

**Delivering
meaningful
growth**

GBL

RAPPORT ANNUEL 2022

Delivering meaningful growth

Notre raison d'être

À LA HAUTEUR DE NOS RESPONSABILITÉS

Dans un monde où l'activité économique semble souvent régie par le court terme, dominée par des enjeux financiers et déconnectée des préoccupations de la société dans son ensemble, les valeurs de GBL s'avèrent plus pertinentes que jamais.

Quand certains remettent en cause le rôle de l'entreprise et ses répercussions sur la planète, il importe de réaffirmer la place centrale de la création de richesse, pour notre progrès et notre bien-être.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous concentrons nos efforts sur l'impact que nous pouvons avoir sur le monde et sur le rôle que peut jouer GBL, groupe bénéficiant d'une influence certaine, en construisant un avenir plus porteur de sens.

UN INVESTISSEUR ENGAGÉ

GBL croit fermement que soutenir des entreprises dans la durée est source de rentabilité. C'est une conviction conservatrice par nature. Conservatrice au sens premier du terme, dans la mesure où l'objectif premier de GBL consiste à préserver et accroître le capital, à investir pour le long terme, tout en restant prêt à s'adapter quand des évolutions structurelles l'exigent.

C'est la profondeur et la longévité des liens qu'entretient GBL avec le tissu économique qui permet au groupe d'apporter une contribution précieuse aux défis que relèvent ces entreprises. GBL apporte à leurs dirigeants un avis éclairé, en respectant leur position, tout en ouvrant des perspectives novatrices là où le besoin s'en fait sentir, afin de les accompagner avec succès vers l'étape suivante de leur développement.

LA RICHESSE D'UNE PERSPECTIVE MULTIGÉNÉRATIONNELLE

L'héritage familial de GBL procure au groupe une perspective singulière. Notre vision à long terme est multigénérationnelle. Plus qu'un investisseur, GBL est détenteur et garant d'entreprises profondément ancrées dans le tissu économique et social des pays et sociétés où le groupe opère. C'est avec fierté que GBL est ainsi associée à des acteurs économiques solides et contribue efficacement à leur réussite.

Notre devoir est clair : veiller à ce que les fruits de ce patrimoine fécond qui allie connaissances, savoir-faire et expérience soient transmis à la nouvelle génération de leaders qui prendront la place qui leur revient à la tête des grandes entreprises de demain.

LA RECHERCHE D'UN MEILLEUR ÉQUILIBRE

Nous mesurons l'importance de trouver le juste équilibre entre notre besoin de viser des rendements financiers attractifs et l'impératif de préserver l'intégrité de notre planète et la santé des individus et des sociétés. GBL s'engage à atteindre cet équilibre et à générer une croissance porteuse de sens.

SOMMAIRE

Profil de GBL

Message de Paul Desmarais, jr., Président du Conseil d'Administration de GBL	06
Message de Ian Gallienne, CEO de GBL	08
Chiffres clés GBL au 31 décembre 2022	10
Faits marquants GBL 2022	12
Gouvernance	14



CHAPITRE 1 Présentation du groupe 16

1.1 Business model	18
1.2 Actif net réévalué	22



CHAPITRE 2 Gouvernance d'Entreprise 26

2.1 Déclaration de Gouvernance d'Entreprise	28
2.2 Conseil d'Administration et Comités	29
2.3 Rémunération des mandataires sociaux	42
2.4 Politique en matière de conflits d'intérêts et politique relative aux transactions sur les titres GBL	48
2.5 Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022	49
2.6 Gestion des risques et contrôle interne	54



CHAPITRE 3 Gestion des risques 56

3.1 Gestion des risques et contrôle interne	58
3.2 Description et hiérarchisation des risques	60



CHAPITRE 4 Revue de portefeuille 66

4.1 Stratégie de gestion de portefeuille	68
4.2 Actifs cotés	82
4.3 Actifs privés	102
4.4 GBL Capital	116
4.5 Sienna Investment Managers	130
4.6 Réconciliation du portefeuille avec les états financiers consolidés IFRS	136

Sommaire

CHAPITRE 5

ESG

138

5.1	Notre approche	140
5.2	Une entreprise responsable	144
5.3	GBL ACT	148
5.4	Un investisseur responsable	150
5.5	Notes au chapitre ESG	157
5.6	Rapport d'assurance raisonnable de PwC	182



CHAPITRE 6

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

184

6.1	Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle	186
6.2	Situation financière	194



CHAPITRE 7

États financiers

198

7.1	États financiers consolidés	200
7.2	Rapport du Commissaire	275
7.3	Chiffres consolidés IFRS sur 10 ans	286
7.4	Comptes sociaux abrégés au 31 décembre	287
7.5	Politique de distribution	289



CHAPITRE 8

Présentation générale de la Société et son capital

290

8.1	Informations concernant la Société	292
8.2	Capital social et structure de détention	295
8.3	Actionnaires	296
8.4	Autres informations pour les actionnaires	300
8.5	Contrôle des comptes	303



CHAPITRE 9

Autres informations

304

9.1	Personnes responsables	306
9.2	Commissaire	306
9.3	Lexique financier	307
9.4	Lexique ESG	311



« Nous avons puisé
dans nos valeurs et
nos convictions la
force de progresser
sur nos priorités
stratégiques »

Message de Paul Desmarais, jr.

Chers actionnaires,

Après avoir assisté à la transformation des niveaux de vie au cours des dernières décennies sous l'effet de la mondialisation et de l'expansion du commerce international, il est déchirant de voir ce processus s'étioler face aux tensions géopolitiques croissantes et aux horreurs indicibles de la guerre. Nous sommes de tout cœur avec ceux qui souffrent en Ukraine, et nous souhaitons ardemment une résolution pacifique de ce conflit.

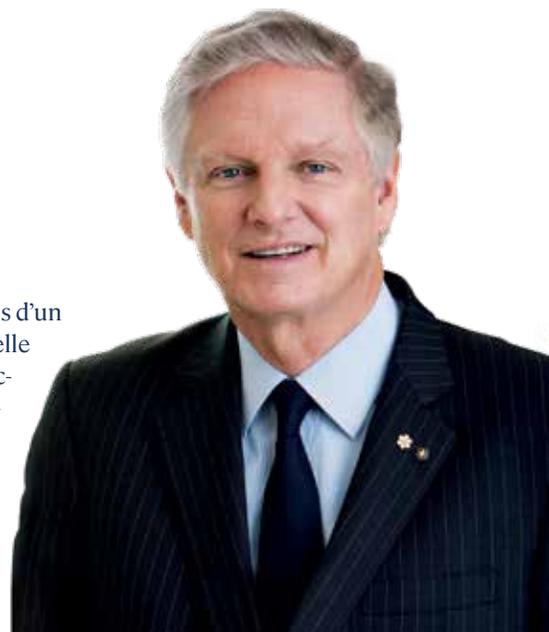
S'il est une chose que nous avons apprise de l'expérience de l'année écoulée, c'est bien ceci : nous vivons dans un monde instable et imprévisible. Pour prospérer, il faut être clair quant à ses valeurs, avoir foi en elles et s'y tenir.

Mon conseil pour réussir en affaires, et dans la vie en général, a toujours été de faire ce que l'on aime et de s'entourer de personnes formidables. Mais surtout, d'être clair sur ses valeurs et de les respecter. Avoir de justes valeurs est la meilleure base pour prendre des décisions éclairées. C'est ce qui crée la base et le langage communs permettant aux organisations de construire une culture et de fonctionner en équipe. Ce sont, à leur tour, les ingrédients clés d'une réussite à long terme.

Face aux différents défis d'un monde qui a une nouvelle fois démenti les prédictions au cours de l'année écoulée, nous avons puisé dans nos valeurs et nos convictions la force de progresser sur nos priorités stratégiques.

Je suis convaincu que notre approche est la bonne, tout particulièrement en ces temps agités. Nos fondements solides nous permettront de maintenir le cap. En tant qu'investisseur disposant de capitaux permanents et d'un horizon d'investissement à long terme, je crois fermement qu'une fois cette période difficile passée, GBL en sortira renforcée.

Paul Desmarais, jr.
Président du Conseil d'Administration de GBL



« Notre portefeuille a été structuré pour générer de la valeur sur le long terme »

Chers actionnaires,

Peu de gens me contrediront quand je souligne à quel point nous sommes heureux de voir s'achever 2022. Après deux ans et demi de lutte contre la pandémie de Covid, la plupart des gens s'attendaient à un retour à la normale. Pourtant, nous nous sommes retrouvés confrontés non seulement à un conflit géopolitique majeur en Europe, mais aussi à une dislocation massive de l'économie avec des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, de l'inflation et une flambée des prix de l'énergie.

Après avoir arrêté de considérer la résurgence de l'inflation comme un phénomène transitoire, les banques centrales ont relevé les taux d'intérêt à des niveaux qui, bien que faibles par rapport aux normes historiques, n'avaient pas été atteints depuis des décennies.

Cette volte-face a impacté les marchés financiers, déclenchant des ajustements à la baisse des prix des actifs.

La période de quasi-gratuité de l'argent depuis la crise financière de 2008 a pris fin, ce qui est, à bien des égards, bienvenu. Cette situation d'argent facile a déclenché un mouvement d'allocation inefficace du capital de la part de certains investisseurs, qui devra être dénouée. À long terme, cela ne peut que bénéficier à GBL en tant qu'investisseur patient, se concentrant sur les fondamentaux en matière de performance économique.

La baisse du cours de l'action GBL a été importante, et compte tenu du manque de visibilité du marché a conduit à un élargissement de la décote sur l'actif net réévalué. Cependant, notre portefeuille est diversifié et a été structuré pour générer de la valeur sur le long terme. Nous avons retourné plus de EUR 1 milliard aux actionnaires cette année au travers de rachats d'actions propres et de dividendes. Le projet de dividende au titre de 2022 de EUR 2,75⁽¹⁾ par action pour nos actionnaires est en ligne avec l'année précédente, équivalent à un ratio de payout de 97 %, ce qui correspond à la limite supérieure de notre politique de distribution.

(1) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire de GBL du 4 mai 2023

Message de Ian Gallienne

NOTRE PORTEFEUILLE A BIEN RÉSISTÉ

Dans un contexte difficile, notre portefeuille a, pour l'essentiel, bien résisté. Je voudrais souligner les réalisations suivantes : Pernod Ricard a connu une année record, avec une forte croissance organique à deux chiffres de ses revenus et de ses bénéfices, ainsi que des gains de parts de marché dans la plupart de ses positions ; Imerys a finalisé la transformation de son organisation, permettant au groupe de se réorienter vers des moteurs de croissance plus attractifs ; et Umicore, à travers son nouveau partenariat avec Volkswagen dans les batteries, s'est distingué comme un acteur majeur de la mobilité électrique durable.

Par ailleurs, le développement de nos actifs privés dans le domaine des soins de santé a bien progressé depuis le closing des acquisitions de Sanoptis et Affidea en juillet dernier.

En ce qui concerne adidas, nous sommes confiants dans le potentiel de cette marque de classe mondiale. Le savoir-faire marketing et l'expertise sectorielle du nouveau CEO constituent une combinaison solide pour remettre l'entreprise sur la bonne voie.

Quant à l'activité de gestion d'actifs de GBL, Sienna Investment Managers, cette plateforme continue d'évoluer avec le développement de plusieurs domaines d'expertise. Vous remarquerez que nous avons affiné notre communication, en renommant « Sienna Capital » – l'activité qui déploie le bilan de GBL dans des fonds, des investissements directs et des co-investissements – en « GBL Capital ». Cette nomenclature différencie plus précisément le métier et les ambitions de chaque activité.

Les écarts actuels entre les cours acheteur et vendeur (*bid-ask spreads*) pour les actifs attractifs sont élevés. Nous continuerons donc à nous concentrer sur le soutien à nos sociétés en portefeuille, la croissance de notre actif net réévalué, l'identification d'opportunités d'investissement à saisir lorsque ces écarts se resserreront et sur le développement de la plateforme Sienna Investment Managers.

Bien que notre décote actuelle par rapport à l'ANR ne reconnaisse pas pleinement la valeur intrinsèque de nos actifs, elle nous donne l'opportunité de racheter nos propres actions, ce que nous avons fait, car nous restons convaincus de la capacité de GBL à créer de la valeur significative, à long terme.

DELIVERING MEANINGFUL GROWTH

Dans le cadre de notre engagement de création de valeur à long terme « porteuse de sens », GBL continue de mettre en œuvre sa feuille de route ESG et d'être reconnue pour ses réalisations par des acteurs indépendants. GBL a été le premier holding d'investissement à obtenir une évaluation ESG de S&P Global Ratings et a reçu le plus haut score *ESG Credit Impact* « CIS-1 (positive) » de Moody's, GBL étant première sur 44 sociétés d'investissement.

Chez GBL, nous avons la conviction que notre influence doit s'étendre au-delà des sociétés de notre portefeuille, au bénéfice de la société civile. Cette responsabilité a pris d'autant plus d'importance dans le contexte actuel et, en 2022, GBL ACT a soutenu plus de 40 projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous réaffirmons nos valeurs fondamentales, notre foi en l'intégrité et en l'ardeur au travail, et en l'importance que nous attachons à la responsabilité, en ayant le courage de nos convictions et en travaillant en équipe. Ces valeurs n'ont jamais été aussi pertinentes qu'aujourd'hui dans la réalisation de notre mission consistant en « *delivering meaningful growth* ».

Je tiens à remercier mes collègues et notre Conseil d'Administration pour leur contribution et vous, nos actionnaires, pour votre soutien continu.

Ian Gallienne
CEO de GBL

CHIFFRES CLÉS GBL AU 31 DÉCEMBRE 2022

L'année 2022 a été marquée par une transition vers des actifs privés à forte croissance, un bilan solide et le maintien de rendements attractifs pour les actionnaires

Actif net réévalué
par action
EUR 116,18⁽¹⁾
(- 19,3 %)⁽²⁾

Actif net réévalué

EUR 17,8 MDS
(- 21,0 %)⁽²⁾

Capitalisation boursière

EUR 11,4 MDS

Frais généraux / ANR

24 POINTS DE BASE

Loan To Value

10,9 %⁽³⁾
politique financière prudente

Profil de liquidité

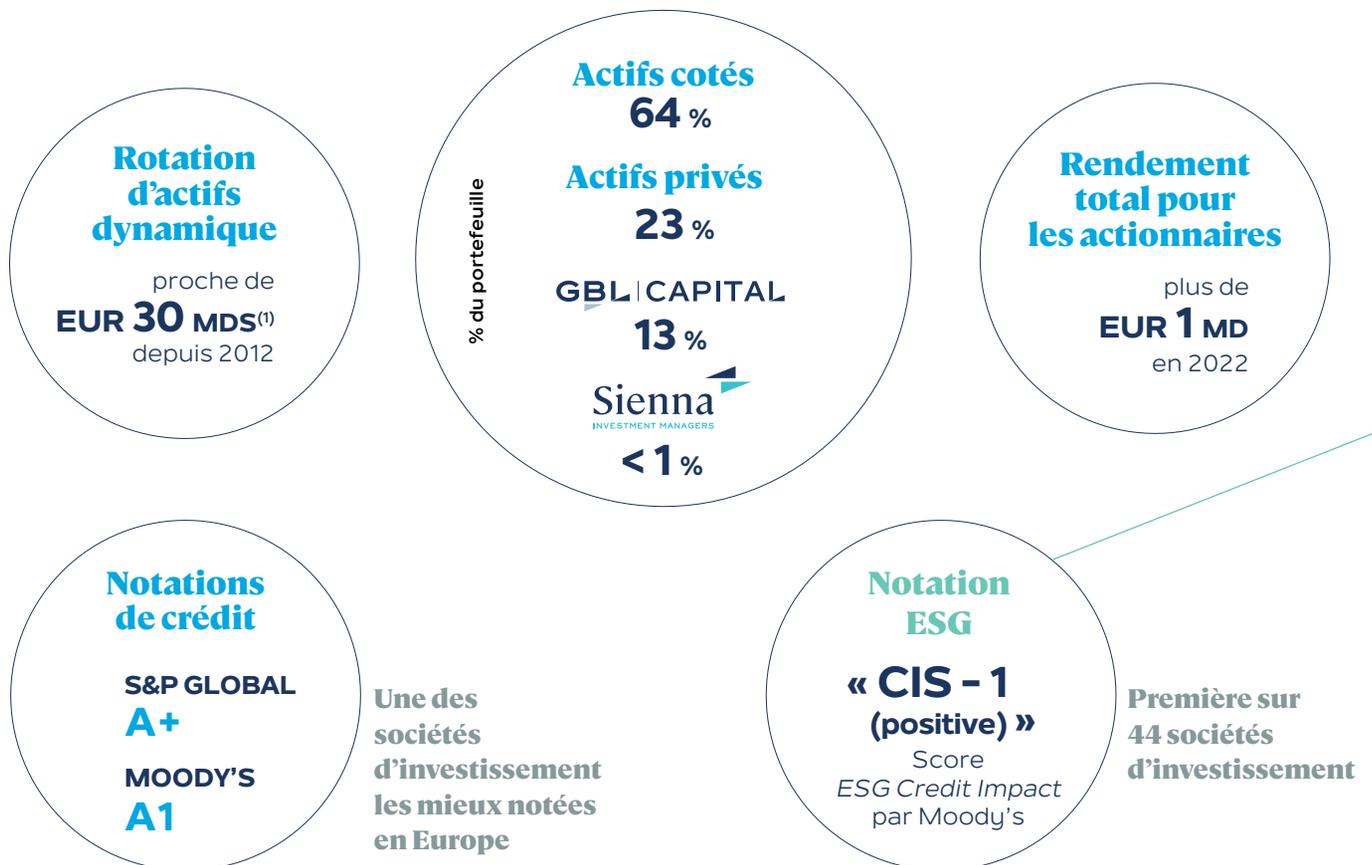
EUR 3,8 MDS
en soutien au déploiement de la stratégie

(1) EUR 117,97 pro forma de l'annulation de 6,3 millions d'actions propres (soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de GBL du 4 mai 2023)

(2) Variation 2022/2021

(3) Pro forma des ventes à terme prépayées de titres Holcim (la valeur de portefeuille et la dette nette étant ajustées comme si les ventes avaient eu lieu le 31 décembre 2022). Le LTV publié est de 13,5 %

Chiffres clés GBL au 31 décembre 2022



(1) Soit la somme (i) des investissements cumulés sur la période 2012 – 2022 (hors rachats de titres d'autocontrôle) pour EUR 14,7 milliards et (ii) des désinvestissements cumulés sur la période 2012 – 2022 (incluant les ventes à terme prépayées de titres Holcim venant à échéance en mai 2023) pour EUR 15,1 milliards

FAITS MARQUANTS GBL 2022



Janvier

GBL devient la première holding d'investissement à avoir des objectifs climatiques alignés sur une trajectoire de 1,5°C approuvée par SBTi.

Mars

Sienna Investment Managers⁽¹⁾ réalise les acquisitions de Malakoff Humanis Gestion d'Actifs (« MHGA ») et d'Acofi, renommées Sienna Gestion et Sienna Private Credit. Ces acquisitions permettent de passer d'environ EUR 6 milliards à environ EUR 30 milliards d'actifs sous gestion pour compte de tiers.

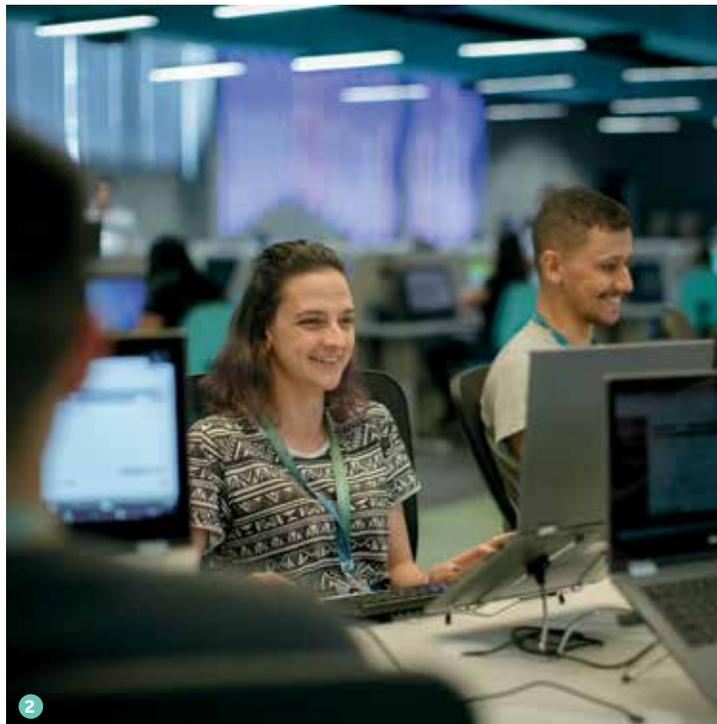
Avril

GBL annule 3,4 millions d'actions à la suite de l'Assemblée Générale du 26 avril 2022, portant ainsi à 8,4 millions le nombre d'actions annulées depuis novembre 2021. Le capital est désormais représenté par 153 millions d'actions.

Mai

GBL devient le premier holding d'investissement à recevoir une notation ESG de S&P Global Ratings. **1**

Le Conseil d'Administration approuve une cinquième enveloppe de EUR 500 millions allouée à des rachats d'actions propres.



Juin

GBL réduit sa position dans Mowi d'environ 7,0 % à 3,5 % du capital, générant ainsi EUR 386 millions de produit de cession et une plus-value nette⁽²⁾ de EUR 86 millions.

Webhelp signe un accord pour l'acquisition de l'entreprise brésilienne Grupo Services, un fournisseur de premier plan de solutions techniques d'externalisation des processus métiers. **2**

(1) Pour plus de détails concernant les faits marquants 2022 de Sienna Investment Managers, voir page 133

(2) Conformément à la norme IFRS 9, les résultats de cessions sont sans impact sur le résultat net consolidé de GBL.

Faits marquants GBL 2022

Juillet

GBL finalise l'acquisition d'une participation majoritaire dans Sanoptis, le deuxième fournisseur de services ophtalmologiques en Europe, représentant un investissement de EUR 0,7 milliard en capitaux propres, le management réinvestissant à ses côtés. **3**

GBL finalise l'acquisition d'une participation majoritaire dans Affidea, le leader dans les services d'imagerie de diagnostic médical en Europe, représentant un investissement de EUR 1,0 milliard en capitaux propres, le management réinvestissant à ses côtés. **4**

Les lignes de crédit confirmées de GBL sont relevées de EUR 300 millions, portant ainsi leur montant total à EUR 2.450 millions, à échéances 2027-2028.

Août

GBL émet une obligation institutionnelle pour un montant de EUR 500 millions à maturité 7 ans assortie d'un coupon de 3,125 %.

Novembre

GBL confirme un dividende par action de EUR 2,75⁽¹⁾ au titre de l'exercice 2022, stable par rapport à celui de l'exercice précédent, équivalent à un ratio de payout de 97 %.

GBL réalise avec succès le placement d'une émission d'un montant nominal de EUR 500 millions d'obligations échangeables en actions Pernod Ricard⁽²⁾ à maturité 3 ans et portant un taux d'intérêt annuel de 2,125 %.

GBL obtient de Moody's le plus haut score *ESG Credit Impact* « CIS-1 (positive) ».

Au cours de l'année

GBL effectue des rachats d'actions propres pour

EUR 643 M

Second semestre

GBL réduit sa position dans Mowi de 3,5 % à 1,9 % pour un produit de cession de EUR 125 millions. Ces ventes portent à EUR 75 millions la plus-value nette totale⁽³⁾ liée à la réduction de la participation dans Mowi au cours de l'année.

En outre, GBL réduit sa position dans Pernod Ricard de 77 % à 6,9 % pour un produit de cession de EUR 384 millions. Ces opérations génèrent une plus-value nette⁽³⁾⁽⁴⁾ de EUR 255 millions.

GBL cède à terme (échéance 31 mai 2023) sa position résiduelle dans Holcim pour EUR 538 millions. Ces ventes généreront une plus-value nette⁽³⁾ de EUR 49 millions.

Au cours de l'année

GBL vend pour EUR 165 millions d'autres actifs.



(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire de GBL du 4 mai 2023

(2) Les obligations échangeables portent initialement sur 2,0 millions d'actions existantes de Pernod Ricard SA, représentant 1 % du capital social de la société et 10 % des actions Pernod Ricard SA détenues directement ou indirectement par GBL à la date d'émission

(3) Conformément à la norme IFRS 9, les résultats de cessions sont sans impact sur le résultat net consolidé de GBL

(4) La plus-value est calculée sur base du prix d'acquisition historique

GOVERNANCE

GBL dispose d'une gouvernance répondant aux meilleurs standards, lui permettant d'accompagner le développement et la mise en œuvre de sa stratégie

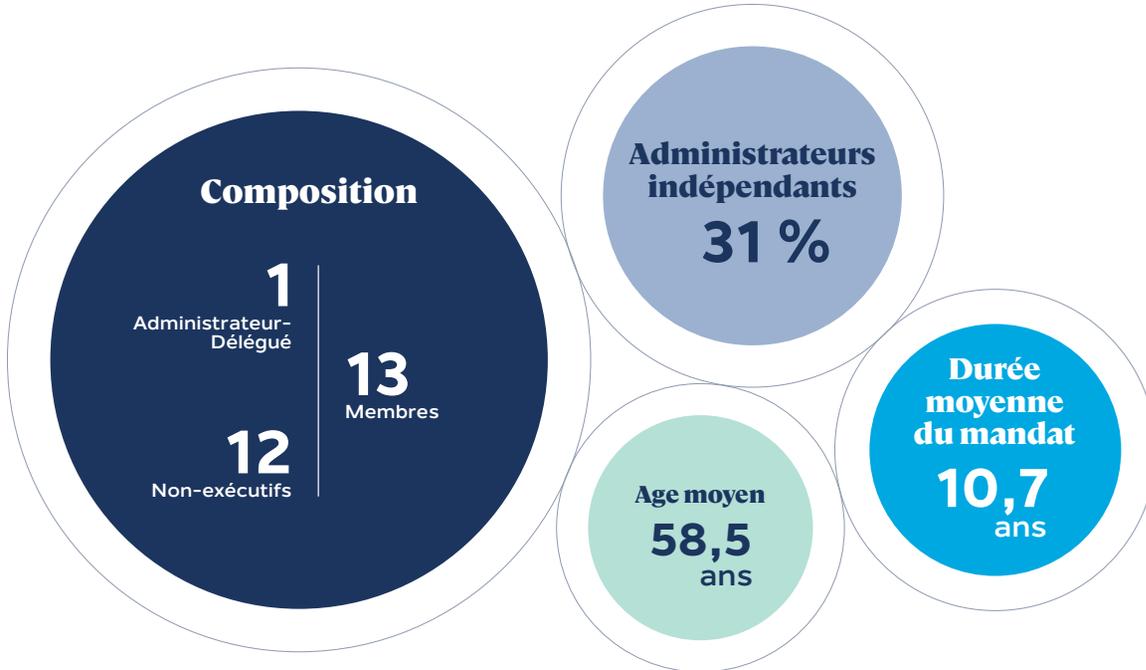
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 31 décembre 2022

		Date initiale du mandat	Echéance du mandat, en cours	Comité d'Audit	Comité de Gouvernance et de Développement Durable
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION					
	Paul DESMARAIS, jr.	1990	2023	-	-
VICE-PRÉSIDENT, ADMINISTRATEUR					
	Gérald FRÈRE	1982	2023	-	-
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ					
	Ian GALLIENNE	2009	2024	-	-
ADMINISTRATEURS					
	Paul DESMARAIS III	2014	2026	-	-
	Cedric FRÈRE	2015	2023	-	-
	Ségolène GALLIENNE - FRÈRE	2015	2023	-	-
	Claude GÉNÉREUX	2019	2025	-	Membre
	Jocelyn LEFEBVRE	2017	2025	Membre	-
	Alexandra SOTO	2021	2025	-	Membre

		Date initiale du mandat	Echéance du mandat, en cours	Comité d'Audit	Comité de Gouvernance et de Développement Durable
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS					
	Antoinette d'ASPREMONT LYNDEN	2011	2023	Présidente	-
	Marie POLET	2015	2023	Membre	Membre
	Agnès TOURAINE	2018	2025	-	Présidente
	Jacques VEYRAT	2021	2025	-	Membre

Gouvernance



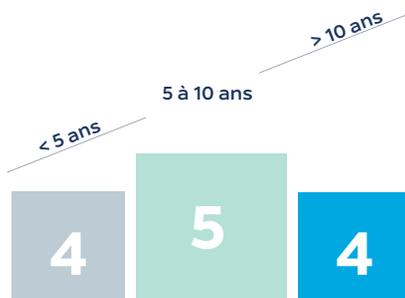
/ Proportion Femmes - Hommes



/ Répartition par âge



/ Durée de mandat Nombre d'Administrateurs



/ Expérience Nombre d'Administrateurs





CHAPITRE 1

Présentation du groupe

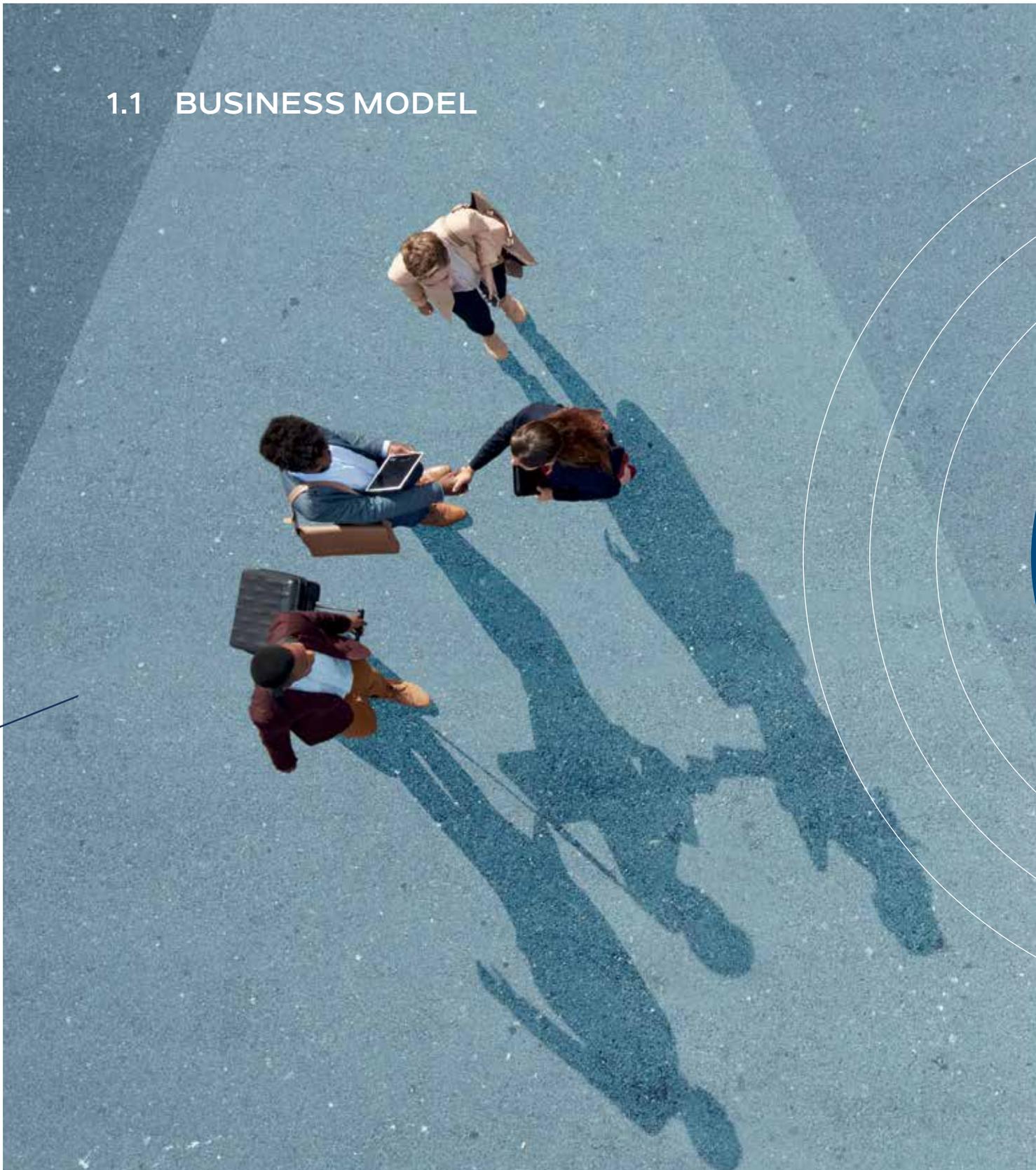


1.1	Business model	18
1.2	Actif net réévalué	22

Présentation du groupe

Business model

1.1 BUSINESS MODEL



Présentation du groupe

Business model

1

Qui sommes-nous ?

Un groupe fidèle à ses valeurs

UNE BASE ACTIONNAIRALE FAMILIALE – UNE PERSPECTIVE MULTIGÉNÉRATIONNELLE

- Un esprit entrepreneurial avec du capital permanent
- Une croissance responsable et porteuse de sens pour soutenir des sociétés de qualité
- Un processus décisionnel agile fort du soutien d'un actionnaire majoritaire stable

UN HÉRITAGE ÉCONOMIQUE FORT – UNE RÉSILIENCE AU TRAVERS DES CYCLES ÉCONOMIQUES

- Des décennies d'expérience entrepreneuriale et managériale permettant de relever de nouveaux défis et de répondre à des situations inédites
- Une capacité de s'adapter à de nouveaux secteurs d'activité et des modalités de travail inédites sans transiger sur nos valeurs et nos principes fondamentaux
- Un bilan solide combiné à une flexibilité financière

UN INVESTISSEUR ENGAGÉ SUR LE LONG TERME

- Attentif aux tendances qui seront les moteurs à long terme de l'économie et de la société
- Centré sur des industries et des secteurs attractifs au potentiel de croissance dans la durée
- Ayant une volonté de rester investi là où nous identifions de la valeur
- Accordant la priorité à la vision de long terme quand il s'agit de prendre des décisions destinées à soutenir les sociétés en portefeuille

Présentation du groupe

Business model

EN IDENTIFIANT DES GROUPES MONDIAUX LEADERS DANS LEUR SECTEUR FAISANT PREUVE DE CROISSANCE ET RÉSILIENCE AINSI QUE DES ACTIFS ALTERNATIFS DE PREMIER ORDRE

- Nous capitalisons sur notre réseau et nos capacités d'origination uniques pour identifier des opportunités d'investissement de qualité
- Nous nous associons à des leaders de leur secteur ayant le potentiel de capitaliser sur des tendances de croissance et de prendre une part active à la consolidation de leur secteur
- Nous mettons l'accent sur des sociétés d'envergure mondiale ayant leur siège en Europe et pouvant tirer parti de notre ample réseau ainsi que sur des fonds gérés par des sociétés de premier ordre et des co-investissements directs en *private equity*
- Nous siégeons au Conseil d'Administration des sociétés cotées ou privées en notre qualité d'investisseur de référence
- Nous adoptons une stratégie dynamique d'allocation de capital

EN APPORTANT UN AVIS ÉCLAIRÉ AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS OÙ NOUS INVESTISSONS

- Nous apportons des connaissances et une expérience essentielles des industries et secteurs
- Nous sommes un partenaire constructif, exigeant avec les équipes dirigeantes, tout en leur apportant notre soutien
- Notre contribution s'appuie sur des analyses fortes et une indépendance d'esprit
- Nous nous concentrons sur des décisions économiques cruciales en matière de sélection et de rémunération des CEO, de stratégie économique et commerciale et d'allocation de capital

Comment créons-nous de la valeur ?

En identifiant des opportunités d'investissement, en gérant le portefeuille et en exerçant notre influence

EN ŒUVRANT POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Nous nous efforçons de trouver le juste équilibre entre l'impératif de rentabilité et les besoins plus généraux de la société et de la planète
- Nous nous focalisons sur des entreprises et des secteurs situés à l'avant-garde du progrès social, économique et environnemental
- Nous usons de notre influence pour promouvoir les meilleures pratiques ESG sur l'ensemble de notre portefeuille

Présentation du groupe

Business model

1

Comment créons-nous de la richesse ?

En préservant et en faisant croître un patrimoine

EN VISANT UNE CROISSANCE DURABLE DE LA VALEUR DE NOTRE PORTEFEUILLE

- En faisant croître l'actif net réévalué de façon régulière et constante au travers du cycle
- En s'assurant d'une allocation de capital conforme à cet objectif
- En suivant des processus rigoureux, structurés et méthodiques

EN COMPARANT LA PERFORMANCE PAR RAPPORT À L'INDICE DE RÉFÉRENCE ET AUX CRITÈRES ESG

- Nous visons un rendement total pour nos actionnaires supérieur à celui du STOXX Europe 50 sur le long terme
- Nous intégrons pleinement les enjeux ESG dans notre processus d'investissement
- Nous anticipons les évolutions dans l'évaluation en matière de performance et de développement durable

EN GÉNÉRANT POUR NOS ACTIONNAIRES DES RENDEMENTS ATTRACTIFS AU MOYEN DE L'APPRÉCIATION DU CAPITAL, DU RENDEMENT DIVIDENDAIRE ET DE RACHATS ET ANNULATIONS D'ACTIONS PROPRES

- Nous mettons l'accent sur des entreprises capables de générer une croissance conséquente et durable
- Nous investissons là où les rendements sont de qualité, sans recourir à l'effet de levier

1.2 ACTIF NET RÉÉVALUÉ

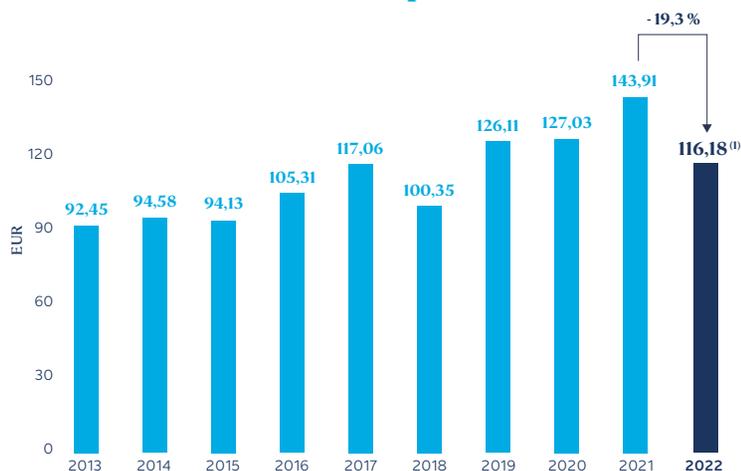
Nous visons à générer une croissance continue et durable de notre valeur intrinsèque sur le long terme

La croissance de la valeur intrinsèque est menée par GBL au travers d'une gestion efficace de son portefeuille, créatrice de valeur dans la durée. Depuis l'amorçage de la stratégie de rééquilibrage en 2012, l'actif net réévalué par action de GBL a augmenté de + 4,5 % par an.

Présentation du groupe

Actif net réévalué

1.2.1 Actif net réévalué par action



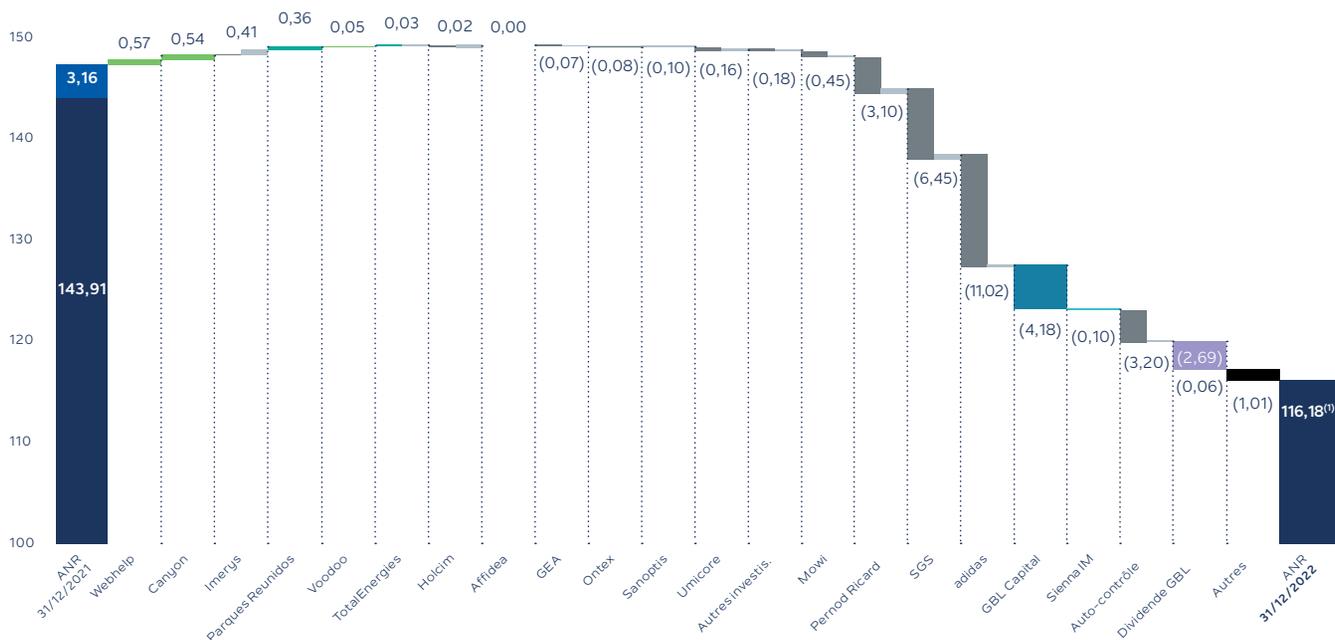
1.2.2 Évolution de l'actif net réévalué de GBL en 2022

Au 31 décembre 2022, l'actif net réévalué de GBL s'élève à EUR 17,8 milliards (EUR 116,18⁽⁰⁾ par action) à comparer à EUR 22,5 milliards (EUR 143,91 par action) à fin 2021. Rapportée au cours de bourse de EUR 74,58, la décote s'établit, à fin décembre 2022, à 35,8 %, en augmentation de + 4,0 % par rapport à fin 2021 (31,8 %).

Le tableau ci-dessous détaille et compare les composantes de l'actif net réévalué à fin 2022 et fin 2021.

EN EUR PAR ACTION

- Effet positif revalorisation actifs privés
- Effet cours positif
- Effet négatif revalorisation actifs privés
- Effet cours négatif
- Autres
- Dividendes reçus
- Contribution GBL Capital
- Contribution Sienna Investment Managers
- Dividendes payés
- Impact annulation titres



(0) EUR 117,97 pro forma de l'annulation de 6,3 millions d'actions propres (soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de GBL du 4 mai 2023)

Présentation du groupe

Actif net réévalué

1.2.3 Décomposition de l'actif net réévalué au 31 décembre 2022

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	% EN CAPITAL	Cours de bourse EN EUR ⁽¹⁾	EN EUR MILLIONS	% EN CAPITAL	Cours de bourse EN EUR ⁽¹⁾	EN EUR MILLIONS
Actifs cotés			12.449,8			16.933,1
Pernod Ricard	6,89	183,75	3.266,2	7,60	211,50	4.207,3
SGS	19,11	2.183,41	3.126,6	19,11	2.949,38	4.223,4
adidas	7,62	127,46	1.748,1	7,14	253,20	3.472,5
Imerys	54,64	36,34	1.686,5	54,64	36,54	1.695,8
Umicore	15,92	34,32	1.346,5	15,92	35,75	1.402,6
Holcim	2,14	48,62	567,0 ⁽²⁾	2,14	45,02	592,3
GEA	6,29	38,20	434,0	6,29	48,09	455,3 ⁽³⁾
Mowi	1,91	15,90	156,7	7,01	20,89	756,9
Ontex	19,98	6,24	102,7	19,98	6,99	115,0
TotalEnergies	0,01	58,65	15,7	0,01	44,63	11,9
Actifs privés			4.430,6			2.403,8
Webhelp	61,53		1.720,8	59,15		1.553,2
Affidea	99,59		995,6	-		-
Sanoptis	83,81		711,2	-		-
Canyon	48,24 ⁽⁴⁾		439,1	51,87 ⁽⁴⁾		348,6
Parques Reunidos	23,00		291,0	23,00		236,0
Voodoo	16,18		273,0	16,18		266,0
GBL Capital			2.534,8			3.133,6
Sienna Investment Managers⁽⁵⁾			119,8			48,3
Autres			0,0			193,7
Portefeuille⁽⁶⁾			19.535,1			22.712,5
Actions propres			911,6			778,9
Endettement brut			(4.067,8)			(3.283,0)
Trésorerie brute			1.396,6			2.292,5
ACTIF NET RÉÉVALUÉ			17.775,5			22.501,0
Actif net réévalué (en EUR par action)⁽⁷⁾			116,18			143,91
Cours de bourse (en EUR par action)			74,58			98,16
Décote			35,8 %			31,8 %

(1) Cours de bourse convertis en EUR sur base (i) du fixing BCE de 0,9847 CHF / EUR au 31 décembre 2022 et de 1,0331 CHF / EUR au 31 décembre 2021 pour SGS et Holcim et (ii) du fixing BCE de 10,5138 NOK / EUR au 31 décembre 2022 et de 9,9888 NOK / EUR au 31 décembre 2021 pour Mowi

(2) Le montant correspond au produit des ventes à terme cum dividende

(3) Au 31 décembre 2021, la valeur des actions sous-jacentes aux obligations échangeables en titres GEA a été plafonnée au prix d'échange, soit EUR 40,00 par action

(4) Détention dans Canyon par GBL, excluant les titres détenus par GBL Capital (détention indirecte additionnelle de 1,32 % au 31 décembre 2022 et de 1,45 % au 31 décembre 2021)

(5) Évalué au coût d'acquisition des sociétés de gestion déduction faite de toute dépréciation de valeur

(6) La réconciliation du portefeuille avec les états financiers consolidés IFRS est disponible en p.137

(7) Sur une base de 153.000.000 actions au 31 décembre 2022 et 156.355.000 actions au 31 décembre 2021

Présentation du groupe

Actif net réévalué

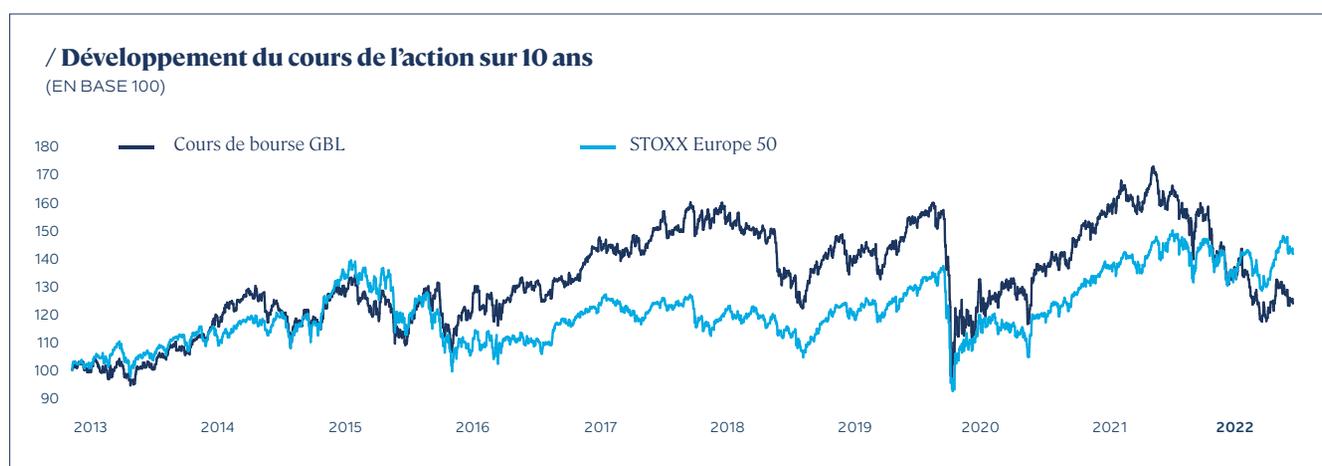
1.2.4 Données historiques sur 10 ans

EN EUR MILLIONS	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Actif net réévalué à la clôture	17.775,5	22.501,1	20.497,9	20.349,4	16.192,7	18.888,0	16.992,2	15.188,1	15.261,0	14.917,4
Portefeuille	19.535,1	22.712,5	21.339,5	20.626,6	16.686,1	18.825,7	16.300,4	15.457,2	15.064,7	15.413,6
Cash net / (endettement net)	(2.671,2)	(990,5)	(1.563,1)	(767,7)	(693,0)	(442,8)	224,7	(740,0)	(233,1)	(911,7)
Actions propres	911,6	778,9	721,4	490,4	199,6	505,0	467,1	470,9	429,4	415,5
Variation d'une année à l'autre (en %)	-21,0	+9,8	+0,7	+25,7	-14,3	+11,2	+11,9	-0,5	+2,3	+12,6

EN EUR										
Actif net réévalué par action	116,18	143,91	127,03	126,11	100,35	117,06	105,31	94,13	94,58	92,45
Variation d'une année à l'autre (en %)	-19,3	+13,3	+0,7	+25,7	-14,3	+11,2	+11,9	-0,5	+2,3	+12,6
Cours de bourse	74,58	98,16	82,52	93,96	76,08	89,99	79,72	78,83	70,75	66,73
Décote (en %)	35,8	31,8	35,0	25,5	24,2	23,1	24,3	16,3	25,2	27,8

Évolution de l'action en 2022

Le titre GBL a clôturé l'année 2022 à EUR 74,58 et l'année 2021 à EUR 98,16, soit une diminution de - 24,0 %. A son niveau de clôture le plus élevé, le cours a atteint EUR 99,90 (4 janvier 2022) et EUR 70,60 à son niveau de clôture le plus bas (29 septembre 2022).



1.2.5 Comparables sectoriels

	Pays d'incorporation	Capitalisation boursière à fin 2022 EN EUR MILLIARDS	Notations de crédit émetteur ⁽¹⁾	
			S&P GLOBAL	MOODY'S
Investor AB	Suède	52,5	AA-	Aa3
EXOR	Pays-Bas	16,5	BBB+	Non noté
IndustriVärden	Suède	9,8	A+	Non noté
Wendel	France	3,9	BBB	Baa2
Kinnevik	Suède	3,6	Non noté	Non noté
GBL	Belgique	11,4	A+	A1

Source : Bloomberg

Compte tenu de (i) son mandat géographique, (ii) son positionnement d'investisseur engagé déployant du capital permanent, (iii) son portefeuille composé principalement de sociétés d'envergure mondiale, cotées et de qualité de crédit *Investment Grade*, (iv) sa taille, GBL évolue dans un univers sectoriel limité au sein duquel elle identifie les comparables ci-dessus.

(1) Les notations de crédit peuvent faire l'objet de suspension, révision ou retrait à tout moment par les agences de notation

CHAPITRE 2

Gouvernance d'Entreprise

2.1	Déclaration de Gouvernance d'Entreprise	28
2.2	Conseil d'Administration et Comités	29
2.3	Rémunération des mandataires sociaux	42
2.4	Politique en matière de conflits d'intérêts et politique relative aux transactions sur les titres GBL	48
2.5	Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022	49
2.6	Gestion des risques et contrôle interne	54

2.1 DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL » ou la « Société ») veille à respecter l'ensemble des réglementations en matière de gouvernance d'entreprise. Dans ce contexte, elle se conforme notamment aux dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le « Code 2020 »)

Les principes de conduite des membres du Conseil d'Administration de GBL et de ses Comités spécialisés ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes sont regroupés dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise (la « Charte »). Ce document inclut en outre le Dealing Code qui reprend les règles applicables aux opérations sur titres GBL. La Charte a été publiée, pour la première fois, fin 2005. Depuis lors, le Conseil d'Administration veille à ce que ce document traduise les différentes évolutions légales en matière de gouvernance d'entreprise, en ce compris le Code 2020. Le document mis à jour est disponible sur le site Internet de la Société (www.gbl.be).

La présente Déclaration de Gouvernance d'Entreprise décrit la composition et le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration de GBL et de ses Comités. Elle commente l'application pratique des règles de gouvernance de GBL pendant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022 et la période comprise entre la fin de cet exercice et le Conseil d'Administration du 9 mars 2023. Elle précise, en outre, les dispositions du Code 2020 auxquelles la Société déroge et explique ces dérogations. Elle comprend aussi la politique de rémunération et le rapport de rémunération. Elle reflète, enfin, les principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la Société.

2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

2.2.1 Conseil d'Administration

2.2.1.1 Composition au 31 décembre 2022

	Date initiale du mandat	Échéance du mandat en cours	Comité d'Audit	Comité de Gouvernance et Développement Durable
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
Paul DESMARAIS, jr.	1990	2023	-	-
VICE-PRÉSIDENT, ADMINISTRATEUR				
Baron FRÈRE (Gérald)	1982	2023	-	-
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ				
Ian GALLIENNE	2009	2024	-	-
ADMINISTRATEURS				
Paul DESMARAIS III	2014	2026	-	-
Baron Cedric FRÈRE	2015	2023	-	-
Ségolène GALLIENNE - FRÈRE	2015	2023	-	-
Claude GÉNÉREUX	2019	2025	-	Membre
Jocelyn LEFEBVRE	2017	2025	Membre	-
Alexandra SOTO	2021	2025	-	Membre
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS				
Comtesse Antoinette d'ASPREMONT LYNDEN	2011	2023	Présidente	-
Marie POLET	2015	2023	Membre	Membre
Agnès TOURAINE	2018	2025	-	Présidente
Jacques VEYRAT	2021	2025	-	Membre
PRÉSIDENT D'HONNEUR				
Baron FRÈRE (Albert) †				
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ HONORAIRE				
Emile QUEVRIN				

Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration de GBL reflète l'actionnariat de contrôle de la Société. GBL est, en effet, contrôlée par Pargesa SA, société de droit suisse, elle-même contrôlée par Parjointco SA, société de droit belge dont le contrôle est exercé conjointement par les groupes Frère et Power Corporation du Canada aux termes d'une convention conclue en 1990 entre les deux groupes.

Cette convention a pour but d'établir et de maintenir un contrôle paritaire entre le groupe Power Corporation du Canada et le groupe Frère dans Pargesa SA, GBL et leurs filiales respectives désignées. Elle a été prorogée le 16 décembre 2012 et expire en 2029, sauf nouvelle prorogation.

Au 31 décembre 2022, le Conseil de GBL compte, sur un total de treize membres, huit représentants proposés par l'actionnaire de contrôle, Pargesa SA. La structure de l'actionnariat explique la composition du Conseil d'Administration, laquelle déroge à la disposition 3.7 du Code 2020 qui recommande que le Conseil soit composé de manière à ce qu'aucun Administrateur individuel ou groupe d'Administrateurs ne puisse dominer les prises de décisions.

Cette situation de contrôle justifie également la présence, au 31 décembre 2022, de représentants proposés par l'actionnaire de contrôle, Pargesa SA, au Comité d'Audit (un membre sur trois) et au Comité de Gouvernance et de Développement Durable (deux membres sur cinq).

C'est également dans ce cadre que GBL a développé une politique de diversité pour son Conseil d'Administration conformément à la loi du 3 septembre 2017 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines sociétés et groupes (pour plus de détails, voir section ESG pages 138 à 183 du présent rapport annuel).

La Société assure la présence et la contribution d'Administrateurs d'horizons différents et de compétences diversifiées ainsi que d'Administrateurs indépendants en nombre suffisant, veillant ainsi au respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires de la Société.

Elle a aussi renforcé progressivement la présence féminine au sein de son Conseil et de ses Comités conformément à la loi du 28 juillet 2011 qui vise à garantir la présence de femmes dans le Conseil d'Administration des sociétés cotées.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Le Conseil d'Administration de GBL comprend quatre Administrateurs indépendants et compte cinq femmes Administrateurs sur un total de treize membres. Cette organisation resserrée et renforcée offre à GBL une gouvernance plus agile et mieux adaptée aux enjeux stratégiques du groupe.

Nominations proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023

Les mandats de Paul Desmarais, jr., Cedric Frère et Ségolène Gallienne - Frère viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023. Il est, dès lors, demandé à l'Assemblée Générale Ordinaire de les renommer comme Administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Par ailleurs, les mandats d'Antoinette d'Aspremont Lynden, Gérald Frère et Marie Polet prennent également fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023. Ces Administrateurs n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat.

Jocelyn Lefebvre a informé le Président du Conseil d'Administration de son souhait de mettre un terme à son mandat d'Administrateur à l'issue de l'Assemblée Générale 2023.

Enfin, l'Assemblée Générale est invitée à nommer Mary Meaney et Christian Van Thillo comme Administrateur. Si l'Assemblée approuve ces nominations, le Conseil d'Administration de GBL sera composé de 36 % d'Administrateurs indépendants.

Sous réserve de l'approbation de leur nomination, il est demandé à l'Assemblée Générale de reconnaître la qualité d'indépendant à Mary Meaney et Christian Van Thillo. Pour être qualifié au statut d'indépendant, un Administrateur doit, conformément à la Charte, satisfaire à l'article 7:87 du Code des sociétés et des associations et à l'article 3.5 du Code 2020. Le Conseil d'Administration est d'avis qu'à la lumière des critères du Code des sociétés et des associations et du Code 2020, Mary Meaney et Christian Van Thillo qualifient au statut d'indépendant. Ils ont par ailleurs confirmé leur indépendance par écrit, respectivement le 14 février 2023 et le 8 février 2023.

Mary MEANEY



- Mary Meaney est diplômée en Affaires Publiques et Internationales de l'Université de Princeton et possède un Doctorat en Sciences Politiques de l'Université d'Oxford.
- Elle a effectué sa carrière chez McKinsey et sera nommée *Senior Partner* en 2013. Elle a acquis durant ces 24 années une expertise vaste et internationale (biens de consommation, chimie, pétrole / gaz, santé, télécoms, secteur public), et a également occupé différentes fonctions au sein des organes de gouvernance du cabinet de conseil.
- Elle est aujourd'hui Administrateur de sociétés technologiques (dont Beamery et V-Nova) ainsi que de l'Imperial College et de l'Imperial College Business School.
- Mary Meaney soutient plusieurs projets de mécénat. Elle a notamment activement participé au développement du réseau pour l'accès à l'éducation TeachFirst.

Christian VAN THILLO



- Christian Van Thillo est diplômé en droit de l'Université catholique de Leuven (Belgique) en 1986 et de la Duke Fuqua School of Business (Etats-Unis) en 1989.
- En 1990, il devient CEO de De Persgroep, groupe belge de presse et de médias, et est, depuis 2020, Président Exécutif de DPG Media Group, la société mère du groupe.
- Il a siégé, entre 2002 et 2005, au Conseil de Surveillance de Bertelsmann AG, la plus importante entreprise de médias en Europe et a été Régent de la Banque Nationale de Belgique, de 2003 à 2008.
- Il est Président du Conseil des éditeurs européens depuis 2015.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

2.2.1.2 Informations et renseignements sur les Administrateurs ⁽¹⁾

Principale activité et autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration

La liste complète des mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration au cours des cinq dernières années est reprise à la page 49 du présent rapport. La liste des mandats exercés au cours de l'exercice 2022 dans des sociétés cotées se trouve aux pages 37 et 38.

Paul DESMARAIS, jr.

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



ÂGE

68

Né le 3 juillet 1954, à Sudbury, Ontario, Canada

NATIONALITÉ

Canadienne

ADRESSE DE CONTACT

Power Corporation du Canada
751, square Victoria
Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

11.550

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Paul Desmarais, jr. est diplômé en commerce de l'Université McGill de Montréal et titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau.
- Il s'est joint à Power Corporation du Canada en 1981 et a occupé le poste de Vice-Président l'année suivante.
- En 1984, il a guidé la création de la Corporation Financière Power afin de consolider, sous une même bannière, les principales participations financières de Power.
- Paul Desmarais, jr. a été Vice-Président de la Financière Power de 1984 à 1986, Président et Chef de l'Exploitation de 1986 à 1989, Vice-Président Exécutif du Conseil de 1989 à 1990, Président Exécutif du Conseil de 1990 à 2005, Président du Comité Exécutif de 2006 à 2008, Co-Président Exécutif du Conseil de 2008 à 2020 et est Président du Conseil depuis 2020.
- Il a également été Vice-Président du Conseil de Power Corporation de 1991 à 1996. Il a été Co-Chef de la Direction de Power Corporation de 1996 à 2020 et est Président du Conseil de Power Corporation depuis 1996.
- Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1990.

Gérald FRÈRE

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



ÂGE

71

Né le 17 mai 1951, à Charleroi, Belgique

NATIONALITÉ

Belge

ADRESSE DE CONTACT

Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix
1000 Bruxelles (Belgique)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

452.215

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Après des études en Suisse, Gérald Frère rejoint l'entreprise familiale, la société Frère-Bourgeois (Belgique), dans laquelle il assume la fonction d'Administrateur-Délégué. Depuis la scission de cette société réalisée le 20 avril 2021, il a été nommé Président du Conseil d'Administration de la société Frère-Bourgeois Holding, société issue de la scission.
- Il a également été Régent de la Banque Nationale de Belgique.
- Il siège au Conseil d'Administration de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1982. En 1993, il est nommé Administrateur-Délégué et Président du Comité Permanent, fonctions qu'il assume jusque fin 2011, date à laquelle il a pris sa retraite. Il a, à nouveau, présidé le Comité Permanent de GBL du 23 avril 2019 au 30 juillet 2021, date à laquelle le Comité Permanent a été dissout. Depuis lors, il est Vice-Président du Conseil d'Administration de GBL.

(1) Tels que communiqués individuellement à la Société par chacun des membres du Conseil d'Administration

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Ian GALLIENNE
ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ



ÂGE

51

Né le 23 janvier 1971, à Boulogne-Billancourt, France

NATIONALITÉ

Française et belge

ADRESSE DE CONTACT

Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix
1000 Bruxelles (Belgique)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

30.000

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Ian Gallienne est titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau.
- Il débute sa carrière en Espagne, en 1992, en tant que co-fondateur d'une société commerciale.
- De 1995 à 1997, il est membre de la direction d'une société de conseil spécialisée dans le redressement de sociétés en difficulté en France.
- De 1998 à 2005, il est Directeur des fonds de private equity Rhône Capital LLC à New York et à Londres.
- En 2005, il crée le fonds de private equity Ergon Capital à Bruxelles et en est l'Administrateur-Délégué jusqu'en 2012.
- En 2012, il devient Administrateur-Délégué de Groupe Bruxelles Lambert, dont il était Administrateur depuis 2009.
- Il assure seul la gestion opérationnelle de la Société depuis l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019.

Antoinette d'ASPREMONT LYNDEN
ADMINISTRATEUR



ÂGE

73

Née le 24 octobre 1949, à Londres, Royaume-Uni

NATIONALITÉ

Belge

ADRESSE DE CONTACT

23, avenue du Général de Gaulle
1050 Bruxelles (Belgique)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

1.570

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Antoinette d'Aspremont Lynden est Master of Science de la School of Engineering de l'Université de Stanford, en Californie, et Docteur en Sciences Economiques appliquées de l'Université Catholique de Louvain.
- Elle débute sa carrière dans le conseil en méthodes quantitatives à Palo Alto, en Californie.
- Entre 1973 et 1990, elle exerce différentes fonctions à la Banque Bruxelles Lambert à Bruxelles.
- Elle est ensuite, pendant vingt ans, professeur de Gestion à l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3. Elle enseigne par ailleurs la Comptabilité et l'Analyse Financière en qualité de professeur invité à l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Lille.
- Elle est également active dans le secteur non marchand, en qualité de Trésorière de la Cathédrale des SS Michel et Gudule à Bruxelles et Membre du Pouvoir Organisateur du Collège de Maredsous (Belgique).
- Elle est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2011.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Paul DESMARAIS III
ADMINISTRATEUR



ÂGE

40

Né le 8 juin 1982, à Montréal, Québec, Canada

NATIONALITÉ

Canadienne

ADRESSE DE CONTACT

Power Corporation du Canada
751, square Victoria
Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

1.150

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Paul Desmarais III est diplômé en économie de l'Université de Harvard et titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau.
- Il débute sa carrière en 2004 chez Goldman Sachs aux Etats-Unis.
- En 2010, il intègre Imerys en France comme gestionnaire de projets, et rejoint en 2012 Great-West Lifeco (Canada) en tant que Vice-Président adjoint du Risk Management.
- En mai 2014, il est nommé Vice-Président de Power Corporation du Canada et de Corporation Financière Power.
- Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2014.

Cedric FRÈRE
ADMINISTRATEUR



ÂGE

38

Né le 13 avril 1984, à Charleroi, Belgique

NATIONALITÉ

Belge et française

ADRESSE DE CONTACT

Frère-Bourgeois Holding
12, rue de la Blanche Borne
6280 Loverval (Belgique)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

1.150

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Cedric Frère a obtenu un diplôme de Bachelor of Arts in Business Economics au Collège Vesalius à Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel (VUB).
- Il a débuté sa carrière en 2007, dans le secteur bancaire, où il a occupé plusieurs fonctions notamment à Paris, Londres et Bruxelles.
- Il a rejoint en 2010 la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) en Belgique, filiale actuelle de Frère-Bourgeois Holding SA dont il est Administrateur-Délégué.
- Il est Administrateur Exécutif de CNP et Président Exécutif de Carpar.
- Il exerce en outre le mandat d'Administrateur de diverses sociétés dont Financière de la Sambre SA, Caffitaly System SpA, Eagle Capital SA et Parjointco SA.
- Il assume la fonction de Président du Conseil d'Administration de Cheval Blanc Finance SAS et de Société Civile du Château Cheval Blanc jusqu'au 20 juin 2022, dont il reste Administrateur.
- Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2015.

2

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Sékolène GALLIENNE - FRÈRE
ADMINISTRATEUR



ÂGE

45

Née le 7 juin 1977, à Uccle, Belgique

NATIONALITÉ

Belge

ADRESSE DE CONTACT

Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix
1000 Bruxelles (Belgique)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

6.050

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Sékolène Gallienne - Frère a obtenu un diplôme de Bachelor of Arts in Business Economics au Collège Vesalius à Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel (VUB).
- Elle a occupé la fonction de Responsable des relations publiques au sein de Belgacom (devenu Proximus) et de Directeur de la communication chez Dior Fine Jewelry.
- Elle est actuellement Administrateur de diverses sociétés françaises et internationales (dont Christian Dior SE, Société Civile du Château Cheval Blanc et FG Bros) et Présidente du Conseil d'Administration de Diane SA, société spécialisée dans le commerce d'objets d'art.
- Elle est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2015.

Claude GÉNÉREUX
ADMINISTRATEUR



ÂGE

60

Né le 10 avril 1962, à Montréal, Québec, Canada

NATIONALITÉ

Canadienne

ADRESSE DE CONTACT

Power Corporation du Canada
751, square Victoria
Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

2.050

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Claude Généreux est diplômé en Génie de l'Université McGill et en Économie politique de l'Université d'Oxford (boursier Rhodes).
- Depuis 2015, il est Vice-Président Exécutif de Power Corporation du Canada. Il a été Vice-Président Exécutif de la Financière Power de 2015 à 2020. Il siège au Conseil d'Administration de Great-West Lifeco, de la Financière IGM ainsi qu'à celui d'un certain nombre de filiales.
- Il est aussi Associé senior Emeritus de McKinsey & Company, un leader mondial du conseil en gestion. Durant ses 28 années chez McKinsey, il a servi des sociétés d'envergure œuvrant dans les secteurs des services financiers, de l'énergie et des ressources, et a assumé divers rôles globaux de leadership (secteur énergie, recrutement global, évaluation et élections des Associés).
- Claude Généreux a contribué à lancer le bureau de McKinsey à Montréal en 1991 et a également travaillé à ses bureaux de Paris, Toronto et Stockholm.
- Il siège aux Conseils de l'Université McGill (Vice-Président du Conseil des Gouverneurs), des Fondations Jeanne Sauvé et Bourses d'études Rhodes au Canada.
- Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2019.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Jocelyn LEFEBVRE
ADMINISTRATEUR



ÂGE

65

Né le 22 décembre 1957, à Ste-Agathe-des Monts, Québec, Canada

NATIONALITÉ

Canadienne et française

ADRESSE DE CONTACT

Power Corporation du Canada
751, square Victoria
Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023
2.050

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Jocelyn Lefebvre est titulaire d'un diplôme de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et est également membre de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec (CPA).
- Il débute sa carrière en 1980 chez Arthur Andersen, d'abord à Montréal, puis à Bruxelles.
- En 1986, il rejoint le groupe industriel canadien M.I.L. Inc, où il occupe successivement les fonctions d'Adjoint au Président, Vice-Président à l'administration et aux projets spéciaux, puis aux affaires corporatives tout en assumant le poste de Président de Vickers Inc, l'une de ses principales filiales, jusqu'en 1991.
- En 1992, Jocelyn Lefebvre entre dans le groupe Power Corporation du Canada où il assume différentes responsabilités en Europe. Dans ce contexte, il siègeait dans les Conseils d'Administration des sociétés du groupe (Imerys, Parfinance, RTL, Suez-Tractebel, Kartesia, AFE, Orior Food).
- Aujourd'hui Vice-Chairman Europe de Power Corporation du Canada, il assume également la Présidence de Sagard Private Equity.
- Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2017.

Marie POLET
ADMINISTRATEUR



ÂGE

68

Née le 5 décembre 1954, à Eupen, Belgique

NATIONALITÉ

Belge

ADRESSE DE CONTACT

Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix
1000 Bruxelles (Belgique)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023
1.450

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Marie Polet est diplômée en Sciences Economiques de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).
- Après ses études, elle rejoint le groupe British American Tobacco plc (BAT), le numéro 2 mondial du tabac, et passe la première partie de sa carrière en marketing avant d'assumer des responsabilités de Direction Générale et de Stratégie, en Europe et en Amérique du Nord.
- Depuis 2000, elle a occupé successivement les fonctions de VP Marketing Europe (basée à Londres), Administrateur-Délégué de BAT Belgique / Luxembourg (Bruxelles), Directeur Général de BAT Danemark (Copenhague) en charge de l'acquisition et de l'intégration de STK (le numéro 1 du tabac en Scandinavie), Group Head of Strategy and Planning au QG du groupe à Londres, Président et CEO d'Imperial Tobacco Canada (BAT Canada) basée à Montréal et, jusqu'en 2019, Director of Strategy, Planning and Insights en charge de la transformation du groupe, basée à Londres.
- Elle est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2015.

2

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Alexandra SOTO
ADMINISTRATEUR



ÂGE

54

Née le 21 octobre 1968, à Rueil-Malmaison, France

NATIONALITÉ

Française

ADRESSE DE CONTACT

Lazard
50 Stratton Street
London W1J 8LL (Royaume-Uni)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

450

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Alexandra Soto est diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales (Paris).
- Elle a commencé sa carrière en 1990 à Londres, en tant que banquier d'affaires chez Morgan Stanley & Co International plc.
- En 1993, elle a été nommée banquier d'affaires (*Associate*) chez Lazard & Co Ltd, avant d'être promue associée en 2000.
- Au cours de sa carrière, elle a conseillé de grandes entreprises européennes.
- Elle a été membre du Conseil d'Administration de Lazard Frères Banque SA de 2010 à 2014.
- Elle est actuellement COO de Lazard Financial Advisory et Group Executive, Human Capital and Workplace Innovation de Lazard Group.
- Elle a également été directrice non-exécutive au sein du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de Bull SA de 2010 à 2014 et membre du Conseil de Surveillance de METRO AG de 2017 à 2022.
- Elle est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis le 30 juillet 2021.

Agnès TOURAINE
ADMINISTRATEUR



ÂGE

67

Née le 18 février 1955, à Neuilly-sur-Seine, France

NATIONALITÉ

Française

ADRESSE DE CONTACT

5, rue Budé
75004 Paris (France)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

1.150

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Agnès Touraine est diplômée en droit, de Sciences Po (Paris) et titulaire d'un MBA de la Columbia University.
- Elle est Présidente fondatrice d'Act III Consultants, un cabinet de conseil dédié aux transformations numériques.
- Auparavant, elle a été PDG de Vivendi Universal Publishing (jeux vidéo et Édition), après avoir passé dix ans au sein du groupe Lagardere et cinq ans chez McKinsey.
- Elle siège au Conseil d'Administration de Proximus (ex-Belgacom), Rexel et la SNCF.
- Elle a été précédemment Administrateur de Tarkett, Darty plc, Cable & Wireless plc et Neopost.
- Elle siège également au Conseil d'Administration de différentes organisations à but non lucratif telles que l'IDATE (Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe) et la French American Foundation. Elle a présidé l'Institut Français des Administrateurs (IFA) de 2014 à 2019.
- Elle est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2018.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Jacques VEYRAT
ADMINISTRATEUR



ÂGE

60

Né le 4 novembre 1962, à Chambéry, France

NATIONALITÉ

Française

ADRESSE DE CONTACT

Impala
4, rue Euler
75008 Paris (France)

NOMBRE D' ACTIONS GBL DÉTENUES AU 9 MARS 2023

700

ÉDUCATION & EXPÉRIENCE

- Jacques Veyrat est diplômé de l'École Polytechnique (Paris) et membre du Corps des Ponts et Chaussées.
- Il a commencé sa carrière au Ministère des Finances (Direction du Trésor) de 1989 à 1993, puis au cabinet du Ministre de l'Équipement de 1993 à 1995. Il a ensuite été nommé Directeur Général de Louis Dreyfus Armateurs.
- En 1998, il fonde Louis Dreyfus Communications qui deviendra Neuf Cegetel. De 2008 à 2011, il est Président du groupe Louis Dreyfus.
- En 2011, il crée Impala, société holding actionnaire de référence d'environ une vingtaine de sociétés déployant leurs activités notamment dans le secteur de l'énergie avec Direct Énergie et Neoen. Il est Administrateur d'Iliad et Fnac Darty.
- Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2021.

Nomination des Administrateurs

Les Administrateurs sont nommés sur la base des procédures et critères de sélection décrits dans la Charte au chapitre III, point A.2. (qui sont conformes aux dispositions du Code 2020), ainsi que dans la Politique de Diversité & d'Inclusion de la Société (voir page 144 du présent rapport annuel). Le Comité de Gouvernance et de Développement Durable est chargé du processus de sélection des Administrateurs.

Développement professionnel

Les nouveaux Administrateurs reçoivent toute information adéquate leur permettant de contribuer rapidement aux travaux du Conseil d'Administration. Si l'Administrateur est également appelé à siéger dans un Comité du Conseil d'Administration, l'information communiquée comprend une description des attributions de ce Comité, ainsi que toute autre information liée aux missions de ce Comité. De plus, le nouvel Administrateur a la possibilité de s'entretenir avec l'Administrateur-Délégué pour obtenir toute information utile ou requise dans l'exercice de ses fonctions. Une ou plusieurs réunions sont, le cas échéant, organisées avec le Directeur Général Adjoint, le Directeur Financier et la Secrétaire Générale pour assurer une formation adéquate du nouvel Administrateur.

Tout au long de leur mandat, les Administrateurs mettent à jour leurs compétences et développent leur connaissance de la Société en vue de remplir leur rôle, à la fois au sein du Conseil d'Administration et des Comités.

Mandats exercés par les Administrateurs au sein de sociétés cotées

Le tableau ci-dessous reprend les mandats exercés au 31 décembre 2022 par chacun des Administrateurs au sein de sociétés cotées, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour ce qui est du nombre de mandats, deux chiffres ont été retenus : tout d'abord, le nombre total de mandats exercés et ensuite, un nombre inférieur ou égal obtenu en regroupant tous les mandats exercés au sein d'un même groupe au titre de la représentation de celui-ci dans ses différentes participations.

Le caractère propre d'une société à portefeuille est de détenir des participations dont le suivi doit être assuré par les gestionnaires de la société. Dans ce contexte, les Administrateurs peuvent légitimement occuper plus de cinq mandats au titre d'activité professionnelle principale, ce qui explique que la Charte déroge à la disposition 5.5 du Code 2020.

	Nombre de mandats	Nom de la société cotée
Paul Desmarais, jr.	6/1	Power Corporation du Canada (CDN) Corporation Financière Power (CDN) Great-West Lifeco Inc (CDN) IGM Financial Inc (CDN) Groupe Bruxelles Lambert (B) SGS SA (CH)
Gérald Frère	1/1	Groupe Bruxelles Lambert (B)
Ian Gallienne	5/1	Groupe Bruxelles Lambert (B) adidas AG (D) Imerys (F) Pernod Ricard (F) SGS SA (CH)
Antoinette d'Aspremont Lynden	2/2	BNP Paribas Fortis (B) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Paul Desmarais III	1/1	Groupe Bruxelles Lambert (B)
Cedric Frère	1/1	Groupe Bruxelles Lambert (B)

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

	Nombre de mandats	Nom de la société cotée
Sékolène Gallienne - Frère	2/2	Christian Dior SE (F) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Claude Généreux	3/1	GreatWest Lifeco Inc (CDN) IGM Financial Inc (CDN) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Jocelyn Lefebvre	1/1	Groupe Bruxelles Lambert (B)
Marie Polet	1/1	Groupe Bruxelles Lambert (B)
Alexandra Soto	1/1	Groupe Bruxelles Lambert (B)
Agnès Touraine	3/3	Groupe Bruxelles Lambert (B) Proximus (B) Rexel (B)
Jacques Veyrat	3/3	Fnac Darty (F) Groupe Bruxelles Lambert (B) Illiad (F)

Liens familiaux entre les membres du Conseil d'Administration

- Gérald Frère est le beau-frère de Ian Gallienne, le père de Cedric Frère et le frère de Sékolène Gallienne - Frère.
- Ian Gallienne est l'époux de Sékolène Gallienne - Frère.
- Paul Desmarais, jr. est le père de Paul Desmarais III.

Expertise et expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration

Parmi les critères retenus pour la sélection des Administrateurs, figurent leur expertise et leur expérience en matière de gestion et de finance comme le prévoit la Politique de Diversité & d'Inclusion de GBL.

L'activité et les mandats exercés par les Administrateurs attestent de l'expertise et de l'expérience de chacun d'entre eux.

Absence de condamnation pour fraude et d'incrimination et/ou de sanction publique

Au cours des cinq dernières années, aucun des Administrateurs n'a été condamné pour un délit de fraude et aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre aucun des Administrateurs par des autorités statutaires ou réglementaires.

De même, au cours des cinq dernières années, aucun des Administrateurs n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Faillite, mise sous séquestre ou liquidation de sociétés concernant un Administrateur en qualité de dirigeant au cours des cinq dernières années

Aucun des Administrateurs n'a fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.

Conflits d'intérêts potentiels entre les membres du Conseil d'Administration

Les conflits d'intérêts potentiels théoriques suivants ont été identifiés :

- Gérald Frère, Cedric Frère et Sékolène Gallienne - Frère exercent différentes fonctions au sein du groupe Frère ;
- Paul Desmarais, jr., Paul Desmarais III, Claude Généreux et Jocelyn Lefebvre exercent différentes fonctions d'Administrateur au sein du groupe Power Corporation du Canada.

Arrangements ou accords conclus avec les principaux actionnaires

Il n'existe aucun arrangement ou accord entre la Société et les principaux actionnaires en vertu duquel les Administrateurs auraient été sélectionnés en tant que membres du Conseil d'Administration.

Restriction concernant la cession de la participation dans le capital de GBL

À la connaissance de la Société, il n'existe aucune restriction concernant la cession, par un Administrateur, des titres qu'il détient dans le capital de GBL, à l'exception de ce qui est stipulé pour les périodes d'interdiction et les périodes fermées et de ce que prévoit la politique de rémunération.

2.2.1.3 Délégation de la gestion journalière

Composition

Au 31 décembre 2022, la gestion journalière est assurée par Ian Gallienne, Administrateur-Délégué.

Compétences de l'Administrateur-Délégué

Ian Gallienne assure la gestion journalière du groupe. Il prépare les choix stratégiques, recherche et analyse les projets d'investissements, étudie les désinvestissements et examine les besoins de financement à moyen et à long terme de la Société. Il présente ses propositions au Conseil d'Administration pour délibération. L'Administrateur-Délégué rend compte au Conseil d'Administration de la marche des affaires de GBL, plus particulièrement de l'évolution des participations et de la gestion financière du groupe.

Évaluation de l'Administrateur-Délégué

Le Conseil évalue chaque année la performance de l'Administrateur-Délégué et la réalisation des objectifs stratégiques de la Société par rapport aux mesures et aux cibles convenues, après avis du Comité de Gouvernance et de Développement Durable. Par ailleurs, les Administrateurs non-exécutifs se réunissent annuellement, en l'absence de l'Administrateur-Délégué, en vue de se prononcer sur l'interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et l'Administrateur-Délégué.

La réunion relative à l'exercice 2022 s'est tenue le 3 novembre 2022 (pour plus de détails, voir « Efficacité et évaluation du Conseil » à la page 39 du présent rapport annuel).

2.2.1.4 Compétences et fonctionnement du Conseil d'Administration

Les compétences et le fonctionnement du Conseil d'Administration sont décrits dans la Charte au chapitre III, points A.4.1. et 4.2.

2.2.1.5 Réunions du Conseil tenues en 2022 et participation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2022 avec, pour l'ensemble des séances, un taux moyen pondéré de présence des Administrateurs de 93,59 %.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

Le taux individuel de présence des Administrateurs à ces réunions se présente comme suit :

Administrateurs	Taux de participation
Paul Desmarais, jr.	100,00 %
Gérald Frère	83,33 %
Ian Gallienne	100,00 %
Antoinette d'Aspremont Lynden	100,00 %
Paul Desmarais III	83,33 %
Cedric Frère	100,00 %
Ségolène Gallienne - Frère	83,33 %
Claude Généreux	66,67 %
Jocelyn Lefebvre	100,00 %
Marie Polet	100,00 %
Alexandra Soto	100,00 %
Agnès Touraine	100,00 %
Jacques Veyrat	100,00 %
TOTAL	93,59 %⁽¹⁾

(1) Taux de participation calculé sur la base de la présence pondérée de tous les membres durant l'exercice de leur mandat d'Administrateur

Le Conseil d'Administration consacre une part importante de son activité à l'élaboration des orientations stratégiques de la Société et notamment à l'examen des projets d'investissements et de désinvestissements.

Les réunions du Conseil d'Administration de mars et de juillet ont traditionnellement à leur ordre du jour l'arrêté des états financiers consolidés et des comptes sociaux au 31 décembre et au 30 juin. Celles de mai et de novembre se penchent quant à elles sur les résultats trimestriels. À chacune de ces réunions, les prévisions de résultats de fin d'année sont examinées ainsi que la situation de trésorerie et d'endettement et l'évolution boursière de GBL. Le portefeuille des participations figure en général à l'ordre du jour de toutes les réunions. Le Conseil revoit et approuve le cas échéant les recommandations des Comités.

Le Conseil du 10 mars 2022 a arrêté l'ordre du jour des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire. Celui du 6 avril 2022 a marqué accord sur les acquisitions Affidea et Sanoptis. Le Conseil du 29 juillet 2022 a approuvé le principe d'une émission d'obligations institutionnelles, celui du 3 novembre 2022 d'une émission d'obligations échangeables en actions Pernod Ricard.

2.2.1.6 Efficacité et évaluation du Conseil

Conformément à son règlement d'ordre intérieur (voir Charte, chapitre III, point A. 4.2.6.), le Conseil d'Administration évalue sa performance tous les trois ans sur la base d'un questionnaire individuel. Celui-ci couvre l'évaluation de la taille, la composition et la performance collective du Conseil d'Administration ainsi que la contribution effective de chaque Administrateur et l'interaction du Conseil d'Administration avec l'Administrateur-Délégué. Au-delà de cette procédure d'évaluation, les Administrateurs non-exécutifs se réunissent annuellement, en l'absence de l'Administrateur-Délégué, en vue de se prononcer sur l'interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et l'Administrateur-Délégué. Le champ d'application de cette évaluation s'étend au Comité d'Audit et au Comité de Gouvernance et de Développement Durable.

La première évaluation du Conseil d'Administration a été réalisée en 2007. La dernière procédure d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration et de l'interaction entre le Conseil et l'Administrateur-Délégué a eu lieu en 2022. Les résultats ont été communiqués au Conseil du 3 novembre 2022 et étaient satisfaisants. Une nouvelle évaluation aura lieu en 2025.

La réunion des Administrateurs non-exécutifs portant sur l'exercice 2022, en l'absence de l'Administrateur-Délégué, s'est tenue le 3 novembre 2022.

Les points suivants ont été abordés :

- la qualité de la relation entre l'Administrateur-Délégué et le Conseil d'Administration ;
- les informations fournies par l'Administrateur-Délégué ;
- l'évaluation par le Conseil d'Administration de l'Administrateur-Délégué ;
- la délimitation des tâches de l'Administrateur-Délégué et du Conseil d'Administration ;
- la possibilité pour les Administrateurs de rencontrer l'Administrateur-Délégué en dehors des séances du Conseil.

Chacun de ces points a été jugé satisfaisant.

Lors de l'expiration du mandat de chaque Administrateur, le Conseil d'Administration évalue sa participation aux réunions du Conseil ou aux Comités du Conseil, son engagement et son implication constructive dans les débats et les prises de décision, conformément à une procédure préétablie et transparente.

2.2.2 Comités du Conseil

Le Conseil d'Administration est assisté par le Comité de Gouvernance et de Développement Durable et le Comité d'Audit, lesquels exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Le règlement d'ordre intérieur de chacun de ces Comités est repris à l'Annexe 1 de la Charte.

2.2.2.1 Comité de Gouvernance et de Développement Durable

Composition

Au 31 décembre 2022, le Comité est composé de cinq membres et est présidé par Agnès Touraine, Administrateur indépendant. La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

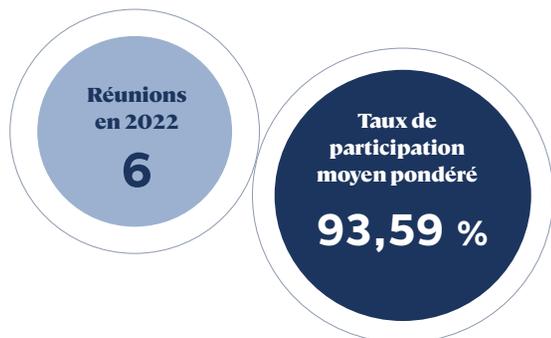
Membres du Comité de Gouvernance et de Développement Durable	Mandats en cours	Taux de participation
Claude Généreux	2020-2024	100,00 %
Marie Polet	2019-2023	75,00 %
Alexandra Soto	2021-2025	100,00 %
Agnès Touraine	2021-2025	100,00 %
Jacques Veyrat	2021-2025	75,00 %
TOTAL		90,00 %⁽¹⁾

(1) Taux de participation calculé sur la base de la présence pondérée de tous les membres durant l'exercice de leur mandat de membre du Comité

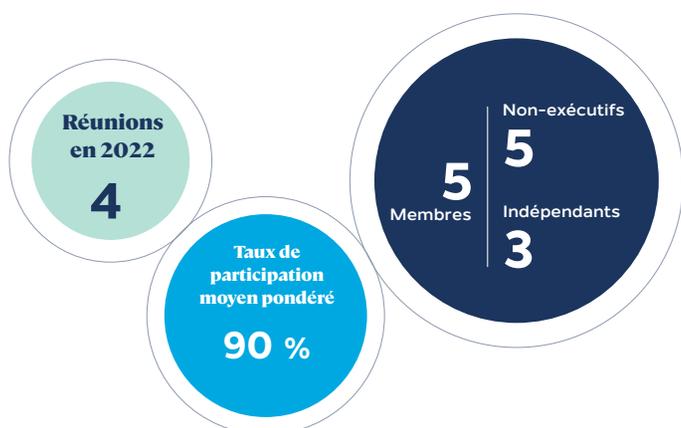
Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

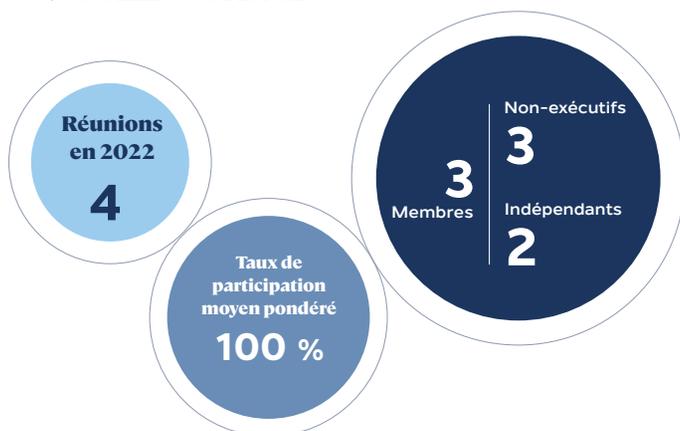
/ Conseil d'Administration



/ Comité de Gouvernance et de Développement Durable



/ Comité d'Audit



Sous réserve de sa nomination par l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, le Comité de Gouvernance et de Développement Durable sera composé, à compter du 4 mai 2023, de Jacques Veyrat en qualité de Président indépendant, Claude Généreux et Christian Van Thillo.

Tous les membres du Comité de Gouvernance et de Développement Durable sont des Administrateurs non-exécutifs et trois d'entre eux sont indépendants. Ils possèdent l'expertise nécessaire en matière de gouvernance et de politique de rémunération.

Fréquence et contenu des réunions

Le Comité de Gouvernance et de Développement Durable s'est réuni quatre fois en 2022. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le taux moyen pondéré de présence des Administrateurs, pour l'ensemble des réunions en 2022, s'élève à 90,00 %.

Le Comité de Gouvernance et de Développement Durable exerce notamment les responsabilités relevant du comité de rémunération visé à l'article 7:100 du Code des sociétés et des associations et les responsabilités relevant du comité de nomination au sens des dispositions 4.19 et suivantes du Code 2020.

Lors de ces réunions, le Comité s'est principalement concentré sur les sujets suivants :

- revue de la gouvernance de la Société et recommandations quant aux Comités du Conseil ;
- évolution de la composition du Conseil d'Administration et des Comités (en ce compris la sélection de deux nouveaux Administrateurs indépendants) ;
- proposition de plan d'options à attribuer en 2022 à l'Administrateur-Délégué et fixation des paramètres et conditions d'exercice ;
- établissement du projet de rapport de rémunération et examen des autres textes relatifs à la gouvernance d'entreprise concernant la nomination et la rémunération des dirigeants à publier dans le Rapport annuel 2021 ;
- rédaction du rapport de la Présidente du Comité de Gouvernance et de Développement Durable à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022 ;
- préparation et revue des résultats de l'évaluation (i) annuelle de l'interaction entre l'Administrateur-Délégué et les Administrateurs non-exécutifs et (ii) triennale du fonctionnement du Conseil et des Comités ;
- révision de la Charte pour tenir compte des évolutions de gouvernance ;
- suivi des questions relatives à l'ESG chez GBL (« GBL comme société »), en ce compris la diversité, la formation et la satisfaction des employés ;
- examen des engagements de GBL (en ce compris SBTi et CDP) sur les sujets ESG.

Il a également revu, en 2022, les principes gouvernant le fonctionnement du Conseil et des Comités. Il estime que la gouvernance de la Société répond aux réglementations en vigueur, au Code 2020 et aux meilleures pratiques tenant compte de la structure de l'actionnariat.

Gouvernance d'Entreprise

Conseil d'Administration et Comités

2.2.2.2 Comité d'Audit

Composition

Au 31 décembre 2022, le Comité d'Audit est composé de trois membres, dont deux sont indépendants au sens de l'article 7:87 du Code des sociétés et des associations et au sens du Code 2020. Il s'agit d'Antoinette d'Aspremont Lynden, Présidente indépendante du Comité, et Marie Polet. L'autre membre, à savoir Jocelyn Lefebvre, est un représentant de l'actionnaire de contrôle.

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Membres du Comité d'Audit	Mandats en cours	Taux de participation
Antoinette d'Aspremont Lynden	2019-2023	100,00 %
Jocelyn Lefebvre	2021-2025	100,00 %
Marie Polet	2019-2023	100,00 %
TOTAL		100,00 %⁽¹⁾

(1) Taux de participation calculé sur la base de la présence pondérée de tous les membres durant l'exercice de leur mandat de membre du Comité

Sous réserve de leur nomination par l'Assemblée Générale Ordinaire 2023, le Comité d'Audit sera composé, à compter du 4 mai 2023, de Agnès Touraine en qualité de Présidente indépendante, Claude Généreux, Mary Meaney et Alexandra Soto.

Tous les membres du Comité sont des Administrateurs non-exécutifs et sont compétents en matière de comptabilité et d'audit en raison de leurs formation ou fonctions. Par ailleurs, les membres disposent d'une compétence collective dans les domaines d'activité de la Société.

Fréquence et contenu des réunions

Le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises en 2022 avec, pour l'ensemble des séances, un taux de présence de 100,00 % de ses membres, comme indiqué dans le tableau repris ci-avant.

Le Directeur Général Adjoint, le Directeur Financier ainsi que le Commissaire de la Société ont assisté à toutes les réunions.

Lors de ces réunions, le Comité d'Audit a examiné l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et des états financiers consolidés de GBL et exercé ses responsabilités de suivi en matière de contrôle au sens le plus large du terme, notamment la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

En 2022, le Comité a notamment abordé les sujets suivants :

- examen des états financiers consolidés annuels et semestriels de la Société et des résultats consolidés trimestriels ;
- examen des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société ;
- examen des projets de communiqués de presse à publier, rapport annuel et rapport semestriel ;
- revue des prévisions à court et moyen terme ;
- analyse de la situation financière, revue boursière et suivi de la liberté d'investissement ;
- revue des traitements comptables et valorisations des participations ;
- revue des résultats des *impairment tests* réalisés sur les sociétés consolidées et mises en équivalence ;

- analyse et suivi des impacts comptables des investissements dans des actifs privés, notamment la valorisation des dettes sur actionnaires minoritaires ;
- analyse des impacts des exercices de *Purchase Price Allocation* sur les filiales consolidées ;
- suivi de l'évolution des activités de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, des méthodes de valorisation et de comptabilisation des investissements et des retours, revue des opérations sous-jacentes ;
- revue du traitement comptable des récupérations de retenues à la source ;
- suivi des activités de *yield enhancement* et notamment de la gestion des produits dérivés ;
- suivi des principaux litiges en cours ;
- revue des risques et évaluation par le Commissaire de l'efficacité opérationnelle des systèmes de contrôle interne ;
- examen et suivi de l'indépendance du Commissaire.

2.2.2.3 Digital Disruption Committee

Le Conseil d'Administration est assisté par un *Digital Disruption Committee* dans ses efforts de digitalisation.

Ce Comité, composé de l'Administrateur-Délégué et d'experts dans le domaine, a pour mission notamment d'échanger concernant la stratégie de la Société en matière digitale, d'accélérer l'intégration du digital au sein des activités d'investissement et de surveiller l'environnement digital (risques et opportunités, innovations).

Le Comité s'est réuni une fois en 2022.

2.2.2.4 Évaluation du fonctionnement et de la performance des Comités du Conseil d'Administration

En fonction de l'évolution et de l'efficacité de leurs travaux, les différents Comités peuvent, à tout moment, proposer des modifications de leur règlement d'ordre intérieur. La Charte ne prévoit, dès lors, pas de procédure périodique de révision des règlements des Comités.

Le fonctionnement et la performance de chacun des Comités sont mesurés et analysés à l'occasion de l'évaluation triennale des performances du Conseil d'Administration. Une partie de ce questionnaire individuel d'évaluation est réservée à cette fin aux membres des Comités respectifs.

L'interaction entre l'Administrateur-Délégué et les Administrateurs non-exécutifs est également évaluée au niveau du Comité d'Audit et du Comité de Gouvernance et de Développement Durable.

2.3 RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

2.3.1 Politique de rémunération

La présente politique de rémunération a été approuvée par l'Assemblée Générale Spéciale du 4 novembre 2021, avec effet au 1^{er} janvier 2022, à l'exception des aspects liés aux options d'achat sur actions qui sont entrés en vigueur à compter de ladite Assemblée.

2.3.1.1 Politique de rémunération de l'Administrateur-Délégué

Principes

La rémunération de l'Administrateur-Délégué est fixée par le Conseil d'Administration, après avis du Comité de Gouvernance et de Développement Durable, composé majoritairement d'Administrateurs indépendants (en ce compris la Présidente du Comité), ce qui contribue à prévenir les conflits d'intérêts relatifs à la politique de rémunération.

Les principes de rémunération de l'Administrateur-Délégué ont vocation à :

- contribuer à l'alignement durable entre les actionnaires et l'Administrateur-Délégué, en renforçant l'investissement en actions GBL et donc l'exposition à l'ensemble du portefeuille de GBL ;
- lier la rémunération à long terme de l'Administrateur-Délégué aux performances à long terme de la Société, en soumettant l'exercice des options à des conditions de performance financière ;
- veiller à la cohérence entre la rémunération de l'Administrateur-Délégué et la rémunération des équipes de GBL afin d'attirer, retenir et motiver les meilleurs talents dans un secteur d'activité qui repose sur la valeur des équipes et où la concurrence est forte.

Les évolutions apportées à la politique de rémunération traduisent la volonté de la Société de renforcer les équipes de GBL et d'attirer de nouveaux talents, aux profils plus internationaux, pour lui permettre de disposer des ressources nécessaires pour déployer sa nouvelle stratégie. Elles ont donc un objectif d'attraction, de motivation et de rétention du personnel de GBL, dont l'action contribue aux performances de la Société.

C'est dans cette perspective que la rémunération de l'Administrateur-Délégué a été revue afin qu'elle soit cohérente par rapport à la nouvelle politique de rémunération applicable aux équipes de GBL visée ci-dessus. De plus, la rémunération de l'Administrateur-Délégué a fait l'objet d'un exercice de *benchmark*⁽¹⁾ approfondi entrepris avec l'assistance d'un consultant externe spécialisé. Cette analyse a suivi un processus rigoureux qui inclut un examen des meilleures pratiques de place et des recommandations en matière de rémunération, permettant de mettre en place une politique de rémunération attractive et équilibrée.

La rémunération de l'Administrateur-Délégué est revue tous les trois ans. La prochaine échéance sera en 2024 afin de la mettre en ligne avec les pratiques de marché sur la base de *benchmark* et en dialogue avec l'Administrateur-Délégué.

Structure de la rémunération de l'Administrateur-Délégué

Rémunération

1. Fixe

Salaire de base

La rémunération annuelle fixe brute de l'Administrateur-Délégué s'élève à EUR 1.200.000.

Pension et autres avantages

L'Administrateur-Délégué bénéficie d'un plan de pension à contributions définies alimenté annuellement par GBL à raison de 21 % de sa rémunération annuelle fixe brute, ainsi que d'une couverture en cas d'invalidité et de décès, d'une assurance responsabilité dirigeants (D&O) et d'un véhicule de fonction.

2. Variable

Annuelle court terme

Le premier pilier de la rémunération variable est destiné à rétribuer la contribution à court terme de l'Administrateur-Délégué. Elle n'est en aucun cas garantie et son montant est déterminé en fonction de la réalisation effective d'objectifs précis et quantifiables, fixés annuellement par le Conseil d'Administration et relatifs à l'efficacité et la performance des équipes, au développement des collaborateurs ou au financement du groupe.

Le Conseil fixe un pourcentage de rémunération variable annuelle qui ne peut être attribué qu'en cas de prestations qui dépassent la réalisation des objectifs visés ci-avant. Ce pourcentage est de maximum 50 % de la rémunération annuelle fixe brute de référence (soit EUR 600.000).

Aux fins de déterminer la hauteur de la rémunération variable annuelle à octroyer, le cas échéant, le Conseil d'Administration - sur proposition du Comité de Gouvernance et de Développement Durable - évalue à la fin de chaque exercice les prestations de l'Administrateur-Délégué, au regard des objectifs fixés. Sur cette base, il décide de la rémunération variable annuelle à court terme qui sera également fonction de la situation spécifique de la Société et du marché en général. La rémunération variable annuelle sera, le cas échéant, payée par GBL à l'Administrateur-Délégué au premier semestre de l'année suivante.

Pluriannuelle

Le second pilier de la rémunération variable est destiné à renforcer l'alignement entre les intérêts de l'Administrateur-Délégué et ceux des actionnaires et incite l'Administrateur-Délégué à adopter une vue à long terme. La rémunération variable pluriannuelle est basée sur les objectifs précis et quantifiables, fixés annuellement par le Conseil d'Administration et qui sont liés à l'exécution du plan stratégique (en ce compris l'évolution du portefeuille) et la mise en place d'autres initiatives permettant la création de valeur.

Le Conseil fixe un pourcentage de rémunération variable triannuelle qui ne peut être attribué qu'en cas de prestations qui dépassent la réalisation des objectifs visés ci-avant. Ce pourcentage est de maximum 50 % par an de la rémunération annuelle fixe brute de référence (soit EUR 600.000).

Aux fins de déterminer la hauteur de la rémunération variable triannuelle à octroyer, le cas échéant, le Conseil d'Administration - sur proposition du Comité de Gouvernance et de Développement Durable - évalue, tous les trois ans et pour la première fois fin 2023, les prestations de l'Administrateur-Délégué, au regard des objectifs fixés sur la période de trois ans. Sur cette base, le Conseil fixe définitivement la rémunération variable triannuelle qui pourra également tenir compte de la situation spécifique de la Société et du marché en général.

La rémunération variable triannuelle sera, le cas échéant, payée par GBL à l'Administrateur-Délégué au premier semestre de l'année suivant la période considérée.

(1) Les sociétés retenues pour l'exercice de *benchmark* sont : 3i group, Ackermans & Van Haaren, Eurazeo, Exor, Peugeot Invest, Industrivarden AB, Investor AB, Kinnevik AB, Sofina et Wendel

Gouvernance d'Entreprise

Rémunération des mandataires sociaux

2

3. Options d'achat d'actions

L'Administrateur-Délégué bénéficie d'un plan annuel d'options d'achat d'actions portant sur une filiale de GBL, investie principalement en actions GBL et accessoirement en actions d'une société du portefeuille (la « Filiale »). Ces actions sont acquises par fonds propres et par financement (bancaire ou intra-groupe). La dette de cette Filiale est garantie par GBL. Les intérêts sont financés par les dividendes reçus.

Au moment de leur octroi, la valeur des options attribuées à l'Administrateur-Délégué représente au maximum 150 % de sa rémunération fixe annuelle brute et variable cible brute annualisée (150 % de EUR 2,4 millions, soit EUR 3,6 millions). Le Conseil a fixé, à compter de 2021, cette valeur à 120 %, soit une valeur totale des options de EUR 2,9 millions au moment de leur octroi.

L'Administrateur-Délégué reçoit des options portant sur deux catégories distinctes d'actions de la Filiale :

- des actions A : les options sont *vestées* (acquises) et exerçables à concurrence de 50 % à compter du 3^{ème} anniversaire de l'attribution et à concurrence du solde à compter du 4^{ème} anniversaire (sous réserve des dispositions relatives aux départs). Les options sur les actions A ont une durée de maximum 10 ans depuis leur émission ;
- des actions B : les options sont *vestées* (acquises) à concurrence de 50 % à compter du 3^{ème} anniversaire de l'attribution et à concurrence du solde à compter du 4^{ème} anniversaire (sous réserve des dispositions relatives aux départs). Les actions B donnent droit à un rendement en fonction d'une condition de performance (la « Condition de Performance »).

La Condition de Performance porte sur la comparaison du TSR cumulé VWAP 3 mois de GBL avec celui du STOXX Europe 50, sur la période considérée, dividendes réinvestis, exprimés en base annuelle (% / an) et arrondis à la 4^{ème} décimale de pourcent.

La « période considérée » est définie comme étant une période de 3 et 4 ans préalablement à la vérification de la Condition de Performance.

Le quantum du rendement sur les actions B qui pourront être acquises par l'Administrateur-Délégué lors de l'exercice des options est fonction du ratio entre le TSR VWAP 3 mois de GBL et le TSR du STOXX Europe 50 établi comme suit et de façon linéaire entre ces bornes :

< 1 %	0 % du rendement des actions B
=	10 % du rendement des actions B
> 1,25 %	40 % du rendement des actions B
> 2,5 %	70 % du rendement des actions B
> 3,75 %	100 % du rendement des actions B

La Condition de Performance sera vérifiée à la 3^{ème} et 4^{ème} date anniversaire par le Comité de Gouvernance et de Développement Durable. Si la Condition de Performance n'est pas remplie au plus tard à la date du 4^{ème} anniversaire, les options sur les actions B seront automatiquement annulées et la Société remboursera la charge fiscale supportée par l'Administrateur-Délégué lors de l'octroi des options sur les actions B.

Les options sur les actions B ont une durée de maximum 10 ans depuis leur émission.

4. Mandats d'Administrateur

L'Administrateur-Délégué perçoit directement les rémunérations attribuées au titre des mandats d'Administrateur qu'il détient au sein des sociétés du portefeuille.

5. Droits de recouvrement

Le Conseil d'Administration peut décider d'annuler, en tout ou partie, et/ou modifier les conditions des options octroyées à l'Administrateur-Délégué qui ne seraient pas encore exerçables, si ce dernier a, dans le cadre de ses fonctions au sein de la Société, causé un dommage hautement préjudiciable à cette dernière.

6. Contrat et indemnités de départ

Dans le cadre d'un contrat de services à durée indéterminée, l'Administrateur-Délégué peut se prévaloir, en cas de retrait de mandat non justifié pour motif grave, d'une indemnité représentant dix-huit mois de rémunération fixe annuelle brute.

7. Seuil minimum de détention d'actions GBL

L'Administrateur-Délégué doit détenir des actions GBL pour un montant équivalent à un an de sa rémunération fixe annuelle brute, étant précisé qu'il doit conserver ces actions au moins six mois après la fin de son contrat avec la Société s'il décidait de quitter volontairement le groupe.

La vérification de l'équivalence entre la valeur de la position en actions et la valeur de la rémunération concernée a lieu chaque année en mai.

8. Dérogation temporaire à la politique de rémunération

Dans des circonstances exceptionnelles, à évaluer au cas par cas, et uniquement si cela sert les intérêts et la pérennité à long terme de la Société, le Conseil d'Administration peut, sur avis motivé du Comité de Gouvernance et de Développement Durable, accorder certaines dérogations à la présente politique de rémunération. Dans ce cas, il convient de suivre la procédure prévue à la section 2.3.1.1. Toute dérogation autorisée sera expliquée dans le rapport de rémunération de l'exercice concerné.

Gouvernance d'Entreprise

Rémunération des mandataires sociaux

2.3.1.2 Politique de rémunération des Administrateurs non-exécutifs

Principes

La rémunération des Administrateurs non-exécutifs est fixée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, après avis du Comité de Gouvernance et de Développement Durable.

Elle est revue tous les trois ans afin de la mettre en ligne avec les pratiques de marché.

Structure de la rémunération des Administrateurs non-exécutifs

Les Administrateurs non-exécutifs reçoivent une rémunération fixe en espèces, des jetons de présence et une rémunération fixe en actions de la Société (suite à l'entrée en vigueur du Code 2020).

Ils ne bénéficient d'aucune rémunération variable. L'Administrateur-Délégué ne perçoit aucune rémunération pour son mandat d'Administrateur en tant que tel.

La rémunération des Administrateurs non-exécutifs est fixée de manière à attirer et retenir des membres de qualité à même de contribuer au développement de la Société.

La rémunération annuelle fixe en espèces des Administrateurs non-exécutifs est la suivante :

Suite à l'entrée en vigueur du Code 2020, les Administrateurs non-exécutifs reçoivent également une rémunération annuelle fixe en actions de la Société (350 actions). Les Administrateurs non-exécutifs doivent conserver ces actions au moins trois ans après chaque attribution. La structure de l'actionariat et la composition du Conseil d'Administration expliquent la durée de détention des actions ainsi octroyées aux Administrateurs non-exécutifs, laquelle déroge au Code 2020. De plus, comme stipulé dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise (chapitre III. A.2.), tout Administrateur non-exécutif doit à tout moment être propriétaire de 100 actions, au moins, de la Société.

Les Administrateurs non-exécutifs bénéficient d'une assurance responsabilité dirigeants (D&O) ainsi que d'une couverture contractuelle de la Société pour les mandats qu'ils exercent au sein des organes de gouvernance des sociétés du portefeuille de GBL.

En EUR	Par séance	Membre	Président
Conseil d'Administration	3.000	27.500	150.000
Comités spécialisés	3.000	12.500	12.500

2.3.2 Rapport de rémunération

Le présent rapport de rémunération sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023. Il porte sur l'exercice 2022. La rémunération relative à l'exercice 2022 est conforme à la politique de rémunération qui s'appliquait à cet exercice. Pour autant que de besoin, la politique de rémunération, qui figure à la section 2.3.1 ci-dessus, fait partie intégrante du présent rapport de rémunération.

2.3.2.1 Administrateur-Délégué

Les rémunérations versées à l'Administrateur-Délégué en 2022 sont indiquées ci-dessous.

Synthèse

Montants versés en 2022	
Statut	Indépendant ⁽¹⁾
Rémunération fixe (brute)	EUR 1.200.000 ⁽²⁾
Pension (de type contributions définies) et assurance décès	EUR 279.256
Autres avantages	
<i>Avantages en nature liés à l'utilisation d'une voiture de fonction, chauffeur, téléphone portable, ordinateur</i>	EUR 17.845
<i>Assurances (hospitalisation, soins de santé et invalidité)</i>	EUR 52.973

(1) Un travailleur indépendant exerce une activité professionnelle lucrative qui ne le lie pas à un employeur par un contrat de travail

(2) Hors émoluments perçus par l'Administrateur-Délégué au titre de ses mandats chez adidas, Imerys, Pernod Ricard et SGS pour un montant brut total de EUR 687.398

Gouvernance d'Entreprise

Rémunération des mandataires sociaux

Critères fixés pour la rémunération variable à court terme

Le Conseil d'Administration du 9 mars 2023 a fixé les critères à remplir et/ou maintenir pour la rémunération variable à court terme de l'Administrateur-Délégué comme suit :

	Rémunération variable annuelle		Rémunération variable pluriannuelle (échéance à 3 ans)	
Condition stratégique	35 %	20 % du capital déployés alloués à des actifs privés (à l'exception des rachats d'actions propres)	35 %	Décote de GBL sur la période 1 ^{er} juillet 2024 – 31 décembre 2024 inférieure à la décote GBL sur la période 1 ^{er} juillet 2021 – 31 décembre 2021
Condition financière	35 %	Ratio Loan To Value inférieur à 10 % au travers du cycle (tel que visé en page 187 du présent rapport annuel)	35 %	Credit rating de GBL pas inférieur à BBB et Baa2
Condition ESG	20 %	Sondage de satisfaction des employés de GBL supérieur à 67 %, avec une participation de 55 % min	10 %	40 % du portefeuille avec des objectifs climatiques 1,5°C validés par l'initiative <i>Science Based Targets</i>
	10 %	Rétention des équipes	10 %	Roadshows gouvernance
			10 %	Mise en œuvre d'une politique ambitieuse de diversité

Sur cette base, le Conseil d'Administration du 9 mars 2023, sur recommandation du Comité de Gouvernance et de Développement Durable, a constaté que les conditions fixées pour la rémunération variable annuelle portant sur l'exercice 2022 étaient remplies comme suit :

	Réalisation en 2022	Justification
Condition stratégique	100 %	GBL a investi EUR 2,467 milliards en 2022 (à l'exception des rachats d'actions propres), dont EUR 1,831 milliard dans des actifs privés, soit 74 %
Condition financière	100 %	Le ratio de Loan To Value moyen sur l'exercice 2022 s'élève à 9,7 %
Condition ESG Satisfaction des employés	100 %	Le taux moyen de participation aux sondages indépendants était de 54 % en 2022, avec un niveau de satisfaction de 70 %
Condition ESG Renforcement des équipes	100 %	En 2021, l'équipe suivant le portefeuille de GBL comportait 12 membres. En 2022, cette équipe en comprenait 16 avec l'arrivée notamment de trois <i>Investment Partners</i>

Un montant (brut) de EUR 600.000 sera donc payé à l'Administrateur-Délégué au titre de sa rémunération variable annuelle 2022 au cours du deuxième trimestre 2023.

Gouvernance d'Entreprise

Rémunération des mandataires sociaux

Seuil minimum de détention d'actions GBL

Au 31 décembre 2022, Ian Gallienne détenait 30.000 actions GBL, ce qui représente 186 % d'un an de rémunération fixe brute (EUR 1.200.000).

Options d'achat d'actions

Options d'achat d'actions exercées en 2022

L'Administrateur-Délégué n'a exercé aucune option d'achat sur actions en 2022, les conditions d'exercice n'étant pas remplies.

Aucune option détenue par l'Administrateur-Délégué n'a, par ailleurs, expiré au cours de l'exercice 2022.

Options d'achat d'actions attribuées en 2022

Conformément à la politique de rémunération visée à la section 2.3.1.1. ci-dessus, l'Administrateur-Délégué a reçu les options d'achat sur actions suivantes :

MAI 2022	
Nombre d'options attribuées	337.500
Valeur totale des options lors de leur octroi	EUR 2,9 millions
Décision	Conseil d'Administration du 10 mars 2022 Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022
Caractéristique des options	Options d'achat d'actions d'une filiale de GBL
Prix d'exercice	EUR 10
Date du vesting	50 % le 9 mai 2025 – 50 % le 9 mai 2026
Date d'échéance	9 mai 2032 (durée du plan : 10 ans)
Condition de performance	Les options sur actions B sont exerçables si la Condition de Performance (telle que décrite dans la politique de rémunération visée à la section 2.3.1.1 ci-avant) est remplie

Synthèse des options d'achat d'actions détenues par l'Administrateur-Délégué

	Nombre d'options détenues par l'Administrateur-Délégué	Période d'exercice ou de cession
2017	77.400	du 08/05/2020 au 07/05/2027 (inclus) ⁽¹⁾
2018	77.400	du 07/05/2021 au 06/05/2028 (inclus) ⁽¹⁾
2019	86.400	du 10/05/2022 au 09/05/2029 (inclus) ⁽¹⁾
2020	86.400	du 12/06/2023 au 11/06/2030 (inclus) ⁽¹⁾
2020	86.400	du 15/12/2023 au 14/12/2030 (inclus)
2021	337.500	50 % du 22/11/2024 au 21/11/2031 (inclus) 50 % du 22/11/2025 au 21/11/2031 (inclus)
2022	337.500	50 % du 09/05/2025 au 08/05/2032 (inclus) 50 % du 09/05/2026 au 08/05/2032 (inclus)

(1) La condition de performance sera testée mensuellement à compter de 2023

Gouvernance d'Entreprise

Rémunération des mandataires sociaux

2.3.2.2 Administrateurs non-exécutifs

Rémunération et jetons de présence

En 2022, une somme globale de EUR 896.000 a été répartie entre les Administrateurs non-exécutifs comme suit :

En EUR	Membre du Conseil	Membre du Comité d'Audit	Membre du Comité de Gouvernance et de Développement Durable	Total GBL	Autres ⁽¹⁾	Total
Antoinette d'Aspremont Lynden	45.500	37.000 ⁽²⁾	-	82.500	-	82.500
Paul Desmarais, jr.	195.500 ⁽³⁾	-	-	195.500	188.351 ⁽⁴⁾	383.851
Paul Desmarais III	42.500	-	-	42.500	44.861 ⁽⁵⁾	87.361
Gérald Frère	42.500	-	-	42.500	2.730 ⁽⁶⁾	45.230
Cedric Frère	45.500	-	-	45.500	-	45.500
Ségolène Gallienne - Frère	42.500	-	-	42.500	-	42.500
Claude Généreux	39.500	-	24.500	64.000	-	64.000
Jocelyn Lefebvre	45.500	24.500	-	70.000	-	70.000
Marie Polet	45.500	24.500	21.500	91.500	-	91.500
Alexandra Soto	45.500	-	24.500	70.000	-	70.000
Agnès Touraine	45.500	-	37.000 ⁽²⁾	82.500	-	82.500
Jacques Veyrat	45.500	-	21.500	67.000	-	67.000
TOTAL	681.000	86.000	129.000	896.000	235.942	1.131.942

(1) Autres rémunérations en espèces ou en nature attachées aux mandats exercés au sein du groupe
 (2) Président d'un Comité (deux fois les émoluments fixes d'un Membre)
 (3) Président du Conseil (EUR 150.000)

(4) Émoluments perçus par l'Administrateur au titre de son mandat chez SGS
 (5) Émoluments perçus par l'Administrateur au titre de son mandat chez Imerys
 (6) Assurance soins de santé

Actions GBL

Le 19 mai 2022, chaque Administrateur non-exécutif s'est vu attribuer 350 actions GBL (EUR 85,80 par action - cours de clôture au 17 mai 2022), conformément à la politique de rémunération visée à la section 2.3.1.2 ci-avant.

Autres

Aucune convention de prêt avec la Société ou avec l'une de ses filiales n'a été conclue par un Administrateur non-exécutif.

Par ailleurs, aucun Administrateur n'a droit à une indemnité en cas de cessation de ses fonctions.

Pour les Administrateurs non-exécutifs, le critère retenu est la rémunération moyenne totale par Administrateur.

La rémunération retenue pour l'Administrateur-Délégué et les salariés correspond au total de la rémunération brute fixe et variable attribuée au titre de l'exercice, à l'exclusion des options attribuées au cours de l'exercice.

Enfin, le critère de performance est la comparaison entre (i) le TSR de GBL et (ii) le TSR du STOXX Europe 50, dans les deux cas, sur une période de 5 ans, dividendes réinvestis, annualisés et calculés le 31 décembre de chaque année.

2.3.2.3 Ratios de rémunération

Cette présentation est réalisée dans un souci de mise en conformité avec les nouvelles exigences de transparence en matière de rémunération des dirigeants. Elle pourra évoluer en fonction d'éventuelles précisions et positions officielles ultérieures à l'attention des émetteurs.

Évolution de la rémunération et des performances de la Société

Le tableau ci-après mentionne l'évolution annuelle, au cours des cinq derniers exercices, des performances de la Société, de la rémunération des Administrateurs non-exécutifs et de l'Administrateur-Délégué ainsi que de la rémunération médiane sur une base équivalent temps plein des salariés de la Société. La référence à la médiane plutôt qu'à la moyenne a été retenue cette année afin d'offrir une base de comparaison pertinente sur la durée.

Le périmètre retenu inclut Groupe Bruxelles Lambert, société cotée, et ses filiales à 100 %, à l'exception donc des autres filiales de la Société qui ne sont pas intégrées dans la politique salariale du groupe.

	2018	2019	2020	2021	2022
TSR 5 ans GBL	6,34 %	9,61 %	4,67 %	7,89 %	-0,35 %
TSR 5 ans STOXX Europe 50	2,98 %	6,72 %	4,04 %	8,78 %	6,53 %
Ratio de performance	3,36 %	2,89 %	0,63 %	-0,89 %	-6,87 %

	2018	2019	2020	2021	2022
Administrateurs non-exécutifs	6,07 %	-11,33 %	6,72 %	-6,78 %	-15,65 %
Administrateur-Délégué	0,32 %	-9,44 %	4,58 %	0,01 %	12,12 %
Salariés	10,00 %	2,00 %	-3,00 %	7,00 %	12,00 %
Ratio de performance	3,98 %	2,89 %	0,63 %	-0,89 %	-6,87 %

Ratio entre la rémunération la plus haute et la rémunération la plus basse

En 2022, le ratio entre la rémunération la plus basse (exprimée sur une base équivalent temps plein des salariés) et celle de l'Administrateur-Délégué s'établit à 1/31,05. Le champ d'application est le même que celui repris pour le ratio ci-avant.

Gouvernance d'Entreprise

Politique en matière de conflits d'intérêts et politique relative aux transactions sur les titres GBL

2.4 POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS ET POLITIQUE RELATIVE AUX TRANSACTIONS SUR LES TITRES GBL

2.4.1 Politique en matière de conflits d'intérêts

La Charte décrit, dans son chapitre III, point A. 4.2.2., la politique relative aux transactions ou autres relations contractuelles éventuelles entre la Société, en ce compris les sociétés liées, et les Administrateurs lorsque ces transactions ou autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par des dispositions légales en matière de conflits d'intérêts. Elle prévoit également l'application des procédures particulières prévues par les articles 7:96 et 7:97 du Code des sociétés et des associations.

Une situation de conflit d'intérêts visée par l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations s'est présentée lors d'une réunion du Conseil d'Administration en 2022 et a donc été traitée selon la procédure prévue par cet article. Comme il ressort de l'extrait repris ci-après, certains Administrateurs, qui n'étaient pourtant pas visés par la procédure légale de conflits d'intérêts, se sont abstenus en application de la politique décrite dans la Charte.

Le Commissaire a été informé de cette situation et l'extrait du procès-verbal relatif à cette résolution est repris intégralement ci-dessous :

2.4.1.1 Conseil d'Administration du 9 mars 2022

«...Plan d'intéressement à long terme 2022 pour le CEO

Cette décision nécessite l'application de la procédure prévue par l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations. Ian Gallienne quitte la séance puisqu'il existe dans son chef un conflit d'intérêts. L'équipe de Management sort également.

Gérald Frère, Cedric Frère, Ségolène Gallienne - Frère et Alexandra Soto déclarent ne pas vouloir prendre part au vote pour des raisons de déontologie professionnelle en raison de leurs liens avec Ian Gallienne. Ils quittent la séance.

Il est proposé d'octroyer au CEO, en 2022, un plan d'intéressement à long terme 2022 similaire au plan qui lui a été attribué en novembre 2021 suite à l'approbation de l'Assemblée Générale, soit des options d'achat d'actions portant sur une filiale de GBL, investie principalement en actions GBL et accessoirement en actions d'une société du portefeuille. Le CEO recevrait des options portant sur deux catégories d'actions : (i) des actions A pour lesquelles les options sont vestées et exerçables à concurrence de 50 % à compter du 3^{ème} anniversaire de l'attribution et à concurrence du solde à compter du 4^{ème} anniversaire et (ii) des actions B pour lesquelles les options sont vestées à concurrence de 50 % à compter du 3^{ème} anniversaire de l'attribution et à concurrence du solde à compter du 4^{ème} anniversaire. Les actions B donnent droit à un rendement en fonction d'une condition de performance qui porte sur la comparaison du TSR cumulé VWAP 3 mois de GBL avec celui du STOXX Europe 50.

Au moment de leur octroi, la valeur des options attribuées à Ian Gallienne représente 120 % de sa rémunération annuelle fixe brute et variable cible brute annualisée (soit environ EUR 2,9 millions).

Le Conseil d'Administration approuve le plan d'intéressement à long terme 2022 du CEO et souligne que les conséquences qui en découlent (notamment patrimoniales) sont dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires.

Il approuve également les modalités du plan d'options 2022 pour le personnel (avec une « exposition » potentielle pouvant aller (CEO compris) jusqu'à EUR 126 millions si celui-ci est entièrement accepté). Comme pour le CEO, le plan pour le personnel prendrait la forme d'un plan d'options sur actions existantes d'une filiale de GBL qui détiendrait principalement des actions GBL à financer par fonds propres et par financement intragroupe, garanti par GBL au taux du marché. La valeur réelle des actions (actions A et B) sur lesquelles portent les options est fixée à EUR 10.

Dans le cadre de la garantie à octroyer par GBL, le Conseil est invité à prendre connaissance du rapport à établir conformément à l'article 7:227 du Code des sociétés et des associations et à autoriser le CEO et la Secrétaire Générale, avec faculté de substitution, à mettre en œuvre le plan d'intéressement et notamment à :

- constituer la filiale (FINPAR VIII) de GBL ;
- organiser la gestion du plan d'options, en ce compris la liquidité des options ;
- remplir et exécuter dans ce cadre au nom de GBL toutes autres formalités requises par le plan d'intéressement.

La garantie à octroyer par GBL pour le crédit d'un montant maximum de EUR 106 millions sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022.»

2.4.2 Politique relative aux transactions sur les titres GBL

Les règles relatives aux transactions sur titres GBL sont reprises dans le « Dealing Code » qui figure à l'Annexe 2 de la Charte. Le Dealing Code détermine la politique interne de la Société en matière de prévention d'abus de marché. Plus précisément, il établit les règles afin d'éviter que des informations privilégiées ne soient utilisées de manière illégale par les Administrateurs et les membres du personnel de la Société et du groupe GBL. Aux termes de ces règles, il définit les fenêtres pendant lesquelles il est interdit à ces personnes d'acquiescer ou de céder, ou de tenter d'acquiescer ou de céder, pour leur propre compte ou pour le compte de tiers, tant de manière directe qu'indirecte, des titres GBL (« périodes fermées »).

Un calendrier des périodes fermées, telles que définies dans la Charte, est transmis à l'Administrateur-Délégué, aux autres Administrateurs et aux membres du personnel.

En outre, les Administrateurs et les autres initiés potentiels, dont le nom figure sur une liste conservée au sein de la Société, informent la Secrétaire Générale avant d'effectuer toute opération sur titres GBL.

Enfin, les Administrateurs de GBL, ainsi que les personnes ayant un lien étroit avec eux, ont l'obligation légale de notifier à l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) les opérations sur titres GBL réalisées pour leur compte propre.

La Secrétaire Générale veille notamment à ce que les mesures légales en matière d'abus de marché et les mesures prescrites par la Charte soient appliquées. Elle est à la disposition des membres du Conseil d'Administration et du personnel pour tout renseignement utile à ce sujet.

Gouvernance d'Entreprise

Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022

2.5 LISTE DES AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2018 À 2022 ⁽¹⁾

Paul Desmarais, jr.

Président du Conseil d'Administration

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Administrateur et Président du Conseil de Power Corporation du Canada (CDN), Corporation Financière Power (CDN) et Pargesa SA (CH).
- Président du Conseil et Administrateur de Belvoir Canada Inc (CDN).
- Président du Conseil, Trésorier et Administrateur de Belvoir Investments Corporation (CDN).
- Président, Secrétaire/Trésorier et Administrateur de Pet Care Holdings ULC (CDN).
- Président et Administrateur de Desmarais Realty Corporation (CDN).
- Président du Conseil et Administrateur de The Memphrémagog Golf Club Inc (CDN).
- Vice-Président Exécutif et Administrateur de 2790343 Canada Inc (CDN), Cimetièrre Laforest (CDN), Laforest Trustee Corporation (CDN) et Palso Investments Inc (CDN).
- Administrateur, Vice-Président Exécutif de Sanpalo Investments Corporation (CDN).
- Administrateur de SGS SA (CH), AppDirect Inc (USA), Lakefield Acquisition Corporation (USA), 9058-3105 Québec Inc (CDN), Desmarais Interiors Inc (CDN), Putnam Investments LLC (USA), The Canada Life Assurance Company (CDN), Empower Retirement LLC (USA), The Canada Life Insurance Company of Canada (CDN), Great-West Lifeco Inc (CDN), Empower Annuity Insurance Company of America (anciennement Great-West Life & Annuity Insurance Company) (USA) et Empower Life & Annuity Insurance Company of New York (anciennement Great-West Life & Annuity Insurance of New York) (USA).
- Administrateur et Vice-Président de Parjointco SA (B).
- Administrateur et Membre du Comité de Gouvernance et des Candidatures d'IGM Financial Inc (CDN), Investors Group Inc (« IG Wealth Management ») (CDN) et Mackenzie Inc (CDN).
- Vice-Président Exécutif et Administrateur de Paul G. Desmarais Foundation (CDN).
- Administrateur et Membre Exécutif du Comité d'Investissements et du Comité de Gouvernance et des mises en candidatures de Great-West Life & Annuity Insurance Company (USA).
- Président du Comité Consultatif de Sagard Private Equity Partners (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Membre du Conseil de Surveillance de Power Financial Europe SA (B) (jusqu'en 2021) et Parjointco SA (jusqu'au 21 décembre 2021).
- Membre du Comité Exécutif et du Comité de Ressources Humaines de Putnam Investments LLC (USA) (jusqu'en 2021).

- Membre du Comité des Ressources Humaines d'IGM Financial Inc (CDN) (jusqu'en 2021), Investors Group Inc (« IG Wealth Management ») (CDN) (jusqu'en 2021), Mackenzie Inc (CDN) (jusqu'en 2021) et Empower Retirement LLC (USA) (jusqu'en 2021).
- Membre du Comité des Ressources Humaines et du Comité de Gestion des Risques de The Canada Life Assurance Company (CDN) (jusqu'en 2021).
- Co-Président et Administrateur de Louisefam Holding Corporation (CDN) et Sophiefam Holding Corporation (CDN) (compagnies dissoutes en 2021).
- Co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (CDN) (jusqu'en 2020).
- Co-Président Exécutif du Conseil de la Corporation Financière Power (CDN) (jusqu'en 2020).
- Administrateur et Président du Conseil de 171263 Canada Inc (CDN) (jusqu'en 2020) et Power Corporation International (CDN) (jusqu'en 2020).
- Président du Conseil et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 20 novembre 2020).
- Vice-Président et Administrateur de 2945355 Canada Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2019) et Anspolo Investments Corporation (CDN) (jusqu'en février 2020).
- Administrateur de 152245 Canada Inc (CDN) (jusqu'en 2020), Power Communications Inc (CDN) (jusqu'au 26 juin 2020), Canada Life Financial Corporation (CDN) (jusqu'en décembre 2019), The GreatWest Life Assurance Company (CDN) (jusqu'en janvier 2020), London Life Insurance Company (CDN) (jusqu'en janvier 2020), London Insurance Group Inc (CDN) (jusqu'en janvier 2020) et Empower Holdings Inc (USA) (anciennement GWL&A Financial Inc) (jusqu'au 28 juin 2020).
- Administrateur et Président Délégué du Conseil de La Presse Ltée (CDN) (jusqu'en juillet 2018), Gesca Ltée (CDN) (jusqu'en juillet 2018) et Square Victoria Communications Group Inc (CDN) (jusqu'en 2018).
- Administrateur et Membre du Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance de LafargeHolcim (CH) (jusqu'en 2020).
- Vice-Président de 159964 Canada Inc (CDN) (jusqu'en 2018).

Gérald Frère

Vice-Président du Conseil d'Administration

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Président du Raad van Bestuur de Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL) et Stichting Administratiekantoor Bierlaire (NL).
- Président du Conseil d'Administration de Domaines Frère-Bourgeois SA (B), Frère-Bourgeois Holding SA (B) et Financière de la Sambre SA (B).
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué de GFO SRL (B).
- Administrateur de Haras de la Bierlaire SA (B) et Parjointco SA (B).

(1) Autres que les mandats exercés dans les filiales détenues à 100 % par GBL

Gouvernance d'Entreprise

Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Membre du Conseil de Surveillance de Parjointco SA (B) (jusqu'au 21 décembre 2021).
- Administrateur de Fondation Charles-Albert Frère FUP (B) (jusqu'au 11 mars 2019), Corporation Financière Power (CDN) (jusqu'au 28 février 2020) et Eagle Capital SA (B) (du 26 janvier 2021 au 30 juin 2021).
- Président du Conseil d'Administration de Frère-Bourgeois SA (B) (jusqu'au 20 avril 2021).
- Premier Vice-Président du Conseil d'Administration de Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 20 novembre 2020).
- Vice-Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 31 décembre 2018), Financière de la Sambre SA (B) (jusqu'au 25 janvier 2018) et Frère-Bourgeois SA (B) (jusqu'au 25 janvier 2018).
- Régent et Membre de la Commission du Budget de la Banque Nationale de Belgique SA (B) (jusqu'au 22 mai 2018).
- Membre du Raad van Bestuur de Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL) (jusqu'à fin février 2019).
- Membre du Comité de Rémunération de Corporation Financière Power (CDN) (jusqu'au 28 février 2020).

Ian Gallienne

Administrateur-Délégué

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Président de Webhelp (F).
- Vice-Président d'adidas AG (D).
- Administrateur d'Imerys (F), Pernod Ricard (F), SGS SA (CH), Compagnie Nationale à Portefeuille SA (B), Financière de la Sambre SA (B), Carpar SA (B) et Société Civile du Château Cheval Blanc (F).
- Membre du Comité Stratégique de Pernod Ricard (F).
- Membre du General Committee d'adidas AG (D).
- Membre du Comité des Rémunérations de Pernod Ricard (F).
- Membre du Comité de Rémunération et du Comité de Nomination de SGS SA (CH).
- Président du Comité Stratégique et Membre du Comité des Nominations et du Comité des Rémunérations d'Imerys (F).
- Gérant de SCI Serena 2017 (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Administrateur de Frère-Bourgeois (B) (jusqu'en 2021).

Antoinette d'Aspremont Lynden

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Administrateur de BNP Paribas Fortis (B), Donation Royale (B), La Trapperie SA (B) et Gestra SRL (B).
- Présidente du Comité de Gouvernance et de Nomination et du Comité des Rémunérations de BNP Paribas Fortis (B).
- Présidente du Comité ad hoc « Art. 72 de la loi bancaire » de BNP Paribas Fortis (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Membre du Comité d'Audit de BNP Paribas Fortis (B) (jusqu'en juillet 2019).
- Membre du Comité des Risques de BNP Paribas Fortis (B) (jusqu'en juillet 2019).
- Présidente du Comité d'Audit de BNP Paribas Fortis (B) (jusqu'en décembre 2022).
- Membre du Comité de Rémunération de BNP Paribas Fortis (B) (jusqu'en décembre 2022).

Paul Desmarais III

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Premier Vice-Président de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur et Secrétaire de Power Corporation of Canada Inc (CDN).
- Président du Conseil d'Administration et CEO de Sagard Holdings Manager GP Inc (CDN), Sagard Credit Partners GP Inc (CDN), Sagard Healthcare Royalty Partners GP LLC (Îles Caimans), Sagard Credit Partners II GP Inc (CDN), Sagard Holdings Manager (US) LLC (USA), Sagard Senior Lending Partners Holdings LLC (USA), Sagard Senior Lending Partners Holdings-U LLC (USA), Sagard Senior Lending Partners-U GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Offshore GP LLC (USA), Sagard Senior Lending Partners Offshore-U GP LLC (USA), Sagard Senior Lending Partners Carried Interest GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Holdings GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Offshore Carried Interest GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Holdings-U GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Offshore GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Offshore-U GP Inc (CDN), Sagard Senior Lending Partners Offshore Carried Interest LLC (USA) et Sagard Senior Lending Partners Offshore Carried Interest-U LLC (USA).
- Administrateur et Président Exécutif du Conseil d'Administration de Sagard Holdings Participation Inc (CDN), Portag3 Ventures GP Inc (CDN), Portag3 Ventures Participation Inc (CDN), Portag3 Ventures II GP Inc (CDN), Portag3 Ventures II Affiliates GP Inc (CDN), Diagram Ventures GP Inc (CDN), Diagram Ventures II GP Inc (CDN), Spadina GP Inc (CDN), Mowat GP Inc (CDN) et Portage Ventures III GP Inc (CDN).
- Président Exécutif du Conseil d'Administration de Sagard PE Canada GP Inc (CDN) et Portage Capital Solutions GP Inc (CDN).

Gouvernance d'Entreprise

Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022

- Administrateur, Président du Conseil d'Administration et CEO de Sagard Holdings Inc (CDN), Sagard Capital Partners Management Corp (USA), Sagard Capital Partners GP Inc (USA), 1069759 B.C. Unlimited Liability Company (CDN), Sagard Credit Partners Carried Interest GP Inc (CDN), Sagard Holdings Management Inc (CDN), Sagard Capital Partners Service Corp (USA), Sagard USRE Inc (USA) et Sagard USPF Inc (USA).
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Dialogue Health Technologies Inc (CDN), Wealthsimple Financial Corp Inc (CDN), Diagram Opportunity GP Inc (CDN) et Diagram Ventures III GP Inc (CDN).
- Administrateur, Président et CEO de Springboard III GP Inc (CDN) et 9194649 Canada Inc (CDN).
- Administrateur et CEO de Sagard Holdings Manager (Canada) Inc (CDN).
- Administrateur de Portag3 Ventures Participation ULC (CDN), Portag3 Ventures II International Investments Inc (CDN), Sagard SAS (F), Nesto Inc (CDN), Outremont Technologies Inc (CDN), EverWest Holdings Inc (USA), Sagard UK Management Ltd (UK) et Portage Fintech Acquisition Corporation (Cayman).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- CEO de Sagard Holdings Assets GP Inc (CDN) (jusqu'en août 2022).
- Président du Conseil d'Administration de Grayhawk Investment Strategies Inc (CDN) (jusqu'en juillet 2020).
- Président Exécutif du Conseil d'Administration de Sagard Holdings Manager GP Inc (CDN) (jusqu'en juin 2019), Sagard Credit Partners GP Inc (CDN) (jusqu'en septembre 2019), Sagard Capital Partners GP Inc (USA) (jusqu'en octobre 2018), Sagard Credit Partners Carried Interest GP Inc (CDN) (jusqu'en juin 2019), Portag3 Ventures II International Investments Inc (CDN) (jusqu'en juin 2018) et Portag3 Ventures Participation ULC (jusqu'en juin 2018).
- Président du Comité des Nominations et des Rémunérations d'Imerys (F) (jusqu'en 2020).
- Vice-Président Senior de Power Financial Corporation (CDN) (jusqu'en mars 2020).
- Vice-Président du Conseil d'Administration d'Imerys (F) (jusqu'en mai 2020).
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Peak Achievement Athletics Inc (CDN) (jusqu'en mai 2020), 10094439 Canada Inc (CDN) (jusqu'en mai 2020), 10094455 Canada Inc (CDN) (jusqu'en mai 2020), Sagard Holdings Participation Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2019) et Diagram Corporation (CDN) (jusqu'en mai 2018).
- Administrateur, Président et CEO de 7973594 Canada Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2020) et Springboard 2021 GP Inc (CDN) (jusqu'en juillet 2021).
- Président du Conseil d'Administration et CEO de Sagard Holdings ULC (CDN) (jusqu'en avril 2020).
- Administrateur de Canada Life Financial Corporation (CDN) (jusqu'en novembre 2019), London Life Insurance Company (CDN) (jusqu'en novembre 2019), Mackenzie Inc (CDN) (jusqu'en mai 2019), The Canada Life Insurance Company of Canada (CDN) (jusqu'en novembre 2019), The Canada Life Assurance Company (CDN) (jusqu'en novembre 2019), Investors Group Inc (CDN) (jusqu'en mai 2019), The Great-West Life Assurance Company (CDN) (jusqu'en novembre 2019), Personal Capital Corporation (CDN) (jusqu'en septembre 2020), WealthSimple Inc (CDN) (jusqu'en juillet 2019), IntegraMed America Inc (USA) (jusqu'en août 2019), IntegraMed Fertility Holding, LLC (USA) (jusqu'en août 2019), IntegraMed Holding Corp (USA) (jusqu'en août 2019),

- IntegraMed Fertility Management Incentive Plan LLC (USA) (jusqu'en août 2019), Alan SA (F) (jusqu'en mars 2018), Integrate.ai Inc (CDN) (jusqu'en janvier 2020), 9808655 Canada Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2019), 9958363 Canada Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2019), Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 20 novembre 2020), Koho Financial Inc (CDN) (jusqu'en janvier 2022), Imerys (F) (jusqu'au 10 mai 2022), Grayhawk Investment Strategies (CDN) (jusqu'en juin 2022), Grayhawk Wealth Holdings Inc (CDN) (jusqu'en octobre 2022) et 4190297 Canada Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2022).
- Administrateur, Président Exécutif du Conseil d'Administration de PFC Ventures Inc (CDN) (jusqu'en décembre 2022) et Sagard Holdings ULC (CDN) (jusqu'en mai 2019).
- Membre du Conseil de Direction de Parjointco SA (B) (jusqu'au 21 décembre 2021).
- Membre du Comité Stratégique d'Imerys (F) (jusqu'au 10 mai 2022).

Cedric Frère

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué de Haras de la Bierlaire SA (B), Manoir de Roumont SA (B) et CF Holding SRL.
- Président du Conseil d'Administration de Cheval Blanc Finance SAS (F).
- Administrateur-Délégué de Frère-Bourgeois Holding SA (B) et Domaines Frère-Bourgeois SA (B).
- Administrateur - Président Exécutif de Carpar SA (B).
- Administrateur d'Investor SA (B), Compagnie Nationale à Portefeuille SA (B), Delcortil SA (B), Fondation Saint-Luc FUP (B), Association de la Noblesse du Royaume de Belgique ASBL (B), Caffitaly System SpA (IT), GFO SRL (B), IE SRL (B), La Bierlaire SRL (B), Eagle Capital SA (B), Swilux SA (L), Finer SA (L), 2K SRL (B), Financière de la Sambre SA (B), Parjointco SA (B), Agriger SRL (B) et Société Civile du Château Cheval Blanc (F).
- Administrateur Trésorier - Secrétaire de Fondation Charles-Albert Frère FUP (B).
- Administrateur titulaire de Cheval des Andes (Argentine).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Président du Conseil d'Administration de Filux SA (L) (jusqu'au 30 avril 2021) et Société Civile du Château Cheval Blanc (F) (jusqu'au 20 juin 2022).
- Administrateur de Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 20 novembre 2020) et Chimay Malgré Tout SA (B) (jusqu'au 22 mars 2021).
- Administrateur-Délégué de Frère-Bourgeois SA (B) (jusqu'au 20 avril 2021).
- Administrateur Trésorier de Fonds Charles-Albert Frère ASBL (B) (jusqu'au 30 juin 2020).
- Vice-Président, Administrateur d'Hippocrène ASBL (B) (jusqu'au 30 septembre 2020).
- Régent (jusqu'au 20 mai 2019) et Membre de la Commission du Fonds Spécial (jusqu'au 20 mai 2019) de la Banque Nationale de Belgique SA (B).

Gouvernance d'Entreprise

Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022

Ségolène Gallienne - Frère

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Présidente du Conseil d'Administration de Diane SA (CH).
- Administrateur de Pargesa SA (CH), Compagnie Nationale à Portefeuille SA (B), Cheval Blanc Finance SAS (F), Christian Dior SE (F), Fondation Charles-Albert Frère FUP (B), Société Civile du Château Cheval Blanc (F), Financière de la Sambre SA (B), Carpar SA (B), Eagle Capital SA (B), Parjointco SA (B) et FG Bros (B).
- Gérante de la société simple Esso (B).
- Présidente du Raad van Bestuur de Stichting Administratiekantoor Peupleriaie (NL).
- Membre du Raad van Bestuur de Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Administrateur de Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 20 novembre 2020), Domaines Frère-Bourgeois SA (B) (jusqu'au 17 juin 2021), Frère-Bourgeois SA (B) (jusqu'en avril 2021) et Fonds Charles-Albert Frère ASBL (B) (jusqu'au 30 juin 2020).
- Membre du Conseil de Surveillance de Parjointco SA (B) (jusqu'au 21 décembre 2021).

Claude Généreux

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Administrateur et Président du Comité des Ressources Humaines de Great-West Lifeco Inc (CDN), The Canada Life Assurance Company (CDN), Putnam Investments LLC (USA), IGM Financial Inc (CDN), Investor Group Inc (CDN), Mackenzie Inc (CDN) et Empower Retirement LLC (USA).
- Administrateur de The Canada Life Insurance Company of Canada (CDN), Fondation Jeanne Sauvé (CDN) et Bourses d'études Rhodes au Canada (CDN).
- Administrateur, Vice-Président du Conseil, Membre du Comité Exécutif et du Comité des Ressources Humaines de Université McGill (CDN).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Administrateur et Président du Comité des Ressources Humaines de GWL&A Financial Inc (USA) (jusqu'au 28 juillet 2020), The Great-West Life Assurance Company (CDN) (jusqu'en décembre 2019), London Life Insurance Company (CDN) (jusqu'en décembre 2019) et Canada Life Financial Corporation (CDN) (jusqu'en décembre 2019).
- Administrateur de Fondation Michaëlle Jean (CDN) (jusqu'en fin décembre 2019).
- Administrateur de Fondation Boursiers Loran (jusqu'en septembre 2020).

Jocelyn Lefebvre

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Président de Sagard SAS (F) et Pargesa SA (CH).
- Vice-Chairman Europe de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur de Power Financial Europe SA (B) et Parjointco SA (B).
- Membre du Conseil de Surveillance de Stokocorp SAS (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Vice-Président du Conseil d'Administration, Administrateur et Membre du Comité d'Audit de Pargesa Holding SA (CH) (jusqu'au 20 novembre 2020).
- Membre du Conseil de Direction de Parjointco SA (B) (jusqu'au 21 décembre 2021).

Marie Polet

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Présidente du Conseil de Surveillance de British American Tobacco International (Holding) BV (NL).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Membre du Conseil de Surveillance de Koninklijke Theodorus Niemeyer BV (NL) (jusqu'au 31 mars 2020).

Alexandra Soto

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Membre du Comité de Direction de Lazard Ltd (UK).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Membre du Conseil de Surveillance de METRO AG (D) (jusqu'au 11 février 2022).

Gouvernance d'Entreprise

Liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2018 à 2022

Agnès Touraine

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Président-Directeur Général d'Act III Consultants (F).
- Administrateur de Proximus (B), Rexel (B) et SNCF (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de 21 Invest Partners (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Administrateur de Keesing (NL) (*jusqu'en 2020*).
- Membre du Conseil de Surveillance de Tarkett (F) (*jusqu'en 2022*).

Jacques Veyrat

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères :

- Président d'Impala (F) et Fnac Darty (F).
- Administrateur d'Iliad (F).
- Censeur de Neoen (F) et Louis Dreyfus Armateurs (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères expirés au cours des cinq derniers exercices :

- Administrateur de Direct Énergie (F) (*jusqu'en 2018*), HSBC France (F) (*jusqu'en 2020*) et Nexity (*jusqu'en 2021*).
- Censeur de ID Logistics (F) (*jusqu'en 2021*).

2

2.6 GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Le Conseil d'Administration de GBL est responsable de l'évaluation des risques inhérents au groupe GBL et de l'efficacité du contrôle interne.

En matière de gestion des risques et de contrôle interne, le cadre législatif belge consiste, d'une part, en la loi du 17 décembre 2008 (transposition de la Directive européenne 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés) et, d'autre part, en la loi du 6 avril 2010 (loi dite de « gouvernement d'entreprise »). Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 prévoit également des dispositions en la matière. Par ailleurs, la norme IFRS 7 définit des exigences complémentaires en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers. Depuis 2006, GBL a formalisé son système de contrôle interne et de gestion des risques sur la base du modèle COSO⁽¹⁾.

La méthodologie COSO s'organise autour de cinq axes : l'environnement de contrôle, l'analyse des risques, les activités de contrôle, la surveillance et le monitoring et enfin, l'information et la communication.

2.6.1 Environnement de contrôle

2.6.1.1 Objectif de la Société

Le principal objectif de GBL est de créer, à long terme, de la valeur pour ses actionnaires. GBL s'efforce de développer un portefeuille de qualité axé sur un nombre ciblé de sociétés leaders sur leur secteur, auprès desquelles elle joue un rôle d'actionnaire engagé et responsable contribuant à la création de valeur sur le long terme. Le portefeuille a vocation à évoluer dans le temps tout en restant équilibré en matière de diversification sectorielle et géographique.

GBL investit et désinvestit en fonction de la vie des sociétés et des opportunités de marché pour atteindre son objectif de création de valeur, tout en maintenant une structure financière solide.

2.6.1.2 Culture du risque

GBL a l'ambition d'investir dans des sociétés offrant un potentiel de création de valeur à long terme. Les nouvelles opportunités, ainsi que la gestion du portefeuille, font l'objet d'un suivi au plus haut niveau (voir « Risque de portefeuille », en page 62). La politique de désinvestissement (telle que détaillée en pages 68 et 69 de la section « Stratégie de gestion de portefeuille ») vise à céder les participations qui ne répondent plus aux critères d'investissement du groupe.

Le contrôle interne en vigueur au sein de GBL contribue à la sauvegarde des actifs et à la maîtrise des opérations ainsi qu'à leur optimisation.

Il vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de conformité aux lois et réglementations en vigueur et de fiabilité de l'information comptable et financière. Comme tout système de contrôle, il ne peut donner qu'une assurance raisonnable que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

2.6.1.3 Rôle des organes de gestion

GBL dispose d'un Conseil d'Administration, d'un Comité de Gouvernance et de Développement Durable, d'un Comité d'Audit et d'un *Digital Disruption Committee*. Leur mode de fonctionnement respectif est décrit en pages 29 à 30 et pages 39 à 41.

Le Comité d'Audit est chargé, en particulier, de la vérification de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société. Il veille à cet égard à la bonne application d'une procédure de notification de dysfonctionnement. La majorité de ses membres, tous désignés par le Conseil, sont des Administrateurs indépendants. Le Président du Comité d'Audit est désigné par les membres du Comité et ne peut pas être le Président du Conseil d'Administration.

2.6.1.4 Déontologie – Ethique

GBL a établi une Charte de Gouvernance d'Entreprise et un Code de Déontologie qui sont mis à jour régulièrement et visent à assurer un comportement honnête, éthique et respectueux des lois, réglementations et principes de bonne gouvernance par les Administrateurs et le personnel du groupe dans l'exercice de leurs fonctions.

2.6.1.5 Compétences au sein de GBL

Le Comité de Gouvernance et de Développement Durable examine les candidatures et cherche à assurer qu'il existe au sein du Conseil d'Administration un équilibre satisfaisant au niveau des compétences, des connaissances et de l'expérience de ses membres, notamment en matière de finance, de comptabilité et d'investissement. Le Conseil d'Administration procède, à intervalles réguliers, n'excédant pas trois ans, à l'évaluation de sa taille, sa composition, sa performance et celles de ses Comités. A cette occasion, il examine également l'interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et le CEO.

Par ailleurs, un processus de recrutement adapté aux profils recherchés, des formations adéquates ainsi qu'une politique de rémunération et d'évaluation basée sur la réalisation d'objectifs permettent d'assurer la compétence du personnel de GBL.

(1) Le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) est un organisme international privé non gouvernemental reconnu en matière de gouvernance, de contrôle interne, de gestion des risques et de reporting financier

2.6.2 Analyse des risques

Un exercice approfondi d'identification des risques auxquels GBL est confrontée et de leur hiérarchisation est effectué tous les 3 ans. Les risques tels qu'identifiés lors de la dernière évaluation réalisée en 2021 sont repris en pages 60 à 65.

Une hiérarchisation des risques propres à GBL, tenant compte des activités de contrôle en place est réalisée sur base de critères (i) d'impacts (financiers, de réputation, juridiques ou opérationnels) et (ii) d'occurrence.

En outre, les risques et leur niveau de maîtrise sont réévalués annuellement en fonction notamment de l'évolution du portefeuille, des paramètres économiques ou de l'environnement de contrôle.

Le Comité d'Audit revoit l'analyse et l'évaluation des risques réalisées par le Management, et vérifie l'efficacité opérationnelle des systèmes de contrôle interne. Il veille, le cas échéant, à ce qu'un plan de remédiation soit mis en place.

Le niveau de maîtrise actuel de ces risques (voir ci-après « Activités de contrôle ») apparaît suffisant et ne requiert pas la mise en place de mesures complémentaires.

Chacune des sociétés en portefeuille se livrent elles-mêmes à une analyse de leur environnement de risques. Les risques spécifiques qui leur sont liés sont identifiés et traités par les sociétés elles-mêmes dans le cadre de leur propre contrôle interne et gestion des risques. Les travaux opérés par ces sociétés sur l'identification des risques et le contrôle interne sont décrits dans leurs documents de référence, établis conformément à la législation en vigueur, qui repris sur leurs sites (dont les liens y donnant accès sont repris dans le tableau en p. 61).

2.6.3 Activités de contrôle

Les activités de contrôle consistent en l'ensemble des mesures prises par GBL afin de s'assurer de la maîtrise adéquate des principaux risques identifiés.

GBL est à la fois exposée à :

- des risques exogènes, dont la matérialisation dépend d'éléments qu'elle ne contrôle pas mais dont le groupe souhaite limiter les impacts ;
- des risques endogènes qui relèvent de son environnement propre.

2.6.4 Surveillance et monitoring

L'activité de surveillance est exercée par le Conseil d'Administration au travers du Comité d'Audit.

Etant donné la structure et la nature des activités de GBL, il n'existe pas de fonction d'auditeur interne. Cette situation est évaluée annuellement et est, jusqu'à présent, estimée appropriée.

En outre, le Commissaire (PwC Reviseurs d'Entreprises) procède chaque année à la revue du contrôle interne couvrant les risques liés aux états financiers de GBL. Cette revue du contrôle interne s'inscrit dans le cadre de sa mission de certification des comptes statutaires et consolidés de GBL en conformité avec les normes d'audit applicables en Belgique. Plus spécifiquement, le Commissaire teste, sur la base d'un plan de rotation trisannuel, l'efficacité opérationnelle du contrôle interne relatif aux risques liés aux états financiers jugés critiques. Leurs travaux consistent en des discussions avec les membres de l'organisation en testant un nombre déterminé d'opérations.

Les conclusions de leurs travaux sont présentées dans un rapport remis à GBL et ne font état d'aucune déficience majeure du contrôle interne. Ce rapport est communiqué aux membres du Comité d'Audit.

2.6.5 Information et communication

Un exercice approfondi d'identification des risques auxquels GBL est confrontée et de leur hiérarchisation est effectué tous les 3 ans.

En outre, les risques et leur niveau de maîtrise sont réévalués annuellement en fonction notamment de l'évolution du portefeuille, des paramètres économiques ou de l'environnement de contrôle.

Le Comité d'Audit revoit l'analyse et l'évaluation des risques réalisées par le Management, et vérifie l'efficacité opérationnelle des systèmes de contrôle interne. Il veille, le cas échéant, à ce qu'un plan de remédiation soit mis en place.

GBL inclut dans ses publications semestrielles et annuelles de résultats une section dédiée à la gestion des risques.

Le département Relations Investisseurs s'assure que les transactions significatives et les changements importants au sein du groupe soient communiqués de façon appropriée au moment adéquat.



CHAPITRE 3

Gestion des risques



3.1	Gestion des risques et contrôle interne	58
3.2	Description et hiérarchisation des risques	60





Gestion des risques

Gestion des risques et contrôle interne

3.1 GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Le Conseil d'Administration de GBL est responsable de l'évaluation des risques inhérents au groupe GBL et de l'efficacité du contrôle interne. En matière de gestion des risques et de contrôle interne, le cadre législatif belge consiste, d'une part, en la loi du 17 décembre 2008 (transposition de la Directive européenne 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés) et, d'autre part, en la loi du 6 avril 2010 (loi dite de « gouvernement d'entreprise »). Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 prévoit également des dispositions en la matière.

Par ailleurs, la norme IFRS 7 définit des exigences complémentaires en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers. Depuis 2006, GBL a formalisé son système de contrôle interne et de gestion des risques sur la base du modèle COSO⁽¹⁾.

La méthodologie COSO s'organise autour de cinq axes : l'environnement de contrôle, l'analyse des risques, les activités de contrôle, la surveillance et le monitoring et enfin, l'information et la communication.



3.1.1 Environnement de contrôle

Objectif de la société

Le principal objectif de GBL est de créer, à long terme, de la valeur pour ses actionnaires. GBL s'efforce de développer un portefeuille de qualité axé sur un nombre ciblé de sociétés leaders sur leur secteur, auprès desquelles elle joue un rôle d'actionnaire engagé et responsable contribuant à la création de valeur sur le long terme. Le portefeuille a vocation à évoluer dans le temps tout en restant équilibré en matière de diversification sectorielle et géographique.

GBL investit et désinvestit en fonction de la vie des sociétés et des opportunités de marché pour atteindre son objectif de création de valeur, tout en maintenant une structure financière solide.

Culture du risque

GBL a l'ambition d'investir dans des sociétés offrant un potentiel de création de valeur à long terme. Les nouvelles opportunités, ainsi que la gestion du portefeuille, font l'objet d'un suivi au plus haut niveau (voir « Risque de portefeuille », en page 62). La politique de désinvestissement (telle que détaillée en pages 68 et 69 de la section « Stratégie de gestion de portefeuille ») vise à céder les participations qui ne répondent plus aux critères d'investissement du groupe.

Le contrôle interne en vigueur au sein de GBL contribue à la sauvegarde des actifs et à la maîtrise des opérations ainsi qu'à leur optimisation. Il vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de conformité aux lois et réglementations en vigueur et de fiabilité de l'information comptable et financière. Comme tout système de contrôle, il ne peut donner qu'une assurance raisonnable que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement maîtrisés ou éliminés.

(1) Le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) est un organisme international privé non gouvernemental reconnu en matière de gouvernance, de contrôle interne, de gestion des risques et de reporting financier

Gestion des risques

Gestion des risques et contrôle interne

Rôle des organes de gestion

GBL dispose d'un Conseil d'Administration, d'un Comité de Gouvernance et de Développement Durable, d'un Comité d'Audit et d'un *Digital Disruption Committee*. Leur mode de fonctionnement respectif est décrit en pages 29 à 30 et pages 39 à 41.

Le Comité d'Audit est chargé, en particulier, de la vérification de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société. Il veille à cet égard à la bonne application d'une procédure de notification de dysfonctionnement. La majorité de ses membres, tous désignés par le Conseil, sont des Administrateurs indépendants. Le Président du Comité d'Audit est désigné par les membres du Comité et ne peut pas être le Président du Conseil d'Administration.

Déontologie - Ethique

GBL a établi une Charte de Gouvernance d'Entreprise et un Code de Déontologie qui sont mis à jour régulièrement et visent à assurer un comportement honnête, éthique et respectueux des lois, réglementations et principes de bonne gouvernance par les Administrateurs et le personnel du groupe dans l'exercice de leurs fonctions.

Compétences au sein de GBL

Le Comité de Gouvernance et de Développement Durable examine les candidatures et cherche à assurer qu'il existe au sein du Conseil d'Administration un équilibre satisfaisant au niveau des compétences, des connaissances et de l'expérience de ses membres, notamment en matière de finance, de comptabilité et d'investissement. Le Conseil d'Administration procède, à intervalles réguliers, n'excédant pas trois ans, à l'évaluation de sa taille, sa composition, sa performance et celles de ses Comités. A cette occasion, il examine également l'interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et le CEO.

Par ailleurs, un processus de recrutement adapté aux profils recherchés, des formations adéquates ainsi qu'une politique de rémunération et d'évaluation basée sur la réalisation d'objectifs permettent d'assurer la compétence du personnel de GBL.

3.1.2 Analyse des risques

Un exercice approfondi d'identification des risques auxquels GBL est confrontée et de leur hiérarchisation est effectué tous les 3 ans. Les risques tels qu'identifiés lors de la dernière évaluation réalisée en 2021 sont repris en pages 60 à 65.

Une hiérarchisation des risques propres à GBL, tenant compte des activités de contrôle en place (voir ci-après « Activités de contrôle »), est réalisée sur base de critères (i) d'impacts (financiers, de réputation, juridiques ou opérationnels) et (ii) d'occurrence.

En outre, les risques et leur niveau de maîtrise sont réévalués annuellement en fonction notamment de l'évolution du portefeuille, des paramètres économiques ou de l'environnement de contrôle.

Le Comité d'Audit revoit l'analyse et l'évaluation des risques réalisées par le Management, et vérifie l'efficacité opérationnelle des systèmes de contrôle interne. Il veille, le cas échéant, à ce qu'un plan de remédiation soit mis en place.

Le niveau de maîtrise actuel de ces risques (voir ci-après « Activités de contrôle ») apparaît suffisant et ne requiert pas la mise en place de mesures complémentaires.

3.1.3 Activités de contrôle

Les activités de contrôle consistent en l'ensemble des mesures prises par GBL afin de s'assurer de la maîtrise adéquate des principaux risques identifiés.

GBL est à la fois exposée à :

- des risques exogènes, dont la matérialisation dépend d'éléments qu'elle ne contrôle pas mais dont le groupe souhaite limiter les impacts ;
- des risques endogènes qui relèvent de son environnement propre.

3.1.4 Surveillance et monitoring

L'activité de surveillance est exercée par le Conseil d'Administration au travers du Comité d'Audit.

Etant donné la structure et la nature des activités de GBL, il n'existe pas de fonction d'auditeur interne. Cette situation est évaluée annuellement et est, jusqu'à présent, estimée appropriée.

En outre, le Commissaire (PwC Reviseurs d'Entreprises) procède chaque année à la revue du contrôle interne couvrant les risques liés aux états financiers de GBL. Cette revue du contrôle interne s'inscrit dans le cadre de sa mission de certification des comptes statutaires et consolidés de GBL en conformité avec les normes d'audit applicables en Belgique. Plus spécifiquement, le Commissaire teste, sur la base d'un plan de rotation trisannuel, l'efficacité opérationnelle du contrôle interne relatif aux risques liés aux états financiers jugés critiques. Leurs travaux consistent en des discussions avec les membres de l'organisation en testant un nombre déterminé d'opérations.

Les conclusions de leurs travaux sont présentées dans un rapport remis à GBL et ne font état d'aucune déficience majeure du contrôle interne. Ce rapport est communiqué aux membres du Comité d'Audit.

3.1.5 Information et communication

Un exercice approfondi d'identification des risques auxquels GBL est confrontée et de leur hiérarchisation est effectué tous les 3 ans.

En outre, les risques et leur niveau de maîtrise sont réévalués annuellement en fonction notamment de l'évolution du portefeuille, des paramètres économiques ou de l'environnement de contrôle.

Le Comité d'Audit revoit l'analyse et l'évaluation des risques réalisées par le Management, et vérifie l'efficacité opérationnelle des systèmes de contrôle interne. Il veille, le cas échéant, à ce qu'un plan de remédiation soit mis en place.

GBL inclut dans ses publications semestrielles et annuelles de résultats une section dédiée à la gestion des risques.

Le département Relations Investisseurs s'assure que les transactions significatives et les changements importants au sein du groupe soient communiqués de façon appropriée au moment adéquat.



Gestion des risques

Description et hiérarchisation des risques

3.2 DESCRIPTION ET HIÉRARCHISATION DES RISQUES

Le tableau de synthèse ci-dessous catégorise les principaux risques relatifs aux activités de GBL ainsi que les différents éléments et actions tempérant leur impact négatif potentiel.

3.2.1 Risques propres à GBL

Risques principaux	Facteur de risques	Réponse aux risques
Exogènes Risques liés aux évolutions d'éléments externes tels que des changements économiques, politiques ou législatifs	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des marchés financiers, notamment en matière de volatilité des cours de bourse, des taux d'intérêt et des cours de change - Modification des variables macroéconomiques (taux de croissance, politique monétaire, inflation, prix des matières premières, ...) - Changements réglementaires ou de politique budgétaire impliquant, par exemple, des réformes fiscales ou de nouvelles obligations légales - Développements spécifiques affectant certaines géographies (zone euro, pays émergents, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification géographique et sectorielle du portefeuille avec une exposition cyclique différenciée - Veille législative continue - Suivi et analyse systématique des scénarii conjoncturels, des marchés et des thèses d'investissement
Stratégie Risques découlant de la définition, la mise en oeuvre et la pérennisation des orientations et développements stratégiques du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Visions ou compréhensions divergentes de l'appréciation des priorités stratégiques et des risques inhérents - Validité des paramètres sous-jacents aux thèses d'investissement - Concentration géographique ou sectorielle des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus décisionnel formel impliquant l'ensemble des organes de gouvernance et le management - Suivi continu des indicateurs clés de performance et mises à jour régulières des hypothèses et projections - Revue périodique du portefeuille à différents niveaux hiérarchiques - Diversification du portefeuille
Trésorerie, instruments financiers et financement Risques relatifs à la gestion de trésorerie, des instruments financiers et du financement	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux liquidités - Niveau d'endettement et profil de maturité - Qualité des contreparties - Pertinence des prévisions ou anticipations - Exposition aux taux d'intérêt - Evolution des marchés financiers - Volatilité des instruments dérivés 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyses rigoureuses et systématiques des opérations envisagées - Définition de limites d'intervention - Diversification des types de placements et des contreparties - Processus strict de sélection des contreparties - Suivi du profil de liquidité et limitation de l'endettement net - Délégations de pouvoirs formalisées, visant à une séparation appropriée des tâches - Réconciliations systématiques des données de trésorerie avec la comptabilité
Opérations Risques résultant d'inadéquations ou de défaillances dans les procédures internes, la gestion du personnel ou les systèmes en place. Risques de non-respect des standards de qualité, des dispositions contractuelles et légales et des normes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité de l'environnement réglementaire - Adéquation des systèmes et procédures - Exposition à la fraude et aux litiges - Conservation et développement des compétences du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Procédures internes et activités de contrôle revues régulièrement - Mise en place de délégations de pouvoirs visant à une séparation adéquate des tâches - Maintenance et investissements dans les systèmes IT - Recrutement, rétention et formation d'un personnel qualifié - Code de Déontologie et Charte de Gouvernance d'Entreprise

Gestion des risques

Description et hiérarchisation des risques



3

3.2.2 Risques spécifiques liés aux participations de GBL

L'essentiel (86 %) du portefeuille de GBL à fin 2022 est constitué de 15 participations, qui sont exposées à des risques spécifiques liés à leur activité, risques auxquels GBL est confrontée indirectement. En effet, la matérialisation éventuelle de ces risques peut entraîner une modification de la valeur globale du portefeuille de GBL, de sa capacité distributrice ou du profil de ses résultats. GBL est également exposée aux risques liés à ses investissements réalisés par l'intermédiaire de GBL Capital et Sienna Investment Managers lesquels représentent au 31 décembre 2022 14 % de la valeur du portefeuille.

Chacune des sociétés en portefeuille se livrent elles-mêmes à une analyse de leur environnement de risques. Les risques spécifiques qui leur sont liés sont identifiés et traités par les sociétés elles-mêmes dans le cadre de leur propre contrôle interne et gestion des risques. Les travaux opérés par ces sociétés sur l'identification des risques et le contrôle interne sont décrits dans des documents de référence repris sur leurs sites.

Ci-dessous sont repris les liens donnant accès aux sites internet de chacune de ces participations, où peuvent être consultés leurs rapports de gestion ou documents de référence respectifs conformément à la législation en vigueur :

Pernod Ricard :	www.pernod-ricard.com
SGS :	www.sgs.com
adidas :	www.adidas-group.com
Imerys :	www.imerys.com
Umicore :	www.umicore.com
Holcim :	www.holcim.com
GEA :	www.gea.com
Mowi :	www.mowi.com
Ontex :	www.ontexglobal.com
Webhelp :	www.webhelp.com
Affidea :	www.affidea.com
Sanoptis :	www.sanoptis.com
Canyon :	www.canyon.com
Parques Reunidos :	www.parquesreunidos.com
Voodoo :	www.voodoo.io
GBL Capital et Sienna Investment Managers :	www.sienna-im.com

Gestion des risques

Description et hiérarchisation des risques

3.2.3 Description des risques propres à GBL

1. Risque lié à la mise en œuvre de la stratégie

La stratégie doit relever d'une vision claire. Elle doit répondre aux attentes des actionnaires et satisfaire aux objectifs de création de valeur dans la durée. Elle doit être partagée par les membres du Management Exécutif et traduite dans des plans d'actions opérationnels concrets, relevant d'hypothèses appropriées, avec un processus de prise de décision structuré et efficace, afin de pouvoir se montrer agile en fonction des opportunités de marché ou de changements majeurs d'environnement.

2. Risque de portefeuille

Les choix d'investissement et de désinvestissement doivent relever d'analyses suffisantes et adéquates afin d'assurer que le portefeuille soit équilibré et qu'il s'inscrive dans les orientations stratégiques du groupe. De par sa composition, le portefeuille ne doit pas présenter une trop grande concentration sur un nombre limité d'actifs ni une exposition trop forte à certains secteurs, certaines zones géographiques ou certaines réglementations.

3. Risque ESG

Suite à l'analyse interne détaillée, GBL a décidé de ne pas positionner un risque ESG dans la cartographie des risques, car il s'agit d'une combinaison de domaines d'attention qui ne peuvent pas être évalués sur la base d'une grille d'évaluation unique et commune. En effet, et similairement à son approche ESG, l'exposition de GBL aux risques ESG est double. GBL est, d'une part, directement exposée aux risques liés aux facteurs ESG, en tant qu'employeur et contributeur aux communautés dans lesquelles elle opère. D'autre part, GBL est indirectement exposée aux risques ESG en tant qu'investisseur responsable. De plus, et bien que les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance soient considérés avec le même objectif sous-jacent de mener des activités durables à long terme, ils restent de nature très diverse, reposent sur une multitude de fondamentaux et nécessitent des critères d'évaluation différents.

Par conséquent, l'exposition au risque ESG de GBL restera évaluée indirectement, comme décrit au sein de la section ESG.

4. Risque boursier

GBL est exposée, de par la nature même de ses activités, aux fluctuations boursières de son portefeuille. La volatilité des marchés financiers peut par ailleurs impacter le cours de bourse de GBL.

5. Risque de change

GBL est exposée au risque de change qui peut avoir une incidence sur la valeur de son portefeuille au travers des participations cotées en devises étrangères, ainsi que sur les dividendes qu'elle en perçoit.

6. Risque de contrepartie

Le risque qu'une contrepartie fasse défaut se manifeste pour l'essentiel dans le cadre d'opérations de dépôt, de tirage sur les lignes de crédit, de couverture, d'achat/vente de titres et d'instruments financiers dérivés ou d'autres opérations effectuées avec des banques ou des intermédiaires financiers, y compris les opérations de nantissement.

7. Risque de trésorerie

Un manque de contrôle sur les entrées, sorties et placements de la trésorerie peut avoir des conséquences financières significatives.

8. Risque de liquidité

GBL doit avoir la capacité financière suffisante pour mettre en œuvre sa stratégie d'investissement et faire face à ses obligations.

9. Risque de taux d'intérêt

GBL est exposée, de par sa situation financière, à l'évolution des taux d'intérêt qui pourraient impacter tant son endettement que sa trésorerie.

10. Risque lié aux instruments financiers dérivés

La valeur des instruments financiers dérivés évolue en fonction des conditions de marché. Le recours à de tels instruments doit répondre à des exigences d'analyses techniques ainsi que de documentation juridique sous peine de ne pas garantir leur efficacité ou leur adéquation avec la stratégie de GBL.

11. Risque de chocs conjoncturels

L'environnement géopolitique, l'état général de l'économie, le contexte social, la situation sanitaire ainsi que la conjoncture économique influent sur les marchés financiers, avec des effets potentiellement négatifs sur les opérations de GBL ou de ses sociétés en portefeuille.

12. Risque juridique

GBL, en tant que société cotée sur un marché réglementé et investisseur dans des sociétés dans les secteurs de l'industrie, des biens de consommation et des services aux entreprises, est soumise à de nombreuses dispositions légales et réglementaires. Dans l'exercice de ses activités et la poursuite de sa stratégie, GBL se doit dès lors, outre le respect de ces règles, de suivre leur évolution afin de les intégrer de manière adéquate dans la gestion de ses activités et sa gouvernance.

13-14. Risque fiscal dans le cadre législatif et réglementaire actuel et lié aux évolutions législatives et réglementaires

GBL se doit de maîtriser et d'anticiper les implications fiscales de toute décision stratégique, de respecter ses obligations légales et déclaratives et de suivre les développements possibles du cadre légal belge et international afin d'éviter tout risque de non-conformité qui aurait des conséquences négatives. Par ailleurs, des évolutions fiscales défavorables pourraient impacter l'attractivité de certains investissements. La complexité de l'environnement actuel, en perpétuelle évolution, renforce l'importance de maîtriser et de suivre efficacement ce risque fiscal.

Gestion des risques

Description et hiérarchisation des risques

15. Risque lié à l'établissement de l'information financière et non-financière

Une information complète, fiable et pertinente, est un élément de gestion et de gouvernance essentiel mais également une part centrale de la communication de GBL. Des équipes compétentes en charge de la produire et des systèmes d'information adaptés doivent permettre de maîtriser le risque que cette information financière et non-financière ne soit pas produite dans les temps, présente des manquements ou n'offre pas le niveau de lisibilité attendu par son lecteur. Par ailleurs, les budgets et les prévisions sont une aide importante à la décision et au suivi de gestion dont la fiabilité et la pertinence peuvent influencer la performance du groupe.

16. Risque lié à la délégation de pouvoirs

Une définition inappropriée ou un non-respect des pouvoirs de signature et des délégations de pouvoirs pourrait engager GBL dans des transactions qu'elle n'a pas autorisées. Un environnement de contrôle qui n'assurerait pas la séparation des tâches et ne préserverait pas le groupe d'actes frauduleux pourrait entraîner des pertes financières et nuire à son image.

17. Risque de non-respect des pratiques professionnelles et des normes éthiques

GBL est exposée au risque que les comportements et les décisions, individuels ou collectifs, de ses gestionnaires ou employés ne soient pas conformes aux pratiques professionnelles et aux normes éthiques qu'elle défend. La performance historique de GBL, sa politique d'investissement, son comportement d'actionnaire, son approche éthique et de gouvernance contribuent au renom du groupe. Préserver cet acquis est essentiel sous peine d'entraîner des pertes financières et de nuire à l'image du groupe.

18. Risque lié à la disponibilité technologique et à l'adéquation de la stratégie digitale avec les besoins opérationnels de GBL

Ce risque se situe au niveau de l'environnement informatique général (hardware, réseau, système de sauvegarde, logiciels, ...). L'infrastructure et les outils développés doivent répondre de manière appropriée aux besoins opérationnels de GBL et toute défaillance doit pouvoir être prévenue ou résolue sans impact sur les activités du groupe.

19. Risque lié aux menaces disruptives et à la résilience technologique

La sécurité des systèmes et la gestion des accès à l'information doit garantir qu'aucune transaction ne soit opérée en contradiction avec les procédures de contrôle existantes et qu'aucune information ne soit exploitée par des personnes non autorisées. Dans un environnement où les risques liés au cyber augmentent constamment, GBL doit en particulier garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données qu'elle gère.

20. Risque lié aux ressources humaines

Afin d'assurer une bonne continuité opérationnelle, le groupe doit recruter, conserver et développer le capital humain nécessaire à la bonne marche de l'entreprise et à la réalisation de ses objectifs.

3.2.4 Activités de contrôle mises en place par GBL

Risques exogènes

Les risques exogènes liés à des facteurs externes tels que des évolutions de marché, des changements économiques, politiques et réglementaires peuvent avoir des impacts importants sur l'environnement opérationnel et la performance de GBL. Les facteurs de risque exogènes sont par définition générés à l'extérieur du périmètre de contrôle de la société et il n'est donc pas possible d'en maîtriser l'occurrence.

Ces risques peuvent néanmoins être évalués afin d'y apporter des réponses qui en limiteront les impacts.

Risque boursier

Les fluctuations boursières sont inhérentes à l'activité de la société et ne peuvent être mitigées que par une diversification suffisante, des décisions réfléchies d'investissement ou de désinvestissement et une anticipation permanente des attentes du marché. Ce risque et les réponses qui peuvent y être apportées sont intimement liés au risque de portefeuille commenté ci-après.

Risque de chocs conjoncturels

L'évolution du contexte économique et politique dans les zones d'activités du groupe est particulièrement suivie en termes d'exposition et d'évaluation des impacts potentiels et des besoins pour le groupe d'adapter sa stratégie d'investissement ou de mettre en place, en ce qui la concerne, des plans d'actions particuliers.

Evolutions législatives, fiscales et réglementaires

GBL s'efforce d'anticiper les changements de réglementation (administrative ou légale) qui s'imposent à elle afin d'éviter tout risque de non-conformité ou d'impact défavorable sur l'attractivité d'un investissement. Elle intègre donc ces changements à ses objectifs de performance et de respect de l'actionnaire et des tiers.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement brut de GBL est essentiellement à taux fixe. Au niveau de sa trésorerie, GBL a fait le choix de continuer à privilégier la liquidité tout en limitant le risque de contrepartie. La trésorerie est placée à très court terme et fait l'objet d'un monitoring précis en fonction de l'évolution des paramètres de marché et des contraintes propres à GBL. A cet égard, le groupe reste donc attentif à l'évolution des taux et à leur signification dans le contexte économique général.

Risque de change

GBL peut couvrir ce risque pour les dividendes décrétés tandis qu'elle reste exposée aux fluctuations de change impactant directement la valeur de son portefeuille. Néanmoins, la diversification géographique et sectorielle permet de réduire le risque d'exposition à une devise étrangère en particulier.

Gestion des risques

Description et hiérarchisation des risques

Risques endogènes

Risque de mise en œuvre de la stratégie

La composition du portefeuille résultant de la stratégie mise en œuvre et l'évolution de l'actif net réévalué sont des éléments essentiels de mesure de performance pour GBL. Les décisions qui y sont relatives sont prises en tant qu'investisseur engagé et axé sur le long terme et s'inscrivent dans l'objectif de création de valeur pour les actionnaires de GBL. Les dossiers d'investissement et de désinvestissement sont analysés et approuvés selon le processus décrit ci-après (voir « Risque de portefeuille ») par différents organes de gouvernance, qui s'assurent de leur adéquation avec les orientations stratégiques du groupe. Par ailleurs, les hypothèses supportant les analyses et les prévisions qui sous-tendent les décisions sont évaluées régulièrement.

Risque de portefeuille

GBL cherche à diversifier son portefeuille, notamment en poursuivant le développement de ses investissements privés ou alternatifs, tout en privilégiant la sélection de participations de qualité, leaders dans leur secteur. Tout investissement ou désinvestissement fait l'objet d'études approfondies, réalisées selon des critères clairs préétablis. GBL se fait accompagner pour les due diligences par des conseils expérimentés le cas échéant. Les thèses qui sous-tendent les investissements ou désinvestissements sont revues par le Management Exécutif, puis approuvées par le Conseil d'Administration. Le suivi des participations existantes est assuré par une revue systématique et régulière du portefeuille par les différents niveaux hiérarchiques compétents chez GBL ainsi que lors de chaque séance du Conseil d'Administration. La direction du département des Participations est régulièrement invitée au Conseil d'Administration pour y présenter sa stratégie de développement.

Les responsables de GBL rencontrent régulièrement le management des participations en portefeuille et siègent généralement aux Comités et Conseils de celles-ci. Un dialogue continu est par ailleurs maintenu avec des experts sectoriels.

Risque ESG

Les activités de contrôle relatives aux risques ESG sont décrites dans la section ESG (pages 138 à 183).

Risque de contrepartie

GBL mitige ce risque par une diversification des contreparties, une évaluation continue de leur qualité au travers de l'analyse de leur situation financière et, concernant en particulier la trésorerie, par le choix de différents types de placements.

A titre indicatif, au 31 décembre 2022, et sur base des notations de crédit attribuées par S&P, 39 % des lignes de crédit confirmées dont dispose GBL sont auprès de banques avec une notation de crédit de A+, 20 % auprès de banques avec une notation de crédit de A et 41 % auprès de banques avec une notation de crédit est de A-. Sur base des notations de crédit attribuées par Moody's au 31 décembre 2022, 39 % des lignes de crédit confirmées dont dispose GBL sont auprès de banques avec une notation de crédit de Aa3, 20 % auprès de banques avec une notation de crédit de A1 et 41 % auprès de banques avec une notation de crédit de Baal⁽¹⁾. Les notations de crédit peuvent cependant ne pas refléter l'impact potentiel de l'ensemble des risques liés aux contreparties de GBL et peuvent faire l'objet de révision, suspension, réduction ou retrait à tout moment par l'agence de notation.

(1) Les notations indiquées attribuées par S&P et Moody's se réfèrent soit (i) à la notation de l'émetteur de la société mère ultime de la banque concernée lorsque celle-ci est cotée, soit (ii) à la notation de la dette senior non garantie de la société mère directe de la banque concernée lorsque celle-ci n'est pas cotée (source: Bloomberg).

Par ailleurs, au 31 décembre 2022, la trésorerie est, pour l'essentiel, placée sous forme de SICAV monétaires sélectionnées en fonction de leur taille, volatilité et liquidité, et de dépôts en comptes courants auprès d'un nombre limité de banques de premier rang. Les contrats financiers (dont les ISDA) sont revus en interne par le département juridique.

Risque de trésorerie

Les opérations de trésorerie sont soumises à des limites et règles documentées, à des délégations de pouvoirs formalisées, à une séparation des tâches et à la réconciliation des données de trésorerie avec la comptabilité. Des outils informatiques appropriés sont utilisés, permettant notamment de suivre les positions de trésorerie, de réaliser des projections de cashflows et d'évaluer les rendements des placements.

Risque de liquidité

GBL dispose d'un solide profil de liquidité, lui assurant des moyens d'action rapidement mobilisables afin de saisir des opportunités d'investissement, soutenir ses sociétés en portefeuille en cas d'augmentation de capital, respecter les engagements du groupe, notamment dans le cadre de GBL Capital et Sienna Investment Managers et des dettes sur minoritaires Webhelp, garantir le versement de son dividende, faire face au service de sa dette, ainsi qu'assurer le paiement de ses dépenses relatives à son activité courante.

GBL vise en outre à maintenir un endettement net limité en comparaison de la valeur de son portefeuille.

La flexibilité financière de GBL est notamment assurée par la politique de placement du groupe conservatrice en termes d'horizon de placement, par ses lignes de crédit confirmées, dont aucune ne présente de covenants financiers, et dont GBL maintient tant le montant non tiré que le profil de maturité à des niveaux appropriés, ainsi que l'accès de GBL au marché des capitaux, facilité par l'attribution par S&P et Moody's de notations de crédit à long terme solides.

Risque lié aux instruments financiers dérivés

Les opérations dans ce domaine nécessitent l'aval du Conseil d'Administration, qui peut charger le CEO de leur bonne exécution. Les opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie, d'enveloppes et de limites prédéfinies. Elles font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates et d'un suivi systématique. En outre, GBL a mis en place des règles strictes de séparation appropriée des tâches et des processus d'approbation interne. Toute opération financière requiert une double signature et fait l'objet d'une revue systématique par les départements financier et juridique.

Risque fiscal et juridique dans le cadre législatif et réglementaire actuel

GBL veille à respecter les obligations réglementaires (d'ordre juridique et fiscal) auxquelles elle est soumise dans chacun des pays où elle exerce son activité, et ce, avec le soutien d'équipes compétentes, tant internes qu'externes. Les équipes fiscales et juridiques accompagnent également l'équipe d'investissement dans le cadre des dossiers à l'étude.

Par ailleurs, GBL promeut la discipline contractuelle qui est de portée générale et vise notamment les conventions portant sur des opérations de financement et de gestion de trésorerie, d'acquisition ou de cession de titres ainsi que les contrats d'instruments dérivés.

Gestion des risques

Description et hiérarchisation des risques

GBL suit de façon appropriée les litiges, auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Risque lié à l'établissement de l'information financière et non-financière

GBL publie des résultats financiers consolidés quatre fois par an ainsi que des informations non-financières une fois par an dans son rapport de développement durable.

GBL s'assure de recevoir de l'information de qualité et dans les temps de la part des sociétés opérationnelles associées ou consolidées.

Chaque trimestre, les investissements privés sont évalués à leur juste valeur, en conformité avec les recommandations de l'IPEV (*International Private Equity Valuation*).

Les sujets comptables complexes, notamment relatifs à la correcte application des IFRS et aux changements normatifs, les principales estimations et les jugements et les opérations spécifiques de la période sont discutés avec le Commissaire et en Comité d'Audit.

Les états financiers font l'objet d'une revue au sein de comités internes puis du Comité d'Audit avant d'être arrêtés par le Conseil d'Administration. En outre, les données financières clés, telles que la valorisation des actifs, le budget et les révisions de prévisions, les modes de financement, la gestion de la trésorerie et l'accès aux liquidités sont présentées et font également l'objet de discussions approfondies lors de ces réunions. Enfin, le Commissaire effectue ses diligences d'audit, commente le déroulement de sa mission et présente ses conclusions au Comité d'Audit.

Le processus de consolidation repose sur un système informatique comptable centralisé en place dans les filiales du groupe qui permet d'assurer la cohésion et la comparabilité des plans et traitements comptables. Quant au processus d'enregistrement comptable des opérations, il se base sur une séparation adéquate des tâches, une revue des opérations non-récurrentes par la direction financière, une documentation appropriée des opérations de trésorerie et relatives aux investissements, ainsi qu'une documentation du processus de réconciliation entre les différents systèmes.

Risque lié à la délégation de pouvoirs

La société dispose de pouvoirs internes adaptés à son fonctionnement et de procédures de séparation des tâches appropriées. Les statuts prévoient que deux Administrateurs peuvent valablement engager la société. De plus, le CEO jouit d'une large autonomie dans le cadre de la gestion journalière, qui ne se limite pas à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration mais s'étend à tous les actes nécessaires à assurer les activités courantes de GBL. Enfin, le Conseil d'Administration peut accorder des mandats spéciaux qui prévoient l'accord préalable d'au moins deux personnes pour engager valablement GBL vis-à-vis des tiers.

Risque de non-respect des pratiques professionnelles et des normes éthiques

GBL souhaite jouer un rôle de premier plan dans la promotion et la mise en œuvre de bonnes pratiques professionnelles et de normes éthiques. Le groupe entend réaliser son objectif de création de valeur sur la base d'une stratégie à long terme dans le strict respect de principes éthiques repris dans le Code de Déontologie et la Charte de Gouvernance d'Entreprise, lesquels s'appliquent aux Administrateurs et au personnel du groupe. Des activités de contrôle sont en place pour prévenir le risque de comportement inadéquat au sein des différents cycles opérationnels de la société (délégations de pouvoirs formalisées, séparation des tâches, systèmes informatiques et de gestion de l'information performants,...).

Par ailleurs, les valeurs de GBL sont partagées avec les employés entre autres par des séances d'information régulières et par un environnement encourageant l'éthique et la bonne pratique professionnelle.

Risque lié à la disponibilité technologique et à l'adéquation de la stratégie digitale avec les besoins opérationnels de GBL

Une architecture informatique appropriée a été mise en place répondant aux exigences de GBL en termes de fonctionnalités, de sécurité et de flexibilité. Un plan de recouvrabilité des informations et de continuité des opérations en cas de défaillance des systèmes a été implémenté.

Par ailleurs, une analyse approfondie de l'adéquation de l'architecture aux besoins de GBL est réalisée à intervalles réguliers, pour s'assurer de son bon fonctionnement et de sa cohérence avec les évolutions technologiques et, le cas échéant, pour mettre en place des plans de remédiation.

Risque lié aux menaces disruptives et à la résilience technologique

Des procédures d'accès à l'information adaptées et des outils de protection des données sont en place et testés régulièrement. Les risques d'intrusion ou de cyber attaque sont continuellement analysés et évalués pour apporter, le cas échéant, des actions correctrices ou renforcées. Depuis 2021, une assurance portant sur la sécurité des données a par ailleurs été souscrite. A noter que GBL n'a subi, au cours des dernières années, aucun incident majeur imposant un arrêt de ses activités.

Risque lié aux ressources humaines

GBL s'assure d'avoir des équipes qualifiées et suffisantes par rapport aux besoins de la société et procède, le cas échéant, aux renforcements nécessaires et à la mise en place de plans de succession. Un processus annuel d'évaluation basé sur l'atteinte d'objectifs permet d'assurer une mesure adéquate de la performance de chacun des membres du personnel. Des formations sont par ailleurs proposées aux employés en fonction de leur domaine d'expertise pour mettre à jour et développer leurs connaissances et compétences. Enfin, GBL offre un environnement de travail épanouissant, propose une politique salariale attractive, récemment revue, et veille à l'alignement des intérêts des employés avec la réalisation des objectifs stratégiques du groupe.

CHAPITRE 4

Revue de portefeuille

4.1	Stratégie de gestion de portefeuille	68
4.2	Actifs cotés	82
4.3	Actifs privés	102
4.4	GBL Capital	116
4.5	Sienna Investment Managers	130
4.6	Réconciliation du portefeuille avec les états financiers consolidés IFRS	136

4

4.1 STRATÉGIE DE GESTION DE PORTEFEUILLE

GBL est un investisseur responsable et engagé, qui veille au potentiel de rendement de ses investissements à long terme.

GBL mène une analyse approfondie en amont de ses investissements, évaluant le potentiel tant de croissance que de protection à la baisse. Les opportunités sont évaluées sur base de critères d'investissement qualitatifs et quantitatifs.

NOS FONDAMENTAUX

En tant qu'investisseur engagé et fidèle à ses valeurs, GBL définit ses investissements en privilégiant :

- les **sociétés leaders dans leur secteur** et ayant leur siège social en Europe
- une position d'**actionnaire de référence** dans le capital et un **rôle engagé dans la gouvernance**, au travers de participations majoritaires ou de positions minoritaires avec influence
- des investissements en *equity* entre **EUR 250 millions et EUR 2 milliards**, le cas échéant réalisés en co-investissement aux côtés d'autres investisseurs de premier plan
- une **diversification du portefeuille** en poursuivant le développement de ses **investissements alternatifs** tels que des fonds et des co-investissements jusqu'à EUR 250 millions au travers de GBL Capital, et la **gestion pour compte de tiers** au travers de Sienna Investment Managers.

NOTRE ÉVALUATION CONTINUE

En tant qu'investisseur déployant du capital permanent, GBL n'est pas contrainte par un horizon d'investissement. Les actifs sont ainsi détenus aussi longtemps que nécessaire afin d'en optimiser la valeur.

L'évaluation continue des actifs en portefeuille vise à préserver le capital et limiter le risque baissier en analysant plusieurs facteurs :

- **Potentiel de création de valeur complémentaire**
- **Risque de valorisation**
 - Multiples supérieurs aux moyennes historiques
 - TSR prospectif inférieur aux objectifs internes
- **Risques spécifiques à l'entreprise**
 - Rupture du modèle opérationnel lié aux évolutions digitales ou technologiques
 - Les enjeux de son environnement, notamment en matière de concurrence, de développement durable et de contexte géopolitique
- **Risque de concentration du portefeuille**

Actifs en portefeuille ne représentant pas plus de 20-25 % en :

 - Valeur de portefeuille ; et / ou
 - Cash earnings.

MÉGATENDANCES FAÇONNANT NOTRE ÉCONOMIE ET GUIDANT NOS DÉCISIONS EN TERMES DE ROTATION ACTIFS

Expérience
client

Santé

Développement
durable

Digitalisation

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

4

ESG

- Conformité à la politique d'exclusion ESG
- Stratégie, gestion des risques, engagements et transparence ESG
- Ambitions ESG au service de la croissance

Leader de marché, avec un modèle opérationnel clair et durable

- Potentiel de croissance organique et externe, le cas échéant
- Fortes capacités de génération de cashflow
- Rendement du capital employé supérieur au coût moyen pondéré du capital
- Faible levier financier (pour les investissements cotés)
- Positionnement solide face aux ruptures industrielles ou digitales

NOS 5 PILIERS D'INVESTISSEMENT

Actionnaire de référence avec une gouvernance appropriée

- Potentiel d'évolution parmi les premiers actionnaires, capable d'exercer de l'influence
- Potentiel de représentation au Conseil d'Administration
- Équipe dirigeante de qualité

Valorisation

- Objectif de TSR à deux chiffres sur le long terme résultant des objectifs suivants par catégorie d'actifs :
 - cotés (*high-single-digits*)
 - privés (*high-teens*)
 - alternatifs (*mid-teens*)
- Rendement dividendaire satisfaisant (pour les actifs cotés)

Marchés sous-jacents attractifs

- Potentiel de croissance / consolidation
- Résilience au travers des cycles économiques
- Exposition à des tendances de croissance à long terme
- Dynamiques compétitives favorables
- Barrières à l'entrée

Revue de portefeuille

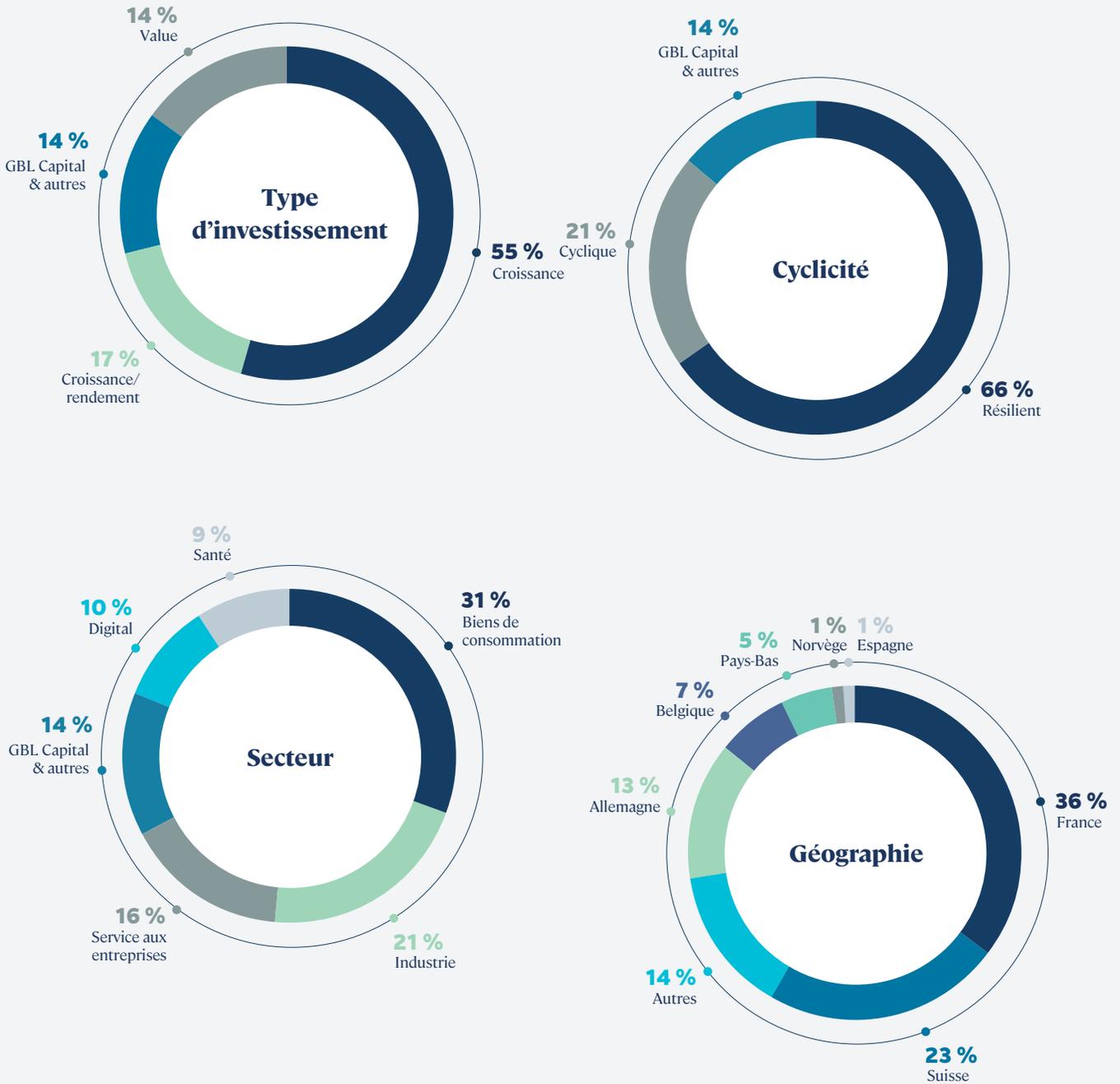
Stratégie de gestion de portefeuille

Catégorie d'investissement	% du portefeuille	Investissement	Stratégie
<p>Actifs cotés</p> <p>2012 Amorce de rééquilibrage du portefeuille</p>	<p>64%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sociétés leaders dans leur secteur, avec un modèle opérationnel clair et durable • Participations majoritaires ou minoritaires avec influence permettant une position d'actionnaire de référence et un rôle engagé dans la gouvernance • Investissements en <i>equity</i> entre EUR 250 millions et EUR 2 milliards 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de l'ANR • Diversification au sein de cette catégorie d'investissement • Génération de cashflow pour assurer le dividende GBL
<p>Actifs privés</p> <p>2019 Début d'activité</p>	<p>23%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sociétés leaders dans leur secteur, avec un modèle opérationnel clair et durable • Participations principalement majoritaires • Investissements en <i>equity</i> entre EUR 250 millions et EUR 2 milliards 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de l'ANR • Opportunités de consolidation • Rendements attractifs grâce à des structures agiles • Portefeuille moins répliquable
<p>GBL CAPITAL</p> <p>2013 Début d'activité (anciennement Sienna Capital)</p>	<p>13%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans des fonds détenant des actifs alternatifs tels que le <i>private equity</i>, le capital-développement, la technologie et les <i>hedge funds</i> • Investissements directs ou co-investissements dans des sociétés jusqu'à EUR 250 millions 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de l'ANR • Diversification du portefeuille • Portefeuille moins répliquable • Retours des fonds alimentant les cash earnings de GBL • Soutien aux initiatives de Sienna Investment Managers en tant qu'investisseur de référence
<p>Sienna INVESTMENT MANAGERS</p> <p>2021 Début d'activité</p>	<p>< 1%</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme de gestion d'actifs pour compte de tiers • Environ EUR 30 milliards sous gestion à fin décembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Génération de revenus récurrents • Levée régulière de fonds dans l'ensemble des stratégies • Synergie des expertises réunies au sein d'une plateforme unique • Bénéfices du réseau de GBL

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

Répartition du portefeuille



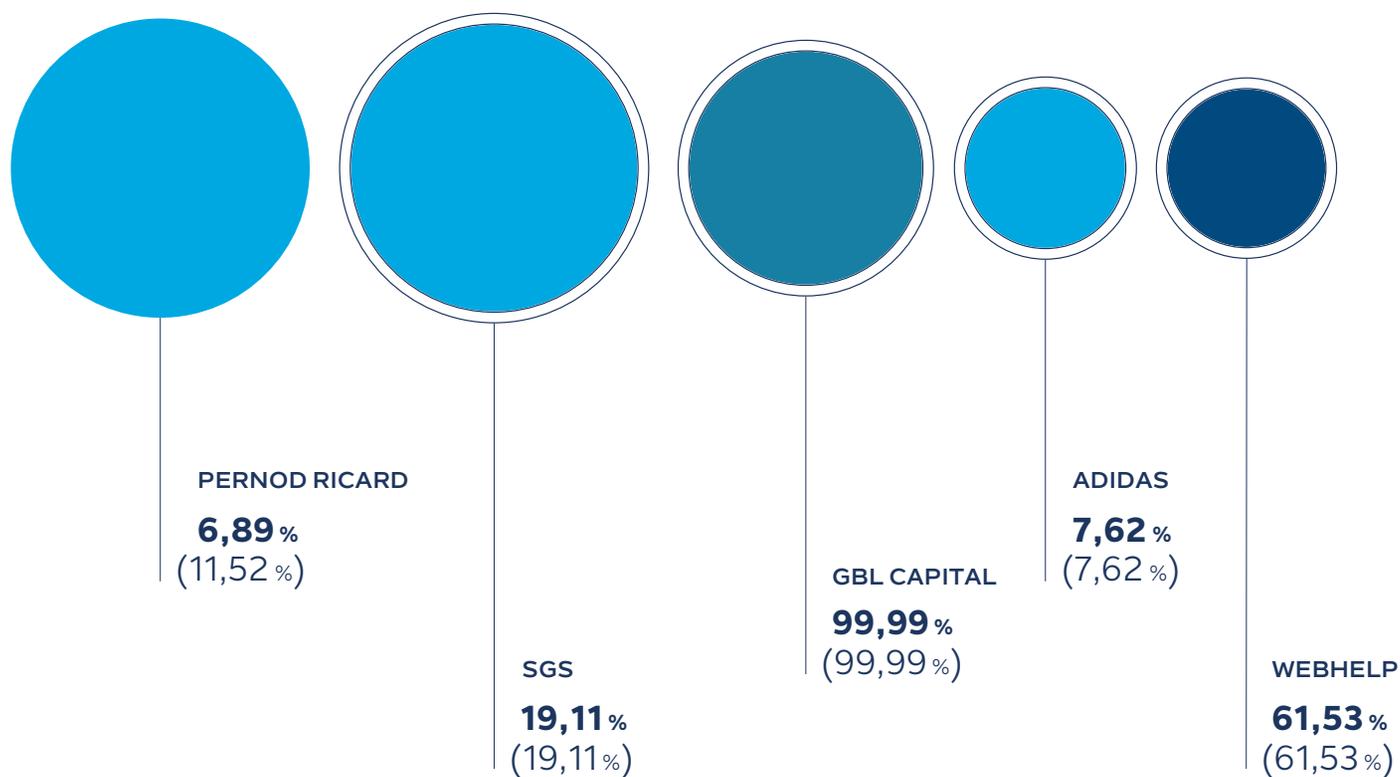
4

Notre portefeuille de participations au 31 décembre 2022

% en capital (% en droits de vote)

EUR 19,5 MDS

Valeur de portefeuille

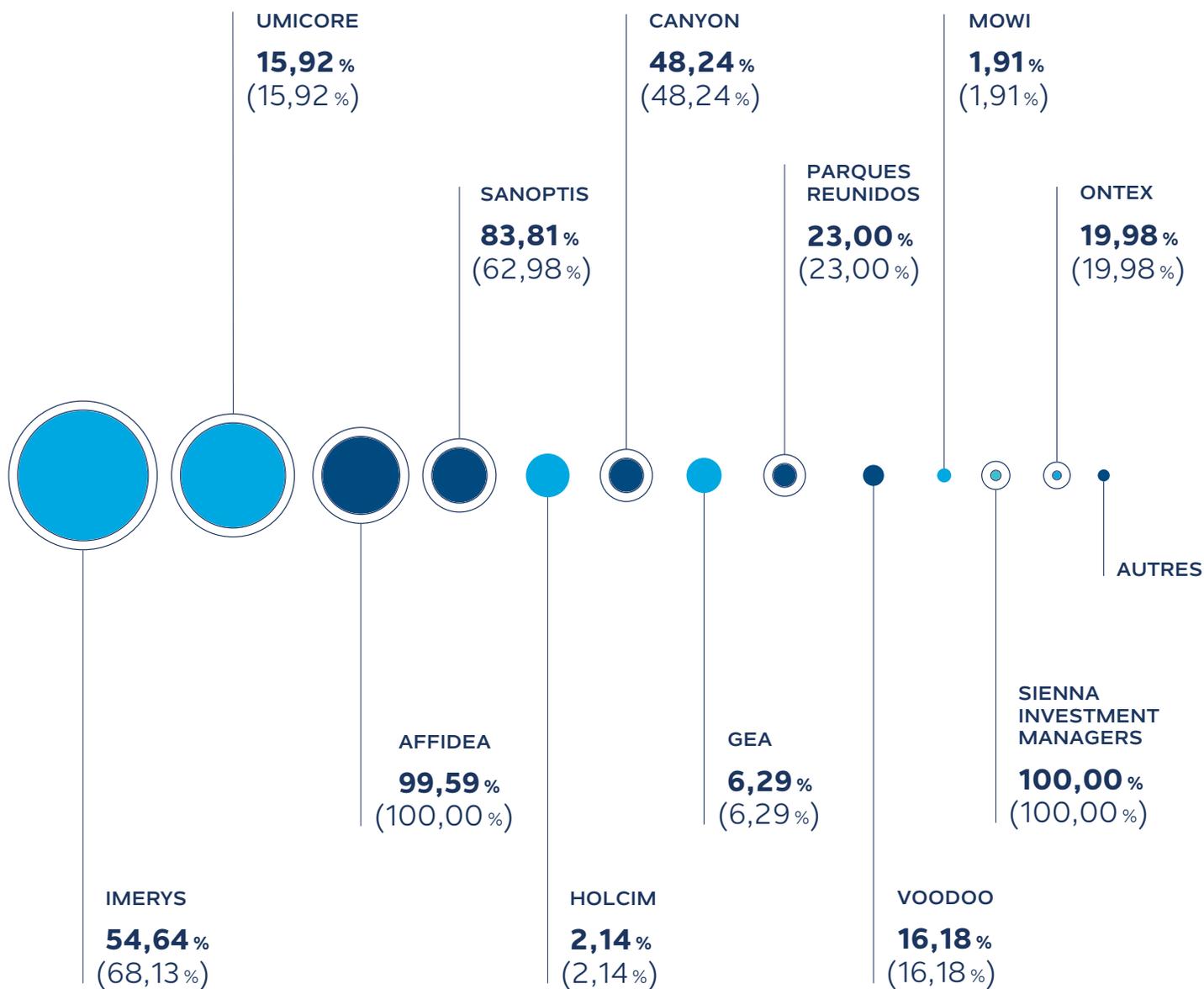


● Actifs cotés ● Actifs privés ● GBL Capital ● Sienna Investment Managers (ANR des sociétés de gestion)

◎ GBL est le premier actionnaire

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille



4

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

Une gestion active du portefeuille pour la croissance et la résilience

EN CONTRIBUANT À LA CRÉATION DE VALEUR SUR LE LONG TERME EN TANT QU'INVESTISSEUR ENGAGÉ ET RESPONSABLE

GBL est un investisseur engagé déployant du capital permanent avec un horizon d'investissement à long terme. Son objectif est de générer davantage de valeur au travers de sa participation dans les organes décisionnels de gouvernance des sociétés en portefeuille.

GBL se concentre sur :

- la vision stratégique de ses sociétés en portefeuille, avec une attention particulière à la croissance organique et externe, le cas échéant ;
- la sélection, la nomination et la rémunération des principaux cadres dirigeants ;

- la rémunération des actionnaires (politique dividendaire et programmes de rachat d'actions propres) et l'allocation de capital ; et
- l'application des meilleures pratiques en matière d'ESG en ligne avec les normes internationales (cf. plus de détails en pages 140 à 183).

Dans ce contexte, GBL contribue principalement à la création de valeur au travers du partage de son expérience, son expertise et son réseau auprès de ses participations en portefeuille. GBL n'est cependant jamais impliquée dans la gestion quotidienne de ses sociétés en portefeuille.

	Investissement initial	Place de GBL dans l'actionariat	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité des Nominations et/ou Rémunérations	Comité Stratégique	
ACTIFS COTÉS	 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>	2006	N° 2	1/14 ⁽¹⁾	0/3	0/3 - 1/4	1/6
	 SGS	2013	N° 1	2/9	0/3	1/3 - 1/3	n.a.
	 adidas	2015	N° 1	1/16 ⁽²⁾	0/4 ⁽¹⁾	1/3 - 1/4 ⁽¹⁾	n.a.
	 IMERYS	1987	N° 1	3/12 ⁽¹⁾	1/4	1/3 - 1/4	2/5
	 umicore	2013	N° 1	2/10	1/4	1/4	n.a.
	 HOLCIM	2005	n.s.	0/11	0/5	0/5	n.a.
	 GEA	2017	N° 3	1/12 ⁽³⁾	0/4	1/3	1/4
	 MQWI	2020	N° 4	1/10	0/2	0/3	n.a.
	 Ontex	2015	N° 1	2/9	1/5	1/5	n.a.
	 Webhelp	2019	N° 1	3/6	n.a.	n.a.	n.a.
ACTIFS PRIVÉS	 affidea	2022	N° 1	4/7	n.a.	n.a.	n.a.
	 Sanoptis	2022	N° 1	3/4	n.a.	n.a.	n.a.
	 CANYON	2021	N° 1	3/5	n.a.	n.a.	n.a.
	 Parques Reunidos	2017 ⁽⁴⁾	N° 3	1/9	1/4	n.a.	n.a.
	 Voodoo	2021	N° 4	1/6	n.a.	n.a.	n.a.

Note : information au 31 décembre 2022

(1) Dont 2 représentants du personnel

(2) Dont 8 représentants du personnel

(3) Dont 6 représentants du personnel

(4) Retiré de la cote en 2019

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

EN DÉPLOYANT DU CAPITAL DANS DES GROUPES DE GRANDE QUALITÉ, LEADERS SECTORIELS

GBL a amorcé le rééquilibrage de son portefeuille en 2012 en vue de diversifier et renforcer son profil de croissance et de résilience et d'optimiser ainsi son potentiel de création de valeur à long terme.

Cette transformation a été menée au travers d'une rotation significative du portefeuille. Depuis 2012, les opérations de cessions et d'acquisitions ont totalisé près de EUR 30 milliards. Ceci a conduit à un transfert significatif d'exposition des actifs à haut rendement des secteurs de l'énergie et des services publics vers des actifs de croissance dans les secteurs des biens de consommation, de l'industrie, des services aux entreprises et de la santé.

GBL cherche à investir dans des sociétés de grande qualité bénéficiant de positions de leaders sectoriels, de qualités de crédit principalement « *investment grade* » (sociétés cotées) et de solides modèles économiques.

En complément, GBL vise à poursuivre la diversification de son portefeuille et de ses contributeurs en matière de dividendes en développant respectivement GBL Capital, son activité d'actifs alternatifs, et Sienna Investment Managers, sa plateforme de gestion pour compte de tiers.

	Positionnement sectoriel ⁽¹⁾	Notations de crédit émetteur (S&P / Moody's) ⁽²⁾⁽³⁾
 Pernod Ricard <i>Créateurs de convivialité</i>	N° 2	BBB+ / Baa1
	N° 1	Non noté / A3
	N° 2, N° 1 en Europe	A ⁽⁴⁾ / A3 ⁽⁵⁾
	N° 1	BBB- / Baa3
	Un leader mondial	Non noté
	N° 1	BBB+ / Baa1
	Top 3	Non noté / Baa2
	N° 1	Non noté
	Top 5	B / B3
	N° 1 en Europe	Non noté
	N° 1 en Europe	Non noté
	N° 2 en Europe	Non noté
	N° 1 ⁽⁶⁾	Non noté
	N° 2 en Europe	Non noté
	Top 10 ⁽⁷⁾	Non noté

Note : information au 31 décembre 2022

(1) Source GBL

(2) Les notations de crédit peuvent faire l'objet de suspension, révision ou retrait à tout moment par les agences de notation

(3) Source Bloomberg

(4) A partir du 21 février 2023

(5) A partir du 17 février 2023

(6) Distribution *direct-to-consumer* (« DTC »)

(7) En terme de téléchargements

4

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

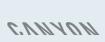
GBL A ÉTÉ INFLUENTE DANS L'ADOPTION ET L'ACCÉLÉRATION DE DÉCISIONS CLÉS POUR LES ACTIFS COTÉS ET PRIVÉS

Actifs cotés										
Domaine d'intérêt de GBL	Actions durant les 4 dernières années ⁽¹⁾									
Stratégie	Plan à moyen terme communiqué	√	√	√	√	√	√	√	√	√
	Bolt-ons	√	√	-	√	√	√	-	√	√
	Acquisitions significatives ⁽²⁾	√	√	-	-	√	√	-	-	-
Nominations	Nouveau Président	-	√	√	√	-	-	√	-	√
	Nouveau CEO	-	-	√	√	√	-	√	⁽³⁾	√
Allocation de capital	Cessions d'actifs	√	√	√	√	-	√	√	-	√
	Rachats d'actions propres	√	√	√	-	-	-	√	-	-
	Dividende à son niveau le plus élevé	√	√	-	√	√	-	√	-	-
ESG	Critères ESG dans la rémunération	√	√	√	√	√	√	√	√	√
	Emissions d'instruments de finance durable	√	√	√	√	√	√	-	√	-

(1) Informations du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022

(2) > EUR 200 millions de valeur entreprise

(3) Avant que GBL ne rejoigne le Conseil d'Administration

Actifs privés							
Domaine d'intérêt de GBL	Actions durant les 4 dernières années ⁽¹⁾						
Stratégie	Plan à moyen terme communiqué	-	-	-	√	-	-
	Bolt-ons	√	√	√	-	√	√
	Acquisitions significatives ⁽³⁾	√	-	-	-	√	√
Nominations	Nouveau Président	-	√	-	-	-	√
	Nouveau CEO	-	√	-	√	-	√

(1) Informations du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022

(2) Décisions clés prises durant l'année d'acquisition 2022

(3) > EUR 200 millions de valeur d'entreprise

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

Direction



Ian Gallienne

Voir biographie page 32.



Bernard Delpit

Né le 26 octobre 1964, de nationalité française

Bernard Delpit est diplômé de Sciences Po (Paris) et de l'École Nationale d'Administration (« ENA »). Il a effectué sa carrière dans les secteurs public et privé et a occupé différentes positions de direction générale dans des entreprises allant de l'automobile à la banque et dans l'aéronautique. Avant de rejoindre GBL, il était Directeur Financier, également en charge de la stratégie et du *M&A*, puis Directeur Général Adjoint du groupe Safran.

En janvier 2022, il rejoint GBL comme Directeur Général Adjoint. Il est membre du Conseil d'Administration d'Imerys en sa qualité de représentant de GBL.



Xavier Likin

Né le 24 juin 1968, de nationalité belge

Xavier Likin est Ingénieur Commercial et détient des certificats en fiscalité de la Solvay Brussels School of Economics & Management (ULB).

Il débute sa carrière en Afrique centrale dans le secteur de la distribution automobile où il occupe diverses fonctions administratives et financières chez MIC. Il entre en 1997 chez PwC, où il devient *senior manager* et est nommé Réviseur d'Entreprises (« CPA ») par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

En 2007, il rejoint Ergon Capital Partners en qualité de Directeur Financier. Ensuite, en juin 2012, il est nommé Contrôleur Groupe de GBL. Depuis le 1^{er} août 2017, il y assume la fonction de Directeur Financier.



Priscilla Maters

Née le 26 avril 1978, de nationalité belge

Priscilla Maters est diplômée en droit de l'Université Libre de Bruxelles ainsi que de la London School of Economics (LLM).

Elle débute sa carrière en 2001 dans des cabinets d'avocats à Bruxelles et à Londres (dont Linklaters), où elle se spécialise dans les fusions-acquisitions, les marchés des capitaux, les financements et le droit d'entreprise.

En 2012, elle rejoint GBL et assume actuellement les fonctions de Directeur Juridique et de Secrétaire Générale. Elle est également *Compliance Officer* depuis le 1^{er} janvier 2021.

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

Organisation

DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS

Laurent Raets - *Investment Team*
Céline Depris - *Juridique*
Benjamin Termonia - *Finances*
Hervé Loterie - *Informatique*
Jonathan Rubinstein - *Investment Team*
Philippe Tacquenier - *Finances*
Julius Ringlstetter - *Investment Team*
Nina Schaerlaekens - *Investment Team*
Michal Chalaczkiewicz - *Investment Team*
Yves Croonenberghs - *Ressources Humaines*
Martin Doyen - *Investment Team*



Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille



DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS

Nicolas Gheysens - *Investment Team*
Céline Loi - *Finances*
Serge Saussoy - *Finances*
François Perrin - *ESG*
Frederik Vermeersch - *Investment Team*
Michael Bredael⁽¹⁾ - *Investment Team*
Rein Dirx - *Investment Team*
Céline Donnet - *Finances*
Jimmy Piron - *Investment Team*
Pascal Reynaerts - *Finances*
Nicholas Van Paeschen - *Investment Team*

(1) Représentant de SM Advisory SRL

Revue de portefeuille

Stratégie de gestion de portefeuille

DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS

Benjamin Martin - Finances
 Arnaud Bouyer - *Investment Team*
 Xavier Magnus - *Investment Team*
 Simon Zenner - *Investment Team*
 Alison Donohoe - Relations Investisseurs
 Pierre-Guillaume le Hodey - Juridique
 Jens Riedl - *Investment Team*
 Sophie Gallaire - Finances
 Guglielmo Scodrani - Informatique



AUTRES COLLABORATEURS

Prisca Biansomba
 Philippe Debelle
 Carine Dumasy
 Noëline Dumbi
 Silvia Espinoza
 Bénédicte Gervy
 Kim Grandjean
 Valérie Huyghe
 Christelle Iurman

Philippe Lorette
 Lydia Papaioannou
 Dominique Stroeykens
 Sara Taghzout
 Victoria Thommen
 Laetitia Vandendriessche
 Viviane Veevaete
 Serge Walschaerts

Delivering meaningful growth

4

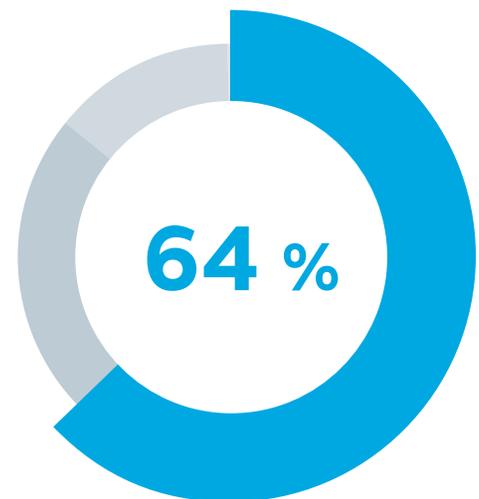
4.2 ACTIFS COTÉS

ACTIFS cotés



4

Pernod Ricard	84
SGS	86
adidas	88
Imerys	90
Umicore	92
Holcim	94
GEA	96
Mowi	98
Ontex	100



% du
portefeuille de GBL



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité

Pernod Ricard, numéro deux mondial des Vins & Spiritueux, occupe une position de premier plan sur tous les continents

Depuis sa création en 1975, une importante croissance interne, ainsi que des acquisitions transformantes et de taille plus réduite, ont permis à Pernod Ricard de constituer le portefeuille le plus premium du secteur et devenir le numéro deux mondial du marché des Vins & Spiritueux. Le portefeuille comprend des marques stratégiques internationales et locales ainsi que des marques *specialty* que le groupe produit et distribue au sein de son propre réseau de distribution mondial.

Distribution
dans plus de**160**

pays

Environ

19.480

collaborateurs

N°2mondial des
Vins & SpiritueuxReprésentation
de GBL dans les
organes statutaires**1 SUR 14⁽¹⁾**Capital détenu
par GBL**6,9 %**

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Le marché des spiritueux est porté par des tendances favorables à long terme, notamment :

- Population urbaine en expansion, tout particulièrement dans les marchés émergents
- Gains de parts de marché par rapport à la bière
- Montée en gamme des consommateurs.

Pernod Ricard bénéficie d'un profil de croissance et de rentabilité solide et diversifié :

- Numéro deux mondial avec un portefeuille de marques parmi les plus complets de l'industrie
- Montée en gamme systématique grâce à ses produits de qualité supérieure et innovants
- Nombreuses marques à fort potentiel, en ce compris de récentes acquisitions de qualité
- Positions de leader dans des catégories telles que le cognac, le whisky et le rhum
- Exposition géographique unique avec la Chine et l'Inde comme moteurs de croissance.

Après s'être concentré sur son *deleveraging* pendant plusieurs années, Pernod Ricard a augmenté ses retours aux actionnaires au travers de l'augmentation du ratio de *payout* et d'un programme de rachat d'actions propres.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	257.947	261.877	261.877
Capitalisation boursière (en EUR millions)	47.398	55.387	41.062
Dernier cours de bourse (en EUR / action)	183,75	211,50	156,80

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	6,9	7,6	7,6
Participation en droits de vote (en %)	11,5	12,6	12,7
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	3.266	4.207	3.119
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	82	62	53
Représentation dans les organes statutaires	1	1	1

TSR annualisé (%)	1 an	3 ans	5 ans
Pernod Ricard	(11,2)	6,8	8,8
STOXX Europe 600 Food & Beverage	(12,4)	0,9	4,4

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Florence Tresarrieu
Directrice Relations
Investisseurs et Trésorerie

Tél. : +33 1 70 93 17 31
florence.tresarrieu@pernod-ricard.com
www.pernod-ricard.com

SGS

SGS est le leader mondial de l'inspection, de la vérification, du test et de la certification

SGS fournit des solutions adaptées d'inspection, de vérification, de test et de certification à ses clients pour rendre leurs activités commerciales plus rapides, plus simples et plus efficaces. Son réseau mondial comprend 97.000 collaborateurs répartis dans 2.650 bureaux et laboratoires.

Plus de
CHF 1,0 MD
de résultat
d'exploitation ajusté

N°1
mondial

2.650
bureaux et
laboratoires

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires

2 SUR 9

97.000
collaborateurs

Capital détenu
par GBL

19,1 %



THÈSE D'INVESTISSEMENT

L'industrie du test et de la certification est caractérisée par d'importantes barrières à l'entrée, une fragmentation et des fondamentaux attractifs :

- Recherche de sécurité et de traçabilité, sur le plan mondial et dans tous les secteurs d'activité
- Croissance et vieillissement des infrastructures
- Externalisation des activités de contrôle
- Développement des réglementations et demandes de conformité
- Complexité croissante des produits
- Nouveaux domaines de croissance liés au digital, y compris dans l'e-commerce
- Consolidation dans de nombreux secteurs.

Dans ce secteur, **SGS offre un profil particulièrement attractif :**

- Leader mondial
- Rentabilité, rendement et génération de cashflow de premier ordre
- Portefeuille diversifié
- Idéalement positionné pour saisir des opportunités de croissance
- Résilient au travers des cycles économiques
- Bilan solide en soutien au *M&A* et rémunération attractive aux actionnaires.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	7495	7495	7.566
Capitalisation boursière (en CHF millions)	16.114	22.837	20.201
Dernier cours de bourse (en CHF / action)	2.150	3.047	2.670

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	19,1	19,1	18,9
Participation en droits de vote (en %)	19,1	19,1	18,9
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	3.127	4.223	3.539
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	110	104	108
Représentation dans les organes statutaires	2	2	3

TSR annualisé (%) ⁽¹⁾	1 an	3 ans	5 ans
SGS	(23,8)	(0,7)	3,2
STOXX Europe 600 Industrial Goods & Services	(18,2)	4,0	6,0

(1) TSR calculés en euros

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Toby Reeks
Senior Vice President
Investor Relations, Corporate
Communications & Sustainability

Tél. : +41 22 739 99 87
sgs.investor.relations@sgs.com
www.sgs.com

adidas

adidas est le leader européen en articles de sport

adidas est un leader mondial spécialisé dans le design, le développement, la production et la distribution d'articles de sport (chaussures, vêtements et matériel). La distribution passe par un réseau de magasins en propre, l'e-commerce et des distributeurs indépendants.

Plus de
EUR 22,5 MDS
de chiffre d'affaires net

N°1
européen des
articles de sport

20 %
des ventes réalisées
en ligne

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
1 SUR 16⁽¹⁾

Plus de
59.250
collaborateurs

Capital détenu
par GBL
7,6 %



THÈSE D'INVESTISSEMENT

L'industrie des articles de sport devrait croître de + 6 % à + 7 % par an au cours des prochaines années, sous l'impulsion de tendances séculaires :

- *Athleisure* : une tendance de mode à l'échelle mondiale vers des tenues décontractées
- *Health & wellness* : sensibilisation croissante portée à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie, renforcée par les changements radicaux survenus dans la société à l'échelle mondiale sous l'effet de la pandémie de Covid-19.

adidas est une marque forte dans le design et la distribution d'articles de sport, (i) n°1 en Europe et n°2 mondial et (ii) soutenue par une forte capacité d'innovation au travers de multiples accords de sponsoring.

Il existe un potentiel de croissance des ventes, principalement soutenu par :

- Le digital : forte augmentation des ventes e-commerce accélérée par la transformation de l'économie et la poursuite de l'adoption des achats en ligne et du travail à distance suite aux effets des confinements liés au Covid-19
- L'approche *omni-channel* : forte dynamique de vente provenant à la fois de l'e-commerce et des magasins en propre (modèle *Direct-to-Consumer*)
- La part croissante des produits lifestyle d'inspiration sportive dans la gamme de produits d'adidas
- La croissance équilibrée dans toutes les zones géographiques en dehors de la Chine (exposition réduite à la Chine et forte croissance dans les marchés qui représentent plus de 80 % de l'activité)
- Le marché américain où des gains de parts de marché supplémentaires sont possibles
- Les initiatives en matière de rapidité avec des objectifs clairs concernant la réduction du délai de lancement sur le marché des produits.

Le potentiel d'amélioration de la marge d'EBIT provient de (i) l'optimisation du mix de canaux (passage au modèle *Direct-to-Consumer* et au commerce en ligne), (ii) l'optimisation des coûts et frais généraux, principalement au travers d'économies d'échelle et (iii) une hausse de la rentabilité aux États-Unis. adidas se concentre actuellement sur la préservation / récupération des marges dans l'environnement inflationniste actuel et après la fin du partenariat Yeezy.

adidas s'appuie sur un bilan solide avec une forte conversion en trésorerie.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Sebastian Steffen
Head of Investor Relations

Tél. : +49 9132 84 2920
investor.relations@adidas.com
www.adidas-group.com

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	180.000	192.100	200.416
Capitalisation boursière (en EUR millions)	22.943	48.640	59.704
Dernier cours de bourse (en EUR / action)	12746	253,20	29790

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	7,6	7,1	6,8
Participation en droits de vote (en %)	7,6	7,1	6,8
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	1.748	3.473	4.086
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	38	35	-
Représentation dans les organes statutaires ⁽¹⁾	1	1	1

TSR annualisé (%)	1 an	3 ans	5 ans
adidas	(48,7)	(23,2)	(4,2)
STOXX Europe 600	(18,2)	5,2	8,6
Consumer Products and Services			

(1) Dont le *Deputy Chairman* est un représentant de GBL



IMERYS

Imerys est le leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie

Imerys extrait, transforme, valorise et combine une gamme unique de minéraux pour apporter des fonctionnalités essentielles aux produits et processus de production de ses clients. Ces spécialités trouvent un très grand nombre d'applications et se développent sur de nombreux marchés en croissance.

40

pays dans lesquels Imerys est présent

N°1

leader mondial de spécialités minérales pour l'industrie

Environ

30.000

clients

Représentation de GBL dans les organes statutaires

3 SUR 12⁽¹⁾

14.000

collaborateurs

Capital détenu par GBL

54,6 %



THÈSE D'INVESTISSEMENT

Le marché porteur des spécialités minérales bénéficie d'atouts structurels :

- Une croissance attrayante à long terme soutenue par des mégatendances clés : la mobilité verte et l'énergie renouvelable, la construction durable et les solutions naturelles pour les biens de consommation
- Des spécialités minérales qui ajoutent des propriétés essentielles aux produits des clients
- Fort pouvoir de fixation des prix, permettant de répercuter des fluctuations des coûts des matières premières
- Risque limité de substitution, notamment du fait que ces spécialités ne représentent qu'une faible proportion des coûts totaux des clients.

Imerys est un leader mondial présentant un profil attractif :

- Leader dans son secteur : n°1 ou n°2 dans presque tous ses marchés
- Transformation vers une organisation plus centrée sur les clients, visant à accélérer la croissance interne et améliorer la rentabilité (à travers une rotation du portefeuille et des projets de croissance stratégique)
- Potentiel pour devenir l'un des principaux fournisseurs européens de lithium à moyen terme, ce qui lui donne les moyens de devenir un acteur clé de la transition énergétique
- Résilience du modèle opérationnel, renforcée par le soutien de GBL en tant qu'actionnaire de référence stable avec un horizon d'investissement à long terme
- Diversité géographique et des marchés finaux des clients
- Solide génération de cashflow permettant de soutenir la croissance externe.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	84.941	84.941	84.941
Capitalisation boursière (en EUR millions)	3.087	3.104	3.284
Dernier cours de bourse (en EUR / action)	36,34	36,54	38,66

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	54,6	54,6	54,6
Participation en droits de vote (en %)	68,1	67,4	67,6
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	1.686	1.696	1.794
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	72	53	89
Représentation dans les organes statutaires	3	3	3

TSR annualisé (%)	1 an	3 ans	5 ans
Imerys	4,0	3,2	(10,6)
STOXX Europe 600 Construction & Materials	(18,8)	2,4	4,7

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Vincent Gouley
Investor Relations

Tél. : +33 1 49 55 64 69
finance@imerys.com
www.imerys.com



Umicore est un leader en technologie des matériaux et recyclage de métaux précieux et des batteries

Umicore est un leader mondial dans la technologie des matériaux ainsi que dans le recyclage de métaux précieux et des batteries. La société est centrée sur des domaines d'application dans lesquels son expertise de la science des matériaux, de la chimie et de la métallurgie est largement reconnue. Elle s'articule autour de trois secteurs d'activités : *Catalysis*, *Energy & Surface Technologies* et *Recycling*.

44
sites de production

Plus de
EUR 315 M
de dépenses R&D

15
centres R&D
et techniques

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
2 SUR 10

11.565
collaborateurs

Capital détenu
par GBL
15,9 %



THÈSE D'INVESTISSEMENT

Umicore évolue dans des secteurs où les barrières à l'entrée sont élevées, soutenus par des tendances favorables à long terme : (i) l'automobile (véhicules électriques, recyclage des batteries, catalyseurs pour moteurs à combustion) et (ii) le recyclage des métaux précieux :

- La transformation de la mobilité et l'électrification des véhicules
- L'attention portée au niveau mondial à l'amélioration de la qualité de l'air et les contrôles plus stricts des émissions
- La raréfaction des ressources et le recyclage des batteries.

Dans ces domaines, Umicore est un leader mondial, qui s'appuie sur les atouts suivants :

- Un savoir-faire robuste avec des technologies pionnières et des procédés de niveau mondial
- Une présence mondiale, avec une base de production de haute qualité et de plus en plus diversifiée
- Champion du développement durable avec un leadership reconnu en matière d'ESG, incluant l'approvisionnement responsable en métaux précieux
- Un bilan solide pour financer des projets ambitieux de développement.

4

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	246.400	246.400	246.400
Capitalisation boursière (en EUR millions)	8.456	8.809	9.681
Dernier cours de bourse (en EUR / action)	34,32	35,75	39,29

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	15,9	15,9	18,0
Participation en droits de vote (en %)	15,9	15,9	18,0
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	1.347	1.403	1.744
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	31	31	11
Représentation dans les organes statutaires	2	2	2

TSR annualisé (%)	1 an	3 ans	5 ans
Umicore	(1,8)	(6,2)	(1,1)
STOXX Europe 600 Chemicals	(14,2)	6,3	6,8

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Evelien Goovaerts
Vice-President,
Group Communications
& Investor Relations

Tél. : +32 2 227 78 38
evelien.goovaerts@umicore.com
www.umicore.com



Holcim est un leader mondial des matériaux et des solutions de construction

Holcim est un leader mondial des matériaux et des solutions de construction. L'entreprise offre les solutions les plus innovantes en matière de ciment, de béton et granulats et autres matériaux de construction afin de satisfaire les besoins de sa clientèle. Le groupe emploie de l'ordre de 60.000 collaborateurs et dispose d'une présence équilibrée entre les marchés en développement et matures.

Plus de
CHF 2.700 M⁽¹⁾
de *free cashflow*
en 2022

19 %
du chiffre d'affaires
généralisé par la
branche
Solutions & Products

35 %
du chiffre d'affaires
provenant de
l'Amérique du Nord

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires

0 SUR 11

60.000
collaborateurs

Capital détenu
par GBL
2,1 %⁽²⁾



(1) Après contrats de location

(2) En 2022, GBL a vendu à terme (échéance 31 mai 2023) l'intégralité de ses actions

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Le secteur des matériaux de construction est soutenu par :

- L'urbanisation croissante
- La demande de constructions durables
- L'élévation du niveau de vie entraînant l'amélioration de la qualité des logements et des besoins en infrastructures.

Holcim est bien positionné pour faire face à ces tendances de fond :

- La société est un leader dans le secteur des matériaux et solutions de construction
- Elle vise à se positionner sur les segments les plus attractifs de la chaîne de valeur de la construction, en diversifiant son portefeuille de produits par le biais de fusions et d'acquisitions (par exemple, l'activité de toiture)
- Elle a renforcé son bilan par une série de cessions d'actifs cimentiers sur les marchés émergents (e.g., Brésil, Inde)
- Elle donne la priorité au développement durable, en se concentrant sur la construction circulaire et en offrant un solide portefeuille de solutions de construction écologique.

Le groupe est cependant confronté aux défis suivants :

- La dynamique de l'industrie a été complexe dans certaines régions et pourrait continuer à l'être
- Les exigences croissantes en matière d'ESG nécessiteront des investissements significatifs.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	615.929	615.929	615.929
Capitalisation boursière (en CHF millions)	29.491	28.647	29.946
Dernier cours de bourse (en CHF / action)	47,88	46,51	48,62

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	2,1	2,1	7,6
Participation en droits de vote (en %)	2,1	2,1	7,6
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	567 ⁽¹⁾	592	2.100
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	28	65	88
Représentation dans les organes statutaires	0	1	1

TSR annualisé (%) ⁽²⁾	1 an	3 ans	5 ans
Holcim	13,1	4,0	5,0
STOXX Europe 600 Construction & Materials	(18,8)	2,4	4,7

(1) Le montant correspond au produit des ventes à terme *cum* dividende

(2) TSR calculés en euros

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Swetlana Iodko
Head of Investor Relations

Tél. : +41 58 858 8746
investor.relations@holcim.com
www.holcim.com



GEA est un des principaux fournisseurs mondiaux en technologies de transformation pour les filières agroalimentaire et pharmaceutique

GEA est un leader mondial dans la fourniture d'équipements et la gestion de projets pour un large éventail d'industries de transformation. Sa technologie et ses services se concentrent sur les composants et les solutions de fabrication pour divers marchés, en particulier dans les secteurs agroalimentaire et pharmaceutique. L'entreprise emploie plus de 18.200 personnes dans le monde.

EUR 712 M
EBITDA avant frais de restructuration

Représentation de GBL dans les organes statutaires

1 SUR 12⁽¹⁾

+ 9 %
hausse des prises de commandes

Capital détenu par GBL

6,3 %

Plus de
18.200
collaborateurs dans le monde



THÈSE D'INVESTISSEMENT

Les secteurs des Équipements de Transformation dans lesquels GEA est présent combinent des tendances favorables à long terme avec des opportunités de consolidation:

- Marchés finaux dans le secteur de l'agroalimentaire en croissance
- Marchés finaux pharmaceutiques soutenus par le vieillissement de la population et la sensibilisation croissante à la santé
- Attention constante à la sécurité et la qualité dans les secteurs agroalimentaire et pharmaceutique
- Intérêt croissant pour l'automatisation efficiente en terme énergétique
- Marché fragmenté avec de petits acteurs spécialisés.

GEA est un leader mondial offrant un potentiel de hausse important :

- Positions de n°1 ou n°2 sur la plupart de ses marchés
- Technologie, savoir-faire et capacités d'innovation (par exemple dans les « nouveaux aliments ») uniques ainsi que leadership en matière d'ESG
- Équipe de direction ayant fait ses preuves, axée sur l'accélération de la croissance organique et l'amélioration de la rentabilité
- Génération de trésorerie et bilan solides
- Positionnement favorable pour saisir des opportunités de consolidation.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	180.492	180.492	180.492
Capitalisation boursière (en EUR millions)	6.895	8.680	5.285
Dernier cours de bourse (en EUR / action)	38,20	48,09	29,28

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	6,3	6,3	8,5
Participation en droits de vote (en %)	6,3	6,3	8,5
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	434	455 ⁽¹⁾	450
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	10	13	13
Représentation dans les organes statutaires	1	1	1

TSR annualisé (%)	1 an	3 ans	5 ans
GEA	(18,6)	12,1	1,9
STOXX Europe Industrial Engineering	(23,0)	4,7	5,1

(1) Au 31 décembre 2021, la valeur des actions sous-jacentes aux obligations échangeables en titres GEA a été plafonnée au prix d'échange, soit EUR 40,00 par action

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Oliver Luckenbach
Head of Investor Relations

Tél. : +49 211 9136 1081
ir@gea.com
www.gea.com

MOWI[®]

Mowi est le plus grand producteur de saumon atlantique au monde

Mowi est le plus grand producteur de saumon atlantique au monde et l'un des leaders mondiaux en pisciculture. Avec environ 13.650 collaborateurs et une présence dans 25 pays, Mowi couvre environ un cinquième de la demande mondiale de saumon atlantique d'élevage. Le groupe est constamment axé sur l'innovation et la volonté d'atteindre les normes de durabilité les plus élevées.

25 PAYS
dans lesquels
Mowi est présent

N°1
mondial en production
de saumon atlantique

464
milliers de tonnes
de saumon récoltées
en 2022

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
1 SUR 10

Environ
13.650
collaborateurs

Capital détenu
par GBL
1,9 %



THÈSE D'INVESTISSEMENT

L'industrie de l'élevage de saumon est bien positionnée pour bénéficier :

- Des besoins accrus en protéines résultant (i) de la croissance de la population mondiale et (ii) de l'expansion de la classe moyenne
- D'une production efficiente en terme de ressources, positionnant le saumon d'élevage comme une source de protéines respectueuse de l'environnement en comparaison d'autres protéines animales
- D'une sensibilisation aux problèmes de santé (le saumon est riche en acides gras oméga-3, en vitamines et en minéraux)
- De la chaîne d'approvisionnement et de la traçabilité, le saumon d'élevage se classant globalement bien par rapport aux autres protéines
- D'une transition vers l'aquaculture dans la mesure où l'offre provenant de prises en milieu sauvage est stagnante.

En sa qualité de plus grand producteur de saumon au monde, **Mowi bénéficie d'un positionnement unique** lui permettant de profiter des perspectives de croissance de l'industrie et se distingue par :

- Une résilience et une prévisibilité comparativement meilleures de par sa taille et son niveau de diversification inégalés
- Un savoir-faire et une expertise uniques, avec des capacités d'innovation démontrées
- Un profil ESG de premier plan.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	517.111	517.111	517.111
Capitalisation boursière (en NOK millions)	86.461	107.921	98.768
Dernier cours de bourse (en NOK / action)	167	209	191

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	1,9	7,0	5,8
Participation en droits de vote (en %)	1,9	7,0	5,8
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	157	757	552
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	19	16	1
Représentation dans les organes statutaires	1	1	0

TSR annualisé (%) ⁽¹⁾	1 an	3 ans	5 ans
Mowi	(21,2)	(9,7)	6,1
STOXX Europe 600 Food & Beverage	(12,6)	0,8	4,4

(1) TSR calculés en euros

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Kim Galtung Dosvig
Investor Relations Officer
& Head of Treasury

Tél. : +47 908 76 339
kim.dosvig@mowi.com
www.mowi.com



Ontex est un fournisseur international de solutions d'hygiène personnelle

Ontex est un groupe international spécialisé dans les produits d'hygiène pour nourrissons, adultes et femmes. Les produits d'Ontex sont distribués dans plus de 110 pays sous des marques propres et de distributeurs. Les canaux de vente principaux sont le commerce de détail, les établissements médicaux et les pharmacies.

Plus de
30
marques

17
sites de
production

7
centres R&D

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
2 SUR 9

Environ
9.000
collaborateurs

Capital détenu
par GBL
19,98 %



THÈSE D'INVESTISSEMENT

L'industrie bénéficie de tendances favorables :

- La résilience de l'activité due à la nature essentielle des produits (produits d'hygiène de base), renforcée dans le cas des produits de distributeurs en période de récession
- Le vieillissement de la population dans les pays occidentaux, au profit du segment *Adult Incontinence*
- La croissance démographique et l'adoption croissante de produits hygiéniques dans les marchés émergents.

Ontex pourrait bénéficier de ces tendances grâce à un repositionnement plus poussé de ses activités :

- L'augmentation des parts de marchés des marques de distributeurs (principalement en Europe, résilientes en période de récession) et des marques propres (pour capturer la croissance en dehors des périodes de récession)
- La premiumisation de ses produits grâce à l'innovation
- Une exposition accrue à des produits et catégories en croissance (dont les produits d'incontinence pour adultes, les couches-culottes pour bébé et le digital)
- L'opportunité d'entrer dans de nouvelles zones géographiques (y compris en Amérique du Nord).

Le groupe a un potentiel d'augmentation de sa marge, au travers de programmes d'efficacité et d'économies.

Données de marché et relatives à la participation de GBL

Données boursières	2022	2021	2020
Nombre d'actions émises (en milliers)	82.347	82.347	82.347
Capitalisation boursière (en EUR millions)	514	576	906
Dernier cours de bourse (en EUR / action)	6,24	6,99	11,00

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	19,98	19,98	19,98
Participation en droits de vote (en %)	19,98	19,98	19,98
Valeur boursière de la participation (en EUR millions)	103	115	181
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-	-	-
Représentation dans les organes statutaires	2	3	2

TSR annualisé (%)	1 an	3 ans	5 ans
Ontex	(10,8)	(30,7)	(24,9)
STOXX Europe 600 Personal & Household Goods	(10,2)	5,0	5,7

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Geoffroy Raskin
Responsable des Relations
Investisseurs et de la
Communication Financière

Tél. : +32 53 33 37 30
investor.relations@ontexglobal.com
<https://ontex.com>

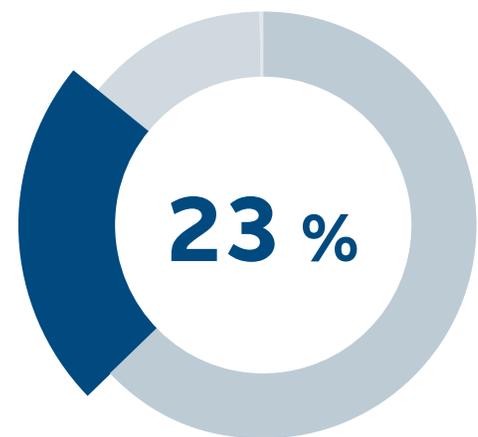
4.3 ACTIFS PRIVÉS

ACTIFS privés



4

Webhelp	104
Affidea	106
Sanoptis	108
Canyon	110
Parques Reunidos	112
Voodoo	114



23 %
% du
portefeuille de GBL



Webhelp est le leader européen en matière de CRM – BPO

Webhelp est un acteur global de l'externalisation des processus métiers (« BPO »), spécialisé dans la gestion de l'expérience client et des services de traitement des paiements, ainsi que de services de vente et de marketing au travers des canaux voix, média sociaux et digital. Opérant dans plus de 60 pays avec une solide équipe de plus de 120.000 collaborateurs, Webhelp se concentre sur la conception d'amélioration de performance et la transformation effective et durable dans les modèles opérationnels de ses clients visant à continuer à améliorer l'expérience clients et générer des gains d'efficacité.

N°1
en Europe

Savoir-faire dans plus de
80 LANGUES

Couverture mondiale dans plus de
60 PAYS

Représentation de GBL dans les organes statutaires
3 SUR 6

Plus de
120.000
collaborateurs

Capital détenu par GBL
61,5 %

PERFORMANCE EN 2022

Webhelp a connu une nouvelle année de forte croissance de son chiffre d'affaires soutenue par la poursuite de la digitalisation de l'économie et la forte demande de services de transformation de l'expérience client (« CX »). Les services financiers (fintech) ainsi que la reprise de certains secteurs, tels que l'hôtellerie et les voyages en ligne, qui ont souffert pendant la crise du Covid-19, ont contribué à alimenter la croissance de Webhelp en 2022.

Les récentes acquisitions d'Uitblinqers aux Pays-Bas (avril 2022) et de Grupo Services au Brésil (juin 2022) ont également contribué de manière significative à l'expansion du groupe au second semestre 2022.

Durant l'année, Webhelp s'est implanté dans environ 10 pays, continuant ainsi à diversifier sa base de clients et son exposition aux marchés finaux, et a accueilli environ 20.000 collaborateurs.

Le chiffre d'affaires a atteint EUR 2.485 millions, en hausse de +19 % par rapport à l'année précédente, grâce aux clients existants et à une forte dynamique commerciale. La croissance sur une base comparable a été particulièrement forte après ajustement de l'impact négatif mais attendu de la variation du chiffre d'affaires des contrats de support liés au Covid-19 (en baisse de EUR -40 millions par rapport à l'année 2021). Ajustée de cet impact non récurrent, la croissance sur une base comparable s'est établie à +13 %.

Webhelp a réalisé d'importants investissements dans les ventes et l'informatique/sécurité, mais grâce à une croissance organique robuste, à l'intégration d'Uitblinqers et de Grupo Services ainsi qu'à l'excellence opérationnelle, l'EBITDA a augmenté de +19 %.

Données clés

	Évolution depuis l'acquisition par GBL en 2019	2022	2021
Chiffre d'affaires (en EUR millions)	+ 1.029	2.485	2.081
Croissance (en %)	71	19	27
Croissance organique (en %)	51	11	20
Croissance de l'EBITDA (en %)	91	19	32
Nombre de pays	+ 25	> 60	> 50
Nombre de collaborateurs (000s)	c. + 70	> 120	> 100

Source : reporting interne non audité

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Webhelp évolue dans un secteur attractif :

- Une croissance à long terme dans l'engagement vis-à-vis des clients portée par une combinaison de :
 - croissance globale des volumes résultant de la numérisation de l'économie ainsi que du développement progressif de l'e-commerce et des services digitaux
 - pénétration accrue de l'externalisation des processus compte tenu des besoins en termes de technologies et de taille ainsi que d'une complexité croissante des services (multi-canaux, etc.)
- Un degré élevé de fragmentation offrant des possibilités de consolidation pour des leaders internationaux.

Webhelp est le leader européen ayant une large offre produits et une stratégie claire :

- Un historique de qualité en matière de croissance rentable ayant mené à l'émergence d'un champion européen au cours des 20 dernières années
- Une solide position de marché en Europe et une présence croissante sur le continent américain, avec un potentiel de développement international additionnel
- Une position de premier plan soutenue par un portefeuille de relations clients de grande qualité et bien diversifié, une plateforme d'exécution solide et différenciée, ainsi que des compétences et expertises de premier rang (analyses, conseil, etc.)
- De multiples opportunités de croissance dans un marché demeurant fortement fragmenté, en matière de développement d'activités existantes, ainsi que dans de nouveaux services et zones géographiques
- Une solide équipe dirigeante, menée par son co-fondateur Olivier Duha
- Une culture entrepreneuriale unique (structurée par régions et activités).



4

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	61,5	59,2	61,4
Participation en droits de vote (en %)	61,5	59,2	61,4
Valeur de la participation (en EUR millions)	1.721	1.553	1.044
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-	-	-
Représentation dans les organes statutaires ⁽¹⁾	3	3	3

(1) Dont le Président est un représentant de GBL.



Affidea est le principal fournisseur de diagnostics avancés et de services ambulatoires en Europe

Affidea est le principal fournisseur européen de services avancés d'imagerie diagnostique, de soins ambulatoires et de traitement du cancer. La société dispose d'un solide historique en matière de sécurité des patients et est reconnue par la Société Européenne de Radiologie comme le fournisseur d'imagerie diagnostique le plus primé du continent.

N°1
en Europe

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
4 SUR 7

328
sites

Capital détenu
par GBL
99,6 %

27,5 M
examens

PERFORMANCE EN 2022

Le chiffre d'affaires a augmenté de + 26 % (+ 15 % en organique) en 2022, grâce à un rebond post Covid-19 des volumes d'imagerie diagnostique et aux acquisitions de cliniques. Tous les canaux (services ambulatoires, imagerie diagnostique, tests en laboratoire hors Covid-19 et traitement du cancer) ont contribué à la croissance.

L'EBITDA de l'exercice 2022 a augmenté de + 34 %, grâce à la forte dynamique de l'activité sous-jacente, ce malgré l'environnement inflationniste, ainsi qu'au M&A. Affidea étudie continuellement les moyens d'atténuer l'inflation des coûts, notamment en se concentrant sur l'imagerie diagnostique, une productivité accrue et des améliorations opérationnelles.

Le nombre de sites a augmenté de + 13 pour atteindre 328, résultant principalement des acquisitions et des ouvertures de nouveaux sites. Le portefeuille a été encore optimisé par la fermeture de 5 centres et la fusion ultérieure de leurs activités avec des centres environnants. Affidea a réalisé 27,5 millions d'examen au cours de l'année, contre un niveau annuel de 26,8 millions à l'entrée de GBL.

Les faits marquants du second semestre comprennent le renforcement de l'équipe dirigeante et du Conseil avec Guy Blomfield (Président & CEO), Charles Niehaus (membre du Conseil et *Executive Director*) et Dimitris Moulavasilis (représentant externe au Conseil, CEO de Diaverum et ancien CEO d'Affidea). Guy et Charles ont chacun 25 années d'expérience dans les services de soins de santé

(Guy en tant qu'ancien CEO et Charles en tant qu'ancien COO et CMO d'Alliance Medical). Au second semestre de 2022, le groupe a réalisé 9 acquisitions.

Données clés

	Évolution depuis l'acquisition par GBL (juillet 2022)	2022
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾ (en EUR millions)	+47	745
Croissance (en %)	7	26
Croissance organique ⁽²⁾ (en %)	6	15
Croissance de l'EBITDA ⁽³⁾ (en %)	9	34
Nombre de sites ⁽⁴⁾	+13	328
Nombre d'examen ⁽⁵⁾ (en millions)	+0,7	27,5

Source : reporting interne non audité

(1) Pro forma des acquisitions réalisées en 2022

(2) Exclut l'impact des acquisitions réalisées en 2022 et la contribution des tests Covid-19

(3) Pro forma des acquisitions réalisées en 2022, excluant la contribution des tests Covid-19 et du leasing de matériel

(4) Pro forma des acquisitions

(5) Examens excluant les tests Covid-19

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Affidea est le leader pan-européen sur un marché important, résilient et attractif, reposant sur des fondamentaux solides :

- Demande soutenue par des facteurs structurels favorables à long terme, incluant la demande accrue d'une population vieillissante et l'attention croissante portée à la prévention par le biais de diagnostics afin de réduire le coût total des soins de santé
- Marché sous-approvisionné entraînant des temps d'attente plus longs dans le secteur public pour les services de diagnostic
- Economies d'échelle résultant de : (i) contrats à long terme avec le secteur public, (ii) exigences élevées en matière d'investissement en capital, (iii) réglementations complexes en matière d'imagerie et exigence de licences et (iv) le manque de radiologues.

En outre, le marché européen reste largement fragmenté, offrant de nombreuses opportunités de fusions et acquisitions.

Affidea est bien positionné avec une plateforme évolutive et diversifiée en termes de géographies et « payeurs » avec de multiples possibilités de croissance :

- Position de leader local dans la majorité de ses 15 pays, avec une exposition à des modalités plus complexes ainsi qu'au segment privé à croissance plus rapide
- Possibilité d'élargir davantage l'offre de services et de fournir des soins ambulatoires dans un cadre communautaire au travers du réseau de plus de 300 cliniques d'Affidea, dont la majorité sont autonomes
- Historique de performance en matière d'exécution et d'intégration réussies de fusions et acquisitions, avec plus de 40 sociétés acquises depuis 2014
- Potentiel d'amélioration des marges grâce au partage des meilleures pratiques et aux gains de productivité du personnel médical
- Positionnement solide pour tirer parti des opportunités en matière de téléradiologie et d'intelligence artificielle.

La recherche de l'excellence médicale et la fourniture de soins de qualité ont toujours été au cœur des préoccupations d'Affidea. Son historique de performance a permis à Affidea de devenir le fournisseur d'imagerie diagnostique le plus récompensé en Europe par la Société Européenne de Radiologie.

Plus récemment, le Conseil d'Administration et l'équipe dirigeante ont été renforcés avec de nouvelles nominations.



4

Investissement de GBL	2022
Participation en capital (en %)	99,6
Participation en droits de vote (en %)	100,0
Valeur de la participation (en EUR millions)	996
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-
Représentation dans les organes statutaires	4

Sanoptis

Sanoptis est un leader européen en services ophtalmologiques

Sanoptis est le deuxième plus grand fournisseur de services ophtalmologiques en Europe avec 300 établissements sur ses marchés principaux : l'Allemagne et la Suisse. L'entreprise propose à la fois des consultations d'ophtalmologie et des traitements chirurgicaux tels que des opérations de la cataracte, des injections intravitréennes de médecine opératoire (« IVOM »), des opérations de correction au laser et des opérations de la rétine, en respectant les normes les plus strictes en matière de soins de santé.

N°1
dans la zone
géographique clé

2,2 M
de traitements⁽¹⁾

300
sites

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
3 SUR 4

Près de
600
médecins

Capital détenu
par GBL
83,8 %

PERFORMANCE EN 2022

Le marché européen de l'ophtalmologie a connu une croissance soutenue en 2022, soutenue par une demande résiliente de services de soins ophtalmologiques malgré les défis persistants posés par la pandémie. Sanoptis a relevé ces défis avec succès et a enregistré une forte croissance à deux chiffres dans l'ensemble des pays et services.

Le chiffre d'affaires a augmenté de + 56 % (+ 10 % de croissance organique) en 2022, et l'EBITDA a augmenté de + 59 %. La croissance organique du chiffre d'affaires a été alimentée par des investissements dans le personnel, la formation et les équipements de pointe. Sanoptis a réalisé 2,2 millions de traitements chirurgicaux et non invasifs (comme les diagnostics) en 2022, soit + 20 % par rapport aux 12 derniers mois avant l'entrée de GBL au capital, soutenue par l'augmentation du volume dans les sites existants et par le M&A. En 2022, la société a continué à élargir ses partenariats avec des médecins de premier plan, ajoutant 14 cliniques chirurgicales en Allemagne et en Suisse à son réseau et augmentant son périmètre à 300 sites (+ 21 depuis l'entrée de GBL) et 597 médecins (+ 82 depuis l'entrée de GBL). Pour soutenir sa croissance future, la société a renforcé ses fonctions partagées au cours du second semestre 2022. Dans le cadre de ce renforcement, une équipe dédiée a été mise en place pour gérer l'entrée sur des marchés attractifs, avec succès à ce jour.

Données clés

	Évolution depuis l'acquisition par GBL (juillet 2022)	2022 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires (en EUR millions)	+ 106	456
Croissance (en %)	30	56
Croissance organique ⁽³⁾ (en %)	2	10
Croissance de l'EBITDA (en %)	30	59
Nombre de sites	+ 21	300
Nombre de médecins	+ 82	597
Nombre de traitements ⁽¹⁾ (000s)	+ 372	2.248

Source : reporting interne non audité

(1) Traitements chirurgicaux et non invasifs (par exemple, diagnostics)

(2) Toutes les périodes comprennent l'annualisation du M&A de cliniques réalisé et des projets de M&A de cliniques avec accords d'acquisition signés en fin de période, sauf pour la croissance organique

(3) La croissance organique utilise le périmètre de 2021 annualisé pour le M&A de cliniques réalisé au cours de 2021

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Sanoptis est actif dans un vaste secteur résilient, qui connaît une croissance annuelle régulière grâce à des tendances structurelles favorables :

- Le vieillissement de la population, qui entraîne une augmentation des maladies et affections ophtalmiques liées à l'âge
- La résilience démontrée du secteur (comme l'illustre l'impact limité du Covid-19) en raison de la nature non discrétionnaire et généralement urgente de la plupart des traitements
- La consommation des soins de santé, qui entraîne une augmentation des frais à la charge des patients (par exemple, les chirurgies correctives au laser, les lentilles intraoculaires correctrices de la presbytie).

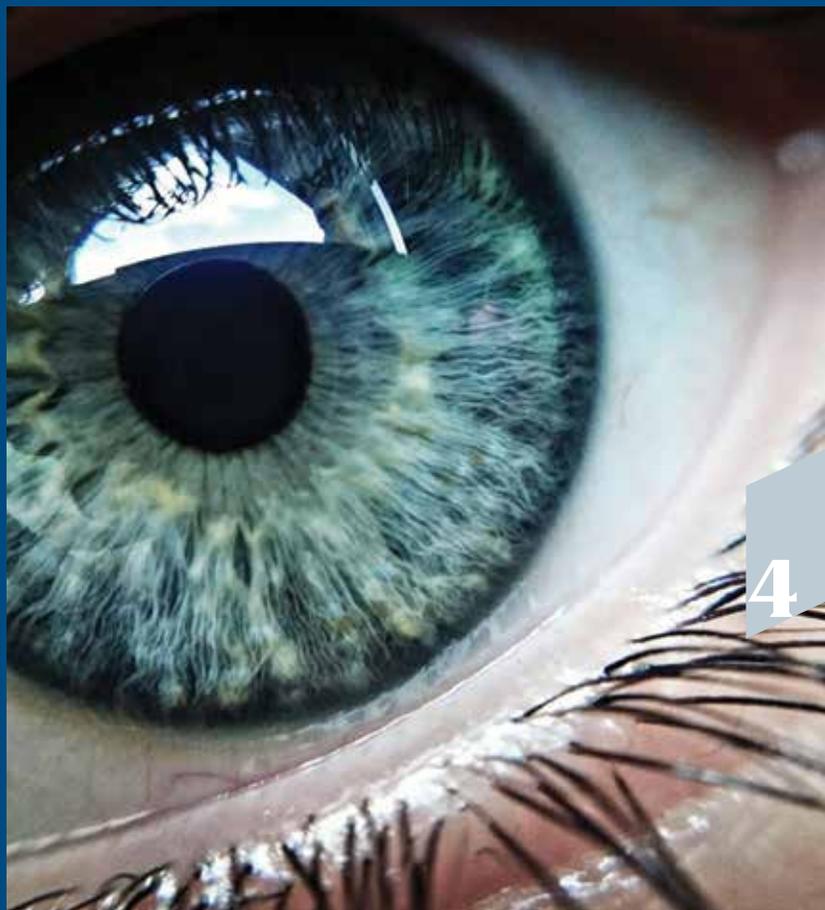
Sanoptis est le second acteur en Europe (le premier en Allemagne) grâce à son modèle économique unique fondé sur (i) des partenariats avec ses médecins et (ii) une attention constante à la qualité médicale :

- La société vise des partenariats actifs avec des médecins de premier plan qui restent actionnaires de leur clinique après avoir rejoint le groupe, tout en préservant leur esprit d'entreprise et leur responsabilité. Cela fait de Sanoptis un partenaire privilégié tant pour les médecins de renom que pour les jeunes médecins désireux de vendre une partie de leurs cliniques et de leurs cabinets tout en bénéficiant de la croissance future, ce qui permet à la société de régulièrement surperformer en matière de *M&A*
- Dans son réseau, Sanoptis favorise la croissance et l'efficacité en partageant les meilleures pratiques et en mettant en œuvre des innovations médicales de pointe grâce à des investissements dans les systèmes, les personnes et les équipements.

L'entreprise présente un potentiel de croissance important grâce à :

- La poursuite de la consolidation des marchés allemand et suisse
- L'entrée dans d'autres pays européens.

L'investissement de GBL dans Sanoptis a été réalisé en partenariat avec l'équipe de direction existante, qui a réinvesti de manière significative dans la nouvelle transaction.



4

Investissement de GBL	2022
Participation en capital (en %)	83,8
Participation en droits de vote (en %)	63,0
Valeur de la participation (en EUR millions)	711
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-
Représentation dans les organes statutaires	3

CANYON

Canyon est le plus grand fabricant mondial DTC de vélos haut de gamme

Canyon est le plus grand fabricant mondial *direct-to-consumer* (« DTC ») de vélos haut de gamme grâce à son adoption précoce de ce modèle de distribution et à ses capacités de conception et d'ingénierie allemandes de pointe. La société est active dans trois segments (vélos traditionnels, vélos électriques, pièces détachées et accessoires). Ses marchés principaux sont la région DACH, la France, le Benelux, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

N°1
de la distribution
DTC de vélos
haut de gamme

Environ
1.470
collaborateurs

Actif dans
3
segments

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires
3 SUR 5

Plus de
20 %
TMVA du chiffre
d'affaires 2017 - 2022

Capital détenu
par GBL
48,2 %⁽¹⁾

PERFORMANCE EN 2022

Le chiffre d'affaires a progressé de + 37 % en 2022 et de + 50 % au second semestre 2022, soutenu par la persistance d'une forte demande de vélos haut de gamme, des gains de parts de marché et une excellente performance des produits récemment lancés. La croissance a été exclusivement organique, grâce à l'augmentation des volumes et des prix de vente moyens. Toutes les catégories (route, VTT, *gravel*, urbain) et la plupart des plus de 90 pays où Canyon est actif ont contribué positivement, malgré les difficultés en matière de chaînes d'approvisionnement rencontrées dans l'ensemble du secteur. L'EBITDA a augmenté de + 45 % en 2022. La croissance au second semestre 2022 est principalement due à la poursuite de la forte croissance des activités sous-jacentes et à une base de comparaison favorable (pénurie de vélos au second semestre 2021).

Les lancements réussis de vélos en 2022 incluent Spectral:ON, Ultimate et LUX Worldcup. Les médias ont appelé le Spectral:ON « le meilleur VTTAE du marché ». Il s'est établi comme une nouvelle référence dans l'industrie avec sa batterie de 900Wh. Le lancement réussi d'Ultimate a généré la commande en valeur la plus élevée en un seul jour. Le LUX Worldcup a été qualifié de « *zero compromise XC Race machine* » par le magazine *Singletrack World* et a remporté un grand nombre de courses depuis son lancement.

En 2022, 164 points de service Canyon ont été ajoutés ainsi qu'un Canyon Factory Service en Belgique, permettant aux propriétaires de vélos Canyon de faire réviser leur vélo plus efficacement.

En mars, Nico Ros de Wallace a rejoint Canyon en tant que CEO, apportant son expérience du monde du sport et du marketing, et en octobre, Alison Jones a rejoint Canyon en tant que COO, apportant son expérience de Philips et GE Healthcare.

En juillet, la superstar du basketball LeBron James a rejoint la famille Canyon en tant qu'investisseur minoritaire.

Données clés⁽²⁾⁽³⁾

	Évolution depuis l'acquisition par GBL en 2021	2022	2021
Chiffre d'affaires (en EUR millions)	+ 238	646	475
Croissance (en %)	58	37	17
Croissance organique (en %)	58	37	17
Croissance de l'EBITDA (en %)	39	45	17
Nombre de collaborateurs	+ 479	1.469	1.149

Source : reporting interne non audité

(1) Détention dans Canyon par GBL, excluant les titres détenus par GBL Capital (détention indirecte additionnelle de 1,32 % au 31 décembre 2022 et de 1,45 % au 31 décembre 2021)

(2) À taux de change moyens, GAAP locaux, pré-IFRS

(3) Les exercices 2021 et 2020 d'une durée de 12 mois clôturant le 30/9; à partir de l'exercice 2022, décalage de l'exercice au 31/12

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Canyon opère dans le marché attractif des vélos haut de gamme, bénéficiant d'une croissance annuelle à deux chiffres, soutenue par des tendances structurelles à long terme positives :

- Popularité croissante du vélo, en particulier dans le segment haut de gamme de Canyon, comme solution de mobilité respectueuse de l'environnement et contribuant à un style de vie sain et actif
- Adoption continue du vélo électrique soutenue par les avancées technologiques et une transition progressive vers le vélo électrique comme produit *lifestyle* ou de sport
- Attention continue portée aux ventes en ligne (« DTC ») présentant des avantages en termes de prix et de choix, mais également en réponse à l'utilisation croissante du commerce en ligne par les consommateurs.

Canyon est devenu une véritable marque de fabrique pour les vélos de sport et de performance, soutenue par sa volonté d'innovation :

- Un positionnement fort sur ses principaux marchés européens tels que l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Benelux, qui ont connu une croissance à deux chiffres au cours des dernières années
- Un historique de performance reconnu grâce à des partenariats réussis avec des personnalités sportives telles que Mathieu van der Poel et Fabio Wibmer
- L'expérience exceptionnelle de l'équipe dirigeante, le fondateur Roman Arnold restant investi en tant qu'actionnaire important aux côtés de GBL et poursuivant son engagement en tant que Président de l'*Advisory Board*.

Canyon a lancé de nouvelles initiatives avec un potentiel de croissance important :

- Forte demande pour les vélos Canyon en dehors des grands pays européens du vélo
- Intérêt marqué aux États-Unis, grâce à la notoriété croissante de la marque et à une offre unique « DTC »
- Début prometteur dans le domaine des vélos électriques, avec un accent sur les catégories sportives et urbaines
- Amélioration du parcours client grâce à une expérience *omnichannel*
- Nouvelles possibilités de développement de l'offre d'articles de sport.



Investissement de GBL	2022	2021
Participation en capital (en %)	48,2	51,9
Participation en droits de vote (en %)	48,2	51,9
Valeur de la participation (en EUR millions)	439	349
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-	-
Représentation dans les organes statutaires	3	3



Parques Reunidos est un opérateur de référence de parcs de loisirs avec une présence mondiale

Depuis sa création en 1967 en tant qu'opérateur espagnol de petite taille, Parques Reunidos est devenu l'un des principaux opérateurs de parcs de loisirs en Europe et aux États-Unis, grâce à une croissance organique et des acquisitions multiples, notamment Bobbejaanland (Belgique, 2004), Mirabilandia (Italie, 2006), Warner (Espagne, 2007), Palace Entertainment (États-Unis, 2007), Tropical Islands (Allemagne, 2018) et Adventureland (États-Unis, 2021). La société exploite des parcs d'attractions, animaliers et aquatiques au travers d'un portefeuille de parcs régionaux et locaux, bénéficiant de marques locales populaires.

PERFORMANCE EN 2022

Parques Reunidos a réalisé une performance solide en 2022, dépassant le chiffre d'affaires de 2021 ainsi que le chiffre d'affaires pré-Covid de 2019. La croissance provient de l'ensemble des pays clés et des catégories de parcs, avec une dépense par personne supérieure aux niveaux de 2019 (billet d'entrée par personne et dépenses sur site par personne), malgré un nombre de visites demeurant inférieur au niveau de 2019 en raison de réductions de prix moins importantes et d'un moindre volume de groupes (par exemple, les groupes scolaires).

Adventureland, un parc d'attraction dans l'Iowa aux États-Unis que le groupe a acquis en décembre 2021, a contribué positivement, et sa performance est encourageante sous la gestion de Parques Reunidos.

Sous la direction de son CEO Pascal Ferracci, Parques Reunidos continue de mettre en œuvre ses principales initiatives stratégiques, notamment l'amélioration de l'expérience visiteur et l'optimisation de la gestion du chiffre d'affaires et des coûts.

Plus de
50
parcs
dans le monde

10
pays dans lesquels
Parques Reunidos
est présent

N°2
opérateur européen
de parcs d'attraction

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires

1 SUR 9

55 ANS
d'expérience

Capital détenu
par GBL

23,0 %

La société continue également à donner la priorité au développement durable, en mettant l'accent sur le bien-être des animaux.

Données clés

	2022	2021
Chiffre d'affaires (en EUR millions)	821	585
Croissance (en %)	40	n.s. ⁽¹⁾

(1) Non significative en raison du Covid-19

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Le marché des parcs de loisirs locaux et régionaux bénéficie de tendances structurelles, incluant :

- L'attrait de l'expérience
- Un effet «*staycation*»⁽¹⁾ qui assure une certaine résilience en période de ralentissement économique
- Une forte fragmentation du secteur et un potentiel de consolidation.

Parques Reunidos bénéficie d'un positionnement unique avec :

- Un portefeuille large et bien diversifié de parcs dans de nombreux pays avec des marques réputées localement
- De multiples opportunités de croissance organique et externe ainsi que d'améliorations opérationnelles
- Un solide historique en matière de M&A avec la capacité à répliquer les meilleures pratiques aux parcs nouvellement acquis.

(1) Vacances passées chez soi avec des excursions d'un jour



4

Investissement de GBL	2022	2021	2020
Participation en capital (en %)	23,0	23,0	23,0
Participation en droits de vote (en %)	23,0	23,0	23,0
Valeur de la participation (en EUR millions)	291	236	106
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-	-	-
Représentation dans les organes statutaires	1	1	1

Voodoo

Voodoo est l'un des premiers éditeurs mondiaux de jeux sur mobiles en termes de téléchargements

Voodoo développe et édite des jeux sur mobiles en partenariat avec plus de 2.000 studios dans le monde. Avec 300 millions de joueurs actifs chaque mois et des jeux sur mobiles disponibles gratuitement sur App Store et Google Play, Voodoo se positionne comme un leader des jeux *hypercasual* et (*hybrid-)* *casual*. Voodoo a lancé des jeux de renommée internationale tels que Helix Jump, Aquapark.io et Collect Em All.

TOP 10
des éditeurs mondiaux
de jeux sur mobiles
en termes de
téléchargements

Lancement
de plus de
200
jeux

300 M
de joueurs par mois

Représentation
de GBL dans les
organes statutaires

1 SUR 6

En partenariat
avec plus de
2.000
studios dans
le monde

Capital détenu
par GBL
16,2 %

PERFORMANCE EN 2022

En 2022, Voodoo a continué à diversifier sa base de revenus avec une part accrue de jeux *casual* hybrides, de jeux *casual* purs (Beach Bum) et d'applications grand public, tout en continuant à optimiser son fond de catalogue de jeux *hypercasual*.

La croissance du chiffre d'affaires a été principalement soutenue par l'acquisition et la forte croissance de Beach Bum. L'environnement difficile pour le segment *hypercasual* a été affecté négativement par la politique IDFA (« Identifier for Advertisers ») d'Apple et une concurrence accrue.

La rentabilité des jeux s'est améliorée grâce à un meilleur rendement des dépenses publicitaires et à des mesures en matière d'optimisation des coûts.

La société a également annoncé plusieurs investissements dans le domaine du *blockchain gaming* et de la *tech*, notamment Volt Games et Polygon.

En mai 2022, Voodoo a dépassé les 6 milliards de téléchargements, devenant ainsi le fabricant de jeux sur mobiles le plus téléchargé au monde.

Données clés

	2022 ⁽¹⁾	2021 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires (en EUR millions)	478	361
Croissance (en %)	33	-3

(1) Chiffres non-audités
(2) Chiffres audités

THÈSE D'INVESTISSEMENT

Le marché des jeux sur mobiles est en forte croissance, tiré par des tendances structurelles, incluant :

- L'augmentation du temps d'écran sur mobile
- La popularité croissante des jeux sur mobiles
- Le passage de la publicité *offline* à la publicité mobile *in-app*
- L'augmentation de l'accès à internet et aux infrastructures digitales.

Voodoo, un écosystème de premier plan, bénéficie d'un avantage concurrentiel clé et d'un potentiel de croissance attractif grâce à :

- Sa position parmi les premiers éditeurs mondiaux de jeux sur mobiles en termes de téléchargements
- Un modèle économique robuste qui repose en grande partie sur un vaste réseau de studios externes, permettant de mettre en place un système de *test & learn* répétitif sur plusieurs jeux et à faible coût
- Une culture fortement axée sur les données, qui permet à la société d'identifier rapidement les jeux à succès
- Une expertise approfondie en matière d'acquisition de nouveaux utilisateurs et de monétisation publicitaire
- Des possibilités de croissance multiples, organique et externe.



4

Investissement de GBL	2022	2021
Participation en capital (en %)	16,2	16,2
Participation en droits de vote (en %)	16,2	16,2
Valeur de la participation (en EUR millions)	273	266
Dividendes encaissés par GBL (en EUR millions)	-	-
Représentation dans les organes statutaires	1	1

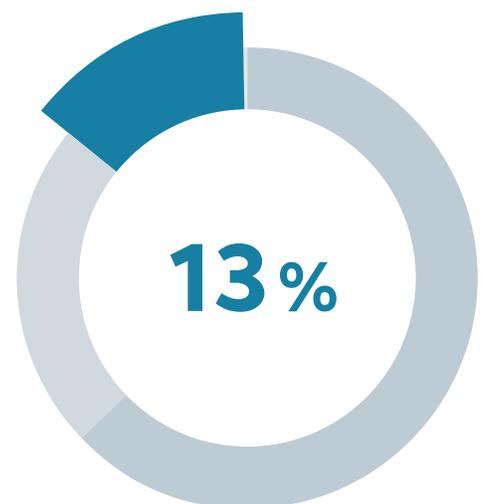
4.4 GBL CAPITAL

GBL | CAPITAL

GBL Capital (anciennement Sienna Capital), l'activité d'actifs alternatifs du groupe, offre des sources additionnelles de diversification au portefeuille de GBL

4

Introduction	118
Évolution de l'actif net réévalué	118
Chiffres clés	119
Fonds externes et co-investissements	120
Fonds externes et co-investissements digitaux	125
Fonds Sienna et co-investissements	129



% du portefeuille de GBL

4.4.1 Introduction

À fin 2022, l'ANR de GBL Capital s'élevait à environ EUR 2,5 milliards et était composé principalement d'investissements dans des fonds externes (en ce compris du *private equity*, des *hedge funds* et du *venture capital*) ainsi que d'investissements directs et de co-investissements dans des sociétés pour des montants allant jusqu'à EUR 250 millions.

Depuis sa création en 2013, cette activité a connu une croissance rapide et a contribué aux cash earnings de GBL. À fin 2022, l'ANR de GBL Capital a subi l'effet des dépréciations prudentes d'actifs digitaux au cours des deuxième et troisième trimestres. Les autres classes d'actifs sont restées résilientes, les investissements dans les fonds externes et les investissements directs / co-investissements contribuant à la création de valeur. Durant l'année, des capitaux ont été déployés dans de nouvelles opportunités après plusieurs sorties réussies.

Au cours des deux prochaines années, GBL Capital a l'intention de soutenir les initiatives et les fonds de Sienna Investment Managers en tant qu'investisseur de référence pour un montant total de EUR 800 millions.

4.4.2 Évolution de l'actif net réévalué

EN EUR MILLIONS	ANR 31 décembre 2022	Création de valeur	Retours	Investissements	ANR 31 décembre 2021
Gestionnaires de fonds externes et investissements directs / co-investissements	1.790	115	(372)	109	1.937
Gestionnaires de fonds externes et investissements directs / co-investissements digitaux	603	(836)	(3)	245	1.196
Fonds Sienna et co-investissements	143	(1)	(0)	144	0
TOTAL	2.535	(722)	(375)	498	3.134

4.4.3 Chiffres clés

Retours
EUR 375 M

Dépréciation des
actifs digitaux

58 %
en moyenne

Actifs digitaux

24 %
de l'ANR de
GBL Capital

Actif net réévalué
EUR 2,5 MDS

4

Revue de portefeuille

GBL Capital

4.4.4 Fonds externes et co-investissements

												
Année de l'investissement initial	2005	2018	2002	2013	2019	2015	2020	2020	2015	2014	2020	2002-2022
Poids dans le portefeuille de GBL Capital	16%	16%	12%	7%	5%	5%	3%	3%	2%	2%	0%	71%
EN EUR MILLIONS												
En 2022												
Nouveaux engagements	1	-	25	-	-	-	-	-	-	-	-	26
Nouveau capital investi	37	-	53	0	12	1	5	-	-	1	0	109
Retours	73	-	140	66	10	17	(0)	7	34	24	-	372
Création de valeur	26	0	35	36	19	2	2	10	(11)	1	(5)	115
EN EUR MILLIONS												
Au 31 décembre 2022												
Engagement total	965	250	573	293	163	105	96	50	150	75	7	2.726
Capital investi total	918	250	473	277	116	105	70	50	150	66	7	2.482
Engagement résiduel	106	-	99	16	46	-	26	-	-	9	0	303
Retours totaux	1.094	-	522	300	19	44	-	7	168	54	-	2.208
ANR au 31 décembre 2022	408	400	308	169	132	127	81	66	58	41	-	1.790
ANR au 31 décembre 2021	418	400	360	199	111	140	74	64	104	63	5	1.937
AuM	514	400	408	185	178	127	107	66	58	50	0	2.093

ERGON
CAPITAL

Fonds

Profil

- Créé en 2005, Ergon Capital Partners (« ECP ») est un fonds de private equity actif dans le segment « mid-market ». Il investit entre EUR 25 millions et EUR 75 millions dans des sociétés bénéficiant d'un solide positionnement sectoriel et leaders dans des marchés de niche attractifs au Benelux, en Italie, en péninsule ibérique, en France, en Allemagne et en Suisse.

GBL Capital & Ergon

- ECP I a été fondé en 2005 avec pour actionnaires GBL et Parcom Capital, une ancienne filiale d'ING, et avec EUR 150 millions d'actifs sous gestion. Ces mêmes actionnaires ont soutenu, en 2007, un second fonds, ECP II, pour un montant de EUR 275 millions. GBL a également soutenu un troisième fonds d'un montant initial de EUR 350 millions, qui a par la suite été augmenté, portant la taille du fonds à EUR 500 millions.
- Ergon a clôturé son quatrième fonds, ECP IV, à EUR 581 millions avec une base de LP diversifiée et de premier plan, dont GBL Capital pour un montant de EUR 200 millions.
- GBL Capital bénéficie de conditions financières préférentielles dans le cadre de son soutien à ECP IV.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les directives de l'*International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines* (« IPEV Guidelines »).

Exercice 2022

- ECP III a finalisé la cession de Indo à Rodenstock, détenu par Apax. Indo est un fabricant de lentilles optiques et un distributeur d'équipements optiques.
- GBL Capital a reçu EUR 56 millions de distribution de la part de ECP III en 2022.
- ECP IV est investi à hauteur de 98 % et compte actuellement 11 sociétés en portefeuille, dont la plus récente acquisition de Dental Services Group, une chaîne de soins dentaires leader sur le marché avec une forte empreinte régionale en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Allemagne occidentale.
- ECP IV a procédé à un appel de fonds de EUR 36 millions auprès de GBL Capital en 2022 portant le montant total investi à EUR 194 millions.
- GBL Capital a reçu EUR 17 millions de distribution de la part de ECP IV.

Revue de portefeuille

GBL Capital

Co-investissements

- opseo : un des principaux fournisseurs allemands de soins ambulatoires. GBL Capital a engagé un total de EUR 45 millions dans opseo, dont EUR 39 millions ont été appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans opseo s'élève à EUR 61 millions.
- svt : un acteur leader sur le marché européen des produits de *Passive Fire Protection* (« PFP »). GBL Capital a engagé un total de EUR 47 millions dans svt, dont EUR 35 millions ont été appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans svt s'élève à EUR 39 millions.
- Telenco : un acteur français d'équipements de télécommunication pour les réseaux en cuivre et en fibre optique. GBL Capital a engagé un total de EUR 5 millions dans Telenco, totalement appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans Telenco s'élève à EUR 9 millions.
- Palex : le plus important distributeur d'équipements et solutions medtech pour les hôpitaux et laboratoires. GBL Capital a engagé un total de EUR 5 millions dans Palex. En 2021, Palex a été vendu et a distribué EUR 16 millions à GBL Capital, impliquant un MoIC net de 3,2x.



Co-investissement

Profil

- Créé en 1871, Upfield est un leader mondial dans la nutrition d'origine végétale avec des marques telles que Becel, Flora, Country Crock, Blue Band, I Can't Believe It's Not Butter, Rama et ProActiv. La société est présente dans 95 pays et est le premier producteur de pâte à tartiner végétale au monde. Les six unités opérationnelles d'Upfield couvrent l'Europe du Nord-Ouest, l'Europe du Sud-Ouest, l'Europe centrale/orientale, l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale / latine et l'Asie / l'Afrique.

GBL Capital & Upfield

- En juillet 2018, GBL Capital a investi EUR 250 millions aux côtés de KKR et d'autres co-investisseurs dans Upfield, son premier co-investissement. GBL Capital est représentée au Conseil d'Administration d'Upfield par un membre de l'équipe d'investissement de GBL.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les méthodologies de valorisation communément acceptées dans le secteur, consistant principalement en une approche relative aux résultats projetés et aux multiples de marché. La valorisation de l'investissement de GBL Capital dans Upfield est de EUR 400 millions.

Exercice 2022

- Upfield a enregistré une performance solide grâce à des hausses de prix qui ont compensé la majeure partie de hausses de coûts de matières premières et de logistique.



Fonds

Profil

- Créé en 2002 à l'initiative de Power Corporation du Canada, Sagard investit dans des sociétés d'une valeur supérieure à EUR 100 millions, ayant des positions de leader sur leurs marchés, principalement en Europe francophone.
- Sagard permet aux entrepreneurs de se développer de manière durable dans de nouvelles zones géographiques ou marchés.

GBL Capital & Sagard

- GBL s'est engagée à souscrire au premier fonds de Sagard (Sagard 1) pour EUR 50 millions. Au cours de l'année 2006, GBL s'est engagée à souscrire au deuxième fonds, Sagard 2, pour un montant initial de EUR 150 millions, réduit à EUR 102 millions à fin 2021.
- En 2013, GBL Capital a participé au lancement de Sagard 3, en s'engageant à hauteur de EUR 218 millions, réduit à EUR 192 millions à fin 2021.
- En 2020, GBL Capital a engagé EUR 150 millions afin de soutenir le lancement de Sagard 4 (stratégie *mid-cap*).
- GBL Capital bénéficie de conditions financières préférentielles dans le cadre de son soutien aux fonds de Sagard.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les *IPEV Guidelines*.

Exercice 2022

- Sagard a clôturé Sagard 4 avec EUR 825 millions d'engagements, au-delà de son objectif de EUR 800 millions et a récemment finalisé l'acquisition de Audensiel, entreprise française leader dans les services informatiques.
- Sagard a distribué EUR 140 millions à GBL Capital à la suite, entre autres, des cessions de Climater et Safic-Alcan.

Co-investissements

- Ceva : un groupe multinational pharmaceutique vétérinaire français créé en 1999. GBL Capital a engagé un total de EUR 25 millions dans Ceva, dont EUR 25 millions ont été appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans Ceva s'élève à EUR 36 millions.
- Ginger : un leader français de l'ingénierie de la prescription, spécialisé dans l'ingénierie des sols et de l'environnement, les essais de matériaux et l'état des structures et des bâtiments. GBL Capital a engagé un total de EUR 25 millions dans Ginger, dont EUR 24 millions ont été appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans Ginger s'élève à EUR 26 millions.
- ADIT : un acteur majeur dans le secteur de l'intelligence stratégique. GBL Capital a engagé un total de EUR 25 millions, dont EUR 25 millions ont été appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans ADIT s'élève à EUR 25 millions.

Revue de portefeuille

GBL Capital



Fonds

Profil

- Kartesia propose de la liquidité et des solutions de crédit aux entreprises européennes de taille moyenne, tout en assurant un rendement supérieur et stable à ses investisseurs. Plus généralement, Kartesia souhaite faciliter la participation des investisseurs institutionnels et des grands investisseurs privés au marché européen de la dette LBO, en leur offrant une exposition à des crédits de qualité, résilients et diversifiés, au travers d'opérations de financement primaires, secondaires ou de sauvetage, réalisées avec des sociétés de taille moyenne dûment sélectionnées.

GBL Capital & Kartesia

- Kartesia a clôturé son fonds KCO III à hauteur de EUR 508 millions tandis que son fonds KCO IV a été clôturé pour un montant de EUR 870 millions. GBL Capital a engagé EUR 150 millions dans chacun de ces fonds. Depuis le premier investissement de GBL Capital, l'équipe a levé plus de EUR 3,4 milliards.
- En contrepartie de son soutien dès l'amorçage de Kartesia, GBL Capital bénéficie de conditions financières favorables.

Valorisation

- Les actifs sont valorisés par un expert tiers avec un comité d'évaluation interne qui revoit et approuve les valorisations afin d'assurer la juste valeur la plus appropriée pour chaque investissement.

Exercice 2022

- Les deux fonds sont en phase de désinvestissement. Ils ont distribué un total de EUR 66 millions et n'ont pas appelé de capital sur la période.

CARLYLE (CIEP II)

Fonds

Profil

- Carlyle International Energy Partners II (« CIEP II ») fait partie du groupe Ressources Naturelles de Carlyle. CIEP II est dirigé par Marcel Van Poecke, un entrepreneur et investisseur éminent et reconnu dans le secteur de l'énergie. L'objectif principal du fonds est d'investir dans des actifs énergétiques hors de l'Amérique du Nord à des multiples d'entrée attractifs.

GBL Capital & CIEP II

- En 2019, GBL Capital a engagé USD 55 millions auprès de CIEP II parallèlement à son investissement dans CEPSA.

Valorisation

- Les investissements cotés ou négociés sur ou selon les règles d'un marché reconnu sont valorisés au cours de clôture. La juste valeur de marché de tout investissement non négociable est calculée au moins une fois par an et est initialement déterminée par l'AIFM de bonne foi et conformément aux GAAP.

Exercice 2022

- CIEP II a acquis Altadia, le plus grand fabricant mondial de produits intermédiaires pour la production de carrelage céramique.
- Le fonds continue d'enregistrer de bonnes performances et a distribué EUR 4 millions à GBL Capital cette année provenant de Sierra Col et de CEPSA.



Co-investissement

Profil

- CEPSA est un acteur privé espagnol intégré du secteur énergétique. Le groupe opère dans de nombreux pays européens (géré principalement depuis l'Espagne où se situe son siège social), ainsi que dans le reste du monde. CEPSA est impliquée dans toutes les activités de la chaîne d'approvisionnement de la production d'énergie, de l'exploration et la production au raffinage et à la vente de produits au travers de leurs stations-service. L'investissement est l'une des plus importantes opérations de *buyout* de The Carlyle Group et réparti dans plusieurs fonds.

GBL Capital & CEPSA

- GBL Capital a engagé USD 110 millions aux côtés de The Carlyle Group dans CEPSA et USD 55 millions dans leur second fonds énergétique, CIEP II.

Valorisation

- Conformément au droit luxembourgeois, la valorisation des actifs est effectuée à la juste valeur selon les standards internationalement reconnus sur le marché et validée par l'AIFM, avec le soutien de conseils externes en cas de besoin.

Exercice 2022

- CEPSA a réalisé une performance robuste en 2022.
- CEPSA a distribué EUR 6 millions à GBL Capital.

Revue de portefeuille

GBL Capital



Fonds

Profil

- BDT Capital Partners a levé plus de USD 23 milliards à travers ses fonds d'investissement et a créé et gère plus de USD 10 milliards de co-investissements de sa base globale d'investisseurs *limited partners*.
- Filiale de la société, BDT & Company est une banque d'affaires qui collabore avec les entreprises familiales et gérées par leurs fondateurs afin de les aider à atteindre leurs objectifs.
- BDT & Company fournit des conseils orientés sur les solutions et a accès à un réseau mondial de propriétaires et dirigeants d'entreprises.
- Créé en 2009 par Byron Trott, BDT agit en qualité de conseil de confiance auprès des entreprises et propriétaires disposant de capacités de premier rang dans divers domaines, dont le *M&A*, l'optimisation de la structure du capital, la planification stratégique et financière, les *family offices*, la philanthropie et l'impact social, ainsi que la transition et le développement transgénérationnel.

GBL Capital & BDT Capital Partners

- En 2015, GBL Capital a engagé USD 108 millions dans BDT Capital Partners Fund II (« BDTCP II »).

Valorisation

- Les investissements sont valorisés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (« GAAP »), en tenant compte de la *Fair Value and Disclosure Topic of ASC 820, Fair Value Measurement*.

Exercice 2022

- BDTCP II a pris une participation dans Culligan, un fournisseur mondial de services de traitement des eaux et a finalisé l'acquisition de Waterlogic, l'ensemble consolidé générant USD 2,4 milliards de chiffre d'affaires annuel.
- BDTCP II a par ailleurs cédé sa participation dans JDE Peet's, générant une distribution de EUR 17 millions à GBL Capital.

C2 CAPITAL PARTNERS

Fonds

Profil

- C2 Capital Global Export-to-China Fund est le premier fonds de C2 Capital Partners. Alibaba Group en est l'investisseur de référence.
- Le fonds cible les entreprises axées sur la production de biens de consommation ayant un fort potentiel de demande d'exportation vers la Chine.

GBL Capital & C2 Capital

- GBL Capital a engagé USD 110 millions dans le fonds en 2020.

Valuation

- Les titres cotés sont valorisés à leur cours de clôture.
- Les investissements privés sont valorisés sur la base de plusieurs méthodologies incluant les comparables de sociétés cotées, les multiples de transactions comparables et l'analyse des cashflows actualisés.

Exercice 2022

- C2 Capital Global Export-to-China Fund dispose d'engagements totaux d'investisseurs de USD 410 millions, dont USD 290 millions ont été investis dans 5 sociétés en portefeuille.
- C2 Capital a investi dans Eat Just, un fabricant de produits alternatifs aux œufs à base de plantes et de produits de viande de culture approuvés par le gouvernement.

4

KKR – autres

Co-investissements

GBL Capital a effectué plusieurs co-investissements aux côtés de KKR (au-delà d'Upfield) :

- Wella : groupe mondial dans le secteur des soins des cheveux et des ongles. GBL Capital a engagé un total de EUR 25 millions dans Wella, totalement appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans Wella s'élève à EUR 33 millions, dont EUR 7 millions distribués à GBL Capital ;
- Elsan : un groupe d'hôpitaux privés en France. GBL Capital a engagé un total de EUR 25 millions dans Elsan, totalement appelés. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans Elsan s'élève à EUR 33 millions.

PrimeStone

Fonds

Profil

- PrimeStone a été fondé en 2014 par trois anciens associés de The Carlyle Group, spécialisés dans les opérations de *buy-out*, ayant travaillé et investi ensemble en Europe pendant plus de 20 ans. PrimeStone a une stratégie de gestion constructive et active dans des sociétés européennes cotées de taille moyenne et qui offrent un fort potentiel de création de valeur au travers d'améliorations stratégiques, opérationnelles et financières. PrimeStone crée de la valeur avec une approche à long terme, en adoptant une démarche active et en exerçant une influence importante au sein de ses participations en portefeuille par un dialogue constructif avec les conseils d'administration et les équipes dirigeantes.

GBL Capital & Primestone

- GBL Capital a investi EUR 150 millions en février 2015.

Valorisation

- Les investissements cotés ou négociés sur ou selon les règles d'un marché reconnu sont valorisés au cours de clôture.

Exercice 2022

- PrimeStone a distribué EUR 34 millions en 2022, suite au rachat partiel de la participation de GBL Capital dans le fonds.



Fonds

Profil

- Mérieux Equity Partners est une société de gestion AIFM contrôlée par Mérieux Développement, un affilié de l'Institut Mérieux, et par l'équipe de management et est spécialisé en investissements en capital-risque et capital-développement / *buy-out* dans les secteurs de la santé et de la nutrition. Les sociétés en portefeuille bénéficient d'un accès privilégié aux réseaux industriel, commercial et scientifique des filiales de l'Institut Mérieux en France et à l'échelle mondiale en conformité avec les autorités réglementaires. L'Institut Mérieux est un holding industriel réputé ayant un réseau mondial dans les secteurs de la santé et de la nutrition.

GBL Capital & Mérieux Equity Partners

- En 2014, GBL Capital s'est engagée pour un montant de EUR 75 millions dans les deux fonds gérés par Mérieux Equity Partners, Mérieux Participations et Mérieux Participations 2. GBL Capital bénéficie de conditions financières favorables dans le cadre de son soutien aux fonds Mérieux Participations et Mérieux Participations 2.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les *IPEV Guidelines*.

Exercice 2022

- Mérieux Participations 2 a réalisé 15 investissements à ce jour, pour un montant total de EUR 133 millions.
- Mérieux Participations 2 a cédé 6 participations. GBL Capital a reçu EUR 24 millions de distribution en 2022.

Revue de portefeuille

GBL Capital

4.4.5 Fonds externes et co-investissements digitaux

	Human Capital	BACKED	MARCHO PARTNERS	SAGARD New Gen	PRO ALPHA	ILLUMIO	468 Capital	STRIPES	COMMUNE	Globality	Opollen	Autres investissements directs / co-investissements digitaux	Autres fonds digitaux	Total fonds externes et co-investissements digitaux
Année de l'investissement initial	2021	2017	2019	2020	2022	2021	2021	2022	2021	2021	2019	2021	2021	2017-2022
Poids dans le portefeuille de GBL Capital	7 %	5 %	3 %	2 %	2 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	24 %
EN EUR MILLIONS														
En 2022														
Nouveaux engagements	158	-	-	-	43	-	-	94	-	-	-	-	141	435
Nouveau capital investi	118	10	-	1	43	-	16	17	-	-	24	-	15	245
Retours	-	2	-	1	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3
Création de valeur	(18)	(10)	(308)	2	-	1	0	(2)	2	(97)	(236)	(171)	0	(836)
EN EUR MILLIONS														
Au 31 décembre 2022														
Engagement total	248	90	175	50	43	23	50	94	10	100	91	180	203	1.356
Capital investi total	189	74	175	40	43	23	16	17	10	100	91	180	20	979
Engagement résiduel	58	16	-	10	-	-	34	76	-	-	-	-	183	377
Retours totaux	-	8	16	1	-	-	-	0	-	-	-	-	-	25
ANR au 31 décembre 2022	183	139	69	44	43	25	17	15	12	10	-	24	20	603
ANR au 31 décembre 2021	83	142	378	41	-	24	-	-	10	107	212	195	5	1.196
AuM	241	156	69	54	43	25	50	91	12	10	-	24	203	980

Human Capital

Fonds

Profil

- Human Capital est une organisation hybride, combinant une agence de recrutement d'ingénieurs et un fonds de capital-risque. La société a été fondée par deux étudiants de l'Université de Stanford qui ont identifié une demande importante pour des ingénieurs de haute qualité dans les startups à forte croissance.
- Le fonds investit principalement dans des entreprises technologiques américaines détectées par le biais de son écosystème et de son agence de talents en capital-risque.

GBL Capital & Human Capital

- GBL Capital a engagé USD 59 millions dans Human Capital IV en 2021 et USD 150 millions dans Human Capital V en 2022.
- Human Capital V est déployé à hauteur de 61 % et Human Capital IV est complètement déployé.

Valorisation

- Les titres cotés sont valorisés à leur cours de clôture. Pour les titres qui sont activement négociés de gré à gré mais pas sur une bourse nationale de valeurs mobilières ou un marché national étranger comparable, la valeur est réputée être la moyenne entre les derniers prix acheteur et vendeur. S'il n'existe pas de marché public actif, la valorisation sera effectuée sur la base de méthodes de valorisation alternatives prenant en considération des facteurs relatifs à l'entreprise et aux marchés jugés appropriés.

Exercice 2022

- GBL Capital a engagé USD 150 millions dans Human Capital V, dont USD 94 millions ont été appelés en 2022 pour financer les investissements réalisés par le fonds au cours de la période.

Co-investissements

- Commure : une société basée à San Francisco qui crée des outils pour les développeurs afin d'accélérer l'innovation dans les logiciels de santé. GBL Capital a investi un total de EUR 38 millions dans Commure. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans la société s'élève à EUR 31 millions.
- Transcarent : une expérience de santé et de soins dirigée par le consommateur pour les employés d'employeurs auto-assurés et leurs familles. GBL Capital a investi un total de EUR 17 millions dans Transcarent. L'ANR de GBL Capital dans la société s'élève à EUR 18 millions.

BACKED

Fonds

Profil

- Backed LLP est un fonds de capital-risque orienté sur la technologie, basé à Londres.
- L'équipe d'investissement de *Millennials* apporte son soutien à une nouvelle génération d'entrepreneurs européens. Elle a développé un modèle d'accompagnement des fondateurs, offrant aux équipes une formation en *leadership*.
- Backed LLP gère actuellement trois fonds, avec Backed 1 LP et Backed 2 LP investissant initialement dans des transactions d'amorçage tandis que le fonds Backed Encore 1 LP investit dans des tours de table complémentaires à un stade ultérieur dans des sociétés plus matures dans lesquelles Backed 1 LP et/ou Backed 2 LP ont déjà investi.

GBL Capital & Backed

- Dans le cadre d'un accord à long terme, GBL Capital a engagé (i) EUR 25 millions dans Backed 1 LP en septembre 2017, et, en 2019, (ii) EUR 25 millions dans Backed 2 LP et (iii) EUR 25 millions dans Backed Encore 1 LP.
- De plus, en 2021, GBL Capital a augmenté son engagement envers Backed 2 LP de EUR 5 millions et envers Backed Encore 1 LP de EUR 10 millions.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les *IPEV Guidelines*. Elle est audité annuellement par une société d'audit réputée internationalement.

Exercice 2022

- Backed 1 ne déploie plus de capitaux et se concentre sur la réalisation de son portefeuille.
- Backed 2 est presque totalement investi suite à la prise de participations dans LadderTX (une société de recherche en biotechnologie) et DXOS (un développeur du premier *corporate cloud* décentralisé).
- Backed Encore 1 a investi dans FabricNano (concepteur de cellules artificielles) et BCB Group (premier partenaire bancaire européen en matière de crypto-monnaie).

MARCHO PARTNERS

Fonds

Profil

- Marcho Partners est une société d'investissement axée sur la technologie et ciblant des entreprises en dehors des États-Unis et de la Chine. Lancé en 2019 par un entrepreneur de la Silicon Valley avec près de 20 ans d'expérience en investissement, le premier fonds prend des positions à l'achat et à la vente sur des actions technologiques cotées sur des horizons de 2 à 5 ans. Marcho Partners considère que les entreprises technologiques

dans le « reste du monde » ont le potentiel de croissance le plus élevé au cours de la prochaine décennie.

GBL Capital & Marcho Partners

- Dans le cadre d'un accord à long terme, GBL Capital a engagé EUR 150 millions dans un fonds *long-short* en juillet 2019. En 2020, GBL Capital a engagé EUR 25 millions additionnels dans un fonds *long-only* lancé par Marcho Partners.
- En contrepartie de son soutien à Marcho Partners, GBL Capital bénéficie de conditions financières favorables.

Valorisation

- Les investissements cotés ou négociés sur ou selon les règles d'un marché reconnu sont valorisés au cours de clôture.

Exercice 2022

- Les deux fonds de Marcho Partners ont souffert de la baisse des valeurs technologiques de croissance provoquée notamment par la hausse des taux d'intérêt et les craintes d'une inflation croissante.



Fonds

Profil

- Sagard NewGen a pour objectif de soutenir le développement de leaders dans les secteurs de la technologie et de la santé. Sagard NewGen cible les sociétés à capitalisation limitée spécialisées dans la santé et le bien-être, les technologies de l'information et la transition écologique.

GBL Capital & Sagard NewGen

- GBL Capital a engagé EUR 50 millions dans Sagard NewGen en 2020.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les *IPEV Guidelines*.

Exercice 2022

- Sagard NewGen a réalisé un nouveau *closing* en décembre qui a porté le montant total des engagements à EUR 231 millions avec un *closing final* prévu début 2023.
- Sagard NewGen a investi dans DiliTrust, un éditeur SaaS européen de premier plan pour la gestion juridique d'entreprise, et Horizon Software, un éditeur SaaS qui permet aux banques d'automatiser et de personnaliser leurs stratégies de *trading* électronique.

Revue de portefeuille

GBL Capital

PROALPHA

Co-investissement

- ProALPHA est une société allemande qui fournit des progiciels de gestion intégrés (« ERP ») et des logiciels adjacents aux PME, en particulier dans les secteurs de la fabrication et du commerce de gros dans la région DACH.
- GBL Capital a investi aux côtés d'ICG. GBL Capital a investi un total de EUR 43 millions dans proALPHA. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans la société s'élève à EUR 43 millions.

Illumio

Co-investissement

- Illumio est un pionnier dans les services de « zero trust segmentation », isolant les cyberattaques et empêchant les brèches de se propager dans tout centre de données ou de contact extérieur. GBL Capital a investi un total de EUR 23 millions dans Illumio. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans la société s'élève à EUR 25 millions.

468 Capital

Fonds

Profil

- 468 Capital est un leader allemand investissant dans la tech en phase de démarrage. 468 Capital investit dans tous les secteurs et recherche des entreprises ayant une capacité d'innovation et un fort potentiel de croissance. L'entreprise se concentre sur les investissements dans les technologies émergentes, mais aussi sur les entreprises dynamiques et innovantes de la « vieille » économie.
- De plus, 468 Capital « co-crée » ou incube des entreprises technologiques et numériques en réunissant financement, modèle économique et talents, en s'appuyant sur son vaste réseau.

GBL Capital & 468 Capital

- GBL Capital a engagé EUR 50 millions dans 468 Capital Fund II en 2021. En tant qu'investisseur de référence du fonds, GBL Capital a pu négocier des conditions préférentielles.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les *IPEV Guidelines*. Elle est audité annuellement par une société d'audit réputée internationalement.

Exercice 2022

- Le fonds a réalisé son closing final en novembre 2022.
- 468 Capital Fund II a réalisé 22 investissements en 2022.

Stripes

Fonds

Profil

- Fondé par Ken Fox, Stripes est un fond qui investit dans des entreprises de consommation et de logiciels en phase de croissance. Sa philosophie consiste à investir dans des entreprises qui ont des « produits à forte différenciation » avec un potentiel de croissance à long terme.
- L'orientation et l'expertise uniques de Stripes dans les entreprises de consommation et de logiciels se complètent et créent une vision hautement différenciée pour sélectionner et investir dans les futurs leaders du marché.
- Chaque fonds investit dans environ 25 positions de base et environ 10 positions de maintien (c'est-à-dire des gagnants dans lesquels ils continuent à réinvestir).

GBL Capital & Stripes

- GBL Capital a engagé USD 100 millions dans Stripes VI au premier trimestre 2022. En tant qu'investisseur important dans le fonds, GBL Capital fait partie du LP Advisory Capital de Stripes VI.

Valorisation

- Les titres cotés sont évalués à leur cours de clôture. Pour les titres qui sont activement négociés de gré à gré mais pas sur une bourse nationale de valeurs mobilières ou un marché national étranger comparable, la valeur est réputée être la moyenne entre les derniers prix acheteur et vendeur. S'il n'existe pas de marché public actif, la valorisation sera effectuée sur la base de méthodes de valorisation alternatives prenant en considération des facteurs relatifs à l'entreprise et aux marchés jugés appropriés.
- Les actifs numériques qui sont négociables sur des bourses sont valorisés au dernier prix de vente sur ces bourses et/ou sur base de données sectorielles. Les autres actifs numériques sont valorisés à leur dernier prix de vente sur leur bourse respective ou sur base de données sectorielles. Les actifs numériques pour lesquels des cotations de marché ne sont pas immédiatement disponibles seront valorisés à la juste valeur déterminée de bonne foi par le *General Partner* ou sous sa direction.

Exercice 2022

- GBL Capital a pris un engagement de USD 100 millions dans le fonds Stripe VI, dont USD 18 millions ont été appelés.
- Le fonds a investi dans six participations en 2022.

4

CANYON**Co-investissement**

- Canyon est le plus grand fabricant mondial DTC de vélos haut de gamme. GBL Capital a investi un total de EUR 10 millions dans Canyon. L'ANR de l'investissement de GBL Capital dans la société s'élève à EUR 12 millions.

Globality**Co-investissement****Profil**

- Globality est une entreprise technologique basée dans la Silicon Valley co-fondée par Joel Hyatt et Lior Delgo pour mettre en relation des entreprises d'envergure mondiale avec les meilleurs fournisseurs au juste prix pour leur approvisionnement en services.
- Par le biais de sa plateforme adossée à l'intelligence artificielle et ses technologies d'achat intelligent (« *smart sourcing* »), Globality apporte une transformation digitale dans le secteur des achats. La solution digitale adossée à l'intelligence artificielle de Globality remplace les appels d'offres analogiques archaïques, permettant de manière efficace et efficace d'évaluer les besoins, de gérer la demande, de mettre en relation les entreprises avec des fournisseurs de premier rang qui répondent à leurs besoins de services spécifiques et de réduire le processus d'approvisionnement de plusieurs mois à quelques heures tout en permettant de réaliser des économies d'au moins 20 %.

GBL Capital & Globality

- GBL Capital a engagé EUR 100 millions dans un tour de table de financement de séries E de Globality afin d'alimenter sa croissance rapide en investissant dans des capacités technologiques d'intelligence artificielle supplémentaires. Elle soutient également directement les efforts de la société afin d'augmenter sa taille et sa capacité au niveau mondial ; recruter des talents de classe mondiale pour les équipes d'ingénierie, produits et clients ; et étendre ses programmes de marketing et de ventes afin d'acquérir de nouveaux clients corporate et partenaires de distribution.

Valorisation

- Selon les circonstances, la valorisation est basée sur le dernier coût d'investissement, le dernier tour de table dans le cas où il s'agit d'une évaluation plus récente, ou encore la valeur attendue de réalisation déterminée en fonction de données de marché et des projections opérationnelles et financières propres à l'entreprise.

Exercice 2022

- La valorisation de l'investissement dans Globality a été réduite de 91 % et ramenée à EUR 10 millions.

Autres investissements directs digitaux

GBL Capital a investi dans deux sociétés digitales :

- Klarna : une société fintech suédoise fournissant des services financiers en ligne tels que les paiements pour les boutiques en ligne, les paiements directs et le *buy-now-pay-later*. GBL Capital a investi un total de EUR 12 millions dans Klarna. L'ANR de l'investissement dans la société s'élève à EUR 3 millions ;
- Une société de cosmétiques (identité non communiquée), dans laquelle GBL Capital a investi EUR 168 millions, et qui est valorisée à EUR 22 millions, (à savoir une dépréciation de 88 % par rapport à fin 2021).

Autres investissements dans des fonds digitaux

GBL Capital a investi dans d'autres fonds digitaux, dont :

- Griffin Gaming Partners : une société de capital-risque qui se concentre sur les investissements à des stades précoces et avancés dans le secteur des jeux ;
- South Park Commons (« SPC ») : un gestionnaire de fonds axé sur la technologie qui incube et investit dans des opportunités d'amorçage et de série A+ ;
- Innovius Capital : un fonds de croissance basé en Californie investissant dans des entreprises opérant dans le secteur de la *fintech* et des logiciels B2B ;
- ICONIQ Capital : fondé en 2011 en tant que *family office* pour les familles et les entrepreneurs de la Silicon Valley, a atteint plus de USD 80 milliards d'AuM fin 2022. GBL Capital a engagé USD 150 millions dans ISP VII, qui permet aux « entrepreneurs de soutenir les entrepreneurs » dans les secteurs des logiciels d'entreprise, de la *fintech* et des technologies de l'information pour la santé.

Revue de portefeuille

GBL Capital

4.4.6 Fonds Sienna et co-investissements

Sienna Private Equity							Total fonds Sienna et co-investissements
EightAdvisory	ECT	Sienna Private Credit Funds	Sienna Multistrategy Opportunities Fund	Sienna Venture Capital	Autres fonds Sienna		
Année de l'investissement initial	2022	2022	2022	2022	2022	2021	2021-2022
Poids dans le portefeuille de GBL Capital	3 %	0 %	1 %	1 %	0 %	0 %	6 %
EN EUR MILLIONS							
En 2022							
Nouveaux engagements	85	65	94	40	10	-	294
Nouveau capital investi	85	-	27	20	10	1	144
Retours	-	-	-	-	-	-	-
Création de valeur	-	-	(0)	(0)	(1)	(0)	(1)
EN EUR MILLIONS							
Au 31 décembre 2022							
Engagement total	85	65	94	40	10	15	310
Capital investi total	85	-	27	20	10	1	144
Engagement résiduel	-	65	67	20	-	14	166
Retours totaux	-	-	-	-	-	-	-
ANR au 31 décembre 2022	85	-	27	20	9	1	143
ANR au 31 décembre 2021	-	-	-	0	-	-	0
AuM	85	65	94	40	9	15	309

GBL Capital a investi dans des fonds de Sienna Investment Managers et a co-investi aux côtés de ces fonds, contribuant ainsi au développement de l'activité de Sienna Investment Managers avec notamment :

- deux investissements réalisés par Sienna Private Equity : Eight Advisory et ECT ;
- des investissements dans différents fonds de Sienna Private Credit ;
- des investissements réalisés par Sienna Venture Capital.



EightAdvisory

Profil

- Eight Advisory est un cabinet de conseil spécialisé en transaction, restructuration, transformation et ingénierie financière. Créé en France, Eight Advisory est aujourd'hui une entreprise paneuropéenne qui compte 13 bureaux, 82 partenaires et plus de 720 collaborateurs.
- Eight Advisory ambitionne de doubler de taille en cinq ans.

Sienna Private Equity & Eight Advisory

- L'investissement dans Eight Advisory a été finalisé en juillet 2022.
- Sienna Private Equity a 3 représentants au Conseil de Eight Advisory.

Valorisation

- La valorisation est basée sur les *IPEV Guidelines*.

Exercice 2022

- Les résultats ont été solides, en ligne avec le budget.



Profil

- ECT est un acteur leader du stockage de déchets inertes générés par l'industrie de la construction notamment lors des travaux d'excavation.
- ECT, fondé en 1998, a d'abord opéré en Île-de-France et se développe maintenant dans plusieurs autres régions de France ainsi que dans d'autres pays. Le groupe poursuit son expansion géographique sous la marque Landify.

Sienna Private Equity & ECT

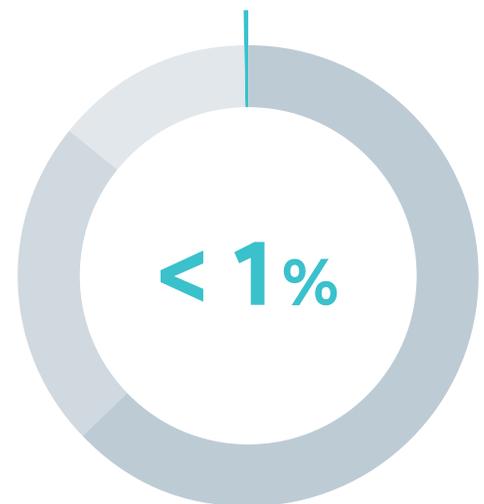
- Sienna Private Equity et la CNP (« Compagnie Nationale à Portefeuille ») sont entrés en négociations exclusives en octobre 2022 afin de prendre une participation majoritaire dans le capital de ECT. La transaction a été finalisée en février 2023.
- Sienna Private Equity et la CNP disposeront du contrôle sur l'intégralité du Conseil de ECT.

4.5 SIENNA INVESTMENT MANAGERS

**Delivering innovative
solutions with purpose**



Sienna Investment Managers est un gestionnaire d'actifs aux expertises multiples avec une perspective à long terme, proposant une gamme complète de stratégies d'investissement à forte dimension ESG



% du portefeuille de GBL

Introduction	132
Faits marquants 2022	133
Chiffres clés	134
Résultat net économique	135
Expertises	135

4.5.1 Introduction

Forte de l'appui et de l'expérience de GBL, Sienna Investment Managers ambitionne de devenir l'un des leaders européens dans la gestion d'actifs alternatifs pour compte de tiers. Ce faisant, Sienna Investment Managers élargirait les perspectives de création de valeur de GBL, compte tenu de la forte croissance attendue du secteur. Sa gamme de produits couvre de nombreuses classes d'actifs afin d'offrir aux investisseurs (institutionnels, distribution, gestion de fortune et particuliers) des solutions pertinentes quel que soit le contexte de marché. Au cours des deux prochaines années, Sienna Investment Managers a l'intention de lancer diverses initiatives et fonds avec GBL Capital comme investisseur de référence pour un montant de EUR 800 millions.

Début 2022, Sienna Investment Managers a intégré les équipes de L'Etoile Properties, d'Acofi Gestion et de Malakoff Humanis Gestion d'Actifs (désormais dénommées Sienna Real Estate, Sienna Private Credit et Sienna Gestion) et a passé le cap de EUR 30 milliards d'actifs sous gestion. Le premier semestre a également été marqué par l'arrivée de deux équipes d'investissement offrant des expertises complémentaires en *private equity* et *venture capital* ainsi que le recrutement de talents reconnus sur le marché.

Au deuxième semestre, les équipes de Sienna Investment Managers ont réalisé leurs premiers investissements, notamment en *private equity* et en *venture capital*. Par ailleurs, Sienna Investment Managers a encore élargi sa gamme d'expertises avec le lancement de Sienna Multi-Manager Private Equity, dédié à l'investissement en fonds de fonds, en primaire, en secondaire et en co-investissements directs.

A la fin de l'année, Sienna Investment Managers comptait 280 collaborateurs avec une présence à Luxembourg, Londres, Paris, Hambourg, Francfort, Madrid, Amsterdam, Séoul et Zurich.

4.5.2 Faits marquants 2022

Mars

Sienna Investment Managers finalise la prise de participation majoritaire dans Malakoff Humanis Gestion d'Actifs (« MHGA »), renommé Sienna Gestion, dans le cadre du partenariat stratégique de long terme mis en place avec Malakoff Humanis dans le domaine de l'épargne retraite et de l'épargne salariale en France.

Sienna Investment Managers acquiert Acofi Gestion (renommé Sienna Private Credit), acteur dans le financement spécialisé des entreprises, de l'immobilier professionnel, des infrastructures publiques et de la transition énergétique.

Sienna Investment Managers
passe le cap des
EUR 30 milliards
d'actifs sous gestion

Juillet

Sienna Private Equity, une activité nouvellement créée et dédiée au capital-investissement, prend une participation minoritaire dans Eight Advisory, un cabinet de conseil financier et opérationnel, spécialisé en transactions, restructurations, transformations et ingénierie financière.

Septembre

Sienna Venture Capital, créée en juillet 2022 et dédiée au capital-risque, fait son premier investissement avec une prise de participation minoritaire dans Hourly, une *insurtech* offrant des services de paie et d'assurance contre les accidents du travail pour les PME ayant des travailleurs horaires. ¹

Octobre

Sienna Private Equity et la CNP annoncent être entrés en négociations exclusives en vue d'acquiescer une participation majoritaire au capital du groupe ECT, un acteur de l'économie circulaire, auprès de Chequers Capital. La transaction a été clôturée en février 2023. ²

Paul de Leusse est nommé CEO de Sienna Investment Managers.

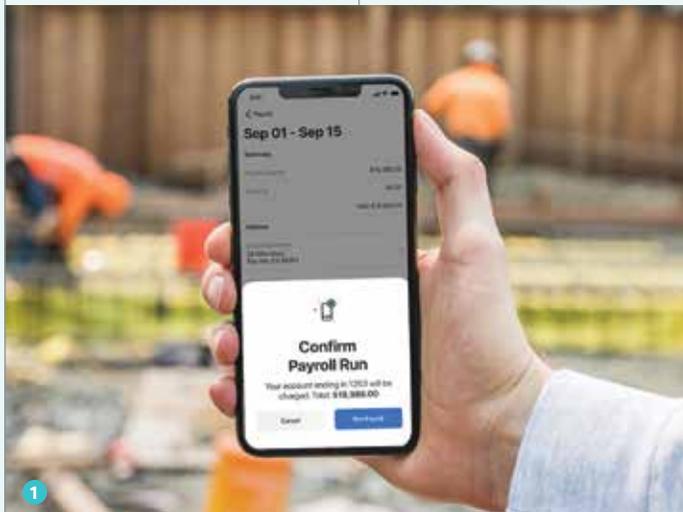
Sienna Investment Managers met à disposition de ses clients SALT, un nouveau portail innovant pour centraliser leurs interactions digitales avec la société de gestion.

Novembre

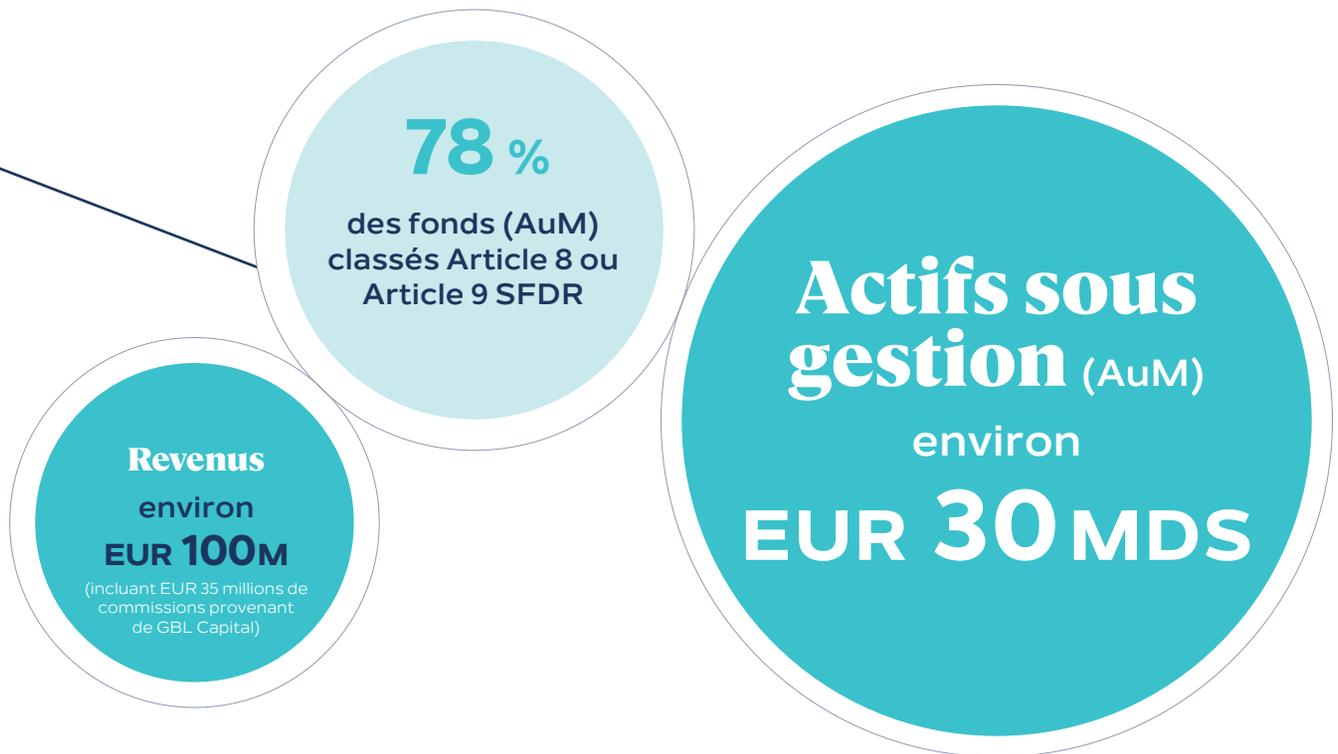
Sienna Venture Capital réalise son deuxième investissement en acquérant une participation minoritaire dans une entreprise israélienne de technologie agroalimentaire qui a mis au point une technologie brevetée capable de renforcer le goût du sucre, ce qui permet de réduire considérablement sa consommation, jusqu'à 50 %. L'impact ESG est significatif, étant donné le lien entre le sucre et le diabète de type 2.

Décembre

La politique ESG est mise en place. Elle confirme les ambitions de Sienna Investment Managers sur les thèmes sociaux, climatiques et en lien avec la biodiversité ainsi que le positionnement SFDR Article 8 pour tout nouveau produit d'investissement.



4.5.3 Chiffres clés



Revue de portefeuille

Sienna Investment Managers

4.5.4 Résultat net économique

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022
Revenus	99 ⁽¹⁾
Frais généraux	(115)
Coûts de transactions	(2)
EBITDA	(18)
Résultats financiers	(0)
Autres	(22) ⁽²⁾
RÉSULTAT NET ÉCONOMIQUE	(40)

(1) Incluant EUR 35 millions de commissions provenant de GBL Capital

(2) Incluant une dépréciation de EUR 15 millions

En 2022, Sienna Investment Managers a poursuivi le développement de nouvelles stratégies et a augmenté de façon significative ses revenus par rapport au niveau de EUR 35 millions en 2021. Des éléments exceptionnels liés à la mise en place et à la montée en puissance de Sienna Investment Managers en tant que gestionnaire d'actifs pour compte de tiers, ainsi qu'une dépréciation, ont eu un impact sur le résultat net économique.

4.5.5 Expertises

Sienna Investment Managers est désormais structurée autour de six expertises : Sienna Gestion, Sienna Real Estate, Sienna Private Credit, Sienna Private Equity, Sienna Venture Capital et Sienna Multi-Manager Private Equity.

Sienna Gestion

Sienna Gestion, anciennement Malakoff Humanis Gestion d'Actifs (« MHGA »), un acteur historique de la gestion d'actifs pour compte de tiers, propose des solutions d'investissement multi-actifs (monétaire, obligataire, actions, e.a.) visant à favoriser l'investissement à impact environnemental et social pour des investisseurs privés et institutionnels. A fin 2022, Sienna Gestion gère environ EUR 19 milliards et compte environ 60 collaborateurs. Sienna Gestion a rejoint Sienna Investment Managers en mars 2022.

Sienna Real Estate

Sienna Real Estate, anciennement L'Etoile Properties, est un gestionnaire d'investissement pan-européen, présent à Amsterdam, Hambourg, Paris, Madrid, Londres et Séoul. Depuis plus de 30 ans, Sienna Real Estate est un partenaire de long terme pour les investisseurs internationaux, les accompagnant tout au long du cycle d'investissement immobilier. Sienna Real Estate gère actuellement des actifs immobiliers qui représentent une valeur d'environ EUR 7 milliards et s'appuie sur l'expertise de près de 125 collaborateurs. Sienna Real Estate a rejoint Sienna Investment Managers en 2021.

Sienna Private Credit

Sienna Private Credit, anciennement Acofi Gestion, conçoit et structure des solutions d'investissement répondant aux attentes des investisseurs institutionnels. Ses initiatives portent principalement sur le financement d'actifs réels et les prêts directs aux acteurs de quatre secteurs d'activités : l'immobilier d'investissement, le financement collatéralisé des entreprises, les infrastructures (principalement d'énergies renouvelables) ainsi que le financement du secteur public auprès de collectivités territoriales et des établissements publics de santé (hors État français). A fin décembre 2022, Sienna Private Credit gère près de EUR 2,6 milliards d'actifs et s'appuie sur plus de 45 collaborateurs. Sienna Private Credit a rejoint Sienna Investment Managers en mars 2022.

Sienna Private Equity

Sienna Private Equity, l'entité consacrée aux investissements directs en capital-investissement, cible les entreprises européennes de taille moyenne opérant dans les secteurs du loisir, des services aux entreprises, de la santé / bien-être, de l'immobilier tertiaire et des industries de niche. Cette activité a été lancée en mai 2022.

Sienna Venture Capital

Sienna Venture Capital, l'entité dédiée au capital-risque, investit dans des entreprises en début de croissance et des startups innovantes dans leurs secteurs et au sein de la société civile en suivant leur vision « Tech for Purpose ». L'équipe est basée à Paris, avec un réseau international dans les principaux hubs technologiques en Europe, aux Etats-Unis, en Chine et à Tel Aviv. Cette activité a été lancée en juillet 2022.

Sienna Multi-Manager Private Equity

Sienna Multi-Manager Private Equity regroupe l'expertise en fonds de fonds (primaires et secondaires) ainsi qu'en co-investissements de Sienna Investment Managers. L'objectif principal de l'activité est de soutenir des stratégies d'investissement s'inscrivant dans des tendances de long terme ou de consolidations sectorielles. Cette activité a été lancée durant le second semestre 2022.

4

Revue de portefeuille

Réconciliation du portefeuille avec les états financiers consolidés IFRS

4.6 RÉCONCILIATION DU PORTEFEUILLE AVEC LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

Revue de portefeuille

Réconciliation du portefeuille avec les états financiers consolidés IFRS

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de GBL inclus dans l'actif net réévalué s'élève à EUR 19.535 millions (EUR 22.713 millions au 31 décembre 2021). Le tableau ci-dessous en détaille les composantes en lien avec les états financiers consolidés de GBL :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur du portefeuille telle que présentée dans :		
Actif net réévalué	19.535,1	22.712,5
Information sectorielle (Holding) - pages 221 à 226	11.200,4	15.878,9
<i>Participations dans les entreprises associées et coentreprises</i>	90,2	89,7
<i>Autres investissements en capital</i>	11.110,2	15.789,2
Eléments de réconciliation	8.334,6	6.833,6
Juste valeur de GBL Capital et Sienna Investment Managers, consolidée dans le secteur GBL Capital et SIM	2.654,6	3.181,9
Juste valeur d'Imerys, consolidée selon la méthode de l'intégration globale en IFRS	1.686,5	1.695,8
Juste valeur de Webhelp, consolidée selon la méthode de l'intégration globale en IFRS	1.720,8	1.553,2
Juste valeur de Canyon, consolidée selon la méthode de l'intégration globale en IFRS	439,1	348,6
Juste valeur de Affidea, consolidée selon la méthode de l'intégration globale en IFRS	995,6	-
Juste valeur de Sanoptis, consolidée selon la méthode de l'intégration globale en IFRS	711,2	-
Ecart d'évaluation de Parques Reunidos entre l'actif net réévalué (juste valeur) et en IFRS (mise en équivalence)	200,8	146,3
Ecart d'évaluation de GEA entre l'actif net réévalué (plafonné au prix d'échange pour les titres sous-jacents aux obligations échangeables) et en IFRS (juste valeur)	-	(91,0)
Ecart d'évaluation de Holcim entre l'actif net réévalué (évalué au produit de la vente à terme, cum-dividende) et en IFRS (juste valeur)	(72,7)	-
Reclassement des titres ENGIE inclus depuis 2016 dans la trésorerie brute et repris sous les autres investissements en capital	(1,2)	(1,2)

CHAPITRE 5

An aerial photograph of a rowing team in a long, narrow boat on dark water. The rowers are wearing white tank tops and blue shorts. The boat is long and narrow, with a pointed bow. The water is dark, and the rowers are creating white wakes. The overall scene is dynamic and focused.

ESG

5.1	Notre approche	140
5.2	Une entreprise responsable	144
5.3	GBL ACT	148
5.4	Un investisseur responsable	150
5.5	Notes au chapitre ESG	157
5.6	Rapport d'assurance raisonnable de PwC	182



5.1 NOTRE APPROCHE

5.1.1 Notre engagement

GBL est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans. En tant qu'investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur durable à long terme et s'appuyant sur une base stable et solide d'actionnaires familiaux, GBL maintient un portefeuille diversifié et de grande qualité composé de sociétés d'envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle contribue à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au regard de notre horizon d'investissement à long terme, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), notamment le changement climatique, la gestion des ressources ou encore la diversité, peuvent influencer significativement la rentabilité et la valeur pour les actionnaires. Une stratégie d'investissement globale, qui tient compte des tendances à long terme, exige un engagement rigoureux de la part des équipes dirigeantes en vue de réconcilier opportunités et risques à court et à long terme.

Selon nous, la valeur actionnariale est inextricablement liée à l'intégration proactive des facteurs ESG dans la culture et dans la stratégie d'une entreprise. GBL a la conviction que les organisations qui font preuve d'agilité et de capacité à anticiper, à gérer et à intégrer les facteurs ESG dans leur stratégie sont les plus susceptibles de créer et de préserver de la valeur sur le long terme.

En tant qu'investisseur patrimonial et engagé, GBL estime qu'une gestion responsable est essentielle pour agir dans le meilleur intérêt de ses actionnaires et de ses parties prenantes, car elle soutient une croissance durable des actifs en portefeuille et crée de la valeur sur le long terme.

Dans ce contexte, les considérations en matière ESG revêtent une importance fondamentale dans le modus operandi de GBL, principalement dans ses activités d'investissement, mais également en tant qu'entreprise, employeur et acteur engagé au sein des communautés où elle est active.

5.1.2 Notre approche en matière de gestion responsable

En tant que société d'investissement, GBL a adopté **une approche double en terme de gestion responsable** :

- **GBL agissant comme entreprise responsable** : GBL valorise la responsabilité et la sensibilisation ESG de ses équipes et présente un impact social et environnemental direct non-significatif (ou « non matériel »), comme présenté dans la section 5.1.4 ;
- **GBL agissant comme investisseur responsable** : l'impact matériel de GBL est principalement indirect, c'est-à-dire au travers des sociétés composant son portefeuille. L'intégration des facteurs ESG dans l'analyse des investissements, tant dans le processus d'acquisition que dans le suivi du portefeuille, améliore la performance à long terme.

L'approche de GBL en matière de gestion responsable a ainsi été structurée à chacun de ces niveaux à travers l'identification des parties prenantes les plus pertinentes et l'analyse de matérialité relative des facteurs ESG.

Les objectifs ESG à moyen terme de GBL et les indicateurs clés de performance associés ont été définis de manière similaire, comme présenté dans les sections suivantes.

5.1.3 Parties prenantes

Les parties prenantes de GBL ont été identifiées en fonction de leur impact sur les activités du groupe. GBL entretient un dialogue permanent avec ces dernières, notamment au travers des interactions suivantes.

GBL agissant comme entreprise responsable

- Employés : relations quotidiennes
- Actionnaires de référence: réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités
- Actionnaires de GBL : assemblées générales
- Analystes : principalement par le biais de réunions après la communication des résultats annuels et semestriels
- Investisseurs institutionnels : *roadshows*
- Société civile : engagement direct au travers du mécénat
- Régulateur : respect des réglementations en vigueur et applicables à GBL

GBL agissant comme investisseur responsable

- Sociétés composant le portefeuille : réunions des organes de gouvernance des sociétés, assemblées générales

5.1.4 Analyse de matérialité

En 2019, GBL a réalisé une analyse de matérialité, notamment sur la base de son engagement continu et de ses interactions avec ses principales parties prenantes et leurs attentes, afin d'identifier les domaines matériels en matière ESG.

Au travers de cette analyse de matérialité, les risques ont été cartographiés. En 2022, GBL a revu cette analyse de matérialité. Aucune modification n'a été apportée et GBL continuera de la revoir sur une base tri-annuelle.

Matérialité	GBL agissant comme entreprise responsable			GBL agissant comme investisseur responsable		
	Environnemental	Social	Gouvernance	Environnemental, Social et Gouvernance		
Risque élevé/Priorité			<ul style="list-style-type: none"> - Diversité au sein du Conseil d'Administration et du Management - Gouvernance d'entreprise - Ethique & intégrité 	Sous-section 5.2.1	En qualité d'investisseur patrimonial et engagé visant à créer de la valeur sur le long terme et de manière durable, GBL intègre les responsabilités en matière d'ESG à toutes les étapes du processus d'investissement	Sous-section 5.4
Risque moyen/Gestion		Questions sociales : <ul style="list-style-type: none"> - Diversité et inclusion - Formation et développement 	Sous-section 5.2.2			
Risque faible/Suivi	GBL considère son impact sur l'environnement comme non matériel compte tenu de : <ul style="list-style-type: none"> - L'absence d'activités de production ou de distribution - Un effectif limité d'environ 60 personnes 	- Engagement au sein de la société civile <ul style="list-style-type: none"> - Droits de l'homme 	Sous-section 5.2.2			

5.1.5 Cadre de reporting

Le choix de GBL en matière de reporting reflète la double approche de gestion responsable décrite à la section 5.1.2.

GBL agissant comme entreprise responsable

Le reporting non-financier s'inspire du Pacte mondial des Nations Unies (« PMNU »), auquel GBL a formellement adhéré en 2018. L'adhésion au PMNU et à ses 10 principes (comprenant les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption) a permis à GBL d'identifier tous les domaines généraux susceptibles d'être affectés par ses activités. Ce rapport relatif à l'exercice 2022 a été préparé conformément aux *Global Reporting Initiative Standards* (« GRI ») : *Core Section* (voir pages 178 et 179 pour l'index de contenu GRI) et sur la base du référentiel *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB ») *Financial Sector - Asset Management & Custody Activities* (voir page 180 pour l'index de contenu SASB). Les réalisations de GBL en matière de climat font l'objet d'un reporting conformément aux recommandations émises par la *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures* (« TCFD ») (voir page 181).

GBL agissant comme investisseur responsable

En adoptant une approche à long terme et couvrant l'intégralité du cycle d'investissement, GBL reconnaît l'importance des facteurs ESG dans ses décisions d'investissement et le suivi de son portefeuille. Depuis 2020, GBL dispose d'une licence et applique le référentiel proposé par SASB *Materiality Map® General Issue Categories* pour développer sa stratégie d'investissement responsable et son processus d'intégration ESG dans les pratiques d'investissement. GBL est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (« PRI ») depuis 2018 et communique annuellement dans ce cadre sur ses pratiques d'intégration ESG.

Le réviseur de GBL, PwC, a exercé une revue de l'information non-financière telle que publiée dans le rapport ESG et vérifié qu'il contient l'ensemble de l'information requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations et concorde avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. PwC ne se prononce pas sur la conformité aux cadres de référence internationaux mentionnés dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

PwC a réalisé sa mission conformément au standard ISAE 3000 d'assurance raisonnable sur des KPI environnementaux et sociaux choisis, marqués de la lettre minuscule grecque beta (β) dans le Rapport annuel 2022 et présentés conformément au champ d'application, aux définitions et à la méthodologie du rapport décrits dans le présent chapitre.

5.1.6 Indicateurs clés de performance

L'approche de gestion de GBL implique la mesure et le suivi de ses actions ESG à travers des indicateurs clés de performance (« KPI »). Les KPI ESG sont dérivés des principaux domaines de réalisations du groupe (ou « Objectifs ESG »).

Depuis 2018, les KPI ESG ont été déployés sur une période de trois ans et approuvés par le Conseil d'Administration de GBL. Les nouveaux KPI liés à la mise en œuvre de la Politique ESG ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2021 et revus par le Conseil d'Administration du 9 mars 2023. Ils seront revus chaque année et en cas de modification de la Politique ESG.

Ces objectifs à moyen terme suivent la double approche présentée en section 5.1.2. Les KPI surveillés par GBL en tant qu'entreprise responsable et en tant qu'investisseur responsable sont présentés dans les Notes au chapitre ESG en page 157. Les KPI ESG retenus comme faisant partie du plan d'intéressement variable sont présentés dans la section relative à la gouvernance d'entreprise en pages 42 à 45.

5.1.7 Responsabilités

Conseil d'Administration et CEO

Le Conseil d'Administration de GBL examine et approuve les orientations stratégiques en matière ESG, la Politique ESG, les projets, ressources, performance, reporting et les processus associés.

Le CEO est responsable du suivi du respect de la Politique ESG par le biais d'une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des actions entreprises pour parvenir à la réalisation des engagements et objectifs à long terme de GBL.

Le Comité de Gouvernance et de Développement Durable, outre ses missions traditionnelles, revoit et évalue des enjeux ESG liés à GBL agissant en tant que « société » (voir section 5.2).

Le Comité d'Audit revoit et évalue, sur une base annuelle, les risques propres à GBL, y compris l'évaluation spécifique des risques ESG réalisée dans le cadre du processus de suivi du portefeuille (voir section 5.4).

Responsable ESG

La responsabilité directe des questions en matière ESG a été déléguée au Responsable ESG. En complément de l'implication à un niveau senior, GBL estime cependant qu'une bonne intégration des aspects ESG nécessite un engagement de l'ensemble du personnel, la culture d'entreprise étant en effet essentielle afin d'assurer l'alignement avec la stratégie du groupe.

Toutes les fonctions de l'entreprise sont impliquées, principalement :

- l'équipe d'investissement chargée du déploiement de l'approche ESG de GBL en tant qu'investisseur responsable à chaque étape du cycle d'investissement ;
- la Responsable de la Communication ; et
- la Secrétaire Générale, ainsi que les départements juridique et des ressources humaines chargés des questions sociales et de gouvernance au niveau de GBL.

5.1.8 Politiques

En qualité d'investisseur à long terme et coté, GBL a développé (i) une Politique ESG (« Politique ESG »), (ii) une Politique de Diversité et d'Inclusion (« Politique D&I »), (iii) un Code de Conduite et de Déontologie (le « Code »), (iv) une Charte de Gouvernance d'Entreprise (la « Charte »), (v) un Code de Conduite pour les Fournisseurs (le « Code du Fournisseur ») et (vi) une Politique de Mécénat (« Politique de Mécénat »).

Politiques	Objet
Politique ESG	La Politique ESG reflète les valeurs fondamentales qui guident GBL sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Elle présente les engagements et des lignes directrices pour la mise en œuvre par les équipes.
Politique D&I	La Politique D&I encourage et facilite un environnement favorisant la diversité et l'inclusion et reconnaissant les différences et leurs avantages. Ces différences peuvent porter notamment sur l'âge, le genre, l'identité et l'orientation sexuelles, le handicap, l'origine ethnique, et les appartenances culturelles et religieuses.
Code de Conduite et de Déontologie	Le Code fixe les orientations en matière de conduite des affaires dans le respect des normes les plus strictes sur les plans juridique, éthique et professionnel. Il est accessible à l'ensemble des employés et des Administrateurs et couvre notamment la conformité, la gestion responsable, les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption et les commissions occultes, les relations avec les tiers, le respect au travail et la non-discrimination.

ESG

Notre approche

Politiques	Objet
Charte de Gouvernance d'Entreprise	La Charte regroupe l'ensemble des règles de gouvernance d'entreprise de la société et notamment les principes régissant la conduite des Administrateurs de GBL et de ses Comités, ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes. Ce document contient également le Dealing Code qui définit les règles applicables aux transactions sur les titres GBL.
Code du Fournisseur	Le Code du Fournisseur énonce les obligations des fournisseurs de produits et de services, des intermédiaires et sous-traitants indépendants, ainsi que de leurs employés et représentants lorsqu'ils traitent avec GBL ou ses filiales à 100 %, ses Administrateurs, ses employés et ses représentants autorisés.
Politique de Mécénat	La Politique de Mécénat constitue le cadre pour les activités philanthropiques conduites par GBL et articule l'engagement de GBL auprès de la société civile autour de trois piliers clés : l'éducation, la santé et l'environnement.

GBL s'engage sur une communication responsable et transparente envers ses parties prenantes. La Politique ESG, la Politique D&I, le Code, la Charte, le Code du Fournisseur et la Politique de Mécénat sont disponibles sur son site internet et constituent le cadre de référence applicable à GBL et à ses participations en portefeuille. Les employés de GBL sont régulièrement informés concernant les politiques du groupe.

GBL a par ailleurs développé son protocole de reporting ESG qui définit la méthodologie, le champ d'application et la couverture des données non-financières communiquées dans le rapport ESG. Il inclut la définition des KPI et décrit la manière dont les données sont collectées, agrégées et communiquées afin de garantir un rapport cohérent, précis, complet et équilibré d'une année à l'autre.

5.1.9 Champ d'application

Le périmètre d'application de la Politique ESG (« Périmètre ESG ») s'applique à GBL et à ses filiales directes ou indirectes, détenues à 100 % (« GBL agissant comme entreprise responsable »).

Les sociétés du portefeuille de GBL identifient et gèrent leurs impacts ESG et les risques associés dans le cadre de leur propre contrôle interne et de leur gouvernance. Nous invitons nos parties prenantes à se référer à la communication ESG institutionnelle de ces sociétés pour plus d'information notamment sur leurs principaux engagements en matière de développement durable ainsi que leur vision et stratégie à long terme. Les sociétés du portefeuille de GBL sont couvertes dans le cadre de « GBL agissant comme investisseur responsable ».

Le tableau ci-après offre une vue synthétique du Périmètre ESG.

GBL agissant comme entreprise responsable	GBL agissant comme investisseur responsable
GBL et ses filiales directes ou indirectes, détenues à 100%	Actifs cotés : – adidas, GEA, Holcim, Imerys, Mowi, Ontex, Pernod Ricard, SGS, Umicore
	Actifs privés : – Affidea, Canyon, Parques Reunidos, Sanoptis, Voodoo, Webhelp
	GBL Capital
	Sienna Investment Managers

Par ailleurs, la Directive 2014/95/UE sur l'information non-financière (la « Directive sur le Reporting Non Financier ») (transposée dans la loi belge du 3 septembre 2017) couvre GBL et ses activités opérationnelles consolidées (détaillées en pages 215 et 216) et reprises dans le tableau ci-après.

Imerys	« Nos engagements » sur www.imerys.com
ECP III	www.ergoncapital.com/responsibility/
Webhelp	www.webhelp.com/fr/esg/
Sienna Investment Managers	www.sienna-im.com/fr/a-propos/
Canyon	www.canyon.com
Affidea	www.affidea.com
Sanoptis	www.sanoptis.com

Pour les sociétés consolidés incluses dans le tableau ci-dessus qui sont soumises à la Directive sur le Reporting Non Financier (à savoir Imerys) ou au Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement sur les Informations relatives à la Finance Durable ») (à savoir ECP III), veuillez vous référer à l'information non-financière communiquée par ces sociétés en vertu des réglementations applicables.

Pour les sociétés consolidés incluses dans le tableau ci-dessus et qui ne sont pas soumises à la Directive sur le Reporting Non Financier ou au Règlement sur les Informations relatives à la Finance Durable, une description des risques ESG et stratégies de gestion de ces risques est disponible dans les Notes au chapitre ESG en pages 166 à 177 ainsi que leur sites internet respectifs.

5.2. UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

5.2.1. Gouvernance

a) Diversité au sein du Conseil d'Administration et du Management

Engagement

GBL s'engage à mettre en œuvre des dispositions appropriées en matière de gouvernance d'entreprise. GBL s'efforce d'appliquer le principe de diversité à la composition de ses organes de gouvernance, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle. Dès lors, en matière de nomination de nouveaux Administrateurs ou de Management, GBL ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit, en conformité avec sa Politique D&I.

Mise en œuvre

Pour renforcer sa gouvernance, GBL a réduit ces dernières années le nombre de membres de son Conseil d'Administration, qui s'élève actuellement à 13. Par ailleurs, GBL renforce progressivement la présence des femmes au sein de son Conseil d'Administration, qui compte aujourd'hui cinq femmes. GBL respecte le quota d'un tiers de ses Administrateurs d'un genre différent de celui du reste du Conseil d'Administration, tel que requis par la loi du 28 juillet 2011, visant à assurer la diversité au sein des Conseils d'Administration des entreprises cotées en bourse.

La société s'efforce également de s'assurer que les membres du Conseil d'Administration et le Management présentent des profils variés et complémentaires dans les secteurs financier, industriel et des services, ainsi que du monde académique international. La composition du Conseil d'Administration et le profil de ses membres sont détaillés en pages 29 à 37 de la section Gouvernance.

De plus, le Conseil d'Administration veille à la présence et à la contribution d'Administrateurs indépendants en nombre et qualité suffisants pour ainsi garantir les intérêts de l'ensemble des actionnaires.

L'âge moyen des Administrateurs est passé de 64 ans (fin 2013) à 59 ans (fin 2022).

b) Gouvernance d'entreprise

Engagement

GBL estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour générer des rendements durables à long terme et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance. La responsabilité en matière ESG est décrite dans la section 5.1.7.

Les règles de conduite des membres du Conseil d'Administration de GBL et de ses Comités ainsi que les règles de fonctionnement de ces organes sont définies dans la Charte (cf. page 37).

Mise en œuvre

Le Conseil d'Administration évalue sa propre performance tous les trois ans sur la base d'un questionnaire individuel. Ce questionnaire concerne la taille, la composition et la performance collective du Conseil d'Administration, ainsi que la contribution réelle de chaque Administrateur et l'interaction du Conseil d'Administration avec le CEO. En outre, les Administrateurs non-exécutifs se réunissent chaque année, en l'absence du CEO, pour revoir leur interaction avec le Management.

c) Ethique & intégrité

Engagement

GBL s'engage à mener ses activités dans le respect des règles d'éthique et conformément aux lois applicables. Cela implique l'interdiction de recourir à des pratiques illégales, notamment en termes des commissions occultes, corruption et abus de marché visant à obtenir ou conserver un avantage commercial.

Les valeurs fondamentales et les principes opérationnels de GBL sont spécifiés dans le Code qui précise en outre à qui tout employé peut se référer en cas de question ou de doute. Le Code expose les limites et les éléments à prendre en considération afin de se conformer pleinement aux réglementations locales ainsi qu'aux pratiques du groupe en matière de lutte contre la corruption.

Mise en œuvre

L'éthique et l'intégrité sont intégrées dans les activités quotidiennes de GBL, comme reflété par les actions suivantes :

- l'ensemble des employés et Administrateurs ont accès à la Politique ESG, à la Politique D&I, au Code, à la Charte et au Code du Fournisseur ;
- chaque année, des sessions de formation sont organisées pour l'ensemble de ses employés afin de (i) mieux les sensibiliser aux valeurs de GBL et aux pratiques associées en matière de lutte contre la corruption et (ii) leur rappeler le nécessaire respect de ces politiques. En 2022, aucun incident en terme de corruption n'a été signalé concernant GBL et ses employés ;
- un processus d'alerte professionnelle (dénonciation ou *whistleblowing*) est en place au sein de GBL. Tous les employés peuvent exercer leur droit de signaler de manière sécurisée une violation (réelle ou potentielle) du Code. Ce processus est confidentiel et dénué de risque de représailles ;
- concernant les conflits d'intérêts, la politique de GBL est détaillée en pages 38 et 48 de la section Gouvernance ;
- toute invitation ou tout cadeau offert ou reçu doivent demeurer dans des limites acceptables, conformément au Code ;

- GBL s'interdit toute contribution à caractère politique et n'est pas impliquée dans des activités de lobbying ;
- GBL se conforme au règlement général relatif à la protection des données (*General Data Protection Regulation*), spécifique à l'Union Européenne et entré en vigueur le 24 mai 2018. GBL s'assure que les données personnelles sont protégées et que les employés suivent des formations régulières en la matière.

d) Sécurité informatique et cybersécurité

Engagement

En raison de la tendance actuelle à la digitalisation, y compris, mais sans s'y limiter, le *cloud computing*, il est essentiel pour GBL de s'assurer que l'accès au réseau, aux systèmes informatiques et aux données est garanti à tout moment et que GBL est bien préparé à prévenir les défaillances des systèmes informatiques et / ou les incidents majeurs de sécurité informatique ou de cybersécurité.

Mise en œuvre

Le groupe a établi des procédures pour tous les employés afin de gérer les menaces potentielles en matière de sécurité informatique et de cybersécurité :

- un processus clair d'alerte que les employés peuvent suivre est mis en œuvre dans le cas où un employé remarque des faits suspects ;
- des plans de continuité pour la restauration des données sont en place et testés régulièrement ;
- les violations et incidents potentiels en matière d'information et/ou de cybersécurité et dont l'impact (potentiel ou réel) est élevé sont signalés aux organes de gouvernance et de supervision concernés ainsi qu'aux autorités réglementaires.

5.2.2. Aspect social

a) Questions liées aux employés

Engagement

GBL emploie 60 équivalents temps plein. Cette taille permet un dialogue basé sur la proximité et la confiance entre les dirigeants et les collaborateurs.

En qualité d'employeur, GBL reconnaît que la création de valeur découle, entre autres, de sa capacité à constituer un vivier de talents adhérant aux valeurs éthiques de GBL, sans préjugé de genre ou d'origine.

Ces talents sont un atout majeur pour GBL en tant que société d'investissement.

GBL s'engage sur les principes suivants :

- créer une relation de travail positive et à long terme avec ses employés ;
- offrir un milieu de travail diversifié et inclusif au sein duquel les individus sont traités avec respect et dignité ainsi que de manière équitable ;
- assurer l'égalité des chances en matière de recrutement, de nomination et d'avancement sur la base de qualifications, d'exigences et de performances appropriées ;
- assurer un environnement de travail sûr et sain, excluant toute forme de discrimination.

La Politique D&I développe ces principes et indique à qui les employés de GBL peuvent se référer en cas de question ou de doute.

Mise en œuvre

L'engagement de GBL est supervisé par le CEO et Le Responsable des Ressources Humaines. Le groupe crée un environnement au sein duquel les individus sont valorisés, soutenus et responsabilisés afin de leur permettre de s'épanouir tant personnellement que professionnellement. Cela implique l'organisation d'évaluations annuelles et semestrielles au cours desquelles les opportunités de développement et les objectifs de carrière de chaque employé sont discutés et revus. De plus, GBL donne à l'ensemble des individus les ressources nécessaires pour développer leur expertise et leurs compétences en matière de leadership, en encourageant et offrant des possibilités de formation contribuant à leur développement professionnel. En 2022, GBL s'est assurée que la satisfaction des employés soit mesurée au moins mensuellement. Tous les employés de GBL sont couverts par une convention collective de travail.

b) Implication dans la société civile - GBL ACT

Engagement

GBL est convaincue que sa performance ainsi que la création de valeur pour ses actionnaires nécessitent la prise en compte de l'ensemble de ses parties prenantes. Cela implique notamment d'être un vecteur de création de valeur au bénéfice de la société civile au sein de laquelle elle évolue.

Mise en œuvre

En 2020, GBL a actualisé sa Politique de Mécénat soutenant des projets développés en Belgique et articulée autour des trois piliers suivants :

- éducation ;
- santé ;
- environnement.

ESG

Une entreprise responsable

De manière complémentaire, GBL a créé un Comité Mécénat en 2019 afin de sélectionner les projets soutenus. Les employés de GBL ont la possibilité de présenter des projets qui sont analysés et revus par le Comité Mécénat comme décrit dans la Politique de Mécénat.

2019	2022 EUR 2,0 millions alloués durant l'année	2022 40 projets ciblés
Lancement de la nouvelle Politique de Mécénat et du Comité Mécénat de GBL	vs EUR 3,8 million en 2021	vs 42 en 2021

Plus de détails sur les projets GBL ACT réalisés en 2022 peuvent être trouvés dans la section dédiée de ce rapport, p. 148.

c) Droits de l'homme

Engagement

Dans le cadre de son engagement vis-à-vis du Pacte Mondial des Nations Unies, GBL reconnaît notamment les règles et principes offerts par les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme ainsi que les Principes directeurs à l'intention des Entreprises Multinationales de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (« OCDE »).

L'engagement de GBL à respecter les droits de l'homme est défini dans sa Politique ESG, sa Politique D&I et le Code, et inclut le respect des lois applicables. Le groupe veille à soutenir et respecter les droits de l'homme proclamés au niveau international.

Mise en œuvre

GBL considère que le respect et la protection des droits de l'homme sont fondamentaux dans la création de valeur durable sur le long terme.

Les impacts directs et indirects en matière de droits de l'homme sont pris en compte lors de transactions avec des partenaires commerciaux, lorsqu'ils sont matériels et pertinents.

Dans la mise en œuvre de ses engagements, le groupe s'efforce par ailleurs de sensibiliser l'ensemble de ses employés aux valeurs de l'entreprise et à leurs liens avec le respect des droits de l'homme, y compris la liberté d'expression et d'opinion, l'accès à une rémunération équitable et l'absence de discrimination.

5.2.3. Environnement

Engagement

Comme indiqué dans la section relative à l'analyse de matérialité (détaillée à la page 141), GBL a un impact environnemental direct non matériel.

Malgré cette empreinte environnementale non matérielle, GBL s'implique en :

- intégrant les valeurs environnementales dans ses activités et limitant tout impact négatif dans son propre champ d'intervention ; et
- agissant en investisseur professionnel, en intégrant dans son processus d'investissement l'ensemble des aspects ESG, et notamment ceux concernant l'environnement, comme décrit dans la section 5.4.

GBL s'engage à respecter les lois et réglementations environnementales applicables, et à gérer et évaluer, le cas échéant, tout impact environnemental prévisible associé à ses activités.

Mise en œuvre

En tant qu'entreprise responsable, GBL est déterminée à réduire progressivement son impact direct, bien que faible, sur l'environnement et à minimiser son empreinte carbone. Au niveau des sociétés de son portefeuille, GBL soutient les initiatives de gestion environnementale comme décrit dans la section 5.4. Veuillez vous référer la section 5.4.7 pour un aperçu détaillé des engagements en faveur du climat de GBL et leur mise en œuvre.

Dans son siège social, GBL encourage la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique, de mobilité verte, de gestion des déchets et de conservation des ressources.

- L'immeuble du siège social de GBL est en cours de rénovation dans le but d'atteindre des certifications HQE (« Haute Qualité Environnementale »), BREEAM-Outstanding et CO₂Neutral. Les travaux de rénovation devraient être achevés courant 2023 et, combinés au passage à un approvisionnement en énergie 100 % renouvelable, ces initiatives contribueront fortement à réduire la consommation d'énergie de GBL et ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre.
- A compter de 2021, GBL a écarté l'acquisition de véhicules à moteurs thermiques pour son parc de véhicules dédiés aux employés au profit de véhicules hybrides ou électriques. Jusqu'à présent, 11 véhicules sur 38 ont été convertis d'un moteur thermique en moteur hybride.
- Enfin, l'ensemble des employés de GBL doit être conscient de l'impact environnemental de l'entreprise et respecter les engagements pris dans ce domaine. Par son engagement vis-à-vis de l'environnement, le groupe sensibilise ses collaborateurs en encourageant des gestes écologiques au bureau tels que l'utilisation des fontaines à eau et la réduction et / ou le recyclage du papier.

5.2.4. Renforcement des compétences ESG

GBL assure un niveau adéquat de formation et de renforcement des compétences pour les différentes fonctions impliquées dans la mise en œuvre de sa Politique ESG. Au-delà de l'interaction régulière avec le Conseil d'Administration sur les sujets ESG comme décrit précédemment, une session annuelle ESG est organisée pour le Conseil d'Administration tandis que le Management et les collaborateurs de GBL bénéficient de formations périodiques et de présentations durant leur réunions hebdomadaires.

GBL encourage vivement ses professionnels de l'investissement à renforcer leurs compétences en matière d'appréhension du lien entre l'information ESG matériellement pertinente d'un point de vue financier et la capacité des entreprises à générer de la valeur. Dans cette perspective et au-delà des formations internes, GBL les soutient activement pour acquérir la certification aux fondamentaux de la comptabilité durable (« *Fundamentals of Sustainability Accounting Credentials* »).

Afin de promouvoir les bonnes pratiques ESG et le partage des connaissances, GBL vise à organiser chaque année une journée ESG rassemblant les professionnels ESG et dirigeants de GBL et ceux de ses participations.

5.3. GBL ACT

En 2022, GBL ACT a continué à s'impliquer dans la société civile, en consacrant EUR 2,0 millions à 40 projets dans les domaines de l'éducation, la santé et l'environnement.

Donner du sens à la croissance et privilégier la transmission sont des éléments essentiels de notre ADN.

Ce sont aussi les valeurs qui sont à la base de notre engagement envers la société civile et nous guident en matière de mécénat.

En accompagnant et en soutenant concrètement de nombreux projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement, nous voulons agir de manière impactante et contribuer à transmettre un monde meilleur aux générations à venir.

Cette Politique de Mécénat s'articule autour de quatre axes forts qui déterminent autant le choix des projets que la manière de les soutenir.

- Elle se fonde d'abord sur un ancrage local : les projets soutenus sont essentiellement belges et impactent positivement notre société et ses citoyens. Aujourd'hui et demain.
- Elle se traduit, ensuite, par des interventions concrètes. Notre but n'est pas de nous immiscer dans l'organisation des projets, mais de les soutenir financièrement et de les aider à concrétiser leurs ambitions. Nous sommes, cependant, ravis de participer et d'assister à ces actions caritatives lorsque cela est possible.
- Elle s'inscrit, aussi, dans la durée. Tout comme pour notre approche d'investissement, nous avons une perspective multigénérationnelle. Nous savons certes l'importance d'avoir un impact immédiat, mais nous privilégions d'abord et avant tout les projets durables qui expriment une vision à long terme.
- Elle s'assume, enfin, via une gestion agile, cohérente et responsable. Car, lorsque nous nous engageons, nous nous investissons pleinement : résolument, à chaque instant, et en favorisant le contact direct, l'échange et la proximité.

GBL | A C T

**S'engager aujourd'hui
pour transmettre
un monde meilleur
demain**

GOODPLANET

Sensibiliser les enfants des écoles primaires à la thématique de l'eau

Parce que l'eau est une ressource vitale et fragile, l'ASBL GoodPlanet a créé les Classes d'eau afin de sensibiliser les enfants des écoles primaires à la thématique de l'eau et les former à devenir, en fin de parcours, des « hydro-citoyens responsables ». En 2020, GBL ACT a décidé d'accompagner GoodPlanet Belgium dans cette démarche et a ainsi pu aider à la formation d'hydro-citoyens en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. En 2022, parmi les 6.550 élèves de primaire qui ont été formés, 1.650 élèves de sixième primaire ont reçu leur diplôme d'hydro-citoyen. Pour 2023, l'objectif de ce projet, soutenu par GBL, est d'augmenter le nombre d'hydro-citoyens, rechercher de nouveaux partenariats et pérenniser les partenariats existants dans les trois régions.

www.goodplanet.org/fr



CAFÉ JOYEUX

Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap mental ou cognitif et modifier le regard sur le handicap

Café Joyeux est la première famille de cafés et restaurants qui emploie des personnes en situation de handicap mental ou cognitif et dont les bénéficiaires sont intégralement réinvestis dans la cause. Café Joyeux a pour ambition de mettre le handicap mental au cœur de notre quotidien, et de démontrer que les équipiers Joyeux (employés en apprentissage et en CDI) sont capables de travailler dans un environnement ordinaire et d'en vivre.

Encadrés par du personnel formé spécifiquement, les équipiers Joyeux sont ainsi intégrés à un environnement de travail « non spécifique » où ils sont en contact avec le public habituel des cafés de centre-ville. Cette démarche favorise considérablement leur intégration et leur autonomie et modifie positivement le regard des clients sur le handicap.

La vocation des Cafés Joyeux se résume ainsi :

- oser travailler ensemble, avec ses fragilités ;
- encourager la rencontre, avec ses différences ;
- cuisiner, servir et partager dans la joie ;
- ouvrir son cœur.

Le modèle économique s'appuie également sur la torréfaction et la vente de café en grain, moulu ou en capsules, et permet aux Cafés Joyeux d'atteindre la rentabilité et l'autonomie financière au bout de trois ans, grâce à la valeur ajoutée des équipiers. L'intégralité des bénéfices sert à financer les prochaines ouvertures.

GBL a soutenu le premier Café Joyeux belge, qui a ouvert ses portes à Woluwé-Saint-Lambert en janvier 2023.

www.cafejoyeux.com/fr



FONDS ERASME

Aider les jeunes femmes infertiles à concrétiser leur désir de grossesse

Les équipes de l'Hôpital Erasme prennent en charge à la Clinique de fertilité chaque année plus d'un millier de patientes et patients infertiles afin de les aider à concrétiser leur rêve d'avoir un enfant. Le laboratoire de Procréation Médicalement Assistée (« PMA ») de l'Hôpital Erasme et le Laboratoire facultaire de Recherche en Reproduction Humaine de l'Université Libre de Bruxelles (« ULB ») unissent leurs efforts pour offrir les techniques les plus innovantes et les plus adaptées à chaque futur parent. Ils excellent, en particulier, dans les techniques d'oncofertilité. Ainsi, la Clinique de fertilité a été l'une des premières au monde à permettre aux jeunes femmes infertiles après un traitement anticancéreux de concrétiser leur désir de grossesse.

Le soutien de GBL en 2021 et 2022 a permis de lancer les plans de la révision complète du laboratoire de PMA et sa relocalisation. L'achat de nouveaux incubateurs équipés de caméras pour suivre l'évolution des ovocytes fécondés et les progrès en génétique permettent de choisir les embryons qui offriront les meilleures chances d'aboutir à la naissance d'un enfant en bonne santé. L'introduction dans un avenir proche de l'intelligence artificielle au cœur du laboratoire offre un grand espoir pour progresser encore dans la prédiction du potentiel de chaque embryon. Les traitements en oncofertilité seront complètement intégrés au nouveau laboratoire, qui sera équipé des technologies les plus performantes.

La nouvelle Clinique de fertilité et son nouveau laboratoire investiront leurs nouveaux locaux début 2024 au Centre de Jour de l'Hôpital académique Erasme.

www.erasme.ulb.ac.be/fr

Fonds
Erasme
POUR LA RECHERCHE MÉDICALE



5.4. UN INVESTISSEUR RESPONSABLE

5.4.1. Engagement

En qualité d'investisseur à long terme, la compréhension des enjeux ESG conduit GBL à chercher à réduire les risques, saisir des opportunités en matière de gestion de portefeuille et améliorer la performance à long terme de ses investissements. GBL estime que l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse de ses investissements et la gestion de ses participations doit contribuer à un meilleur rendement ajusté au risque pour son portefeuille.

L'intégration ESG est principalement effectuée par l'équipe d'investissement. En coordination, le CEO, le Directeur Général Adjoint, les *Investment Partners* et le Responsable ESG soutiennent l'analyse de l'impact des facteurs ESG sur les investissements et mènent des recherches sur les normes et meilleures pratiques du secteur.

À cet égard, nous considérons le cadre de matérialité développé par SASB comme un référentiel clé pour structurer et développer une approche propre à GBL en matière d'analyse des risques ESG. Depuis 2020, GBL dispose d'une licence d'utilisation et applique le référentiel SASB *Materiality Map® General Issue Categories*.



Le Responsable ESG et l'équipe d'investissement soutiennent le rôle de GBL en tant qu'actionnaire actif et engagé. Central pour son positionnement de détenteur d'actifs, GBL vise à construire des positions actionnariales avec une gouvernance appropriée. Avoir le potentiel pour devenir un actionnaire de référence et exercer de l'influence, pouvoir être représenté en Conseil d'Administration et pouvoir s'appuyer sur de solides équipes dirigeantes sont des critères d'investissement clairs et incontestés pour GBL lui permettant d'accompagner, en direct et de manière singulière, les sociétés en portefeuille dans leur intégration des aspects ESG.

Compte tenu de la nature de notre activité principale et de l'horizon d'investissement à long terme, le processus d'intégration ESG de GBL couvre l'ensemble des étapes clés du processus d'investissement :

- définition de l'univers d'investissement ;
- identification des risques ESG dans la phase de pré-investissement ;
- intégration ESG post-investissement et surveillance continue du portefeuille ;
- exercice des droits de vote et actionariat engagé ;
- transparence et reporting.

5.4.2. Politique d'exclusion

GBL agit conformément aux lois, interdictions, traités nationaux et internationaux et embargos applicables pour définir son univers d'investissement. Outre ces exigences légales, GBL tiendra également compte des critères d'exclusion listés ci-après dans l'évaluation de nouvelles opportunités d'investissement (veuillez vous référer à la Politique ESG publiée sur le site internet de GBL pour plus de détails) :

- conduite controversée et exclusions préconisées par la loi : en qualité de signataire du PMNU et prenant en considération les dispositions incluses dans les Principes Directeurs des Nations Unies pour les Entreprises et les Droits de l'Homme et dans les Principes directeurs de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales, GBL évaluera la conduite des organisations conformément à ces cadres et exclura les investissements dans des organisations impliquées dans de graves violations de ces principes ;
- armes controversées : GBL exclut les investissements dans des organisations directement impliquées dans le développement, la production, la maintenance et le commerce d'armes controversées ;
- pornographie : GBL ne souhaite être associée à aucune entreprise qui viole les droits de l'homme. GBL exclut les investissements directs dans les organisations actives dans le secteur de la pornographie, de la prostitution et du sexe ;
- tabac : compte tenu des craintes en matière de santé publique qui sont liées au tabac, mais également des violations des droits de l'homme, de l'incidence sur la pauvreté, des conséquences pour l'environnement et des coûts économiques importants associés au tabac, GBL exclut les investissements directs dans des organisations impliquées dans la production, l'approvisionnement et la distribution de produits du tabac ;
- combustibles fossiles : le charbon étant le principal facteur de changement climatique découlant de l'activité humaine, GBL exclut les investissements directs dans (i) des organisations impliquées dans le développement de nouvelles capacités de charbon thermique dans les mines, la production, les services publics ou les infrastructures de transport ; (ii) des organisations retirant plus de 25 % de leurs revenus du transport de charbon thermique ou de l'exploitation de centrales thermiques de production d'électricité et ne disposant pas d'une stratégie climat en ligne avec l'Accord de Paris. Compte tenu des dommages environnementaux, des coûts sociaux et du profil carbone associés à l'exploration et à la production non conventionnelles de pétrole et de gaz, et en particulier de sables bitumineux, GBL exclut les investissements au sein d'organisations tirant plus de 5 % de leurs revenus de l'exploration, de la production, du commerce, du stockage ou du transport de produits pétroliers et gaziers non conventionnel.

La conformité des participations en portefeuille avec la Politique d'Exclusion de GBL est revue chaque année. Nous attendons des équipes dirigeantes et des organes de gouvernance de nos sociétés en portefeuille qu'ils évaluent rigoureusement leurs expositions directes et indirectes à de telles activités controversées et prennent les mesures appropriées afin de protéger leur réputation, leur droit à opérer, leur accès aux marchés financiers et le rendement pour les actionnaires.

ESG

Un investisseur responsable

5.4.3. Identification des risques ESG pré-investissement

L'intégration ESG commence par l'identification et la reconnaissance des risques ESG au stade le plus précoce du processus d'investissement. Les cibles d'investissement potentielles sont donc initialement évaluées pour vérifier leur conformité à la politique d'exclusion décrite ci-avant, puis sont analysées selon une approche en deux étapes :

1. Évaluation initiale du risque ESG à l'aide du cadre de notation ESG propre à GBL ;
2. Analyse approfondie du risque ESG et due diligence ESG.

Notation ESG

Le cadre de notation ESG propriétaire contribue à l'intégration ESG.

Il s'appuie sur une méthodologie de production d'une notation ESG automatisée permettant de valider la pertinence d'une opportunité d'investissement et l'allocation potentielle de ressources supplémentaires. Il ouvre la voie à des discussions constructives en interne et avec les entreprises ciblées dans le cadre de la seconde étape de l'évaluation des risques ESG et du processus de due diligence.

Cette notation propriétaire s'articule autour de quatre dimensions pour intégrer les différentes perspectives offertes par l'analyse ESG : les notations externes potentiellement accessibles de manière publique, les tendances observées dans les notations externes, les controverses et la matérialité ESG (structurée autour des SASB *Materiality Map*[®] *General Issue Categories*).

La notation ESG propriétaire de GBL permet d'accéder directement aux principaux risques et réalisations dans les domaines les plus critiques des champs couverts par l'ESG tels que la gouvernance d'entreprise, les controverses, les risques climatiques et liés à la diversité, ou les indicateurs spécifiques aux SASB *Materiality Map*[®] *General Issue Categories*.

GBL se distingue par sa forte attention portée aux controverses (en nombre de cas et en gravité) et par le fait qu'elle dispose depuis 2020 d'une licence et applique le SASB *Materiality Map*[®] *General Issue Categories* dans son travail d'évaluation de la performance opérationnelle et de la matérialité ESG.

L'évaluation initiale des risques ESG est effectuée en interne. Cet outil fournit à l'équipe d'investissement une notation propriétaire ESG sur une échelle allant de « AAA » (notation la plus élevée) à « CCC » (notation la plus basse). Les sociétés ayant une notation ESG « B » ou « CCC » sont exclues du champ d'investissement.

Travail de due diligence approfondi en matière ESG

Sur la base des résultats initiaux, le CEO peut prendre la décision d'allouer des ressources complémentaires et de mener un travail de due diligence ESG approfondi pour un investissement potentiel. Cette analyse sera réalisée en interne par l'équipe d'investissement de GBL et le Responsable ESG de GBL avec l'accompagnement éventuel de spécialistes tiers.

Le champ du travail de due diligence et la nature des travaux conduits seront définis en référence au SASB *Materiality Map*[®] *General Issue Categories* et à la connaissance sectorielle. Ils incluent généralement les domaines suivants :

- **d'un point de vue environnemental** : l'efficacité des ressources, la prévention et la gestion de la pollution, les écosystèmes et la biodiversité, le changement climatique, les normes

environnementales concernant les fournisseurs et les achats, la responsabilité environnementale relative aux produits, etc. ;

- **d'un point de vue social et de gouvernance** : le droit du travail et les conditions de travail, les droits de l'homme et les moyens de subsistance, les normes sociales concernant les fournisseurs et les achats, la déontologie et la gouvernance d'entreprise, la responsabilité vis-à-vis des clients et relative aux produits, la protection des données sensibles, etc.

Les résultats du travail de due diligence ESG approfondi sont intégrés dans l'analyse d'investissement, la modélisation financière et le processus de valorisation des actifs. Le CEO soumet au Conseil d'Administration de GBL, pour décision, le document d'investissement résumant sa recommandation et couvrant l'évaluation du risque ESG.

5.4.4. Intégration ESG post-investissement

GBL adopte une politique d'actionnaire engagé au sein des sociétés dans lesquelles elle investit et s'assure, par le biais d'une implication directe au sein des organes de gouvernance, que ces sociétés sont gérées conformément à sa philosophie de gestion responsable, en ce compris le Code et la Politique ESG.

Actifs cotés en bourse

Dans le cas d'actifs cotés, les conclusions du travail de due diligence approfondi en matière ESG soutiennent l'engagement au sein des organes de gouvernance et auprès de l'équipe dirigeante pour la prise en compte d'éventuels risques et opportunités ESG identifiés.

Actifs privés

Dans le cas d'actifs non cotés, les conclusions du travail de due diligence approfondi en matière ESG sont prises en compte pour l'élaboration du plan d'action déployé pour l'actif acquis. Une attention particulière est donnée aux responsabilités ESG dans les entités nouvellement acquises. GBL s'assure en particulier que les responsabilités ESG sont clairement définies au niveau du Conseil d'Administration et au sein de l'organisation afin d'assurer une mise en œuvre réussie de la composante ESG du plan d'action.

L'aptitude de l'équipe d'investissement de GBL à mettre en œuvre le plan d'action, y compris la stratégie ESG, est primordiale dans la décision d'investissement.

GBL Capital

L'approche de l'intégration ESG poursuit des étapes clés similaires en ligne sur la politique d'intégration ESG de GBL. Chaque société de portefeuille et chaque fonds dans lesquels GBL Capital investit demeurent responsables du développement de leurs propres politiques, programmes et KPI en matière d'ESG.

L'approche de GBL Capital dépend fortement de la position de GBL Capital dans la transaction. Par exemple, pour les investissements directs, l'influence de GBL Capital s'exerce directement sur la société, mais dépend de la position actionnariale de GBL Capital (minoritaire avec ou sans siège au Conseil d'Administration) alors que pour les co-investissements, l'implication de GBL Capital s'exerce par le biais du sponsor de l'opération.

ESG

Un investisseur responsable

Évaluation des risques ESG

Étape 1 - Collecte de données

Données relatives à la société

Information publique communiquée par les sociétés en portefeuille (rapports annuels, rapports de développement durable, questionnaire climat CDP, ...)

Données propriétaires

Questionnaire propriétaire de conformité envoyé par le représentant de GBL dans les organes de gouvernance aux sociétés en portefeuille (la « Revue de Conformité »), reporting interne SASB, instrument de suivi basé sur l'Intelligence Artificielle (Equintel)

Rapports ESG

Information provenant de rapports publiés par une agence de notation ESG tiers de niveau 1 (l'« Agence de notation ESG »)

Données de marché

Statistiques et analyses collectées par l'expert ESG indépendant (l'« Expert ESG ») sur les impacts relatifs aux risques identifiés par l'Agence de notation ESG ou lors de la Revue de Conformité

Étape 2 - Evaluation initiale des risques

Évaluation de l'exposition aux risques

Calibrage du cadre d'évaluation de l'exposition au risque basé sur les rapports de notation ESG, la classification industrielle SASB et les risques spécifiques identifiés par l'outil de suivi basé sur l'IA d'Equintel

Évaluation des impacts

Évaluation par l'Expert ESG des impacts en se basant sur les catégories d'impact suivantes :

- Financier
- Conformité / juridique
- Réputationnel
- Opérationnel

Évaluation de la gestion des risques

Évaluation de la gestion des risques effectuée par GBL et un expert ESG sur la base de données propriétaires (Revue de Conformité), de rapports ESG et de données de marché

Score de probabilité

Impact inhérent

Facteur d'atténuation

Étape 3 - Évaluation ajustée des risques

Apport de l'équipe d'investissement de GBL

Revue et ajustements basés sur les connaissances propriétaires des sociétés en portefeuille et de leurs secteurs

Impact inhérent ajusté

Facteur d'atténuation ajusté

Score de probabilité

Score d'impact résiduel

Cartographie des risques en matière ESG

Pour chaque société en portefeuille, cartographie des risques clés (basée sur leur probabilité d'occurrence et l'évaluation de leurs impacts)

Étape 4 - Reporting

Comité d'Audit de GBL

Revue de la cartographie des risques en matière d'ESG pour chaque société en portefeuille

Conseil d'Administration de GBL

Présentation des risques clés dans le cadre de la revue des objectifs à moyen terme en matière d'ESG

Sociétés en portefeuille

Risques clés suivis par les représentants de GBL au sein des organes de gouvernance des sociétés en portefeuille

□ Actions et analyses réalisées par GBL

□ Analyse réalisée par l'Expert ESG

□ Evaluation extraite de rapports de notation ESG

ESG

Un investisseur responsable

Engagement ESG continu avec les sociétés en portefeuille

Chaque société en portefeuille est responsable de l'élaboration de ses propres politiques, programmes et indicateurs clés de performance en matière ESG. Ceci est examiné par l'équipe d'investissement de GBL dans le cadre des principes de rotation d'actifs. GBL considère qu'il est nécessaire de promouvoir des lignes directrices communes ou au moins cohérentes et convergentes en matière de gestion responsable au sein de ses différentes participations.

A cet égard, une attention spéciale sera accordée aux domaines clés de réalisations retenus par GBL dans ses engagements ESG 2025-2030 : la gouvernance, le climat, la diversité, la transparence et l'accès à la finance durable. Au-delà de ces thèmes, des situations spécifiques aux sociétés seront identifiées et contrôlées via la revue périodique des risques ESG et les activités d'engagement induites.

En cas d'incident survenant au sein d'une société en portefeuille et signalé à GBL par l'entremise de ses organes de gouvernance, le suivi sera assuré par le(s) représentant(s) de GBL au sein de l'organe de gouvernance pertinent, avec l'assistance des conseils appropriés. Tout incident important sera débattu, examiné et contrôlé par les niveaux hiérarchiques pertinents au sein de GBL (y compris le CEO, le Directeur Général Adjoint, la Directrice Juridique, les *Investment Partners* et le Responsable ESG).

Analyse périodique des risques ESG

Afin d'effectuer un suivi approprié de son portefeuille sur les aspects ESG, GBL procède chaque année à une évaluation approfondie des risques des sociétés en portefeuille. Cette évaluation des risques, dont le processus est décrit à la page 152, a été structurée par GBL de façon à combiner des informations provenant de rapports d'évaluation ESG émis par des tiers, des données de marché dont des données propriétaires découlant (i) du questionnaire propriétaire de Compliance transmis par GBL et (ii) des connaissances et de l'expertise de l'équipe d'investissement de GBL concernant les sociétés en portefeuille et, plus généralement, leurs secteurs.

Afin de renforcer le caractère dynamique et en temps réel de ses capacités d'identification des risques ESG, GBL a par ailleurs renforcé son processus de revue périodique des risques ESG avec le développement d'un outil dédié basé sur l'intelligence artificielle et les techniques de traitement du langage.

Sur cette base, et en s'appuyant sur le cadre SASB *Materiality Map*[®] *General Issue Categories*, l'évaluation des risques ESG de GBL couvre un large éventail de facteurs ESG, incluant :

- **d'un point de vue environnemental** : l'efficacité dans l'exploitation des ressources, la prévention et la gestion de la pollution, les écosystèmes et la biodiversité, les changements climatiques, les normes environnementales concernant les fournisseurs et les achats, la responsabilité environnementale vis-à-vis des produits, etc. ;
- **d'un point de vue social et de gouvernance** : les droits du travail et les conditions de travail, les droits de l'homme et les standards de rémunération, les normes sociales concernant les fournisseurs et les achats, la déontologie et la gouvernance d'entreprise, la responsabilité vis-à-vis des clients et relative aux produits, la protection des données et le respect de la vie privée, etc.

Cette évaluation vise à identifier, pour chaque société en portefeuille, ses principaux risques en matière ESG et, s'ils sont évalués comme significatifs, (i) à apporter des ajustements éventuels à la thèse d'investissement, (ii) à les signaler au Comité d'Audit de GBL et in fine au Conseil d'Administration de GBL, et (iii) à assurer leur suivi par les représentants de GBL au travers des organes de gouvernance des sociétés en portefeuille.

5.4.5. Vote et actionnariat responsable

En tant qu'actionnaire professionnel à long terme, GBL estime que promouvoir de bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de responsabilité environnementale et sociale fait partie intégrante de ses responsabilités.

La gouvernance d'entreprise porte sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, les mécanismes de surveillance et de contrôle, les liens entre eux et leurs relations avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance crée le cadre garantissant qu'une société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires et de l'ensemble des parties prenantes. GBL attend donc de la part de toutes ses participations qu'elles se conforment à des normes strictes de gouvernance d'entreprise.

Le vote en Assemblée Générale fait partie intégrante de cet effort et nous avons l'intention d'exercer nos droits de vote attachés à l'ensemble de nos investissements. L'analyse des résolutions de vote est menée par l'équipe d'investissement en tenant compte de la stratégie d'investissement pour la société en portefeuille.

Compte tenu de notre influence sur les sociétés en portefeuille en raison de la taille relative de notre actionnariat et de notre implication au sein des différents organes de gouvernance de ces sociétés, nous sommes en mesure d'évaluer, de modifier, d'ajuster et de valider de manière anticipée le contenu des résolutions soumises au vote, et nous les soutiendrons.

Les dirigeants de GBL ont vocation à participer physiquement aux assemblées générales. Cependant, selon les conditions, GBL peut aussi voter par correspondance, par procuration ou sous tout format électronique conformément à la réglementation locale et aux dispositions juridiques.

5.4.6. Transparence et reporting

Transparence soutenue par les référentiels de reporting internationaux en matière de développement durable

Dans sa communication financière, GBL se conforme aux exigences réglementaires locales et européennes pertinentes en matière de publication d'informations non-financières. La publication d'informations non-financières réalisée en application des standards internationaux communément acceptés contribue à une allocation efficace du capital.

GBL s'engage pour son propre reporting à communiquer des informations non-financières transparentes en vertu des standards émis par la *Global Reporting Initiative* (« GRI ») *Standards Core option*, le *Sustainability Accounting Standards Board* (« SASB ») et des exigences émises par la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (« TCFD »).

ESG

Un investisseur responsable

GBL attend également de ses participations qu'elles communiquent des informations matérielles et financièrement pertinentes en matière d'ESG pour permettre aux investisseurs de mieux comprendre, estimer et évaluer les risques et opportunités potentiels, notamment l'impact potentiel des facteurs ESG sur la performance de la société. GBL soutient l'alignement des pratiques de reporting non-financier de ses participations sur les recommandations émises par SASB et TCFD. La transparence doit par ailleurs être renforcée par la mise en œuvre d'un processus d'assurance couvrant les processus de collecte des données ainsi que la qualité des données.

Outre la publication d'informations non-financières dans le cadre du dépôt réglementaire et de notre rapport annuel, GBL communique également ses réalisations en matière d'investissement responsable dans le cadre du reporting annuel PRI et en matière climatique dans le cadre du reporting annuel CDP. Lors de la dernière évaluation PRI (cycle de reporting 2021 publié en novembre 2022), GBL a obtenu les scores suivants : 93/100 pour le module « *Investment & Stewardship Policy* », 100/100 pour le module « *Direct - Listed equity - Active fundamental - incorporation* », 97/100 pour le module « *Direct - Private Equity* » et 58/100 pour le module « *Direct - Listed equity - Active fundamental - voting* ».

GBL a reçu le score « A » du CDP (Climat) en 2022 (« C » en 2021). Nous encourageons nos parties prenantes à consulter ces communications pour toute information au sujet de nos pratiques et réalisations.

Relation avec les agences de notation ESG et rôle de la finance durable

En qualité d'investisseur institutionnel, patrimonial et engagé à long terme, GBL s'efforce de construire des organisations agiles et capables d'anticiper, de gérer et d'intégrer les risques et opportunités ESG dans leur stratégie. Nous croyons fermement en la capacité des marchés financiers à valoriser de telles réalisations.

GBL concentre de manière sélective ses interactions avec les agences de notation. En 2022, GBL a été classé « *Negligible Risk* » avec une note ESG de 9,4 par Sustainalytics et « A » par MSCI.

En 2022, S&P Global Ratings a réalisé avec GBL la première évaluation ESG d'une société d'investissement. GBL a obtenu un score consolidé de 82/100 avec un profil ESG évalué à 75/100 et une opinion quant à la préparation de la société à faire face aux enjeux ESG « forte » (+ 7 points).

Moody's Investors Service a également octroyé à GBL son plus haut score d'impact de crédit "CIS-1" positif pour l'impact des facteurs ESG sur la notation de crédit en 2022 ("CIS-1" positif à "CIS-5" très fortement négatif).

Nous encourageons vivement nos participations à opérer une telle sélectivité et à rechercher une évaluation et une validation directe de leurs réalisations ESG par les marchés financiers au travers de l'émission d'instruments de finance durable, conformes à leurs besoins financiers et à leurs capacités ESG. Fin 2022, 61 % de la valeur du portefeuille de GBL (hors GBL Capital / Sienna Investment Managers) avait émis des produits financiers durables (obligations vertes, obligations durables, obligations et facilités de crédit incluant des critères durables).

5.4.7. Changements climatiques (TCFD)

Compte tenu des défis et des menaces que représentent les changements climatiques, GBL approuve publiquement l'Accord de Paris en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (« CCNUCC »). GBL soutient l'adoption des recommandations de la TCFD ainsi que le développement de stratégies d'adaptation et d'atténuation du risque climatique pour GBL ainsi que pour son portefeuille de participations afin d'assurer un alignement progressif des marchés financiers sur les objectifs climatiques.

Gouvernance

Dans le cadre de la supervision des risques et de la stratégie ESG, le Conseil d'Administration de GBL est impliqué dans l'analyse de l'exposition de GBL et de ses participations aux risques et opportunités en lien avec le changement climatique, en mettant l'accent sur l'impact des activités de GBL sur le climat, l'impact des activités d'investissement de GBL sur le climat et les risques et opportunités liés au climat pour les activités d'investissement de GBL.

Compte tenu de la nature des risques climatiques, de leurs impacts structurels sur l'économie et de leurs répercussions potentielles sur la valorisation des actifs à long terme, le Conseil d'Administration de GBL intègre l'exposition aux risques climatiques et les opportunités comme un élément standard de l'évaluation globale de sa stratégie de gestion du portefeuille. La discussion relative aux investissements potentiels lors des réunions du Conseil d'Administration intègre les risques et opportunités liés au climat. Dans ce processus, le Conseil d'Administration est également éclairé par l'examen annuel des risques ESG (cf. « Analyse des risques ESG », pages 152-153), supervisé par le Comité d'Audit. Enfin, les évolutions climatiques les plus significatives pour GBL et pour son portefeuille de participations sont rapportées en moyenne tous les deux mois au Conseil d'Administration via la lettre du CEO au Conseil d'Administration.

Les responsabilités managériales liées au climat sont similaires à l'organisation ESG décrite en section 5.1.7 de cette section et dans la Politique ESG de GBL consultable sur le site internet de GBL. Le suivi de la réglementation liée au climat, l'analyse des risques climatiques dans le cadre des due diligences ESG conduites avant tout investissement, l'engagement des sociétés en portefeuille en matière de risques et opportunités ainsi que les réalisations en faveur du climat font partie intégrante du processus d'intégration ESG supervisé par le CEO, le Directeur Général Adjoint et le Responsable ESG de GBL.

Stratégie, business model et perspectives

Pour GBL, en tant que holding d'investissement déployant des capitaux permanents, les défis et opportunités climatiques résident principalement dans sa capacité à assurer l'alignement de son portefeuille existant de participations sur la trajectoire carbone à long terme induite par l'Accord de Paris et l'investissement dans des actifs bénéficiant de ce changement structurel.

En 2012, GBL a initié le rééquilibrage de son portefeuille dans le but de le diversifier, de le renforcer dans une optique de croissance et de résilience, et d'optimiser le potentiel de création de valeur à long terme. Au cours de la dernière décennie, GBL a progressivement abandonné son exposition aux industries fossiles (par exemple, l'énergie ou les services de fourniture d'électricité) pour se concentrer sur les secteurs bénéficiant des tendances structurelles qui façonnent notre économie : la santé, l'expérience client, la technologie et le développement durable.

ESG

Un investisseur responsable

Ce rééquilibrage a fortement contribué à la décarbonisation du portefeuille avec une intensité carbone du portefeuille de GBL divisée par un facteur 10 entre 2012 et 2022 (émissions de gaz à effet de serre des investissements *scope 1* et *scope 2* rapportées à l'ANR).

En 2021, dans le cadre de sa politique ESG, GBL a adopté une politique d'exclusion pour soutenir l'identification d'opportunités d'investissement résilientes au climat. Dans le cadre de cette politique d'exclusion, GBL exclut généralement les investissements directs dans les industries du charbon et du pétrole non conventionnel ou dans des organisations actives dans l'industrie du pétrole conventionnel et ne bénéficiant pas d'une stratégie climatique clairement définie et alignée sur l'Accord de Paris de la CCNUCC (détails en page 150, section 5.4.2).

Aujourd'hui, comme décrit aux pages 150 à 154, l'approche d'intégration ESG de GBL en matière de rotation d'actifs est basée sur une évaluation continue du potentiel de son portefeuille à générer des rendements sur le long terme. De la phase de pré-investissement à la phase post-investissement, les risques et opportunités climatiques jouent un rôle clé dans l'évaluation ESG globale et la décision d'investissement :

- phase de pré-investissement : opportunités et risques liés au changement climatique évalués comme un risque standard durant le processus de due diligence et le développement du business case ;
- phase de post-investissement : suivi de la stratégie et de la politique en matière de climat, évaluation du risque de transition, évaluation du risque physique, engagement continu sur le climat et la participation à l'initiative *Science Based Targets* (« SBTi ») avec les organes de gouvernance des entreprises investies, examen annuel des risques ESG s'appuyant notamment sur les analyses de risques précitées (risque de transition, risque physique) ainsi que sur les risques liés à la biodiversité, exercice des droits de vote et actionnariat engagé, transparence et exigences de reporting TCFD et CDP, et décision en matière de désinvestissement.

En raison de la nature spécifique de ses activités et de ses orientations d'investissement, GBL vise à détenir des positions d'actionnaire de référence dans toutes les entreprises dans lesquelles elle investit et s'engage activement dans le Conseil d'Administration, le Comité Stratégique, le Comité d'Audit, le Comité de Nominations et de Rémunérations ou le Comité de Développement durable de ces entreprises. Par le biais des organes de gouvernance de ses sociétés en portefeuille, GBL maintient un dialogue constant sur les risques et opportunités climatiques et s'assure qu'elles respectent leurs engagements.

Illustrations

Certaines décisions de rotation de portefeuille prises au cours des deux dernières années illustrent l'intégration des risques et opportunités climatiques dans le processus de rotation de portefeuille et l'évolution du modèle de GBL.

GBL a réduit sa participation dans Holcim de 7,57 % à fin 2020 à 0 % à fin 2022⁽¹⁾. Toutes choses égales par ailleurs, cette réduction de l'exposition à Holcim entraînerait une baisse de 85 % des émissions liées aux investissements (*scope 3*) de GBL, qui passent de 10,4 millions de tonnes de CO₂e (2020) à 1,6 millions de tonnes de CO₂e (mai 2023e)⁽²⁾, et soutient ainsi de manière significative le profil carbone global du portefeuille de GBL et les risques liés à l'atténuation du changement climatique.

En mars 2021, GBL a acquis une participation majoritaire dans Canyon, un fabricant allemand de vélos haut-de-gamme, leader sur son marché et en pleine croissance, disposant d'un modèle de distribution *direct-to-consumer* (« DTC »). Son positionnement stratégique dans un secteur en croissance est aligné avec la stratégie de GBL qui consiste à investir en particulier dans des entreprises qui génèrent de la croissance tout en contribuant à une mobilité propre et offrant des solutions aux défis de la santé et du bien-être. Suite aux discussions initiales avec l'équipe de Canyon, le développement et la mise en œuvre d'une stratégie climatique ambitieuse pour Canyon ont rapidement été identifiés comme une initiative clé pour soutenir la croissance future de Canyon et son accès à de nouveaux segments de marché. Fort des progrès réalisés en 2022 en matière de calcul de son empreinte carbone et d'identification de sources potentielles de réduction des GES, Canyon s'est engagé auprès de SBTi en décembre 2022. Dans ce cadre, Canyon précisera ses objectifs de réduction de GES au cours des 24 prochains mois.

Gestion des risques

Comme souligné dans la section d'analyse de la matérialité (détaillée à la page 141), en raison de la nature de son activité d'investissement, GBL a un impact climatique direct non matériel. En outre, GBL s'est aussi engagée vis-à-vis de SBTi.

Dès lors, pour GBL, en tant qu'entreprise responsable et émetteur coté, les risques et opportunités liés au climat et leur impact potentiel sont quasi négligeables à court terme.

Dans l'ensemble, GBL en tant qu'entreprise responsable et émetteur coté ne s'attend pas à un changement significatif de l'impact potentiel des risques et opportunités climatiques sur ses propres opérations à moyen et long terme.

Pour GBL, en tant qu'investisseur responsable, les risques climatiques sont principalement liés au risque de transition et au risque d'impact physique sur les actifs opérés par les participations.

L'évaluation et le suivi de ces risques font partie intégrante du processus global de gestion des risques ESG déployé par GBL tout au long de son processus d'investissement.

Comme indiqué ci-avant et dans le graphique à la page 152, GBL procède annuellement à une évaluation des risques ESG de son portefeuille de participations. En s'appuyant sur les données provenant des entreprises du portefeuille, des données propriétaires (par exemple, les évaluations approfondies des risques physiques liés au climat ou l'exposition aux risques liés à la biodiversité), les rapports ESG et les données du marché (typiquement le questionnaire annuel du CDP), l'exposition aux risques climatiques, y compris le risque physique, l'impact potentiel sur le climat et les pratiques de gestion des risques climatiques sont évalués afin de déterminer une probabilité et un impact potentiel ainsi que des facteurs d'atténuation pour chaque actif du portefeuille de GBL. L'évaluation ajustée des risques tient compte de la connaissance interne par GBL des sociétés en portefeuille, ainsi que du profil carbone de leurs concurrents et des secteurs considérés.

Les résultats de cette évaluation sont communiqués chaque année au Conseil d'Administration. Si l'analyse révèle des risques climatiques matériels, ceux-ci sont monitorés par les représentants de GBL dans les organes de gouvernance des sociétés en portefeuille.

(1) Les 2,14 % encore détenus dans Holcim sont d'ores et déjà vendus à terme, échéance mai 2023

(2) Estimations basées sur les pourcentages de détention à fin 2022 y compris la vente à terme d'Holcim et les données GES pour les exercices 2020 et 2021

Afin d'approfondir et d'élargir son évaluation des risques climatiques, le Conseil d'Administration de GBL a lancé en 2020 une analyse approfondie axée sur le risque de transition et le risque d'impact physique sur son portefeuille de participations. Cette évaluation vise en particulier à (i) cartographier l'impact climatique, (ii) identifier la maturité du portefeuille en la matière et son exposition aux mécanismes de fixation des prix du carbone, (iii) comprendre l'exposition du portefeuille aux risques physiques et de transition climatique, et (iv) alimenter le processus de gestion des risques ESG de même que les stratégies d'investissement de GBL.

Fin 2022, toutes les participations incluses dans le champ initial du programme triennal d'analyse approfondie des risques climatiques ont été couvertes conformément aux engagements de GBL. Ces participations représentent 86 % de l'ANR (FY2022, hors GBL Capital / Sienna Investment Managers) et 99 % des émissions des investissements (*scope 3*) de GBL ont été couvertes. L'évaluation des quatre autres sociétés du portefeuille acquises depuis 2020 (Canyon, Voodoo, Affidea et Sanoptis) sera effectuée en 2023. Les résultats de ces évaluations sont partagés avec les sociétés en portefeuille de GBL.

Dans le cadre des différents scénarios climatiques envisagés à moyen et long terme⁽¹⁾ et même dans le cadre de scénarios à fort impact, le pourcentage pondéré d'EBITDA à risque (transition climatique) pour GBL et son portefeuille est très faible, de même que l'exposition pondérée aux risques climatiques physiques grâce à : (i) un portefeuille bien diversifié ; (ii) la réduction structurelle de son exposition aux actifs carbone et ; (iii) des sociétés sous-jacentes démontrant une forte résilience climatique.

En 2021, l'analyse des risques liés à la transition climatique et aux risques physiques a également été étayée par une analyse des risques liés à la biodiversité qui confirme l'exposition limitée au risque lié à la biodiversité pour GBL et son portefeuille.

En s'appuyant sur un outil basé sur l'intelligence artificielle et le traitement de données, GBL a évalué la consommation absolue de biodiversité exprimée en équivalent de terres utilisées et d'abondance moyenne des espèces (*Mean Species Abundance* ou « MSA »), ainsi que la consommation relative de biodiversité par unités de capital employé. Sur cette base, trois catégories différentes ont été identifiées : (i) les entreprises qui ne sont pas ou peu exposées aux risques liés à la biodiversité et qui ne nécessitent pas un programme d'engagement spécifique (36 % de l'ANR hors GBL Capital / Sienna Investment Managers) ; (ii) les entreprises ayant un impact faible sur la biodiversité et qui présentent des risques limités liés à la biodiversité, qui doivent bénéficier d'un certain niveau d'engagement sur ces risques (31 % de l'ANR hors GBL Capital / Sienna Investment Managers) ; et (iii) les entreprises principalement actives dans les activités liées à l'extraction, potentiellement plus exposées aux impacts absolus sur la biodiversité et aux risques liés à la biodiversité, qui doivent faire l'objet d'un suivi spécifique de leurs programmes et engagements en matière de biodiversité (21 % de l'ANR hors GBL Capital / Sienna Investment Managers). Les conclusions de l'examen des risques liés à la biodiversité et l'impact potentiel ont été intégrés dans l'examen annuel des risques ESG de GBL et ont donné lieu en 2022 à des discussions appropriées, le cas échéant, dans les différents organes de gouvernance des sociétés en portefeuille. En 2023, GBL réalisera des analyses des risques liées à la biodiversité sur les sociétés acquises en 2022 (Affidea et Sanoptis).

GBL continuera de surveiller activement l'exposition aux risques et opportunités climatiques de son portefeuille de participations et à s'engager avec elles au travers de leurs organes de gouvernance pour s'assurer de la résilience de leurs activités face à ces risques climatiques.

Indicateurs & objectifs

Dans le cadre de ses engagements ESG 2025-2030, GBL s'est engagée auprès de SBTi en mai 2021 et a soumis à SBTi ses objectifs. En janvier 2022, GBL est devenue la première société d'investissement à avoir des objectifs climatiques alignés sur une trajectoire de 1,5°C approuvés par SBTi à la fois pour ses propres opérations et son portefeuille de participations éligibles.

Dans le cadre de ses engagements SBTi, GBL a retenu les objectifs suivants couvrant ses opérations ainsi que celles de ses participations selon la méthodologie de couverture du portefeuille :

- *Target 1* : 50 % de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre *scope 1* (émissions directes) et *scope 2* (émissions liées à l'électricité) d'ici à 2030 par rapport au niveau de référence de 2019⁽²⁾ ;
- *Target 2* : 100 % du portefeuille éligible avec une stratégie et des objectifs climatiques alignés sur la trajectoire de 1,5°C approuvée par SBTi d'ici 2030 à partir d'une base de référence de 2020. Pour cet objectif, un objectif intermédiaire de 50 % de couverture d'ici 2025 a été retenu.

En 2022, 44 % du portefeuille éligible disposait d'une stratégie climatique avec des objectifs alignés sur une trajectoire 1,5°C validés par SBTi contre 0 % en 2020. Pour un compte-rendu détaillé de nos progrès vers ces objectifs, veuillez vous référer aux pages 159 et 160.

Dans le cadre de ses engagements ESG 2025-2030, GBL vise à conserver un statut d'entreprise climatiquement neutre. Au cours de l'exercice 2022, GBL y est parvenu en compensant son empreinte carbone (émissions directes et indirectes hors émissions du portefeuille). Conformément aux domaines d'intervention sélectionnés par GBL ACT (veuillez vous référer à la page 148), deux projets ont été retenus pour l'obtention de certificats de compensation carbone : réhabilitation de puits de forage pour l'accès à l'eau potable au Rwanda et construction des fourneaux de cuisson plus sûrs et plus efficaces au Ghana.

Index de contenu GRI

Le rapport ESG de GBL a été préparé, dans le cadre du Rapport annuel 2022 conformément à (i) la Directive sur le Reporting Non Financier (transposée dans la loi belge du 3 septembre 2017) et (ii) conformément aux GRI *Standards - Core Option*. Ce rapport couvre l'année civile 2022 (i.e. du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022).

Le réviseur de GBL, PwC, a effectué une revue de l'information non-financière telle que publiée dans le rapport ESG et vérifié qu'il contient l'ensemble de l'information requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations et concorde avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. PwC ne se prononce cependant pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément aux cadres de référence internationaux reconnus mentionnés dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

PwC a réalisé sa mission conformément au standard ISAE 3000 d'assurance raisonnable sur des KPI environnementaux et sociaux choisis, marqués de la lettre minuscule grecque beta (β), du Rapport annuel 2022 et présentés conformément au champ d'application, aux définitions et à la méthodologie du rapport décrits au chapitre 5.

Le rapport d'assurance raisonnable de PwC est disponible en section 5.6.

(1) Principalement Representative Concentration Pathway • RCP • 2.6, RCP 4.5 ou RCP 8.5 pour le risque de transition ou IEA STEPS (STEPS, APS et SDS) pour le risque d'adaptation
 (2) GBL *Scope 1* (direct) et *Scope 2* (indirect lié à l'électricité). Émissions de GES à 236 tCO₂e. Base totale bénéficiant de l'assurance limitée de PwC Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises SRL (document disponible sur demande)

5.5. NOTES AU CHAPITRE ESG

5.5.1 Indicateurs clés ESG

5.5.1.1 GBL agissant comme entreprise responsable

Principes PMNU	SASB	KPI	2022	2021	2020
		Gouvernance	Objectif		
a) Diversité au sein du Conseil d'Administration et du Management					
		% de femmes au sein du Conseil d'Administration	33	38	35
		Les Administrateurs présentent des profils variés et complémentaires dans les secteurs financier, industriel et des services ainsi que du monde académique international	oui	oui	oui
		# de membres indépendants au sein du Conseil d'Administration	4 ⁽¹⁾	4	5
		Age moyen des Administrateurs		59	59
		% d'Administrateurs ayant moins de 30 ans		0	0
		% d'Administrateurs ayant entre 30 et 50 ans		23	28
		% d'Administrateurs ayant plus de 50 ans		77	72
b) Gouvernance d'entreprise					
		% d'Administrateurs indépendants au sein du Comité d'Audit	50	67	60
		La présidence du Comité d'Audit est assurée par un Administrateur indépendant	oui	oui	oui
		% d'Administrateurs indépendants au sein du Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance	50	60	60
c) Éthique & intégrité					
10 Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et la corruption.		Une session de formation annuelle est organisée pour l'ensemble des employés	oui	oui	oui
		# d'incidents confirmés de corruption	0	0	0
		# d'incidents confirmés pour lesquels les employés ont été licenciés ou ont encouru des sanctions disciplinaires pour corruption	0	0	0
		# d'incidents confirmés pour lesquels des contrats avec des partenaires professionnels ont été résiliés ou n'ont pas été reconduits du fait de violations pour cause d'infractions liées à la corruption	0	0	0
		# d'actions judiciaires relatives à la corruption qui ont été retenues contre l'organisation ou ses employés	0	0	0
		# de signalements reçus au travers de la procédure de dénonciation (<i>whistleblowing process</i>)	0	0	0
	✓	# d'employés avec des antécédents d'enquêtes judiciaires liées aux pratiques d'investissement	0	0	0
	✓	Montant total des pertes monétaires résultantes de poursuites judiciaires liées à des fraudes, délits d'initié, pratiques antitrust, comportements anticoncurrentiels, manipulations de marché, fautes professionnelles ou à d'autres lois et réglementations en vigueur au sein du secteur financier	0	0	0

(1) Objectif modifié de 5 à 4 suite à la réduction en 2021 de 17 à 13 de membres dans le Conseil d'Administration

Principes PMNU	SASB KPI	2022	2021	2020	
	Social				
	Objectif				
	a) Questions liées aux employés ⁽²⁾				
3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ⁽¹⁾ ;	Effectifs (équivalents temps plein)	β 59,5	55,2	46,5
	✓ % de femmes (équivalent temps plein) – Direction exécutive ⁽³⁾	β 25	25	25	
	✓ % de femmes (équivalent temps plein) – Management ⁽⁴⁾	β 18	23	23	
	✓ % de femmes (équivalent temps plein) – Employés ⁽⁵⁾	β 71	67	63	
4	L'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;	% de contrats à durée indéterminée en fin d'année	β 95	98	95,9
		Nombre moyen d'heures de formation par employé	9,5	5,2	7,1
5	L'abolition effective du travail des enfants ; et	% d'employés participant à une évaluation de manière régulière	β 100	100	100
		% d'employés disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (université / deuxième cycle) en fin d'année	β 95,5	95,1	84,9
6	L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	Rotation de l'effectif excluant les départs en retraite (en %)	β 6,5	12,4	8,8
		# de stagiaires au cours de l'année (équivalent temps plein)	β 2,6	1,9	2,0
		# de nationalités	β 10	8	8
		Age moyen des employés	β 42,5	42,7	42,3
		% d'employés ayant moins de 30 ans	β 15	20	18
		% d'employés ayant entre 30 et 50 ans	β 59	52	56
		% d'employés ayant plus de 50 ans	β 26	28	26
	b) Implication dans la société civile				
		Contributions totales (en EUR millions)	2,0	3,8	1,9
		Nombre de projets soutenus	40	42	38
	c) Droits de l'homme				
1	Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme sur le plan international ; et	L'ensemble des employés et des Administrateurs ont accès à la Politique ESG, à la Politique D&I, au Code, à la Charte, au Code du Fournisseur et à la Politique de Mécénat	oui	oui	oui
2	S'assurent qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme.				
	Environnement				
7	Les entreprises se doivent de soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux ;	En tant que société d'investissement ne menant aucune activité de production ou de distribution et ayant un effectif de 60 personnes, GBL n'a pas d'impact environnemental direct matériel.			
		Taxonomie verte de l'UE	Voir page 161		
8	Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ; et	Emissions de gaz à effet de serre Scope 1 (émissions directes) - (en ktCO ₂ e) ⁽⁶⁾	β 0,1	0,1	0,1
		Emissions de gaz à effet de serre Scope 2 (émissions indirectes) - (en ktCO ₂ e) ⁽⁶⁾	β 0,05	0,04	0,04
9	Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Emissions de gaz à effet de serre Scope 3 (déplacements professionnels, énergie et carburant, mobilité lieu d'habitation / lieu de travail) - (en ktCO ₂ e) ⁽⁶⁾	β 0,7	0,4	0,3
		Emissions de gaz à effet de serre Scope 3 (émissions des participations) - (en ktCO ₂ e) ⁽⁷⁾	-	β 4.274,9	10.407,3

(1) GBL respecte la liberté d'association des employés. Le groupe n'a pas de Comité d'Entreprise dans la mesure où les seuils réglementaires ne sont pas atteints

(2) KPI calculés sur base de GBL et ses filiales tels que définis en section 5.1.9 Champ d'application (voir page 143 pour plus d'information). Employés (équivalent temps plein) inclut les travailleurs indépendant travaillant exclusivement pour GBL.

(3) Direction exécutive : au plus haut niveau de l'organisation, les personnes qui planifient, dirigent et formulent les politiques, définissent la stratégie et assurent la direction générale du développement de la société dans le cadre des paramètres approuvés par le Conseil d'Administration et d'autres organes de gouvernance

(4) Les postes de management comprennent les personnes qui exercent des fonctions de management autres que celles qui occupent des postes de direction exécutive

(5) Les postes d'employés comprennent toutes les personnes qui n'occupent pas de postes de direction exécutive ou de management

(6) Les rapports sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont établis conformément au *GHG Protocol (2004)*. GES pris en compte : CO₂, CH₄, N₂O, HFCs, PFCs, SF₆, NF₃. Sources des facteurs d'émission : Ademe, AIE, DEFRA, MIVB, SNCB, SNCF

(7) GBL consolide les émissions de GES de son portefeuille sous l'approche de mise en équivalence du Protocole de Reporting des Gaz à Effet de Serre. À la date de publication du Rapport annuel, les émissions de GES Scope 3 (émissions des participations) pour l'année 2022 n'ont pas encore été publiquement communiquées par la plupart de nos participations. Les émissions de GES Scope 3 (émissions des participations) pour GBL pour l'année 2022 seront communiquées ultérieurement dans le cadre du reporting annuel au CDP. Pour les années 2020 et 2021, les données de Scopes 1 et 2 utilisées pour calculer le Scope 3 proviennent de sources publiques: CDP (source préférée), des rapports annuels sur le développement durable ou des sites web des entreprises. Voodoo est exclu du champ d'application (émissions de GES non publiques)

ESG

Notes au chapitre ESG

5.5.1.2 GBL agissant comme investisseur responsable

	Rationnel sous-jacent	SASB	Objectif	Objectif chiffré	2022	2021	2020
Intégration ESG	Intégration des facteurs ESG dans la gestion des investissements et le conseil	✓	Montant des actifs sous gestion, par classe d'actifs, qui bénéficient des démarches d'intégration ESG, de l'investissement thématique durable ou du filtrage		100 % ANR	100 % ANR	100 % ANR
Formation des équipes	GBL croit en l'adhésion générale de ses équipes afin d'assurer une intégration appropriée de sa stratégie en matière ESG	✓	Contribution ESG hebdomadaire soumise au Comité d'Investissement		oui	oui	oui
Analyse de pré-investissement	GBL a une approche prudente en matière de risques et intègre l'analyse des facteurs ESG dans le cycle de pré-investissement	✓	% des sociétés en portefeuille conformes à la politique d'exclusion	100	100	100	100
		✓	% des nouveaux investissements dans des actifs privés couverts par l'outil de rating ESG propriétaire à GBL et une due diligence ESG lors de la phase de pré-investissement	100	100	100	100
		✓	% des nouveaux investissements dans des sociétés cotées couverts par l'outil de rating ESG propriétaire à GBL et une due diligence ESG lors de la phase de pré-investissement	100	- ⁽¹⁾	- ⁽¹⁾	100
Suivi du portefeuille	GBL surveille en permanence les risques ESG et les programmes d'atténuation, avec un accent particulier sur le risque climatique	✓	% du portefeuille couvert par l'évaluation annuelle des risques ESG	100	100	100	100
		✓	% de réponses reçues des sociétés en portefeuille au titre du questionnaire de Compliance	100	100	100	100
		✓	Revue du positionnement des sociétés en portefeuille par rapport à leurs comparables en matière d'ESG étalée sur la période 2020-2022	100	100	100	100
		✓	% du périmètre ESG couvert par une évaluation de risque climatique par un tiers (programme initial triennuel 2020-2022) ⁽²⁾	100	100	68	39
		✓	% des émissions de gaz à effet de serre - Scope 3 (émissions des participations) couvert par une évaluation du risque climatique par un tiers (programme initial triennuel 2020-2022) ⁽²⁾	100	100	98	98
	Méthodologie de calcul : les pourcentages sont calculés sur la base de la valeur du portefeuille						
Au niveau des sociétés en portefeuille	GBL considère qu'il est nécessaire de promouvoir des orientations communes en matière de développement durable et de gestion responsable au sein de ses participations. L'ESG fait partie des critères clés de performance suivis par l'équipe d'investissement au même titre que des indicateurs financiers traditionnels	✓	% des sociétés en portefeuille pour lesquelles des organismes de gouvernance efficaces sont et demeurent en place, y compris le Comité d'Audit, au travers duquel GBL attend la communication appropriée sur les problématiques ESG	100	100	100	100
		✓	% des sociétés en portefeuille ayant un Code d'Éthique et / ou de Déontologie en place	100	100	100	100
		✓	% des sociétés en portefeuille publiant une politique anti-corruption	100	100	100	100
		✓	% des sociétés en portefeuille ayant une procédure de dénonciation (<i>whistleblowing system</i>) en place	100	100	100	100
		✓	% des sociétés en portefeuille avec un KPI ESG dans les plans d'incitation à court / long terme	100	74	88	-
		✓	% des sociétés en portefeuille ayant mis en place une politique Diversité & Inclusion et ayant des KPI's D&I dans leurs plans d'incitation	100	60	67	-
		✓	% des sociétés en portefeuille pour lesquelles un sondage de satisfaction est réalisé auprès des employés	100	100	100	100
		✓	% des sociétés en portefeuille avec une démarche SBTi en place ⁽³⁾	100	β 44	β 18	β 0
		✓	% des sociétés en portefeuille reportant dans le cadre du référentiel SASB	100	85	49	6
		✓	% des sociétés en portefeuille reportant sur les risques climatiques dans le cadre des exigences émises par TCFD	100	75	62	56
		✓	% des sociétés en portefeuille reportant au CDP	100	84	96	99
✓	% des sociétés en portefeuille ayants de produits financiers durables		71	63	36		
	Méthodologie de calcul : les pourcentages sont calculés sur la base de la valeur du portefeuille hors GBL Capital / Sienna Investment Managers						
GBL agissant comme investisseur dans ses sociétés en portefeuille	Etant un investisseur engagé et responsable, GBL vise à exercer son influence au travers des organes de gouvernance et des Assemblées Générales de ses sociétés en portefeuille. Les représentants de GBL assistent et participent activement aux réunions des organes de gouvernance ainsi qu'aux Assemblées Générales		Due diligence ESG sur les gérants externes	100	100	100	100
		✓	% de participation (présence et vote) des représentants de GBL aux réunions des Conseils d'Administration des sociétés en portefeuille	100	>95	>95	100
		✓	% de participation (présence et vote) des représentants de GBL, le cas échéant, aux réunions des Comités d'Audit, Stratégiques et des Nominations & Rémunérations des sociétés en portefeuille	100	>95	>95	100
		✓	% de participation (présence et vote) des représentants de GBL aux Assemblées Générales des sociétés en portefeuille	100	100	100	100
	Méthodologie de calcul : les pourcentages sont calculés sur la base de la valeur du portefeuille et excluent GBL Capital / Sienna Investment Managers et les sociétés au sein desquelles GBL n'est pas représentée						

(1) Pas de nouvel investissement coté

(2) A l'exclusion de GBL Capital / Sienna Investment Managers

(3) Compte tenu de la révision des exigences d'engagement de SBTi annoncée en juillet 2021 et conformément aux objectifs scientifiques validés par GBL, seuls les objectifs validés par le SBTi de « 1,5°C » sont comptabilisés. Source : site web du SBTi. Entreprises ayant des objectifs validés par le SBTi pour 1,5°C : SGS, adidas, Unilever, Holcim, GEA, Ontex

ESG

Notes au chapitre ESG

SBTi – Base de référence, couverture cible et réalisations actuelles du portefeuille de participations

Actions durant les 3 dernières années	Transparence		Climat		SBTi			
	SASB ⁽¹⁾	TCFD ⁽²⁾	Score climat CDP 2022	Évaluation du risque physique ⁽³⁾	Année d'engagement	Ambition	Prochaine révision	Périmètre 2030 GBL
Investissements cotés								
	Oui	Oui	B	2021	2019	Bien en dessous de 2°C	2024	Dans le périm.
	Oui	Oui	A-	2021	2022	1,5°C	2027	Dans le périm.
	Oui	Oui	A-	2020	2021	1,5°C	2026	Dans le périm.
	Oui	Oui	B	2020	2019	2°C	2024	Dans le périm.
	Oui	Oui	B-	2020	2022	1,5°C	2027	Dans le périm.
	Oui	Oui	A	2020	2022	1,5°C	2027	Dans le périm.
	Oui	Oui	A	2022	2021	1,5°C	2026	Dans le périm.
	Oui	Oui	A-	2022	2019	Bien en dessous de 2°C	2024	Dans le périm.
	-	Oui	A	2022	2022	1,5°C	2027	Dans le périm.
Investissements privés								
	Oui	-	B-	2022	2022	Engagé	-	Dans le périm.
	-	-	Hors périm.	2023e ⁽⁴⁾	-	-	-	Dans le périm. en 2024 ⁽⁵⁾
	-	-	Hors périm.	2023e ⁽⁴⁾	-	-	-	Dans le périm. en 2024 ⁽⁵⁾
	-	-	Hors périm.	2023e ⁽⁴⁾	2022	Engagé	-	Dans le périm. en 2023 ⁽⁶⁾
	Oui	Oui	Non évalué	2022	2022	Engagé	-	Hors périm. ⁽⁷⁾
	-	-	Hors périm.	2023e ⁽⁴⁾	-	-	-	Hors périm. ^(6,7)
Investissements alternatifs⁽⁸⁾								
	-	-	Hors périm.	-	-	-	-	Dans le périm.

(1) Sustainability Accounting Standards Board. Évaluation faite sur les divulgations de l'exercice 2021

(2) Task Force on Climate-related Financial Disclosures. Évaluation faite sur les divulgations de l'exercice 2021

(3) Principalement Representative Concentration Pathway (RCP) 2.6, RCP 4.5 ou RCP 8.5 pour le risque de transition ou IRENA pour le risque d'adaptation

(4) Post réalisation du programme triennuel d'évaluation du risque physique (2020 - 2022), lancement d'un nouveau programme pour couvrir les actifs acquis en 2021 et 2022

(5) Affidea et Sanoptis acquis par GBL au cours de l'exercice 2022

(6) Canyon et Voodoo acquis par GBL au cours de l'exercice 2021

(7) SBTi, Private Equity Sector, Science-based target guidance, version 1.0, novembre 2021 ; entreprises en-dessous du seuil de détention

(8) La distinction entre GBL Capital et Sienna Investment Managers a été réalisée en 2023. Le traitement de GBL Capital sera confirmé avec SBTi en 2023

5.5.1.3 Taxonomie européenne

Périmètre et méthodologie de reporting

GBL soutient les ambitions poursuivies au niveau de l'Union Européenne (« UE ») par la mise en place de la Taxonomie de l'UE en vertu du Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à faciliter les investissements durables au sein de l'Union Européenne (le « Règlement Taxonomie »). La Taxonomie de l'UE vise à créer un système de classification permettant de déterminer si une activité économique peut être qualifiée de durable sur le plan environnemental.

Conformément à l'article 8 du Règlement Taxonomie, GBL a évalué la manière et la mesure dans laquelle ses propres activités et celles de ses sociétés consolidées sont associées à des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie de l'UE.

Compte tenu de l'état actuel de la Taxonomie de l'UE, l'éligibilité et l'alignement des activités consolidées de GBL avec la Taxonomie de l'UE n'ont été évalués qu'en ce qui concerne deux des six objectifs environnementaux, c'est-à-dire l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

Le Règlement Taxonomie impose à GBL de communiquer dans le présent Rapport annuel (i) la part du chiffre d'affaires des activités consolidées de GBL provenant de produits et services associés à des activités durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie de l'UE et (ii) la part des dépenses d'investissement (Capex) et des dépenses d'exploitation (Opex) des activités consolidées de GBL liées à des actifs ou à des processus associés à des activités durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie de l'UE. Les informations relatives à la Taxonomie présentées dans cette section couvrent l'ensemble des activités consolidées de GBL pour l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (Capex) et les dépenses d'exploitation (Opex) résultant ou associés aux activités économiques éligibles à la Taxonomie ont été déterminés conformément aux définitions reprises dans l'Annexe I et l'Annexe II du Règlement Délégué 2021/2178 complétant l'Article 8 du Règlement Taxonomie (le « *Disclosures Delegated Act* »).

Ces données financières sont extraites des états financiers, de sorte que le chiffre d'affaires et les chiffres des dépenses figurant dans cette section correspondent aux états financiers consolidés (voir section 7.I du Rapport annuel de l'exercice 2022) :

- (i) Le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IFRS (IAS 1) ;
- (ii) Les dépenses d'investissement (Capex) constituent les dépenses liées aux activités éligibles calculées sur la base des entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré avant réévaluation, dépréciation et amortissement et à l'exclusion des variations de juste valeur et des augmentations résultant de regroupements d'entreprises (IAS 16, IAS 38, IAS 40, IAS 41, IFRS 16) ;
- (iii) Les coûts directs non capitalisés qui concernent la recherche-développement, la rénovation des bâtiments, les contrats de location à court terme, l'entretien et la réparation, et toute autre dépense directe, liée à l'entretien courant d'immobilisations corporels, qui est nécessaire pour que ces actifs continuent de bien fonctionner.

Aucune dépense d'investissement autre que celles associées aux activités économiques éligibles à la Taxonomie rapportées ci-dessus n'a été identifiée au 31 décembre 2022.

La pratique du marché concernant l'application et l'interprétation de certains termes du Règlement Taxonomie et de ses textes délégués n'est pas encore établie dans la mesure où cette législation est encore nouvelle. Il n'est dès lors pas exclu que nos publications puissent changer à l'avenir au fur et à mesure que la pratique du marché et la Taxonomie continuent à se développer.

Malgré les incertitudes entourant l'application en pratique du Règlement Taxonomie, GBL a fait tous les efforts possibles pour collecter des données fiables sur l'éligibilité et l'alignement de ses activités consolidées avec la Taxonomie de l'UE. Les informations relatives à la Taxonomie présentées dans cette section sont faites sur base de la compréhension par GBL des termes et concepts utilisés dans le cadre du Règlement Taxonomie et de ses textes délégués (le cas échéant, tels que clarifiés par la Commission européenne).

Éligibilité à la Taxonomie des activités consolidées de GBL

L'analyse de l'éligibilité des activités consolidées de GBL a été effectuée au regard du Règlement Taxonomie et du *Disclosures Delegated Act*.

En application de ces règlements, le groupe a identifié que certaines de ses activités économiques peuvent être considérées comme des activités économiques éligibles à la Taxonomie. Au sein du groupe :

- (i) Imerys fabrique du noir de carbone (code NACE C20.13). Cette activité est éligible conformément à la section 3.II de l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2021/2139 de la Commission (l'« Acte Délégué Climat ») et constitue une activité transitoire par rapport à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique s'il est conforme aux critères d'examen technique pertinents définis dans l'Acte Délégué Climat (les « Critères d'Examen Technique »).

La fabrication de noir de carbone est en effet un élément essentiel de la chaîne de valeur de la transition vers les véhicules électriques pour le marché de l'énergie mobile. La transition vers les véhicules électriques est une priorité essentielle dans la lutte contre le changement climatique et Imerys est un fournisseur majeur de solutions à base de carbone hautement conducteur pour les batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques. Ces solutions à valeur ajoutée contribuent à la transition d'une énergie basée sur les combustibles fossiles vers une énergie durable, en fournissant des matériaux essentiels qui augmentent la densité énergétique et raccourcissent les temps de charge des batteries lithium-ion.

Conformément à la section 3.II de l'Annexe II de l'Acte Délégué Climat, la fabrication de noir de carbone peut également être éligible à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique. Toutefois, compte tenu de la contribution substantielle intrinsèque de cette activité à l'atténuation du changement climatique et des pratiques industrielles, l'éligibilité de cette activité à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique n'a pas été retenue.

- (ii) Imerys fabrique du clinker, du ciment ou d'autres liants (code NACE C23.51). Cette activité est éligible conformément à la section 3.7 de l'Annexe I de l'Acte Délégué Climat et constitue une activité transitoire par rapport à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique si elle respecte les Critères d'Examen Technique pertinents.

La fabrication de ces produits fait partie de l'activité « *Refractories, Abrasives and Construction* » d'Imerys et ils soutiennent la transition vers la construction durable en fournissant des solutions chimiques pour le bâtiment. La chimie du bâtiment connaît aujourd'hui une forte croissance car elle réduit l'empreinte carbone du ciment et du béton. Imerys produit des aluminates de calcium pour le secteur du bâtiment. Ces additifs améliorent la productivité des bétons notamment en accélérant leur durcissement. Imerys fabrique également des mortiers à base d'aluminates de calcium pour protéger les réseaux d'égouts contre la corrosion biogénique, offrant une durée de vie prolongée et, par conséquent, une consommation moindre de matières premières, une réduction de la main d'œuvre et des besoins en transport par camion, réduisant ainsi l'empreinte carbone des entreprises de services publics, ainsi qu'une réduction des temps d'arrêt des équipements, augmentant la productivité et diminuant le risque de rejet d'eaux non traitées dans l'environnement.

Conformément à la section 3.7 de l'Annexe II de l'Acte Délégué Climat, l'activité d'Imerys relative à la fabrication de clinker, de ciment ou d'autres liants peut également être éligible à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique. Cependant, compte tenu de la contribution substantielle intrinsèque de cette activité à l'atténuation du changement climatique et des pratiques de l'industrie, l'éligibilité de cette activité à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique n'a pas été retenue.

- (iii) Canyon fabrique des vélos (code NACE C30.9.2). Cette activité est éligible en vertu de la section 3.3 de l'Annexe I de l'Acte Délégué Climat et constitue une activité habilitante par rapport à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique si elle respecte les Critères d'Examen Technique pertinents.

La mobilité est un élément essentiel des stratégies de développement qui visent à atteindre le développement durable. Répondre aux besoins des cyclistes est un élément crucial de la solution de mobilité pour aider les villes à dissocier la croissance démographique de l'augmentation des émissions, à améliorer la qualité de l'air et la sécurité routière. En outre, le cyclisme génère des modes de vie sains et non polluants pour l'air.

Conformément à la section 3.3 de l'Annexe II de l'Acte Délégué Climat, l'activité de fabrication de vélos de Canyon peut également être éligible à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique. Cependant, compte tenu de la contribution substantielle intrinsèque de cette activité à l'atténuation du changement climatique et des pratiques de l'industrie, l'éligibilité de cette activité à l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique n'a pas été retenue.

Dans la mesure où GBL n'a retenu que l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique en ce qui concerne les activités économiques éligibles à la Taxonomie identifiées ci-dessus et étant donné que ces activités sont toutes menées indépendamment les unes des autres, il n'y a pas de risque de double comptage pour les objectifs environnementaux définis dans la Taxonomie de l'UE ou dans l'allocation du chiffre d'affaires, Capex et Opex à travers les activités économiques éligibles à la Taxonomie.

Le tableau ci-dessous résume les activités de GBL éligibles à la Taxonomie pour l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique.

En 2022, les activités éligibles à la Taxonomie de GBL représentent 14,9 % du chiffre d'affaires, 14,6 % des Capex et 2,3 % des Opex comme le montre le tableau ci-dessous.

Le chiffre d'affaires, les Capex et Opex des activités économiques éligibles à la Taxonomie ont augmenté en 2022 par rapport à 2021. L'augmentation des Capex associés aux activités économiques éligibles à la Taxonomie en 2022 par rapport à 2021 est principalement due à l'augmentation des investissements d'Imerys dans la capacité de production de noir de carbone pour répondre à la demande croissante de ses additifs conducteurs spéciaux, en particulier pour les batteries lithium-ion.

Alignement sur la Taxonomie des activités consolidées de GBL

L'évaluation de l'alignement des activités consolidées de GBL sur la Taxonomie de l'UE a été réalisée en utilisant les Critères d'Examen Technique définis pour l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique.

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'évaluation de l'éligibilité à la Taxonomie et de l'alignement sur la Taxonomie des activités consolidées de GBL. Leurs formats correspondent à ceux des modèles d'indicateurs clés de performance à publier par les sociétés non-financières, tels qu'ils figurent à l'Annexe II du *Disclosures Delegated Act*.

EN EUR MILLIONS ET EN %	2022						2021					
	Chiffre d'affaires		Capex		Opex		Chiffre d'affaires		Capex		Opex	
Activité non éligible à la Taxonomie	6.897	85 %	541	85 %	1.776	98 %	6.096	88 %	391	86 %	1.728	98 %
Activité éligible à la Taxonomie	1.212	15 %	94	15 %	42	2 %	865	12 %	63	14 %	27	2 %
TOTAL DE TOUTES LES ACTIVITÉS⁽¹⁾	8.109	100 %	635	100 %	1.818	100 %	6.961	100 %	454	100 %	1.754	100 %

(1) Les résultats d'Imerys pour les exercices 2021 et 2022 ont été retraités pour refléter le résultat des activités poursuivies, à l'exclusion de la division « *High Temperature Solutions* » (HTS) dont la cession envisagée a été annoncée le 28 juillet 2022

Chiffre d'affaires	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3)	Part du chiffre d'affaires (4)	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important / DNSH Criteria (Do No Significant Harm)									
				Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la Taxonomie, année N (18)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la Taxonomie, année N+1 (19)	Catégorie Activité Habilitante/ Activité Transitoire (H/T)
A. Activités éligibles à la Taxonomie																			
A.1. Activités éligibles alignées sur la Taxonomie																			
Fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant de substitution	C23.51	498,2	6,1 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6,1 %	-	T
Fabrication de bicyclettes	C30.92	594,9	7,3 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	7,3 %	-	T
Chiffre d'affaires des activités éligibles alignées sur la Taxonomie (A.1)		1.093,1	13,5 %														13,5 %		
A.2 Activités éligibles non alignées sur la Taxonomie																			
Fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant de substitution	C23.51	6,9	0,1 %														0,0 %		
Fabrication de noir de carbone	C20.13	112,0	1,4 %														0,0 %		
Chiffre d'affaires des activités éligibles non alignées sur la Taxonomie (A.2)		118,8	1,5 %														0,0 %		
Total activités éligibles (A.1+A.2)		1.212,0	14,9 %														13,5 %		
B. Activités non éligibles																			
Chiffre d'affaires des activités non éligibles (B)		6.896,6	85,1 %																
Total (A+B)		8.108,6	100,0 %																

Capex	Code(s) (2)	Capex absolues (3)	Part des Capex (4)	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important / DNSH Criteria (Do No Significant Harm)									
				Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part des Capex alignée sur la Taxonomie, année N (18)	Part des Capex alignée sur la Taxonomie, année N+1 (19)	Catégorie Activité Habilitante/ Activité Transitoire (H/T)
A. Activités éligibles à la Taxonomie																			
A.1. Activités éligibles alignées sur la Taxonomie																			
Fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant de substitution	C23.51	35,2	5,5 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	5,5 %	-	T
Fabrication de noir de carbone	C20.13	1,2	0,2 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,2 %	-	T
Fabrication de bicyclettes	C30.92	3,7	0,6 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,6 %	-	T
Capex des activités éligibles alignées sur la Taxonomie (A.1)		40,1	6,3 %														6,3 %		
A.2 Activités éligibles non alignées sur la Taxonomie																			
Fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant de substitution	C23.51	0,6	0,1 %														0,0 %		
Fabrication de noir de carbone	C20.13	53,4	8,4 %														0,0 %		
Capex des activités éligibles non alignées sur la Taxonomie (A.2)		54,0	8,5 %														0,0 %		
Total activités éligibles (A.1+A.2)		94,1	14,8 %														6,3 %		
B. Activités non éligibles																			
Capex des activités non éligibles (B)		540,9	85,2 %																
Total (A+B)		635,0	100,0 %																

ESG

Notes au chapitre ESG

Opex	Code(s) (2)	Opex absolues (3)	Part des Opex (4)	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important / DNSH Criteria (Do No Significant Harm)									
				Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part des Opex alignée sur la Taxonomie, année N (18)	Part des Opex alignée sur la Taxonomie, année N+1 (19)	Catégorie Activité Habilitante/ Activité Transitoire (H/T)
Activités économiques (1)																			
A. Activités éligibles à la Taxonomie																			
A.1. Activités éligibles alignées sur la Taxonomie																			
Fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant de substitution	C23.51	24,0	1,3%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	1,3%	-	T
Fabrication de bicyclettes	C30.92	14,4	0,8%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	0,8%	-	T
Opex des activités éligibles alignées sur la Taxonomie (A.1)		38,4	2,1%														2,1%		
A.2. Activités éligibles non alignées sur la Taxonomie																			
Fabrication de clinker de ciment, de ciment ou de liant de substitution	C23.51	0,2	0,0%														0,0%		
Fabrication de noir de carbone	C20.13	3,4	0,2%														0,0%		
Opex des activités éligibles non alignées sur la Taxonomie (A.2)		3,6	0,2%														0,0%		
Total activités éligibles (A.1+A.2)		42,0	2,3%														2,1%		
B. Activités non éligibles																			
Opex des activités non éligibles (B)		1.775,6	97,7%																
Total (A+B)		1.817,6	100,0%																

Les tableaux ci-dessus montrent qu'une majorité des activités économiques de GBL éligibles à la Taxonomie est également alignée sur la Taxonomie :

- Chiffre d'affaires : en 2022, 14,9 % des activités consolidées de GBL sont éligibles à la Taxonomie de l'UE, 13,5 % des activités consolidées de GBL répondent aux Critères d'Examen Technique fixés par l'Acte Délégué Climat et, par conséquent, sont alignées sur la Taxonomie de l'UE ;
- Capex : en 2022, 14,8 % des activités consolidées de GBL sont éligibles à la Taxonomie de l'UE, tandis que 6,3 % des activités consolidées de GBL répondent aux Critères d'Examen Technique fixés par l'Acte Délégué Climat et, par conséquent, sont alignées sur la Taxonomie de l'UE. Compte tenu du plan d'investissement actuellement déployé par Imerys dans son activité de noir de carbone, nous nous attendons à ce que la proportion d'investissements alignés augmente à l'avenir (voir ci-dessous) ;
- Opex : en 2022, 2,3 % des activités consolidées de GBL sont éligibles à la Taxonomie de l'UE, 2,1 % des activités consolidées de GBL répondent aux Critères d'Examen Technique fixés par l'Acte Délégué Climat et, par conséquent, sont alignées sur la Taxonomie de l'UE.

Critères de contribution substantielle

La quasi-totalité des activités de clinker d'Imerys (correspondant à 98 % du chiffre d'affaires du clinker) contribue de manière substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique. Seul un site de production dépasse marginalement le seuil de 0,7222 tCO₂e par tonne de produit fixé par l'Acte Délégué Climat. Le groupe a lancé des études de faisabilité pour améliorer l'efficacité énergétique de ce site dans le but de se conformer à l'avenir aux critères de seuil d'émission de GES de la Taxonomie de l'UE.

ESG

Notes au chapitre ESG

Les activités de noir de carbone d'Imerys sont éligibles mais non alignées avec la Taxonomie de l'Union Européenne et ses critères d'atténuation du changement climatique.

- Le Critère d'Examen Technique est basé sur le référentiel produits du système d'échange de quotas européen de CO₂ pour la production du « noir de carbone de fourneau » utilisé dans l'industrie des pneus.
- Le « noir de carbone conducteur » à haute valeur ajoutée d'Imerys possède des propriétés différentes du noir de carbone de fourneau, et sa production fait appel à des procédés différents.
- Néanmoins, dans la continuité de ses efforts de réduction permanente de ses émissions de gaz à effet de serre, Imerys a mis en place un projet d'installation d'une unité de récupération d'énergie, qui devrait être achevé en 2025, pour réduire les émissions et atteindre le seuil du critère d'émission.
- Imerys a mis en place ce projet de récupération d'énergie en 2022. Par conséquent, bien qu'aucune part du chiffre d'affaires relatif à l'activité noir de carbone ne soit alignée, les Capex investis dans le projet de récupération d'énergie (EUR 1,2 million sur EUR 54,6 millions investis en 2022 dans les activités noir de carbone) sont considérés comme s'inscrivant dans un « plan Capex » visant à permettre l'alignement sur la taxonomie des activités économiques éligibles d'ici cinq ans. C'est pourquoi cette fraction des Capex a été isolée et qualifiée d'« alignée ».

Les activités de fabrication de vélos de Canyon, qui représentent 100 % du chiffre d'affaires de la société, contribuent de manière substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique grâce aux produits fabriqués qui répondent aux Critères d'Examen Technique de la Taxonomie de l'UE : dispositifs de mobilité des personnes dont la propulsion est apportée par l'activité physique de l'utilisateur (« vélos traditionnels ») ou de la combinaison d'un moteur à émission nulle et d'une activité physique (« vélos électriques »).

Critères d'absence de préjudice important

En ce qui concerne le critère réglementaire de « Ne Pas Causer de Préjudice Important » à l'un des autres objectifs environnementaux, GBL a vérifié et validé que toutes ses activités économiques éligibles à la Taxonomie respectent les critères de Ne Pas Causer de Préjudice Important, tel que définis dans les Critères d'Examen Technique pour l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique (dans l'Acte Délégué Climat) par rapport aux autres objectifs environnementaux :

- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources hydrologiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et rétablissement de la biodiversité et des écosystèmes.

Compte tenu de la nature des activités économiques de GBL alignées sur la Taxonomie (c'est-à-dire des activités économiques ayant une contribution substantielle à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique), ces activités ne causent pas non plus de préjudice important à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique.

Garanties Minimales

En ce qui concerne les critères de « Garanties Minimales », tels que définis dans son Code de Conduite et sa Politique ESG, GBL s'engage à se conformer à la législation locale en vigueur dans les pays où elle opère et à respecter les droits de l'homme et les normes internationalement reconnues. Dans le cadre de son engagement à l'initiative du PMNU, GBL reconnaît en particulier les dispositions offertes par les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Droits de l'Homme et les Principes Directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (« OCDE ») pour les Entreprises Multinationales.

Dans le cadre de sa politique d'intégration ESG, GBL effectue annuellement une évaluation approfondie des risques ESG des sociétés de son portefeuille (voir en section 5.4 du chapitre ESG pour une description détaillée) et réalise un questionnaire de conformité annuel lui permettant de valider l'alignement de la Taxonomie de ses activités économiques éligibles sur ces garanties minimales.

5.5.2 Directive sur l'information non-financière – Communication relative aux entités consolidées non-cotées



Business model

Webhelp conçoit, délivre et optimise des expériences humaines uniques dans le monde digital d'aujourd'hui en concevant des parcours clients innovants. De la vente au service, Webhelp est un partenaire de bout en bout pour tout parcours client B2C et B2B. Ses plus de 120.000 employés passionnés, travaillant sur site, à distance ou suivant un modèle hybride, dans plus de 60 pays et 230 sites, s'efforcent de faire la différence pour les marques les plus prometteuses au monde.

Une évaluation de la matérialité réalisée en 2022 a permis de déterminer que les éléments suivants constituaient des risques matériels ESG pour Webhelp :

- le reporting et la transparence ESG ;
- la gestion du travail ;
- la stratégie climatique et les objectifs de réduction associés ;
- le développement du capital humain ;
- l'éthique des affaires.

Organisation ESG

La stratégie ESG de Webhelp est axée sur la création d'une croissance inclusive et durable dans tous les domaines et intégrée à sa stratégie commerciale.

Elle s'articule autour des 4 piliers de sa campagne *More Movement* : *More for People* (DEI, conditions de travail), *Planet* (mesure et réduction de l'empreinte carbone, environnement), *Progress* (éthique, conformité, achats durables) et *Philanthropy* (*Think Human Foundation* et autres activités caritatives). Chaque pilier dispose d'un ensemble des KPI et d'objectifs jusqu'en 2025.

Le CEO de Webhelp, le Conseil d'Administration et les membres du *Group Managing Committee* (« GMC ») sont responsables de la stratégie, des objectifs et des résultats ESG de Webhelp.

La stratégie et les actions ESG de Webhelp sont déterminées au niveau du groupe par le CEO, le Directeur de la stratégie ESG du groupe et un comité de direction global. Les membres du Comité exécutif ainsi que les CEOs des régions, des pays et des entités sont responsables du déploiement de la stratégie ESG, des objectifs et des résultats régionaux et nationaux. Chaque région / pays nomme des ambassadeurs ESG - entièrement dédiés ou dans le cadre de leur fonction actuelle - pour assurer le déploiement de la stratégie ESG.

Matrice de matérialité ESG



ESG

Notes au chapitre ESG

Les avancées en matière d'ESG sont communiquées par le biais de :

- Pacte Mondial des Nations Unies (membre en tant que groupe depuis 2011) ;
- CDP (depuis 2020 en tant que groupe) - [score B- en 2022] ;
- EcoVadis (depuis 2021 en tant que groupe) - [médaillon de bronze – 52 / 100 en 2022] ;
- SASB (depuis 2020) ;
- Labels locaux tels que Label RSE Engagé - [rating 3* exemplaire en 2021].

Politiques ESG

« *Making business more human* », c'est le choix qu'a fait Webhelp pour mener chaque jour ses activités en tant qu'entreprise, en tant qu'employeur et en tant que partenaire de ses clients, investisseurs et fournisseurs. Les engagements ESG de Webhelp font partie intégrante de la manière dont elle exerce ses activités pour avoir un impact positif, reflétant ainsi ses valeurs fondamentales. En tant que membre du Pacte Mondial des Nations Unies, Webhelp respecte ainsi les 10 principes relatifs aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Les politiques ESG de Webhelp commencent par le Code de Conduite du groupe, une référence fondamentale en matière d'éthique, de responsabilité sociale et environnementale, ainsi que de conformité financière et juridique, pour faire respecter ces principes dans ses activités. Il s'applique à tous les employés de Webhelp à travers le monde, à ses représentants tiers et à ses fournisseurs.

Le Code de Conduite de Webhelp est complété par une série de politiques globales comprenant : Travail et Droits de l'homme, DEI, Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), Anti-Corruption et Éthique, Conflits d'Intérêt, Cadeaux et Hospitalité, Sponsoring et Dons, Sanctions Économiques, Enquête sur les Allégations de Conformité et un cadre de Confidentialité des Données s'appliquant à toutes les entités Webhelp dans le monde. En 2022, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a validé les Règles d'Entreprise Contraignantes (*Binding Corporate Rules*- « BCR ») de Webhelp.

En 2022, dans le cadre de son Devoir de Vigilance (*Duty of Care*), Webhelp a réalisé une cartographie des risques pour identifier, évaluer et classer les risques pertinents. Des audits et entretiens correspondants ont été menés dans les régions de Webhelp et au niveau mondial afin de publier le plan en matière de Devoir de Vigilance.

En 2022, Webhelp a reçu la médaille de bronze (52/100) d'EcoVadis pour sa politique ESG. Localement, elle a obtenu la médaille d'argent d'EcoVadis pour ses opérations régionales en France, en Suisse, aux Pays-Bas et en Espagne, ainsi que pour sa filiale Netino by Webhelp.

Examen des risques ESG

En tant qu'entreprise comptant plus de 120.000 employés et privilégiant les personnes, les droits humains ainsi que le développement du capital humain sont de la plus haute importance. Des politiques, contrôles et procédures d'alerte (*whistleblowing*) dédiés sont en place.

Webhelp gérant les données des employés et des consommateurs, le groupe a adopté une approche en matière de cybersécurité basée sur le risque et a choisi d'adopter globalement la norme ISO27001 sur la sécurité de l'information.

Du point de vue de l'éthique des affaires, Webhelp s'engage à respecter des normes éthiques élevées vis-à-vis des employés et des autres parties prenantes, par le biais de son Code de Conduite, du respect des règles de protection des données, des processus et des outils de lutte contre la corruption, ainsi que dans les attentes des clients et des fournisseurs. Les activités de Webhelp avec le secteur public sont limitées à cet égard. L'intégrité est au cœur des valeurs de Webhelp depuis sa création. Webhelp étant soumis aux dispositions de la loi sur le Devoir de Vigilance, le groupe a mis en place différentes mesures pour répondre aux besoins des cinq piliers de la loi.

Enfin, depuis 2019, Webhelp mesure les émissions de CO₂e pour en déduire un plan de réduction carbone adapté afin de limiter l'impact sur l'environnement, à travers tous les leviers disponibles, depuis les déplacements domicile-travail, l'utilisation de l'énergie et l'impact numérique. Webhelp s'est en particulier engagé vis-à-vis de l'initiative Science Based Targets (« SBTi ») en 2022.

KPI ESG

KPI	Année 2022
Pourcentage d'employés de nationalité étrangère	150 nationalités à travers Webhelp. 11 % d'employés sont de nationalité étrangère dans leur pays
Engagement des employés	7,8/10
Indice de diversité, d'équité et d'inclusion	8,4/10
Pourcentage de recrutements "d'impact" par rapport au nombre total de recrutements	11 %
Pourcentage de femmes dans l'entreprise	56 %
Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	17 %
Pourcentage de femmes à des postes de direction (Top 1.500)	42 %
Pourcentage de femmes dans l'effectif	46,2 %
Engagement SBTi	Décembre 2022



Business model

Affidea est l'un des plus grands prestataires européens de services de santé, spécialisé dans les diagnostics de pointe (imagerie et laboratoires), les services ambulatoires et le traitement du cancer. Fondée en 1991, la société gère 328 centres médicaux dans 15 pays, offrant des soins de haute qualité à des millions de patients chaque année, de façon pratique et facilement accessible, dans le but d'améliorer les résultats et les expériences des patients. En raison de ses normes élevées en matière de sécurité des patients, Affidea est fréquemment récompensé pour ses services d'imagerie médicale en Europe. Plus de la moitié des centres récompensés par cinq étoiles sur le *Eurosafe Wall of Stars*, accrédité par la Société Européenne de Radiologie en Europe, sont des centres Affidea.

Les risques inhérents suivants liés à l'ESG ont été identifiés dans le cadre de l'évaluation de la matérialité réalisée en 2022. Ils sont atténués par l'entreprise et surveillés par les fonctions *Risk & Assurance* et *Quality* lors d'évaluations périodiques des risques et d'audits internes :

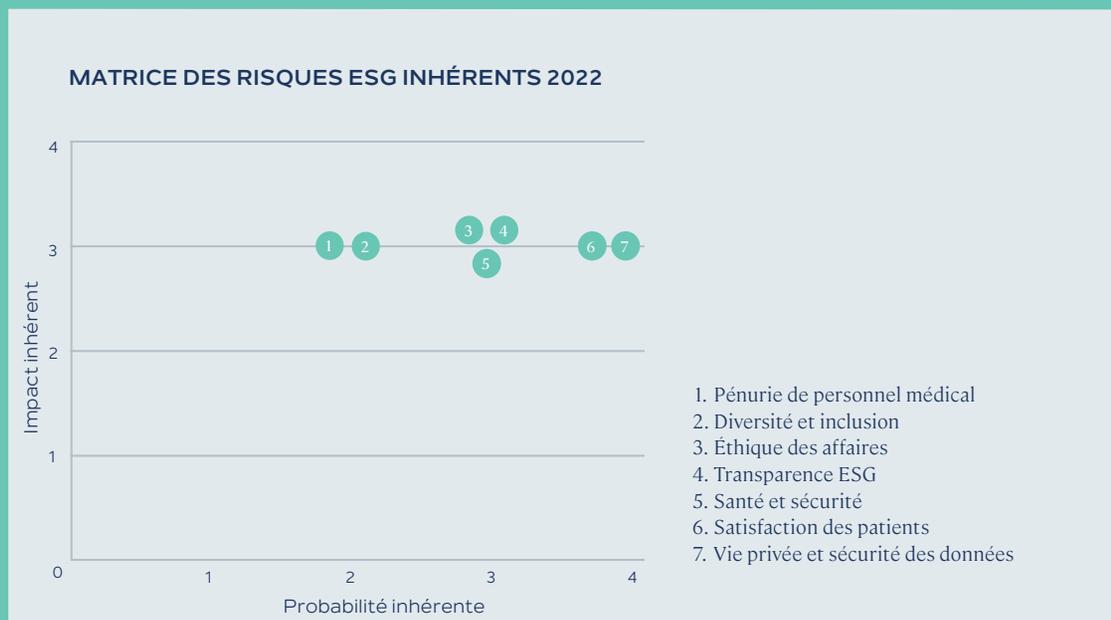
- la pénurie de personnel médical ;
- la diversité et l'inclusion ;
- l'éthique des affaires ;
- la transparence ESG ;
- la santé et la sécurité ;
- la satisfaction des patients ;
- la vie privée et la sécurité des données.

Organisation ESG

L'ESG est devenu un sujet régulier du Conseil d'Administration. Afin d'assurer la mise en œuvre de la stratégie ESG d'Affidea, une feuille de route ESG est en cours d'élaboration et un responsable ESG sera nommé en 2023.

Un plan d'action visant à mettre en œuvre les capacités de reporting ESG d'Affidea est également en cours d'élaboration sous la direction du *Director of Risk & Assurance*, qui rapporte directement au Conseil d'Administration. Le plan d'action devrait être entièrement mis en œuvre d'ici à la fin de 2023.

Matrice de matérialité ESG



ESG

Notes au chapitre ESG

Politiques ESG

Si le parcours ESG d'Affidea a débuté plus récemment, les piliers environnementaux et sociaux ont toujours été au cœur de ses activités et une solide politique ESG globale est en cours de formalisation. Les médecins et les radiologues de la société respectent les codes d'éthique, et les patients sont protégés par une politique et des normes strictes en matière de vie privée et de sécurité des données. En outre, Affidea a mis en place une Politique de Lutte Contre la Corruption, une Politique relative aux Conflits d'Intérêts et une Politique de Dénonciation (« *Whistleblowing policy* »).

Évoluant dans un environnement réglementé de manière stricte, Affidea s'assure de la conformité aux réglementations nationales et européennes. L'entreprise est régulièrement contrôlée par des audits internes et externes et bénéficie de plusieurs certifications ISO. Affidea participe régulièrement à des programmes internationaux de contrôle qualité et ses centres européens ont reçu les accréditations UEMS/EBNM et JCI, qui attestent du niveau le plus élevé des normes de qualité en matière d'imagerie diagnostique et de médecine nucléaire. L'entreprise a mis en place un modèle de gouvernance solide, soutenu par ses normes et procédures cliniques reconnues qui respectent les normes européennes de base en matière de sécurité des patients (« *European Basic Patient Safety Standards* »).

Examen des risques ESG

Affidea s'engage à atténuer l'exposition aux risques ESG identifiés. Les risques sont abordés dans le cadre de ses examens périodiques des risques, et une revue approfondie des risques ESG ainsi qu'une analyse des mesures d'atténuation seront effectués au deuxième trimestre 2023.

La pénurie de personnel médical qualifié est considérée comme l'un des principaux risques, en raison du nombre limité de personnel médical qualifié (par exemple, les radiologues) en Europe, ce qui est un défi auquel tous les fournisseurs médicaux sont confrontés. Il pourrait en résulter un goulot d'étranglement en matière de ressources cliniques pour répondre aux besoins des entreprises et de la société en matière de soins.

Affidea atténue ce risque en maintenant une équipe solide de spécialistes, qui travaillent en interne et en réseau. L'entreprise est un lieu de travail très attractif pour les radiologues, ce qui est essentiel pour faire face aux pénuries d'offre sur le marché. La société maintient cette réputation grâce à ses actifs de haute technologie, à sa réputation d'excellence clinique et à la manière dont elle investit dans la formation et le développement professionnel de son personnel.

Ses médecins ont accès à des équipements de pointe, où ils peuvent tester et piloter des solutions d'IA innovantes et des technologies numériques susceptibles d'améliorer leurs connaissances cliniques et de les aider à devenir plus efficaces. Affidea leur offre un plus grand volume d'examens et des possibilités de rapports par téléradiologie ou de participation à des examens par les pairs, ce qui garantit la qualité des rapports et améliore leurs performances.

Affidea investit également dans son personnel clinique en lui offrant des possibilités d'apprentissage dans le cadre de l'*Affidea Academy*, où il a accès à des formations cliniques et non cliniques - commerciales et de gestion - ouvrant ainsi diverses possibilités de développement professionnel. L'entreprise instaure une culture « d'amélioration continue » et garantit les normes de qualité et de sécurité les plus élevées, en accordant une attention particulière à la gestion des doses de rayonnement afin de protéger ses médecins et ses opérateurs cliniques lors de certains examens d'imagerie diagnostique. Tous ces éléments permettent à Affidea de retenir ses médecins et d'attirer de nouveaux membres du personnel clinique.

KPI ESG

Affidea dispose actuellement d'un ensemble limité de KPI non-financiers consolidés. Compte tenu de la prochaine directive sur les rapports de durabilité des entreprises, la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et des cadres internationaux du reporting en matière de durabilité promus par GBL (*Sustainability Accounting Standards Board* ou *Task Force on Climate-related Financial Disclosures requirements*), le renforcement du reporting en matière ESG sera l'une des principales priorités d'Affidea en 2023. Le plan d'action ESG actuellement en cours d'élaboration fixera des objectifs mesurables, ainsi que la feuille de route et les KPI associés, afin de garantir qu'Affidea mène à bien ses parcours ESG.

KPI	Année 2022
Nombre d'endroits	328
Score de satisfaction des patients	80,5 %
Nombre d'employés	13.450
Pourcentage de femmes à des postes de direction	64 %
Pourcentage de femmes (dans l'ensemble)	66 %

Sanoptis

Business model

Sanoptis est un réseau ophtalmologique qui propose aussi bien des consultations ophtalmologiques que des traitements chirurgicaux, tout en respectant les normes les plus élevées en matière de soins de santé. La société est actuellement le deuxième plus grand fournisseur de services ophtalmologiques en Europe, avec 300⁽¹⁾ sites sur ses principaux marchés : l'Allemagne et la Suisse. Sanoptis investit dans des infrastructures modernes et des diagnostics innovants afin de garantir des services ophtalmologiques de pointe dans un environnement attrayant.

Une évaluation de la matérialité menée en 2022 a identifié les enjeux suivants comme étant des risques matériels ESG clés pour Sanoptis :

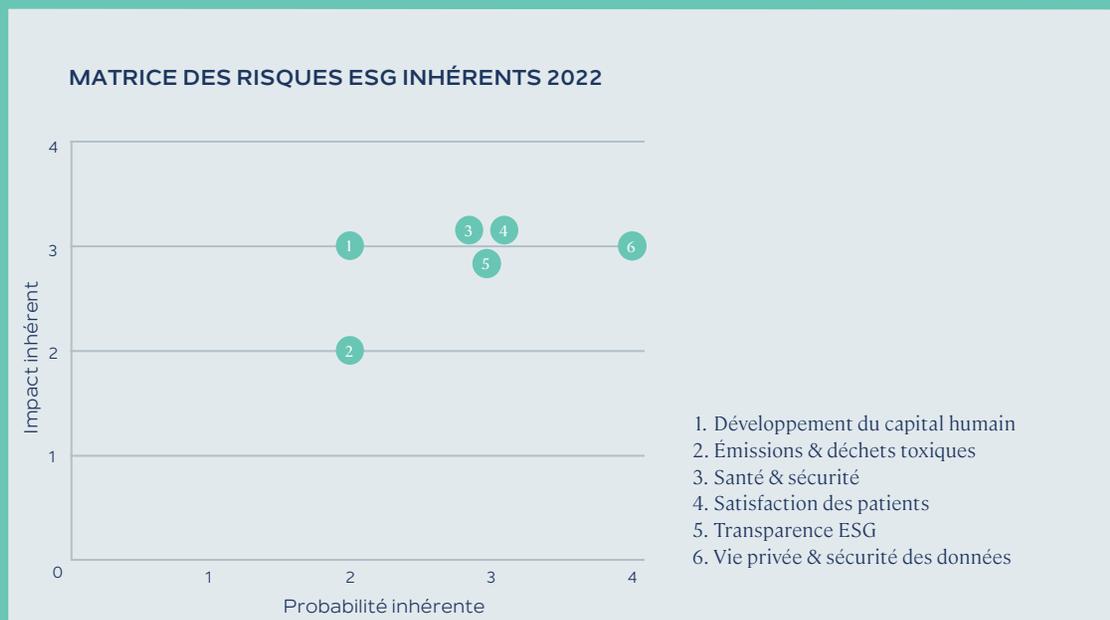
- le développement du capital humain ;
- les émissions & déchets toxiques ;
- la santé & la sécurité ;
- la satisfaction des patients ;
- la transparence ESG ;
- la vie privée & la sécurité des données.

Organisation ESG

Jusqu'à l'acquisition récente de Sanoptis par GBL, le CFO de Sanoptis supervisait les sujets liés à l'ESG et assurait une intégration adéquate des actions ESG au sein de l'entreprise.

Avec l'acquisition de Sanoptis par GBL, un plan d'action ESG est en cours de rédaction et un membre du Conseil d'Administration responsable des questions ESG a été nommé. En 2023, le Conseil d'Administration de Sanoptis épaulera le CEO et le CFO dans la mise en place d'une organisation ESG dédiée et l'embauche d'un responsable ESG.

Matrice de matérialité ESG



(1) Incluant les projets d'acquisition de cliniques avec accords signés

ESG

Notes au chapitre ESG

Politiques ESG

En raison de la fondation récente de Sanoptis (2018) et du fait qu'elle opère dans un secteur à très faible impact environnemental et social direct et qui plus est strictement réglementé par les autorités gouvernementales, une politique ESG globale approfondie n'a pas encore été formalisée. Cependant, l'entreprise veille au strict respect des réglementations nationales et européennes, ses médecins soutiennent et respectent les codes éthiques, et ses patients sont protégés par une solide politique de confidentialité.

Ayant retenu le développement durable comme l'une de ses valeurs fondamentales, Sanoptis s'est efforcé d'agir de manière durable, responsable et en conformité avec les ressources disponibles sur tous ses sites. Avec la politique ESG en cours d'élaboration, les cliniques pourront partager leurs meilleures pratiques et leurs réalisations en matière ESG, en bénéficiant de l'échange mutuel d'informations et d'une coopération étroite. La politique ESG conduira Sanoptis à appliquer de manière homogène les expériences positives de ses différents sites à travers le réseau et à continuer ainsi à générer de nouvelles avancées dans le domaine de l'ESG.

Examen des risques ESG

La Matrice de matérialité ESG de Sanoptis a permis d'identifier les enjeux ESG matériels pour l'entreprise. Sanoptis, avec la collaboration de son réseau de partenaires, s'engage à atténuer l'exposition aux risques cartographiés.

Convaincu que le succès du réseau est lié au développement de ses employés, Sanoptis leur fournit un environnement de travail sûr, assure leur bien-être et les soutient dans le développement de leurs compétences professionnelles.

L'entité a mis en place une politique de confidentialité solide qui respecte toutes les exigences légales et protège les données personnelles des patients contre la perte, la destruction, la manipulation et l'accès non autorisé. Les employés et les prestataires de services de Sanoptis se conforment aux lois applicables en matière de protection des données et ses mesures de sécurité sont soumises à un processus d'amélioration continue dans le cadre duquel sa politique de protection de la vie privée est constamment révisée.

Sanoptis, à travers son développement, s'attache à construire un réseau de centres opérationnels de grande qualité. Pour ce faire, elle n'intègre que des cliniques dans son réseau répondant aux normes de qualité attendues dans le secteur et des médecins expérimentés jouissant d'une réputation reconnue. Sanoptis soutient la formation continue de ses partenaires médicaux en encourageant la participation à des congrès, des formations et des ateliers et en leur offrant l'accès à sa propre plateforme d'apprentissage en ligne « *Sanoptis-Academy* ». La société garantit la plus haute qualité de ses services et, par conséquent, la satisfaction de ses patients.

En tant que prestataire de services ophtalmologiques, aucune émission toxique n'est générée par ses activités. Sanoptis utilise uniquement des médicaments certifiés provenant de fournisseurs qui ont été rigoureusement testés et approuvés par les autorités gouvernementales. La collecte et l'élimination des déchets médicaux générés par les activités sont assurées par des équipes tierces spécialisées et étroitement surveillées par les agences gouvernementales locales.

Enfin, conscient de l'importance de la mise en place d'une politique ESG forte pour continuer à construire une entreprise durable, l'ESG sera l'une des principales priorités de Sanoptis en 2023. Le plan d'action ESG de Sanoptis, en cours d'élaboration, fixera des objectifs ambitieux, ainsi que la feuille de route et les KPI associés, afin de s'assurer que Sanoptis mène à bien sa démarche ESG.

KPI ESG

Sanoptis dispose actuellement d'un ensemble limité d'indicateurs clés non-financiers consolidés. Compte tenu de la portée et des ambitions de la prochaine réglementation européenne relative à la transparence du reporting en matière de durabilité, la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), et des cadres internationaux de reporting en matière de durabilité promus par GBL (*Global Reporting Initiative, Sustainability Accounting Standards Board* ou *Task Force on Climate-related Financial Disclosures requirements*), le renforcement des KPI et des publications ESG de Sanoptis sera une priorité essentielle pour 2023. Le plan d'action ESG de Sanoptis, sous la supervision de GBL, a pour ambition de mettre en place de telles capacités reconnues de reporting extra-financier avec des données auditées d'ici fin 2023.

KPI	Année 2022
Nombre de sites	300 ⁽¹⁾
Nombre d'événements graves à signaler	0
Score de satisfaction des patients	> 90 %
Nombre d'employés	3.308 ⁽¹⁾
Pourcentage de femmes à des postes de direction	44 %
Pourcentage de femmes (dans l'ensemble)	83 %

(1) Incluant les projets d'acquisition de cliniques avec accords signés



Business model

Canyon est l'une des marques de vélos les plus innovantes au monde. Elle a débuté dans le garage de son fondateur Roman Arnold et s'est développée pour devenir le premier fabricant au monde opérant en *Direct-to-Customer* (« DTC ») et distribuant des vélos de route, de montagne, de triathlon, de ville, hybrides et électriques.

Canyon a acquis une solide réputation en matière d'innovation en utilisant constamment des matériaux, une réflexion et une technologie de pointe. Le design caractéristique de Canyon est facile à identifier. En plus d'être audacieusement compétitif et en constante expansion, Canyon s'engage à rendre accessible à tous les cyclistes au monde la communauté du cycle. Tout en s'associant à certains des meilleurs athlètes de la planète, sa mission « *Inspire to Ride* » souligne la manière dont l'entreprise s'efforce de promouvoir la puissance du « coup de pédale » auprès de tous.

L'usine d'assemblage de Canyon à Coblenz (Allemagne) tourne à plein régime et les capacités d'assemblage sont complétées par un réseau de partenaires disposant de capacités au Portugal, en République tchèque, au Cambodge et à Taïwan. Les composants de vélos conçus par Canyon sont fabriqués en Chine, au Cambodge, à Taïwan et au Vietnam.

Les produits Canyon sont disponibles exclusivement en ligne sur www.canyon.com.

En 2022, Canyon a réalisé une analyse de la matérialité impliquant des partenaires internes et externes clés. Les enjeux suivants ont été identifiés par GBL comme matériels :

- la sécurité et la qualité des produits ;
- le comportement éthique des partenaires et des parrainages ;
- le respect des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement ;
- la diversité, l'équité et l'inclusion ;
- la sécurité des données.

Matrice de matérialité ESG



Organisation ESG

L'approche de Canyon en matière de Gouvernance Environnementale et Sociale repose sur des lois, des normes et des documents internationaux. Ceux-ci fournissent un cadre clair et transparent pour une gestion responsable de l'entreprise.

L'*Advisory Board* de Canyon est responsable de l'orientation stratégique, de l'approbation et de l'examen des questions ESG, en ce compris les politiques en la matière. Le CEO et le Directeur ESG sont chargés de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'application de la stratégie et des politiques ESG ainsi que de la gestion des risques ESG.

Canyon est conscient que la mise en œuvre et l'application de pratiques commerciales responsables est un effort de l'entreprise dans son ensemble. Par conséquent, Canyon a intégré la mise en œuvre et l'application de la feuille de route ESG dans l'ensemble de l'organisation. Les équipes de la Chaîne d'Approvisionnement, des Achats, de la Recherche et Développement, de la Qualité, des Finances et de l'Informatique ainsi que le département des Ressources Humaines jouent un rôle crucial. Le personnel dédié soutient la mise en œuvre avec leurs processus opérationnels et leurs missions respectives.

Politiques ESG

Canyon accorde la priorité aux pratiques commerciales responsables. Afin de fixer des limites claires sur la façon dont elle veut conduire son activité, Canyon a développé et approuvé les politiques suivantes :

Code de Conduite de la Chaîne d'Approvisionnement et Politique relative au Travail des Enfants et au Travail Forcé	Ces politiques incluent les principales exigences légales, ainsi que les questions de lutte contre la corruption et les commissions occultes et l'engagement en faveur des droits de l'homme comme conditions sous lesquelles Canyon est prête à s'engager dans toute relation commerciale.
Politique de Préservation des Forêts	Cette politique décrit l'engagement de Canyon à protéger les forêts, notamment par son approche de l'approvisionnement et de l'utilisation des produits dérivés de la forêt.
Code d'Éthique de Canyon	Ce code, en cours de mise en œuvre, donne aux employés et aux partenaires de Canyon des directives concernant les comportements non tolérés chez Canyon et la manière dont l'entreprise soutient un environnement de travail qui responsabilise les employés pour atteindre une performance supérieure.
Politiques en matière de Sécurité	Le système de gestion de la sécurité de l'information (« <i>Information Security Management System</i> »), avec son parent, la politique ISMS, vise à offrir un niveau de protection adéquat aux informations en assurant leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité.
Politique de Gestion Anti-Fraude	Cette politique identifie les éléments et principes essentiels d'une gestion anti-fraude efficace.
Procédure d'Alerte (<i>whistleblowing</i>)	Cette politique décrit un processus d'alerte qui garantit l'anonymat et le traitement des plaintes conformément aux exigences légales.

Les politiques suivantes seront disponibles sur www.canyon.com en 2023 :

- Code de Conduite de la chaîne d'approvisionnement ;
- politique relative au travail des enfants et au travail forcé ;
- politique en matière de gouvernance ;
- politique de préservation des forêts.

Examen des risques ESG

Les exigences en matière de conduite responsable des affaires sont intégrées dans les politiques de Canyon. Des processus de diligence ont été mis en place dans le cadre des politiques suivantes afin de garantir leur exécution :

- **Code de Conduite de la Chaîne d'Approvisionnement et Politique relative au Travail des Enfants et au Travail Forcé**
Canyon se conforme aux préconisations du Guide OCDE sur le Devoir de Diligence pour une Conduite Responsable des Entreprises afin de garantir la conformité.
- **Politique de Préservation des Forêts**
L'application de cette politique est assurée par les progrès annuels réalisés par rapport à des normes reconnues.
- **Code d'Éthique**
Canyon a entrepris une révision complète du Code d'Éthique, qui sera mis en œuvre par le biais d'une formation globale des employés en 2023.
- **Politiques en matière de Sécurité**
Les politiques de sécurité de Canyon sont mises en place par le biais d'une formation annuelle des employés, ainsi que par des audits indépendants de sécurité informatique.
- **Politique de Gestion Anti-Fraude**
La mise en œuvre est réalisée à l'aide d'un processus à quatre yeux pour la signature des contrats, la validation des factures et le paiement.

Signalement des cas de non-conformité

En 2022, Canyon a mis en place un outil d'alerte anonyme pour soutenir le signalement interne des cas de non-conformité. Tous les cas de non-conformité reçus ont été traités conformément à la politique d'alerte et résolus en conséquence. En 2023, Canyon facilitera le signalement externe des cas de non-conformité grâce à un système d'alerte dédié. Les non-conformités détectées par le système de surveillance de la chaîne d'approvisionnement seront suivies et remédiées par des actions correctives.

Examen des risques

En vertu des politiques décrites ci-dessus, Canyon met en œuvre un programme approfondi de gestion des risques afin d'atténuer les risques inhérents à son industrie.

Sécurité informatique

En tant qu'entreprise de vente en direct au consommateur, la confidentialité et la sécurité des données sont essentielles pour établir des relations de confiance avec les partenaires et les clients. Des normes élevées pour la sécurité et la qualité des produits Canyon sont également mises en œuvre par un traitement sécurisé des informations grâce à des technologies modernes et innovantes, des normes élevées et une culture de sécurité partagée. En collaboration avec ses partenaires commerciaux, Canyon améliore constamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations relatives aux clients. La politique RGPD et la formation annuelle des employés atténuent l'exposition aux risques, et le Système de Gestion de la Sécurité Informatique établi garantit la sécurité des données.

Sécurité des produits

Chez Canyon, la sécurité des clients et la fiabilité des produits font l'objet de la plus haute priorité. Les normes de validation et de test internes sont conformes aux exigences légales et dépassent les normes industrielles courantes dans de nombreux domaines. Dans le cadre du processus d'amélioration continue de Canyon, un programme approfondi d'essais sur le terrain a été mis en place pour compléter son cadre de Gestion de la Qualité. Canyon met également en œuvre des méthodologies d'évaluation des risques fondées sur les meilleures pratiques afin d'identifier et d'atténuer les risques potentiels et de garantir l'intégrité des produits.

Normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement

Avec une chaîne d'approvisionnement déployée sur plusieurs pays, régions et partenaires commerciaux, la prise en compte et le respect des droits universels de l'homme et des normes de travail correspondantes sont des conditions préalables pour toute personne qui souhaite s'engager dans une relation commerciale avec Canyon. Les politiques relatives font partie des contrats de Canyon.

Empreinte carbone des produits

La contribution de Canyon au changement climatique est une préoccupation pour toutes les personnes concernées. Pour y remédier, Canyon a mesuré son empreinte carbone *scopes 1, 2 et 3* en 2022, pour la deuxième année consécutive conformément aux préconisations du protocole de reporting sur les gaz à effet de serre (*Greenhouse Gas Protocol*). Pour faciliter le suivi précis des émissions, Canyon a adopté en 2022 un outil d'évaluation du cycle de vie (*Lifecycle Assessment Tool*), qui a permis de mieux comprendre l'empreinte carbone des produits. En décembre 2022, Canyon s'est engagé publiquement sur l'initiative Science Based Targets (« SBTi »), à partir de laquelle un objectif clair de réduction sera fixé et mis en œuvre dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Diversité, équité et inclusion

En tant que marque mondiale, Canyon se doit de représenter la diversité à travers toutes les fonctions, niveaux et sites. Le Code d'éthique de Canyon soutient une culture diversifiée, équitable et inclusive.

Des relations commerciales étroites et durables avec des partenaires et des entreprises innovantes qui partagent ses valeurs ESG constituent un pilier essentiel de la réussite commerciale de Canyon et de la réduction des risques ESG. Un élément clé de l'approche de Canyon en matière de gestion des risques est de montrer l'exemple.

KPI ESG

KPI	Année 2022
Nombre total de vélos vendus (unités)	231.366
Nombre total de rappels de produits (unités)	0
Total des emballages en papier et à base de papier (tonnes)	1.846
Papier et emballages à base de papier provenant de forêts gérées de manière responsable (% du total)	98 %
Nombre total d'employés dans le monde	1.467
Pourcentage de femmes dans l'entreprise	24 %
Pourcentage de femmes à des postes de direction (niveau C)	25 %
Pourcentage de femmes à des postes de direction	15 %
Pourcentage de femmes dans l'effectif	24 %
Engagement SBTi	Décembre 2022

Delivering meaningful growth

5

Business model

Sienna Investment Managers (« Sienna IM »), la plateforme de gestion d'actifs de GBL, gère à travers ses filiales réglementées, les capitaux provenant d'investisseurs institutionnels, de *family offices* et d'entreprises. Sienna IM s'est développé rapidement dans le domaine des actifs non cotés, avec des transactions essentiellement bilatérales lui permettant de développer un dialogue direct avec les entreprises. Sienna IM propose son expertise dans différents secteurs d'activité : les actifs cotés, la dette privée, le capital-investissement, l'immobilier, le capital-risque et les fonds de fonds alternatifs. En outre, Sienna IM conseille GBL pour ses investissements à travers GBL Capital. Sienna IM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable.

Une évaluation de la matérialité réalisée en 2022 a permis d'identifier les thèmes suivants comme étant des enjeux ESG matériels pour Sienna IM :

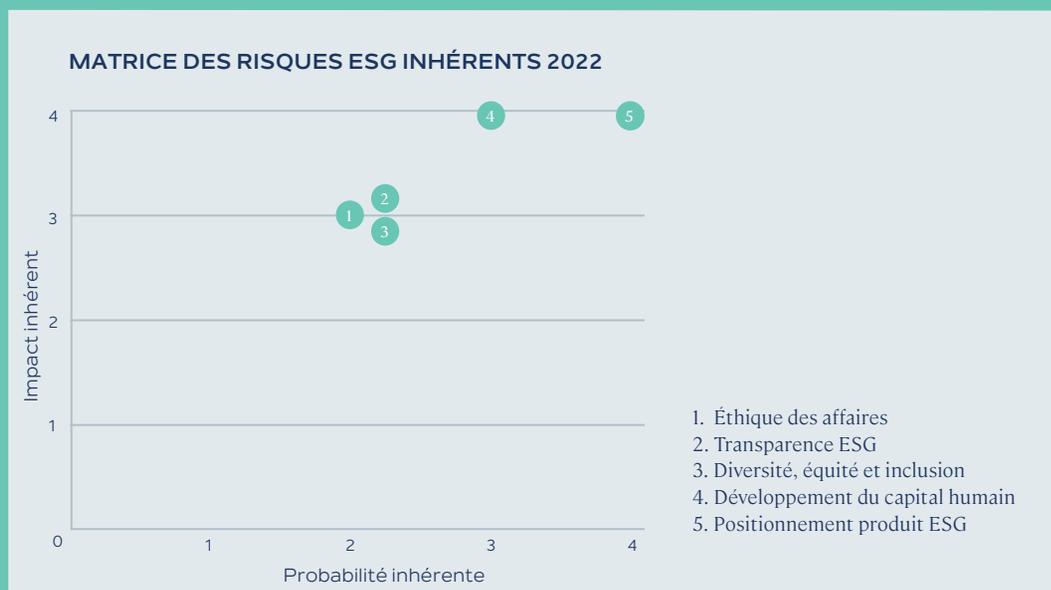
- l'éthique des affaires ;
- la transparence ESG ;
- la diversité, l'équité et l'inclusion ;
- le développement du capital humain ;
- le positionnement produit ESG.

Organisation ESG

En 2022, Sienna IM a réalisé des progrès significatifs pour définir et mettre en œuvre sa stratégie ESG et son modèle opérationnel. Pour assurer le développement, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie ESG, Sienna IM s'appuie sur une gouvernance de premier ordre :

- le Directeur Général est personnellement responsable de la stratégie ESG ainsi que de ses objectifs, de ses réalisations et de son financement. Il dispose d'un correspondant ESG dédié, nommé au Conseil d'Administration de Sienna IM ;
- le Directeur Général est soutenu par le Directeur ESG, récemment nommé et membre de l'équipe de direction, qui lui rapporte directement et est chargé de mettre en œuvre la stratégie ESG de Sienna IM et de piloter l'approche de chaque expertise en fournissant des conseils aux responsables ESG et en approuvant les programmes et communications ;
- le Directeur Général dirige le Comité Stratégique ESG, qui réunit les mandataires sociaux des différents lignes de produits ainsi que les membres du Comité Exécutif et le Directeur des Risques et de la Conformité (« CRCO ») ;
- le Directeur ESG anime le Réseau des Correspondants ESG, qui est constitué de responsables ESG au sein de chaque ligne de produits du groupe. Il s'assure que ces responsables rapportent directement à un mandataire social, et qu'un correspondant ESG est nommé au Conseil d'Administration de chaque filiale opérationnelle.

Matrice de matérialité ESG



ESG

Notes au chapitre ESG

Politiques ESG

En 2022, Sienna IM a adopté sa politique ESG expliquant la stratégie, la politique et la gouvernance pour intégrer les considérations ESG dans les activités de Sienna IM à la fois en tant qu'entreprise responsable et en tant qu'investisseur responsable. Elle présente les engagements et les orientations de l'entreprise pour la mise en œuvre des trois piliers ESG et fournit un cadre d'intégration ESG clair auquel toutes les compétences du groupe peuvent se référer dans leurs différentes politiques, approches d'intégration, objectifs et ambitions en matière ESG. Elle précise le positionnement de la politique produit ESG retenue par Sienna IM. La politique ESG de Sienna IM est disponible sur son site internet.

En tant qu'entreprise responsable, la politique ESG de Sienna IM s'appuie sur la Charte de Gouvernance d'Entreprise de Sienna IM, la Politique D&I, le Code de Conduite et les procédures mises en œuvre pour gérer les menaces potentielles en matière d'informatique et de cybersécurité.

En tant qu'investisseur responsable, la politique ESG de Sienna IM offre un cadre pour soutenir les efforts d'intégration ESG dans les différentes lignes de produits ainsi qu'une politique d'exclusion ESG. Sienna IM agit dans le cadre des lois nationales et internationales, des interdictions, des traités et des embargos applicables pour définir son univers d'investissement. Au-delà de ces exigences légales, Sienna IM prend également en compte des exclusions normatives et sectorielles, y compris, mais sans s'y limiter, les armes controversées, la pornographie, le tabac et les combustibles fossiles non conventionnels.

Examen des risques ESG

La réglementation européenne *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (« SFDR ») vise à accroître la transparence de la communication en matière de durabilité au sein des institutions et acteurs financiers. Dans le cadre de sa politique ESG, Sienna IM a retenu un positionnement SFDR Article 8 par défaut pour ses produits d'investissement. Les entités réglementées de Sienna IM s'assurent que leurs pratiques de reporting en matière de développement durable sont conformes aux Normes Techniques Réglementaires de la SFDR relatives aux exigences de reporting ESG en 2023.

Sienna IM estime que la création de valeur découle, entre autres, de sa capacité à attirer et à retenir des personnes talentueuses de genre, d'origine et de compétences diverses qui adhèrent aux valeurs éthiques de Sienna IM. Sienna IM s'efforce également d'appliquer la diversité à la composition de ses organes de gouvernance, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle. La diversité est donc un critère dans la sélection des nouveaux Administrateurs et de la direction. En vertu de sa Politique D&I, Sienna IM ne tolère aucune discrimination, quelle qu'elle soit.

Enfin, Sienna IM s'engage à mener ses activités de manière éthique et conformément aux lois applicables. Cela inclut l'interdiction de recourir à des pratiques illégales, notamment la corruption et les commissions occultes, et l'abus de marché pour obtenir ou conserver un avantage commercial. Les valeurs fondamentales et les principes commerciaux de Sienna IM sont précisés dans le Code, qui indique en outre à qui tous les employés peuvent se référer en cas de question ou d'insécurité. Le Code indique les limites et les éléments à prendre en compte pour une conformité totale avec les réglementations locales ainsi que les pratiques anti-corruption.

KPI ESG

À partir de 2023, les KPI ESG sont structurés sur une période de trois ans et approuvés par le Conseil d'Administration de Sienna IM. De nouveaux KPI liés à la mise en œuvre de la Politique ESG ont été approuvés par le Conseil d'Administration de mars 2023. Ils seront revus chaque année ou en cas de modification de la Politique ESG.

KPI	Année 2022
Nombre d'employés (ETP)	288
% de femmes dans l'effectif global	39 %
SFDR Art. 6 (% AuM, fonds)	17 %
SFDR Art. 8 (% AuM, fonds)	77 %
SFDR Art. 9 (% AuM, fonds)	1 %
Hors champ d'application SFDR	5 %
AuM couverts par au moins un Label ISR (label ISR, Greenfin, CIES)	53 %

5.5.3 Index de contenu des référentiels de reporting internationaux en matière de développement durable

5.5.3.1 Index de contenu GRI

Le rapport ESG de GBL a été préparé, dans le cadre du Rapport annuel 2022 conformément (i) à la Directive 2014/95/EU sur le Reporting Non Financier (transposée dans la loi belge du 3 septembre 2017) et (ii) aux *GRI Standards - Core Option*. Ce rapport couvre l'année civile 2022 (i.e. du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022).

Le réviseur de GBL, PwC, a effectué une revue de l'information non-financière telle que publiée dans le rapport ESG et vérifié qu'il contient l'ensemble des informations requises par l'article 3:32, §2 du

Code des sociétés et des associations et concorde avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. PwC ne se prononce cependant pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément aux cadres de référence internationaux reconnus mentionnés dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

PwC a réalisé sa mission conformément au standard ISAE 3000 d'assurance raisonnable sur une sélection de KPI environnementaux et sociaux, marqués de la lettre minuscule grecque beta (β), du Rapport annuel 2022 et présentés conformément au champ d'application, aux définitions et à la méthodologie du rapport décrits au chapitre 5 ESG.

Le rapport d'assurance raisonnable de PwC est disponible en section 5.6.

Index du contenu GRI - Éléments Généraux d'Information et Enjeux Pertinents

Norme GRI	Élément d'information	Pages	Commentaire / Omission
Éléments Généraux d'Information			
Profil de l'organisation			
102-1	Nom de l'organisation	Couverture arrière	
102-2	Activités, marques, produits et services	2-3, 7-11, 18-25	
102-3	Lieu géographique du siège	Couverture arrière	
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	Couverture arrière	
102-5	Actionnariat et forme légale	290-303	
102-6	Marchés desservis	18-25	
102-7	Taille de l'organisation	18-25, 157-158, 290-303	
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	145, 157-158	Compte tenu de l'effectif limité de 60 équivalents temps plein, GBL considère que la répartition du nombre total d'employés par région n'est ni significative ni pertinente.
102-9	Chaîne d'approvisionnement	145	En sa qualité de société d'investissement, GBL ne mène aucune activité de production ou de distribution. Par conséquent, les fournisseurs de GBL interviennent principalement en conseil ou fourniture de bureau, ce qui n'est pas considéré comme matériel compte tenu du volume limité de transactions.
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	143	Pas de modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement.
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	140-143	
102-12	Initiatives externes	140-143, 148-149, 150	
102-13	Adhésion à des associations	140-143, 148-149, 150	
Stratégie			
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	6-9	
Éthique et intégrité			
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	2-3, 138-156	
Gouvernance			
102-18	Structure de gouvernance	26-55, 138-156	
Implication des parties prenantes			
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	140	
102-41	Accords de négociation collective	145	
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	140	
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	140	
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	138-156	

ESG

Notes au chapitre ESG

GRI Standards	Élément d'information	Pages	Commentaire / Omission
Pratique de reporting			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	143, 215-219	
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	138-156	
102-47	Liste des enjeux pertinents	138-156	
102-48	Réaffirmation des informations	178	
102-49	Modifications relatives au reporting	178	
102-50	Période de reporting	178	
102-51	Date du rapport le plus récent	178	
102-52	Cycle de reporting	178	
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Couverture arrière	
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les <i>GRI Standards</i>	141	
102-55	Index du contenu GRI	178-179	
102-56	Vérification externe	182-183	
Enjeux Pertinents			
Création de valeur sur le long terme et de manière durable			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	138-156	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	2-3, 6-11, 14-15, 16-55	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	10-13, 26-55	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	22-25, 184-297	
Éthique et intégrité			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	138-156	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	2-3, 138-156	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	138-156	
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	62, 138-156	
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	138-156	
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	157-158	
Formation et développement			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	138-156	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	2-3, 138-156	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	138-156	
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	157-158	
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	157-158	
Diversité et inclusion / Composition du Conseil d'Administration			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	138-156	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	2-3, 138-156	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	138-156	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	26-5, 157-158	
Investisseur patrimonial et engagé			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	138-156	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	138-156	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	138-156	
FS10	Pourcentage et nombre d'entreprises du portefeuille avec lesquelles l'organisation a interagi sur des questions environnementales ou sociales	150-183	
FS11	Pourcentage des actifs soumis à une sélection environnementale ou sociale, positive et négative	150-183	

5.5.3.2 Index de contenu SASB & TCFD

SASB	Indicateurs	Page	Commentaire / Omission
Information transparente & conseil équitable aux clients			
FN-AC-270a.1	(1) Nombre et (2) pourcentage des employés impliqués dans des enquêtes liées aux pratiques d'investissement, à des plaintes déposées par des consommateurs, des litiges civils ou autres procédures réglementaires	157-158	
FN-AC-270a.2	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à la commercialisation et à la communication d'informations relatives aux produits financiers aux nouveaux ou anciens clients	-	Élément non pertinent pour GBL (question spécifique à des gestionnaires d'actifs financiers distribuant des produits d'investissement à des clients)
FN-AC-270a.3	Description des pratiques de communication vis-à-vis des clients sur les produits et services	-	Élément non pertinent pour GBL (question spécifique à des gestionnaires d'actifs financiers distribuant des produits d'investissement à des clients)
Diversité & Inclusion			
FN-AC-330a.1	Pourcentage de représentation des sexes et des groupes raciaux / ethniques pour (1) la direction exécutive, (2) la direction non exécutive, (3) les professionnels et (4) tous les autres employés	157-158	GBL fournit des données sur la représentation des sexes. La représentation des groupes raciaux / ethniques enfreint la réglementation locale. La communication de GBL combine le niveau « Direction non exécutive » avec le niveau « Professionnels » en raison de la taille des équipes et de la nature de notre activité (holding d'investissement, 31 équivalents temps plein au total dans ces 2 catégories, respectivement 16 & 15)
Incorporation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des investissements et le conseil			
FN-AC-410a.1	Montant des actifs sous gestion, par classe d'actifs, qui emploient (1) l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), (2) investissement sur le thème de la durabilité, et (3) sélection	159	
FN-AC-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus et stratégies d'investissement et / ou de gestion de patrimoine	138-156	
FN-AC-410a.3	Description des politiques et procédures de vote et engagement dans les entreprises investies	153	
Éthique des affaires			
FN-AC-510a.1	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à des fraudes, aux délits d'initié, aux lois antitrust, aux comportements anti-concurrentiels, aux manipulations de marché, aux fautes professionnelles ou à d'autres lois ou réglementations applicables au secteur financier	157-158	
FN-AC-510a.2	Description des politiques et procédures de dénonciation	144, 157-158	
Gestion des risques systématique			
FN-AC-550a.1	Pourcentage des actifs de fonds ouverts sous gestion par catégorie de classification de liquidité	-	Élément non pertinent pour GBL (question spécifique à des gestionnaires d'actifs financiers distribuant des fonds ouverts à des clients)
FN-AC-550a.2	Description de l'approche d'intégration des programmes de gestion du risque de liquidité dans la stratégie de portefeuille et la gestion du risque de rachat	-	Élément non pertinent pour GBL (question spécifique à des gestionnaires d'actifs financiers distribuant des fonds ouverts à des clients)
FN-AC-550a.3	Exposition totale aux opérations de financement sur titres	180	0
FN-AC-550a.4	Exposition nette aux dérivés de crédit émis	180	0
Indicateurs opérationnels			
FN-AC-000.a	Total des actifs sous-gestion (1) enregistrés et (2) non enregistrés	159	
FN-AC-000.b	Total des actifs (<i>custody et supervision</i>)	-	Élément non pertinent pour GBL (question spécifique à des dépositaires)

Task Force for Climate-related Financial Disclosure (« TCFD ») – Contenu

TCFD	Indicateur	Page	Commentaire / Omission
Gouvernance			
TCFD – G (a)	Description du mécanisme de supervision par le Conseil d'Administration des risques et opportunités climatiques	2-3, 7-9, 14-15, 18-21, 26-45, 61-65, 141-143, 154-156	
TCFD – G (b)	Description du rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités climatiques	141-142, 146, 150-156	
Stratégie, modèle d'activité, perspectives			
TCFD – S(b)	Description de l'impact des risques et opportunités climatiques sur les activités de l'entreprise, sa stratégie et la planification financière	141-142, 146, 150-156	
TCFD – S(c)	Description de la résilience de la stratégie de l'entreprise considérant différents scénarii climatiques, y compris un scénario à 2° C ou moins	141-142, 146, 150-156	
Gestion des risques			
TCFD – RM(a)	Description des processus au sein de l'entreprise pour identifier et évaluer les risques climatiques	141-142, 146, 150-156	
TCFD – RM(b)	Description des processus au sein de l'entreprise pour gérer les risques climatiques	141-142, 146, 150-156	
Indicateurs & objectifs			
TCFD – MT(a)	Description des indicateurs utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et opportunités climatiques en lien avec sa stratégie et la gestion des risques	150-160, 138-183	
TCFD – MT(b)	Communication des émissions de gaz à effet de serre (GES) scope 1, scope 2 et, si approprié, scope 3 ainsi que les risques liés	62-65, 158, 138-183, 150-160	

5.6 RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE DE PWC

RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR L'INFORMATION OBJET DE LA MISSION DU RAPPORT ANNUEL 2022 DU GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA (« GBL SA »)

A l'attention du Conseil d'Administration du Groupe Bruxelles Lambert SA

Ce rapport a été établi conformément aux termes de notre lettre de mission datée du 17 novembre 2022 (l'« Accord »). Cette dernière stipule que nous avons été engagés afin de fournir un rapport indépendant d'assurance raisonnable sur l'Information Objet de la Mission, soit les indicateurs ESG sélectionnés, marqués d'une lettre minuscule grecque beta (β) dans le Chapitre 5.5.1 'Indicateurs clés ESG' du Rapport Annuel pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 (le « Rapport »).

Responsabilité du Conseil d'Administration

L'établissement et la présentation des informations et des indicateurs clés ESG sélectionnés, marqués d'une lettre minuscule grecque beta (β) dans le Chapitre 5.5.1 'Indicateurs clés ESG' du Rapport Annuel pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 (« l'Information Objet de la Mission »), en conformité avec les critères cités dans le rapport (les « Critères »), relève de la responsabilité du Conseil d'Administration de Groupe Bruxelles Lambert SA (la « Société »).

Cette responsabilité comprend la sélection et l'utilisation de méthodes appropriées par rapport à l'établissement de l'Information Objet de la Mission, la fiabilité des informations sous-jacentes ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations pour l'établissement d'informations particulières à fournir, qui sont raisonnables dans les circonstances, sur le développement durable. En outre, la responsabilité du Conseil d'Administration comprend également la définition, la mise en place et le suivi de systèmes et procédures appropriés permettant l'établissement de l'Information Objet de la Mission, qui est exempt d'anomalies significatives, provenant de fraudes ou résultant d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de nos travaux et les éléments probants obtenus, un avis indépendant sur l'Information Objet de la Mission.

Nos travaux ont été réalisés conformément aux principes de la Norme Internationale de Mission d'Assurance 3000 (Révisée) "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information" (ISAE 3000), émise par l'*International Auditing and Assurance Standards Board*. Cette norme requiert que nous nous soumettions aux règles d'éthique et de planifier et d'exécuter nos procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'Information Objet de la Mission a été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux Critères.

L'objectif d'une mission d'assurance raisonnable et de mettre en œuvre les procédures que nous considérons nécessaires pour obtenir les éléments probants suffisants pour étayer une opinion exprimée sous une forme positive sur l'Information Objet de la Mission. Le choix de ces procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque d'anomalies significatives dans l'Information Objet de la Mission en conformité avec les Critères. L'ensemble des procédures que nous avons mises en œuvre comprend les procédures suivantes :

- Évaluer et tester la conception et le fonctionnement des systèmes et des processus utilisés pour la collecte de données, le classement, la consolidation et la validation, y compris les méthodes utilisées pour le calcul et l'estimation de l'Information Objet de la Mission incluse dans le Rapport pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 ;
- Mener des entretiens avec les personnes responsables ;
- Inspecter, sur base de tests limités, les documents internes et externes pertinents ;
- Procéder à une revue analytique des données et évolutions des informations soumises à consolidations ;
- Compte tenu de la divulgation et de la présentation de l'Information Objet de la Mission.

L'ensemble de nos procédures se limite à l'assurance sur l'Information Objet de la Mission. Notre assurance ne s'étend pas aux informations relatives à des périodes antérieures ou à toute autre information incluse dans le Rapport. En outre, en ce qui concerne 'Émissions de gaz à effet de serre Scope 3 (émissions des participations)' et '% des sociétés en portefeuille avec une démarche SBTi en place', nos procédures comprenaient uniquement la validation du processus de calcul des indicateurs clés ESG. Les données publiques sous-jacentes, comme mentionnées dans le Rapport (CDP, des rapports annuels sur le développement durable, des sites web des entreprises et ainsi que le site web du SBTi), utilisées pour le calcul de ces 2 indicateurs clés ESG, sont hors du champ d'application de notre mission d'audit et n'ont dès lors pas été vérifiées par nous. De ce fait, nous ne donnerons pas d'assurance sur ces données.

ESG

Rapport d'assurance raisonnable de PwC

Notre indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les dispositions légales en matière d'indépendance, et plus particulièrement les règles reprises dans les articles 12, 13, 14, 16, 20, 28 et 29 de la Loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises, ainsi que les dispositions relatives à l'indépendance et aux autres exigences éthiques du Code of Ethics for Professional Accountants tel que publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA) qui se base sur les principes fondamentaux relatifs à l'intégrité, à l'objectivité, à la compétence professionnelle et au soin nécessaire, à la confidentialité et au comportement professionnel.

Notre cabinet applique l'International Standard on Quality Control (ISQC)n°1, Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit et d'examen limité d'états financiers, et d'autres missions d'assurance et de services connexes. En conséquence, notre cabinet maintient un système de gestion de qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées concernant la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Opinion

A notre avis, l'Information Objet de la Mission incluse dans votre Chapitre 5.5.1 'Indicateurs clés ESG' du Rapport annuel pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 a été établie, dans tous ses aspects significatifs, en conformité avec les Critères.

Autres informations liées à l'ESG

Les autres informations comprennent toutes les informations liées à l'ESG dans le Rapport autres que l'Information Objet de la Mission et notre rapport d'assurance. Les administrateurs sont responsables des autres informations liées à l'ESG. Comme expliqué ci-dessus, notre conclusion d'assurance ne s'étend pas aux autres informations reliées à l'ESG, et par conséquent, nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet. Dans le cadre de notre assurance sur l'Information Objet de la Mission, notre responsabilité est de prendre connaissance des autres informations liées à l'ESG et, ce faisant, d'examiner si les autres informations liées à l'ESG sont matériellement incompatibles avec l'Information Objet de la Mission ou avec notre connaissances acquises au cours de notre mission d'assurance, ou semble autrement contenir une anomalie significative dans les faits. Si nous identifions une incompatibilité significative apparente ou une anomalie significative dans les faits, nous sommes tenus de mettre en oeuvre des procédures pour déterminer s'il existe une anomalie significative dans l'Information Objet de la Mission ou une anomalie significative dans les autres informations, et de prendre les mesures appropriées dans les circonstances.

Restriction sur l'utilisation et la distribution de notre rapport

Notre rapport est uniquement destiné à l'usage de la Société dans le cadre de leur Rapport pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022 et ne peut être utilisé à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité ou obligation de dommage à l'égard de tiers pour ce rapport ou les conclusions faites dans celui-ci.

Diegem, le 3 avril 2023

Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par

Marc Daelman⁽¹⁾
Réviseur d'Entreprises



(1) Marc Daelman, SRL, Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent, Marc Daelman

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière



6.1	Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle	186
6.2	Situation financière	194

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

6.1 ANALYSE DES RÉSULTATS DU GROUPE ET EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

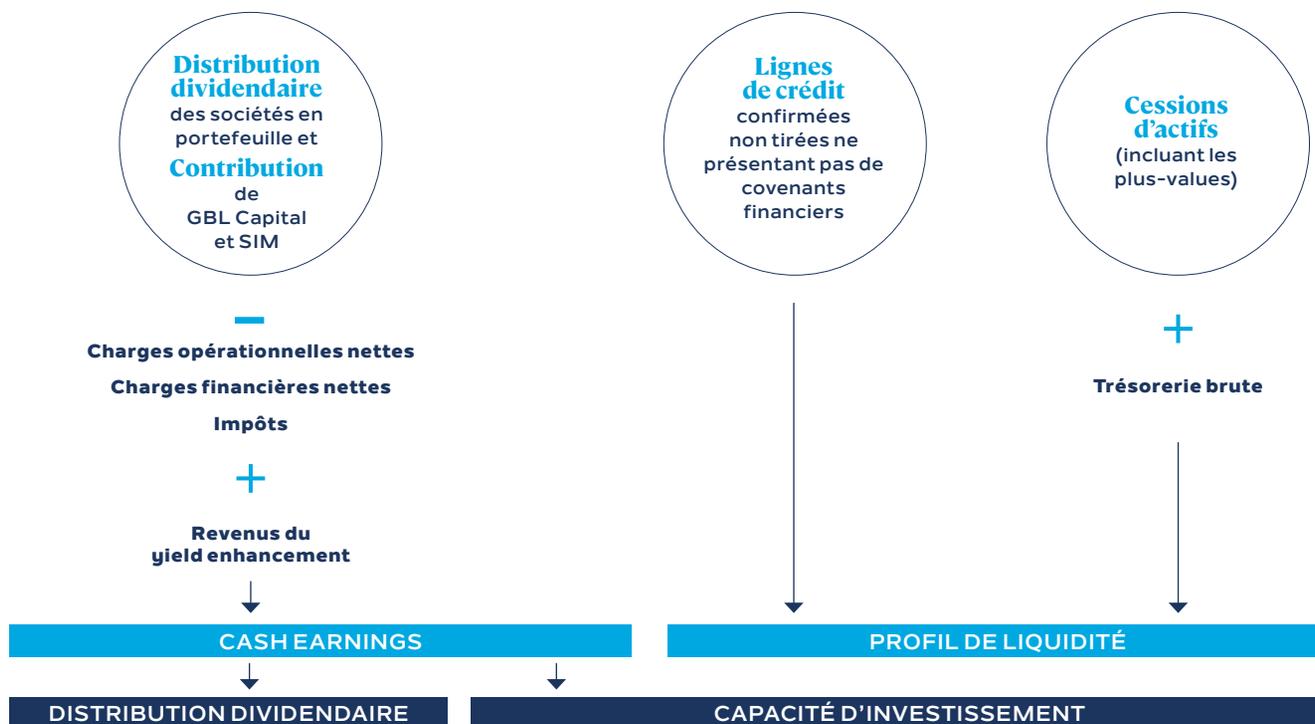
6.1.1 Excellence opérationnelle

Un modèle économique équilibré

Le dividende versé par GBL provient principalement (i) des dividendes nets perçus de ses sociétés en portefeuille et (ii) de la contribution de GBL Capital et Sienna Investment Managers (« SIM ») aux cash earnings de GBL, après déduction de sa structure de coûts.

La politique dividendaire révisée, introduite en 2020, a mené à une amélioration de la flexibilité financière de GBL. GBL a établi son ratio de distribution de dividende ordinaire entre 75 % et 100 % de ses cash earnings à partir de 2021, avec la possibilité de considérer à l'avenir des dividendes exceptionnels lorsque et si cela est jugé approprié. Sur ces bases, GBL continuera à générer un rendement dividendaire attractif pour ses actionnaires tout en assurant des ressources financières supplémentaires soutenant (i) l'accélération de la croissance de l'actif net réévalué, (ii) ses sociétés en portefeuille en cas de besoin et (iii) l'exécution du programme de rachat d'actions propres du groupe.

Le ratio de payout de GBL est calculé sur la base des cash earnings. Ce ratio exclut donc les flux de trésorerie provenant des cessions d'actifs (incluant les plus-values). GBL dispose d'un solide profil de liquidité, lui assurant les ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement tout au long du cycle économique.



Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

Structure financière solide et flexible

GBL a pour objectif de maintenir une structure financière saine, au travers de :

- un solide profil de liquidité ; et
- un endettement net limité rapporté à la valeur de son portefeuille.

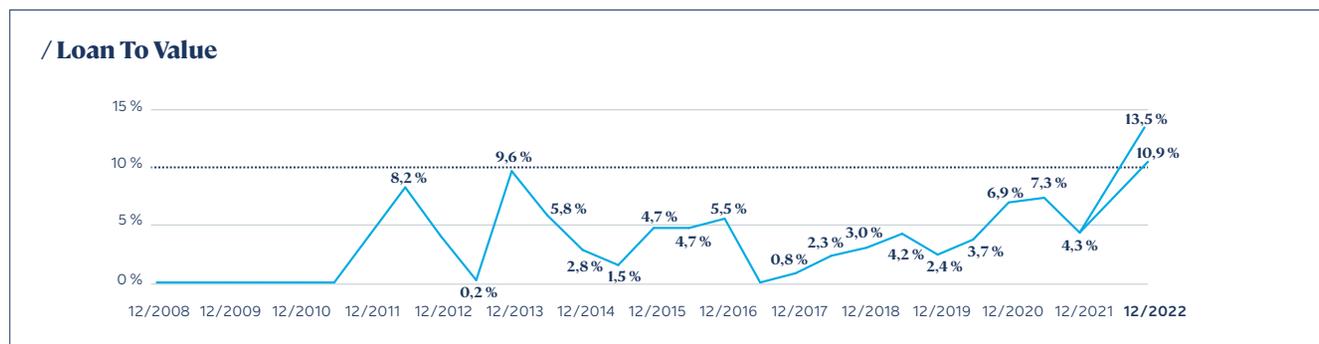
La solidité financière découlant du profil de liquidité assure des ressources mobilisables permettant de saisir rapidement des opportunités d'investissement au travers du cycle économique.

Le ratio de Loan To Value varie principalement en fonction du déploiement de capital dans des investissements et plus généralement dans le cadre de la stratégie de rotation du portefeuille. Élément important de la discipline financière, l'objectif en matière de Loan To Value est de le maintenir sous 10 % au travers du cycle. Bien que le ratio effectif de Loan To Value puisse dépasser ce seuil, il devrait (i) ne pas excéder pendant une période prolongée et (ii) demeurer sous 25 %.

Ce ratio est contrôlé de façon continue et a été, de manière générale, maintenu sous 10 % de manière permanente au cours des 15 dernières années. Cette vision conservatrice est conforme à l'approche de GBL visant la préservation de capital et permet à GBL de continuer à investir et générer des rendements tout au long du cycle.

À fin 2022, GBL avait :

- un ratio de Loan To Value de 13,5 %, ou 10,9 % pro forma des ventes à terme prépayées de titres Holcim (la valeur de portefeuille et la dette nette étant ajustées comme si les ventes avaient eu lieu le 31 décembre 2022) ; et
- un profil de liquidité de EUR 3,8 milliards, composé de la trésorerie brute pour EUR 1,4 milliards et du montant non tiré sur les lignes de crédit confirmées (ne présentant pas de covenants financiers) pour EUR 2,4 milliards, arrivant à maturité progressivement au cours de la période 2027-2028.



Structure de coûts efficiente

GBL vise l'excellence opérationnelle au travers d'une discipline stricte en matière de coûts.

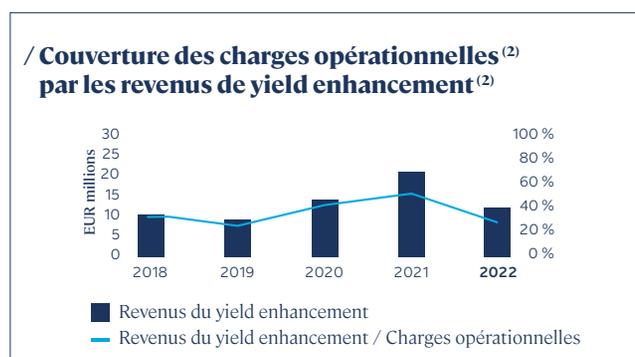
Ceci résulte en un ratio très limité de charges opérationnelles⁽²⁾ rapportées à l'actif net réévalué, maintenu historiquement sous 25 pb.



Yield enhancement

Les activités de yield enhancement développées par GBL visent à assurer une source de revenus complémentaires. Elles consistent principalement en la gestion conservatrice d'instruments dérivés par une équipe dédiée, au travers de produits simples (« vanille »), calibrés avec de très courtes maturités et de bas niveaux de probabilité d'exercice (« delta »), reposant sur la connaissance approfondie des actifs sous-jacents en portefeuille.

Les revenus générés⁽¹⁾ par cette activité fluctuent en fonction des conditions de marché. Au cours des 5 dernières années, elles ont couvert en moyenne 37 % des charges opérationnelles⁽²⁾ de GBL.



(1) Les revenus de yield enhancement pris en compte s'élève à EUR 12 millions, tel que présenté dans la section « Présentation économique du résultat consolidé » en cash earnings, dans les autres produits et charges financiers (voir p.190)

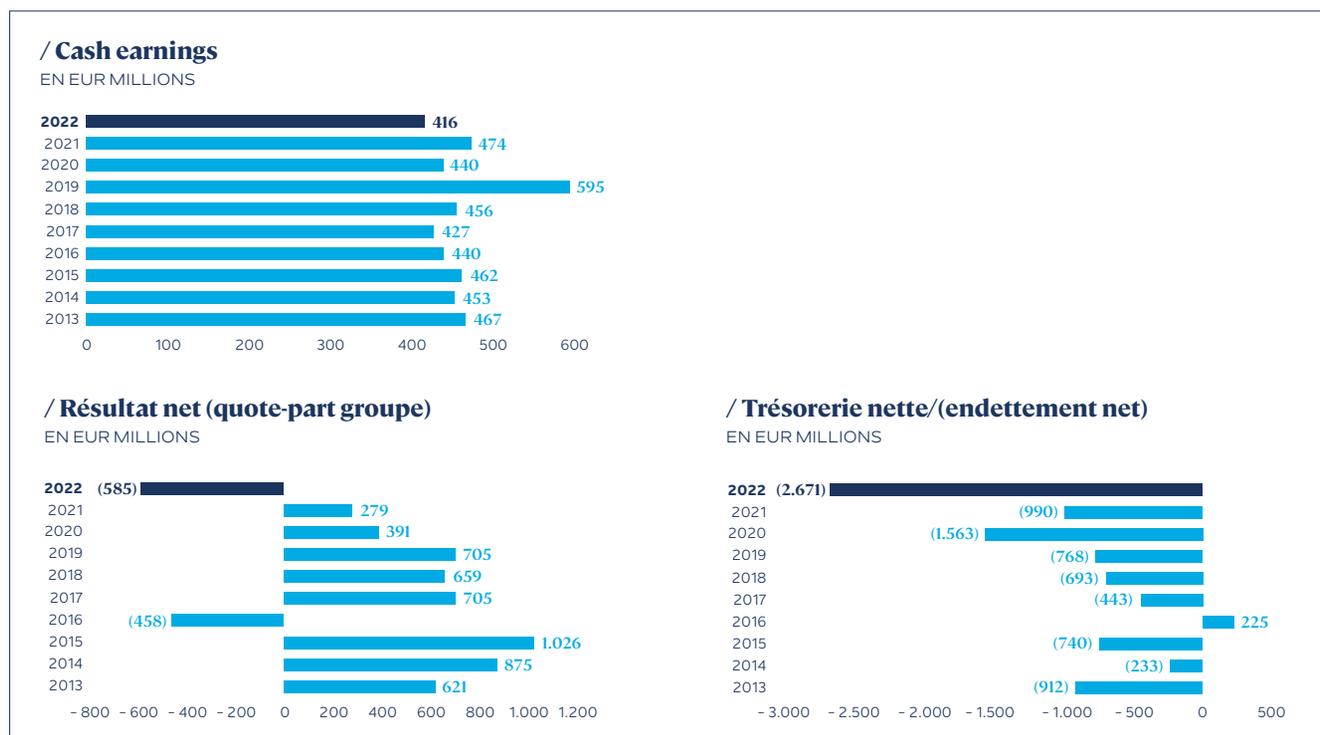
(2) Tels que présentés en cash earnings

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

6.1.2 Chiffres clés et données historiques sur 10 ans

Chiffres clés



Données historiques sur 10 ans

EN EUR MILLIONS	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat consolidé										
Cash earnings	416,1	474,4	439,6	595,3	456,1	426,5	440,4	461,6	452,8	467,0
Mark to market et autres effets non cash	97,1	(167,6)	39,8	(13,2)	3,3	(5,2)	14,4	90,9	(27,8)	(167,4)
Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées)	(296,5)	(336,8)	(315,3)	(39,6)	301,8	199,8	159,6	(63,5)	183,9	262,5
GBL Capital	(669,8)	381,3	331,7	270,5	17,2	213,6	63,5	18,3	41,1	(6,5)
Sienna Investment Managers	(40,2)	(3,6)	-	-	-	-	-	-	-	-
Eliminations, plus-values, dépréciations et reprises	(91,4)	(68,9)	(104,9)	(108,3)	(119,5)	(129,3)	(1.135,6)	519,1	225,3	65,0
Résultat consolidé (quote-part groupe)	(584,7)	278,8	391,0	704,7	658,9	705,4	(457,7)	1.026,4	875,3	620,6
Résultat consolidé de la période	(432,5)	434,8	429,3	768,9	904,1	891,1	(310,9)	1.055,9	993,1	724,7
Distribution totale	402,4	420,2	395,9	508,3	495,4	484,1	472,8	461,5	450,2	438,9
Nombre d'actions à la clôture⁽¹⁾										
De base	146.717.159	152.157.142	154.360.882	157.135.598	157.679.088	155.607.490	155.374.131	155.243.926	155.139.245	155.060.703
Dilué	150.972.739	156.465.148	154.416.073	157.309.308	157.783.601	160.785.245	160.815.820	160.841.125	160.649.657	156.869.069
Payout (en %)										
Dividende/cash earnings	96,7	88,6	90,1	85,4	108,6	113,5	107,4	100,0	99,4	94,0
Résultat consolidé par action⁽²⁾ (quote-part groupe)	(3,99)	1,83	2,53	4,48	4,18	4,53	(2,95)	6,61	5,64	4,00
Cash earnings consolidés par action⁽³⁾ (quote-part groupe)	2,72	3,03	2,72	3,69	2,83	2,64	2,73	2,86	2,81	2,89

(1) Le calcul du nombre d'actions de base et dilué est détaillé sous la note 28

(2) Le calcul du résultat consolidé par action est effectué en tenant compte du nombre d'actions de base

(3) Le calcul des cash earnings par action est effectué en tenant compte du nombre d'actions émises

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

6.1.3 Présentation économique du résultat consolidé

EN EUR MILLIONS	Cash earnings	Markt to market et autres effets non-cash	Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées)	GBL Capital	Sienna Investment Managers	Eliminations, plus-values, dépréciations et reprises	31 décembre 2022 Consolidé	31 décembre 2021 Consolidé
QUOTE-PART GROUPE								
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	-	-	117,7	(0,3)	(12,2)	-	105,3	285,6
Dividendes nets des participations	394,2	0,0	-	-	-	(71,9)	322,3	363,1
Produits et charges d'intérêts	34,4	(1,5)	-	(67,4)	-	-	(34,4)	(19,8)
Autres produits et charges financiers	30,7	92,2	(255,4)	(463,6)	-	(19,5)	(615,6)	(163,7)
Autres produits et charges d'exploitation	(43,3)	6,3	(158,8)	(64,4)	(12,7)	-	(273,0)	(312,0)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	-	-	-	(72,1)	(15,3)	-	(87,5)	125,2
Impôts	0,2	-	-	(2,1)	-	-	(1,9)	0,4
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ IFRS 2022 (Q-P GROUPE)	416,1	97,1	(296,5)	(669,8)	(40,2)	(91,4)	(584,7)	
Résultat net consolidé IFRS 2021 (q-p groupe)	474,4	(167,6)	(336,8)	381,3	(3,6)	(68,9)		278,8

Cash earnings

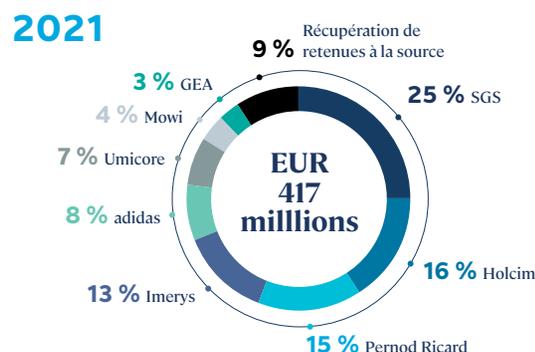
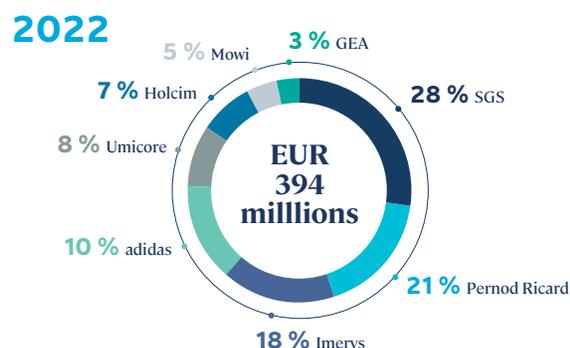
(EUR 416 millions contre EUR 474 millions)

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dividendes nets des participations	394,2	416,5
Produits et charges d'intérêts	34,4	72,6
Intérêts GBL Capital	69,1	94,1
Autres produits et charges d'intérêts	(34,7)	(21,5)
Autres produits et charges financiers	30,7	25,4
Autres produits et charges d'exploitation	(43,3)	(39,8)
Impôts	0,2	(0,4)
TOTAL	416,1	474,4

Les dividendes nets des participations perçus au 31 décembre 2022 (EUR 394 millions) sont en baisse par rapport à 2021, principalement suite à la diminution, en 2022, des récupérations de retenues à la source et à la baisse du dividende perçu de Holcim suite aux ventes réalisées en 2021. Ces éléments sont partiellement compensés par la hausse des dividendes reçus de Pernod Ricard, d'Imerys et de SGS.

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
SGS	109,8	103,5
Pernod Ricard	82,0	62,1
Imerys	71,9	53,4
adidas	38,5	35,0
Umicore	31,4	30,9
Holcim	28,0	64,7
Mowi	19,1	15,9
GEA	10,2	12,9
TotalEnergies	0,8	0,6
Récupérations de retenues à la source	1,6	36,7
Autres	0,9	0,8
TOTAL	394,2	416,5

/ Contribution des participations aux dividendes nets perçus



Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

Les **autres produits et charges financiers** (EUR 31 millions) se composent principalement (i) du dividende encaissé sur l'autocontrôle pour EUR 20 millions (EUR 15 millions en 2021) et (ii) des résultats de yield enhancement pour EUR 12 millions (EUR 21 millions au 31 décembre 2021).

Mark to market et autres effets non cash

(EUR 97 millions contre EUR - 168 millions)

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dividendes nets des participations	0,0	-
Produits et charges d'intérêts	(1,5)	(1,1)
Autres produits et charges financiers	92,2	(150,0)
Autres produits et charges d'exploitation	6,3	(16,5)
TOTAL	97,1	(167,6)

Les **autres produits et charges financiers** incluent notamment la mise à valeur de marché de la composante dérivée associée aux obligations échangeables en titres GEA (EUR 80 millions), aux obligations convertibles en titres GBL (EUR 30 millions) et aux obligations échangeables en titres Pernod Ricard (EUR - 12 millions). Ce gain non monétaire reflète l'évolution de la valeur des titres sous-jacents de ces obligations sur la période. Le résultat au 31 décembre 2022 illustre l'asymétrie comptable et la volatilité ainsi introduite dans les résultats qui subsisteront pendant toute la durée de vie des obligations échangeables et convertibles, pour s'éteindre à maturité.

Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées)

(EUR - 297 millions contre EUR - 337 millions)

En application des principes comptables, GBL intègre dans ses comptes sa quote-part dans les résultats nets des participations dont elle détient la majorité du capital ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	117,7	169,5
Autres produits et charges financiers	(255,4)	(293,2)
Autres produits et charges d'exploitation	(158,8)	(213,2)
TOTAL	(296,5)	(336,8)

Le **résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées** s'élève à EUR 118 millions contre EUR 170 millions au 31 décembre 2021.

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Imerys	130,4	131,6
Webhelp	26,0	39,9
Canyon	10,7	(14,9)
Parques Reunidos / Piolin II	1,3	12,8
Sanoptis	(20,7)	-
Affidea	(30,0)	-
TOTAL	117,7	169,5

Imerys

(EUR 130 millions contre EUR 132 millions)

Le résultat courant net des opérations poursuivies augmente de 22,3 % à EUR 284 millions au 31 décembre 2022 (EUR 232 millions au 31 décembre 2021). L'EBITDA courant s'établit à EUR 720 millions (EUR 649 millions au 31 décembre 2021). Le résultat net, part du groupe, s'élève à EUR 237 millions au 31 décembre 2022 (EUR 240 millions au 31 décembre 2021).

La contribution d'Imerys au résultat de GBL s'établit à EUR 130 millions au 31 décembre 2022 (EUR 132 millions au 31 décembre 2021), reflétant la variation du résultat net, part du groupe, et le taux d'intégration d'Imerys de 54,97 % (54,83 % au 31 décembre 2021).

Le communiqué de presse relatif aux résultats du 31 décembre 2022 d'Imerys peut être consulté sur le site www.imerys.com.

Webhelp

(EUR 26 millions contre EUR 40 millions)

Au 31 décembre 2022, la contribution au résultat de GBL s'élève à EUR 26 millions (EUR 40 millions au 31 décembre 2021), sur base d'un résultat de EUR 45 millions (EUR 69 millions au 31 décembre 2021) et tenant compte d'un taux d'intégration de 61,28 % (58,82 % au 31 décembre 2021).

Canyon

(EUR 11 millions contre EUR -15 millions)

Au 31 décembre 2022, la contribution de Canyon au résultat de GBL s'élève à EUR 11 millions (EUR - 15 millions au 31 décembre 2021, dont EUR - 9 millions de frais d'acquisition), sur base d'un résultat de EUR 24 millions (EUR - 11 millions au 31 décembre 2021) et tenant compte d'un taux d'intégration de 48,24 % (51,87 % au 31 décembre 2021).

Parques Reunidos / Piolin II

(EUR 1 million contre EUR 13 millions)

Au 31 décembre 2022, la contribution s'élève à EUR 1 million (EUR 13 millions au 31 décembre 2021), considérant un résultat de Piolin II de EUR 6 millions (EUR 55 millions au 31 décembre 2021) et tenant compte d'un taux d'intégration de 23,10 % (23,10 % au 31 décembre 2021).

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

Sanoptis

(EUR - 21 millions)

Suite à l'acquisition du groupe Sanoptis le 1^{er} juillet 2022, GBL a reconnu une contribution de EUR - 21 millions, traduisant des frais supportés dans le cadre de l'acquisition (EUR - 15 millions) et de la contribution au résultat net de EUR - 5 millions, sur base d'un résultat de EUR - 6 millions et tenant compte d'un taux d'intégration de 83,54 %.

Affidea

(EUR - 30 millions)

Suite à l'acquisition du groupe Affidea le 22 juillet 2022, GBL a reconnu une contribution de EUR - 30 millions, traduisant des frais supportés dans le cadre de l'acquisition (EUR - 21 millions) et de la contribution au résultat net de EUR - 9 millions, sur base d'un résultat de EUR - 9 millions et tenant compte d'un taux d'intégration de 99,50 %.

Les autres charges au titre des entreprises consolidées sont représentatives des variations des dettes reconnues vis-à-vis des actionnaires minoritaires de Webhelp. Celles à l'égard des fondateurs sont classées en **autres produits et charges financiers** pour EUR - 255 millions (EUR - 293 millions en 2021), dont l'effet de l'actualisation. Celles à l'égard des collaborateurs sont classées en **autres produits et charges d'exploitation** pour EUR - 159 millions (EUR - 213 millions en 2021), dont l'effet de l'actualisation et du vesting.

GBL Capital

(EUR - 670 millions contre EUR 381 millions)

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	(0,3)	125,8
Produits et charges d'intérêts	(67,4)	(91,3)
Autres produits et charges financiers	(463,6)	269,5
<i>IFRS 9</i>	(487,1)	255,5
<i>Autres</i>	23,5	14,0
Autres produits et charges d'exploitation	(64,4)	(48,8)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	(72,1)	125,3
Impôts	(2,1)	0,8
TOTAL	(669,8)	381,3

La contribution au résultat de GBL au 31 décembre 2022 des investissements de GBL Capital consolidés ou mis en équivalence s'élève à EUR - 0 million à comparer à EUR 126 millions un an plus tôt :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Backed 1, Backed 2 et Backed Encore 1	(10,3)	64,8
Filiales opérationnelles d'ECP III	(2,5)	3,1
ECP I & II	(0,0)	(0,0)
Canyon	0,3	(0,4)
Mérieux Participations 2	1,2	12,1
Avanti Acquisition Corp.	1,8	(1,8)
ECP IV	9,2	48,1
TOTAL	(0,3)	125,8

Les **produits et charges d'intérêts** (EUR - 67 millions) se composent presque exclusivement des charges d'intérêts versés à GBL (EUR - 69 millions contre EUR - 94 millions au 31 décembre 2021).

Les **autres produits et charges financiers** reflètent principalement la variation de juste valeur des investissements non consolidés ou non mis en équivalence, en application de la norme IFRS 9, pour un montant total de EUR - 487 millions (EUR 256 millions au 31 décembre 2021), dont principalement Marcho Partners (EUR - 307 millions contre EUR - 22 millions en 2021), un actif dans le secteur digital dont l'identité n'est pas communiquée (EUR - 168 millions contre EUR 0 million en 2021), Globality (EUR - 97 millions contre EUR 7 millions en 2021), les fonds Sagard (EUR 36 millions contre EUR 79 millions en 2021) et les fonds Kartesia (EUR 39 millions contre EUR 57 millions en 2021).

Les **résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants** reprennent principalement, au 31 décembre 2022, la dépréciation de Pollen (EUR - 103 millions) ainsi que la plus-value nette suite à la vente d'Indo par ECP III (EUR 43 millions). Au 31 décembre 2021, ce poste était composé principalement des plus-values nettes de cessions réalisées par ECP III de Keesing (EUR 65 millions) et svt (EUR 55 millions).

Sienna Investment Managers

(EUR - 40 millions contre EUR - 4 millions)

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	(12,2)	(9,8)
Autres produits et charges d'exploitation	(12,7)	6,2
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	(15,4)	-
TOTAL	(40,2)	(3,6)

La contribution au résultat de GBL au 31 décembre 2022 des investissements de Sienna Investment Managers consolidés et mis en équivalence s'élève à EUR - 12 millions à comparer à EUR - 10 millions un an plus tôt :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Sienna Real Estate	(9,7)	(4,3)
Sienna Gestion	(1,3)	(4,8)
Sienna Private Credit	(1,1)	(0,7)
TOTAL	(12,2)	(9,8)

Les **résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants** reflètent principalement, au 31 décembre 2022, la dépréciation d'une partie du goodwill de Sienna Real Estate.

Éliminations

(EUR - 91 millions contre EUR - 69 millions)

Les **dividendes nets des participations opérationnelles (associées ou consolidées)** sont éliminés et sont relatifs, au 31 décembre 2022 comme en 2021, à Imerys (EUR - 72 millions contre EUR - 53 millions l'année précédente).

Les **autres produits et charges financiers** reprennent l'élimination du dividende sur les actions propres pour EUR - 20 millions (EUR - 15 millions en 2021).

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

Réconciliation de la présentation économique du résultat consolidé avec les états financiers consolidés IFRS

EN EUR MILLIONS							31 décembre 2022
QUOTE-PART GROUPE	Cash earnings	Markt to market et autres effets non-cash	Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées)	GBL Capital	Sienna Investment Managers	Eliminations, plus-values, dépréciations et reprises	Consolidé
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	-	-	117,7	(0,3)	(12,2)	-	105,3
Dividendes nets des participations	394,2	0,0	-	-	-	(71,9)	322,3
Produits et charges d'intérêts	34,4	(1,5)	-	(67,4)	-	-	(34,4)
Autres produits et charges financiers	30,7	92,2	(255,4)	(463,6)	-	(19,5)	(615,6)
Autres produits et charges d'exploitation	(43,3)	6,3	(158,8)	(64,4)	(12,7)	-	(273,0)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	-	-	-	(72,1)	(15,3)	-	(87,5)
Impôts	0,2	-	-	(2,1)	-	-	(1,9)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ IFRS 2022 (QUOTE-PART GROUPE)	416,1	97,1	(296,5)	(669,8)	(40,2)	(91,4)	(584,7)
dont secteur « Holding »	416,1	97,1	1,3	-	-	(91,4)	423,1⁽¹⁾
dont secteur « Imerys »	-	-	130,4	-	-	-	130,4
dont secteur « Webhelp »	-	-	(388,2)	-	-	-	(388,2)
dont secteur « Canyon »	-	-	10,7	0,3	-	-	11,0
dont secteur « Affidea »	-	-	(30,0)	-	-	-	(30,0)
dont secteur « Sanoptis »	-	-	(20,7)	-	-	-	(20,7)
dont secteur « GBL Capital et SIM »	-	-	-	(670,1)	(40,2)	-	(710,3)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ IFRS 2022 (QUOTE-PART GROUPE)	416,1	97,1	(296,5)	(669,8)	(40,2)	(91,4)	(584,7)

(1) Y compris la quote-part dans le résultat de Piolin II (Parques Reunidos), société opérationnelle associée

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Analyse des résultats du groupe et excellence opérationnelle

Résultat global 2022 – part du groupe

Conformément à IAS 1 *Présentation des états financiers*, GBL publie un résultat consolidé global, faisant partie intégrante des états financiers consolidés. Ce dernier, en part du groupe, s'élève à EUR - 4.231 millions en 2022 contre EUR 1.820 millions pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la variation des cours de bourse des sociétés du portefeuille. Ce résultat de EUR - 4.231 millions donne une indication de la création de valeur réalisée sur l'année 2022 par la société. Il se calcule à partir du résultat consolidé de la période, part du groupe (EUR - 585 millions) auquel s'ajoutent l'impact boursier sur les autres investissements en capital, soit EUR - 3.920 millions, et les variations des fonds propres des entreprises associées et consolidées, part du groupe, soit EUR 274 millions. Le résultat consolidé global, en part du groupe, repris dans le tableau ci-dessous, est décomposé suivant la contribution de chaque participation.

Résultat global 2022 – part du groupe

EN EUR MILLIONS	Résultat de la période	Éléments comptabilisés directement en fonds propres		2022	2021
		Mark to market	Autres	Résultat global	Résultat global
QUOTE-PART GROUPE					
Contribution des participations	(684,3)	(3.920,4)	274,3	(4.330,3)	1.944,7
adidas	38,5	(1.724,5)	-	(1.686,0)	(578,1)
SGS	109,8	(1.096,8)	-	(987,1)	787,4
Pernod Ricard	82,0	(853,6)	296,7	(474,9)	1.150,2
Webhelp	(388,2)	-	26,9	(361,3)	(464,5)
GEA	10,2	(112,4)	-	(102,1)	255,3
Mowi	19,1	(163,4)	75,0	(69,3)	110,7
Affidea	(30,0)	-	(7,9)	(37,8)	-
Umicore	31,4	(56,1)	-	(24,7)	(54,6)
Sanoptis	(20,7)	-	2,2	(18,5)	-
Ontex	-	(12,3)	-	(12,3)	(66,0)
Parques Reunidos / Piolin II	1,3	-	(1,0)	0,4	6,8
TotalEnergies	0,8	3,7	-	4,6	3,1
Voodoo	-	6,7	-	6,7	(2,2)
Canyon	11,0	-	(0,2)	10,8	(13,6)
Holcim	28,0	47,4	-	75,5	197,1
Imerys	130,4	-	7,9	138,2	229,7
GBL Capital et SIM	(710,3)	-	13,1	(697,2)	379,4
Autres	2,5	40,7	(138,5)	(95,2)	3,8
Autres produits et charges	99,5	-	-	99,5	(125,2)
31 DÉCEMBRE 2022	(584,7)	(3.920,4)	274,3	(4.230,8)	
31 décembre 2021	278,8	876,7	664,0		1.819,5

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Situation financière

6.2 SITUATION FINANCIÈRE

L'endettement net a augmenté de EUR 990 millions au 31 décembre 2021 à EUR 2.671 millions au 31 décembre 2022. Cette hausse reflète notamment des investissements, incluant les rachats d'actions propres (EUR 3.110 millions) et le dividende versé par GBL au titre de l'exercice 2021 (EUR 420 millions), partiellement compensés par les désinvestissements et retours (EUR 1.458 millions⁽¹⁾) et les cash earnings de la période (EUR 416 millions).

L'endettement net se compose au 31 décembre 2022 :

- d'une trésorerie brute hors autocontrôle de EUR 1.397 millions (EUR 2.293 millions à fin 2021) ; et
- d'un endettement brut de EUR 4.068 millions (EUR 3.283 millions à fin 2021).

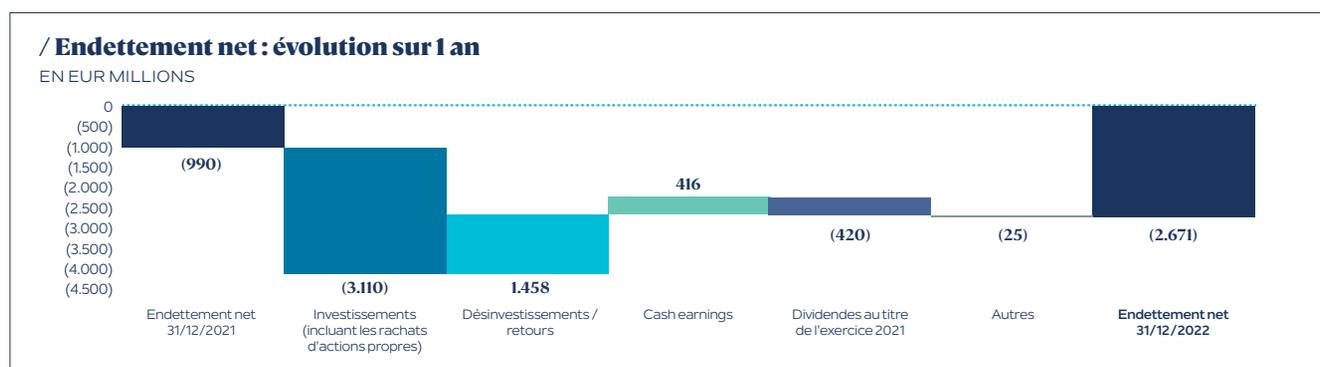
La durée moyenne pondérée de la dette brute s'établit à 3,3 années à fin décembre 2022, ou 3,8 années en excluant le préfinancement des ventes à terme de titres Holcim (3,6 années à fin 2021).

Cette situation ne comprend pas (i) les engagements externes d'investissements de GBL Capital pour EUR 846 millions à fin décembre 2022 (EUR 742 millions au 31 décembre 2021) et (ii) les dettes envers les actionnaires minoritaires de Webhelp qui sont valorisées à EUR 1.675 millions à fin décembre 2022 (EUR 1.348 millions au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, les lignes de crédit confirmées s'élèvent à EUR 2.450 millions (entièrement non tirées) et arrivent à maturité au cours de la période 2027 - 2028.

Le profil de liquidité s'élève à EUR 3.847 millions à fin décembre 2022 (trésorerie brute et montant non tiré sur les lignes de crédit confirmées), à comparer à EUR 4.443 millions à fin décembre 2021.

Enfin, au 31 décembre 2022, l'autocontrôle porte sur 12.222.870 actions propres, représentant 7,99 % du capital émis à cette date et valorisé à EUR 912 millions, à comparer à respectivement 5,08 % et EUR 779 millions au 31 décembre 2021.



EUR MILLIONS	Trésorerie brute	Endettement brut	Endettement net
Situation au 31 décembre 2021	2.292,5	(3.283,0)	(990,5)
Cash earnings	416,1	-	416,1
Dividende au titre de l'exercice 2021	(420,2)	-	(420,2)
Investissements :	(3.109,7)	-	(3.109,7)
<i>Affidea</i>	(1.000,2)	-	(1.000,2)
<i>Sanoptis</i>	(728,0)	-	(728,0)
<i>GBL (rachats d'actions propres)</i>	(642,6)	-	(642,6)
<i>GBL Capital</i>	(498,2)	-	(498,2)
<i>Sienna Investment Managers</i>	(137,6)	-	(137,6)
<i>Webhelp</i>	(90,0)	-	(90,0)
<i>Canyon</i>	(13,2)	-	(13,2)
Désinvestissements / retours :	1.995,7	(537,6)	1.458,1
<i>Holcim (ventes à terme 2023 prépayées en 2022)</i>	537,6	(537,6)	-
<i>Mowi</i>	511,9	-	511,9
<i>Pernod Ricard</i>	384,4	-	384,4
<i>GBL Capital</i>	374,4	-	374,4
<i>Webhelp</i>	10,2	-	10,2
<i>Canyon</i>	5,5	-	5,5
<i>Affidea</i>	4,7	-	4,7
<i>Sanoptis</i>	2,0	-	2,0
Autres	165,0	-	165,0
Obligations institutionnelles	494,4	(500,0)	(5,6)
Obligations échangeables en titres Pernod Ricard	497,1	(500,0)	(2,9)
Obligations échangeables en titres Holcim	(750,0)	750,0	-
Autres	(19,4)	2,7	(16,7)
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2022	1.396,6	(4.067,8)	(2.671,2)

(1) Excluant les ventes à terme prépayées de titres Holcim, venant à échéance en mai 2023

Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Situation financière

Trésorerie brute

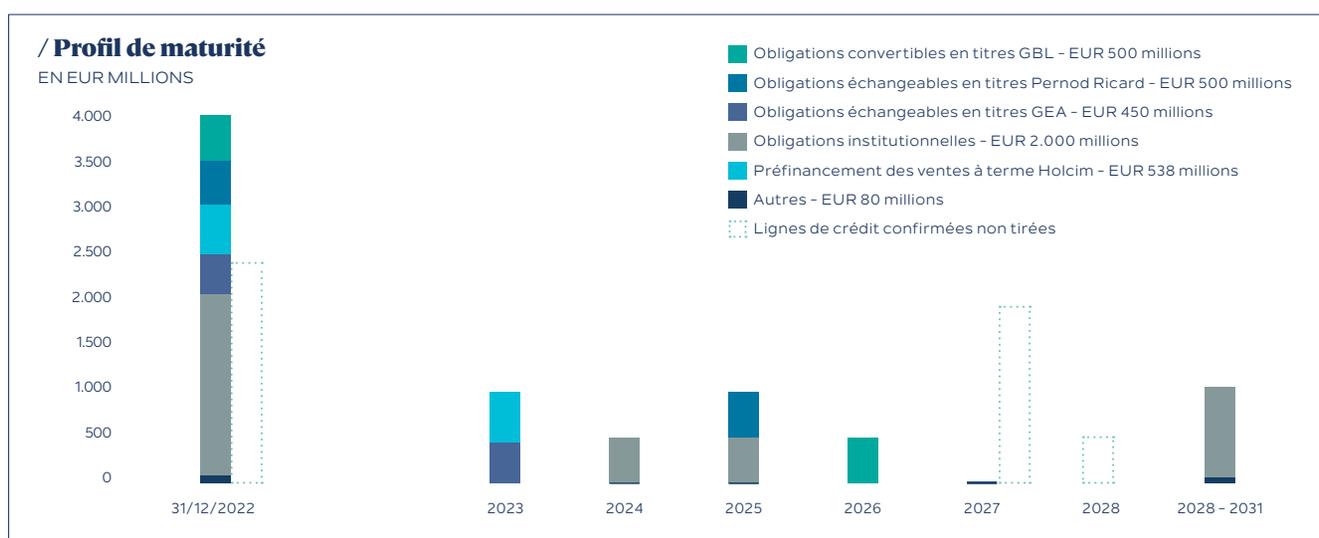
Au 31 décembre 2022, la trésorerie brute hors autocontrôle s'élève à EUR 1.397 millions (EUR 2.293 millions au 31 décembre 2021). Le tableau ci-dessous en détaille les composantes en lien avec les états financiers consolidés de GBL:

EN EUR MILLIONS	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie brute telle que présentée dans :			
Actif net réévalué		1.396,6	2.292,5
Information sectorielle (Holding) - pages 221 à 226		1.263,3	2.329,3
- Actifs de trading	16	839,8	2.064,7
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	544,0	302,4
- Autres actifs courants	18	44,0	21,3
- Dettes commerciales		(4,1)	(3,7)
- Dettes fiscales		(6,8)	(5,9)
- Autres passifs courants	23	(153,6)	(49,5)
Eléments de réconciliation		133,3	(36,8)
Reclassement des titres ENGIE précédemment repris en portefeuille dans l'actif net réévalué et inclus depuis 2016 dans la trésorerie brute		1,2	1,2
Différence d'évaluation du dérivé lié aux obligations échangeables GEA et convertibles GBL		21,2	(22,8)
Différence d'évaluation du dérivé lié aux ventes à terme Holcim		75,0	-
Reconnaissance de la trésorerie des véhicules d'investissement dédiés de Sanoptis, Canyon et Webhelp		43,9	-
Autres		(8,0)	(15,2)

Endettement brut

Au 31 décembre 2022, l'endettement brut de EUR 4.068 millions (EUR 3.283 millions au 31 décembre 2021) se décompose comme suit :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Obligations institutionnelles	2.000,0	1.500,0
Obligations échangeables en titres Holcim	-	750,0
Obligations échangeables en titres GEA	450,0	450,0
Obligations échangeables en titres Pernod Ricard	500,0	-
Obligations convertibles en titres GBL	500,0	500,0
Préfinancement des ventes à terme Holcim	537,6	-
Autres	80,2	83,0
ENDETTEMENT BRUT	4.067,8	3.283,0



Présentation économique du résultat consolidé et de la situation financière

Situation financière

Le tableau ci-dessous présente les composantes de l'endettement brut ainsi que la réconciliation avec les états financiers consolidés IFRS :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Endettement brut, repris dans l'information sectorielle (Holding) - pages 221 à 226 :	4.039,3	3.277,2
Dettes financières non courantes	3.055,4	2.527,9
Dettes financières courantes	984,0	749,4
Eléments de réconciliation	28,5	5,8
Impact de la comptabilisation des dettes financières au coût amorti en IFRS	38,0	18,6
Différence d'évaluation de la dette relative au préfinancement des ventes à terme Holcim	2,3	-
Dettes financières comptabilisées selon la norme IFRS 16	(11,8)	(12,8)

Endettement net

Au 31 décembre 2022, GBL présente un endettement net de EUR 2.671 millions. L'endettement net présente le ratio de Loan To Value suivant :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Endettement net (hors autocontrôle)	2.671,2	990,5
Valeur de marché du portefeuille	19.535,1	22.712,5
Valeur de marché des actions propres détenues en sous-jacent des obligations convertibles en titres GBL	317,4	417,7
Loan To Value	13,5 %	4,3 %
Loan To Value pro forma des ventes à terme prépayées de titres Holcim ⁽¹⁾	10,9 %	n/a

Actions propres

Les actions propres, évaluées à leur valeur historique, sont portées en déduction des capitaux propres en IFRS. Les actions propres reprises dans l'actif net réévalué (EUR 912 millions au 31 décembre 2022 et EUR 779 millions au 31 décembre 2021) sont évaluées selon la méthode reprise dans le lexique en page 307.

(1) La valeur du portefeuille et la dette nette étant ajustées de, respectivement, EUR - 567 millions et EUR - 569 millions, comme si les ventes avaient eu lieu le 31 décembre 2022

Delivering meaningful growth

6

CHAPITRE 7

États financiers



7.1	États financiers consolidés	200
7.2	Rapport du Commissaire	275
7.3	Chiffres consolidés IFRS sur 10 ans	286
7.4	Comptes sociaux abrégés au 31 décembre	287
7.5	Politique de distribution	289

États financiers

7.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7.1.1 Bilan consolidé au 31 décembre

EN EUR MILLIONS	Notes	2022	2021
Actifs non courants		26.477,0	28.172,1
Immobilisations incorporelles	9	2.835,6	1.610,0
Goodwill	10	6.258,5	4.654,4
Immobilisations corporelles	11	3.288,6	2.750,0
Participations		13.781,8	18.880,3
<i>Participations dans les entreprises associées et coentreprises</i>	2	617,4	705,4
<i>Autres investissements en capital</i>	3	13.164,4	18.174,9
Autres actifs non courants	12	132,9	114,6
Actifs d'impôts différés	13	179,6	162,8
Actifs courants		6.923,4	6.125,5
Stocks	14	1.210,6	1.103,8
Créances commerciales	15	1.108,7	1.019,7
Actifs de trading	16	870,0	2.086,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	1.768,3	1.331,6
Autres actifs courants	18	589,5	521,3
Actifs détenus en vue de la vente	24	1.376,2	63,1
TOTAL DES ACTIFS		33.400,4	34.297,6
Capitaux propres		16.819,6	21.788,2
Capital	19	653,1	653,1
Primes d'émission		3.815,8	3.815,8
Réserves		10.250,7	15.462,6
Participations ne donnant pas le contrôle	30	2.100,0	1.856,8
Passifs non courants		12.101,1	9.389,3
Dettes financières	17	8.714,7	6.616,2
Provisions	20	413,1	415,9
Pensions et avantages postérieurs à l'emploi	21	189,1	559,4
Autres passifs non courants	22	2.124,8	1.339,4
Passifs d'impôts différés	13	659,4	458,4
Passifs courants		4.479,7	3.120,1
Dettes financières	17	1.654,6	1.037,5
Dettes commerciales		857,4	865,8
Provisions	20	68,6	81,9
Dettes fiscales		167,0	154,1
Autres passifs courants	23	1.263,1	967,4
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	24	468,9	13,5
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		33.400,4	34.297,6

États financiers

États financiers consolidés

7.1.2 Compte de résultats consolidé au 31 décembre

EN EUR MILLIONS	Notes	2022	2021 ⁽¹⁾
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises lié aux activités d'investissement	2	3,2	136,0
Dividendes nets des participations	3	322,3	363,1
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	5	(117,3)	(99,3)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités d'investissement		(83,3)	139,4
<i>Filiales</i>	4	32,0	133,4
<i>Autres</i>	4	(115,3)	6,0
Produits et charges financiers des activités d'investissement	7	(395,4)	109,6
Résultat avant impôts provenant des activités d'investissement - activités poursuivies		(270,4)	648,7
Chiffre d'affaires	8	8.108,6	6.243,0
Matières premières et consommables		(2.022,1)	(1.483,1)
Frais de personnel	5	(3.099,6)	(2.496,9)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (hors dépréciations et reprises)		(658,1)	(543,5)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles ⁽²⁾	5	(1.817,6)	(1.464,2)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	6	(101,4)	(30,9)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	7	(525,8)	(443,7)
Résultat avant impôts provenant des activités opérationnelles consolidées - activités poursuivies		(115,9)	(219,3)
Impôts sur le résultat	13	(123,4)	(62,2)
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(509,8)	367,3
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES CONSOLIDÉES - ACTIVITÉS ABANDONNÉES	24	77,3	67,5
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE		(432,5)	434,8
Attribuable au groupe		(584,7)	278,8
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	30	152,2	156,0
Résultat consolidé de la période par action			
<i>Base - activités poursuivies</i>		(4,28)	1,59
<i>Base - activités abandonnées</i>		0,29	0,24
Base	28	(3,99)	1,83
<i>Dilué - activités poursuivies</i>		(4,35)	1,59
<i>Dilué - activités abandonnées</i>		0,28	0,24
Dilué	28	(4,07)	1,83

(1) Les résultats d'Imerys de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2021 ont été retraités afin de refléter les résultats des activités poursuivies, à l'exclusion du domaine d'activité Solutions de Haute Température (High Temperature Solutions - « HTS ») dont la cession envisagée a été annoncée le 28 juillet 2022. Conformément à la norme IFRS 5, HTS est comptabilisé comme une activité abandonnée et présenté sous la rubrique « Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées - activités abandonnées » - voir note 24

(2) Inclus la quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises lié aux activités opérationnelles

États financiers

États financiers consolidés

7.1.3 État consolidé du résultat global au 31 décembre

EN EUR MILLIONS	Notes	2022	2021
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE		(432,5)	434,8
Autres éléments du résultat global⁽¹⁾			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains et (pertes) actuariels	21	39,0	85,1
Gains et (pertes) sur un passif financier évalué à la juste valeur, attribuable à l'acquisition d'un intérêt avec ou sans contrôle		(10,6)	-
Variation provenant de l'évolution de la juste valeur des autres investissements en capital	3	(3.618,6)	1.434,4
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat, nets d'impôts		(3.590,3)	1.519,5
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat			
Ecarts de conversion liés aux sociétés consolidées		101,2	57,1
Couverture des flux de trésorerie		(129,2)	44,0
Part dans les autres éléments du résultat global des entreprises associées et coentreprises		5,7	(4,6)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat, nets d'impôts		(22,3)	96,5
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		(3.612,6)	1.616,0
RÉSULTAT GLOBAL		(4.045,1)	2.050,8
Attribuable au groupe		(4.230,8)	1.819,5
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	30	185,7	231,3

(1) Ces éléments sont présentés nets d'impôts. Les impôts sont renseignés sous la note 13

États financiers

États financiers consolidés

7.1.4 État consolidé des variations des capitaux propres

EN EUR MILLIONS	Capital	Primes d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Ecart de conversion	Résultat non distribué	Capitaux propres – Part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2020	653,1	3.815,8	7169,9	(613,7)	(294,9)	8.248,0	18.978,2	1.494,7	20.472,8
Résultat consolidé de la période	-	-	-	-	-	278,8	278,8	156,0	434,8
Reclassement suite aux cessions	-	-	(557,7)	-	-	557,7	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	1434,4	-	37,2	69,1	1.540,7	75,3	1.616,0
Résultat global	-	-	876,7	-	37,2	905,6	1.819,5	231,3	2.050,8
Dividendes	-	-	-	-	-	(380,4)	(380,4)	(72,6)	(453,0)
Ventes/destructions/ (achats) nets d'actions propres	-	-	-	(21,5)	-	(383,1)	(404,6)	-	(404,6)
Changement de périmètre	-	-	-	-	-	(37,1)	(37,1)	210,8	173,6
Autres mouvements	-	-	-	-	-	(44,0)	(44,0)	(7,4)	(51,4)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	653,1	3.815,8	8.046,6	(635,2)	(257,7)	8.308,9	19.931,5	1.856,8	21.788,2
Résultat consolidé de la période	-	-	-	-	-	(584,7)	(584,7)	152,2	(432,5)
Reclassement suite aux cessions	-	-	(301,8)	-	-	301,8	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	(3.618,6)	-	54,2	(81,7)	(3.646,1)	33,5	(3.612,6)
Résultat global	-	-	(3.920,4)	-	54,2	(364,6)	(4.230,8)	185,7	(4.045,1)
Dividendes	-	-	-	-	-	(400,7)	(400,7)	(70,3)	(471,1)
Ventes/destructions/ (achats) nets d'actions propres	-	-	-	(362,7)	-	(278,9)	(641,7)	-	(641,7)
Changement de périmètre	-	-	-	-	-	65,2	65,2	127,0	192,2
Autres mouvements	-	-	-	-	-	(3,9)	(3,9)	0,8	(3,0)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	653,1	3.815,8	4.126,1	(998,0)	(203,4)	7.325,9	14.719,6	2.100,0	16.819,6

Les capitaux propres ont été majoritairement impactés durant l'année 2022 par :

- le résultat consolidé de la période de EUR - 432,5 millions ;
- des éléments du résultat global dont
 - l'évolution de la juste valeur du portefeuille d'autres investissements en capital dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres dans les réserves de réévaluation pour EUR - 3.618,6 millions (voir note 3), ainsi que les reclassements vers les réserves consolidées en cas de cessions pour EUR -301,8 millions (voir note 3) ;
 - la variation des écarts de conversion ;
- la distribution par GBL, le 5 mai 2022, d'un dividende brut de EUR 2,75 par action (EUR 2,50 en 2021), netté des dividendes obtenus sur l'autocontrôle, soit EUR - 400,7 millions (voir note 19) ; et
- les acquisitions et destructions d'actions propres.

États financiers

États financiers consolidés

7.1.5 État consolidé des flux de trésorerie

EN EUR MILLIONS	Notes	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		805,4	1.041,2
Résultat consolidé de la période		(432,5)	434,8
Ajustement pour :			
Impôts sur le résultat (activités poursuivies et abandonnées)		162,1	89,0
Produits et charges d'intérêt		225,1	146,9
Résultat net des entreprises associées et coentreprises		(41,9)	(151,6)
Dividendes des participations non consolidées	3	(322,3)	(363,1)
Dotations nettes aux amortissements	9,11	676,5	567,4
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants		183,0	(135,5)
Divers éléments de résultat n'impliquant pas de mouvements de trésorerie ⁽¹⁾		853,6	437,5
Produits d'intérêt encaissés		6,0	33,5
Charges d'intérêt payées		(131,9)	(162,8)
Dividendes perçus des participations non consolidées		322,3	363,1
Dividendes perçus des entreprises associées et coentreprises	2	19,1	10,8
Impôts effectivement payés		(170,8)	(108,6)
Variation du besoin en fonds de roulement		(395,6)	(38,0)
Variation des autres actifs et dettes		(147,3)	(82,2)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(255,2)	(1.542,9)
Acquisitions de :			
Participations dans les entreprises associées et coentreprises		(47,1)	(79,4)
Autres investissements en capital		(492,6)	(1.113,0)
Filiales, sous déduction de trésorerie acquise	Périmètre	(1.913,3)	(1.036,2)
Immobilisations corporelles et incorporelles		(635,3)	(453,6)
Autres actifs financiers ⁽²⁾		(1.246,4)	(3.792,8)
Cessions de :			
Participations dans les entreprises associées et coentreprises		35,3	20,9
Autres investissements en capital		1.390,3	2.421,3
Filiales, sous déduction de trésorerie cédée	Périmètre	228,0	286,9
Immobilisations corporelles et incorporelles		20,7	9,4
Autres actifs financiers ⁽³⁾		2.405,2	2.193,6
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		51,2	539,4
Augmentations/(réductions) de capital des participations ne donnant pas le contrôle		28,0	54,6
Dividendes versés par la maison-mère à ses actionnaires		(400,7)	(380,4)
Dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle		(82,0)	(105,1)
Encaissements provenant de dettes financières	17	2.205,6	2.233,1
Remboursements de dettes financières	17	(1.056,1)	(857,9)
Mouvements nets sur actions propres		(643,6)	(404,9)
Autres		-	-
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus		(5,1)	3,2
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		596,3	40,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	17	1.331,6	1.290,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ⁽⁴⁾	17	1.927,9	1.331,6

(1) Ce poste comprend l'ajustement des variations de juste valeur des autres investissements en capital comptabilisés à la juste valeur via compte de résultats pour EUR 487 millions (EUR - 256 millions en 2021) ainsi que l'ajustement de l'impact de la variation des dettes sur actionnaires minoritaires de Webhelp pour EUR 414 millions (EUR 506 millions au 31 décembre 2021)

(2) Variation principalement liée à l'acquisition d'actifs de trading (EUR 1.205 millions et EUR 3.793 millions aux 31 décembre 2022 et 2021, respectivement) – voir note 16

(3) Variation principalement liée à la cession d'actifs de trading (EUR 2.390 millions et EUR 2.158 millions aux 31 décembre 2022 et 2021, respectivement) – voir note 16

(4) Inclut la trésorerie comprise en actifs détenus en vue de la vente (EUR 160 millions et 0 million en 2022 et 2021 respectivement)

États financiers

États financiers consolidés

7.1.6 Méthodes comptables

Groupe Bruxelles Lambert SA (« GBL ») est une société à portefeuille de droit belge cotée sur Euronext Brussels. Ses états financiers consolidés portent sur une période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2022. Ils ont été arrêtés le 9 mars 2023 par son Organe d'Administration selon le principe de continuité d'exploitation, en millions d'euros avec un chiffre après la virgule et arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

Principes généraux et normes applicables

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Changements obligatoires de méthodes comptables

Les normes amendées suivantes ont été appliquées à compter de l'exercice 2022. Celles-ci n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de GBL.

- Amendement à IFRS 16 *Contrats de location* : Allègements de loyer liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} avril 2021). Cet amendement offre aux preneurs un expédient pratique optionnel pour comptabiliser les avantages obtenus des bailleurs dans le contexte de la crise Covid-19, tels que des réductions de loyers et franchises. Les preneurs peuvent s'exonérer d'analyser si l'avantage octroyé constitue une modification de contrat et créditer ainsi en résultat l'avantage reçu en tant que loyer variable. En 2022 et 2021, le groupe n'a pas reçu d'avantages significatifs de ses bailleurs au titre de la crise Covid-19.
- Amendements à IAS 16 *Immobilisations corporelles* : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022). Ces amendements requièrent de comptabiliser en résultat les montants reçus de la vente d'articles produits pendant la période de développement d'une immobilisation corporelle, ainsi que leurs coûts de production. Aucune transaction significative n'est concernée par cet amendement sur les exercices présentés.
- Amendements à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022). Ce texte restreint le périmètre des coûts d'exécution destinés à évaluer un contrat onéreux aux seuls coûts directs. Ces dispositions ont été intégrées dans les règles d'évaluation des provisions pour contrat onéreux, sans toutefois générer d'impact significatif sur les passifs comptabilisés à ce titre sur les exercices présentés.
- Amendements à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022). Cet amendement met à jour les références faites au cadre conceptuel dans la norme IFRS 3 sans en changer les dispositions.
- Améliorations annuelles 2018-2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022), et
- Décision d'agenda de l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC) sur les coûts de configuration ou de personnalisation dans un accord de cloud computing (IAS 38 *Immobilisations incorporelles*). Au 31 décembre 2021, le groupe avait indiqué qu'une étude était en cours pour évaluer les impacts de la décision d'agenda de l'IFRS IC sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation des contrats de Software as a Service (SaaS).

La décision rendue par le Comité distingue deux cas. Dans le premier, l'entité comptabilise une immobilisation incorporelle au titre de la configuration ou de la personnalisation du SaaS, si cette ressource économique est contrôlée par l'entité et son accès restreint aux utilisateurs tiers. Dans le second cas, si aucune immobilisation incorporelle n'a été comptabilisée au titre de la configuration ou de la personnalisation du SaaS, cette prestation est comptabilisée en charges à mesure que les services sont rendus. Ces clarifications, mises en œuvre par l'étude d'impact au niveau du groupe, ont permis de conclure que les coûts de configuration et de personnalisation qui auraient dû être comptabilisés en charges à mesure que les prestations avaient été rendues, alors qu'ils avaient été comptabilisés en immobilisations incorporelles, étaient non significatifs. La valeur comptable des immobilisations incorporelles au 1^{er} janvier 2021 n'a donc pas été retraitée.

Première application de méthodes comptables

- La survenance de transactions, événements ou conditions qui ne se produisaient pas auparavant ou n'étaient pas significatifs peut nécessiter l'application de nouvelles méthodes comptables. Au premier semestre de 2022, l'économie de la Turquie est devenue hyperinflationniste, nécessitant la première application de certaines dispositions de la norme IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, de la norme IAS 29 *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* et de l'interprétation IFRIC 7 *Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29*. Ces nouvelles méthodes comptables ont été appliquées aux principales opérations du groupe en Turquie.
- Au 1^{er} janvier 2022, la réévaluation des éléments non monétaires a été comptabilisée en contrepartie de la réserve de conversion, dont le montant a été ajusté de EUR 17 millions après impôts sur le résultat.
- Sur l'exercice 2022, la réévaluation des éléments non monétaires et des produits et charges a été comptabilisée en contrepartie d'une perte sur position monétaire nette en résultat de EUR 6 millions.

Textes en vigueur après la date de clôture

Le groupe n'a pas anticipé l'application de normes nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2022, à savoir :

- IFRS 17 *Contrats d'assurance* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023) ;
- Amendements à IFRS 17 *Contrats d'assurance* : Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers* : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024 ou plus tard, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers* et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* : Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023) ;
- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat* : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023) ; et

États financiers

États financiers consolidés

- Amendements à IFRS 16 *Contrats de location* : Passif Locatif dans une Transaction de cession-bail (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024, mais non encore adoptés au niveau européen).

L'application future de ces normes nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

Méthodes et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de GBL et de ses filiales (le « groupe ») et les intérêts du groupe dans les coentreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, coentreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles GBL est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que GBL détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intragroupes ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Coentreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle GBL exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Entreprises associées

Si le groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle elle devient une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale.

En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le groupe considère en cas de passage d'un « Autre investissement en capital – Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur via capitaux propres » à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des dépréciations éventuelles.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité définie sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée d'utilité estimée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais sont soumises à un test de dépréciation réalisé annuellement à la clôture de l'exercice (ou à une date antérieure s'il existe une indication de dépréciation). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment des marques, qui peuvent présenter une durée d'utilité définie ou indéfinie, déterminé en fonction des résultats de l'analyse des critères suivants : (i) l'impact sur la clientèle, (ii) le caractère stable (versus un changement attendu à court ou moyen terme) et (iii) l'environnement compétitif.

En l'absence de norme ou interprétation applicable, Imerys considère les droits d'émission de gaz à effet de serre comme des immobilisations incorporelles. Imerys détient ces droits à la seule fin de justifier du volume de ses émissions et ne réalise pas de transactions de négoce telles que des achats ou ventes à terme. Les droits reçus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle et les droits acquis sur le marché sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si, à la date de clôture, les droits détenus sont inférieurs aux émissions réelles, une provision est comptabilisée en résultat pour la valeur des droits à acquérir, évalués à la valeur de marché (méthode du passif net). Les cessions ne portent que sur des droits excédentaires et sont comptabilisées en résultat en tant que cessions d'actifs.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Quand le groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ; et
- le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative, ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit sur une acquisition avantageuse.

États financiers

États financiers consolidés

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat.

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué, au cas par cas et au choix de GBL, soit à la juste valeur (option dite du « *full goodwill* »), soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise.

Lorsqu'une activité est mise en vente, une quote-part du goodwill de l'UGT à laquelle appartient l'activité est affectée à cette dernière et incluse dans l'évaluation de sa valeur comptable. Cette allocation est réalisée sur la base des justes valeurs relatives de l'activité mise en vente et de la part conservée de l'UGT.

Enfin, en cas d'existence de contrats d'options portant sur le rachat des participations ne donnant pas le contrôle, le groupe a opté pour la méthode consistant à éliminer lors de l'acquisition, toute participation ne donnant pas le contrôle. Le passif financier résultant de ce contrat est réévalué à chaque clôture, avec toute variation ultérieure comptabilisée en résultat.

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en pleine propriété

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production.

Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction.

Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles ». Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Immobilisations corporelles en location

Tout contrat transférant l'usage d'une immobilisation corporelle non substituable sur une durée déterminée en contrepartie de paiements est comptabilisé en tant qu'actif de droit d'usage en contrepartie d'une dette de location. Ce traitement s'applique à tout contrat de location à l'exclusion des locations de terrains miniers dont les modalités de comptabilisation sont décrites dans le paragraphe suivant, ainsi que des locations non significatives (locations de moins de douze mois et locations d'actifs de faible valeur) dont les redevances sont comptabilisées en charges.

Chez Imerys, les droits de passage, notamment ceux des pipelines utilisés pour relier des gisements, sites de production et sites d'expédition, sont analysés comme des contrats de locations de

terrains non miniers. Lors de sa première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est évalué pour un montant égal à celui de la dette de location, augmenté le cas échéant des coûts directs de mise en place du contrat et du coût de démantèlement des agencements, si leur enlèvement est requis. La dette de location est égale à la valeur actualisée des redevances futures échelonnées selon la périodicité contractuelle de décaissement, corrigée des périodes de franchise.

Les décaissements sont ainsi positionnés jusqu'au terme de location raisonnablement certain qui correspond à la date au-delà de laquelle le contrat cesse d'être juridiquement opposable. Il s'agit du terme de location contractuel, ajusté de l'effet de toute option de rupture anticipée ou d'extension à la main du preneur et intégrant toute restriction à la main du bailleur. Les redevances prises en compte dans le calcul de la dette de location intègrent les paiements dus de manière inconditionnelle en contrepartie de l'usage de l'actif, ainsi que le coût des options de rupture anticipée, d'extension ou d'achat dont l'exercice est raisonnablement certain. Le calcul de la dette exclut tout paiement variable lié à l'usage de l'actif (par exemple chez Imerys, un paiement dépendant du nombre d'heures d'usage réel d'un engin minier), ainsi que tout paiement rétribuant une prestation de service rendue par le bailleur (par exemple chez Imerys, la maintenance d'un wagon). A défaut de taux d'intérêt implicite disponible, les redevances futures ainsi déterminées sont actualisées au taux d'emprunt marginal du preneur.

Lors de la première comptabilisation, des impôts différés actif et passif sont calculés séparément, respectivement sur la dette de location et l'actif de droit d'usage. Après leur première comptabilisation, l'actif de droit d'usage est amorti sous les rubriques « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement » ou « Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles » du compte de résultats consolidé et la dette de location est évaluée au coût amorti, générant une charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier.

Tout exercice d'option constitue une réestimation du contrat ajustant de manière symétrique les valeurs comptables de la dette de location et du droit d'usage.

Cet ajustement symétrique s'applique également aux modifications de contrats à l'exception de celles ayant pour effet d'en restreindre le périmètre par réduction de la capacité de l'actif loué ou de la durée de location. Dans ces cas, les valeurs comptables de la dette de location et du droit d'usage sont réduites proportionnellement à la réduction du périmètre de location, générant un effet au compte de résultats.

Actifs miniers

En l'absence de texte spécifique applicable, Imerys a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles ». Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles. Le coût d'entrée d'un gisement détenu en pleine propriété est égal au coût d'acquisition hors tréfonds. Celui d'un gisement contrôlé en vertu d'un contrat de location est nul si le contrat est souscrit dans le cours normal des opérations. Si le contrat est acquis au travers d'un regroupement d'entreprise, le coût d'entrée du gisement fait appel à la juste valeur du minerai. Le coût d'entrée est augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement.

États financiers

États financiers consolidés

Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par leur construction. Les réserves minières et les actifs de découverte sont repris sous la rubrique « Immobilisations corporelles ». Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Amortissements

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

- immeubles : 10 à 50 ans ;
 - constructions industrielles : 10 à 30 ans ;
 - agencements et aménagements des immeubles et constructions : 5 à 15 ans ;
 - matériels, outillages, installations et équipements : 5 à 20 ans ;
 - véhicules : 2 à 5 ans ; et
 - autres immobilisations corporelles : 10 à 20 ans.
- Les terrains ne font pas l'objet d'amortissement.

L'actif de droit d'usage d'un contrat de location est amorti sur le terme de location raisonnablement certain, sauf si le preneur envisage d'exercer l'option d'achat. Dans ce cas, la durée d'utilité de l'actif loué est retenue. Les droits d'usage sont amortis en linéaire, à l'exception chez Imerys, de ceux des navires minéraliers qui sont amortis sur la base des trajets réels. Les agencements détenus en pleine propriété et associés à un contrat de location sont amortis sur leur durée d'utilité, dans la limite du terme de location raisonnablement certain auquel ils sont associés. En outre, Imerys considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations corporelles liées à l'activité minière telles que les réserves minières et les actifs de découverte, ainsi que de certains actifs industriels d'utilisation discontinue. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle pour les actifs miniers ou, pour ces actifs industriels, d'unités de suivi opérationnel telles que la production ou les heures d'utilisation. Une réserve minière est amortie sur une quantité égale à l'inventaire géologique du gisement diminué d'abattements représentatifs de l'incertitude géologique propre aux ressources. Les actifs de découverte, qui constituent un composant de l'actif de réserve minière, sont amortis sur la quantité de réserve auxquels ils donnent spécifiquement accès. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière.

Autres investissements en capital

Les autres investissements en capital comprennent les participations dans des sociétés dans lesquelles le groupe n'exerce ni contrôle, ni d'influence notable tel que défini précédemment.

Les autres investissements en capital sont soit des actifs cotés ou privés ou soit des fonds, non cotés.

Investissements cotés et privés (Pernod Ricard, SGS, adidas, Umicore, Voodoo,...)

Ces participations sont comptabilisées à leur juste valeur, sur base du cours de bourse de chaque clôture pour les investissements

cotés et sur base des méthodes de valorisation retenues pour les investissements privés.

GBL a fait le choix de comptabiliser toutes les variations de juste valeur sur les participations dans ces investissements cotés ou privés en capitaux propres (« Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur via capitaux propres »). Ces montants ne seront plus jamais recyclés ultérieurement en résultat, même en cas de vente de titres ou de pertes de valeur significative ou prolongée. En cas de vente de titres, le montant cumulé de la réserve de réévaluation au moment de la cession est reclassé vers les réserves consolidées.

Fonds non cotés (Upfield, fonds Sagard, fonds Kartesia, BDT Capital Partners II, Matador Coinvestment,...)

Les participations dans les fonds sont réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements.

Sur base de l'analyse des caractéristiques de ces fonds non cotés, GBL a déterminé que ceux-ci n'étaient pas éligibles à l'option « *Fair value through other comprehensive income* ». Dès lors, les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat (« actifs financiers comptabilisés à la juste valeur via compte de résultats »).

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts à l'actif et au passif du bilan consolidé, séparément du reste des activités poursuivies, à la date de clôture et sans présentation d'information comparative fournie au titre des périodes antérieures. Ils cessent d'être amortis à la date de désignation comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente. Lorsque des actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ligne d'activité principale et distincte et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans le compte de résultats consolidé et dans l'état consolidé des flux de trésorerie, à la date de clôture et dans l'information comparative fournie au titre des périodes antérieures. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente étant contrôlés jusqu'à leur date de cession, les transactions intra-groupe entre ces derniers et le reste des activités poursuivies sont éliminées dans l'état de la situation financière et au compte de résultat, à l'exception, au sein de ce dernier, des transactions que le périmètre abandonné continuera après la date de perte de contrôle avec le périmètre poursuivi. Cette présentation, sans incidence sur le montant du résultat net consolidé, permet aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'impact des activités abandonnées sur le reste des activités poursuivies.

États financiers

États financiers consolidés

Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au groupe. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le groupe sont le FIFO – First-In, First-Out – et le coût unitaire moyen pondéré.

Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existant à la date de clôture.

Créances commerciales

Les créances commerciales sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction, lorsque celles-ci ne comportent pas une composante de financement importante (déterminée conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients*). Le prix de transaction correspond au montant de la contrepartie que le groupe s'attend à recevoir en échange des biens ou des services transférés.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances sont évaluées au coût amorti, c'est-à-dire à la juste valeur majorée, le cas échéant, des frais de transaction directement attribuables, augmentée, ou diminuée, de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction de valeur pour dépréciation ou non recouvrabilité. À la date de clôture, une dépréciation est comptabilisée, évaluée à un montant égal aux pertes de crédit attendues. Celles-ci correspondent à l'estimation de la probabilité pondérée des pertes de crédit, c'est-à-dire des pertes en trésorerie attendues sur la vie de la créance client, diminuées le cas échéant de la trésorerie à recevoir de l'assurance-crédit.

Une créance cédée à un établissement bancaire à des fins de financement n'est décomptabilisée que si le contrat d'affacturage transfère également au factor l'ensemble des risques et avantages liés à la créance.

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés selon une de ces deux catégories :

- Coût amorti. Les actifs financiers détenus dans la catégorie du coût amorti suivent un modèle de gestion dont l'objectif est d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Il s'agit principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie et dans une moindre mesure de créances liées à des dividendes à recevoir. La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires et les placements à terme fixe dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Ce sont des placements très liquides indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable ;

- Juste valeur par le résultat. Les actifs financiers détenus dans cette catégorie suivent un modèle de gestion dont l'objectif est à la fois d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de réaliser un résultat de cession à court terme. Il s'agit d'actifs financiers non dérivés détenus à des fins de placement, comptabilisés à l'actif entre les dates d'achat et de vente et dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (activités d'investissement ou opérationnelles) selon les prix de marché publiés à la date de clôture. Cette catégorie inclut aussi les actifs de trading ainsi que des dérivés hors comptabilité de couverture.

Enfin, le groupe ne décomptabilise un actif financier que si les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent, ou que si l'actif financier et les risques et avantages associés sont transférés à des tiers. Si le groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages de sa propriété et continue à contrôler l'actif transféré, le groupe comptabilise alors les droits conservés sur cet actif et un passif associé pour les montants qu'il pourrait devoir payer. Si le groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif financier transféré, le groupe continue de comptabiliser l'actif financier et comptabilise également une dette adossée pour le produit reçu.

Dépréciations d'actifs

Autres investissements en capital

Les autres investissements en capital ne sont pas sujets aux tests de dépréciation puisque toute baisse de la juste valeur, même significative ou prolongée, reste comptabilisée dans les capitaux propres pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur via capitaux propres ou est directement comptabilisée en résultat pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur via compte de résultats.

Participations mises en équivalence

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'une participation mise en équivalence, celle-ci est soumise à un test de dépréciation, conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs* et IAS 28 *Participations dans des entreprises associées*. À cet égard, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable et, le cas échéant, de comptabiliser une perte de valeur pour l'excédent. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus. Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure cesse d'exister, la valeur comptable est partiellement ou totalement rétablie. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits.

Immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, le groupe revoit la valeur comptable des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur de ces actifs.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de la poursuite de l'utilisation d'un actif. Lorsqu'il n'est pas possible

États financiers

États financiers consolidés

d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuellement, le groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT auquel l'actif appartient. S'il est estimé que la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Cette perte de valeur est immédiatement comptabilisée en charge.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs n'a plus de raison d'être, la dépréciation comptabilisée sur cet actif ou sur cette UGT est reprise afin de ramener cet actif ou UGT à une valeur correspondant à la nouvelle évaluation de sa valeur recouvrable.

Cependant, la valeur comptable d'un actif ou UGT ne peut excéder, suite à la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable que celui-ci aurait eue si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou UGT au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits.

Créances commerciales et autres actifs financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* requiert l'application d'un modèle fondé sur les pertes anticipées aux créances commerciales et autres actifs financiers. En particulier, IFRS 9 exige notamment que le groupe comptabilise une dépréciation sur créances commerciales et autres actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale de celles-ci.

L'appréciation des pertes de crédit attendues est effectuée sur une base individuelle ou collective en prenant en compte les données historiques sur les retards de paiement, les informations sur les circonstances actuelles, ainsi que les informations prospectives.

Impôts

Les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en résultat sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale.

Les différences suivantes ne sont pas prises en compte : goodwill non déductible fiscalement et constatation initiale des actifs et passifs n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable et fiscal.

Les impôts différés sont calculés en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan.

Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés lorsque le groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts.

Enfin, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Actions propres

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

Répartition bénéficiaire

Les dividendes versés par GBL à ses actionnaires sont repris en déduction des capitaux propres à concurrence de leur montant brut, c'est-à-dire avant retenue à la source. Les états financiers sont établis avant répartition bénéficiaire.

Plans d'intéressement

Plans d'options réglés en actions

Les plans d'options sur actions GBL et Imerys attribués avant le 7 novembre 2002 ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés conformément aux dispositions transitoires de IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*.

Les plans d'intéressement attribués à partir du 7 novembre 2002 sont comptabilisés conformément à IFRS 2. Selon cette norme, la juste valeur des options à la date d'octroi est prise en résultat sur la période d'acquisition des droits (« *vesting period* »). Les options sont valorisées en utilisant un modèle de valorisation communément admis sur base des conditions de marché en vigueur au moment de leur octroi.

Plans d'options réglés en trésorerie

Quand la transaction est réglée en trésorerie, le groupe encourt un passif qui doit être évalué à sa juste valeur. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur doit être réévaluée à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période.

Engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés

Régimes à prestations définies

La valorisation du montant des engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés du type prestations définies est effectuée suivant la méthode des unités de crédit projetées conformément à IAS 19 *Avantages du personnel*. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les droits acquis par les bénéficiaires sur base d'une estimation du salaire de fin de carrière.

Les provisions ou actifs comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, limitée le cas échéant par un plafonnement. Les taux utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des

États financiers

États financiers consolidés

actifs en résultat sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés notées AA (haute qualité) au sein des principaux indices iBoxx Corporate AA GBP et USD. En cas de taux d'intérêt négatifs, ceux-ci sont utilisés tels que publiés, sans limitation à zéro.

Les cotisations aux fonds et paiements directs aux bénéficiaires ainsi que les cotisations et paiements liés aux restructurations sont comptabilisés dans le poste « Frais de personnel » ou « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement ». Les cotisations aux régimes fermés déficitaires à financement obligatoire sont comptabilisées sous les « Produits et charges financiers des activités opérationnelles ». L'effet résultat de ces cotisations est neutralisé par des reprises de provisions comptabilisées dans chacun des postes mentionnés ci-dessus. Les autres éléments de la variation des régimes postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « Frais de personnel » ou « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement » à l'exception de la désactualisation des engagements et du rendement normatif des actifs qui sont comptabilisés sous les « Produits et charges financiers des activités d'investissement » ou « Produits et charges financiers des activités opérationnelles ». Les frais administratifs sont comptabilisés en « Frais de personnel » ou « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement » à l'exception des frais administratifs des régimes fermés déficitaires à financement obligatoire qui sont comptabilisés sous les « Produits et charges financiers des activités opérationnelles ».

Les amendements, réductions et liquidations de régimes sont immédiatement comptabilisés en résultat. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en autres éléments du résultat global, nets des frais de gestion des actifs, sans reclassement ultérieur en résultat.

Régimes à cotisations définies

Le groupe participe, selon la réglementation et la pratique des entreprises de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel » ou « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement ».

Provisions

Des provisions sont comptabilisées à la clôture lorsqu'une société du groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'un décaissement sera nécessaire pour éteindre cette obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en provisions correspond à l'estimation la plus précise de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation existant à la date de clôture du bilan.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions pour démantèlement et de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation.

Ce traitement s'applique notamment à certaines installations industrielles et actifs de découverte miniers d'Imerys.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées.

Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée dans les produits et charges financiers.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le groupe ne sont pas pris en compte.

Dettes à long terme et court terme

Les dettes à long terme (emprunts bancaires et obligations) et à court terme (avances bancaires) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'émission du passif financier.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Les emprunts échangeables ou convertibles émis par le groupe sont considérés comme des instruments hybrides, c'est-à-dire comprenant une composante obligatoire et un dérivé incorporé. À la date d'émission, la juste valeur de la composante obligatoire est estimée sur base du taux d'intérêt de marché pour des obligations similaires non échangeables ou non convertibles. La différence entre le produit de l'émission de l'obligation échangeable ou convertible et la juste valeur allouée à la composante obligatoire, représentant la valeur de l'option d'échanger l'obligation en actions, est incluse de façon séparée dépendant de la maturité de l'option, sous la rubrique « Autres passifs courants » ou « Autres passifs non courants ». La charge d'intérêt sur la composante obligatoire est calculée en appliquant à l'instrument en question le taux d'intérêt du marché prévalant à la date d'émission. Les coûts de transaction liés à l'émission d'obligations convertibles ou échangeables sont alloués aux composantes « passif » et « dérivé » proportionnellement à l'affectation du produit brut.

Les coûts de transaction liés à la composante « dérivé » sont directement comptabilisés en résultat. Les coûts de transaction liés à la composante « passif » sont inclus dans la valeur comptable de la composante « passif » et sont amortis sur la durée de vie des obligations convertibles ou échangeables selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes commerciales et autres passifs financiers non dérivés sont évalués au coût amorti.

Le groupe décomptabilise un passif financier si, et seulement si, ses obligations sont libérées, annulées ou expirées. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et à payer est comptabilisée en résultat. Lorsque le groupe échange avec un prêteur existant un instrument de dettes contre un autre avec des conditions sensiblement différentes,

États financiers

États financiers consolidés

l'échange est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. De même, si les termes contractuels d'un passif existant sont modifiés de façon substantielle, le groupe comptabilise également une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif. Il est supposé que les termes contractuels du passif financier sont substantiellement différents si la valeur actualisée des flux de trésorerie au titre des nouvelles conditions, y compris tous les frais payés, déduction faite des frais perçus et actualisés selon le taux effectif initial est au moins 10 % différente de la valeur actualisée des flux de trésorerie restants du passif financier initial.

Instruments financiers dérivés

Les sociétés opérationnelles consolidées du groupe utilisent les instruments financiers dérivés pour réduire leur exposition à différents risques, notamment de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Ces instruments ont pour finalité exclusive de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IFRS 9 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat.

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché et à IFRS 13 *Evaluation à la juste valeur*.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/passifs courants » selon leur maturité. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger.

GBL a recours aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options *call* ou *put*. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates et d'un suivi systématique.

Les sociétés opérationnelles consolidées utilisent différents types d'instruments financiers dérivés dans diverses stratégies de couverture décrites ci-dessous.

Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture et le cas échéant, les variations de la valeur temps des options et des points de terme des contrats à terme, sont comptabilisés en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, les éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

En cas de déqualification d'un dérivé, c'est-à-dire d'interruption de la comptabilité de couverture, la part efficace de la couverture antérieurement comptabilisée en capitaux propres est amortie en résultat opérationnel ou financier, selon la nature de l'élément couvert.

Couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger

Les variations de change générées par les actifs nets détenus par les sociétés opérationnelles consolidées du groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat.

La part efficace en capitaux propres n'est reclassée en résultat qu'en cas de perte de contrôle sur une activité consolidée ou de réduction d'intérêt dans une activité sous influence notable.

Eléments libellés en devises

Dans les comptes des sociétés du groupe, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros au cours de change du dernier jour de l'exercice. S'il apparaît une différence de change non réalisée par application de ce principe, celle-ci est comptabilisée comme charge ou produit de l'exercice. Les actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Dans les états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du groupe sont convertis au cours de clôture.

Les rubriques des produits et charges en devises sont converties en euros au cours de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion, provenant de la différence entre le cours moyen et le cours du dernier jour de l'exercice, sont inscrits dans les capitaux propres sous la rubrique « Écarts de conversion ». De tels écarts de conversion sont comptabilisés en résultat lors de la cession de l'entité concernée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comporte deux catégories : d'une part, les ventes de biens et d'autre part, les prestations de services, essentiellement constituées (i) par la refacturation aux clients du coût du transport des biens, (ii) par des prestations de services industriels, (iii) par des services visant à intervenir dans la gestion du processus clients ou encore (iv) des facturations de traitements et services médicaux. Les engagements contractuels pris par le groupe de transférer ces biens et services à ses clients sont qualifiés d'obligations de prestations.

États financiers

États financiers consolidés

Lorsque le client prend le contrôle du bien ou service décrit dans le contrat, l'obligation de prestation est réputée satisfaite et le chiffre d'affaires est comptabilisé. Les biens sont ainsi transférés aux clients à un moment précis, coïncidant avec le transfert des risques et avantages au point prévu par les conditions générales ou l'incoterm du contrat. Ces incoterms sont multiples en raison des spécificités prévues par les contrats.

En revanche, si certains services tels que des travaux de façonnage sont satisfaits au moment précis de leur réalisation, la plupart des autres services sont progressivement transférés aux clients, notamment les prestations de transport sur ventes, dont la comptabilisation est différée au moment où l'acheminement est terminé et certaines prestations spécialisées portant sur la construction d'installations industrielles ou des services visant à intervenir dans la gestion du processus clients et dont le degré d'avancement est mesuré sur la base du niveau réel d'engagement des coûts de production ou sur base du temps passé.

Les obligations de garantie au titre des ventes de biens et prestations de services ont pour objectif de fournir au client une assurance par rapport aux spécifications prévues par les contrats et non un service en plus de cette assurance.

En conséquence, ces garanties ne sont pas comptabilisées comme des obligations de performance mais comme des provisions.

Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé.

Intérêts

Les produits et charges d'intérêt comprennent les intérêts à recevoir sur les placements et les intérêts à payer sur emprunts. Les produits et charges d'intérêt sont inscrits à l'état consolidé du résultat global prorata temporis, compte tenu du taux d'intérêt effectif du placement.

Dividendes

Les dividendes relatifs aux autres investissements en capital ou aux titres de trading sont comptabilisés en résultat le jour de la décision de leur distribution à moins que ces dividendes représentent clairement la récupération d'une partie du coût du placement. Le montant de retenue à la source est comptabilisé en déduction des dividendes bruts.

Changements de méthode comptable et erreurs

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective. Aucune correction d'erreur n'a été comptabilisée en 2022, ni en 2021.

Principaux jugements et estimations

Lors de la préparation des états financiers, le groupe procède à un certain nombre d'estimations et de jugements relatifs à la comptabilisation et l'évaluation de ses actifs et passifs. Ces appréciations sont destinées à répondre au caractère incertain des risques et opportunités auxquelles les activités du groupe sont exposées. Parmi ceux-ci, les risques et opportunités liés au changement climatique, qui peuvent impacter principalement les activités d'Imerys, font l'objet d'une attention particulière. Le groupe a décidé d'inscrire davantage les enjeux climatiques et de développement durable dans sa stratégie, afin de réduire les risques et créer de nouvelles opportunités de création de valeur durable. Nous renvoyons à la section ESG. Dans ce cadre, les risques et opportunités sont appréciés sous l'angle des évolutions de marché, des risques physiques et de la modification du mix énergétique.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective.

Lorsque ces estimations sont établies, elles sont expliquées dans les notes relatives aux éléments auxquelles elles se rapportent.

Les principales estimations sont les suivantes :

- l'estimation des valeurs des actifs et passifs d'une activité acquise (section « Périmètre de consolidation, entreprises associées et mouvements de périmètre ») ;
- les principales hypothèses liées aux tests de dépréciation sur goodwill (note 10), les immobilisations incorporelles (note 9) et les immobilisations corporelles (note 11) telles que la durée, le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que le taux d'actualisation et la croissance perpétuelle intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des actifs testés. En particulier, GBL a intégré dans ses estimations les incertitudes liées aux risques et opportunités associés au changement climatique ;
- la valorisation d'actifs ou fonds non cotés ;
- une estimation de la durée de vie d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie limitée (note 9) et immobilisations corporelles (note 11) ;
- l'estimation d'indicateurs liés aux enjeux climatiques et de développement durable susceptibles de créer, en cas de non-respect, des obligations pour le groupe ; en particulier l'estimation chez Imerys :
 - des quantités de gaz à effet de serre émis par ses sites industriels et des besoins d'achat de droits d'émission nécessaires à l'évaluation des provisions couvrant les éventuels déficits (note 9) ;
 - de la réalisation des objectifs de développement durable qu'Imerys est tenu de respecter et sur lesquels sont indexées les émissions obligatoires Sustainability-Linked Bonds (note 17.2) ;
- chez Imerys, les méthodes d'évaluation du coût d'entrée des actifs miniers ; en particulier Imerys intègre les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques dans les plans d'activité utilisés pour établir l'inventaire géologique des gisements servant de base au calcul du coût d'entrée (note 11) ;
- l'estimation des termes de location raisonnablement certains des contrats de location (note 11) ;

États financiers

États financiers consolidés

- l'estimation des niveaux d'inflation intégrés dans l'évaluation de certains flux futurs, notamment dans le cadre des tests de dépréciation (note 10), de l'évaluation des autres provisions (note 20) et de l'évaluation des régimes à prestations définies (note 21) ;
- l'appréciation, dans le cadre de la comptabilisation et de l'estimation des provisions, de la probabilité de règlement et du montant de l'obligation, de l'échéancier attendu des paiements futurs et des taux d'actualisation (note 20) ;
- les hypothèses actuarielles des régimes à prestations définies (note 21) ; et
- les hypothèses relatives à la détermination des dettes sur minoritaires (note 22).

Ontex, SGS, Voodoo et Umicore

En matière de jugement, GBL a analysé le traitement comptable à appliquer à ses participations dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore et en particulier la classification (i) en participations dans les entreprises associées (IAS 28), avec la reconnaissance de la quote-part de GBL dans le résultat et les capitaux propres de Ontex, SGS, Voodoo et Umicore, respectivement, ou (ii) en autres investissements en capital (IFRS 9), avec la reconnaissance de ces participations à leur juste valeur et enregistrement par résultat du dividende.

Conformément à la norme IAS 28, il est présumé qu'un groupe n'exerce pas d'influence notable lorsque le pourcentage de détention est inférieur à 20,00 %, à moins que celle-ci puisse être clairement démontrée. Selon cette norme, l'influence notable est généralement démontrée en cas de (i) représentation au Conseil d'Administration, (ii) participation au processus d'élaboration des politiques, (iii) transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, (iv) échange de personnels dirigeants ou (v) fourniture d'informations techniques essentielles.

Au 31 décembre 2022, ces quatre participations sont détenues respectivement à hauteur de 19,98 %, 19,11 %, 16,18 % et 15,92 %. La représentation à l'Organe d'Administration de ces sociétés n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable. De plus, la présence à l'Organe d'Administration est limitée à la durée des mandats des Administrateurs et nécessite une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires. En particulier pour les sociétés cotées, cette présence ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal. Tenant compte de ces différents éléments, GBL a conclu à la comptabilisation de ses participations dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore en tant qu'autres investissements en capital au 31 décembre 2022.

Cours de change utilisés

	2022	2021
Cours de clôture		
Dollar US	1,07	1,13
Franc suisse	0,98	1,03
Cours moyen		
Dollar US	1,05	1,18

Présentation des états financiers consolidés

L'état consolidé du résultat global mentionne de façon séparée :

- Les activités d'investissement

Les composantes du résultat provenant des activités d'investissement reprennent les opérations de GBL et de ses filiales dont le but principal est la gestion de participations. Ceci inclut les activités de GBL Capital et Sienna Investment Managers ainsi que le résultat des sociétés opérationnelles associées (Parques Reunidos / Piolin II) et opérationnelles non consolidées (Pernod Ricard, SGS, adidas, Umicore,...) ; et

- Les activités opérationnelles consolidées

Les composantes du résultat provenant des activités opérationnelles consolidées, c'est-à-dire qui proviennent des sociétés opérationnelles consolidées (Imerys, Webhelp, Canyon, Sanoptis, Affidea ainsi que les sous-groupes Sausalitos, Vanreusel,...).

États financiers

États financiers consolidés

7.1.7 Périmètre de consolidation, entreprises associées et coentreprises et mouvements de périmètre

Filiales consolidées intégralement

Nom	Siège	Taux de détention et droits de vote (en %)		Activité principale
		2022	2021	
Belgian Securities BV	Amsterdam	100,0	100,0	Holding
Brussels Securities SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
GBL O SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
Sagerpar SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
URDAC SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR II SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR III SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR IV SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR V SRL	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR VI SRL	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR VII SRL	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
FINPAR VIII SRL	Bruxelles	100,0	-	Holding
LTI Two SA	Bruxelles	100,0	100,0	Holding
GBL Verwaltung SA	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Sapiens Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Marnix Lux Sàrl (groupe Webhelp et filiales)	Luxembourg	61,3	59,2	Opérationnelle
G.f.G. Topco Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
G.f.G. Capital Sàrl	Luxembourg	90,5	88,9	Holding
Go-for-Gold Holding GmbH (groupe Canyon et filiales)	Koblenz	54,8	60,0	Opérationnelle
Celeste Capital Sàrl (anciennement Altitude Holdco Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Celeste InvestCo SA	Luxembourg	100,0	-	Holding
Celeste TopCo SA	Luxembourg	99,5	-	Holding
Celeste Midco 1 BV	Pays-Bas	100,0	-	Holding
Celeste Midco 2 BV	Pays-Bas	100,0	-	Holding
Celeste Midco 3 BV	Pays-Bas	100,0	-	Holding
Celeste BidCo BV (groupe Affidea et filiales)	Pays-Bas	100,0	-	Opérationnelle
Sofia Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	-	Holding
Sofia InvestCo SA	Luxembourg	100,0	-	Holding
Sofia MasterCo SA	Luxembourg	83,5	-	Holding
Sofia TopCo Sàrl	Luxembourg	100,0	-	Holding
Sofia Holdco Sàrl	Luxembourg	100,0	-	Holding
Sofia MidCo Sàrl	Luxembourg	100,0	-	Holding
Sofia BidCo Sàrl (groupe Sanoptis et filiales)	Luxembourg	100,0	-	Opérationnelle
Arthur Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
GBL Energy Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Serena Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
GBL Finance Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Eliott Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Miles Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Owen Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Theo Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Oliver Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Jade Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
Vancouver Capital Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	Holding
GBL Investments Ltd	Dublin	100,0	100,0	Holding
GBL Development Ltd	Londres	100,0	100,0	Opérationnelle
GBL Advisors Ltd	Londres	100,0	100,0	Opérationnelle
RCPE Consulting SAS	Paris	100,0	100,0	Opérationnelle
Imerys SA (et filiales)	Paris	54,6	54,6	Opérationnelle

États financiers

États financiers consolidés

Nom	Siège	Taux de détention et droits de vote (en %)		Activité principale
		2022	2021	
Sienna Capital Participations Sàrl (nouvellement GBL Capital Participations Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Investment Managers SA (anciennement Sienna Capital Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Euclide SA	Luxembourg	100,0	-	GBL Capital et SIM
Sienna Landlife SA	Luxembourg	100,0	-	GBL Capital et SIM
Sienna Capital Management SA (nouvellement Sienna AM Luxembourg SA)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Capital US LLC	Wilmington	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Capital Invest GP Sàrl (nouvellement GBL Capital Invest GP Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Capital Invest SCSp (nouvellement GBL Capital Invest SCSp)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Capital London Ltd	Londres	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Multistrategy Opportunities GP Sàrl (anciennement Sienna Capital Opportunity GP Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Multistrategy Opportunities Fund SCSp (anciennement Sienna Capital Opportunity Fund Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Multistrategy Opportunities Carry SCSp (anciennement Sienna Capital Opportunity Carry Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Multistrategy Opportunities Master Sàrl (anciennement Sienna Capital Opportunity Master Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Capital Co-Invest Master Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna PE Invest GP Sàrl (anciennement Sienna IM Digital GP Sàrl)	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna IM Digital Bonds SCA SICAV RAIF	Luxembourg	-	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Venture Capital GP Sàrl	Luxembourg	100,0	-	GBL Capital et SIM
Sienna Venture Capital SAS	Paris	100,0	-	GBL Capital et SIM
Sienna Real Estate Solutions Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	GBL Capital et SIM
Sienna Real Estate Partner JV Netherlands BV (groupe Sienna Real Estate et filiales)	Amsterdam	89,4	89,4	GBL Capital et SIM
Sienna Gestion (groupe Sienna Gestion et filiales)	Paris	66,6	-	GBL Capital et SIM
Sienna 2A SAS (groupe Sienna Private Credit et filiales)	Paris	87,5	-	GBL Capital et SIM
Sienna Private Equity SAS	Paris	75,0	-	GBL Capital et SIM
Ergon Capital Partners III SA (groupe ECP III et filiales)	Bruxelles	89,9	89,9	GBL Capital et SIM

Les droits de vote correspondent au taux de détention à l'exception d'Imerys dont les droits de vote s'élèvent à 68,13 %. Par ailleurs, un plan d'intéressement a été octroyé au management d'Ergon Capital Partners III portant sur 16,67 % des actions.

Entreprises associées et coentreprises

TAUX (EN %)	Avanti Acquisition SCSP	StreetTeam Software Ltd	Piolin II Sàrl / Parques Reunidos	Backed I LP	Backed Encore I LP	Backed 2 LP	Ergon Capital Partners SA	
Siège	Luxembourg	Londres	Luxembourg	Jersey	Jersey	Jersey	Bruxelles	
Activité	GBL Capital et SIM	GBL Capital et SIM	Parcs de loisirs	GBL Capital et SIM				
2022	TAUX DE DÉTENTION	50,0	32,7	23,1	48,6	58,3	40,0	50,0
2021	Taux de détention	50,0	32,8	23,1	48,6	58,3	40,0	50,0

TAUX (EN %)	Ergon Capital Partners II SA	Ergon Capital Partners IV SCSP	I.P.E. SRL, filiale de ECP III	Mérieux Participations 2 SAS	Landlife Holding Sàrl	
Siège	Bruxelles	Luxembourg	Bologne	Lyon	Luxembourg	
Activité	GBL Capital et SIM	GBL Capital et SIM	Ameublement	GBL Capital et SIM	GBL Capital et SIM	
2022	TAUX DE DÉTENTION	50,0	34,4	65,6	34,3	35,1
2021	Taux de détention	50,0	34,4	65,6	34,3	-

Les droits de vote correspondent au taux de détention.

Le groupe a analysé le traitement comptable à réserver à la comptabilisation de sa participation dans I.P.E. SRL (groupe Visionnaire) et a conclu qu'il n'exerçait qu'une influence notable malgré son taux de détention de 65,55 % sur base de l'existence d'un pacte d'actionnaires. Le groupe est arrivé à la même conclusion pour la méthode de consolidation à utiliser pour intégrer la participation dans Backed Encore I LP.

États financiers

États financiers consolidés

Au 31 décembre 2022, GBL détient une participation dans les fonds Eight Partners Worldwide SAS (22,40 %), Kartesia Credit Opportunities III SCA (31,11 %), Sagard II B (74,65 %), Sagard 3 FPCI (26,40 %), Sagard NewGen FPCI (21,64 %), Sagard Santé Animale FPCI (32,41 %), Sagard Testing FPCI (63,72 %), Sagard Business Intelligence FPCI (92,59 %), PrimeStone Capital Fund ICAV (23,22 %), Marcho Partners Feeder Fund ICAV (38,71 %), C2 Capital Global Export-to-China Fund LP (26,96 %), KKR Sigma Co-Invest II LP (34,90 %), Predirec ABL-3 (Part B) (21,00 %), HCM IV LP/HCM V LP/HCM SIIA LP/HCM S3C LP (20,27 %, 28,55 %, 56,26 % et 49,26 % respectivement) et a conclu ne pas exercer une influence notable sur ces participations. Par conséquent, ces fonds ont été repris en tant qu'autres investissements en capital et sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture.

Dans la suite des notes, Ergon Capital Partners, Ergon Capital Partners II et Ergon Capital Partners IV sont repris ensemble sous la dénomination « ECP I, II & IV » tandis que la dénomination « ECP » reprend ces trois sociétés mentionnées et Ergon Capital Partners III (« ECP III »). De même, les entités Backed I LP, Backed Encore I LP et Backed 2 LP seront appelées « Backed », l'entité Piolin II Sarl « Piolin II », l'entité StreetTeam Software Ltd. « StreetTeam » et l'entité Avanti Acquisition SCSP « Avanti Acquisition Corp.».

Mouvements de périmètre

Entrées de périmètre

Sanoptis

Le 1^{er} juillet 2022, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire (89,38 %) dans Sanoptis, prestataire majeur de services ophtalmologiques en Allemagne et en Suisse.

Le prix d'acquisition s'élève à EUR 847 millions. Les participations ne donnant pas le contrôle s'élevaient à EUR 90 millions au moment de l'acquisition. L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle a été réalisée par un expert indépendant. Les immobilisations incorporelles (telles que des marques locales en Suisse et en Allemagne, les relations clients ainsi que certains droits permettant d'accueillir des patients assurés) ont été revalorisés à EUR 564 millions. Les immobilisations corporelles (telles que les bâtiments du groupe Sanoptis et les droits d'usage), les passifs financiers (dettes sur actionnaires minoritaires) et les actifs et passifs d'impôts différés ont été réestimés. Le goodwill qui résulte de l'écart entre cet actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 860 millions au 31 décembre 2022. Un montant de EUR 60 millions a par ailleurs été reconnu en actifs d'impôts différés concernant des fonds de commerce amortissables fiscalement dans les comptes locaux de certaines filiales, tenant compte de l'absence de critères objectifs pour allouer le goodwill d'acquisition (suivi à un niveau plus élevé) aux actifs de ces filiales. Le goodwill dégagé lors de l'acquisition de ce groupe est principalement lié aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue. Il ne devrait pas être déductible à des fins fiscales. Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels sont présentées dans le tableau suivant :

EN EUR MILLIONS	Sanoptis
Actifs non courants	825,9
Actifs courants	236,7
Passifs non courants	916,2
Passifs courants	158,6
ACTIF NET	(12,1)
Prix d'achat - réglé en cash	757,3
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	90,0
TOTAL	847,4
Goodwill	859,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	75,3
Mouvement net de trésorerie	682,0

Depuis son acquisition, le groupe Sanoptis a généré une contribution de EUR 180 millions au chiffre d'affaires et de EUR - 21 millions au résultat net de l'exercice (quote-part groupe). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, la contribution complémentaire au chiffre d'affaires aurait été de EUR 180 millions et de EUR - 4 millions au résultat net (quote-part groupe).

États financiers

États financiers consolidés

Affidea

Le 22 juillet 2022, GBL a finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire (100,00 %) dans Affidea, plus grand fournisseur européen de services avancés d'imagerie, de soins ambulatoires et de traitement du cancer.

Le prix d'acquisition s'élève à EUR 999 millions. L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle a été réalisée par un expert indépendant. Les immobilisations incorporelles (telles que la marque Affidea, les contrats et les relations clients) pour un montant total de EUR 598 millions, les immobilisations corporelles (telles que les bâtiments du groupe Affidea et les droits d'usage) et les passifs d'impôts différés ont été réestimés. Le goodwill qui résulte de l'écart entre cet actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 883 millions au 31 décembre 2022. Le goodwill dégagé lors de l'acquisition de ce groupe est principalement lié aux prévisions de croissance et à la rentabilité future attendue. Il ne devrait pas être déductible à des fins fiscales. Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels sont présentées dans le tableau suivant:

EN EUR MILLIONS	Affidea
Actifs non courants	1.063,2
Actifs courants	233,9
Passifs non courants	981,7
Passifs courants	197,8
ACTIF NET	117,6
Participations ne donnant pas le contrôle	1,4
ACTIF NET ACQUIS	116,1
Prix d'achat - réglé en cash	999,0
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	-
TOTAL	999,0
Goodwill	882,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	95,4
Mouvement net de trésorerie	903,6

Depuis son acquisition, le groupe Affidea a généré une contribution de EUR 307 millions au chiffre d'affaires et de EUR - 30 millions au résultat net de l'exercice (quote-part groupe). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2022, la contribution complémentaire au chiffre d'affaires aurait été de EUR 418 millions et de EUR 2 millions au résultat net (quote-part groupe).

Autres

Enfin, le groupe a également réalisé en 2022 d'autres acquisitions peu significatives individuellement. Ces acquisitions ont généré un mouvement net de trésorerie cédée de EUR 337 millions.

Comptabilités d'acquisition finalisées en 2022

OneLink

Le 2 août 2021, Webhelp avait acquis OneLink pour un prix d'acquisition de EUR 488 millions (hors frais d'acquisition de EUR 10 millions et refinancement intragroupe de EUR 32 millions).

Le goodwill qui résulte de l'écart entre l'actif net et la valeur de la participation ressort à un montant définitif de EUR 279 millions au moment de l'acquisition. Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels sont présentées dans le tableau suivant :

EN EUR MILLIONS	OneLink
Actifs non courants	243,7
Actifs courants	21,7
Passifs non courants	28,8
Passifs courants	28,0
ACTIF NET	208,6
Prix d'achat - réglé en cash	487,6
Goodwill	279,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	13,9
Mouvement net de trésorerie	473,7

États financiers

États financiers consolidés

Sorties de périmètre

ECP III

En septembre 2022, ECP III a vendu sa participation de 67,48 % dans Indo, le premier fabricant espagnol indépendant de lentilles ophtalmiques et distributeur d'équipements médicaux pour le secteur des soins oculaires. La plus-value nette consolidée de cession est de EUR 43 millions (quote-part groupe). Le mouvement net de trésorerie acquise lors de cette cession s'élève à EUR 68 millions.

Autres

Enfin, le groupe a réalisé durant l'exercice 2022 des cessions peu significatives individuellement qui ont généré un mouvement net de trésorerie acquise de EUR 160 millions.

États financiers

États financiers consolidés

7.1.8 Notes

NOTE 1	Information sectorielle	221
NOTE 2	Entreprises associées et coentreprises	226
NOTE 3	SGS, Pernod Ricard, adidas et autres investissements en capital	229
NOTE 4	Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités d'investissement	231
NOTE 5	Autres produits et charges d'exploitation et frais de personnel	231
NOTE 6	Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	232
NOTE 7	Résultat financier	232
NOTE 8	Chiffre d'affaires	233
NOTE 9	Immobilisations incorporelles	235
NOTE 10	Goodwill	236
NOTE 11	Immobilisations corporelles	239
NOTE 12	Autres actifs non courants	241
NOTE 13	Impôts sur le résultat	241
NOTE 14	Stocks	243
NOTE 15	Créances commerciales	244
NOTE 16	Actifs de trading	244
NOTE 17	Trésorerie et endettement	245
NOTE 18	Autres actifs courants	250
NOTE 19	Capital et dividendes	250
NOTE 20	Provisions	251
NOTE 21	Engagements de retraite et avantages assimilés	253
NOTE 22	Autres passifs non courants	257
NOTE 23	Autres passifs courants	258
NOTE 24	Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	258
NOTE 25	Gestion des risques financiers et analyses de sensibilité	259
NOTE 26	Instruments financiers dérivés	261
NOTE 27	Stock options	263
NOTE 28	Résultat par action	265
NOTE 29	Instruments financiers	266
NOTE 30	Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives	271
NOTE 31	Actifs et passifs éventuels, droits et engagements	272
NOTE 32	Transactions avec des parties liées	273
NOTE 33	Événements postérieurs à la clôture	274
NOTE 34	Émoluments du Commissaire	274

Dans un objectif de cohérence, les notes aux comptes sont regroupées par nature et non dans l'ordre des rubriques comptables du bilan et de l'état consolidé du résultat global. Ces regroupements doivent permettre d'analyser l'ensemble des influences sur les états financiers des actifs et passifs d'une même nature.

États financiers

États financiers consolidés

Note 1 Information sectorielle

IFRS 8 *Secteurs opérationnels* requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement au principal décideur opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources aux secteurs et d'évaluation de sa performance.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié sept secteurs :

- **Holding** : reprenant la maison-mère GBL et ses filiales dont le but principal est la gestion de participations ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées ;
- **Imerys** : comprenant le groupe Imerys, groupe français coté sur Euronext Paris, qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses deux branches d'activité : Minéraux de Performance et Matériaux et Solutions de Haute Température ;
- **Webhelp** : comprenant le groupe Webhelp, groupe français non coté, spécialiste de l'expérience client et de l'externalisation des processus métiers ainsi que le véhicule d'investissement dédié, Sapiens Sàrl ;
- **Canyon** : comprenant le groupe Canyon, groupe allemand non coté, leader mondial dans la distribution direct-to-consumer (DTC) exclusivement en ligne de vélos haut de gamme, ainsi que le véhicule d'investissement dédié, GfG Capital Sàrl ;
- **Affidea** : comprenant le groupe non coté Affidea, leader européen dans la fourniture de services avancés en matière de diagnostic et de soins ambulatoires, ainsi que les véhicules d'investissement dédiés, jusque Celeste Capital Sàrl ;
- **Sanoptis** : comprenant le groupe non coté Sanoptis ⁽¹⁾, un leader européen dans les services d'ophtalmologie, incluant interventions chirurgicales et diagnostics, ainsi que les véhicules d'investissement dédiés, jusque Sofia Capital Sàrl ; et
- **GBL Capital et Sienna Investment Managers (« SIM »)** incluant :
 - GBL Capital, avec son activité d'investissement, qui comprend des investissements dans des fonds alternatifs et des co-investissements directs en private equity, ainsi que, sous les activités opérationnelles consolidées, les filiales opérationnelles d'ECP III (sous-groupes Sausalitos, Vanreusel, Indo,...) ;
 - Sienna Investment Managers, activité de gestion d'actifs pour compte de tiers, via ses participations dans Sienna Real Estate, Sienna Gestion et Sienna Private Credit.

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables. Les normes comptables appliquées à ces segments sont les mêmes que celles décrites sous la section « Méthodes comptables ».

(1) Pour les sociétés suivantes du groupe Sanoptis, qui sont incluses dans les états financiers consolidés, les exemptions de divulgation selon § 264 para. 3 HGB (code de commerce allemand) : Sanoptis GmbH, Augenklinik Dr. Hoffmann GmbH, Augenärzte Braunschweig-Göttingen MVZ GmbH, MASG - Medizinische Abrechnungs- und Servicegesellschaft mbH, Südblick GmbH, Oculovision München GmbH, Augenheilkunde MVZ Dillingen GmbH, Augenheilkunde Aalen MVZ GmbH, Augenheilkunde Bopfingen MVZ GmbH, Augenheilkunde Heidenheim MVZ GmbH, Augenheilkunde Metzingen MVZ GmbH, Augenheilkunde Reutlingen MVZ GmbH, Augenheilkunde Rottenburg MVZ GmbH, Augenheilkunde Tübingen MVZ GmbH, nordBLICK Augenklinik Bellevue GmbH, nordBLICK MVZ GmbH, Wilhelminenhaus Kiel MVZ GmbH, Augentagesklinik Zehlendorf MVZ GmbH, Berolina Augenzentren MVZ GmbH, Augerlin MVZ GmbH, MVZ RHR, Augenärzte GmbH, MVZ Auregio GmbH, MVZ i-care4u GmbH, Augenzentrum Mühldorf MVZ GmbH, Augenklinik Mühldorf GmbH, Augenkompetenz Zentrum Bremerhaven MVZ GmbH, Augenblick Mannheim Süd MVZ GmbH, Augenblick Mannheim-Zentrum MVZ GmbH, Augenzentrum Oberstenfeld MVZ GmbH, Augenklinik Rendsburg GmbH, Taxi und Transport Neuwerk GmbH, Augenzentrum Unna MVZ GmbH, Augenblick Augenzentrum Reutlingen MVZ GmbH, Mainblick Augenzentrum GmbH, MVZ Augen Praxisklinik Lübeck GmbH, MVZ Schöne Augenblicke GmbH, Augenzentrum Köln MVZ GmbH, BEP Augenärzte MVZ GmbH, MVZ Augenzentrum Cuxhaven GmbH et AOC Augen OP Centrum Porz GmbH

États financiers

États financiers consolidés

1.1 Information sectorielle sur le compte de résultats consolidé

Pour la période clôturée au 31 décembre 2022

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	Affidea	Sanoptis	GBL Capital et SIM	Total
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises lié aux activités d'investissement	1,3	-	-	-	-	-	1,9	3,2
Dividendes nets des participations	322,3	-	-	-	-	-	-	322,3
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(37,0)	-	(0,2)	(0,2)	(0,0)	(0,1)	(79,8)	(117,3)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités d'investissement	-	-	-	-	-	0,0	(83,3)	(83,3)
Produits et charges financiers des activités d'investissement	136,4	-	(0,3)	-	(0,0)	-	(531,5)	(395,4)
Résultat avant impôts provenant des activités d'investissement - activités poursuivies	422,9	-	(0,5)	(0,2)	(0,0)	(0,1)	(692,6)	(270,4)
Chiffre d'affaires	-	4.281,6	2.485,3	644,9	306,6	180,1	210,2	8.108,6
Matières premières et consommables	-	(1.472,5)	(57,9)	(375,8)	(32,8)	(35,0)	(48,1)	(2.022,1)
Frais de personnel	-	(872,7)	(1.841,7)	(77,8)	(156,2)	(77,5)	(73,8)	(3.099,6)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (hors dépréciations et reprises)	-	(303,1)	(215,5)	(46,9)	(42,5)	(23,6)	(26,6)	(658,1)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles ⁽¹⁾	-	(1.219,6)	(302,5)	(105,9)	(78,6)	(44,6)	(66,2)	(1.817,6)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	-	(94,6)	(6,9)	-	-	(0,0)	0,1	(101,4)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	-	(51,0)	(413,1)	(5,2)	(24,2)	(24,1)	(8,2)	(525,8)
Résultat avant impôts provenant des activités opérationnelles consolidées - activités poursuivies	-	268,1	(352,2)	33,2	(27,8)	(24,7)	(12,6)	(115,9)
Impôts sur le résultat	0,2	(91,0)	(18,4)	(10,2)	(1,9)	(0,0)	(2,1)	(123,4)
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	423,1	177,1	(371,0)	22,8	(29,7)	(24,8)	(707,3)	(509,8)
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES CONSOLIDÉES - ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-	77,3	-	-	-	-	-	77,3
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE	423,1	254,4	(371,0)	22,8	(29,7)	(24,8)	(707,3)	(432,5)
Attribuable au groupe	423,1	130,4	(388,2)	11,0	(30,0)	(20,7)	(710,3)	(584,7)

Des informations sectorielles relatives à d'autres éléments du résultat sont mentionnées ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	Affidea	Sanoptis	GBL Capital et SIM	Total
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises	1,3	35,9	-	-	-	-	4,7	41,9
Amortissement sur immobilisations corporelles et incorporelles	(0,8)	(316,8)	(215,5)	(46,9)	(42,5)	(23,6)	(30,3)	(676,5)
Dépréciation d'actifs non courants	-	(108,0)	(6,9)	-	-	-	(130,7)	(245,6)

(1) Inclus la quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises lié aux activités opérationnelles

États financiers

États financiers consolidés

Pour la période clôturée au 31 décembre 2021

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys ⁽¹⁾	Webhelp	Canyon	GBL Capital et SIM	Total
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises lié aux activités d'investissement	12,8	-	-	-	123,2	136,0
Dividendes nets des participations	363,1	-	-	-	-	363,1
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(56,3)	-	(0,2)	(0,0)	(42,8)	(99,3)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités d'investissement	(0,0)	-	-	-	139,4	139,4
Produits et charges financiers des activités d'investissement	(68,6)	-	0,0	-	178,1	109,6
Résultat avant impôts provenant des activités d'investissement - activités poursuivies	251,1	-	(0,2)	(0,0)	397,9	648,7
Chiffre d'affaires	-	3.664,7	2.080,6	344,8	152,9	6.243,0
Matières premières et consommables	-	(1.170,5)	(38,6)	(227,8)	(46,1)	(1.483,1)
Frais de personnel	-	(801,4)	(1.599,7)	(44,9)	(50,9)	(2.496,9)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (hors dépréciations et reprises)	-	(302,3)	(172,1)	(45,6)	(23,5)	(543,5)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles ⁽²⁾	-	(1.069,8)	(298,0)	(71,0)	(25,4)	(1.464,2)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	-	(29,6)	(1,4)	-	0,2	(30,9)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	-	(40,6)	(389,7)	(2,9)	(10,5)	(443,7)
Résultat avant impôts provenant des activités opérationnelles consolidées - activités poursuivies	-	250,4	(418,8)	(47,4)	(3,4)	(219,3)
Impôts sur le résultat	(0,4)	(68,2)	(18,7)	25,7	(0,6)	(62,2)
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	250,7	182,2	(437,8)	(21,7)	393,9	367,3
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES CONSOLIDÉES - ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-	67,5	-	-	-	67,5
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE LA PÉRIODE	250,7	249,7	(437,8)	(21,7)	393,9	434,8
Attribuable au groupe	250,7	131,6	(466,4)	(15,3)	378,1	278,8

Des informations sectorielles relatives à d'autres éléments du résultat sont mentionnées ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	GBL Capital et SIM	Total
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises	12,8	14,7	-	-	124,1	151,6
Amortissement sur immobilisations corporelles et incorporelles	(0,7)	(325,4)	(172,1)	(45,6)	(23,6)	(567,4)
Dépréciation d'actifs non courants	-	(28,9)	(0,5)	-	6,2	(23,2)

La répartition du chiffre d'affaires du groupe par zones géographiques est reprise sous la note 8.

(1) Les résultats d'Imerys de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2021 ont été retraités afin de refléter les résultats des activités poursuivies, à l'exclusion du domaine d'activité Solutions de Haute Température (High Temperature Solutions - « HTS ») dont la cession envisagée a été annoncée le 28 juillet 2022. Conformément à la norme IFRS 5, HTS est comptabilisé comme une activité abandonnée et présenté sous la rubrique « Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées - activités abandonnées » - voir note 24.

(2) Inclut la quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises lié aux activités opérationnelles

États financiers

États financiers consolidés

1.2 Information sectorielle sur le bilan consolidé

Bilan consolidé clôturé au 31 décembre 2022

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	Affidea	Sanoptis	GBL Capital et SIM	Total
Actifs non courants	11.217,2	4.357,4	3.505,6	751,7	1.972,2	1.846,8	2.826,1	26.477,0
Immobilisations incorporelles	1,1	287,5	833,6	373,4	589,7	663,5	86,8	2.835,6
Goodwill	-	1.852,2	2.128,3	309,1	889,2	965,9	113,9	6.258,5
Immobilisations corporelles	15,2	1.959,2	499,4	48,4	468,9	184,0	113,6	3.288,6
Participations	11.200,4	92,8	0,0	0,0	1,0	2,3	2.485,2	13.781,8
<i>Participations dans les entreprises associées et coentreprises</i>	90,2	90,5	-	0,0	-	-	436,7	617,4
<i>Autres investissements en capital</i>	11.110,2	2,3	0,0	-	1,0	2,3	2.048,5	13.164,4
Autres actifs non courants	0,6	54,9	28,0	13,1	4,8	6,2	25,4	132,9
Actifs d'impôts différés	-	110,7	16,3	7,8	18,8	24,9	1,2	179,6
Actifs courants	1.427,9	3.513,6	990,6	483,9	1.877	176,7	142,9	6.923,4
Stocks	-	789,9	5,0	393,6	9,6	5,7	6,7	1.210,6
Créances commerciales	0,0	489,9	454,1	3,3	88,3	53,8	19,3	1.108,7
Actifs de trading	839,8	1,9	12,0	16,3	-	-	0,0	870,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	544,0	620,2	340,0	25,0	63,0	88,0	88,0	1.768,3
Autres actifs courants	44,0	235,6	179,4	45,7	26,8	29,2	28,8	589,5
Actifs détenus en vue de la vente	-	1.376,2	-	-	-	-	-	1.376,2
TOTAL DES ACTIFS	12.645,1	7.871,0	4.496,2	1.235,6	2.160,0	2.023,5	2.969,0	33.400,4
Passifs non courants	3.102,8	2.465,6	3.879,3	367,1	968,6	1.100,2	217,5	12.101,1
Dettes financières	3.055,4	1.792,7	1.988,1	249,8	779,1	694,5	155,1	8.714,7
Provisions	0,5	388,8	2,5	4,4	9,9	2,0	4,9	413,1
Pensions et avantages postérieurs à l'emploi	1,4	160,2	14,4	0,2	11,1	1,5	0,3	189,1
Autres passifs non courants	45,4	24,1	1.732,1	-	28,4	262,2	32,6	2.124,8
Passifs d'impôts différés	-	99,9	142,2	112,8	140,1	139,9	24,5	659,4
Passifs courants	1.148,5	2.020,0	792,1	123,2	226,7	77,5	91,7	4.479,7
Dettes financières	984,0	498,4	89,8	5,4	40,3	19,3	17,3	1.654,6
Dettes commerciales	4,1	540,1	129,2	66,7	48,8	27,1	41,4	857,4
Provisions	-	34,3	23,6	7,4	3,2	0,1	0,1	68,6
Dettes fiscales	6,8	105,0	31,5	10,5	4,9	4,8	3,5	167,0
Autres passifs courants	153,6	373,3	518,0	33,2	129,5	26,1	29,4	1.263,1
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	468,9	-	-	-	-	-	468,9
TOTAL DES PASSIFS	4.251,3	4.485,6	4.671,4	490,4	1.195,3	1.177,7	309,2	16.580,8

L'ensemble des actifs et passifs sont alloués aux différents secteurs.

Les dépenses d'investissement (immobilisations corporelles et incorporelles) par secteur sont reprises dans le tableau ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	Affidea	Sanoptis	GBL Capital et SIM	Total
Dépenses d'investissement	1,4	406,2	132,5	23,3	37,1	22,1	12,7	635,3

États financiers

États financiers consolidés

Bilan consolidé clôturé au 31 décembre 2021

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	GBL Capital et SIM	Total
Actifs non courants	15.896,2	4.990,3	3.285,5	764,6	3.235,4	28.172,1
Immobilisations incorporelles	0,0	303,9	827,7	399,0	79,3	1.610,0
Goodwill	-	2.144,7	2.063,5	309,1	137,1	4.654,4
Immobilisations corporelles	16,7	2.217,3	364,7	44,3	107,1	2.750,0
Participations	15.878,9	100,3	-	0,0	2.901,1	18.880,3
<i>Participations dans les entreprises associées et coentreprises</i>	89,7	100,3	-	0,0	515,4	705,4
<i>Autres investissements en capital</i>	15.789,2	0,0	-	-	2.385,7	18.174,9
Autres actifs non courants	0,6	85,6	18,8	2,1	7,6	114,6
Actifs d'impôts différés	-	138,6	10,8	10,1	3,3	162,8
Actifs courants	2.389,0	2.425,8	916,7	303,2	90,8	6.125,5
Stocks	-	849,1	4,2	238,7	11,8	1.103,8
Créances commerciales	0,6	614,3	381,2	1,5	22,1	1.019,7
Actifs de trading	2.064,7	7,3	12,0	2,0	0,0	2.086,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	302,4	577,2	375,3	34,0	42,8	1.331,6
Autres actifs courants	21,3	314,7	144,1	27,0	14,1	521,3
Actifs détenus en vue de la vente	-	63,1	-	-	-	63,1
TOTAL DES ACTIFS	18.285,2	7.416,1	4.202,3	1.067,9	3.326,2	34.297,6
Passifs non courants	2.702,8	2.726,5	3.448,3	307,6	204,1	9.389,3
Dettes financières	2.527,9	1.850,7	1.881,4	184,5	171,7	6.616,2
Provisions	0,5	414,0	-	1,3	0,1	415,9
Pensions et avantages postérieurs à l'emploi	5,6	259,7	293,6	0,3	0,2	559,4
Autres passifs non courants	168,8	72,4	1.089,4	-	8,7	1.339,4
Passifs d'impôts différés	-	129,6	183,8	121,6	23,4	458,4
Passifs courants	808,4	1.447,7	694,5	98,3	71,2	3.120,1
Dettes financières	749,4	187,4	77,6	4,7	18,4	1.037,5
Dettes commerciales	3,7	660,1	121,1	54,1	26,8	865,8
Provisions	-	53,2	20,9	7,2	0,7	81,9
Dettes fiscales	5,9	115,4	27,1	0,6	5,0	154,1
Autres passifs courants	49,5	418,1	447,8	31,7	20,4	967,4
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	13,5	-	-	-	13,5
TOTAL DES PASSIFS	3.511,3	4.174,2	4.142,7	405,9	275,3	12.509,4

L'ensemble des actifs et passifs sont alloués aux différents secteurs.

Les dépenses d'investissement (immobilisations corporelles et incorporelles) par secteur sont reprises dans le tableau ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	GBL Capital et SIM	Total
Dépenses d'investissement	0,9	336,3	96,6	9,2	10,6	453,6

États financiers

États financiers consolidés

La répartition des actifs non courants⁽¹⁾ par zone géographique est la suivante :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Belgique	223,4	259,5
Autres pays d'Europe	10.155,8	6.584,7
Amérique du Nord	1.167,3	1.047,5
Autres	836,3	1.122,7
TOTAL	12.382,8	9.014,4

En ce qui concerne l'exposition aux risques climatiques, du fait de leur localisation géographique, les entités d'Imerys sont susceptibles d'être exposées à des risques physiques liés au changement climatique tels que les inondations, la submersion, la sécheresse, les tornades et les incendies. Pour l'identification des sites exposés à ces risques à l'horizon 2050, Imerys utilise les modèles Hazard. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable de ces sites représente 2,4 % de l'actif consolidé du groupe et ces derniers font l'objet de couvertures d'assurance adaptées (0,5 % au 31 décembre 2021).

Note 2 Entreprises associées et coentreprises

2.1 Quote-part dans le résultat net

Les dividendes en provenance des sociétés mises en équivalence sont éliminés et remplacés par la quote-part de GBL dans leur résultat.

Dividendes encaissés

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Mérieux Participations 2	13,3	5,5
Autres entreprises associées et coentreprises	5,8	5,2
TOTAL	19,1	10,8

Résultat net des entreprises associées et coentreprises (quote-part de GBL)

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises – activités d'investissement	3,2	136,0
ECP I, II & IV	9,2	48,1
Avanti Acquisition Corp.	1,8	(1,8)
Parques Reunidos/Piolin II	1,3	12,8
Mérieux Participations 2	1,2	12,1
Backed	(10,3)	64,8
Entreprises associées et coentreprises liées aux activités opérationnelles consolidées (repris sous les « Autres produits et charges d'exploitation »)	32,6	13,7
I.P.E.	2,5	1,0
Autres	30,1	12,6
TOTAL	35,9	149,7

ECP I, II & IV

La contribution d'ECP I, II & IV au résultat net de GBL s'élève à EUR 9 millions en 2022 (EUR 48 millions en 2021). Ce résultat provient principalement de gains de réévaluation à la juste valeur du portefeuille d'investissements de ECP IV.

Parques Reunidos / Piolin II

Le résultat net (quote-part GBL) de Parques Reunidos / Piolin II s'élève à EUR 1 million pour l'année 2022 (EUR 13 millions en 2021).

(1) Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill

États financiers

États financiers consolidés

Mérieux Participations 2

La contribution de Mérieux Participations 2 (EUR 1 million contre EUR 12 millions en 2021) reprend également principalement des gains de réévaluation à la juste valeur de son portefeuille partiellement compensés par les frais généraux et charges d'impôts de ce fonds.

Backed

Backed a contribué au résultat de GBL à hauteur de EUR - 10 millions (EUR 65 millions en 2021). Le résultat provient principalement de pertes de réévaluation à la juste valeur du portefeuille d'investissements.

2.2 Valeurs des entreprises associées et coentreprises

EN EUR MILLIONS						Activités d'investissement		Activités opérationnelles		Total
	Parques Reunidos/ Piolin II	Backed	ECPI, II & IV	Avanti	StreetTeam	Mérieux Participations 2	I.P.E.	Autres		
Au 31 décembre 2020	78,5	69,3	144,7	5,8	27,8	58,1	37,4	87,9	509,5	
Investissement/(remboursement)	12,2	8,3	(1,8)	0,3	41,7	(2,2)	-	1,6	60,1	
Résultat de la période	12,8	64,8	48,1	(1,8)	-	12,1	1,0	12,7	149,7	
Distribution	-	-	-	-	-	(5,5)	-	(5,2)	(10,8)	
Autres	(13,8)	(0,6)	-	0,4	0,9	0,0	5,8	4,1	(3,1)	
Au 31 décembre 2021	89,7	141,9	191,0	4,7	70,5	62,4	44,2	101,1	705,4	
Investissement/(remboursement)	-	7,9	18,9	0,5	-	(10,2)	(5,2)	(3,6)	8,2	
Résultat de la période	1,3	(10,3)	9,2	1,8	-	1,2	2,5	30,1	35,9	
Distribution	-	-	-	-	-	(13,3)	-	(5,8)	(19,1)	
Dépréciation	-	-	-	(7,4)	(76,8)	-	(5,3)	-	(89,5)	
Autres	(0,8)	(0,0)	-	0,5	6,4	0,0	(0,0)	(29,4)	(23,4)	
AU 31 DÉCEMBRE 2022	90,2	139,4	219,1	-	-	40,0	36,2	92,5	617,4	
dont : Holding	90,2	-	-	-	-	-	-	-	90,2	
Imerys	-	-	-	-	-	-	-	90,5	90,5	
Webhelp	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Canyon	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	
Affidea	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sanoptis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
GBL Capital et SIM	-	139,4	219,1	-	-	40,0	36,2	2,0	436,7	

Les entreprises associées et coentreprises ne sont pas cotées.

États financiers

États financiers consolidés

2.3 Autres informations relatives aux entreprises associées et coentreprises

Informations financières agrégées des principales entreprises associées et coentreprises

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'information financière à l'égard de Backed, ECP I, II & IV et Parques Reunidos / Piolin II, entreprises associées significatives du groupe en 2022, et les autres entreprises associées et coentreprises moins importantes. Ce sommaire représente les montants repris dans les états financiers des sociétés préparés conformément aux normes IFRS.

EN EUR MILLIONS	Backed	ECP I, II & IV	Parques Reunidos/ Piolin II	Autres entreprises associées et coentreprises	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2022					
Actifs non courants	320,1	678,0	2.369,9	277,4	3.645,5
Actifs courants	4,8	3,3	150,7	170,4	329,2
Passifs non courants	31,6	40,8	1.830,7	67,9	1.970,9
Passifs courants	1,4	5,1	298,1	74,8	379,4
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1,3	0,0	1,3
Capitaux propres (part du groupe)	291,9	635,5	390,6	305,0	1.623,0
Pourcentage d'intérêt dans le capital	n.r.	n.r.	23,1 %	n.r.	n.r.
Quote-part dans les capitaux propres	139,4	219,1	90,2	163,9	612,6
Goodwill	-	-	-	4,8	4,8
Valeur comptable au 31 décembre 2022	139,4	219,1	90,2	168,7	617,4
Chiffre d'affaires	-	-	820,5	334,9	1.155,4
Résultat des activités poursuivies	(15,0)	26,7	5,9	58,5	76,1
Résultat net de la période (tiers inclus)	(15,0)	26,7	5,9	58,5	76,1
Résultat net de la période (part du groupe)	(15,0)	26,7	5,7	58,5	75,9
Autres éléments du résultat global	-	-	(4,2)	0,0	(4,1)
Résultat global total de la période	(15,0)	26,7	1,6	58,6	71,8
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	19,1	19,1
Quote-part du groupe dans le résultat de la période	(10,3)	9,2	1,3	35,7	35,9

EN EUR MILLIONS	Backed	ECP I, II & IV	Parques Reunidos/ Piolin II	Autres entreprises associées et coentreprises	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2021					
Actifs non courants	328,3	687,7	2.309,5	357,6	3.683,0
Actifs courants	7,6	3,9	166,4	417,7	595,6
Passifs non courants	44,0	136,0	1.819,7	107,7	2.107,4
Passifs courants	3,0	1,6	267,0	81,6	353,1
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	0,9	0,8	1,7
Capitaux propres (part du groupe)	288,9	554,0	388,3	585,2	1.816,5
Pourcentage d'intérêt dans le capital	n.r.	n.r.	23,1 %	n.r.	n.r.
Quote-part dans les capitaux propres	141,9	191,0	89,7	278,3	700,9
Goodwill	-	-	-	4,5	4,5
Valeur comptable au 31 décembre 2021	141,9	191,0	89,7	282,8	705,4
Chiffre d'affaires	-	-	585,3	296,1	881,5
Résultat des activités poursuivies	129,8	139,8	55,8	54,0	379,5
Résultat net de la période (tiers inclus)	129,8	139,8	55,8	54,0	379,5
Résultat net de la période (part du groupe)	129,8	139,8	55,5	42,7	367,8
Autres éléments du résultat global	-	-	(26,2)	-	(26,2)
Résultat global total de la période	129,8	139,8	29,3	42,7	341,7
Dividendes reçus au cours de l'exercice	-	-	-	10,8	10,8
Quote-part du groupe dans le résultat de la période	64,8	48,1	12,8	24,0	149,7

États financiers

États financiers consolidés

Note 3 SGS, Pernod Ricard, adidas et autres investissements en capital

3.1 Dividendes nets

EN EUR MILLIONS	2022	2021
SGS	109,8	103,5
Pernod Ricard	82,0	62,1
adidas	38,5	35,0
Umicore	31,4	30,9
Holcim	28,0	64,7
Mowi	19,1	15,9
GEA	10,2	12,9
TotalEnergies	0,8	0,6
Autres	0,9	0,8
Récupérations de retenues à la source	1,6	36,7
TOTAL	322,3	363,1

En 2022, GBL a enregistré EUR 322 millions de dividendes (EUR 363 millions en 2021). Cette baisse reflète principalement la diminution, en 2022, des récupérations de retenues à la source et la baisse du dividende perçu de Holcim suite aux ventes réalisées en 2021, partiellement compensées par la hausse des dividendes reçus de Pernod Ricard, de SGS et de adidas.

3.2 Juste valeur et variations

Les participations dans les sociétés cotées sont évaluées sur base du cours de bourse à la clôture de l'exercice. Les participations non cotées sont valorisées trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'*International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines* (IPEV). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les réserves de réévaluation (voir note 3.3.).

Les participations dans les « Fonds » regroupant 468 Capital II, BDT Capital Partners Fund II, Carlyle International Energy Partners II, C2 Capital Global Export-to- China Fund, DouxMatok, E.C.B. (Bastille)-Telenco, EC IV Invest, Eight Partners Worldwide, EP Sienna IM Broken Core Office Fund, Ergon opseo Long Term Value Fund, Ergon SVT Long Term Value Fund, FCT Credo I, Fonds Impact Social (Part B), Globality, Griffin Gaming Partners II, HCM IV LP, HCM S3C LP (Commure), HCM S1IA LP (Transarent), HCM V LP, Hourly Inc., Iceberg Data Lab, Illumio, Innovius Capital Fund, Kartesia Credit Opportunities III, IV et V, KKR Azur Co-invest, KKR Rainbow Co-Invest (Asset), KKR Sigma Co-Invest II, Klarna Holding, Marcho, Marcho Long, Matador Coinvestment, Mérieux Participations, Predirec ABL3 (Part B), PrimeStone, Sagard, Sagard II, Sagard 3, Sagard 4, Sagard Business Intelligence, Sagard NewGen, Sagard Santé Animale, Sagard Testing, Sapphire Midco (aka "ProAlpha"), Sienna Rendement Avenir IV, South Park Commons Opportunities Fund II, South Park Commons Seed Fund II, Stripes VI et autres sont réévaluées à leur juste valeur, notamment déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements. Les variations de la juste valeur de ces participations sont comptabilisées en résultat financier (voir note 7).

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2021	Acquisitions	Cessions/ Remboursements	Variation de juste valeur	Autres	31 décembre 2022	Dont :						
							Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	Affidea	Sanoptis	GBL Capital et SIM
Investissements avec variations de juste valeur en capitaux propres	15.789,2	0,7	(759,3)	(3.920,4)	0,0	11.110,2	11.110,2	-	-	-	-	-	-
Pernod Ricard	4.207,3	-	(87,6)	(853,6)	-	3.266,2	3.266,2	-	-	-	-	-	-
SGS	4.223,4	-	-	(1.096,8)	-	3.126,6	3.126,6	-	-	-	-	-	-
adidas	3.472,5	-	-	(1.724,5)	-	1.748,1	1.748,1	-	-	-	-	-	-
Umicore	1.402,6	-	-	(56,1)	-	1.346,5	1.346,5	-	-	-	-	-	-
Holcim	592,3	-	-	47,4	-	639,7	639,7	-	-	-	-	-	-
GEA	546,3	-	-	(112,4)	-	434,0	434,0	-	-	-	-	-	-
Voodoo	266,0	0,3	-	6,7	-	273,0	273,0	-	-	-	-	-	-
Mowi	756,9	-	(436,8)	(163,4)	-	156,7	156,7	-	-	-	-	-	-
Ontex	115,0	-	-	(12,3)	-	102,7	102,7	-	-	-	-	-	-
TotalEnergies	11,9	-	-	3,7	0,0	15,7	15,7	-	-	-	-	-	-
Autres	194,9	0,4	(234,9)	40,7	-	1,2	1,2	-	-	-	-	-	-
Investissements avec variations de juste valeur en résultat	2.385,7	491,9	(328,5)	(487,1)	(77)	2.054,2	-	2,3	0,0	-	1,0	2,3	2.048,5
Co-investissem./ Fonds	2.385,7	473,1	(328,5)	(487,1)	(12,3)	2.030,9	-	-	-	-	-	-	2.030,9
Autres	0,0	18,7	(0,0)	-	4,6	23,3	-	2,3	0,0	-	1,0	2,3	17,6
JUSTE VALEUR	18.174,9	492,6	(1.087,8)	(4.407,5)	(77)	13.164,4	11.110,2	2,3	0,0	-	1,0	2,3	2.048,5

États financiers

États financiers consolidés

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2020	Acquisitions	Cessions/ Rembour- sements	Variation de juste valeur	Autres	31 décembre 2021	Dont :				
							Holding	Imerys	Webhelp	Canyon	GBL Capital et SIM
Investissements avec variations de juste valeur en capitaux propres	15.875,3	538,8	(1.501,5)	876,7	-	15.789,2	15.789,2	-	-	-	-
SGS	3.539,5	-	-	683,9	-	4.223,4	4.223,4	-	-	-	-
Pernod Ricard	3.119,2	-	-	1.088,1	-	4.207,3	4.207,3	-	-	-	-
adidas	4.085,6	-	-	(613,0)	-	3.472,5	3.472,5	-	-	-	-
Umicore	1.744,2	-	(104,5)	(237,1)	-	1.402,6	1.402,6	-	-	-	-
Mowi	551,7	110,3	-	94,8	-	756,9	756,9	-	-	-	-
Holcim	2.099,9	-	(1.242,8)	(264,8)	-	592,3	592,3	-	-	-	-
GEA	449,7	-	(142,4)	239,1	-	546,3	546,3	-	-	-	-
Voodoo	-	268,2	-	(2,2)	-	266,0	266,0	-	-	-	-
Ontex	181,0	-	-	(66,0)	-	115,0	115,0	-	-	-	-
TotalEnergies	9,4	-	-	2,5	-	11,9	11,9	-	-	-	-
Autres	95,1	160,3	(11,8)	(48,7)	-	194,9	194,9	-	-	-	-
Investissements avec variations de juste valeur en résultat	1.930,0	574,2	(364,7)	255,5	(9,5)	2.385,7	-	0,0	-	-	2.385,7
Co-investissem./ Fonds	1.927,5	574,2	(362,8)	255,5	(8,9)	2.385,7	-	-	-	-	2.385,7
Autres	2,5	-	(1,9)	-	(0,5)	0,0	-	0,0	-	-	-
JUSTE VALEUR	17.805,3	1.113,0	(1.866,2)	1.132,2	(9,5)	18.174,9	15.789,2	0,0	-	-	2.385,7

3.3 Réserves de réévaluation

Ces réserves incluent les variations de juste valeur des autres investissements en capital avec des variations de juste valeur en résultat global.

En 2022, les cessions partielles de Mowi et de Pernod Ricard ont engendré un reclassement vers les réserves consolidées de EUR 75 millions et EUR 297 millions respectivement. En 2021, lors des cessions partielles de Umicore, GEA et Holcim, les réserves de réévaluation cumulées de EUR 152 millions, EUR 3 millions et EUR 397 millions respectivement, avaient été reclassées vers les réserves consolidées.

EN EUR MILLIONS	SGS	Pernod Ricard	adidas	Umicore	Mowi	Holcim	GEA	Voodoo	Ontex	Total Energies	Autres	Total
Au 31 décembre 2020	986,0	2.296,3	2.974,2	845,0	62,0	369,0	(97,6)	-	(273,4)	3,1	5,2	7169,9
Variation provenant de l'évolution de la juste valeur	683,9	1.088,1	(613,0)	(85,5)	94,8	132,4	242,4	(2,2)	(66,0)	2,5	(43,1)	1.434,4
Reclassements en cas de cessions vers les réserves consolidées	-	-	-	(151,6)	-	(397,3)	(3,3)	-	-	-	(5,5)	(557,7)
Au 31 décembre 2021	1.670,0	3.384,4	2.361,2	607,9	156,8	104,2	141,5	(2,2)	(339,4)	5,6	(43,5)	8.046,6
Variation provenant de l'évolution de la juste valeur	(1.096,8)	(556,8)	(1.724,5)	(56,1)	(88,4)	47,4	(112,4)	6,7	(12,3)	3,7	(29,2)	(3.618,6)
Reclassements en cas de cessions vers les réserves consolidées	-	(296,7)	-	-	(75,0)	-	-	-	-	-	69,9	(301,8)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	573,1	2.530,8	636,7	551,8	(6,5)	151,6	29,2	4,5	(351,7)	9,3	(2,7)	4.126,1

Note 4 Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités d'investissement

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Keesing	-	72,2
svt	-	61,3
Indo	47,3	-
Autres	0,1	(0,0)
RÉSULTATS SUR CESSIONS DE FILIALES - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	47,4	133,4
Avanti	(7,4)	-
Pollen	(102,6)	-
Sienna Real Estate	(15,4)	-
Autres	(5,3)	6,0
DÉPRÉCIATIONS ET REPRISES D'ACTIFS NON COURANTS - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(130,7)	6,0

Cette rubrique, relative à des résultats provenant de transactions sur des filiales ou des entreprises associées, inclut principalement, en 2022, la plus-value nette de cession par ECP III de Indo (EUR 47 millions) et la dépréciation enregistrée sur Pollen (EUR - 103 millions). En 2021, elle incluait les plus-values nettes de cessions par ECP III de Keesing (EUR 72 millions) et de svt (EUR 61 millions).

Note 5 Autres produits et charges d'exploitation et frais de personnel

5.1 Détail des autres produits et charges d'exploitation

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Services et biens divers	(71,7)	(55,3)
Frais de personnel	(38,3)	(43,8)
Amortissements	(4,6)	(0,8)
Autres charges d'exploitation	(4,7)	(0,9)
Autres produits d'exploitation	2,0	1,4
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(117,3)	(99,3)
Frais de transport	(691,8)	(560,8)
Frais de sous-traitance	(208,7)	(214,4)
Locations simples	(54,9)	(34,4)
Honoraires	(234,5)	(145,2)
Taxes diverses	(54,5)	(51,9)
Autres charges d'exploitation	(715,0)	(560,7)
Autres produits d'exploitation	109,0	89,6
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et coentreprises appartenant aux activités opérationnelles consolidées	32,6	13,7
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION - ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(1.817,6)	(1.464,2)

Les autres charges d'exploitation liées aux activités opérationnelles reprennent notamment les frais de maintenance et de réparation d'Imerys (EUR 119 millions et EUR 117 millions en 2022 et 2021 respectivement), des frais liés à des restructurations (EUR 39 millions et EUR 68 millions en 2022 et 2021 respectivement) et des frais de recherche et développement (EUR 42 millions et EUR 38 millions en 2022 et 2021 respectivement).

Les frais liés aux acquisitions de Sanoptis et de Affidea s'élèvent à EUR 18 millions et EUR 21 millions respectivement et sont repris sous les rubriques « Honoraires ».

États financiers

États financiers consolidés

5.2 Détail des frais de personnel

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Rémunérations	(36,0)	(20,4)
Sécurité sociale	(6,2)	(2,7)
Coût lié aux stock options	9,4	(16,7)
Cotisations aux régimes de pensions	(2,9)	(2,9)
Autres	(2,6)	(1,1)
FRAIS DE PERSONNEL - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(38,3)	(43,8)
Rémunérations	(2.418,8)	(1.910,0)
Sécurité sociale	(385,8)	(310,3)
Coût lié aux stock options	(17,6)	(12,9)
Cotisations aux régimes de pensions	(197,0)	(247,7)
Autres	(80,3)	(15,9)
FRAIS DE PERSONNEL - ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES CONSOLIDÉES	(3.099,6)	(2.496,9)

Le détail des rémunérations des Administrateurs de GBL est repris en note 32. Les plans de stock options sont détaillés dans la note 27.

Note 6 Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Dépréciations sur immobilisations incorporelles et goodwill	(108,1)	(0,6)
Dépréciations sur immobilisations corporelles, nettes de reprises	(6,8)	(28,6)
Reprise de dépréciations sur autres actifs non courants	1,0	0,2
Plus-values/(Moins-values) réalisées sur cessions de participations	12,5	(1,9)
TOTAL	(101,4)	(30,9)

Les dépréciations sur immobilisations incorporelles, goodwill et immobilisations corporelles sont détaillées dans les notes 9, 10, 11 et 24.

Note 7 Résultat financier

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Produits d'intérêts sur trésorerie, actifs non courants ou autres	(7,7)	2,1
Charges d'intérêts sur dettes financières	(27,0)	(20,1)
Résultats sur titres de trading et produits dérivés	124,0	(115,6)
Variations de juste valeur des autres investissements en capital comptabilisés à la juste valeur via compte de résultats	(487,1)	255,5
Autres produits financiers	13,1	6,7
Autres charges financières	(10,7)	(19,1)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS - ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(395,4)	109,6
Produits d'intérêts sur trésorerie et actifs non courants	6,4	3,0
Charges d'intérêts sur dettes financières	(196,5)	(127,9)
Résultats sur titres de trading et produits dérivés	(1,8)	2,7
Autres produits financiers	40,3	30,6
Autres charges financières	(374,2)	(352,1)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS - ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(525,8)	(443,7)

États financiers

États financiers consolidés

Les produits et charges financiers des activités d'investissement s'élèvent à EUR - 395 millions (à comparer à EUR 110 millions en 2021). Ils reprennent principalement (i) les variations de juste valeur des autres investissements en capital comptabilisés à la juste valeur via compte de résultat pour EUR - 487 millions (EUR 256 millions en 2021), (ii) un produit net total de EUR 98 millions liée à la mise à valeur de marché de la composante dérivée associée aux obligations échangeables en titres GEA et Pernod Ricard et aux obligations convertibles en titres GBL (une charge nette de EUR 140 millions en 2021), (iii) le résultat du yield enhancement pour EUR 9 millions en 2022, dont EUR 12 millions de revenus générés en 2022 et EUR - 3 millions de revalorisation à la juste valeur (« Mark to market ») (contre EUR 17 millions en 2021) et (iv) les charges d'intérêts sur l'endettement de GBL, notamment les emprunts obligataires pour EUR - 23 millions (EUR - 18 millions en 2021).

Les produits et charges financiers des activités opérationnelles consolidées proviennent principalement de l'impact de la variation des dettes sur actionnaires minoritaires (fondateurs) de Webhelp pour EUR - 255 millions (EUR - 293 millions en 2021) et des charges d'intérêts sur l'endettement de Webhelp et d'Imerys pour EUR 95 millions et EUR 38 millions respectivement (EUR 77 millions et 37 millions en 2021 respectivement).

Note 8 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente une désagrégation du chiffre d'affaires en ventes de biens, prestations de services et autres :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Ventes de biens	4.638,0	3.800,6
Prestations de services	3.451,4	2.440,5
Autres	19,2	1,9
TOTAL	8.108,6	6.243,0

La répartition du chiffre d'affaires par unité génératrice de trésorerie est reprise ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Minéraux de Performance	2.844,2	2.425,8
Matériaux et Solutions de Haute Température	1.436,0	1.237,8
Holdings	1,4	1,1
Imerys	4.281,6	3.664,7
Webhelp	2.485,3	2.080,6
Canyon	644,9	344,8
Affidea	306,6	-
Sanoptis	180,1	-
Vanreusel	72,5	59,2
Indo	28,4	53,1
Sausalitos	46,7	31,8
Sienna Real Estate	15,5	8,8
Sienna Private Credit	8,6	-
Sienna Gestion	38,6	-
GBL Capital et SIM	210,2	152,9
TOTAL	8.108,6	6.243,0

La répartition du chiffre d'affaires du groupe par zone géographique est la suivante :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Belgique	159,3	143,2
Autres pays d'Europe	4.729,0	3.389,2
Amériques	1.958,0	1.350,9
Asie	1.080,6	927,1
Autres	181,7	432,6
TOTAL	8.108,6	6.243,0

États financiers

États financiers consolidés

Le tableau ci-dessous présente une désagrégation différente du chiffre d'affaires par échéance de transfert des biens et services aux clients, en distinguant, d'une part, les biens et services transférés aux clients à un moment précis et, d'autre part, les services progressivement transférés aux clients :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Biens et services transférés aux clients à un moment précis	4.768,5	3.834,8
Services progressivement transférés aux clients	3.340,1	2.408,2
TOTAL	8.108,6	6.243,0

Au niveau d'Imerys, principal contributeur du chiffre d'affaires, la désagrégation du chiffre d'affaires par localisation géographique des activités et par localisation géographique des clients est comme suit :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Chiffre d'affaires par localisation géographique des activités		
Europe	2.204,1	1.892,4
Asie-Océanie	616,5	560,0
Amérique du Nord	1.215,4	1.030,6
Autres	245,6	181,7
TOTAL	4.281,6	3.664,7

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Chiffre d'affaires par localisation géographique des clients		
Europe	1.868,2	1.621,6
Asie-Océanie	903,5	806,2
Amérique du Nord	1.149,7	961,9
Autres	360,2	275,0
TOTAL	4.281,6	3.664,7

États financiers

États financiers consolidés

Note 9 Immobilisations incorporelles

EN EUR MILLIONS	Logiciels	Droits miniers	Brevets, licences et concessions	Marques	Relations clients	Autres	Total
Valeur brute comptable							
Au 31 décembre 2020	199,9	3,5	248,4	176,5	498,7	193,6	1.320,5
Investissements	36,8	(0,6)	0,6	-	-	12,9	49,7
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	7,2	-	33,3	304,4	282,0	76,3	703,3
Transferts entre catégories	20,6	(0,2)	(35,9)	(1,8)	41,5	(20,2)	3,9
Cessions et retraits	(2,1)	-	(1,5)	-	-	(3,0)	(6,6)
Écarts de conversion	4,0	0,1	(9,4)	-	(0,6)	10,5	4,6
Autres	-	-	-	-	-	(0,8)	(0,8)
Au 31 décembre 2021	266,5	2,8	235,5	479,1	821,6	269,2	2.074,6
Investissements	29,0	0,2	0,8	-	-	55,3	85,3
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	8,2	-	13,4	86,0	713,2	542,9	1.363,6
Transferts entre catégories	14,0	-	(3,2)	-	-	(12,5)	(1,8)
Cessions et retraits	(9,7)	-	(7,8)	(10,2)	(19,7)	(6,3)	(53,7)
Écarts de conversion	1,1	0,0	(3,3)	-	4,3	1,7	3,8
Autres	(11,6)	(0,4)	(35,7)	(0,1)	(0,3)	(16,7)	(64,7)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	297,4	2,6	199,8	554,8	1.519,1	833,5	3.407,2
Amortissements cumulés							
Au 31 décembre 2020	(128,1)	(1,0)	(41,9)	(4,4)	(38,4)	(106,1)	(319,8)
Amortissements	(28,7)	0,1	(8,6)	(9,9)	(55,5)	(34,1)	(136,6)
Pertes de valeur (comptabilisées)/reprises	(0,3)	-	(0,2)	-	-	(0,0)	(0,5)
Transferts entre catégories	(12,6)	0,3	9,9	2,1	(15,1)	10,8	(4,7)
Cessions et retraits	1,9	-	1,0	-	-	3,1	5,9
Écarts de conversion	(3,5)	(0,0)	(0,8)	-	(0,1)	(1,0)	(5,5)
Changement de périmètre/Autres	(3,9)	-	2,0	-	0,0	(1,4)	(3,3)
Au 31 décembre 2021	(175,3)	(0,7)	(38,6)	(12,2)	(109,0)	(128,8)	(464,6)
Amortissements	(32,5)	(0,2)	(2,6)	(15,2)	(85,8)	(24,8)	(161,1)
Pertes de valeur (comptabilisées)/reprises	-	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Transferts entre catégories	(2,9)	-	2,6	-	-	1,9	1,6
Cessions et retraits	10,2	-	7,1	4,0	7,7	0,3	29,3
Écarts de conversion	(1,2)	(0,0)	(0,1)	-	0,6	(1,1)	(1,9)
Changement de périmètre/Autres	6,7	0,1	6,4	-	0,1	11,9	25,1
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(195,1)	(0,7)	(25,2)	(23,4)	(186,4)	(140,7)	(571,6)
Valeur nette comptable							
Au 31 décembre 2020	71,8	2,5	206,5	172,1	460,3	87,5	1.000,7
Au 31 décembre 2021	91,1	2,1	196,8	466,9	712,7	140,5	1.610,0
AU 31 DÉCEMBRE 2022	102,3	1,9	174,5	531,4	1.332,7	692,8	2.835,6
dont : Holding	0,5	-	-	-	-	0,6	1,1
Imerys	52,0	1,9	147,8	-	-	85,9	287,5
Webhelp	42,0	-	4,4	148,3	622,3	16,6	833,6
Canyon	1,2	-	3,3	286,5	36,5	45,9	373,4
Affidea	3,4	-	-	78,2	508,1	-	589,7
Sanoptis	0,8	-	0,2	5,2	129,3	527,9	663,5
GBL Capital et SIM	2,4	-	18,9	13,2	36,5	16,0	86,8

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité indéfinie se montent à EUR 653 millions au 31 décembre 2022 – présentées sous les postes « Marques » et « Autres » (EUR 155 millions au 31 décembre 2021 – repris sous le poste « Marques » et « Autres »). Celles-ci reprennent majoritairement la valorisation chez Sanoptis des droits permettant d'accueillir des patients assurés (EUR 498 millions). Les amortissements des différentes périodes sont repris sous les lignes « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement » et « Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles – activités opérationnelles consolidées » du compte de résultats consolidé.

États financiers

États financiers consolidés

Les frais de recherche et développement pris en charge en 2022 s'élevaient à EUR 42 millions (EUR 38 millions en 2021).

Le poste « Changement de périmètre / Regroupement d'entreprises » en 2022 reprend principalement l'impact des acquisitions de Sanoptis et de Affidea.

En ce qui concerne les droits d'émission, Imerys est concerné, pour onze sites en Europe et un site aux États-Unis, par des systèmes d'autorisations d'émission de gaz à effet de serre. En 2022, Imerys a utilisé 100,0 % des quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sites éligibles (100,0 % en 2021). L'estimation des quantités de gaz à effet de serre émis en 2022 étant supérieure aux droits d'émission détenus, le groupe a constitué, en couverture de ce déficit, une provision de EUR 8 millions au 31 décembre 2022 (EUR 1 million au 31 décembre 2021).

Note 10 Goodwill

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Valeur brute comptable		
Au 1^{er} janvier	4.750,6	4.062,5
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	1.916,1	659,8
Ecart de conversion	45,4	33,6
Ajustements subséquents de la valeur	3,6	(5,0)
Cessions	(42,0)	(0,3)
Autres	(314,5)	-
Au 31 décembre	6.359,1	4.750,6
Pertes de valeur cumulées		
Au 1^{er} janvier	(96,3)	(87,3)
Pertes de valeur	(123,4)	(0,0)
Ecart de conversion	(2,9)	(9,0)
Autres	122,0	0,0
Au 31 décembre	(100,6)	(96,3)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	6.258,5	4.654,4
dont : Holding	-	-
Imerys	1.852,2	2.144,7
Webhelp	2.128,3	2.063,5
Canyon	309,1	309,1
Affidea	889,2	-
Sanoptis	965,9	-
GBL Capital et SIM	113,9	137,1

Au 31 décembre 2022, ce poste est composé de EUR 1.852 millions du goodwill dégagé par Imerys sur ses différentes branches d'activité, de EUR 2.128 millions de goodwill provenant de l'acquisition du groupe Webhelp et de l'acquisition de OneLink par Webhelp en 2021, de EUR 309 millions de goodwill provenant de l'acquisition du groupe Canyon, de EUR 889 millions de goodwill provenant de l'acquisition du groupe Affidea, de EUR 966 millions de goodwill provenant de l'acquisition du groupe Sanoptis et de EUR 114 millions de goodwill sur les acquisitions effectuées par GBL Capital et Sienna Investment Managers (respectivement EUR 2.145 millions, EUR 2.064 millions, EUR 309 millions, EUR 0 million, EUR 0 million et EUR 137 millions au 31 décembre 2021).

Définition des unités génératrices de trésorerie (UGT)

Le management de GBL a retenu les jugements posés par Imerys, Webhelp, Canyon, Affidea, Sanoptis et GBL Capital et Sienna Investment Managers dans la définition des UGT.

Chez Imerys, le goodwill est inclus dans les indicateurs de gestion d'activité suivis par la direction générale, il fait l'objet d'un test de perte de valeur aux mêmes niveaux que ceux suivis par cette dernière, c'est-à-dire : Minéraux de Performance Europe, Moyen-Orient et Afrique (PMEMEA), Minéraux de Performance Amérique (PMA), Minéraux de Performance Asie-Pacifique (PMAPAC) hors G&C et Graphite & Carbone (G&C) pour la branche Minéraux de Performance (PM) ; et Solutions de Haute Température (HTS) et Réfractaires, Abrasifs & Construction (RAC) pour la branche Matériaux et Solutions de Haute Température (HTMS). L'essentiel de la ligne d'activité Solutions de Haute Température ainsi que la totalité de l'activité servant le marché du papier étant désignés respectivement en tant qu'activité abandonnée et actif destiné à être cédé (voir note 24), leurs actifs sont exclus du périmètre du présent test. Outre le goodwill, tous les actifs d'Imerys, y compris les actifs de droit d'usage nets de la dette de location et les actifs miniers, sont inclus dans le périmètre de ces tests.

Chez Webhelp, l'activité du groupe se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Webhelp.

Chez Canyon, le reporting opérationnel et donc la gestion du goodwill est effectuée au plus haut niveau, soit GoForGold Holding, qui représente la seule UGT identifiée.

États financiers

États financiers consolidés

Chez Affidea, l'activité du groupe se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Affidea.

Chez Sanoptis, l'activité du groupe se retrouve reportée au travers d'une seule UGT, l'UGT Sanoptis.

Au niveau de GBL Capital et Sienna Investment Managers, les goodwill sont alloués à chaque participation.

Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par UGT :

EN EUR MILLIONS	2022		2021	
	Valeur nette comptable	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette comptable	Pertes de valeur cumulées
Webhelp	2.128,3	-	2.063,5	-
Minéraux de Performance (Imerys)	1.100,2	(5,5)	1.201,4	(2,4)
Sanoptis	965,9	-	-	-
Affidea	889,2	-	-	-
Matériaux et Solutions Haute Température (Imerys)	751,2	(79,7)	942,5	(93,9)
Canyon	309,1	-	309,1	-
Vanreusel (GBL Capital)	59,2	-	59,2	-
Sienna Gestion (SIM)	18,3	-	-	-
Sausalitos (GBL Capital)	15,0	-	15,0	-
Sienna Private Credit (SIM)	14,4	-	-	-
Sienna Real Estate (SIM)	7,0	(15,4)	22,4	-
Holdings (Imerys)	0,8	-	0,8	-
Indo (GBL Capital)	-	-	40,5	-
TOTAL	6.258,5	(100,6)	4.654,4	(96,3)

Tests de dépréciation

Conformément à IAS 36, les sociétés du groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs UGT dans la mesure où des goodwill sont présents dans celles-ci. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée, tant pour les UGT que pour les actifs individuels.

Chez Imerys, les flux de trésorerie pris en compte dans le cadre du test de perte de valeur au 31 décembre 2022 sont issus du plan 2023 - 2026. Ce scénario central a été élaboré à partir d'études externes des marchés sous-jacents. Pour la valeur terminale, Imerys utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 8,00 % en 2022 (6,75 % en 2021) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de + 92 à + 174 pb (+ 59 à + 120 pb en 2021). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8,89 % en 2022 (7,57 % en 2021). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les normes applicables.

Les tests d'impairment réalisés sur les différentes UGT d'Imerys n'ont pas généré de comptabilisation de perte de valeur au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Chez Webhelp, les projections de flux de trésorerie retenues sont basées sur des plans d'affaires à 5 ans puis extrapolées pour couvrir une période de 10 ans. Pour la valeur terminale, Webhelp utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Webhelp ajusté d'une prime spécifique de 1,00 % en cohérence avec la structure financière du groupe. Il s'élève à 8,77 % au 31 décembre 2022 (8,13 % au 31 décembre 2021).

Le test d'impairment réalisé sur l'UGT Webhelp ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Chez Canyon, les projections de flux de trésorerie retenues sont issues du plan 2023 - 2027. Pour la valeur terminale, Canyon utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Canyon. Il s'élève à 12,69 % au 31 décembre 2022 (9,40 % au 31 décembre 2021).

Le test d'impairment réalisé sur l'UGT Canyon ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur le goodwill de Affidea étant donné que l'acquisition a été réalisée durant le troisième trimestre de 2022.

Chez Sanoptis, les projections de flux de trésorerie retenues sont issues du plan 2023 - 2027. Pour la valeur terminale, Sanoptis utilise le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro. La détermination du taux d'actualisation s'appuie sur une étude du coût du capital de groupes comparables au groupe Sanoptis. Il s'élève à 6,72 % au 31 décembre 2022. Le test d'impairment réalisé sur l'UGT Sanoptis ne fait pas apparaître de perte de valeur sur les actifs testés du groupe au 31 décembre 2022.

États financiers

États financiers consolidés

Chez GBL Capital et SIM, les projections des flux de trésorerie proviennent des budgets financiers établis par les directions des participations respectives couvrant une période de trois à cinq ans. Les projections établies sont extrapolées et couvrent une période de dix ans. Pour la valeur terminale, GBL Capital et SIM utilisent une moyenne entre le modèle de croissance perpétuelle de Gordon et Shapiro et la méthode d'évaluation par les multiples. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à chaque filiale dans leurs secteurs respectifs. Ce taux est ajusté d'une prime de risque pays-marché ainsi que d'une prime spécifique. Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 11,80 % en 2022 (11,25 % en 2021).

Chez GBL Capital et SIM, ces tests annuels ont résulté en la comptabilisation de pertes de valeur pour un montant de EUR 15 millions au 31 décembre 2022 (EUR 0 million au 31 décembre 2021).

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par UGT :

	2022		2021	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
Minéraux de Performance (Imerys)	9,02 %	1,51 %	7,48 %	1,29 %
Matériaux et Solutions Haute Température (Imerys)	8,64 %	1,98 %	7,75 %	2,86 %
TAUX MOYEN IMERYS	8,89 %	1,68 %	7,57 %	1,82 %
TAUX MOYEN WEBHELP	8,77 %	2,00 %	8,13 %	2,00 %
TAUX MOYEN CANYON	12,69 %	1,00 %	9,40 %	1,00 %
TAUX MOYEN SANOPTIS	6,72 %	1,00 %	-	-
TAUX MOYEN GBL CAPITAL ET SIM	11,80 %	2,55 %	11,25 %	1,75 %

Analyse de sensibilité

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a une incidence la plus significative sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels, le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle. Le groupe a réalisé des simulations destinées à mesurer les pertes de valeur qui seraient comptabilisées en cas de variations défavorables par rapport aux hypothèses retenues dans le scénario central au 31 décembre 2022. Les variations utilisées pour ces tests de sensibilité sont celles dont l'ampleur est jugée raisonnablement possible par le groupe dans le contexte du test : baisse de 5,00 % des flux de trésorerie prévisionnels ; augmentation de 1,00 % des taux d'actualisation et baisse de 1,00 % des taux de croissance perpétuelle (variations inchangées au 31 décembre 2021). Comme synthétisé dans le tableau ci-dessous, les sensibilités réalisées sur le scénario central mettent en évidence une perte de valeur totale de EUR - 4 millions en cas de baisse de 5,00 % des flux de trésorerie prévisionnels, de EUR - 18 millions en cas d'augmentation de 1,00 % des taux d'actualisation et une perte de valeur totale de EUR - 9 millions en cas de baisse de 1,00 % des taux de croissance perpétuelle.

EN EUR MILLIONS	Variations défavorables
FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS	(5 %)
Perte de valeur	(3,9)
TAUX D'ACTUALISATION	+ 100 pb
Perte de valeur	(17,5)
TAUX DE CROISSANCE PERPÉTUELLE	(100 pb)
Perte de valeur	(8,9)

Par ailleurs, Imerys a réalisé un exercice de sensibilité intégrant les risques liés au changement climatique dans le cadre d'un réchauffement global de + 2 degrés Celsius à l'horizon 2050, tel que projeté par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) dans son Scénario Intermédiaire (Stated Policies) publié dans le World Energy Outlook en 2019. Ce scénario, qui constitue l'une des trois trajectoires modélisées par l'AIE, a été retenu par Imerys dans le cadre de cet exercice de sensibilité en raison de son caractère raisonnablement possible. Les risques pris en compte dans ce modèle sont les vagues de chaleur telles qu'identifiées par le S&P Global Trucost Assessment, les incendies tels qu'identifiés par le FM Global Assessment et l'index Angström et les sécheresses telles qu'identifiées par le Water Risk Filter du World Wild Fund for Nature et de la Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft. Les sites intégrés dans l'exercice de sensibilité sont ceux dont les risques sont connus comme non assurables à terme, selon les dernières informations connues au 31 décembre 2022, ainsi que ceux dont les risques sont normalement assurables, mais spécifiquement connus comme non assurables en raison de conditions climatiques spécifiques. Sur cette base, Imerys a estimé pour chaque site la fréquence de fermeture prévisible, ainsi que les pertes de flux de trésorerie correspondantes. À l'issue de ce travail, la sensibilité sur les risques et opportunités liés aux enjeux climatiques ne met en évidence aucune perte de valeur.

États financiers

États financiers consolidés

Note 11 Immobilisations corporelles

EN EUR MILLIONS	Terrains et bâtiments	Réserves minières	Installations, machines, outillages et matériel roulant	Actifs de droit d'usage	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute comptable							
Au 31 décembre 2020	651,7	907,2	4.105,8	584,7	227,5	187,0	6.663,7
Investissements	14,2	65,1	88,2	168,4	207,5	46,0	589,4
Changement de périmètre/ Regroupement d'entreprises	10,4	-	35,1	50,1	-	18,5	114,1
Cessions et retraits	(2,9)	(1,5)	(38,1)	(43,7)	(1,8)	(10,3)	(98,3)
Ecart de conversion	13,2	41,9	141,5	(61,7)	7,7	(0,8)	141,9
Autres	(85,1)	(46,6)	67,7	(3,4)	(178,4)	14,1	(231,6)
Au 31 décembre 2021	601,6	966,1	4.400,2	694,5	262,6	254,5	7.179,5
Investissements	13,3	72,1	119,1	290,2	255,1	85,4	835,2
Changement de périmètre/ Regroupement d'entreprises	243,0	-	468,9	421,9	10,8	104,0	1.248,7
Cessions et retraits	(21,6)	(0,2)	(92,0)	(35,6)	(1,8)	(25,5)	(176,6)
Ecart de conversion	6,4	26,7	30,0	(10,8)	6,9	(6,3)	52,8
Autres	(113,5)	(88,2)	(908,9)	(109,9)	(262,3)	308,0	(1.174,9)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	729,2	976,4	4.017,3	1.250,3	271,3	720,1	7.964,6
Amortissements cumulés							
Au 31 décembre 2020	(300,2)	(481,6)	(3.038,0)	(195,4)	(23,0)	(109,5)	(4.147,7)
Amortissements	(15,8)	(57,6)	(197,7)	(129,5)	-	(30,3)	(430,8)
Pertes de valeur (comptabilisées)/ reprises	(3,6)	(22,1)	(5,0)	(0,3)	(1,0)	(2,0)	(34,0)
Cessions et retraits	1,3	1,3	31,7	23,3	0,1	9,2	66,7
Ecart de conversion	(7,9)	(22,7)	(105,7)	69,8	(0,0)	(0,6)	(67,0)
Changement de périmètre/Autres	48,7	35,6	121,8	2,3	(0,1)	(24,8)	183,4
Au 31 décembre 2021	(277,5)	(547,0)	(3.193,0)	(229,9)	(24,1)	(158,0)	(4.429,5)
Amortissements	(24,8)	(57,0)	(186,6)	(153,9)	(1,7)	(78,1)	(502,0)
Pertes de valeur (comptabilisées)/ reprises	(2,3)	-	0,0	-	-	1,5	(0,8)
Cessions et retraits	12,8	0,2	71,8	29,8	0,3	24,1	138,9
Ecart de conversion	(4,6)	(16,8)	(23,3)	2,1	(1,8)	3,0	(41,4)
Changement de périmètre/Autres	(77,1)	59,7	452,5	(30,9)	22,7	(268,2)	158,7
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(373,3)	(560,9)	(2.878,5)	(382,8)	(4,6)	(475,7)	(4.675,9)
Valeur nette comptable							
Au 31 décembre 2020	351,5	425,6	1.067,7	389,3	204,5	77,4	2.516,1
Au 31 décembre 2021	324,1	419,0	1.207,2	464,7	238,5	96,5	2.750,0
AU 31 DÉCEMBRE 2022	355,8	415,5	1.138,7	867,5	266,7	244,4	3.288,6
dont : Holding	-	-	1,2	11,8	-	2,1	15,2
Imerys	227,7	415,5	887,1	133,2	228,6	67,3	1.959,2
Webhelp	1,8	-	88,0	282,2	12,0	115,3	499,4
Canyon	2,4	-	13,5	29,0	3,5	-	48,4
Affidea	101,1	-	92,5	244,2	17,8	13,3	468,9
Sanoptis	10,2	-	31,2	94,4	3,4	44,8	184,0
GBL Capital et SIM	12,6	0,1	25,2	72,8	1,5	1,4	113,6

Les amortissements des différentes périodes sont repris sous les lignes « Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement » et « Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles – activités opérationnelles consolidées » du compte de résultats consolidé.

États financiers

États financiers consolidés

Contrats de location

Le groupe recourt à des contrats de location pour obtenir du bailleur le droit d'utiliser certains équipements miniers, industriels et logistiques, ainsi que des biens immobiliers administratifs, industriels et logistiques. Ces droits, comptabilisés sous forme d'actifs de droit d'usage s'élèvent à EUR 868 millions au 31 décembre 2022 (EUR 465 millions au 31 décembre 2021). Les actifs de droit d'usage représentent les actifs suivants :

EN EUR MILLIONS	Terrains et bâtiments	Réserves minières	Installations, machines, outillages et matériel roulant	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute comptable						
Au 31 décembre 2020	357,9	-	98,8	-	128,0	584,7
Investissements	134,2	-	21,9	-	12,3	168,4
Changement de périmètre/ Regroupement d'entreprises	45,3	-	4,8	-	-	50,1
Cessions et retraits	(38,3)	-	(5,4)	-	-	(43,7)
Écarts de conversion	(26,7)	-	(20,8)	-	(14,2)	(61,7)
Autres	2,2	-	1,6	-	(7,3)	(3,4)
Au 31 décembre 2021	474,7	-	101,0	-	118,8	694,5
Investissements	222,1	-	41,0	-	27,2	290,2
Changement de périmètre/ Regroupement d'entreprises	298,2	-	114,0	-	9,7	421,9
Cessions et retraits	(32,3)	-	(6,1)	-	2,7	(35,6)
Écarts de conversion	1,5	-	(16,8)	-	4,5	(10,8)
Autres	(78,6)	-	(21,1)	-	(10,1)	(109,9)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	885,6	-	211,9	-	152,8	1.250,3
Amortissements cumulés						
Au 31 décembre 2020	(92,6)	-	(54,4)	-	(48,4)	(195,4)
Amortissements	(89,1)	-	(21,6)	-	(18,7)	(129,5)
Pertes de valeur (comptabilisées)/ reprises	(0,3)	-	-	-	-	(0,3)
Cessions et retraits	19,8	-	3,5	-	-	23,3
Écarts de conversion	32,1	-	23,2	-	14,4	69,8
Changement de périmètre/Autres	0,1	-	(2,4)	-	4,6	2,3
Au 31 décembre 2021	(129,9)	-	(51,7)	-	(48,2)	(229,9)
Amortissements	(104,9)	-	(26,0)	-	(22,9)	(153,9)
Pertes de valeur (comptabilisées)/ reprises	0,2	-	(0,1)	-	(0,1)	-
Cessions et retraits	27,4	-	2,4	-	-	29,8
Écarts de conversion	(10,9)	-	17,6	-	(4,6)	2,1
Changement de périmètre/Autres	(16,8)	-	(19,0)	-	4,9	(30,9)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	(234,9)	-	(76,9)	-	(71,0)	(382,8)
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2020	265,4	-	44,4	-	79,5	389,3
Au 31 décembre 2021	344,8	-	49,3	-	70,6	464,7
AU 31 DÉCEMBRE 2022	650,7	-	135,1	-	81,8	867,5
dont : Holding	11,8	-	-	-	-	11,8
Imerys	78,3	-	32,7	-	22,2	133,2
Webhelp	274,6	-	7,5	-	-	282,2
Canyon	27,8	-	1,2	-	-	29,0
Affidea	151,8	-	92,3	-	-	244,2
Sanoptis	84,8	-	0,3	-	9,3	94,4
GBL Capital et SIM	21,4	-	1,0	-	50,4	72,8

Le modèle du droit d'usage et de la dette de location est appliqué à tous les contrats, à l'exception des locations de moins de 12 mois, des locations d'actifs de faible valeur, ainsi que des redevances variables et des services liés aux locations qui sont comptabilisés en charges (EUR 55 millions en 2022 et EUR 34 millions en 2021). Au 31 décembre 2022, les « dettes de location » comptabilisées en contrepartie de ces « actifs de droit d'usage » s'élèvent à EUR 908 millions (EUR 491 millions au 31 décembre 2021) et génèrent une charge d'intérêt de EUR 36 millions comptabilisée en résultat financier. Les sorties de trésorerie comptabilisées en 2022 s'élèvent à EUR 253 millions, dont EUR 217 millions au titre du principal de l'engagement et EUR 36 millions au titre des intérêts, respectivement en activités de financement et activités opérationnelles de l'état consolidé des flux de trésorerie (respectivement EUR 304 millions, EUR 237 millions et EUR 67 millions en 2021). Le groupe ne tire aucun revenu significatif de la location d'actifs détenus en pleine propriété, ni de la sous-location d'actifs dont l'usage est issu d'un contrat de location.

États financiers

États financiers consolidés

Note 12 Autres actifs non courants

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Actifs financiers non courants	75,7	85,6
Instruments financiers dérivés - Couverture	9,6	1,2
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	-	0,5
Avances, prêts et dépôts à long terme	43,6	34,8
Autres	22,5	49,1
Actifs non financiers non courants	57,2	29,0
Actifs liés aux plans de pension	17,1	26,8
Autres	40,1	2,1
TOTAL	132,9	114,6
dont : Holding	0,6	0,6
Imerys	54,9	85,6
Webhelp	28,0	18,8
Canyon	13,1	2,1
Affidea	4,8	-
Sanoptis	6,2	-
GBL Capital et SIM	25,4	7,6

Note 13 Impôts sur le résultat

13.1 Décomposition du poste « Impôts sur le résultat »

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Impôts courants	(160,4)	(116,8)
Relatifs à l'année en cours	(164,5)	(105,3)
Relatifs aux années précédentes	4,1	(11,6)
Impôts différés	37,0	54,6
Relatifs à la création et à la reprise de différences temporelles	38,6	51,8
Relatifs aux variations des taux d'impôts ou à l'assujettissement d'impôts nouveaux	1,3	(2,4)
Relatifs à la reconnaissance/(utilisation) d'actifs d'impôts différés résultant de pertes de périodes précédentes	(3,8)	3,5
Autres	0,9	1,8
TOTAL	(123,4)	(62,2)

13.2 Réconciliation de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Résultat avant impôts	(386,4)	429,5
Résultat des sociétés mises en équivalence	(35,9)	(149,7)
Résultat avant impôts et avant résultat des sociétés mises en équivalence	(422,3)	279,8
IMPÔTS AU TAUX BELGE (25,00 % EN 2022 ET EN 2021)	105,6	(70,0)
Impact des différents taux d'imposition dans les pays étrangers	0,1	(5,7)
Impact fiscal des revenus non imposables	155,8	249,3
Impact fiscal des charges non déductibles	(270,1)	(191,4)
Impact fiscal des changements de taux d'impôts chez les filiales	1,2	(0,4)
Impact fiscal d'ajustements relatifs aux années précédentes ou actifs d'impôts différés non reconnus précédemment	2,1	1,3
Autres	(118,0)	(45,3)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔT DE LA PÉRIODE	(123,4)	(62,2)

Le taux d'imposition applicable aux sociétés en Belgique était de 25,00 % en 2022, tout comme en 2021.

Le taux effectif d'impôts de 2022 s'élève -29,22 %, à comparer à 22,23 % en 2021.

États financiers

États financiers consolidés

En tant que société à portefeuille, GBL n'est pas censée payer de l'impôt, vu que la majorité de ses revenus – dividendes et plus-values – proviennent de bénéfices déjà taxés dans le chef de la participation. Si GBL devait être taxée à son tour sur les dividendes / plus-values, il y aurait une double imposition de ces revenus. Ce régime n'est donc pas un avantage fiscal octroyé aux sociétés à portefeuille, mais bien un moyen d'éviter une double imposition (application de la directive européenne Mère-filiale).

13.3 Impôts différés par nature au bilan

EN EUR MILLIONS	Actifs d'impôts différés		Passifs d'impôts différés	
	2022	2021	2022	2021
Immobilisations corporelles et incorporelles	150,7	90,2	(836,5)	(578,5)
Stocks, créances, dettes et provisions	80,1	88,9	(7,9)	(5,2)
Obligations en matière d'avantages du personnel	42,3	54,2	(1,1)	-
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	42,6	31,0	-	-
Autres	101,2	78,1	(51,2)	(54,6)
Compensation actifs/passifs	(237,2)	(179,8)	237,2	179,8
TOTAL	179,6	162,8	(659,4)	(458,4)
dont : Holding	-	-	-	-
Imerys	110,7	138,6	(99,9)	(129,6)
Webhelp	16,3	10,8	(142,2)	(183,8)
Canyon	7,8	10,1	(112,8)	(121,6)
Affidea	18,8	-	(140,1)	-
Sanoptis	24,9	-	(139,9)	-
GBL Capital et SIM	1,2	3,3	(24,5)	(23,4)

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable et sur un horizon attendu de recouvrement n'excédant pas cinq ans. L'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés à ce titre repose sur une analyse de l'historique de constitution des pertes, de la probabilité de répétition des pertes à l'avenir, des perspectives d'activité future et des législations nationales limitant l'utilisation des reports déficitaires. Au 31 décembre 2022, ces actifs d'impôts différés ainsi reconnus s'élèvent à un montant total de EUR 43 millions (EUR 31 millions en 2021).

Pour le segment Holding, les pertes fiscales reportées à durée illimitée et les crédits d'impôt en Belgique se montent à EUR 1.297 millions (EUR 1.098 millions en 2021) ; celles subies à l'étranger, au niveau des filiales, atteignent quant à elles EUR 5.063 millions (EUR 5.022 millions en 2021). Concernant les autres segments, les pertes fiscales reportées à durée illimitée et crédits d'impôts se montent à EUR 478 millions pour Imerys, EUR 38 millions pour Webhelp, EUR 0 million pour Canyon, EUR 220 millions pour Affidea, EUR 0 million pour Sanoptis et EUR 90 millions pour GBL Capital et Sienna Investment Managers (respectivement EUR 495 millions, EUR 27 millions, EUR 0 million, EUR 0 million, EUR 0 million et EUR 89 millions en 2021). Ces pertes fiscales et crédit d'impôts n'ont pas donné lieu à la prise en compte d'un actif d'impôt différé car leur récupération est jugée incertaine.

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2022 s'élève à EUR 8 millions (EUR 12 millions au 31 décembre 2021).

Les tableaux ci-dessous reprennent l'évolution des actifs et passifs d'impôts différés sur les années 2022 et 2021 :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2021	Résultat	Résultat global	Autres	31 décembre 2022
Actifs d'impôts différés	162,8	17,5	8,3	(9,0)	179,6
Passifs d'impôts différés	(458,4)	19,5	7,6	(228,1)	(659,4)
Net	(295,6)	37,0	15,9	(237,1)	(479,8)

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2020	Résultat	Résultat global	Autres	31 décembre 2021
Actifs d'impôts différés	160,0	54,9	(38,6)	(13,5)	162,8
Passifs d'impôts différés	(271,9)	(0,3)	(2,9)	(183,3)	(458,4)
Net	(112,0)	54,6	(41,5)	(196,8)	(295,6)

Les montants repris en poste « Autres » découlent notamment des entrées en périmètre des nouvelles filiales acquises en 2022.

États financiers

États financiers consolidés

Enfin, les impôts différés comptabilisés directement dans le résultat global sont repris dans le tableau ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Gains et (pertes) actuariels	39,0	85,1
<i>Dont montants avant impôts</i>	46,5	110,5
<i>Dont impôts différés</i>	(7,5)	(25,4)
Gains et (pertes) sur un passif financier évalué à la juste valeur, attribuable à l'acquisition d'un intérêt avec ou sans contrôle	(10,6)	-
<i>Dont montants avant impôts</i>	(8,9)	-
<i>Dont impôts différés</i>	(1,7)	-
Ecart de conversion	101,2	57,1
<i>Dont montants avant impôts</i>	101,6	56,3
<i>Dont impôts différés</i>	(0,4)	0,8
Couverture de flux de trésorerie	(129,2)	44,0
<i>Dont montants avant impôts</i>	(154,7)	60,9
<i>Dont impôts différés</i>	25,5	(16,9)
Réserves de réévaluation	(3.618,6)	1.434,4
<i>Dont montants avant impôts</i>	(3.618,6)	1.434,4
<i>Dont impôts différés</i>	-	-

Note 14 Stocks

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Matières premières, consommables et pièces détachées	670,1	592,6
En cours de fabrication	133,9	112,4
Produits finis et biens destinés à la revente	459,4	453,3
Autres	0,0	0,1
TOTAL BRUT (AVANT RÉDUCTIONS DE VALEUR)	1.263,4	1.158,3
Réductions de valeur sur stocks		
Au 1^{er} janvier	(54,5)	(51,5)
<i>Réductions de valeur de l'exercice</i>	<i>(27,1)</i>	<i>(19,8)</i>
<i>Reprises de réductions de valeur</i>	<i>15,4</i>	<i>17,2</i>
<i>Ecart de conversion</i>	<i>(0,5)</i>	-
<i>Autres</i>	<i>13,9</i>	<i>(0,4)</i>
Au 31 décembre	(52,9)	(54,5)
TOTAL NET	1.210,6	1.103,8
dont : Holding	-	-
Imerys	789,9	849,1
Webhelp	5,0	4,2
Canyon	393,6	238,7
Affidea	9,6	-
Sanoptis	5,7	-
GBL Capital et SIM	6,7	11,8

La variation de stock comptabilisée en charge s'élève à EUR 97 millions en 2022 (EUR - 91 millions en 2021).

Note 15 Créances commerciales

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Créances commerciales	1.132,6	1.060,2
Réductions de valeur sur créances douteuses	(23,8)	(40,5)
TOTAL NET	1.108,7	1.019,7
dont : Holding	0,0	0,6
Imerys	489,9	614,3
Webhelp	454,1	381,2
Canyon	3,3	1,5
Affidea	88,3	-
Sanoptis	53,8	-
GBL Capital et SIM	19,3	22,1

Les créances commerciales concernent essentiellement Imerys et Webhelp. Des contrats d'affacturage ont été mis en œuvre par Imerys et Webhelp pour une durée indéterminée dans la limite d'un encours global autorisé de EUR 248 millions, toutes taxes comprises. Au 31 décembre 2022, EUR 206 millions de créances ont été ainsi cédées et déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances, y compris les risques de défaut et retard de paiement ayant été transférés à la banque d'affacturage (EUR 162 millions au 31 décembre 2021).

Les créances commerciales ne portent pas d'intérêt et ont pour la plupart une échéance de 30 à 90 jours. A la date de clôture des états financiers, certaines créances commerciales détaillées ci-après peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance crédit ou par une garantie.

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Retard n'excédant pas 1 mois	171,8	141,3
Retard entre 1 mois et 3 mois	53,1	39,0
Retard de plus de 3 mois	57,1	41,3
TOTAL DES CRÉANCES COMMERCIALES ÉCHUES ET NON DÉPRÉCIÉES	281,9	221,6
Créances commerciales non échues et créances commerciales échues et dépréciées	826,8	798,1
TOTAL NET DES CRÉANCES COMMERCIALES	1.108,7	1.019,7

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des réductions de valeur au cours des différentes années :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES AU 1^{ER} JANVIER	(40,5)	(42,5)
Réductions de valeur de l'exercice	(2,1)	(9,7)
Utilisations	1,6	5,5
Reprises de réductions de valeur	9,2	8,5
Écarts de conversion et autres	8,0	(2,3)
RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES AU 31 DÉCEMBRE	(23,8)	(40,5)

Note 16 Actifs de trading

EN EUR MILLIONS	2022	2021
SICAV monétaires	841,4	2.052,5
Autres actifs de trading	28,6	33,5
TOTAL	870,0	2.086,0
dont : Holding	839,8	2.064,7
Imerys	1,9	7,3
Webhelp	12,0	12,0
Canyon	16,3	2,0
Affidea	-	-
Sanoptis	-	-
GBL Capital et SIM	0,0	0,0

Note 17 Trésorerie et endettement

17.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Comptes à vue	1.249,0	1.069,9
Dépôts à terme	473,0	241,7
Billets de trésorerie	46,2	20,0
TOTAL	1.768,3	1.331,6
dont : Holding	544,0	302,4
Imerys	620,2	577,2
Webhelp	340,0	375,3
Canyon	25,0	34,0
Affidea	63,0	-
Sanoptis	88,0	-
GBL Capital et SIM	88,0	42,8

Aux 31 décembre 2022 et 2021, la trésorerie est entièrement répartie entre des comptes à vue, des dépôts à terme et des billets de trésorerie auprès de diverses institutions financières.

17.2 Endettement

EN EUR MILLIONS	2022	2021
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	8.714,7	6.616,2
Emprunts obligataires (GBL)	1.985,2	1.488,7
Obligations convertibles (GBL)	499,7	499,7
Obligations échangeables (GBL)	479,6	444,9
Emprunts obligataires (Imerys)	1.705,3	1.703,0
Emprunts bancaires (Webhelp)	1.738,1	1.723,2
Emprunts bancaires (Canyon)	225,7	158,5
Emprunts bancaires (Affidea)	572,3	-
Emprunts bancaires (Sanoptis)	602,0	-
Emprunts bancaires (GBL Capital)	89,7	124,4
Dettes de location	738,8	390,7
Autres dettes financières non courantes	78,2	83,3
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	1.654,6	1.037,5
Obligations échangeables (GBL)	447,4	748,1
Dettes bancaires (GBL)	535,3	-
Dettes bancaires (Imerys)	437,6	149,5
Dettes de location	168,9	100,2
Autres dettes financières courantes	65,4	39,7

Emprunts obligataires (GBL)

Le 30 août 2022, GBL a placé une émission obligataire institutionnelle de EUR 500 millions à maturité 7 ans, portant un coupon de 3,125 %. La valeur comptable de cet emprunt s'élève à EUR 494 millions au 31 décembre 2022.

Le 21 janvier 2021, GBL a placé une émission obligataire institutionnelle de EUR 500 millions à maturité 10 ans, portant un coupon de 0,125 %. La valeur comptable de cet emprunt s'élève à EUR 494 millions au 31 décembre 2022.

Le 19 juin 2018, GBL a placé une émission obligataire de EUR 500 millions à maturité 7 ans, portant un coupon de 1,875 %. La valeur comptable de cet emprunt s'élève à EUR 498 millions au 31 décembre 2022.

Durant le premier semestre de 2017, GBL a émis un placement obligataire de EUR 500 millions assorti d'un coupon de 1,375 % et venant à échéance le 23 mai 2024. La valeur comptable de cet emprunt s'élève à EUR 499 millions au 31 décembre 2022.

Ces émissions ont vocation à couvrir les besoins généraux du groupe et allongent la durée moyenne pondérée de l'endettement brut.

États financiers

États financiers consolidés

Obligations convertibles en titres GBL (GBL)

Sagerpar SA, filiale à 100 % de GBL, (« l'Émetteur »), a émis le 23 mars 2021 des obligations convertibles en actions ordinaires existantes de GBL (les « Actions ») pour un montant de EUR 500 millions garanties par GBL (le « Garant »). Cette émission porte initialement sur environ 4,3 millions d'actions propres.

Les obligations ne portent pas d'intérêt et avaient, à leur placement, une maturité de 5 ans (1^{er} avril 2026), sauf en cas de remboursement anticipé. Les obligations ont été émises à un prix d'émission de 101,25 % du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, converties, ou rachetées et annulées, seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance (sous réserve de la faculté de l'Émetteur de remboursement en actions), ce qui correspond à un taux annuel de rendement à échéance de - 0,25 %. Le prix de conversion initial des obligations est fixé à EUR 117,4928. Le taux d'intérêt effectif (incluant les coûts de transaction alloués à la dette) est de 0,02 %.

Les obligations à ce moment en circulation pourront être remboursées en totalité, et non de manière partielle, par remboursement au pair au gré de l'Émetteur, à tout moment à compter du 16 avril 2024, sous réserve que la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'Action constatés sur Euronext Bruxelles excède 130 % du prix de conversion sur chacun d'au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. A la date d'échéance des Obligations, l'Émetteur aura le choix d'effectuer un remboursement en Actions et, le cas échéant, un montant additionnel en numéraire.

Les porteurs d'obligations bénéficient d'un droit à la conversion de leurs obligations, qu'ils peuvent exercer à tout moment depuis le 1^{er} avril 2021 et jusqu'au 45^{ème} jour ouvré à Bruxelles (inclus) avant la date d'échéance, sous réserve de la faculté de l'Émetteur de satisfaire ce droit à la conversion par un remboursement en numéraire, en actions ou par une combinaison des deux. Si l'Émetteur opte pour un remboursement des droits à la conversion en Actions, il a l'intention de livrer des Actions existantes détenues en autocontrôle par l'Émetteur pour le compte du Garant comme actions propres.

Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkher) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 500 millions au 31 décembre 2022. L'option est évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 7 millions au 31 décembre 2022, repris sous les « Autres passifs non courants »).

Obligations échangeables en titres Pernod Ricard (GBL)

Le 29 novembre 2022, GBL (« l'Émetteur ») a émis des obligations échangeables en actions existantes de Pernod Ricard SA (« Pernod Ricard ») pour un montant de EUR 500 millions. Cette émission porte initialement sur environ 2,0 millions d'actions Pernod Ricard représentant environ 1 % de son capital. Les obligations ont, à leur placement, une maturité de 3 ans (29 novembre 2025), sauf en cas de remboursement anticipé, d'échange ou de rachat et annulation. Les obligations portent un taux annuel de 2,125 %. Les obligations ont été émises à un prix d'émission de 100 % du pair et, à moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, échangées, ou rachetées et annulées, seront remboursées en numéraire au pair à l'échéance le 29 novembre 2025.

Les obligations peuvent être remboursées en totalité, et non de manière partielle, à l'initiative de l'Émetteur, au pair majoré des intérêts courus et impayés, et ce jusqu'à la date fixée pour le remboursement (i) à tout moment à compter de la date tombant 2 ans et 21 jours après la date d'émission, à condition que la valeur des actions sous-jacentes (composées initialement uniquement d'actions Pernod Ricard) par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligations de EUR 100.000 soit supérieure à EUR 130.000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs ; (ii) à tout moment, si 20 % ou moins du montant principal des obligations initialement émises reste en circulation ; ou (iii) en cas d'offre ou de plan d'arrangement portant sur le capital social prédominant compris dans les actions sous-jacentes, lorsque la contrepartie résultant de cette offre ou de ce plan consiste entièrement en numéraire, le tout conformément aux termes et conditions des obligations.

Les porteurs d'obligations peuvent demander l'échange de leurs obligations contre des actions sous-jacentes à tout moment à partir du 9 janvier 2023 et jusqu'à 40 jours ouvrés à Bruxelles avant la date d'échéance, sous réserve de la faculté de GBL de payer en numéraire tout ou partie de la valeur des actions sous-jacentes en substitution de leur échange.

Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkher) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 480 millions au 31 décembre 2022. La composante optionnelle est, quant à elle, évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 30 millions au 31 décembre 2022, repris sous les « Autres passifs non courants »).

Obligations échangeables en titres GEA (GBL)

Oliver Capital Sàrl, filiale à 100 % de GBL, (« l'Émetteur »), a émis le 1^{er} octobre 2020 des obligations échangeables en actions existantes de GEA Group AG (« GEA ») pour un montant de EUR 450 millions garanties par GBL. Cette émission porte initialement sur environ 11,3 millions d'actions GEA représentant environ 6,2 % de son capital. Les obligations ont, à leur placement, une maturité de 3 ans et 3 mois (29 décembre 2023), sauf en cas de remboursement anticipé, et ne portent pas d'intérêt. Les obligations ont été offertes à un prix d'émission de 102,0 % du pair et seront remboursées au pair à l'échéance. Le taux d'intérêt effectif (incluant les coûts de transaction alloués à la dette) est de 0,6 %.

Les obligations peuvent être remboursées en totalité, et non de manière partielle à l'initiative de l'Émetteur, à tout moment depuis le 6 octobre 2022, au pair, à condition que la valeur des actions sous-jacentes par obligation attribuable à une valeur notionnelle d'obligation de EUR 100.000 soit supérieure à EUR 130.000 sur au moins 20 jours de bourse au cours d'une période de 30 jours de bourse consécutifs. L'Émetteur dispose de la possibilité de remettre des actions sous-jacentes en cas de remboursement et de payer, le cas échéant, en numéraire un montant additionnel lors du remboursement des obligations, tant à la date d'échéance qu'en cas de remboursement anticipé.

États financiers

États financiers consolidés

Les porteurs d'obligations peuvent demander l'échange de leurs obligations contre des actions sous-jacentes (composées initialement uniquement d'actions GEA) à tout moment à partir du 16 novembre 2020 et jusqu'à 40 jours ouvrés à Bruxelles avant la date d'échéance, sous réserve de la faculté de l'Émetteur de payer en numéraire tout ou partie de la valeur des actions sous-jacentes en substitution de leur échange.

Les obligations sont admises sur le marché libre (Freiverkher) de la Bourse de Francfort. La valeur comptable de cet emprunt (hors option) est de EUR 447 millions au 31 décembre 2022. La composante optionnelle est, quant à elle, évaluée à la juste valeur à la date de clôture (EUR 35 millions, repris sous les « Autres passifs courants »).

Obligations échangeables en titres Holcim (GBL)

Les obligations échangeables en titres Holcim arrivaient à échéance le 30 décembre 2022. Elles ont été remboursées dans leur totalité en numéraire.

Dettes bancaires (GBL)

Durant le deuxième semestre 2022, GBL a conclu des contrats de ventes à terme avec prépaiement portant sur 13,2 millions de titres Holcim, à échéance en mai 2023 et a encaissé EUR 538 millions de trésorerie. Au 31 décembre 2022, la valeur comptable de cette dette est de EUR 535 millions et la valeur du dérivé attaché à ces transactions, comptabilisé sous les « Autres passifs courants », s'élève à EUR 77 millions.

Emprunts obligataires (Imerys)

Imerys a réaffirmé son engagement dans sa politique de développement durable en liant sa stratégie de financement à ses ambitions durables. Ainsi, Imerys a réalisé le 14 mai 2021, une émission d'obligations indexées sur des objectifs de développement durable (*Sustainability-Linked Bonds*) pour un montant en principal de EUR 300 millions. Ces obligations, à échéance au 15 juillet 2031, portent un coupon annuel de 1,00 % et sont admises à la négociation des obligations sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg.

Ces obligations, émises conformément aux principes des obligations liées à des objectifs de développement durable publiés par l'*International Capital Markets Association* (ICMA), sont indexées sur un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, exprimé en tonnes de CO₂ émises par million d'euros de chiffre d'affaires, de 22,9 % en 2025 et de 36,0 % en 2030 par rapport au chiffre d'affaires de l'année de référence 2018, tel que validé par l'initiative Science Based Target initiative (SBTi). Ces objectifs incluent la réduction des émissions de Scope 1 (émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par Imerys) et des émissions de Scope 2 (émissions indirectes provenant de la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée ou achetée par Imerys). Si ces objectifs ne sont pas atteints au 31 décembre 2025 et/ou au 31 décembre 2030, des pénalités de 25 points de base du capital pour l'objectif 2025 et/ou de 50 points de base du capital pour l'objectif 2030 peuvent être imposées. Au 31 décembre 2022, la réduction cumulée des tonnes de CO₂ émises par million d'euros de chiffre d'affaires s'élève à 31,0 % depuis 2018 (23,0 % depuis 2018 au 31 décembre 2021).

Le détail des emprunts obligataires émis par Imerys est le suivant au 31 décembre 2022 :

	Valeur nominale en devise EN MILLIONS	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non coté	Echéance	Juste valeur EN EUR MILLIONS	Valeur comptable EN EUR MILLIONS
EUR	500,0	2,00 %	2,13 %	Coté	10/12/2024	486,4	499,1
EUR	300,0	1,88 %	1,92 %	Coté	31/03/2028	269,0	303,2
EUR	300,0	1,00 %	1,07 %	Coté	15/07/2031	208,3	298,6
EUR	600,0	1,50 %	1,63 %	Coté	15/01/2027	549,2	604,4
TOTAL						1.512,9	1.705,3

Le détail des emprunts obligataires était le suivant au 31 décembre 2021 :

	Valeur nominale en devise EN MILLIONS	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non coté	Echéance	Juste valeur EN EUR MILLIONS	Valeur comptable EN EUR MILLIONS
EUR	500,0	2,00 %	2,13 %	Coté	10/12/2024	524,9	498,4
EUR	300,0	1,88 %	1,92 %	Coté	31/03/2028	326,5	303,0
EUR	300,0	1,00 %	1,07 %	Coté	15/07/2031	294,8	298,3
EUR	600,0	1,50 %	1,63 %	Coté	15/01/2027	637,1	603,3
TOTAL						1.783,3	1.703,0

Dettes bancaires (Imerys)

Ces dettes provenant d'Imerys comprennent, au 31 décembre 2022, EUR 434 millions de dettes bancaires à court terme ainsi que EUR 4 millions de découverts bancaires (respectivement EUR 119 millions et EUR 30 millions au 31 décembre 2021).

États financiers

États financiers consolidés

Emprunts bancaires (Webhelp)

Les dettes bancaires provenant du groupe Webhelp comprennent principalement le « contrat de crédit sénior » conclu en 2019 et son extension au titre du financement de l'acquisition de OneLink conclue le 30 juillet 2021 :

Au 31 décembre 2022	Valeur nominale en devise EN MILLIONS	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non coté	Echéance	Juste valeur EN EUR MILLIONS	Valeur comptable EN EUR MILLIONS
EUR	1.020,0	3,00 %	4,91 %	Non coté	18/11/2026	1.020,0	1.007,0
GBP	125,0	4,00 %	7,80 %	Non coté	18/11/2026	140,9	139,0
EUR	285,6	3,75 %	5,60 %	Non coté	18/11/2026	285,6	281,0
USD	350,0	4,50 %	8,27 %	Non coté	18/11/2026	323,2	317,0
TOTAL						1.769,7	1.744,0

Au 31 décembre 2021	Valeur nominale en devise EN MILLIONS	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non coté	Echéance	Juste valeur EN EUR MILLIONS	Valeur comptable EN EUR MILLIONS
EUR	1.020,0	3,00 %	3,39 %	Non coté	18/11/2026	1.020,0	1.004,0
GBP	125,0	4,00 %	4,48 %	Non coté	18/11/2026	148,8	146,5
EUR	285,6	3,75 %	4,33 %	Non coté	18/11/2026	285,6	279,4
USD	350,0	4,50 %	5,18 %	Non coté	18/11/2026	309,0	301,9
TOTAL						1.763,4	1.731,8

Emprunts bancaires (Canyon)

Ce poste reprend l'endettement bancaire à long terme de Canyon.

Emprunts bancaires (Affidea)

Ce poste reprend l'endettement bancaire à long terme de Affidea. Il est principalement composé d'un emprunt bancaire de EUR 600 millions, portant un taux d'intérêt nominal de 5,00 % et à échéance le 22 juillet 2029. Sa valeur comptable est de EUR 567 millions au 31 décembre 2022.

Emprunts bancaires (Sanoptis)

Ce poste reprend l'endettement bancaire à long terme de Sanoptis.

Emprunts bancaires (GBL Capital)

Ce poste reprend les différents endettements bancaires des filiales opérationnelles de ECP III.

Dettes de location

Les dettes de location ont une échéance en 2023 pour EUR 169 millions, entre 2024 et 2028 pour EUR 464 millions et EUR 275 millions au-delà.

Autres dettes financières courantes

Ce poste reprend principalement l'endettement à long terme échéant dans l'année de Webhelp.

Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2022, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées auprès de diverses institutions financières d'un montant total de EUR 4.336 millions (EUR 3.672 millions au 31 décembre 2021). Ce montant est disponible principalement chez GBL, Imerys et Webhelp pour respectivement EUR 2.450 millions, EUR 1.010 millions et EUR 357 millions (respectivement EUR 2.150 millions, EUR 1.160 millions et EUR 362 millions au 31 décembre 2021).

Concernant GBL, l'ensemble des lignes de crédit arrivent à maturité sur la période 2027 - 2028. Les lignes de crédit confirmées ne présentent pas de covenants financiers, ce qui signifie qu'au titre de ses contrats de crédit, GBL n'a pas d'obligation en matière de respect de ratios financiers.

États financiers

États financiers consolidés

173 Variation des dettes financières

Le tableau ci-dessous mentionne la réconciliation en 2022 et 2021 entre les dettes financières reprises dans le bilan consolidé et les montants issus de l'état consolidé des flux de trésorerie :

EN EUR MILLIONS	Au 1 ^{er} janvier 2022	Variation en trésorerie	Acquisitions/ventes de filiales	Incidence de la variation des taux de change	Autres mouvements	Au 31 décembre 2022
Dettes financières - Passifs non courants	6.616,2	1.185,1	1.260,6	32,7	(379,9)	8.714,7
Dettes financières - Passifs courants	1.037,5	(35,6)	50,2	(9,0)	611,5	1.654,6
TOTAL	7.653,7	1.149,5	1.310,8	23,8	231,6	10.369,3

EN EUR MILLIONS	Au 1 ^{er} janvier 2021	Variation en trésorerie	Acquisitions/ventes de filiales	Incidence de la variation des taux de change	Autres mouvements	Au 31 décembre 2021
Dettes financières - Passifs non courants	5.624,5	1.901,5	45,9	69,9	(1.025,8)	6.616,2
Dettes financières - Passifs courants	394,0	(526,3)	12,1	(8,9)	1.166,5	1.037,5
TOTAL	6.018,5	1.375,2	58,1	61,1	140,7	7.653,7

Les autres mouvements de 2022 et 2021 proviennent très majoritairement de reclassements entre passifs non courants et passifs courants ainsi que la reconnaissance de dettes de location. La variation en trésorerie reprise dans le tableau ci-dessus se réconcilie avec l'état consolidé des flux de trésorerie comme suit :

EN EUR MILLIONS	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Variation de trésorerie	1.149,5	1.375,2
dont : encaissements provenant de dettes financières	2.205,6	2.233,1
remboursement de dettes financières	(1.056,1)	(857,9)

174 Échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers

EN EUR MILLIONS	2023		2024-2028		2029 et plus	
Au 31 décembre 2022	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières non courantes	-	252,6	5.953,8	955,8	2.760,9	158,6
Autres passifs financiers non courants	-	-	1.545,2	-	-	-
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	92,8	-	-	-
Dettes financières courantes	1.654,6	40,9	-	-	-	-
Dettes commerciales	857,4	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés courants	183,3	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	73,7	-	-	-	-	-
TOTAL	2.769,1	293,5	7.591,8	955,8	2.760,9	158,6

EN EUR MILLIONS	2022		2023-2027		2028 et plus	
Au 31 décembre 2021	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Dettes financières non courantes	-	115,2	5.308,1	455,1	1.308,1	103,1
Autres passifs financiers non courants	-	-	1.067,0	-	-	-
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	182,7	-	-	-
Dettes financières courantes	1.037,5	4,2	-	-	-	-
Dettes commerciales	865,8	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés courants	37,2	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	34,0	-	-	-	-	-
TOTAL	1.974,4	119,4	6.557,8	455,1	1.308,1	103,1

États financiers

États financiers consolidés

Note 18 Autres actifs courants

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Actifs financiers courants	90,9	100,4
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	17,4	7,7
Instruments financiers dérivés - Couverture	35,5	77,8
Autres	38,0	14,8
Actifs non financiers courants	498,7	420,9
Impôts sur le résultat à récupérer	110,7	96,6
Autres impôts et TVA à récupérer	201,6	194,0
Charges à reporter	85,1	50,8
Autres	101,2	79,6
TOTAL	589,5	521,3
dont : Holding	44,0	21,3
Imerys	235,6	314,7
Webhelp	179,4	144,1
Canyon	45,7	27,0
Affidea	26,8	-
Sanoptis	29,2	-
GBL Capital et SIM	28,8	14,1

Note 19 Capital et dividendes

19.1 Nombre de titres représentatifs du capital et actions propres

	Nombre de titres émis	Dont actions propres
Au 31 décembre 2020	161.358.287	(8.749.816)
Variation	(5.003.287)	805.714
Au 31 décembre 2021	156.355.000	(7.944.102)
Variation	(3.355.000)	(4.278.768)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	153.000.000	(12.222.870)

Actions propres

Au 31 décembre 2022, le groupe détient 12.222.870 actions propres, soit 7,99 % du capital émis, dont le coût d'acquisition est déduit des capitaux propres ; 4.255.580 et 30.613 d'entre-elles sont destinées à la couverture de l'obligation convertible et du plan d'options 2008 (voir note 27).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2022 a approuvé l'annulation de 3.355.000 actions propres acquises par GBL. Le capital est, dès lors, représenté par 153.000.000 actions.

Au cours de l'année 2022, GBL a acquis et vendu / annulé respectivement 8.657.745 et 4.378.977 actions (à comparer respectivement à 5.057.804 et 5.863.518 en 2021) pour un montant net global de EUR 644 millions.

Les informations relatives aux acquisitions d'actions propres par GBL ou ses filiales sont publiées, de façon hebdomadaire, sur le site internet de GBL.

19.2 Dividendes

Le 5 mai 2022, un dividende de EUR 2,75 par action (EUR 2,50 en 2021) a été versé aux actionnaires.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023 d'approuver la répartition bénéficiaire relative à l'exercice 2022, soit un montant global de EUR 402 millions, qui sera mis en paiement à partir du 15 mai 2023. Compte tenu du nombre de titres donnant droit au dividende (146.321.469), la distribution au titre de l'exercice 2022 correspondra à un dividende brut de EUR 2,75 par action GBL.

États financiers

États financiers consolidés

Note 20 Provisions

EN EUR MILLIONS	Garanties produits	Environnement	Risques juridiques, sociaux et réglementaires	Total
Au 31 décembre 2020	3,4	265,5	191,9	460,8
Dotations	3,5	21,1	35,5	60,1
Utilisations	(2,4)	(8,6)	(15,2)	(26,3)
Reprises	(0,9)	(6,1)	(12,3)	(19,3)
Impact de l'actualisation	-	2,6	0,4	2,9
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	6,2	0,2	12,2	18,6
Ecart de conversion	0,1	10,4	8,8	19,3
Autres	(0,0)	(16,1)	(2,1)	(18,2)
Au 31 décembre 2021	9,7	268,9	219,3	497,9
Dotations	4,2	23,5	42,8	70,5
Utilisations	(6,0)	(13,8)	(22,9)	(42,8)
Reprises	(1,2)	(0,9)	(14,7)	(16,8)
Impact de l'actualisation	-	2,1	0,8	2,9
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	-	(9,1)	14,1	5,0
Ecart de conversion	0,1	(0,1)	8,4	8,4
Autres	(1,2)	(9,8)	(32,4)	(43,4)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	5,6	260,7	215,3	481,6
dont provisions courantes	4,8	11,3	52,5	68,6
dont provisions non courantes	0,8	249,3	163,0	413,1

Les provisions du groupe s'élèvent à EUR 482 millions au 31 décembre 2022 (EUR 498 millions en 2021). Elles proviennent très majoritairement d'Imerys (EUR 423 millions en 2022 et EUR 467 millions en 2021).

Les probabilités de règlement et les montants de ces obligations sont estimés par le groupe, qui s'appuie généralement sur des experts internes pour valider les principales hypothèses, en tenant compte des effets attendus, le cas échéant, des évolutions réglementaires et sur des conseils externes pour les litiges et réclamations significatifs. Les estimations qui en résultent sont susceptibles d'évoluer selon les incertitudes propres à chaque litige. Ceux-ci ont trait à des allégations de préjudices personnels ou financiers mettant en cause la responsabilité civile du groupe et l'éventuelle violation d'obligations contractuelles ou de dispositions réglementaires en matière sociale, immobilière ou environnementale. Les provisions constituées pour faire face à ces risques sont incluses dans les EUR 215 millions de provisions pour risques juridiques, sociaux et réglementaires du tableau de variation mentionné ci-dessus. Ce montant inclut notamment le solde de la provision afférente à la résolution des contentieux liés à l'activité talc du groupe Imerys aux États-Unis, dont la matérialité justifie un développement spécifique.

Le 13 février 2019, les trois filiales talc nord-américaines du groupe ont décidé de se placer, avec effet immédiat, sous la protection de la procédure judiciaire dite du « Chapter II » de la loi des États-Unis sur les faillites en vue de régler définitivement la situation contentieuse liée à leurs activités commerciales historiques aux États-Unis. Sous le régime du « Chapter II », le groupe demeure juridiquement propriétaire des titres composant l'intégralité du capital des trois entités nord-américaines concernées, mais leurs actifs sont placés sous le contrôle des tribunaux fédéraux compétents de l'État du Delaware (États-Unis). Ceux-ci supervisent la poursuite des activités des entités concernées ainsi que la conclusion et l'exécution du plan de réorganisation de ces activités que les entités ont demandé à négocier avec les représentants respectifs des actifs, et potentiels futurs plaignants dans les contentieux intentés à leur encontre. Le processus du « Chapter II » suspend également les procédures de tous les contentieux en cours et empêche l'introduction de nouvelles actions contre ces entités en lien avec leurs opérations passées et actuelles. Compte tenu du transfert au 13 février 2019 du contrôle effectif de ces trois filiales à un tribunal et du bénéfice économique de leurs activités à leurs créanciers, les actifs et passifs des trois entités ont été déconsolidés des états financiers du groupe à compter de cette date, dégageant un effet résultat de EUR - 6 millions. La négociation entre les filiales talc nord-américaines, à laquelle s'est jointe la filiale Imerys Talc Italy, le groupe et les représentants des plaignants, a abouti le 15 mai 2020 à la conclusion d'un accord sur un plan conjoint de réorganisation qui a été déposé le même jour auprès du tribunal fédéral compétent du Delaware. Ce plan prévoit qu'une fois les approbations nécessaires obtenues, les filiales talc concernées sortiront du régime du « Chapter II » et le groupe sera libéré de tous les passifs existants et futurs liés à leurs activités passées, ces passifs étant transférés à un trust qui sera spécialement créé à cet effet. A la suite de l'approbation par le tribunal compétent du document de soumission du projet de plan initial au vote (« Disclosure Statement ») en janvier 2021, le plan a été soumis au vote des créanciers et des plaignants des filiales talc concernées. A la suite d'une contestation sur les votes émis en faveur de l'approbation du plan, le tribunal compétent a décidé le 13 octobre 2021 que certains de ces votes ne devaient pas être pris en compte dans le calcul du vote final. Cette décision a fait tomber le taux d'approbation du plan juste au-dessous de la majorité requise, en vertu des dispositions légales spécifiques applicables, de 75 % des votes. Les filiales talc nord-américaines, les représentants des plaignants et d'autres parties prenantes au processus du « Chapter II » ont alors engagé un processus de médiation, toujours en cours, approuvé par le tribunal compétent et qui en a prolongé plusieurs fois la durée. L'objectif de cette médiation est de parvenir à un plan révisé qui pourrait obtenir la majorité requise de 75 % des voix. Les principales questions restant à discuter dans le cadre de la procédure du « Chapter II » concernent (i) la monétisation des droits à certaines couvertures d'assurance et engagements d'indemnisation dont bénéficient les filiales talc nord-américaines et (ii) l'allocation entre les différentes catégories de plaignants des actifs des filiales talc nord-américaines, en ce inclus le bénéfice des accords transactionnels conclus ou à conclure avec des parties tierces. Ces éléments ne sont pas liés aux termes de l'accord transactionnel relatif à Imerys SA et ses filiales intégré dans le plan annoncé en mai 2020, qui continue d'être soutenu par les représentants des plaignants. Une fois un accord trouvé entre les diverses

États financiers

États financiers consolidés

parties prenantes sur un plan révisé, un nouveau Disclosure Statement devra être approuvé par le tribunal compétent avant que le plan révisé soit soumis au vote des créanciers et des plaignants des filiales talc concernées. Sous réserve d'un vote favorable du plan révisé à la majorité requise de 75%, celui-ci sera ensuite soumis à la confirmation définitive du tribunal compétent puis à l'approbation finale d'un autre tribunal fédéral compétent.

Imerys Talc Italy figure parmi les parties citées dans quelques contentieux liés au talc aux États-Unis. Cette entité prévoit, une fois l'approbation du plan révisé obtenue auprès des votants, de se placer également sous la protection judiciaire du « Chapter 11 » avant la confirmation judiciaire de ce plan révisé et d'adhérer à celui-ci afin de bénéficier de la même résolution globale et définitive des passifs historiques liés au talc que les filiales talc nord-américaines. Les activités d'Imerys Talc Italy continueront à faire partie du groupe tout au long de la procédure du « Chapter 11 » et après sa clôture.

Conformément au plan, les filiales talc nord-américaines ont vendu le 17 février 2021 leurs actifs au fonds d'investissement canadien Magris Resources, pour USD 223 millions. Aux termes de l'accord transactionnel relatif à Imerys SA et ses filiales intégré dans le plan, la contribution du groupe au titre du plan consiste en un paiement en numéraire (i) de USD 75 millions, et (ii) de certains autres engagements détaillés dans le plan. Ces engagements incluent principalement le bénéfice d'anciennes polices d'assurance, le financement de certaines créances mineures d'exploitation (pour USD 5 millions) ainsi qu'une partie de l'éventuel dépassement des frais d'administration anticipés de la procédure du « Chapter 11 » des filiales talc concernées dans la limite d'un montant de USD 15 millions. Compte tenu du prix de cession de USD 223 millions obtenu pour les actifs des filiales talc nord-américaines, la contribution du groupe au plan révisé prévue au (i) et (ii) mentionnés ci-dessus serait limitée au montant minimum de USD 75 millions. Sur la base de la progression des médiations et négociations en cours vers un plan révisé et dans leur état actuel à la date d'arrêtés des résultats financiers annuels 2022 de GBL, le groupe, avec l'appui d'experts indépendants, a revu et confirmé sa précédente estimation du risque lié à la résolution de cette procédure du « Chapter 11 » ainsi qu'aux prévisions d'impacts financiers pour le groupe. Au 31 décembre 2022, le montant de la provision enregistrée dans les comptes qui s'élève à USD 114 millions, soit EUR 106 millions est considéré comme suffisant pour couvrir l'impact financier attendu du plan révisé sur le groupe.

Les provisions constituées pour couvrir les garanties produits d'Imerys et de Canyon sont de EUR 6 millions et ont une échéance probable située entre 2023 et 2027.

Enfin, le groupe (très majoritairement Imerys) constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de son activité industrielle ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à EUR 261 millions au 31 décembre 2022 (EUR 269 millions en 2021). Les obligations correspondantes ont des échéances probables situées entre 2023 et 2027 pour EUR 66 millions, entre 2028 et 2037 pour EUR 103 millions et EUR 92 millions à partir de 2038.

États financiers

États financiers consolidés

Note 21 Engagements de retraite et avantages assimilés

21.1 Plans de type cotisations définies

Dans ce type de régime, l'employeur s'engage à verser des cotisations régulières à un organisme gestionnaire (caisses de retraite, compagnies d'assurance, établissements financiers) sur une base obligatoire (dispositions légales ou réglementaires) ou facultative (régime complémentaire à l'initiative de l'entreprise) sans garantie sur le niveau des rentes versées.

Les montants sont pris en charge au cours de l'année au cours de laquelle ils sont dus. Le total des cotisations prises en charge pour les plans de type cotisations définies est de EUR 31 millions pour l'exercice 2022 (EUR 34 millions en 2021). Ces plans sont majoritairement relatifs à Imerys.

21.2 Plans de type prestations définies

Caractéristiques des régimes à prestations définies

Dans ce type de régime, le groupe garantit aux bénéficiaires le niveau de l'avantage qui sera versé dans le futur. Les bénéficiaires de ces plans sont les membres du personnel qui acquièrent des droits en contrepartie des services rendus dans le groupe (bénéficiaires actifs), des membres du personnel qui n'acquièrent plus de droits en contrepartie des services rendus dans le groupe ainsi que les anciens membres du personnel en activité à l'extérieur du groupe (bénéficiaires différés) et les anciens membres du personnel retraités (bénéficiaires retraités).

La valorisation des engagements de retraite et avantages assimilés est réalisée par des actuaires indépendants. Ces plans peuvent être financés par des compagnies d'assurance (assurance groupe), des fonds de pensions ou des entités séparées. Deux régimes représentent 72,1 % de l'engagement total du groupe au 31 décembre 2022. Il s'agit du régime britannique Imerys UK Pension Scheme (Imerys UK) et du régime américain Imerys USA Retirement Growth Account Plan (Imerys USA).

Le tableau suivant présente leurs principales caractéristiques :

	Imerys UK	Imerys USA
Éligibilité		
Date limite d'embauche	31/12/2004	31/03/2010
Age de la retraite	65	65
Description de l'avantage		
Modalités de paiement	Rente ⁽¹⁾	Capital ⁽²⁾
Revalorisation selon l'indice des prix à la consommation	Oui	Non
Date de fin d'accumulation des droits	31/03/2015	31/12/2014
Cadre réglementaire		
Obligation de financement minimum par l'employeur	Oui ⁽³⁾	Oui ⁽³⁾
Obligation de cotisation minimum par le bénéficiaire	Oui	Non
Gouvernance		
Fiduciaires représentant l'employeur	Oui	Oui
Fiduciaires représentant les bénéficiaires	Oui	Non
Fiduciaires indépendantes	Oui	Non
Responsabilité des fiduciaires		
Définition de la stratégie de placement	Oui	Oui
Négociation du refinancement des déficits avec l'employeur	Oui	-
Gestion administrative du paiement de l'avantage	Oui	Oui

La durée de ces deux plans est de 8 ans pour Imerys UK et 9 ans pour Imerys USA (respectivement 9 ans et 10 ans au 31 décembre 2021).

Gestion des risques liés aux avantages du personnel

Description des risques

Le principal enjeu de la gestion financière des avantages du personnel réside dans la maîtrise du taux de financement des engagements, c'est-à-dire du rapport entre la valeur des actifs de couverture et la valeur des engagements. Ainsi, le taux de financement des engagements est susceptible d'être détérioré par une décorrélation entre l'évolution (notamment à la baisse) des actifs de couverture et l'évolution (notamment à la hausse) des engagements. La valeur des actifs de couverture peut être minorée par une dégradation de la juste valeur des placements. La valeur des engagements peut être majorée d'une part, pour l'ensemble des régimes sous l'effet d'une baisse des taux d'actualisation et d'autre part, pour les avantages versés sous forme de rentes viagères, soit du fait d'une hausse des taux d'inflation utilisés pour revaloriser les engagements de certains de ces régimes, soit du fait de l'allongement de la durée de vie des bénéficiaires.

(1) Rente calculée sur la base du nombre d'années de services rendus, du salaire annuel à la date de retraite et de la moyenne des trois derniers salaires annuels

(2) Capital à taux d'intérêt garanti (Cash Balance Plan)

(3) L'employeur est tenu de financer chaque unité de service rendu à hauteur de 100 % sur la base d'une évaluation de financement

États financiers

États financiers consolidés

Gestion des risques

La stratégie de maîtrise du taux de financement des engagements consiste en premier lieu à optimiser la valeur des actifs de couverture. Les politiques de placement ont ainsi pour objectif de délivrer un rendement régulier tout en prenant avantage d'opportunités présentant des niveaux de risque limités ou modérés. Le choix des placements est spécifique à chaque régime et sa détermination tient compte de la durée du régime et des contraintes réglementaires en matière de financement minimum.

Au Royaume-Uni en particulier, Imerys applique depuis 2011 une stratégie spécifique de maîtrise du taux de financement des engagements consistant à définir le placement des actifs de couverture par adossement à l'engagement. Ce dispositif qualifié de LD1 (Liability Driven Investment) a pour objectif de maîtriser le taux de financement de l'obligation en corrélant les entrées et sorties de trésorerie sur la durée de l'engagement. En pratique, cette stratégie consiste à structurer le portefeuille d'actifs de couverture pour que les entrées de trésorerie générées par le rendement des placements neutralisent les sorties de trésorerie générées par le paiement des prestations. Dans le cadre de ce dispositif, la politique de couverture du risque d'augmentation de l'engagement lié à la baisse des taux d'actualisation et à la hausse des taux d'inflation couvre une proportion de l'engagement révisée périodiquement.

Financement des avantages du personnel

Le groupe finance l'essentiel des avantages du personnel par des placements insaisissables par les tiers dans des sociétés fiduciaires ou des contrats d'assurance juridiquement distincts du groupe. Ces placements, qualifiés d'actifs du régime, s'élèvent à EUR 940 millions au 31 décembre 2022 (EUR 1.282 millions au 31 décembre 2021). Imerys détient également des droits à remboursement, c'est-à-dire des placements détenus en direct par le groupe, qui s'élèvent à EUR 0 million au 31 décembre 2022 (EUR 6 millions au 31 décembre 2021). Le taux de financement des engagements ressort ainsi à 85,3 % au 31 décembre 2022 (70,4 % au 31 décembre 2021).

Le déficit des régimes financés et les régimes non financés sont provisionnés à hauteur de EUR 172 millions au 31 décembre 2022 (EUR 533 millions au 31 décembre 2021), ainsi que le montre le tableau suivant :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Engagements financés par actifs du régime	(969,4)	(1.369,8)
Engagements financés par droits à remboursement	(0,5)	(28,2)
Juste valeur des actifs du régime	939,5	1.282,3
Restrictions sur les actifs reconnus	(10,9)	-
Juste valeur des droits au remboursement	0,2	6,2
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FINANCEMENT	(41,2)	(109,5)
Engagements non financés	(130,9)	(423,1)
ACTIF/(PROVISION)	(172,0)	(532,6)
dont : Passifs non courants	(189,1)	(559,4)
Actifs non courants	17,1	26,8

Juste valeur des actifs du régime

Les actifs détenus par le groupe pour financer les avantages du personnel génèrent en 2022 un rendement réel de EUR - 333 millions (EUR 29 millions en 2021) ainsi que présenté dans le tableau ci-dessous. Conformément aux textes en vigueur, ce rendement n'est crédité en résultat que pour une part normative de EUR 22 millions en 2022 (EUR 15 millions en 2021) calculée sur la base du taux utilisé pour actualiser les engagements. L'excédent du rendement réel, au-delà du rendement normatif, est crédité en capitaux propres pour EUR - 355 millions en 2022 (EUR 14 millions en 2021).

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	1.282,3	1.222,5
Cotisations de l'employeur	19,4	22,4
Cotisations des participants au plan	1,3	-
Prestations payées	(74,5)	(67,6)
Écarts de conversion	(23,3)	80,0
Rendement réel des actifs	(333,0)	28,9
<i>Rendement normatif (résultat)</i>	<i>22,4</i>	<i>14,7</i>
<i>Ajustement au rendement réel (capitaux propres)</i>	<i>(355,4)</i>	<i>14,2</i>
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	74,8	-
Autres mouvements	(7,4)	(3,9)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	939,5	1.282,3

États financiers

États financiers consolidés

Répartition des actifs du régime

EN %	2022	2021
Actions	12 %	7 %
<i>Cotées</i>	12 %	7 %
<i>Non cotées</i>	0 %	-
Obligations	68 %	79 %
<i>Cotées</i>	66 %	79 %
<i>Non cotées</i>	2 %	-
Immobilier	2 %	-
Autres	19 %	14 %
TOTAL	100 %	100 %

Engagements du régime – plan financés, non financés et partiellement financés

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Solde au 1^{er} janvier	1.821,1	1.661,9
Coûts des services rendus de la période	24,4	233,5
Coût financier	26,0	19,0
Pertes/(gains) actuariels provenant :	(412,8)	(96,3)
<i>des changements d'hypothèses démographiques</i>	4,0	(33,2)
<i>des changements d'hypothèses financières</i>	(448,0)	(51,8)
<i>des ajustements d'expérience</i>	31,3	(11,4)
Prestations payées	(83,7)	(75,7)
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises	45,5	0,4
Écarts de conversion	(19,7)	89,5
Autres mouvements	(300,0)	(11,1)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	1.100,8	1.821,1

Montants relatifs au régime comptabilisés dans le résultat global

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Coûts des services rendus de la période	24,4	233,5
Charges d'intérêt	26,0	19,0
Rendement normatif des actifs des régimes à prestations définies	(22,4)	(14,7)
Montants comptabilisés en résultat	28,1	237,7
Excédent du rendement réel des actifs sur leur rendement normatif	355,4	(14,2)
(Gains) et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sur :	(412,8)	(96,3)
<i>des changements d'hypothèses démographiques</i>	4,0	(33,2)
<i>des changements d'hypothèses financières</i>	(448,0)	(51,8)
<i>des ajustements d'expérience</i>	31,3	(11,4)
Restrictions sur les actifs reconnus	10,9	-
Montants comptabilisés en capitaux propres - (crédit)/débit	(46,5)	(110,5)
TOTAL	(18,4)	127,3

États financiers

États financiers consolidés

Mutation des positions bilantaires

La variation des montants comptabilisés au bilan est expliquée dans le tableau suivant :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Montants comptabilisés au 1^{er} janvier	532,6	433,3
Charge nette comptabilisée en résultat	28,1	237,7
Cotisations payées	(29,9)	(30,5)
(Gains)/pertes actuariels et plafonnement des actifs comptabilisés dans les capitaux propres	(46,5)	(110,5)
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises/Ecarts de conversion et autres	(312,3)	2,4
MONTANTS COMPTABILISÉS AU 31 DÉCEMBRE	172,0	532,6
dont : Holding	1,4	5,6
Imerys	144,1	232,9
Webhelp	14,4	293,6
Canyon	0,2	0,3
Affidea	11,1	-
Sanoptis	1,5	-
GBL Capital et SIM	(0,7)	0,2

Durant l'exercice 2022, un montant net créditeur de EUR 39 millions relatif aux gains et pertes actuariels et plafonnement des actifs comptabilisés a été imputé directement dans le résultat global, soit EUR 46 millions brut diminué de EUR 8 millions d'impôts relatifs (un montant net créditeur de EUR 85 millions au 31 décembre 2021, soit EUR 110 millions brut diminué de EUR 25 millions d'impôts relatifs).

Estimations

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies sont reprises ci-dessous :

EN %	2022	2021
Taux d'actualisation	0,2 % - 12,0 %	0,9 % - 2,2 %
Taux moyen d'augmentation salariale	2,0 % - 36,0 %	2,6 % - 6,0 %
Taux d'inflation	1,2 % - 36,0 %	2,0 % - 3,4 %

Plus spécifiquement, pour les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et États-Unis), les hypothèses actuarielles sont les suivantes en 2022 :

EN %	Royaume-Uni	Etats-Unis
Taux d'actualisation	4,8 %	4,8 %
Taux moyen d'augmentation salariale	2,8 %	2,8 %
Taux d'inflation	3,2 %	3,2 %

Parmi ces hypothèses, le taux d'actualisation est celle dont la variation a l'incidence la plus significative sur les états financiers du groupe.

Le tableau suivant présente l'impact d'une variation à la baisse du taux d'actualisation (simulation basse) et à la hausse (simulation haute) autour de l'hypothèse retenue dans les états financiers au 31 décembre 2022 (réel 2022). L'impact de ces variations est mesuré sur trois agrégats (engagement, intérêt net, coût des services rendus) dans les deux zones monétaires où sont situés les engagements les plus significatifs (Royaume-Uni et États-Unis). L'ampleur de la variation raisonnablement possible des taux d'actualisation est estimée à 50 points de base au regard de la variation moyenne pondérée des taux d'actualisation au Royaume-Uni et aux États-Unis sur les 5 derniers exercices.

États financiers

États financiers consolidés

EN EUR MILLIONS	Simulation basse	Scénario central	Simulation haute
Royaume-Uni			
Taux d'actualisation	4,3 %	4,8 %	5,3 %
Engagement à la date de clôture	626,3	585,3	548,4
Intérêt net dans le résultat 2023 ⁽¹⁾	(0,9)	0,9	3,0
Coût des services rendus dans le résultat 2023 ⁽²⁾	-	-	-
Etats-Unis			
Taux d'actualisation	4,3 %	4,8 %	5,3 %
Engagement à la date de clôture	217,1	208,9	201,4
Intérêt net dans le résultat 2023 ⁽¹⁾	(3,3)	(3,3)	(3,3)
Coût des services rendus dans le résultat 2023 ⁽²⁾	(0,7)	(0,7)	(0,7)

A périmètre constant, et toutes autres choses étant égales, le montant des cotisations des différents plans de pension à prestations définies est estimé à EUR 10 millions pour 2023.

Note 22 Autres passifs non courants

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Passifs financiers non courants	1.638,0	1.249,7
Dettes sur minoritaires	1.512,6	1.065,4
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	88,7	182,7
Instruments financiers dérivés - Couverture	4,1	-
Autres	32,6	1,5
Passifs non financiers non courants	486,8	89,7
Dettes sur minoritaires	445,3	-
Passifs liés aux plans réglés en trésorerie	8,5	19,0
Autres	33,0	70,7
TOTAL	2.124,8	1.339,4
dont : Holding	45,4	168,8
Imerys	24,1	72,4
Webhelp	1.732,1	1.089,4
Canyon	-	-
Affidea	28,4	-
Sanoptis	262,2	-
GBL Capital et SIM	32,6	8,7

Les 2 fondateurs et certains membres du personnel du groupe Webhelp sont actionnaires minoritaires de Webhelp et possèdent des options de vente (« puts ») vis-à-vis de Sapiens Sarl (sous-filiale de GBL et véhicule d'investissement dédié du groupe Webhelp) sur l'ensemble des actions qu'ils détiennent, et qui sont exerçables à certaines périodes prédéfinies.

En conséquence, une dette sur actionnaires minoritaires a été reconnue au bilan et est évaluée au coût amorti. Au 31 décembre 2022, cette dette porte sur un montant total de EUR 1.675 millions (EUR 1.348 millions au 31 décembre 2021).

L'évaluation de la dette envers les fondateurs (EUR 1.113 millions), dont les variations de valeur sont enregistrées en « Produits et charges financiers des activités opérationnelles », telle que définie contractuellement, est basée sur des valeurs estimées des capitaux propres (« Equity value ») aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe. Les cash flows futurs attendus sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles leurs options de vente peuvent être exercées.

La dette envers les membres du personnel (EUR 563 millions), dont les variations de valeur sont enregistrées en « Autres produits et charges d'exploitation liées aux activités opérationnelles », comprend :

- le montant dû aux employés concernés, en cas de départ avant les périodes d'exercice des options de vente qu'ils détiennent, sur base du prix de rachat déterminé. Cette partie de la dette est reprise sous les « Passifs financiers non courants » ;
- l'évaluation des montants additionnels que ces employés toucheront en cas d'exercice de leurs options de vente, telle que définie contractuellement, qui est basée sur :
 - une valeur déterminée des capitaux propres (« Equity value ») aux dates possibles d'exercices, obtenues sur la base (i) de projections d'EBITDA, (ii) d'un multiple fixe inchangé ou un multiple caractéristique de l'activité de Webhelp et (iii) de l'endettement net projeté du groupe ;
 - une rétrocession supplémentaire estimée, qui dépendra du niveau de l'EBITDA pris en compte lors de l'exercice des options de vente.

(1) Désactualisation de l'engagement, nette du rendement normatif des actifs

(2) Régime fermé-gelé à partir du 1^{er} avril 2015

États financiers

États financiers consolidés

Cette partie de la dette⁽¹⁾, reprise sous les « Passifs non financiers non courants », est sujette à une condition de service, est reconnue au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits (« vesting period »). Les cashflows futurs attendus y relatifs sont actualisés à un taux d'actualisation constant en tenant compte des fenêtres de liquidité au cours desquelles leurs options de vente peuvent être exercées.

En terme de sensibilité, une augmentation / diminution de 10 % de l'EBITDA aurait, toutes choses étant égales par ailleurs, un impact estimé à EUR 281 millions / EUR - 256 millions sur la valeur de la dette.

Note 23 Autres passifs courants

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Passifs financiers courants	257,0	71,1
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	69,8	31,8
Instruments financiers dérivés - Couverture	113,5	5,3
Autres	73,7	34,0
Passifs non financiers courants	1.006,1	896,2
Dettes sociales	344,9	371,4
Dettes fiscales autres que liées aux impôts sur le résultat	168,6	154,9
Autres	492,6	369,9
TOTAL	1.263,1	967,4
dont : Holding	153,6	49,5
Imerys	373,3	418,1
Webhelp	518,0	447,8
Canyon	33,2	31,7
Affidea	129,5	-
Sanoptis	26,1	-
GBL Capital et SIM	29,4	20,4

Les autres passifs non financiers courants reprennent principalement une dette de Webhelp correspondant aux fonds reçus par le groupe pour le compte de ses clients (EUR 176 millions) et des dettes sur immobilisations provenant d'Imerys pour EUR 91 millions.

Note 24 Actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Imerys a reçu, le 28 juillet 2022, une offre d'achat pour la quasi-totalité de sa ligne d'activité Solutions de Haute Température. Imerys, ayant pris acte de l'offre de l'acheteur potentiel et constaté que cette activité pouvait être cédée immédiatement, dans son état actuel, sous un délai d'un an, a conclu qu'elle constituait un groupe destiné à être cédé. Les amortissements ont cessé d'être comptabilisés à la date de réception de l'offre d'achat. En outre, l'activité étant une ligne d'activité principale et distincte, elle a été classée en activité abandonnée. La cession de l'activité au fonds d'investissement américain Platinum Equity a été finalisée le 31 janvier 2023 (voir note 33). Le produit de cession reçu en trésorerie s'élève à EUR 708 millions. La réserve de conversion associée à l'activité, dont le montant s'élève à EUR - 154 millions au 31 décembre 2022, sera reclassée en résultat pour son montant arrêté à la date de la perte de contrôle. Les contributions de l'activité ont été présentées dans des postes distincts du compte de résultats consolidé et leurs détails dans le compte de résultats et dans l'état consolidé des flux de trésorerie sont fournis dans les tableaux ci-après :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Chiffre d'affaires	891,0	718,2
Matières premières et consommables	(425,7)	(325,1)
Frais de personnel	(148,6)	(138,4)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(13,8)	(21,6)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles	(183,8)	(138,9)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	(0,4)	(0,4)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	(2,7)	0,6
Résultat avant impôts provenant des activités opérationnelles consolidées	116,0	94,4
Impôts sur le résultat	(38,7)	(26,8)
Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées - activités abandonnées	77,3	67,5

(1) Présentée dans le Rapport Annuel 2021 en « Pensions et avantages postérieurs à l'emploi »

États financiers

États financiers consolidés

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	94,4	125,7
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	23,9	(37,2)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(35,1)	9,7
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	83,2	98,2

Par ailleurs, le 9 septembre 2022, Imerys a reçu une offre d'achat portant sur un ensemble d'actifs miniers et industriels servant le marché du papier en Amérique, Europe et Asie dans sa branche Minéraux de Performance. Imerys, ayant d'une part entrepris l'examen de l'offre de l'acheteur potentiel et d'autre part, observé que l'ensemble pouvait être cédé immédiatement, dans son état actuel et sous un délai d'un an, ses actifs et passifs associés ont été désignés en tant qu'actifs (et passifs liés à des actifs) destinés à être cédés à la date de réception de l'offre d'achat. Les amortissements ont cessé d'être comptabilisés à cette date. Le tableau ci-après présente le détail des actifs (et passifs liés à des actifs) isolés du reste des activités poursuivies dans l'état de la situation financière. La quote-part du goodwill de l'activité Minéraux de Performance allouée à l'activité cédée s'élève à EUR 110 millions. Ce montant a été réduit de EUR 108 millions, afin de limiter la valeur comptable des actifs (et passifs liés à des actifs) de l'activité au montant de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Cette perte de valeur a été comptabilisée en résultat en tant que « Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles ». La réserve de conversion associée à l'activité, dont le montant s'élève à EUR - 220 millions au 31 décembre 2022, sera reclassée en résultat pour son montant arrêté à la date de la perte de contrôle.

Les actifs et passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente de ces deux activités d'Imerys reprennent les éléments suivants :

EN EUR MILLIONS	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs détenus en vue de la vente	1.376,2	63,1
Actifs non courants	725,1	44,6
Actifs courants	651,1	18,5
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	468,9	13,5
Passifs non courants	220,5	2,0
Passifs courants	248,4	11,4

Note 25 Gestion des risques financiers et analyses de sensibilité

Compte tenu du caractère spécifique de chacune des entités consolidées dans les états financiers du groupe et de leurs activités très différentes (financières pour GBL et opérationnelles pour Imerys, Webhelp, Canyon, Affidea et Sanoptis), la gestion des risques est réalisée de manière autonome par chaque entité.

Les principaux risques identifiés au niveau du groupe sont le risque de change, le risque boursier, le risque de taux d'intérêt, le risque de prix énergétique, le risque de liquidité du marché, le risque de conversion des états financiers et le risque de crédit (principalement pour Webhelp et Imerys).

Le **risque de change** se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle. Le groupe est exposé au risque de change par :

(i) L'incidence sur la valeur de son portefeuille au travers des participations évaluées en devises étrangères (reprise en tant qu'autres investissements en capital et actifs de trading), ainsi que sur les flux dividendaires qu'il perçoit. Au 31 décembre 2022, le portefeuille du groupe est principalement exposé aux devises CHF, USD et NOK, dans une moindre mesure. Une appréciation / dépréciation de 10 % de ces devises par rapport à l'Euro aurait provoqué respectivement un impact de EUR - 449 millions et EUR 449 millions sur les capitaux propres et EUR - 121 millions et EUR 121 millions sur le compte de résultats de l'année. Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par le groupe et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation / dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents.

(ii) L'impact sur les éléments sous-jacents de sa dette financière nette, c'est-à-dire avant instruments dérivés de change au 31 décembre 2022. Une variation à la baisse ou à la hausse de 10 % de l'Euro par rapport aux autres monnaies étrangères générerait une variation de EUR 142 millions et EUR - 133 millions sur la dette financière nette. Une baisse / hausse de 10 % des taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille d'instruments dérivés détenus au 31 décembre 2022 au titre de transactions futures hautement probables d'achats et de ventes en monnaies étrangères aurait un impact sur les capitaux propres (part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie) de EUR 2 millions et EUR - 1 million respectivement et sur le résultat (part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture) de EUR 0 million et EUR 0 million.

Les transactions réalisées par le groupe sont souscrites, dans la mesure du possible, dans la même monnaie fonctionnelle de l'entité qui entreprend la transaction. Lorsqu'il n'est pas possible de souscrire une transaction dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, le risque de change transactionnel peut être ponctuellement couvert par des contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

États financiers

États financiers consolidés

Le **risque boursier** se définit comme le risque par lequel le portefeuille du groupe (repris en tant qu'autres investissements en capital et actifs de trading) est susceptible d'être impacté par une évolution défavorable des cours de bourse. Le groupe est exposé, de par la nature même de ses activités, aux fluctuations boursières de son portefeuille. La volatilité des marchés financiers peut par ailleurs impacter le cours de bourse de GBL. Au 31 décembre 2022, une appréciation / dépréciation du cours de bourse de 10 % de toutes les participations cotées détenues en portefeuille ainsi que sur les instruments dérivés (options, obligations échangeables et convertibles) aurait un impact sur les capitaux propres de EUR 1.056 millions et EUR - 1.056 millions et sur le compte de résultats de l'année de EUR - 28 millions et EUR 28 millions.

Le **risque de taux d'intérêt** est le risque par lequel le flux d'intérêt afférent à la dette financière, d'une part, et la trésorerie brute, d'autre part, sont susceptibles d'être détériorés par une évolution défavorable des taux d'intérêt. Une modification des taux d'intérêt a un impact limité sur le résultat de GBL étant donné que la grande majorité de ses dettes financières est assortie de taux fixes. Concernant la trésorerie, GBL a fait le choix de continuer à privilégier la liquidité tout en limitant le risque de contrepartie. La trésorerie est dès lors placée à très court terme afin de rester mobilisable à tout moment pour pouvoir concourir à la flexibilité et la sécurisation du groupe en cas d'investissement ou de matérialisation de risques exogènes. Imerys a pour politique de se financer principalement en euros, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Compte tenu de l'évolution anticipée en 2022 pour les taux d'intérêt, le groupe a été amené à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses. Au niveau de Webhelp, le risque de taux d'intérêt porte principalement sur sa dette bancaire, à taux variable, qui a été souscrite à l'occasion de l'investissement majoritaire de GBL en novembre 2019 et qui a fait l'objet d'une extension en juillet 2021 dans le cadre de l'acquisition de OneLink. Le groupe a mis en place, fin 2022 des couvertures de taux afin de transformer une partie de sa dette à taux variable en une dette à taux fixe. Chez Canyon, Affidea et Sanoptis, la dette bancaire est également à taux variable et afin de se prémunir de la hausse des taux d'intérêt, ces sociétés sont entrées en 2022 dans des instruments de couverture de taux d'intérêt.

A titre de sensibilité, une baisse ou une augmentation des taux d'intérêt (Euribor, SONIA et SOFR) de 0,5 % aurait respectivement un impact sur la charge d'endettement financier net du groupe de EUR - 8 millions et EUR 8 millions.

Le **risque de prix énergétique** est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. Imerys est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure. Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le groupe s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. En terme de sensibilité, une baisse / hausse de 10 % des prix du gaz naturel et du Brent sur le portefeuille d'instruments dérivés détenus au 31 décembre 2022 au titre de transactions futures hautement probables d'achats de gaz naturel et de Brent aurait un impact dans les capitaux propres (part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie) de EUR - 4 millions et EUR 4 millions respectivement et sur le résultat (part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture) de EUR 0 million et EUR 0 million.

Le **risque de liquidité du marché** est le risque par lequel le groupe ne serait pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers étant donné qu'une ressource financière non confirmée (titres négociables à court terme, crédit bancaire et intérêts courus, autre dette et disponibilités) ne serait pas renouvelée. Les prévisions de trésorerie du groupe entre la date de tirage et la date de remboursement de ces dettes doivent permettre au groupe d'honorer ses remboursements à leur terme. L'échéancier des dettes est repris sous la note 17.

Le **risque de conversion** des états financiers est une forme de risque de change par laquelle la valeur en euros des états financiers d'une activité à l'étranger est susceptible de se détériorer du fait d'une évolution défavorable du taux de change de la monnaie fonctionnelle de cette activité. Le groupe, au travers d'Imerys principalement, couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. En terme de sensibilité, une baisse / hausse de 10 % des taux de change des monnaies étrangères sur le portefeuille de swaps de change détenus au 31 décembre 2022 au titre de la couverture d'investissements nets dans des entités étrangères aurait un impact dans les capitaux propres (part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères) de EUR - 55 millions et EUR 45 millions respectivement et sur le résultat (part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures d'investissements nets dans des entités étrangères et des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture) de EUR 0 million et EUR 0 million.

Le **risque de crédit** est le risque qu'un débiteur du groupe (principalement Imerys et Webhelp) ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement les créances commerciales. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse de l'échéancier des créances. Avec une échéance de 30 à 90 jours en général, celles-ci ne comportent aucune composante de financement significative. Les entités du groupe peuvent être conduites à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance-crédit ou l'obtention des garanties (voir la note 15).

Note 26 Instruments financiers dérivés

26.1 Justes valeurs des instruments financiers dérivés à court et à long terme

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés ouverts aux 31 décembre 2022 et 2021 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
ACTIFS	62,5	87,3
<i>Dont actifs non courants</i>	<i>9,6</i>	<i>1,7</i>
<i>Dont actifs courants</i>	<i>52,9</i>	<i>85,5</i>
Composés de :		
Forwards, futures et swaps de devises - Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	17,3	8,3
Forwards, futures et swaps de devises - Couverture	38,7	13,3
Futures et options sur commodités - Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	-	-
Futures et options sur commodités - Couverture	6,5	65,7
PASSIFS	(276,1)	(219,9)
<i>Dont passifs non courants</i>	<i>(92,8)</i>	<i>(182,7)</i>
<i>Dont passifs courants</i>	<i>(183,3)</i>	<i>(37,2)</i>
Composés de :		
Forwards, futures et swaps de devises - Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	(0,3)	(6,5)
Forwards, futures et swaps de devises - Couverture	(15,0)	(2,2)
Futures et options sur commodités - Couverture	(25,9)	(3,2)
Forward sur actions - Couverture	(76,7)	-
Options call et put sur actions - Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	(158,2)	(208,0)
POSITION NETTE	(213,7)	(132,6)
Forwards, futures et swaps de devises	40,7	12,9
Forwards sur actions	(76,7)	-
Futures et options sur commodités	(19,4)	62,5
Options call et put sur actions	(158,2)	(208,0)

Le tableau suivant reprend la maturité des instruments financiers dérivés liés à la couverture des flux de trésorerie pour les clôtures aux 31 décembre 2022 et 2021 :

EN EUR MILLIONS	Total	Endéans l'année	De 2 à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Forwards, futures et swaps de devises	23,7	18,3	5,4	-
Futures et options sur commodités	(19,4)	(19,4)	-	-
Forward sur actions	(76,7)	(76,7)	-	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	(72,4)	(77,8)	5,4	-
Forwards, futures et swaps de devises	11,1	11,0	0,1	-
Futures et options sur commodités	62,5	62,5	-	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	73,6	73,5	0,1	-

26.2 Variation des justes valeurs des instruments dérivés

Le tableau suivant reprend les mutations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture entre deux dates de clôture :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Instruments dérivés de couverture		
Au 1^{er} janvier - position nette des instruments financiers dérivés	73,6	(4,4)
Augmentation/(Diminution) comptabilisée en résultat financier	(1,7)	-
Augmentation/(Diminution) comptabilisée dans les capitaux propres	(154,7)	60,9
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises/autres	10,4	17,1
AU 31 DÉCEMBRE - POSITION NETTE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	(72,4)	73,6

États financiers

États financiers consolidés

Le tableau suivant reprend les mutations de la juste valeur des instruments dérivés à des fins de transactions entre deux dates de clôture :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction		
Au 1^{er} janvier – position nette des instruments financiers dérivés	(206,2)	(17,6)
Augmentation/(Diminution) comptabilisée en résultat financier	98,7	(133,6)
Augmentation comptabilisée dans les capitaux propres	-	-
Changement de périmètre/Regroupement d'entreprises/autres	(33,6)	(55,0)
AU 31 DÉCEMBRE – POSITION NETTE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	(141,2)	(206,2)

26.3 Montants notionnels sous-jacents des instruments financiers dérivés

EN EUR MILLIONS	2022	2021
ACTIFS	2.140,4	663,3
Composés de :		
Forwards, futures et swaps de devises	2.063,7	661,9
Futures et options sur commodités	76,7	1,4
PASSIFS	4.043,6	3.530,7
Composés de :		
Forwards, futures et swaps de devises	1.715,9	1.234,1
Forwards sur actions	537,6	-
Futures et options sur commodités	21,7	14,4
Options call et put sur actions	1.768,4	2.282,2

26.4 Maturité des montants notionnels sous-jacents des instruments financiers dérivés

EN EUR MILLIONS	Total	Endéans l'année	De 2 à 5 ans	Au-delà de 5 ans
Forwards, futures et swaps de devises	3.779,6	3.067,9	107,1	604,6
Forwards sur actions	537,6	537,6	-	-
Futures et options sur commodités	98,4	98,4	-	-
Options call et put sur actions	1.768,4	689,6	1.078,8	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2022	6.184,0	4.393,5	1.185,9	604,6
Forwards, futures et swaps de devises	1.896,0	1.810,0	86,0	-
Futures et options sur commodités	15,8	15,8	-	-
Options call et put sur actions	2.282,2	1.298,0	984,3	-
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2021	4.194,0	3.123,8	1.070,3	-

États financiers

États financiers consolidés

Note 27 Stock options

GBL

Plans réglés en trésorerie (« cash-settled plan »)

GBL a émis depuis l'année 2013 différents plans d'intéressement portant sur les actions de sous-filiales du groupe. Ces options ont été octroyées au personnel et au Management Exécutif de GBL. Ces options donnent le droit aux bénéficiaires d'acquies une action pour un certain prix d'exercice correspondant à la valeur de l'action sous-jacente au moment de l'octroi des options. Ces options peuvent être exercées durant une certaine période.

Le règlement de ces options se fera en espèces ou en titres. Ces plans sont traités comme des plans réglés en trésorerie. Les caractéristiques des plans non encore totalement exercés ou expirés sont reprises dans le tableau ci-dessous :

	FINPAR VIII S.R.L. ⁽¹⁾	FINPAR VII S.R.L. ⁽²⁾	FINPAR VI S.R.L.	FINPAR V S.R.L.	FINPAR IV S.A.	FINPAR III S.A.	FINPAR II S.A.	URDAC S.A.	LTI TWO S.A.
Date d'émission	9 mai 2022	22 novembre 2021	15 décembre 2020	12 juin 2020	10 mai 2019	7 mai 2018	8 mai 2017	5 mai 2015	29 avril 2014
Nombre d'options acceptées	1.819.341	1.273.215	346.359	335.729	303.380	337.146	348.424	257.206	223.256
Prix d'exercice (EUR)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Date de début d'exercice	9 mai 2025	22 novembre 2024	15 décembre 2023	12 juin 2023	10 mai 2022	7 mai 2021	8 mai 2020	5 mai 2018	29 avril 2017
Date d'expiration	8 mai 2032	21 novembre 2031	14 décembre 2030	11 juin 2030	9 mai 2029	6 mai 2028	7 mai 2027	4 mai 2025	28 avril 2024
Hypothèses de valorisation									
Méthode de valorisation	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Monte Carlo	Monte Carlo
Volatilité implicite des sous-jacents	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	16,25 % - 18,08 %	15,93 % - 29,74 %
Juste valeur unitaire (en EUR)	0,00	0,00	8,80	13,45	0,00	0,00	0,00	11,60	21,59
Dettes comptabilisées (en EUR millions)	0,7	0,5	2,6	4,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1

Le tableau de mutation est repris ci-dessous :

	2022		2021	
	Nombre	Prix d'exercice (EN EUR)	Nombre	Prix d'exercice (EN EUR)
Au 1^{er} janvier	1.678.790	10,00	1.344.694	10,00
Exercées par le :				
Management Exécutif	-	10,00	-	10,00
Personnel	(400)	10,00	(10.038)	10,00
Octroyées au :				
Management Exécutif	675.000	10,00	86.400	10,00
Personnel	2.417.556	10,00	257.734	10,00
Au 31 décembre	4.770.946	10,00	1.678.790	10,00
Plan LTI Two	3.249	10,00	3.249	10,00
Plan URDAC	6.328	10,00	6.728	10,00
Plan FINPAR II	348.424	10,00	348.424	10,00
Plan FINPAR III	337.146	10,00	337.146	10,00
Plan FINPAR IV	303.180	10,00	303.180	10,00
Plan FINPAR V	334.649	10,00	334.649	10,00
Plan FINPAR VI	345.414	10,00	345.414	10,00
Plan FINPAR VII	1.273.215	10,00	-	-
Plan FINPAR VIII	1.819.314	10,00	-	-

En 2022, la charge totale du groupe liée aux plans d'options est comptabilisée en charges d'exploitation et s'élève à EUR - 8 millions (EUR 15 millions en 2021) dont EUR - 1 million relatif au Management Exécutif (EUR 4 millions en 2021). Fin 2022, 29,92 % des options sont acquises définitivement (vested) mais seulement 0,20 % exerçables.

(1) Dont des options de type A et des options de type B

(2) Dont des options de type A et des options de type B

États financiers

États financiers consolidés

Plans réglés en actions (« equity-settled plan »)

GBL a émis durant les années 2007 à 2012 six plans d'intéressement sur actions GBL en faveur du Management Exécutif et du personnel. Ces plans ont été traités comme des plans réglés en actions. Les caractéristiques des plans encore en cours et non totalement exercés au 31 décembre 2022 sont reprises dans le tableau ci-dessous :

PLAN GBL	2008
Caractéristiques	
Nombre d'options à l'émission	153.984
Prix d'exercice initial (en EUR)	7740
Date de début d'exercice	1 ^{er} janvier 2012
Echéance	9 avril 2018 9 avril 2023

PLAN GBL	2008
Hypothèses de valorisation Black & Scholes (selon expert indépendant) lors de la mise en place des plans	
Volatilité attendue	25,6 %
Croissance de dividende attendue	8,0 %
Taux sans risque	4,9 %
Juste valeur unitaire (en EUR)	21,82

Le tableau de mutation est repris ci-dessous :

	Nombre	Prix d'exercice (EN EUR)	Nombre	Prix d'exercice (EN EUR)
		2022		2021
Au 1^{er} janvier	52.426	81,17	161.541	84,83
Exercées par le :				
Management Exécutif	-	-	-	-
Personnel	(21.813)	86,46	(109.115)	86,58
Au 31 décembre	30.613	7740	52.426	81,17
Plan 2007	-	91,90	18.932	91,90
Plan 2008	30.613	7740	30.613	7740
Plan 2011	-	65,04	-	65,04
Plan 2012	-	50,68	2.881	50,68

Imerys

Imerys possède un plan d'intéressement en faveur des dirigeants, ainsi que certains cadres et salariés du groupe, prévoyant l'attribution d'options portant sur des actions Imerys. Chaque option permet de souscrire à une action à un prix fixe prédéterminé. Le droit d'exercer les options est acquis généralement après trois ans suivant la date d'attribution et les options ont une durée de vie maximale de dix ans.

La variation des options accordées est renseignée dans le tableau ci-dessous :

	Nombre	Prix d'exercice EN EUR
Au 31 décembre 2020	162.113	48,24
Octroyées au cours de la période	-	-
Expirées au cours de la période	(84.893)	(52,40)
Exercées au cours de la période	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2021	77.220	43,62
Exerçables au 31 décembre 2021	77.220	-
Au 31 décembre 2021	77.220	43,62
Octroyées au cours de la période	-	-
Expirées au cours de la période	(77.220)	(43,62)
Exercées au cours de la période	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2022	-	-
Exerçables au 31 décembre 2022	-	-

États financiers

États financiers consolidés

Le nombre d'options sur actions Imerys se présente comme suit :

PLAN	Echéance	Juste valeur par unité EN EUR	2022	2021
			Nombre	Nombre
Avril 2012	2022	43,62	-	77.220
TOTAL			-	77.220

Par ailleurs, Imerys attribue des options de souscription d'actions dont l'exercice résulte en la souscription d'actions créées à cette occasion ainsi que des actions gratuites acquises sur le marché. Imerys a attribué, en 2022, 432.950 actions gratuites conditionnelles (482.200 en 2021). Au 31 décembre 2022, la charge totale comptabilisée en frais de personnel du groupe Imerys liée aux plans d'options et d'actions gratuites sur la période s'élève à EUR 14 millions (EUR 9 millions en 2021).

	Nombre d'actions gratuites	Maturité	Taux de rotation	Taux de dividende moyen	Conditions de performance	Juste valeur EN EUR	Coût total par plan EN EUR MILLIONS	Coût 2022 des plans EN EUR MILLIONS	Coût 2021 des plans EN EUR MILLIONS
2018	265.200	3 ans	40,20 %	3,00 %	52,40 %	6711	(5,6)	-	1,6
2019	427.500	3 ans	33,80 %	3,00 %	55,00 %	35,75	(5,6)	(0,2)	(1,0)
2020	154.150	3 ans	9,80 %	3,10 %	94,20 %	36,71	(4,8)	(1,4)	(1,7)
2020	457.700	3 ans	6,00 %	3,10 %	94,20 %	26,75	(10,8)	(4,1)	(3,9)
2021	482.200	3 ans	6,90 %	3,20 %	92,40 %	38,85	(16,1)	(5,7)	(3,6)
2022	432.950	3 ans	10,00 %	3,30 %	89,70 %	27,36	(9,6)	(2,1)	-
COÛT DES PLANS COMPTABILISÉ EN CHARGES DE PERSONNEL								(13,5)	(8,6)
Règlement en instruments de capitaux propres								(13,5)	(8,6)

Webhelp

Enfin, le plan d'options de souscription d'actions de Courcelles Lux SCA octroyé par Webhelp s'est terminé en 2021.

Note 28 Résultat par action

28.1 Résultat consolidé de la période (part du groupe)

EN EUR MILLIONS	2022	2021
De base		
Résultat consolidé de la période (y inclus les activités abandonnées)	(584,7)	278,8
Résultat consolidé de la période (hors activités abandonnées)	(627,2)	241,7
Dilué		
Résultat consolidé de la période (y inclus les activités abandonnées)	(614,2)	312,9
Résultat consolidé de la période (hors activités abandonnées)	(656,7)	275,9

États financiers

États financiers consolidés

28.2 Nombre d'actions

	2022	2021
Actions émises à l'ouverture	156.355.000	161.358.287
Actions propres à l'ouverture	(7944.102)	(8.749.816)
Mouvements pondérés de l'exercice	(1.693.739)	(451.329)
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action	146.717.159	152.157.142
Influence des instruments financiers à effet dilutif :		
Emprunts convertibles	4.255.580	4.255.580
Options sur actions (note 27)	-	52.426
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action	150.972.739	156.465.148

28.3 Synthèse du résultat par action

EN EUR PAR ACTION	2022	2021
De base	(3,99)	1,83
Activités poursuivies	(4,28)	1,59
Activités abandonnées	0,29	0,24
Dilué	(4,07)	1,83
Activités poursuivies	(4,35)	1,59
Activités abandonnées	0,28	0,24

Note 29 Instruments financiers

Juste valeur

Afin de refléter l'importance des données utilisées lors des évaluations à la juste valeur, le groupe classe ces évaluations selon une hiérarchie qui se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et
- niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Analyse des instruments financiers par catégorie – bilans

Les tableaux ci-dessous reprennent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur.

La catégorie selon IFRS 9 utilise les abréviations suivantes :

- FATOCI : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (*Financial Assets measured at fair value through Other Comprehensive Income*)
- FATPL : Investissements en capital et instruments dérivés évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (*Financial Assets measured at fair value through Profit or Loss*)
- FLTPL : Passifs financiers et instruments dérivés évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (*Financial Liabilities measured at fair value through Profit or Loss*)
- FAAC : Actifs financiers évalués au coût amorti (*Financial Assets measured at Amortised Cost*)
- FLAC : Passifs financiers évalués au coût amorti (*Financial Liabilities measured at Amortised Cost*)
- HeAc : Activités de couverture (*Hedge Accounting*)

États financiers

États financiers consolidés

Au 31 décembre 2022

EN EUR MILLIONS	Catégorie selon IFRS 9	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs non courants				
Autres investissements en capital				
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres	FATOCI	10.837,2	10.837,2	Niveau 1
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres	FATOCI	273,0	273,0	Niveau 3
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	127,3	127,3	Niveau 1
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	1.927,0	1.927,0	Niveau 3
Autres actifs non courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	9,6	9,6	Niveau 2
Autres actifs financiers	FAAC	66,1	66,1	Niveau 2
Actifs courants				
Créances commerciales	FAAC	1.108,7	1.108,7	Niveau 2
Actifs de trading	FATPL	870,0	870,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	1.768,3	1.768,3	Niveau 2
Autres actifs courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	35,5	35,5	Niveau 2
Instruments dérivés - autres	FATPL	174	174	Niveau 2
Autres actifs financiers	FAAC	38,0	38,0	Niveau 2
PASSIFS FINANCIERS				
Passifs non courants				
Dettes financières	FLAC	8.714,7	8.379,3	Niveau 2
Autres passifs non courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	4,1	4,1	Niveau 2
Instruments dérivés - autres	FLTPL	88,7	88,7	Niveau 2
Autres passifs non courants	FLAC	1.545,2	1.545,2	Niveau 2
Passifs courants				
Dettes financières				
Autres dettes financières	FLAC	1.654,6	1.675,9	Niveau 2
Dettes commerciales	FLAC	857,4	857,4	Niveau 2
Autres passifs courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	113,5	113,5	Niveau 2
Instruments dérivés - autres	FLTPL	69,8	69,8	Niveau 2
Autres passifs courants	FLAC	73,7	73,7	Niveau 2

États financiers

États financiers consolidés

Au 31 décembre 2021

EN EUR MILLIONS	Catégorie selon IFRS 9	Valeur comptable	Juste valeur	Hiérarchie des justes valeurs
ACTIFS FINANCIERS				
Actifs non courants				
Autres investissements en capital				
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres	FATOCI	15.523,2	15.523,2	Niveau 1
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres	FATOCI	266,0	266,0	Niveau 3
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	481,4	481,4	Niveau 1
Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	1.904,3	1.904,3	Niveau 3
Autres actifs non courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	1,2	1,2	Niveau 2
Instruments dérivés - autres	FATPL	0,5	0,5	Niveau 2
Autres actifs financiers	FAAC	83,9	83,9	Niveau 2
Actifs courants				
Créances commerciales	FAAC	1.019,7	1.019,7	Niveau 2
Actifs de trading	FATPL	2.086,0	2.086,0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	1.331,6	1.331,6	Niveau 2
Autres actifs courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	77,8	77,8	Niveau 2
Instruments dérivés - autres	FATPL	7,7	7,7	Niveau 2
Autres actifs financiers	FAAC	14,8	14,8	Niveau 2
PASSIFS FINANCIERS				
Passifs non courants				
Dettes financières	FLAC	6.616,2	6.910,3	Niveau 2
Autres passifs non courants				
Instruments dérivés - autres	FLTPL	182,7	182,7	Niveau 2
Autres passifs non courants	FLAC	1.067,0	1.067,0	Niveau 2
Passifs courants				
Dettes financières				
Autres dettes financières	FLAC	1.037,5	1.038,7	Niveau 2
Dettes commerciales	FLAC	865,8	865,8	Niveau 2
Autres passifs courants				
Instruments dérivés - couverture	HeAc	5,3	5,3	Niveau 2
Instruments dérivés - autres	FLTPL	31,8	31,8	Niveau 2
Autres passifs courants	FLAC	34,0	34,0	Niveau 2

Il n'y a pas eu de transferts significatifs entre les différents niveaux durant l'exercice 2022.

Techniques d'évaluation

Les instruments financiers du groupe relèvent très majoritairement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs (12,88 % au 31 décembre 2022 et 9,52 % au 31 décembre 2021).

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

Les emprunts échangeables ou convertibles émis par le groupe sont considérés comme des instruments hybrides, c'est-à-dire comprenant une composante obligataire et un dérivé incorporé. A la date d'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des obligations similaires non échangeables, ou non convertibles tenant compte du risque associé à GBL (« *credit spread* »). A chaque clôture, la valeur de la composante obligataire est recalculée en tenant compte de l'évolution du taux sans risque et du *credit spread* de GBL et la différence par rapport au cours de l'obligation échangeable ou convertible observé sur le marché Euro MTF de la Bourse de Luxembourg constitue la nouvelle valeur de la composante dérivée. L'évolution de cette valeur par rapport à la date de clôture précédente est prise en résultat.

La juste valeur des instruments dérivés non liés aux obligations échangeables ou convertibles est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers. Ces valorisations sont ajustées du risque de crédit des contreparties et du risque de crédit propre à Imerys ou à GBL. Ainsi, lorsque la valeur de marché du dérivé est

États financiers

États financiers consolidés

positive (dérivé actif), sa juste valeur intègre la probabilité de défaut de la contrepartie (*Credit Value Adjustment* ou « CVA »). Lorsque la valeur de marché du dérivé est négative (dérivé passif), sa juste valeur prend en compte la probabilité de défaut d'Imerys ou de GBL (*Debit Value Adjustment* ou « DVA »). Ces ajustements sont évalués à partir des spreads des obligations en circulation sur le marché secondaire, telles qu'é émises par Imerys, GBL et leurs contreparties.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 sont les suivantes :

Les instruments financiers de niveau 3 sont valorisés trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'*International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines* (« IPEV Guidelines »). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur. Les participations dans les fonds de niveau 3 sont réévaluées à leur juste valeur, déterminée par les gestionnaires de ces fonds, en fonction de leur portefeuille d'investissements.

Analyse des instruments financiers par catégorie – compte de résultats

Les tableaux ci-après présentent les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisés en résultat par catégorie d'instruments financiers. Ces tableaux analysent les lignes de produits et charges contenant des instruments financiers selon des catégories présentées en colonnes. Celles-ci distinguent d'une part les catégories appliquées par défaut à tout élément hors comptabilité de couverture et d'autre part les catégories appliquées à tout élément relevant à titre dérogatoire de la comptabilité de couverture. Les catégories IFRS 9 du coût amorti et de la juste valeur par résultat s'appliquent à la majorité des éléments hors comptabilité de couverture.

Les éléments relevant de la comptabilité de couverture sont classés selon leurs qualifications de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, en distinguant en colonnes les valeurs des éléments couverts et des instruments de couverture et en lignes les types de risques couverts. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre catégories IFRS 9 et états financiers, ce tableau comporte une colonne contenant les éléments hors IFRS 9 suivants : paiements en actions (IFRS 2), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), immobilisations corporelles (IAS 16), passifs de location financement (IFRS 16), actifs et passifs d'avantages du personnel à prestations définies et à court terme (IAS 19), subventions (IAS 20), provisions (IAS 37), immobilisations incorporelles et charges constatées d'avance (IAS 38), actifs de découverture (IFRIC 20) et droits et taxes (IFRIC 21). La logique de classement des instruments financiers à l'actif et au passif est appliquée de manière transversale à leurs variations en résultat. Par exemple, le chiffre d'affaires est rattaché à la catégorie du coût amorti, car ses contreparties en créances clients ou trésorerie et équivalents de trésorerie relèvent de cette catégorie à l'actif.

2022

	Comptabilité hors couverture				Comptabilité de couverture				Total
	Coût amorti	Catégories IFRS 9			Elément couvert	Juste valeur Couverture	Flux de trésorerie		
Juste valeur par le résultat		Juste valeur par capitaux propres	Hors IFRS 9	Elément couvert			Couverture		
EN EUR MILLIONS									
Dividendes nets de participations	-	-	322,3	-	-	-	-	-	322,3
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(74,3)	-	-	-	-	-	-	-	(74,3)
Produits et charges financiers des activités d'investissement	(490,0)	94,6	-	-	-	-	-	-	(395,4)
<i>Dont : Produits financiers</i>	168,7	119,0	-	-	-	-	-	-	287,7
<i>Charges financières</i>	(658,7)	(24,4)	-	-	-	-	-	-	(683,1)
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - ACTIVITÉS POURSUIVIES	(564,3)	94,6	322,3						(147,4)
Chiffre d'affaires	8.108,7	-	-	-	-	-	-	(0,1)	8.108,6
Matières premières et consommables	(2.322,4)	-	-	199,9	-	-	-	100,4	(2.022,1)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles	(1.791,1)	-	-	18,1	-	-	-	-	(1.773,0)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	(520,6)	5,8	-	(11,0)	-	-	-	-	(525,8)
<i>Dont : Produits financiers</i>	40,9	5,8	-	-	-	-	-	-	46,7
<i>Charges financières</i>	(561,5)	-	-	(11,0)	-	-	-	-	(572,5)
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES CONSOLIDÉES - ACTIVITÉS POURSUIVIES	3.474,7	5,8	-	207,0				100,3	3.787,8

États financiers

États financiers consolidés

2021

EN EUR MILLIONS	Comptabilité hors couverture				Comptabilité de couverture				Total
	Coût amorti	Catégories IFRS 9		Hors IFRS 9	Elément couvert	Juste valeur Couverture	Flux de trésorerie		
		Juste valeur par le résultat	Juste valeur par capitaux propres				Elément couvert	Couverture	
Dividendes nets de participations	-	-	363,1	-	-	-	-	-	363,1
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(54,8)	-	-	-	-	-	-	-	(54,8)
Produits et charges financiers des activités d'investissement	249,7	(140,2)	-	-	-	-	-	-	109,6
<i>Dont : Produits financiers</i>	<i>372,0</i>	<i>18,4</i>	-	-	-	-	-	-	<i>390,4</i>
<i>Charges financières</i>	<i>(122,3)</i>	<i>(158,6)</i>	-	-	-	-	-	-	<i>(280,9)</i>
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT - ACTIVITÉS POURSUIVIES	195,0	(140,2)	363,1	-	-	-	-	-	417,9
Chiffre d'affaires	5.808,1	-	-	-	-	-	432,2	2,7	6.243,0
Matières premières et consommables	(1.456,5)	-	-	119,1	-	-	(184,3)	38,6	(1.483,1)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles	(1.494,5)	-	-	16,6	-	-	-	-	(1.477,9)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	(436,1)	2,7	-	(10,3)	-	-	-	-	(443,7)
<i>Dont : Produits financiers</i>	<i>33,7</i>	<i>2,8</i>	-	-	-	-	-	-	<i>36,5</i>
<i>Charges financières</i>	<i>(469,7)</i>	<i>(0,1)</i>	-	<i>(10,3)</i>	-	-	-	-	<i>(480,1)</i>
RÉSULTAT PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES CONSOLIDÉES - ACTIVITÉS POURSUIVIES	2.421,0	2,7	-	125,4	-	-	247,9	41,3	2.838,4

États financiers

États financiers consolidés

Note 30 Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Les tableaux ci-après présentent des informations financières résumées à l'égard de chacune des filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives, sans tenir compte des éliminations intragroupes.

EN EUR MILLIONS	Imerys	Webhelp	Canyon	Sanoptis	Filiales non significatives prises individuellement	2022
Pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	45,0 %	38,7 %	50,4 %	16,5 %		
Pourcentage de vote détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	31,9 %	38,7 %	50,4 %	37,0 %		
Actifs non courants	4.357,4	3.505,6	751,7	1.846,8		
Actifs courants	3.513,6	990,6	483,9	176,7		
Passifs non courants	2.465,6	3.879,3	367,1	1.100,2		
Passifs courants	2.020,0	792,1	123,2	77,5		
Participations ne donnant pas le contrôle	47,5	1,0	-	5,0		
Capitaux propres (part du groupe)	3.337,9	(176,2)	745,2	841,1		
Participations ne donnant pas le contrôle (y inclus celles de la filiale)	1.550,4	1,0	362,4	140,5	45,7	2.100,0
Chiffre d'affaires	4.281,6	2.485,3	644,9	180,1		
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de GBL (part du groupe)	130,4	(388,2)	11,0	(20,7)		
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	124,0	17,2	11,8	(4,1)	3,2	152,2
Résultat net de la période (tiers inclus)	254,4	(371,0)	22,8	(24,8)		
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de GBL (part du groupe)	7,9	26,9	(0,2)	2,2		
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	15,9	17,2	(0,2)	0,4	0,2	33,5
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	23,8	44,1	(0,4)	2,6		
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de GBL (part du groupe)	138,2	(361,3)	10,8	(18,5)		
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	139,9	34,4	11,7	(3,6)	3,4	185,7
Résultat global total de la période (tiers inclus)	278,2	(326,9)	22,4	(22,2)		
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	71,9	-	-	-		
Flux net de trésorerie d'exploitation	440,7	276,3	(111,9)	77,9		
Flux net de trésorerie d'investissement	(311,3)	(301,4)	7,2	(187,9)		
Flux net de trésorerie de financement	76,2	(0,5)	96,0	188,2		
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	(3,0)	(9,5)	-	9,7		
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	202,6	(35,2)	(8,7)	88,0		

De par l'existence de contrats d'options de vente (put) que les fondateurs et managers de Webhelp, actionnaires minoritaires, détiennent sur l'ensemble de leur actions vis-à-vis de Sapiens Sarl (sous-filiale de GBL et véhicule d'investissement dédiée du groupe Webhelp), les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisées sur l'acquisition de Webhelp ont été reclassées en dettes sur minoritaires (voir note 22). Des contrats du même type et une reclassification du même ordre a été comptabilisée sur Sanoptis.

États financiers

États financiers consolidés

EN EUR MILLIONS	Imerys	Webhelp	Canyon	Filiales non significatives prises individuellement	2021
Pourcentage de participation détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	45,2 %	41,2 %	46,7 %		
Pourcentage de vote détenu par des participations ne donnant pas le contrôle	32,6 %	40,8 %	46,7 %		
Actifs non courants	4.990,3	3.285,5	764,6		
Actifs courants	2.425,8	916,7	303,2		
Passifs non courants	2.726,5	3.448,3	307,6		
Passifs courants	1.447,7	694,5	98,3		
Participations ne donnant pas le contrôle	48,5	1,1	-		
Capitaux propres (part du groupe)	3.193,5	58,4	662,0		
Participations ne donnant pas le contrôle (y inclus celles de la filiale)	1.490,9	1,1	308,0	56,7	1.856,8
Chiffre d'affaires	4.382,9	2.080,6	344,8		
Résultat net de la période revenant aux actionnaires de GBL (part du groupe)	131,6	(466,4)	(15,3)		
Résultat net de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	118,0	28,7	(6,5)	15,8	156,0
Résultat net de la période (tiers inclus)	249,7	(437,8)	(21,7)		
Autres éléments du résultat global revenant aux actionnaires de GBL (part du groupe)	98,0	1,9	1,7		
Autres éléments du résultat global revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	72,5	1,2	1,5	0,1	75,3
Total des autres éléments du résultat global (tiers inclus)	170,5	3,2	3,2		
Résultat global total de la période revenant aux actionnaires de GBL (part du groupe)	229,7	(464,5)	(13,6)		
Résultat global total de la période revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	190,5	29,9	(5,0)	15,9	231,3
Résultat global total de la période (tiers inclus)	420,1	(434,6)	(18,6)		
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	53,4	-	-		
Flux net de trésorerie d'exploitation	540,0	233,5	(103,4)		
Flux net de trésorerie d'investissement	(306,7)	(593,3)	(68,4)		
Flux net de trésorerie de financement	(312,0)	425,1	205,7		
Effet de la variation des taux de change sur les fonds détenus et incidence des variations de périmètre de consolidation	7,3	(4,1)	-		
Augmentation/diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(71,3)	61,2	33,9		

Note 31 Actifs et passifs éventuels, droits et engagements

Relatifs à GBL Engagements d'acquisitions/souscriptions

Suite à l'engagement pris par GBL dans GBL Capital, les montants souscrits non appelés s'élèvent à EUR 846 millions au 31 décembre 2022 (EUR 742 millions fin 2021).

Dividendes étrangers/double imposition internationale

Le groupe a continué à prendre certaines mesures pour préserver ses intérêts en matière de « double imposition » des dividendes étrangers.

États financiers

États financiers consolidés

Relatifs aux filiales consolidées de GBL

Engagements de location simple contractés

Les éléments subsistant hors bilan sont limités aux contrats hors du champ d'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location, notamment les locations minières et les engagements d'achats de services associés aux contrats de location (EUR 4 millions au 31 décembre 2022).

Autres engagements donnés et reçus

Ces engagements donnés et reçus proviennent exclusivement d'Imerys, de Webhelp, de GBL Capital et de Sienna Investment Managers.

Les autres engagements donnés concernent essentiellement des engagements liés :

- à la réhabilitation des sites d'Imerys pour EUR 68 millions (EUR 67 millions en 2021) ;
- aux activités opérationnelles, c'est-à-dire à des engagements d'achat ferme pris par Imerys dans le cadre de contrats d'achats de biens, de services, d'énergie et de transport (EUR 113 millions contre EUR 209 millions en 2021) ;
- à la trésorerie, c'est-à-dire correspondant à des lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements obtenus par Imerys et Webhelp auprès d'établissements financiers afin de garantir des besoins de trésorerie opérationnelle en faveur de leurs clients (EUR 63 millions contre EUR 68 millions en 2021) ;
- d'autres obligations (EUR 192 millions contre EUR 218 millions en 2021).

Par ailleurs, les engagements reçus s'élèvent à EUR 470 millions au 31 décembre 2022 (EUR 364 millions au 31 décembre 2021).

Note 32 Transactions avec des parties liées

Parties liées externes à GBL

GBL a pour parties liées le groupe canadien Power Corporation du Canada et le groupe belge Frère. Ces groupes constituent pour GBL les ultimes têtes de groupe. Au travers de leur coentreprise Parjointco SA, ils exercent un contrôle conjoint sur le groupe suisse Pargesa SA qui contrôle GBL. Pargesa SA est à ce titre une partie liée de GBL. Aucun contrat ne lie GBL et Pargesa SA.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'existe aucune transaction réalisée avec ces parties liées à l'exception de prestations de services aux groupes Frère et Power Corporation du Canada pour un montant de EUR 1 million au 31 décembre 2022 (EUR 0 million au 31 décembre 2021).

Rémunération des Administrateurs

Les rémunérations des Administrateurs sont reprises dans le tableau ci-dessous :

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Salaires, charges et avantages à court terme	3,3	3,0
Avantages postérieurs à l'emploi	0,5	0,6
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(1,1)	3,8
Autres	0,1	0,2
TOTAL	2,7	7,6

États financiers

États financiers consolidés

Note 33 Événements postérieurs à la clôture

Mesures visant à améliorer le rendement pour les actionnaires : rachats d'actions propres

Entre le 2 janvier et le 7 mars 2023, GBL a acquis 1,2 million d'actions GBL, correspondant à 0,8 % des actions représentatives du capital émis et valorisées à EUR 93 millions au 7 mars 2023. La cinquième enveloppe de rachats d'actions était exécutée à concurrence de 81,2 % à cette date.

Le Conseil d'Administration du 9 mars 2023 a approuvé une sixième enveloppe de EUR 500 millions allouée à des rachats d'actions propres.

Pernod Ricard

Du 16 janvier au 1er février 2023, GBL a achevé son plan de cession en vendant 0,6 million d'actions Pernod Ricard pour EUR 110 millions, réduisant sa position de 6,9 % du capital à 6,7 %. GBL demeure le premier investisseur après l'actionnaire familial de référence. Cette opération a généré une plus-value nette⁽¹⁾ de EUR 76 millions sur la base du prix d'acquisition historique.

Mowi

Du 16 février au 7 mars 2023, GBL a vendu 2,9 millions d'actions Mowi, réduisant sa position de 1,9 % du capital à 1,3 %, pour un produit de EUR 47 millions. Cette opération a généré une moins-value nette⁽¹⁾ de EUR 2 millions.

Note 34 Émoluments du Commissaire

Les états financiers consolidés et statutaires de GBL de cette année ont été vérifiés et approuvés sans réserve par PwC Reviseurs d'Entreprises. L'intégralité des rapports relatifs aux vérifications des états financiers susmentionnés sont disponibles dans les rapports respectifs.

Conformément à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations, les honoraires de PwC Reviseurs d'Entreprises et de son réseau ont été repris ci-dessous :

EN EUR	2022	2021
Mission révisoriale	5.244.000	1.846.068
<i>dont GBL</i>	91.000	91.000
Autres missions d'attestation	271.286	143.220
Missions de conseils fiscaux	672.482	1.459.064
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	384.579	394.447
TOTAL	6.572.347	3.842.799
dont : Holding	970.158	786.230
Imerys	3.508.966	1.421.174
Webhelp	1.516.759	1.001.643
Canyon	13.000	103.100
Affidea	10.350	-
Sanoptis	-	-
GBL Capital et SIM	553.114	530.652

(1) Conformément à la norme IFRS 9, les résultats de cession sont sans impact sur le résultat net consolidé de GBL.

7.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Groupe Bruxelles Lambert SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe » ou « GBL »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 27 avril 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels du Groupe durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR 33.400,4 millions et d'un résultat consolidé qui se solde par une perte de l'exercice, attribuable au Groupe, de EUR 584,7 millions.

A notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PwC Bedrijfsrevisoren BV - PwC Reviseurs d'Entreprises SRL - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Culliganlaan 5, B-1831 Diegem
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB / BELFIUS BE92 0689 0408 8123 - BIC GKCC BEBB



Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Identification et évaluation de la juste valeur des actifs incorporels à la date d'acquisition des groupes Affidea et Sanoptis

Description du point clé de l'audit

En 2022, GBL et ses filiales ont effectué une série d'acquisitions. Les principales opérations sont les acquisitions des groupes Affidea et Sanoptis en juillet 2022, pour respectivement EUR 994 millions et EUR 753 millions, tel que décrit en section 7.1.7. (mouvements de périmètre) des comptes consolidés.

La norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » requiert un exercice d'allocation du prix d'acquisition, selon lequel la contrepartie totale est répartie entre la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris; le solde restant étant comptabilisé en goodwill. L'évaluation de certains actifs implique l'utilisation d'estimations concernant les flux de trésorerie futurs. Cet exercice d'allocation a été réalisé par la direction avec l'aide d'experts indépendants pour chacune des deux acquisitions. La juste valeur à la date d'acquisition des immobilisations incorporelles et le goodwill s'élevaient à EUR 598 millions et à EUR 883 millions respectivement, pour Affidea, et à EUR 564 millions et à EUR 860 millions respectivement, pour Sanoptis.

Nous avons considéré le traitement comptable découlant de ces deux acquisitions comme un point clé de l'audit parce qu'elles sont significatives et nécessitent des hypothèses et jugements importants concernant l'identification et l'évaluation des actifs incorporels acquis.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

En ce qui concerne les exercices d'allocation du prix d'acquisition d'Affidea et de Sanoptis, nous avons pour chaque acquisition, entre autres, lu le contrat d'achat d'actions, vérifié le calcul de la contrepartie versée, discuté avec la direction locale et lu les rapports de « due diligence » pour évaluer l'exhaustivité de l'allocation du prix d'acquisition. Nous avons vérifié les calculs de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris et nous nous sommes assurés du caractère correct du traitement comptable appliqué et que des informations appropriées ont été fournies dans l'annexe aux comptes consolidés. Avec l'aide de spécialistes en évaluation, nous avons revu le caractère raisonnable des hypothèses d'évaluation telles que les taux d'actualisation, les taux de croissance et le pourcentage de marge brute en les recalculant et en les comparant avec les chiffres réels passés. Nous avons également apprécié le caractère adéquat des informations fournies en section 7.1.7.

A la suite de nos procédures, nous avons constaté que les méthodologies et les hypothèses appliquées sont appropriées et se situent dans une fourchette raisonnable, et que la comptabilisation des acquisitions est effectuée et mentionnée en annexe de manière appropriée.



Evaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles

Description du point clé de l'audit

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 révèlent à l'actif un goodwill s'élevant à EUR 6.258 millions, ainsi que des immobilisations incorporelles et corporelles pour des montants de respectivement EUR 2.836 millions et EUR 3.289 millions (cf. Notes 9 à 11 des comptes consolidés).

Tel que décrit en Note 10 et dans les méthodes comptables des comptes consolidés, les sociétés du Groupe procèdent chaque année à un test de dépréciation sur l'ensemble de leurs unités génératrices de trésorerie (« UGT ») dans la mesure où des goodwills sont présents dans celles-ci. La direction du Groupe a retenu les jugements posés par ses filiales dans la définition des UGT, à savoir différentes branches chez Imerys, une seule UGT chez respectivement Webhelp, Affidea, Sanoptis et Canyon Bicycles, et chaque participation chez Sienna. En outre, dès lors que sont identifiés des faits indiquant qu'une UGT, un groupe d'UGT ou un actif individuel non courant a pu se déprécier, la direction effectue un test de perte de valeur à une date intermédiaire.

L'essentiel de ces actifs est relatif à Imerys, Webhelp, Affidea et Sanoptis (cf. information sectorielle en Note 1 des comptes consolidés).

Nous avons considéré que l'évaluation des goodwills et des immobilisations incorporelles et corporelles d'Imerys, de Webhelp, d'Affidea et de Sanoptis est un point clé de l'audit en raison de leur caractère significatif dans les comptes du Groupe, parce que la définition du niveau de test du goodwill (« UGT ») et la détermination des indices de perte de valeur constituent des jugements importants de la direction, et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés tenant entre autres en compte des incertitudes liés à la situation macroéconomique et aux changements climatiques, nécessite l'utilisation de jugements et estimations importants de la direction.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons examiné les tests de dépréciation annuels des principaux goodwills effectués par le Groupe, et nous nous sommes également entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur.

Nous avons analysé la conformité avec la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des principales UGT ou des principaux groupes d'UGT et, le cas échéant, des actifs individuels non courants significatifs entrant dans le champ de la norme, présentant un indice de perte de valeur.

Nous avons également, le cas échéant avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, étudié les modalités de mise œuvre de cette méthodologie pour les principales UGT ou les principaux groupes d'UGT et analysé notamment:

- Les projections de flux de trésorerie relatives à chaque groupe d'UGT par rapport au contexte économique et financier dans lequel elles s'inscrivent.
- La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration des filiales respectives dans le cadre des processus budgétaires et avec des études externes relatives aux principaux marchés sous-jacents servis par votre Groupe.



- Le caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, au regard des analyses de marché disponibles, des consensus des principaux acteurs et des environnements économiques dans lesquels opère votre Groupe.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la Note 10 de l'annexe aux comptes consolidés et vérifié l'exactitude arithmétique des analyses de sensibilité présentées.

Sur la base des procédures mises en œuvre, nous avons constaté que les résultats de l'évaluation des goodwill et des immobilisations incorporelles et corporelles effectuée par la direction étaient cohérents avec les résultats de nos procédures.

Valorisation de la dette sur les actionnaires minoritaires de Webhelp

Description du point clé de l'audit

Dans le cadre de l'acquisition de Webhelp en 2019, consolidée selon la méthode d'intégration globale, des options ont été émises sur les actions de Webhelp qui donnent aux actionnaires minoritaires le droit de vendre l'ensemble de leurs actions Webhelp sous certaines conditions au Groupe. Ces options ont été reconnues dans les comptes consolidés du Groupe comme dettes sur actionnaires minoritaires.

La valeur de ces dettes est revue à chaque clôture sur la base de l'actualisation des cash flows futurs attendus à la suite de l'exercice de ces options par les actionnaires minoritaires.

Les dettes sur actionnaires minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à EUR 1.675 millions et sont reconnues en autres passifs non courants (voir Notes 22 des comptes consolidés).

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la valorisation des dettes sur actionnaires minoritaires Webhelp comme étant un élément clé de l'audit principalement en raison de l'importance des montants, de la complexité des contrats, et du niveau d'estimation requis pour la valorisation de ces dettes.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons analysé le traitement comptable des options émises sur les actions de Webhelp, principalement sur la base des normes IAS 32/IFRS 9 « Instruments Financiers », IAS 19 « Avantages du personnel » et IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

Nous avons revu les valorisations retenues pour les dettes sur minoritaires au 31 décembre 2022 avec l'aide de nos experts en valorisation. Nos travaux ont consisté principalement dans:

- La revue du modèle de valorisation, y inclus l'exactitude mathématique.
- La revue des hypothèses utilisées dans le modèle.
- La revue des informations publiées dans les comptes consolidés et l'évaluation de leur conformité avec le référentiel IFRS.

Les procédures mentionnées ci-dessus ont permis d'obtenir suffisamment d'éléments probants pour répondre à l'élément clé de l'audit relatif à la valorisation des dettes sur actionnaires minoritaires Webhelp.



Classification et traitement comptable des différentes lignes d'investissements

Description du point clé de l'audit

Le Groupe détient au 31 décembre 2022 des participations à hauteur de respectivement 19,98%, 19,11%, 16,18% et 15,92% dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore. En conformité avec la norme « IFRS 9 - Instruments financiers », le Groupe considère ces titres comme étant des « autres investissements en capital ».

Comme mentionné en annexe des comptes consolidés (« Méthodes comptables », section « principaux jugements et estimations »), le Groupe a analysé le traitement comptable à réserver à ces quatre participations et en particulier la classification en (i) participations dans les entreprises associées (IAS 28), ou en (ii) autres investissements en capital (IFRS 9). Compte tenu d'une détention inférieure à 20% pour chacune de ces participations et du fait que:

- La représentation de GBL au conseil d'administration n'est pas suffisante pour démontrer l'existence d'une influence notable; de plus, la représentation au conseil d'administration est limitée à la durée des mandats des administrateurs et nécessite une résolution de l'assemblée générale des actionnaires; en particulier pour les sociétés cotées, cette présence ne résulte pas d'un droit contractuel ou légal.
- Les autres critères généralement considérés pour démontrer l'influence notable ne sont pas respectés.

GBL a conclu qu'il n'y a pas d'influence notable démontrée et, en conséquence, ces quatre participations sont comptabilisées en tant qu'autres investissements en capital.

Dans le cadre de notre audit, nous avons identifié la classification des participations dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore, comme étant un élément clé de l'audit principalement pour les raisons suivantes:

- La proximité du taux de détention avec le seuil de 20%.
- L'importance matérielle de ces participations.
- Le niveau de jugement important dans l'analyse des indicateurs d'influence notable, au sens de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons revu l'argumentaire de la direction et les faits permettant de justifier la classification des participations dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore, en tant qu'autres investissements en capital.

Sur la base de ces informations, nous avons obtenu suffisamment d'éléments probants pour répondre à l'élément clé de l'audit relatif au traitement comptable des participations dans Ontex, SGS, Voodoo et Umicore.

Evaluation des conséquences financières liées au litige de l'activité talc d'Imerys

Description du point clé de l'audit

Certaines filiales du groupe Imerys, consolidé selon la méthode d'intégration globale, sont impliquées dans des contentieux liés à l'activité Talc aux Etats-Unis (voir Note 20 des comptes consolidés).



En février 2019, les entités nord-américaines exposées à ces contentieux ont demandé la protection de la procédure juridique spécifique du « Chapter 11 » de la loi sur les faillites des Etats-Unis. Dans le cadre de cette procédure, bien que le groupe Imerys demeure juridiquement propriétaire des entités concernées, Imerys a perdu le contrôle de ces dernières. Par conséquent, ces entités ont été sorties du périmètre de consolidation le 13 février 2019.

En mai 2020, le groupe Imerys, conjointement avec les représentants des plaignants, a déposé au tribunal un plan de réorganisation (« Le Plan »), qui a, par la suite, été approuvé par le juge compétent en janvier 2021. Au cours de ce processus, en octobre 2020, le groupe Imerys a conclu un accord avec le fonds d'investissements Magris Resources pour la vente des actifs des entités nord-américaines pour un montant de USD 223 millions, qui a été finalisée en février 2021.

Le processus de vote du Plan a échoué dans l'obtention du seuil d'approbation de 75% des votes favorables à la fin de l'exercice 2021. Un plan révisé est à l'heure actuelle toujours en cours de négociation. Au 31 décembre 2022, le solde des provisions constituées au titre de ces contentieux par le groupe Imerys s'élève à EUR 106 millions, reprises intégralement dans les comptes consolidés de GBL.

L'évaluation de la provision dépend du jugement de la direction sur la possibilité de pouvoir réaliser une estimation fiable de l'obligation qui en résulte et de tous les coûts associés, le cas échéant. Compte tenu de l'importance des impacts financiers pour le groupe Imerys et du caractère déterminant des jugements et des estimations de la direction pour évaluer le passif potentiel, nous avons considéré l'évaluation des conséquences financières des contentieux liés à l'activité talc comme un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons apprécié le caractère raisonnable de la provision résiduelle inscrite au bilan, à partir notamment:

- Du « Disclosure Statement » approuvé par le tribunal.
- Des extraits des procès-verbaux des différentes réunions du conseil d'administration du groupe Imerys retranscrivant les échanges relatifs à ce litige aux Etats-Unis et la procédure de « Chapter 11 ».
- Des entretiens réalisés auprès de la direction et notamment avec le directeur juridique du groupe Imerys.

Nous avons obtenu la confirmation des conseillers juridiques externes représentant le groupe Imerys dans le cadre de la procédure de « Chapter 11 » de ses filiales nord-américaines que la provision reflète une estimation raisonnable de l'impact financier net pour le groupe Imerys de la résolution potentielle de cette procédure, et nous avons vérifié que cette provision est bien intégrée dans les comptes consolidés de GBL au 31 décembre 2022.

Nous avons vérifié le caractère approprié de l'information communiquée à ce titre dans l'annexe aux comptes consolidés de GBL au regard de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Nous avons déterminé que les hypothèses utilisées dans l'évaluation des conséquences financières liées au litige talc étaient raisonnables.



Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.

États financiers

Rapport du Commissaire



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.



Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, à savoir les comptes sociaux abrégés au 31 décembre 2022, comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations a été reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section ESG du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur (i) la Directive 2014/95/UE sur l'information non-financière (transposée dans la loi belge du 3 septembre 2017) et (ii) les « GRI Standards - Core Option ». Conformément à l'article 3:80, §1, 5° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément (i) à la Directive 2014/95/UE sur l'information non-financière (transposée dans la loi belge du 3 septembre 2017) et (ii) aux « GRI Standards - Core Option » mentionnées dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Format électronique unique européen (ESEF)

Nous avons également procédé, conformément au projet de norme relative au contrôle de la conformité des états financiers avec le format électronique unique européen (ci-après « ESEF »), au contrôle du respect du format ESEF avec les normes techniques de réglementation définies par le Règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 (ci-après « Règlement délégué »).

États financiers

Rapport du Commissaire



Le conseil d'administration est responsable de l'établissement, conformément aux exigences ESEF, des comptes consolidés sous forme de fichier électronique au format ESEF (ci-après « comptes consolidés numériques ») inclus dans le rapport financier annuel.

Notre responsabilité est d'obtenir des éléments suffisants et appropriés afin de conclure sur le fait que le format et le balisage XBRL des comptes consolidés numériques respectent, dans tous leurs aspects significatifs, les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que le format et le balisage d'informations dans les comptes consolidés numériques repris dans le rapport financier annuel du Groupe au 31 décembre 2022 sont, dans tous leurs aspects significatifs, établis en conformité avec les exigences ESEF en vertu du Règlement délégué.

Autres mentions

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 4 avril 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Alexis Van Bavel
Réviseur d'Entreprises

Delivering meaningful growth

7

États financiers

Chiffres consolidés IFRS sur 10 ans

7.3 CHIFFRES CONSOLIDÉS IFRS SUR 10 ANS

EN EUR MILLIONS	2022	2021 ⁽¹⁾	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Bilan										
Actifs non courants	26.477,0	28.172,1	26.086,9	26.402,4	20.529,3	21.098,5	17.945,3	17.124,1	15.707,4	15.730,9
Actifs courants	6.923,4	6.125,5	4.270,2	4.883,9	3.360,9	2.960,1	3.927,5	3.281,5	3.977,4	3.226,8
Total de l'actif	33.400,4	34.297,6	30.357,0	31.286,3	23.890,2	24.058,6	21.872,8	20.405,6	19.684,8	18.957,7
Capitaux propres – Part du groupe	14.719,6	19.931,5	18.978,2	19.758,2	15.918,7	16.505,0	14.867,0	13.245,6	13.172,7	12.665,2
Participations ne donnant pas le contrôle	2.100,0	1.856,8	1.494,7	1.581,2	1.710,9	1.431,4	1.507,2	1.297,9	1.111,5	1.025,6
Passifs non courants	12.101,1	9.389,3	7.514,8	7.129,5	4.832,6	3.773,9	3.226,5	4.379,6	4.236,9	4.266,9
Passifs courants	4.479,7	3.120,1	2.369,4	2.817,4	1.428,0	2.348,3	2.272,1	1.482,5	1.163,7	1.000,0
Total du passif et capitaux propres	33.400,4	34.297,6	30.357,0	31.286,3	23.890,2	24.058,6	21.872,8	20.405,6	19.684,8	18.957,7
Compte de résultats										
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	3,2	136,0	(30,9)	(49,3)	25,6	23,9	24,2	(82,8)	72,5	135,8
Dividendes nets des participations	322,3	363,1	312,9	508,3	350,4	340,7	338,4	323,5	316,5	368,0
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(117,3)	(99,3)	(69,6)	(62,5)	(39,1)	(59,4)	(48,2)	(52,4)	(37,2)	(37,7)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés activités d'investissement	(83,3)	139,4	1,2	128,6	4,2	245,7	(968,0)	749,8	495,8	192,2
Produits et charges financiers des activités d'investissement	(395,4)	109,6	424,0	143,2	11,8	(17,4)	37,5	52,4	(123,6)	(169,5)
Résultat provenant des activités d'investissement - activités poursuivies	(270,4)	648,7	637,6	668,3	352,9	533,5	(616,1)	990,5	724,0	488,8
Chiffre d'affaires	8.108,6	6.243,0	5.915,9	5.037,9	5.201,3	4.626,3	4.531,7	4.392,4	3.918,8	3.904,5
Matières premières et consommables	(2.022,1)	(1.483,1)	(1.551,9)	(1.729,5)	(1.715,7)	(1.434,0)	(1.434,2)	(1.416,1)	(1.283,6)	(1.355,7)
Frais de personnel	(3.099,6)	(2.496,9)	(2.157,0)	(1.163,1)	(1.201,5)	(1.064,7)	(982,2)	(948,9)	(806,2)	(807,1)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (hors dépréciations et reprises)	(658,1)	(543,5)	(538,2)	(432,6)	(313,3)	(280,6)	(261,8)	(256,0)	(233,2)	(229,6)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles	(1.817,6)	(1.464,2)	(1.362,4)	(1.413,3)	(1.802,0)	(1.331,6)	(1.299,5)	(1.302,5)	(1.166,3)	(1.111,3)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants liés aux activités opérationnelles	(101,4)	(30,9)	(81,5)	(51,1)	(215,2)	(6,6)	(25,2)	(268,9)	11,9	-
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	(525,8)	(443,7)	(352,4)	(82,6)	(95,7)	(97,1)	(73,9)	(69,2)	(51,0)	(60,0)
Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées - activités poursuivies	(115,9)	(219,3)	(127,5)	165,7	(142,1)	411,7	454,9	130,8	390,4	340,8
Impôts sur le résultat	(123,4)	(62,2)	(80,8)	(65,1)	(94,7)	(121,4)	(149,7)	(65,4)	(121,3)	(104,9)
Résultat provenant des activités poursuivies	(509,8)	367,3	429,3	768,9	116,1	823,8	(310,9)	1.055,9	993,1	724,7
Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées - activités abandonnées	77,3	67,5	0,0	-	788,0	67,3	-	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle	152,2	156,0	38,3	64,2	(245,2)	(185,7)	(146,8)	(29,5)	(117,8)	(104,1)
Résultat consolidé de la période – Part du groupe	(584,7)	278,8	391,0	704,7	658,9	705,4	(457,7)	1.026,4	875,3	620,6
Dividende brut (en EUR)	2,75	2,75	2,50	3,15	3,07	3,00	2,93	2,86	2,79	2,72
Numéro du coupon mis en paiement	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16
Actif net réévalué par action (en EUR)	116,18	143,91	127,03	126,11	100,35	117,06	105,31	94,13	94,58	92,45
Cours de bourse (en EUR)	74,58	98,16	82,52	93,96	76,08	89,99	79,72	78,83	70,75	66,73
Nombre d'actions émises	153.000.000	156.355.000	161.358.287	161.358.287	161.358.287	161.358.287	161.358.287	161.358.287	161.358.287	161.358.287
Nombre d'actions propres	12.222.870	7.944.102	8.749.816	5.238.989	2.642.982	5.660.482	5.924.416	6.079.926	6.147.123	6.308.090

(1) Les résultats d'Imerys de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2021 ont été retraités afin de refléter les résultats des activités poursuivies, à l'exclusion du domaine d'activité Solutions de Haute Température (High Temperature Solutions - « HTS ») dont la cession envisagée a été annoncée le 28 juillet 2022. Conformément à la norme IFRS 5, HTS est comptabilisé comme une activité abandonnée et présenté sous la rubrique « Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées - activités abandonnées » - voir note 24

États financiers

Comptes sociaux abrégés au 31 décembre

7.4 COMPTES SOCIAUX ABRÉGÉS AU 31 DÉCEMBRE

En application de l'article 3:17 du Code des sociétés et des associations, les comptes sociaux sont repris ci-après en une version abrégée des comptes annuels, ne comportant pas l'ensemble des annexes requises par la loi, ni le rapport du Commissaire. La version intégrale des comptes annuels tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société ; ils sont également disponibles sur le site internet (www.gbl.be). L'état du capital (tel que repris à l'annexe de ces comptes) est détaillé à la page 295.

Le Commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes sociaux.

7.4.1 Bilan abrégé au 31 décembre (après répartition)

Actif

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Frais d'établissement	8,7	4,0
Actifs immobilisés	16.651,0	16.355,4
Immobilisations incorporelles	1,1	-
Immobilisations corporelles	1,0	1,2
Immobilisations financières	16.648,9	16.354,2
Actifs circulants	415,7	231,9
Créances à un an au plus	6,4	3,5
Placements de trésorerie	397,8	219,7
Valeurs disponibles	10,1	7,6
Comptes de régularisation	1,3	1,1
TOTAL ACTIF	17.075,3	16.591,4

Passif

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Capitaux propres	14.116,8	14.609,7
Capital	653,1	653,1
Primes d'émission	3.519,6	3.519,6
Réserves	688,2	440,4
Bénéfice reporté	9.255,9	9.996,6
Provisions et impôts différés	15,1	23,3
Provisions pour risques et charges	15,1	23,3
Dettes	2.943,4	1.958,4
Dettes à plus d'un an	2.491,0	1.492,9
Dettes à un an au plus	422,6	438,1
Comptes de régularisation	29,8	27,5
TOTAL PASSIF	17.075,3	16.591,4

États financiers

Comptes sociaux abrégés au 31 décembre

7.4.2 Compte de résultats au 31 décembre

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Ventes et prestations	4,1	4,5
Chiffre d'affaires	3,2	3,3
Autres produits d'exploitation	0,9	1,1
Produits d'exploitation non récurrents	0,0	0,0
Coûts des ventes et des prestations	33,3	47,9
Services et biens divers	22,0	20,2
Rémunérations, charges sociales et pensions	17,1	11,5
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	1,5	1,1
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	-	-
Provisions pour risques et charges	(7,3)	13,8
Autres charges d'exploitation	0,1	0,9
Charges d'exploitation non récurrentes	-	0,3
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	(29,3)	(43,4)
Produits financiers	486,9	1.541,1
Produits financiers récurrents	222,4	215,2
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>167,2</i>	<i>193,7</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>33,4</i>	<i>0,9</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>21,9</i>	<i>20,7</i>
Produits financiers non récurrents	264,5	1.325,8
Charges financières	230,6	224,5
Charges financières récurrentes	66,2	32,0
<i>Charges des dettes</i>	<i>23,7</i>	<i>17,1</i>
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants</i>	<i>25,3</i>	<i>2,8</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>17,2</i>	<i>12,1</i>
Charges financières non récurrentes	164,4	192,5
Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts	227,1	1.273,2
Impôts sur le résultat	-	-
Impôts	-	-
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	-	-
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	227,1	1.273,2

7.5 POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La politique d'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration vise à respecter l'équilibre entre un rendement attractif pour l'actionnaire et une appréciation de la valeur du titre, le niveau global de distribution étant supporté par les cash earnings.

7.5.1 Répartition bénéficiaire

Compte tenu du bénéfice reporté de l'année précédente de EUR 9.996.560.491,11, du résultat de l'exercice de EUR 227.074.879,75 et des affectations et prélèvements aux réserves de EUR - 565.393.335,09, le montant à répartir s'établit à EUR 9.658.242.035,77, sur base duquel le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 4 mai 2023 la rémunération du capital suivante :

EN EUR	
Rémunération du capital aux 146.321.469 actions	402.384.039,75
Report à nouveau	9.255.857.996,02

7.5.2 Affectations et prélèvements de Groupe Bruxelles Lambert (comptes sociaux)

EN EUR MILLIONS	2022	2021
Bénéfice à affecter	10.223,6	10.697,0
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	227,1	1.273,2
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	9.996,6	9.423,8
Prélèvement sur les capitaux propres	0,3	0,3
sur les réserves	0,3	0,3
Affectation aux capitaux propres	(565,7)	(280,4)
aux autres réserves	(565,7)	(280,4)
Résultat à reporter	9.255,9	9.996,6
Bénéfice (perte) à reporter	9.255,9	9.996,6
Bénéfice à distribuer	402,4	420,2
Rémunération du capital	402,4	420,2

7.5.3 Dividende unitaire

EN EUR	2022		2021	
	Brut	Net ⁽¹⁾	Brut	Net ⁽¹⁾
Action	2,75 ⁽²⁾	1,925	2,75	1,925

(1) Dividende précompté à 30,00 %

(2) À l'exception des actions propres détenues par Groupe Bruxelles Lambert SA

CHAPITRE 8



Présentation générale de la Société et de son capital

8.1	Informations concernant la Société	292
8.2	Capital social et structure de détention	295
8.3	Actionnaires	296
8.4	Autres informations pour les actionnaires	300
8.5	Contrôle des comptes	303





Présentation générale de la Société et de son capital

Informations concernant la Société

8.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

8.1.1 Historique et évolution

La Société est issue de la fusion, intervenue en avril 2001, entre GBL SA et Electrafina, dont GBL SA détenait plus de 80 %.

Electrafina s'était développée historiquement comme le « bras énergétique » du groupe, détenant les participations dans les secteurs pétrolier et électrique. Ensuite, elle a également investi dans les médias. GBL SA, de son côté, détenait des participations directes, entre autres dans le domaine des services financiers, de l'immobilier et du commerce. Au fil du temps, la différenciation entre les patrimoines de la société-mère et de sa filiale s'est estompée et l'ensemble des actifs fut dès lors regroupé au sein d'une seule entité.

Ce recentrage cadrerait également dans la stratégie du groupe visant à soutenir le positionnement international des actifs en portefeuille dans un contexte de concentration et de concurrence accrue qui l'a mené à se désengager des services financiers et à céder les participations devenues marginales.

8.1.2 Dénomination

Groupe Bruxelles Lambert
Groep Brussel Lambert
en abrégé « GBL »

Les dénominations française et néerlandaise peuvent être employées ensemble ou séparément.

8.1.3 Sièg

24, avenue Marnix - 1000 Bruxelles

Le sièg peut être transféré dans tout autre lieu en Belgique par simple décision du Conseil d'Administration.

8.1.4 Forme juridique, constitution, publications légales

La Société a été constituée le 4 janvier 1902, sous la forme d'une société anonyme de droit belge par acte passé devant Maître Edouard Van Halteren, Notaire à Bruxelles, publié aux Annexes du Moniteur belge du 10 janvier 1902 sous le numéro 176. Les statuts ont été modifiés à diverses reprises et pour la dernière fois par acte du 26 avril 2022 publié aux Annexes du Moniteur belge du 13 mai 2022 sous le numéro 22331471 et du 25 mai 2022 sous le numéro 22063652.

8.1.5 Législation régissant ses activités et modification des statuts

La Société est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par les statuts.

Excepté pour les augmentations de capital décidées par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé, seule une Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à modifier les statuts de GBL. Une Assemblée Générale peut seulement délibérer sur des modifications statutaires (y compris les augmentations ou réductions du capital, ainsi que les fusions, les scissions et une mise en liquidation) si au moins 50 % du capital souscrit est représenté. Si ce quorum de présence n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée. Celle-ci délibérera quelle que soit la part du capital représentée. En règle générale, les modifications des statuts de la Société ne sont adoptées que si elles recueillent 75 % des votes. Le Code des sociétés et des associations impose une majorité supérieure dans des cas spécifiques, comme la modification de l'objet social ou de la forme juridique de la Société.

8.1.6 Registre des Personnes Morales

La Société est immatriculée au Registre des Personnes Morales (RPM) sous le numéro d'entreprise 0407.040.209.

8.1.7 Numéro d'identification d'entité juridique

Le numéro d'identification d'entité juridique (*Legal Entity Identifier*) de la Société est le 549300KVOZEHT2KVVU152.

8.1.8 Durée

La Société est à durée illimitée.

8.1.9 Objet

La Société a pour objet :

- de faire pour elle-même ou pour compte de tiers toute opération immobilière, financière et de gestion de portefeuille ; elle pourra, à cet effet, créer des entreprises ou organismes, y prendre des participations, procéder à toute opération de financement, de consignment, de prêt, de nantissement ou de dépôt ;
- d'effectuer toute étude et de prêter son assistance technique, juridique, comptable, financière, commerciale, administrative ou de gestion, pour compte de sociétés ou organismes dans lesquels elle détient directement ou indirectement une participation, ou pour compte de tiers ;
- d'assurer pour elle-même ou pour compte de tiers toute entreprise de transport et de transit.

Présentation générale de la Société et de son capital

Informations concernant la Société

Elle pourra s'intéresser par voie d'apport ou de fusion, dans toute société ou organisme existant ou à créer dont l'objet serait similaire, analogue ou connexe au sien ou qui serait de nature à lui procurer un avantage quelconque au point de vue de la réalisation de son objet.

8.1.10 Capital

8.1.10.1 Capital émis

Au 31 décembre 2022, le capital entièrement libéré s'élève à EUR 653.136.356,46. Il est représenté par 153.000.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Sous réserve de ce qui est décrit à la section 8.1.II, toutes les actions, représentant le capital, ont les mêmes droits.

GBL n'a émis aucune autre catégorie d'actions telles qu'actions sans droit de vote ou actions privilégiées.

En vertu de la loi du 14 décembre 2005 portant sur la suppression des titres au porteur, les titulaires de titres au porteur devaient convertir leurs titres en actions nominatives ou dématérialisées pour le 31 décembre 2013 au plus tard. Les actions au porteur, qui n'avaient pas été converties en actions nominatives ou dématérialisées au 1^{er} janvier 2014, ont été converties de plein droit en actions dématérialisées et inscrites sur un compte-titres au nom de GBL.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'exercice des droits attachés aux titres au porteur était suspendu en vertu de la loi.

La loi prévoit en outre qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, les émetteurs devaient mettre en vente toutes les actions au porteur non réclamées sur le marché boursier et annoncer cette vente obligatoire en temps utile.

Une fois les actions au porteur non réclamées vendues, le produit de cette vente (déduction faite des frais de garde) devait être transféré dans les quinze jours à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dans le cadre de cette obligation, GBL et Euronext ont publié deux avis sur leur site Internet précisant, notamment, le nombre maximum de titres susceptibles d'être mis en vente ainsi que la date limite et le lieu de dépôt des actions au porteur. Un premier avis a été publié le 5 décembre 2014 et portait sur 69.082 actions au porteur non réclamées, un second l'a été le 2 octobre 2015 et était relatif à 32.656 actions au porteur provenant de réserves d'échange de titres. Ces avis ont également été insérés dans le Moniteur belge respectivement du 11 décembre 2014 et du 6 octobre 2015. Suite à la publication de ces avis, les actions visées ont été vendues en bourse, les 21 janvier 2015 (69.082 actions) et 16 novembre 2015 (32.656 actions). Le produit de ces ventes a été transféré, les 23 janvier 2015 et 18 novembre 2015, à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Depuis le 31 décembre 2015, les propriétaires de ces anciennes actions au porteur ont le droit de réclamer à la Caisse des Dépôts et Consignations le paiement du produit correspondant, sous réserve de pouvoir établir leur qualité de titulaire. Cependant, la loi du 14 décembre 2005 prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, un tel remboursement sera passible d'une amende de 10 % du produit de la vente des actions au porteur sous-jacentes, calculée par année de retard commencée. GBL n'a, dès lors, plus aucun rôle à jouer dans ce processus.

8.1.10.2 Restrictions relatives aux transferts de titres

Les statuts de GBL n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le transfert d'actions ou d'autres titres. En outre, la Société n'a connaissance d'aucune restriction imposée par la loi, sauf dans le cadre de la législation en matière d'abus de marché et des obligations de lock-up imposées par le Code des sociétés et des associations en ce qui concerne certaines attributions d'actions.

Enfin, les actions GBL qui sont attribuées aux Administrateurs au titre de leur rémunération ne peuvent pas être transférées durant une période de trois ans à compter de l'attribution.

8.1.10.3 Capital autorisé

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020 a renouvelé pour une période de cinq ans l'autorisation conférée au Conseil d'Administration :

- d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, à concurrence de EUR 125 millions ;
- de décider l'émission, en une ou plusieurs fois, d'obligations convertibles ou remboursables en actions, de droits de souscription ou d'autres instruments financiers, attachés ou non à des obligations ou à d'autres titres et qui peuvent donner droit à terme à des augmentations de capital à concurrence d'un montant maximum tel que le montant des augmentations de capital pouvant résulter de l'exercice des droits de conversion ou de souscription, attachés ou non à de tels titres, ne dépasse pas la limite du capital restant autorisé dans les limites ci-dessus.

Dans l'un et l'autre cas, le Conseil d'Administration peut, dans l'intérêt social, limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires en respectant les conditions prévues par la loi.

Cette autorisation, qui lui a été accordée pour la première fois en 1987, a été renouvelée pour la dernière fois le 28 avril 2020. Elle est valable pour une période de cinq ans à dater du 25 mai 2020, soit jusqu'en mai 2025.

Au 31 décembre 2022, le capital autorisé s'élève à EUR 125 millions.

Sur la base de ce montant, un maximum de 29.281.787 actions nouvelles peuvent être créées.

8.1.10.4 Actions propres

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020 a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de la Société pour une période de cinq ans lui permettant d'acquérir, dans le respect des dispositions légales, les titres de la Société à concurrence d'un nombre maximum de 32.271.657 de ses propres actions. Ces acquisitions ne peuvent se faire que moyennant une contre-valeur qui ne peut être inférieure de plus de dix pour cent (10 %) au cours le plus bas des douze (12) derniers mois précédant l'opération et qui ne pourra être supérieure de plus de dix pour cent (10 %) au cours le plus haut des vingt (20) dernières cotations précédant l'opération.

Cette autorisation couvre également les acquisitions réalisées par les filiales directes et indirectes de GBL.



Présentation générale de la Société et de son capital

Informations concernant la Société

Cette même Assemblée Générale Extraordinaire a également renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de la Société d'acquérir et aliéner des actions propres lorsqu'une telle acquisition ou aliénation est nécessaire pour éviter à la Société un dommage grave et imminent. Cette autorisation est valable pour trois ans à dater du 25 mai 2020, soit jusqu'en mai 2023.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration peut céder en bourse ou hors bourse ses propres actions sans intervention préalable de l'Assemblée Générale et sans limite dans le temps, à certaines conditions.

La Société a mis en place un contrat de liquidité de marché dans le but d'améliorer la liquidité de marché de l'action GBL. Ce contrat est exécuté de façon discrétionnaire par un tiers pour le compte de GBL dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2020, ainsi que dans le respect des règles applicables.

En 2022, le Conseil d'Administration de GBL a autorisé la Société à procéder, si cela est opportun et en fonction des conditions de marché, à des rachats d'actions propres à concurrence de EUR 500 millions. Les acquisitions et cessions d'actions propres en 2021 et 2022 sont détaillées à la page 250 du présent rapport annuel.

Enfin, l'Assemblée Générale du 26 avril 2022 a décidé d'annuler 3.355.000 actions propres.

8.1.11 Droit de vote

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice du droit de vote, sans préjudice des règles générales relatives à l'admission à l'Assemblée Générale.

Conformément à l'article 11 des statuts, un droit de vote double est accordé aux actions de la Société qui sont inscrites depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives.

Au 31 décembre 2022, le nombre total de titres avec droits de vote et le nombre total de droits de vote étaient répartis comme suit :

Total du capital	EUR 653.136.356,46
Nombre total de titres conférant le droit de vote	153.000.000
Nombre de titres dotés du droit de vote double	54.115.343
Nombre total de droits de vote (= dénominateur)	207.115.343

Cette situation (le dénominateur) sert de base pour la déclaration des franchissements de seuils par les actionnaires.

8.1.12 Documents accessibles au public

8.1.12.1 Accès à l'information des actionnaires, site Internet et adresse e-mail

Dans le but de faciliter l'accès à l'information de ses actionnaires, GBL dispose d'un site Internet (<http://www.gbl.be>).

Ce site, mis à jour de manière régulière, contient les renseignements prescrits par l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Il reprend notamment les comptes et les rapports annuels, tous les communiqués de presse publiés par la Société, ainsi que toute l'information utile et nécessaire concernant les Assemblées Générales et la participation des actionnaires à celles-ci, et plus précisément les conditions prévues par les statuts régissant la manière dont les Assemblées Générales (Ordinaires et Extraordinaires) des actionnaires sont convoquées.

Les résultats des votes et le procès-verbal des Assemblées Générales y sont également publiés.

L'adresse e-mail de la Société, au sens de l'article 2:31 du Code des sociétés et des associations, est info@gbl.be.

8.1.12.2 Lieux où peuvent être consultés les documents accessibles au public

Les statuts coordonnés de la Société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, au siège de la Société et sur le site Internet (<http://www.gbl.be>).

Les comptes annuels sont déposés à la Banque Nationale de Belgique et peuvent être consultés sur le site Internet de GBL. Les décisions de nomination et de révocation des membres des organes de la Société sont publiées aux Annexes du Moniteur belge.

Les avis financiers concernant la Société sont publiés dans la presse financière. Les autres documents accessibles au public peuvent être consultés au siège de la Société.

Le rapport annuel de la Société est envoyé chaque année aux actionnaires nominatifs ainsi qu'à toute personne ayant exprimé le désir de le recevoir ; il peut être obtenu sans frais au siège.

Les rapports annuels ainsi que tous les documents mentionnés dans ce paragraphe peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

Le Code 2020 est disponible sur le site suivant : www.corporategovernancecommittee.be/fr.

Présentation générale de la Société et de son capital

Capital social et structure de détention

8.2 CAPITAL SOCIAL ET STRUCTURE DE DÉTENTION

8.2.1 Informations clés concernant l'action (situation au 31 décembre 2022)

- Nombre total d'actions en circulation : 153.000.000
- Capital social entièrement libéré : EUR 653,1 millions
- Toutes les actions donnent droit au dividende⁽¹⁾ et au vote, et depuis 2020, la Société a accordé un double droit de vote sous certaines conditions⁽²⁾. Le droit au dividende des actions GBL détenues par la Société elle-même est suspendu. Les droits de vote liés aux actions GBL détenues par la Société-même ou par ses filiales directes et indirectes sont suspendus.
- Capitalisation boursière : EUR 11,4 milliards
- Cotée sur le marché Euronext Brussels
- Fait partie de l'indice BEL20, qui représente les 20 principales sociétés cotées en Belgique. Avec un poids de 7,0 %, GBL est la 5^{ème} société de l'indice.
- Fait partie de l'indice STOXX Europe 600 Financial Services. Avec un poids de 2,3 %, GBL est la 10^{ème} société de l'indice.
- RIC : GBLB.BR
- Bloomberg : GBLB BB

8.2.3 Détention d'actions par les Administrateurs de GBL

Pour tout renseignement concernant les actions et options détenues par les membres du Conseil d'Administration et l'Administrateur-Délégué de GBL, veuillez-vous reporter aux pages 31 à 37 et 42 à 47.

8.2.2 Intéressement du personnel et du Management

GBL a mis en place un plan d'intéressement sur le long terme, lié aux performances de la Société. A ce titre, plusieurs plans d'intéressement du personnel donnant droit, en cas d'exercice, à 30.613 actions GBL (0,02 % du capital émis) ont été octroyés au personnel et au Management Exécutif du groupe entre 2007 et 2012.

Depuis 2013, des plans ont été mis en place qui constituent une variante au plan d'options sur actions GBL utilisé les années précédentes. Pour plus d'informations, veuillez-vous reporter aux pages 263 à 264.

(1) À l'exception des actions propres détenues par Groupe Bruxelles Lambert SA

(2) Le double droit de vote est accordé aux actions GBL qui sont inscrites depuis au moins deux ans sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives de GBL



Présentation générale de la Société et de son capital

Actionnaires

8.3 ACTIONNAIRES

8.3.1 Structure de détention

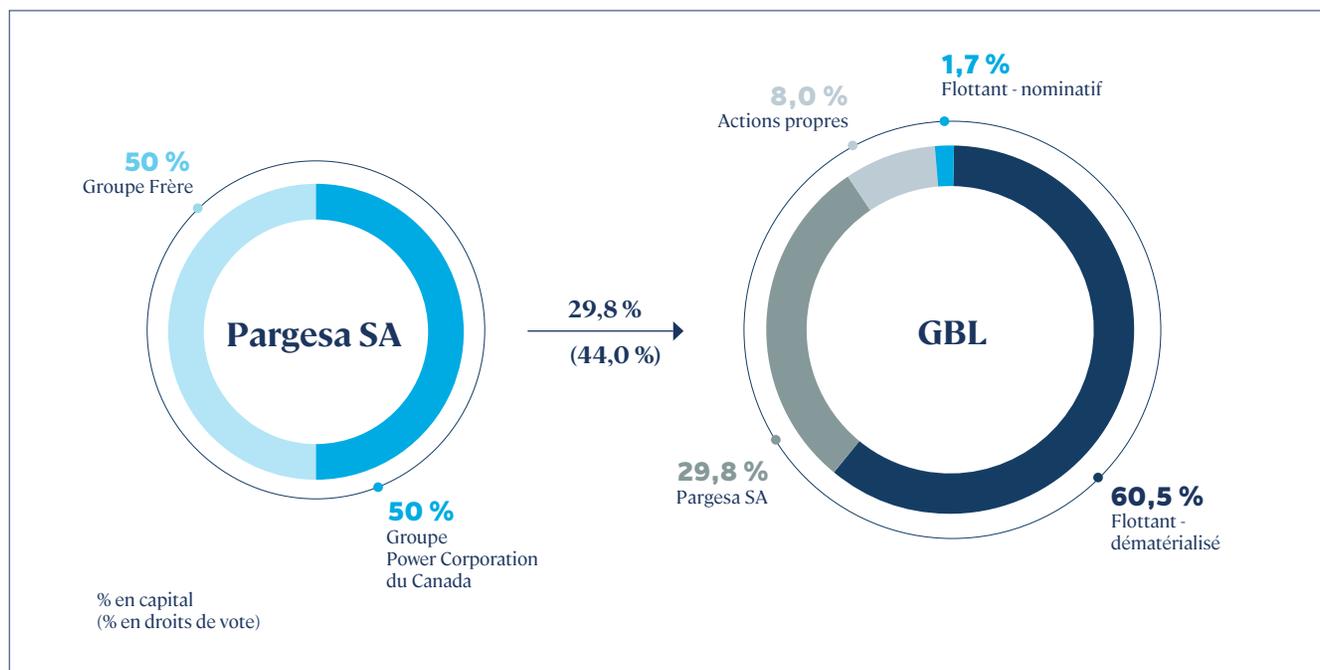
A fin 2022, le capital social de GBL s'élève à EUR 653,1 millions et est représenté par 153.000.000 actions. L'actionnariat de GBL se caractérise par la présence d'un actionnaire de contrôle, Pargesa SA, qui détient 29,8 % des actions existantes et 44,0 % des droits de vote. Pargesa SA est elle-même contrôlée conjointement par les groupes Power Corporation du Canada (Canada) et Frère (Belgique), gage pour GBL d'une base actionnariale stable et solide. Depuis 1990, les deux groupes sont liés par une convention d'actionnaires. Cette convention, prorogée en décembre 2012 jusqu'en 2029, inclut une possibilité d'extension par la suite. La chaîne de contrôle est détaillée et illustrée en page 298. A fin 2022, GBL détient, directement et à travers ses filiales, 12.222.870 actions GBL, représentant 8,0 % du capital émis.

La Société a mis en place un contrat avec un tiers dans le but d'améliorer la liquidité de marché de l'action GBL. Ce contrat de liquidité est exécuté de façon discrétionnaire pour le compte de GBL dans le cadre de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2020 et dans le respect des règles applicables. Le groupe GBL ne détient pas d'actions en portefeuille à ce titre à fin décembre 2022.

Pour des informations complémentaires sur cette autorisation, veuillez-vous rendre en page 293 de ce rapport.

/ Structure actionnariale simplifiée

(AU 31 DÉCEMBRE 2022)



Présentation générale de la Société et de son capital

Actionnaires

8.3.2 Respect des dispositions du Code 2020 concernant les actionnaires

La Société respecte l'ensemble des dispositions du Code 2020 concernant les actionnaires.

Ainsi, un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble au moins 3 % du capital de la Société peuvent requérir l'inscription de sujets à traiter à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, ainsi que déposer des propositions de décisions concernant les sujets à traiter inscrits ou à inscrire à l'ordre du jour. Le seuil à partir duquel un ou plusieurs actionnaires peuvent requérir la convocation d'une Assemblée Générale est fixé à 10 % du capital.

Par ailleurs, la Société publie les résultats des votes et le procès-verbal de l'Assemblée Générale sur son site Internet aussitôt que possible après l'Assemblée.

8.3.3 Relations avec l'actionnaire de contrôle

L'actionnariat de la Société est décrit à la page 299.

Suite à la simplification de la structure de détention par l'actionnaire de contrôle de la Société, les groupes Frère et Power Corporation du Canada, au travers de leur véhicule de contrôle Parjointco SA et de sa filiale Pargesa SA :

- sont passés d'un contrôle de droit à un contrôle de fait sur GBL en raison du droit de vote double adopté lors de l'Assemblée Générale 2020 ; et
- détiennent, au 31 décembre 2022, 29,77 % du capital de GBL (43,98 % des droits de vote) auquel s'ajoute l'autocontrôle de GBL (7,99 % au 31 décembre 2022).

Par ailleurs, par courrier du 1^{er} mars 2021, Parjointco SA a confirmé au Conseil d'Administration ses objectifs stratégiques en tant qu'actionnaire de contrôle, conformément au Code 2020. Ces objectifs sont les suivants :

- maintenir sa participation dans la Société afin d'assurer un contrôle paritaire des groupes Power Corporation du Canada et Frère dans la Société ;
- supporter la stratégie de GBL consistant à déployer du capital dans des actifs de qualité, leaders dans leur secteur, et en général privilégier la création de valeur à long terme et de manière durable ; et
- encourager GBL à agir en investisseur professionnel, actif et responsable.

Lors de sa réunion du 11 mars 2021, le Conseil d'Administration a évalué la nécessité de conclure un *relationship agreement* entre la Société et Parjointco SA. Il a déterminé qu'un tel contrat n'est pas nécessaire, l'actionnaire de contrôle ayant démontré, depuis de nombreuses années, qu'il usait judicieusement de sa position en évitant les conflits d'intérêts et en respectant les droits et les intérêts des actionnaires minoritaires.

8.3.4 Information sur la structure de l'actionnariat

8.3.4.1 Notification conformément à la législation OPA

Le 21 février 2008, la Société a reçu une communication de ses actionnaires de contrôle concernant leur participation dans GBL au 1^{er} septembre 2007.

Cette communication a été effectuée conformément à l'article 74 § 7 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition. Aux termes de cette loi, les actionnaires détenant plus de 30 % d'une société cotée sont dispensés de l'obligation de lancer une offre publique sur cette société à condition d'avoir notifié leur participation à la FSMA à la date d'entrée en vigueur de la loi (soit le 1^{er} septembre 2007) et à la société concernée le 21 février 2008 au plus tard.

En vertu de cette loi, ces actionnaires sont également tenus de notifier annuellement toute modification de leur participation de contrôle à la FSMA et à la société concernée. Dans ce contexte, ils ont adressé à GBL le 1^{er} septembre 2022 une mise à jour de la structure de l'actionnariat de contrôle au 31 août 2022 qui est reprise ci-dessous :

- Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus de concert par les personnes déclarant :

Actionnaires	Nombre de titres avec droits de vote	%
The Desmarais Family Residuary Trust	500	0,00
Paul Desmarais, jr.	11.550	0,01
Counsel Portfolio Services Inc	1.950	0,00
Ségolène Gallienne - Frère	6.050	0,00
Gérald Frère	452.215	0,30
Frère-Bourgeois Holding SA	19.250	0,01
FG Bros SA	19.250	0,01
Pargesa SA	45.546.336	29,77
Groupe Bruxelles Lambert SA (*)	2.415.031	1,58
Sagerpar SA (*)	4.385.848	2,87
GBL Verwaltung SA (*)	17.500	0,01
LTI Two SA (*)	129.770	0,08
FINPAR II SA (*)	171.678	0,11
FINPAR III SA (*)	161.956	0,11
FINPAR IV SA (*)	154.568	0,10
FINPAR V SRL (*)	192.884	0,13
FINPAR VI SRL (*)	181.000	0,12
FINPAR VII SRL (*)	674.382	0,44
FINPAR VIII SRL (*)	1.200.421	0,78
URDAC SA (*)	141.108	0,09
TOTAL	55.883.247	36,52

(*) Actions dont le droit de vote est suspendu

- Personne(s) physique(s) et/ou morale(s) détenant le contrôle ultime des personnes morales déclarant :

The Desmarais Family Residuary Trust et Ségolène Gallienne - Frère, les groupes Power et Frère étant liés par une action de concert.

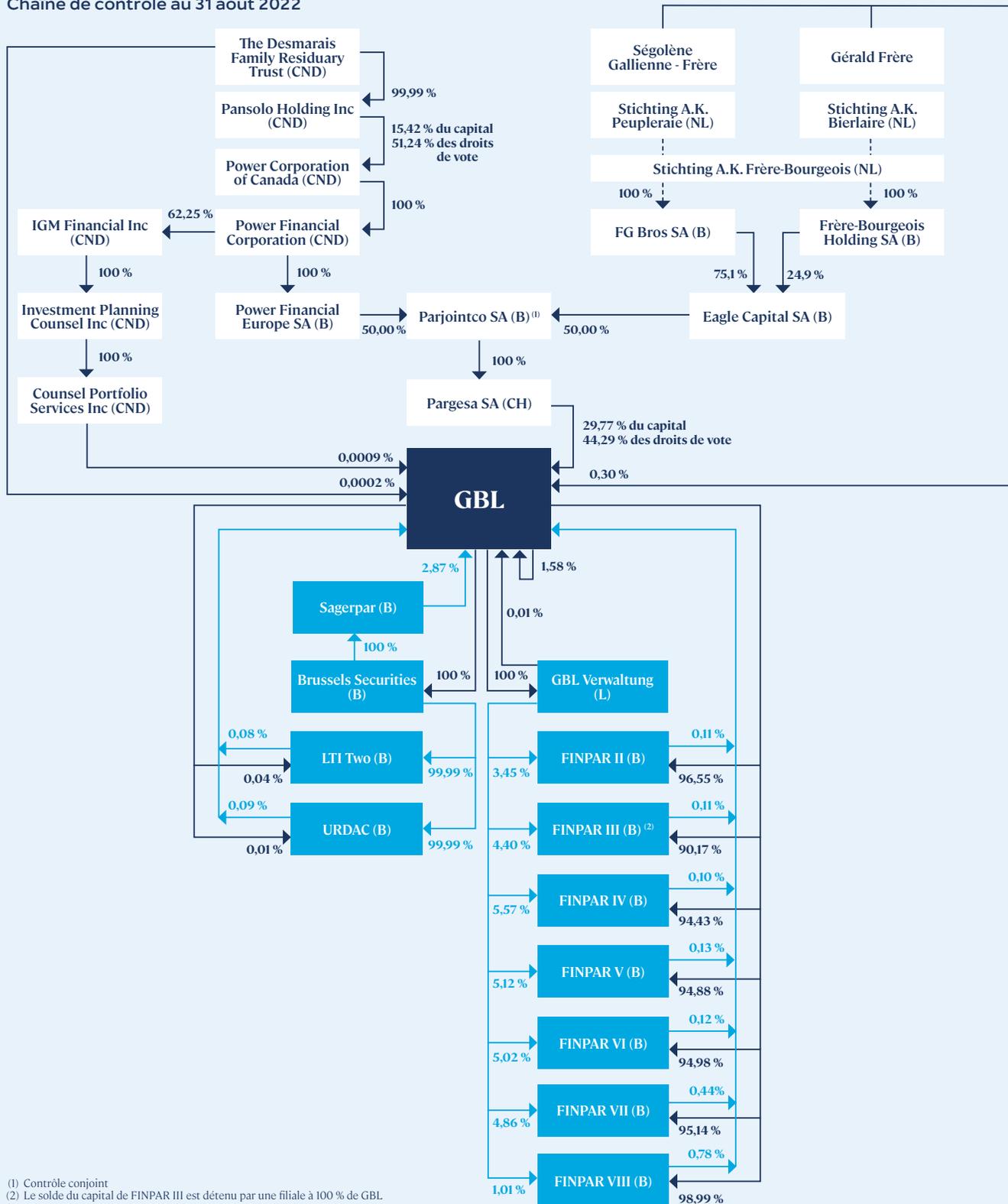
8



Présentation générale de la Société et de son capital

Actionnaires

Chaîne de contrôle au 31 août 2022



(1) Contrôle conjoint
 (2) Le solde du capital de FINPAR III est détenu par une filiale à 100% de GBL.
 Sauf indication contraire, les % se réfèrent à la participation en capital

Présentation générale de la Société et de son capital

Actionnaires

8.3.4.2 Notification des participations importantes

Conformément à la réglementation légale belge en matière de transparence, tout actionnaire de GBL a l'obligation de déclarer tout dépassement à la baisse ou à la hausse des seuils de 5 %, 10 %, 15 % et des autres multiples de 5 % du total des droits de vote.

Les statuts de GBL ne prescrivent pas de seuil de déclaration plus restrictif que 5 % ou 10 %.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020 a modifié les statuts pour octroyer un droit de vote double aux actions de la Société qui sont inscrites depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives (article 11 des statuts).

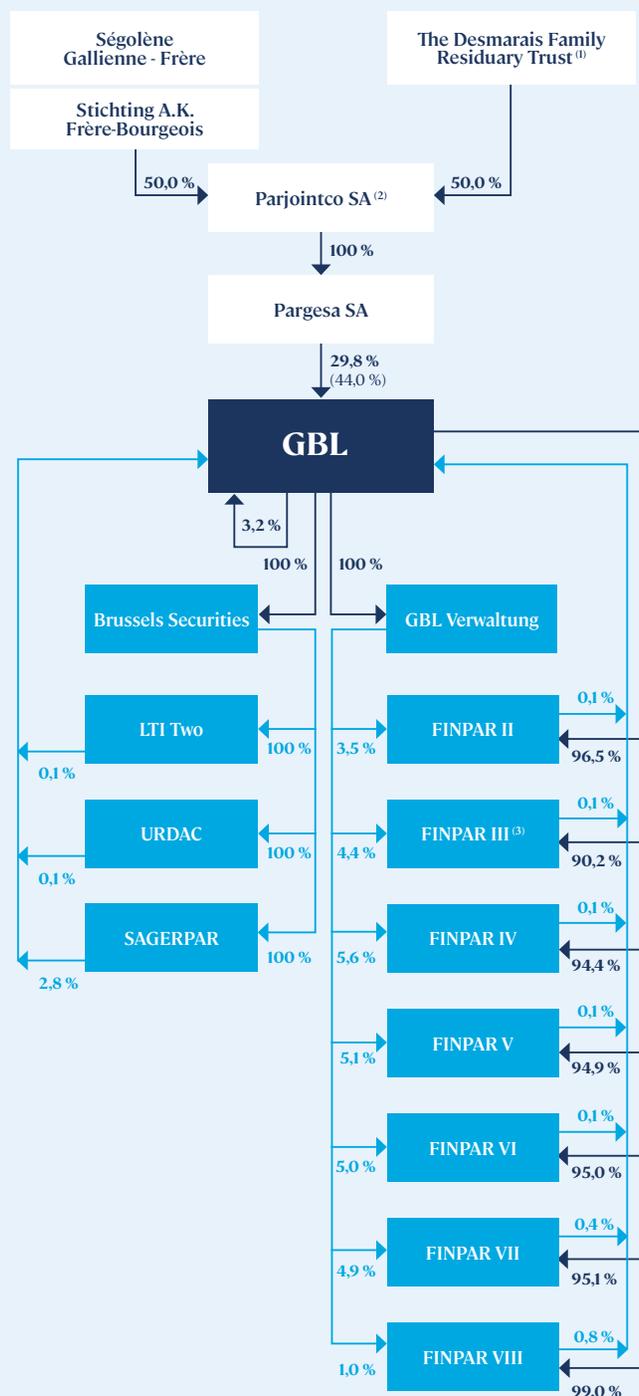
Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 9 mars 2023, GBL a reçu les notifications de transparence suivantes :

- le 18 janvier 2022, une notification de transparence dont il résulte qu'au 18 mai 2021, Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc détenaient 5,01 % des droits de vote de GBL ;
- le 4 février 2022, une notification de transparence dont il résulte qu'au 31 janvier 2022, Gérald Frère, Ségolène Gallienne - Frère, Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois, The Desmarais Family Residuary Trust et Pargesa SA détiennent 50,50 % des droits de vote de GBL. Cette déclaration fait suite à l'acquisition des droits de vote doubles par Sagerpar SA, une filiale à 100 % de GBL ;
- le 19 décembre 2022, une notification de transparence dont il résulte qu'au 13 décembre 2022, Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc détenaient 4,97 % des droits de vote de GBL.

8.3.4.3 Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2022

Actionnaires	Nombre de droits de vote		% de droits de vote		Date de franchissement de seuil
	Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Gérald Frère, Ségolène Gallienne - Frère, Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois, The Desmarais Family Residuary Trust et Pargesa SA	100.840.415	-	50,50 %	-	31 janvier 2022
Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc	10.299.670	-	4,97 %	-	13 décembre 2022
First Eagle Investment Management LLC	13.310.034	-	6,07 %	-	16 juin 2020

8.3.5 Organigramme de contrôle simplifié de GBL au 31 décembre 2022



(1) Droit de vote
 (1) Trustées d'un trust établi au décès de Paul G. Desmarais, pour le bénéfice de certains membres de la famille Desmarais
 (2) Contrôle conjoint et action de concert sur GBL entre les groupes Power et Frère
 (3) Le solde du capital de FINPAR III est détenu par une filiale à 100 % de GBL

Présentation générale de la Société et de son capital

Autres informations pour les actionnaires

8.4 AUTRES INFORMATIONS POUR LES ACTIONNAIRES

8.4.1 Informations principales pour les actionnaires

8.4.1.1 Calendrier financier

7 FÉVRIER - 10 MARS 2023

Période fermée

19 AVRIL - 5 MAI 2023

Période fermée

4 MAI 2023

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire 2023

4 MAI 2023

Résultats au 31 mars 2023

1 JUILLET - 1 AOÛT 2023

Période fermée

31 JUILLET 2023

Résultats semestriels 2023

18 OCTOBRE - 3 NOVEMBRE 2023

Période fermée

2 NOVEMBRE 2023

Résultats au 30 septembre 2023

MARS 2024

Résultats annuels 2023

2 MAI 2024

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Note : les dates mentionnées ci-dessus dépendent, pour certaines d'entre elles, du calendrier des réunions du Conseil d'Administration et peuvent donc être sujettes à modifications

8.4.1.2 Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire

Les actionnaires sont invités à participer aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire qui se tiendront le jeudi 4 mai 2023, respectivement à 14 heures 30 et 15 heures.

Résolutions proposées aux actionnaires

Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mai 2023

1. Annulation d'actions propres

Proposition d'annuler 6.300.000 actions propres acquises par la société.

La réserve indisponible créée pour l'acquisition des actions propres serait annulée en vertu de l'article 7:219, § 4 du Code des sociétés et des associations.

En conséquence, l'article 4 des statuts serait modifié de la manière suivante :

« Le capital est fixé à six cent cinquante-trois millions cent trente-six mille trois cent cinquante-six euros et quarante-six cents (653.136.356,46 EUR).

Il est représenté par cent quarante-six millions sept cent mille actions (146.700.000), sans mention de valeur nominale, représentant chacune un / cent quarante-six millions sept cent millième (1/146.700.000^{ème}) du capital.

Chacune de ces actions est entièrement libérée. »

2. Pouvoirs

Proposition de déléguer tous pouvoirs à tout employé de Groupe Bruxelles Lambert avec faculté de substitution et, le cas échéant, sans préjudice d'autres délégations de pouvoirs, afin de (i) coordonner les statuts pour prendre en compte les modifications qui précèdent, signer les versions coordonnées des statuts et les déposer auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, et (ii) effectuer toutes autres formalités de dépôt ou de publication relatives à la décision qui précède.

Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire sur l'exercice 2022

2. États financiers au 31 décembre 2022

2.1. Présentation des comptes consolidés au 31 décembre 2022.

2.2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2022.

3. Décharge aux Administrateurs

Proposition de donner décharge aux Administrateurs pour leur mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

4. Décharge au Commissaire

Proposition de donner décharge au Commissaire pour son mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022.

Présentation générale de la Société et de son capital

Autres informations pour les actionnaires

5. Démission et nomination d'Administrateurs

- 5.1. Constatation de la démission de Jocelyn Lefebvre en tant qu'Administrateur à l'issue de la présente Assemblée Générale (pour information).
- 5.2. Constatation de la fin de mandat d'Administrateur de Gérald Frère, Antoinette d'Aspremont Lynden et Marie Polet à l'issue de la présente Assemblée Générale (pour information).
- 5.3. Nomination d'Administrateurs
 - 5.3.1. Proposition de nommer en qualité d'Administrateur Mary Meaney pour un terme de quatre ans et de constater l'indépendance de Mary Meaney qui répond aux critères mentionnés dans l'article 7:87, § 1^{er} du Code des sociétés et des associations et repris dans la Charte de gouvernance d'entreprise de GBL.
 - 5.3.2. Proposition de nommer en qualité d'Administrateur Christian Van Thillo pour un terme de quatre ans et de constater l'indépendance de Christian Van Thillo qui répond aux critères mentionnés dans l'article 7:87, § 1^{er} du Code des sociétés et des associations et repris dans la Charte de gouvernance d'entreprise de GBL.
- 5.4. Renouvellement de mandats d'Administrateur
 - 5.4.1. Proposition de procéder à la réélection en sa qualité d'Administrateur pour un terme de quatre ans de Paul Desmarais, jr. dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.
 - 5.4.2. Proposition de procéder à la réélection en sa qualité d'Administrateur pour un terme de quatre ans de Cédric Frère dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.
 - 5.4.3. Proposition de procéder à la réélection en sa qualité d'Administrateur pour un terme de quatre ans de Ségolène Gallienne - Frère dont le mandat vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.

6. Rapport de rémunération

Proposition d'approuver le rapport de rémunération du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

7. Plan d'intéressement à long terme

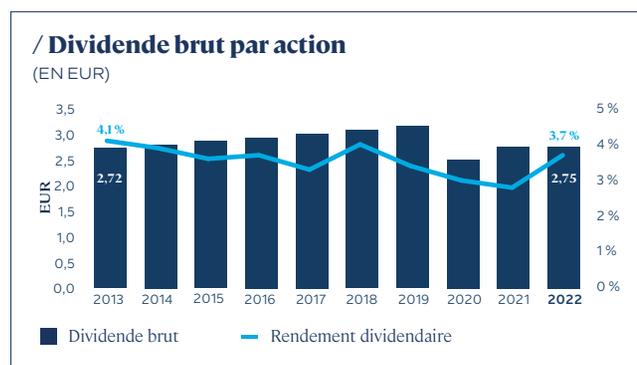
- 7.1. Rapport du Conseil d'Administration établi en vertu de l'article 7:227 du Code des sociétés et des associations, concernant la garantie visée à la proposition de résolution suivante.
- 7.2. Conformément à l'article 7:227 du Code des sociétés et des associations, pour autant que de besoin, proposition d'approuver l'octroi par GBL d'une garantie dans le cadre d'un crédit consenti à une filiale de GBL, ce qui permettra à cette dernière d'acquiescer des actions GBL dans le cadre du plan d'intéressement à long terme annuel du groupe.

8. Divers

8.4.1.3 Répartition bénéficiaire et dividende proposé

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2023 d'approuver la répartition bénéficiaire relative à l'exercice 2022, soit un montant global de EUR 402,4 millions, par rapport au montant de EUR 420,2 millions octroyé pour l'exercice précédent.

Compte tenu du nombre d'actions GBL porteuses de dividende, cette proposition de répartition bénéficiaire correspond à un dividende brut de EUR 2,75 par action (stable par rapport au dividende relatif à l'exercice 2021), équivalent à EUR 1,925 net par action.



Coupon n° 25

Dividende unitaire brut⁽¹⁾⁽²⁾ : EUR 2,75 (stable)

11 mai 2023 : Date de détachement du coupon
(*ex-dividend date*)

Montant global⁽²⁾ : EUR 402,4 millions

12 mai 2023 : Date d'arrêt des positions éligibles au coupon
(*record date*)

Dividende net⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ : EUR 1,925

15 mai 2023 : Date de mise en paiement du coupon
(*payment date*)

Ce dividende sera payable à partir du 15 mai 2023, soit par virement aux actionnaires nominatifs, soit par transfert au crédit du compte bancaire du propriétaire des actions dématérialisées. Le service financier est assuré par la banque ING Belgique (System Paying Agent).

(1) Montant calculé sur la base du nombre d'actions donnant droit au dividende (146.321.469, correspondant au nombre total d'actions GBL composant le capital, déduction faite des actions propres détenues par la Société). Les actions propres détenues par la Société ne donnent en effet pas droit au dividende pour la Société elle-même.

(2) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire de GBL du 4 mai 2023

(3) Le taux du précompte mobilier est uniformément fixé à 30 % pour le dividende de GBL



Présentation générale de la Société et de son capital

Autres informations pour les actionnaires

8.4.1.4 Relations investisseurs

Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site (www.gbl.be), parmi lesquelles :

- L'information historique relative à GBL
- Les rapports annuels et semestriels ainsi que les communiqués de presse trimestriels
- L'actif net réévalué
- Nos communiqués de presse
- Nos investissements
- Déclarations de transparence

Une inscription en ligne pour recevoir les informations investisseurs (avis de publications, communiqués de presse, ...) est disponible sur notre site.

Relations investisseurs : Alison Donohoe
ADonohoe@gbl.be - tél. : +32 2 289 17 64

8.4.2 Suivi d'analystes

AlphaValue, Bank of America, Degroof Petercam, CIC, BNP Paribas Exane, ING, KBC Securities, Société Générale.

8.4.3 Données boursières

	2022	2021	2020	2019	2018
Cours de bourse (en EUR)					
A la clôture	74,58	98,16	82,52	93,96	76,08
Maximum	99,90	104,05	96,22	94,50	96,32
Minimum	70,60	81,78	58,66	74,98	73,54
Moyen annuel	83,64	93,02	76,46	85,87	89,63
Dividende (en EUR)					
Dividende brut	2,75	2,75	2,50	3,15	3,07
Dividende net	1,925	1,925	1,75	2,21	2,15
Variation (en %)	+ 0,0	+ 10,0	- 20,6	+ 2,6	+ 2,3
Ratios (en %)					
Rendement dividendaire	3,7	2,8	3,0	3,4	4,0
Total Shareholder Return	- 21,7	+ 22,3	- 8,2	+ 28,0	- 12,7
Nombre d'actions au 31 décembre					
Emises	153.000.000	156.355.000	161.358.287	161.358.287	161.358.287
Propres	12.222.870	7944.102	8.749.816	5.238.989	2.642.982
Actif net réévalué (en EUR millions)					
	17775,5	22.501,0	20.497,9	20.349,4	16.192,7
Capitalisation boursière (en EUR millions)					
	11.410,7	15.347,8	13.315,3	15.161,2	12.276,1
Variation (en %)	- 25,7	+ 15,3	- 12,2	+ 23,5	- 15,5

Présentation générale de la Société et de son capital

Autres informations pour les actionnaires - Contrôle des comptes

/ Capitalisation boursière sur 10 ans

EN EUR MILLIONS



Au cours de l'exercice, le volume de transactions a atteint EUR 6,6 milliards, alors que le nombre d'actions négociées s'est élevé à proche de 52 millions, avec une moyenne journalière de 309.243.

La vélocité sur le flottant s'est élevée à 83 %⁽¹⁾. La capitalisation boursière de GBL au 31 décembre 2022 était de EUR 11,4 milliards.

Indicateurs boursiers⁽¹⁾

GBL est cotée sur le marché Euronext Brussels, fait partie de l'indice BEL 20 et figure dans le STOXX Europe 600 Financial Services.

	2022	2021	2020	2019	2018
Montants traités (en EUR milliards)	6,6	6,4	6,3	5,0	5,8
Nombre de titres traités (en milliers)	79.476	69.022	82.617	57.573	64.639
Nombre moyen de titres traités par jour	309.243	267.525	321.544	225.864	252.496
Capital négocié en bourse (en %)	51,9	44,1	51,2	35,7	40,1
Vélocité sur flottant (en %)	83	67	71	71	80
Poids dans le BEL 20 (en %)	7,0	7,7	6,9	6,2	5,5
Place dans le BEL 20	5	5	6	8	9
Poids dans le STOXX Europe 600 Financial Services (en %)	2,3	2,5	2,8	3,6	4,5
Place dans le STOXX Europe 600 Financial Services	10	11	11	8	6

8.5 CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021 a approuvé la nomination de PwC Reviseurs d'Entreprises (« PwC »), représentée par Alexis Van Bavel, pour exercer le mandat de Commissaire de GBL pour une période de trois ans et moyennant des honoraires de EUR 91.000 par an, hors TVA.

Dans l'exécution de ses fonctions, le Commissaire est en rapport avec l'Administrateur-Délégué et a libre accès au Conseil d'Administration via le Comité d'Audit. De plus, il peut s'adresser directement et sans limitation à la Présidente du Comité d'Audit et au Président du Conseil d'Administration.

Au niveau du groupe (GBL et ses filiales à 100 %, identifiées sous le segment « Holding » note 1, page 221), les émoluments totaux liés au contrôle des comptes de 2022 par PwC s'élèvent à EUR 6.572.347.

Le détail des honoraires payés à PwC se trouve à la note 34, page 274.

(1) Source : Bloomberg, EU ticker

CHAPITRE 9

Autres informations



9.1	Personnes responsables	306
9.2	Commissaire	306
9.3	Lexique financier	307
9.4	Lexique ESG	311

Autres informations

9.1 PERSONNES RESPONSABLES

9.1.1 Responsable du document

Ian Gallienne
Administrateur-Délégué

9.1.2 Déclaration des personnes responsables des états financiers et du rapport de gestion

Ian Gallienne, l'Administrateur-Délégué, et Xavier Likin, le Directeur Financier, attestent, au nom et pour le compte de GBL, qu'à leur connaissance,

- les états financiers au 31 décembre 2022 contenus dans le présent rapport annuel ont été établis conformément aux normes comptables applicables (IFRS ou droit comptable belge) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de GBL et des entreprises comprises dans la consolidation⁽¹⁾ ;
- le rapport de gestion⁽²⁾ présenté dans le rapport annuel contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de GBL et des entreprises comprises dans la consolidation⁽¹⁾, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

9.2 COMMISSAIRE

PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par Alexis Van Bavel
Culliganlaan 5
1831 Diegem
Belgique

(1) Les « entreprises comprises dans la consolidation » comprennent les sociétés filiales de GBL au sens de l'article 1:15 du Code des sociétés et des associations. Voir la liste des sociétés filiales aux pages 215 et 216

(2) Document établi par le Conseil d'Administration du 9 mars 2023

Autres informations

Lexique financier

9.3 LEXIQUE FINANCIER

La terminologie spécifique utilisée dans la partie dédiée aux « Comptes au 31 décembre 2022 » renvoie au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les Indicateurs Alternatifs de Performance ont pour objectif de compléter l'information IFRS standardisée reprise dans les états financiers consolidés. Ils sont calculés et présentés de façon consistante entre les différentes clôtures. Ces Indicateurs Alternatifs de Performance ne sont pas audités. Ils sont propres à GBL et peuvent dès lors ne pas se comparer à des Indicateurs Alternatifs de Performance définis par d'autres groupes.

En ce qui concerne les termes relatifs aux données financières des participations, il convient de se référer aux définitions propres à chaque société reprises dans leur communication financière.

Enfin, les termes repris dans la partie « Déclaration de Gouvernance d'Entreprise » font directement référence au Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 et autres législations spécifiques.

Actif net réévalué ou « ANR »

L'évolution de l'actif net réévalué de GBL constitue, au même titre que l'évolution de son cours de bourse, de ses cash earnings et de son résultat, un critère important d'appréciation de la performance du groupe.

L'actif net réévalué est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant à la juste valeur du portefeuille de participations, la trésorerie brute, les actions détenues en autocontrôle, déduction faite de l'endettement brut.

Les principes de valorisation retenus pour le portefeuille sont les suivants :

- les participations cotées et les actions détenues en autocontrôle sont évaluées au cours de clôture. Néanmoins, la valeur des actions affectées à la couverture d'engagements éventuels pris par le groupe est plafonnée au prix de conversion / d'exercice ;
- les participations non cotées sont valorisées trimestriellement à leur juste valeur en lien avec les recommandations de l'*International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines* (« IPEV Guidelines »). Les investissements récents sont valorisés à leur coût d'acquisition, pour autant que ces valorisations soient considérées comme les meilleures estimations de la juste valeur ;
- en ce qui concerne le portefeuille de GBL Capital, sa valeur correspond à (i) la somme de ses différentes participations, valorisées à leurs justes valeurs, notamment sur base des éléments fournis par les gestionnaires de fonds, à laquelle est ajoutée (ii) la situation de trésorerie nette ou d'endettement net externe de GBL Capital ;
- enfin, les actifs de Sienna Investment Managers sont valorisés au coût d'acquisition des sociétés de gestion déduction faite, le cas échéant, de dépréciations de valeur.

L'actif net réévalué de GBL est communiqué trimestriellement lors de la publication des résultats.

Certains événements mineurs peuvent ne pas être pris en compte dans la valeur communiquée. L'effet combiné de ces éléments n'excède pas 2 % de l'actif net réévalué.

Le nombre d'actions GBL utilisé dans le calcul de l'actif net réévalué par action est celui du capital émis de la société à la date de valorisation.

Actifs sous gestion ou « Assets under management – AuM »

Les actifs sous gestion représente un indicateur de l'activité opérationnelle correspondant aux actifs en portefeuille commercialisés par Sienna Investment Managers, qu'ils soient gérés, conseillés ou délégués à un gérant externe. Cela inclut l'ANR pour compte propre.

Décote (%)

La décote se définit comme l'écart en pourcentage (exprimé par rapport à la valeur de l'actif net réévalué) entre la capitalisation boursière de GBL et la valeur de l'actif net réévalué.

ESES et paiement du dividende

ESES, pour « Euroclear Settlement for Euronext-zone Securities », est la plateforme intégrée pour les opérations boursières de Euronext Bruxelles, Paris et Amsterdam et les opérations hors bourse en titres qui sont négociées sur ces bourses (OTC).

Le calendrier théorique pour la distribution du dividende est le suivant :

- *Ex-Date* : date (début du jour de bourse) à partir de laquelle la négociation sur le titre sous-jacent s'effectue hors distribution ou ex-droit ;
- *Record Date (Ex-date + 1)* : date à laquelle les positions sont arrêtées par le dépositaire central (à la fin du jour de bourse, après dénouement) afin de déterminer les comptes des ayants droit à l'opération de distribution ;
- *Payment Date* : date de paiement de la distribution en numéraire, au plus tôt le lendemain du « Record Date ».

Compte tenu du délai de règlement-livraison et de transfert de propriété corrélatif à J + 2 (J étant la date de l'opération), le dernier jour où l'on négocie le titre avec droit au dividende se situe la veille de l'*Ex-Date*.

Loan To Value (%)

Ce ratio se calcule sur base de (i) l'endettement net de GBL rapporté à (ii) la valeur du portefeuille de GBL augmentée, le cas échéant, de la valeur des actions propres détenues en sous-jacent des obligations convertibles en titres GBL. Les méthodes de valorisation du portefeuille et des actions propres sont identiques à celles utilisées dans l'actif net réévalué.

Le détail du calcul est illustré en page 196 du Rapport Annuel 2022.

Autres informations

Lexique financier

Multiple de capital investi ou « *Multiple on Invested Capital – MoIC* »

Le multiple de capital investi mesure la valeur générée par un investissement. $MoIC = (valeur\ réalisée + valeur\ non\ réalisée\ (ANR)) / investissement\ total.$

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (calcul de base)

Il correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, déduction faite des actions propres, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées (réduction de capital) ou émises (augmentation de capital), ou encore vendues ou rachetées au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (calcul dilué)

Il s'obtient en ajoutant les actions dilutives potentielles au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (calcul de base). Dans le cas présent, les actions dilutives potentielles correspondent aux options d'achat accordées par le groupe.

Participation du groupe

En **capital** : il s'agit du pourcentage détenu directement et indirectement, calculé sur base du nombre d'actions émises à la date de calcul.

En **droit de vote** : il s'agit du pourcentage détenu directement et indirectement, calculé sur base du nombre de droits de vote existants à la date de calcul, y compris les droits de vote suspendus.

Portefeuille

Le portefeuille reprend :

- les autres investissements en capital et participations dans les entreprises associées du secteur Holding ;
- les sociétés opérationnelles consolidées, soit Imerys, Webhelp, Canyon, Affidea et Sanoptis ; et
- GBL Capital et Sienna Investment Managers.

Présentation économique du résultat

Afin de faciliter et de clarifier la lecture du résultat consolidé attribuable au groupe (repris dans le Compte de résultats consolidé au 31 décembre, et dans la Note I.1. Information sectorielle sur le compte de résultats consolidé) et de ses différentes composantes, le groupe communique la « Présentation Economique du Résultat Consolidé » qui ventile les éléments du résultat consolidé (attribuable au groupe) de la période par nature :

Cash earnings : Éléments du résultat consolidé (attribuable au groupe) relatifs au secteur « Holding » qui s'accompagnent systématiquement d'un flux de trésorerie (hors résultats de cessions)

- Les cash earnings comprennent principalement les dividendes issus du portefeuille et de l'autocontrôle, les dividendes et intérêts en provenance de GBL Capital ou Sienna Investment Managers, les résultats nets de l'activité de yield enhancement, les résultats provenant de la gestion de la trésorerie brute, les différences de change réalisées, les récupérations fiscales, déduction faite des frais généraux, des charges afférentes à l'endettement brut et des charges d'impôts. L'ensemble de ces résultats est lié à l'activité Holding.
- Les cash earnings sont également l'une des composantes de calcul du ratio de payout.

Mark to market et autres effets non cash : Éléments du résultat consolidé (attribuable au groupe) relatifs au secteur « Holding » qui sont non-monétaires et qui correspondent (i) à des effets provenant de l'application de certaines normes IFRS sur certains types d'actifs ou passifs détenus par GBL et (ii) aux impacts de provisions/prises de provisions

- La notion de mark to market est l'un des fondements de la méthode de valorisation à la juste valeur telle que définie par les normes comptables internationales IFRS, qui a pour principe de valoriser certains actifs et passifs à la date de clôture du bilan à leur valeur de marché.
- Les éléments de mark to market et autres non cash traduisent les variations de juste valeur d'instruments financiers achetés ou émis (obligations, échangeables ou convertibles, actifs de trading, options, ...), la charge actuarielle de passifs financiers évalués au coût amorti, les différences de change non réalisées, divers coûts non-cash ainsi que l'ajustement d'éléments de cash earnings conformément au référentiel IFRS (dividendes décrétés, non payés dans l'exercice comptable mais après la date d'approbation des états financiers, ...). L'ensemble de ces résultats est lié à l'activité Holding.

Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées) : Partie du résultat consolidé (attribuable au groupe) relative à la quote-part de GBL dans les résultats des sociétés opérationnelles consolidées, soit les secteurs « Imerys », « Webhelp », « Canyon », « Affidea » et « Sanoptis », ou associées, soit la participation dans Parques Reunidos (via Piolin II)

- Les sociétés opérationnelles consolidées sont celles que le groupe contrôle. Le contrôle est présumé exister lorsque GBL détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote.

Autres informations

Lexique financier

- Les sociétés opérationnelles associées sont celles dans lesquelles le groupe a une influence notable. L'exercice d'une influence notable est présumé si le groupe dispose, directement ou indirectement, de plus de 20 % des droits de vote. Les entreprises opérationnelles associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.
- Cette colonne reprend également les variations de valeur des dettes envers les actionnaires minoritaires de Webhelp.

GBL Capital et Sienna Investment Managers : Éléments du résultat consolidé (attribuable au groupe) relative à la quote-part de GBL dans les résultats provenant des investissements réalisés par GBL Capital et Sienna Investment Managers (secteur « GBL Capital et Sienna Investment Managers »)

Les contributions de GBL Capital et Sienna Investment Managers sont constituées des différents éléments afférents à leur activité : (i) les résultats, quote-part groupe, des sociétés opérationnelles associées ou consolidées, (ii) les produits et charges d'intérêts, (iii) les autres produits et charges financiers, (iv) les autres produits et charges d'exploitation, (v) les résultats de cessions et dépréciations / reprises sur actifs non courants et (vi) les impôts.

Éliminations, plus-values, dépréciations et reprises : Éléments du résultat consolidé (attribuable au groupe) relatifs au secteur « Holding » (i) qui sont repris en « Cash Earnings » mais doivent être annulés conformément aux normes IFRS et (ii) qui correspondent aux résultats sur cessions, dépréciations et reprises sur certains actifs et sur les activités abandonnées détenus par GBL

Les éliminations, plus-values, dépréciations et reprises reprennent principalement les annulations des dividendes perçus des entreprises opérationnelles associées ou consolidées et des dividendes sur actions propres ainsi que les résultats sur cessions, dépréciations et reprises sur certains actifs et sur les activités abandonnées. L'ensemble de ces résultats est lié à l'activité Holding.

Profil de liquidité

Le profil de liquidité correspond à la somme de la trésorerie brute et du montant non tiré sur les lignes de crédit confirmées.

Ratio de payout (%)

Le ratio de payout ou de distribution dividendaire se calcule, pour l'exercice N, en divisant (i) les dividendes versés en N+1 au titre de l'exercice N par (ii) les cash earnings de l'exercice N.

Rendement dividendaire (%)

Le rendement dividendaire se définit comme le ratio entre (i) le dividende brut détaché (ou la somme des dividendes bruts détachés) durant la période (12 mois) et (ii) le cours de bourse du début de période.

Le rendement dividendaire de l'année N est donc le rapport entre (i) le dividende brut (ou la somme des dividendes bruts) ayant son (leur) *Ex-Date* en année N+1 et (ii) le cours de clôture du dernier jour de bourse de l'année N.

La valeur des dividendes bruts non encore décrétés est estimée grâce à la fonction « BDVD » de Bloomberg. Si cette fonction n'est pas disponible, le dernier dividende brut décrété est utilisé comme estimation.

Rotation d'actifs

La rotation d'actifs correspond au montant nominal total cumulé, pour la période précisée, des investissements et désinvestissements réalisés par le groupe GBL – secteur Holding, hors les rachats de titres d'autocontrôle.

Société opérationnelle

Une société opérationnelle se définit comme une société possédant une activité commerciale ou industrielle, par opposition à une société d'investissement (« holding »).

System Paying Agent

Dans ESES, l'entité procédant à la distribution est dénommée l'agent payeur du système (System Paying Agent). Il s'agit de la partie responsable, au sein d'Euroclear Belgium, du paiement aux autres participants du dividende. Il s'agit soit d'un agent payeur externe (un participant du dépositaire central) soit du dépositaire central lui-même.

Rendement total pour les actionnaires ou « Total Shareholder Return - TSR (%) »

Le rendement total pour les actionnaires est calculé sur base de la variation du (des) cours de bourse sur la période considérée en tenant compte du (des) dividende(s) brut(s) encaissé(s) durant cette période et réinvesti(s) en titres au moment de son (leurs) encaissement(s). Il est exprimé de manière annualisée et correspond au calcul établi par Bloomberg via sa fonction « TRA ». Il est précisé que la comparaison du TSR de GBL par rapport à celui de son indice de référence se fait sur la base de périodes identiques en termes de jours de bourse.

Autres informations

Lexique financier

Trésorerie et endettement

La trésorerie nette ou, le cas échéant, l'endettement net, se compose de la trésorerie brute (hors autocontrôle) et de l'endettement brut.

L'endettement brut reprend l'ensemble des dettes financières du secteur Holding (principalement les obligations convertibles et échangeables, les obligations institutionnelles et les dettes bancaires) à leur valeur nominale de remboursement.

La trésorerie brute reprend la trésorerie et équivalents de trésorerie du secteur Holding. Elle est évaluée à la valeur comptable ou de marché (pour certains équivalents de trésorerie).

Les indicateurs de trésorerie et d'endettement sont présentés au niveau du secteur Holding pour refléter la structure financière propre de GBL et les moyens financiers disponibles pour mettre en œuvre sa stratégie.

Vélocité sur flottant (%)

La vélocité sur flottant, exprimée en pourcentage, est un indicateur de l'activité boursière d'une société cotée, qui correspond au rapport entre le nombre de titres traités en bourse sur une période déterminée et le flottant au dernier jour de cette période déterminée. La vélocité sur flottant se calcule généralement par année civile.

Le flottant d'une société cotée en bourse correspond à la proportion des actions effectivement susceptibles d'être échangées en bourse. Il peut être exprimé en valeur ou plus fréquemment en pourcentage de la capitalisation boursière.

Yield enhancement

L'activité de yield enhancement consiste en l'exécution de produits dérivés (essentiellement des ventes d'options à court terme sur certains titres du portefeuille) et en des opérations sur titres de trading, visant à générer un rendement excédentaire pour GBL. Les résultats de yield enhancement se composent principalement de (i) primes sur ventes d'options, (ii) plus- ou moins-values réalisées dans le cadre des opérations sur titres de trading et (iii) dividendes perçus sur les titres de trading.

Autres informations

Lexique ESG

9.4 LEXIQUE ESG

CDP (anciennement Carbon Disclosure Project)

Le CDP est une organisation caritative à but non lucratif qui offre une plateforme permettant aux investisseurs, aux entreprises, aux villes, aux États et aux régions de communiquer volontairement sur leurs impacts environnementaux, en particulier sur les aspects climatiques. Au cours des 20 dernières années, le CDP a créé un système qui a permis un engagement sans précédent sur les questions environnementales dans le monde entier.

www.cdp.net

CO₂e (émissions de dioxyde de carbone)

Le CO₂e est une unité standard pour mesurer les émissions de carbone. L'objectif est d'exprimer l'impact de chacun des gaz à effet de serre en termes de quantité de dioxyde de carbone qui contribuerait à la même quantité de réchauffement climatique. Ainsi, les émissions de carbone constituées de différents gaz à effet de serre peuvent être exprimées de manière consolidée.

Code de Conduite et de Déontologie

Le Code de Conduite et de Déontologie de GBL définit les valeurs et principes qui régissent la gestion des activités du groupe et qui sont érigées en règles de bonne conduite. Ces règles sont accompagnées de mises en situation afin que chaque collaborateur puisse adopter les bons comportements face aux risques qui pourraient survenir dans le cadre de ses activités.

www.gbl.be/fr/corporate-governance

Code de Conduite pour les Fournisseurs

Le Code de Conduite pour les Fournisseurs de GBL établit les obligations des fournisseurs de produits et services, des intermédiaires et des entrepreneurs indépendants, ainsi que de leurs employés et représentants, lorsqu'ils font affaire avec GBL ou ses filiales à 100 %, Administrateurs, employés et représentants autorisés.

www.gbl.be/fr/corporate-governance

D&I (Diversité & Inclusion)

La D&I (ou DEI, diversité, équité, inclusion) est une pratique qui reconnaît et respecte la diversité (par exemple, le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, les capacités, les parcours de vie) et valorise ces différences pour créer un environnement au sein duquel elles se sentent acceptées.

www.gbl.be/fr/corporate-governance

ESG (Environnement, Social et Gouvernance)

Facteurs qui mesurent les caractéristiques de durabilité d'un investissement (ou d'un investissement potentiel), les risques et les opportunités qui y sont liés, ainsi que la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

GBL ACT

GBL ACT est le programme de mécénat de GBL qui accompagne et soutient concrètement de nombreux projets en Belgique, dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement, afin de permettre au groupe d'agir de manière impactante et de contribuer à la transmission d'un monde meilleur aux générations à venir.

www.gbl.be/fr/gbl-act

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre désignent les émissions responsables du changement climatique. En empêchant la chaleur de s'échapper dans l'espace, ils créent un effet de serre sur l'atmosphère terrestre. Ces émissions sont principalement constituées du dioxyde de carbone, résultant de la combustion du charbon, du pétrole et du gaz naturel, du méthane ou du protoxyde d'azote.

GRI (Global Reporting Initiative)

Les normes de la GRI créent un langage commun permettant aux organisations - grandes ou petites, privées ou publiques - de rendre compte de leur impact sur le développement durable de manière cohérente et crédible. Cela optimise les possibilités de comparaison au niveau mondial et permet aux organisations d'être à la fois transparentes et responsables.

www.globalreporting.org

Matérialité

L'impact de certains facteurs sur les performances financières et opérationnelles d'une entreprise. Le nombre de questions matérielles et leur impact financier varient selon les secteurs d'activité.

MSCI (Morgan Stanley Capital International)

MSCI est un fournisseur d'outils et de services d'aide à la décision essentiels à la communauté mondiale des investisseurs. Avec plus de 50 ans d'expertise en matière de recherche, de traitement de données et de technologie, elle favorise les décisions d'investissement en permettant aux clients de comprendre et d'analyser les principaux facteurs de risque et de rendement et de construire avec assurance des portefeuilles plus efficaces.

www.msci.com

Autres informations

Lexique ESG

PRI (Principles for Responsible Investment)

Les PRI défendent l'investissement responsable dans le monde. Ils s'efforcent de :

- comprendre les implications en matière d'investissement des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- à aider leur réseau international d'investisseurs signataires à intégrer ces facteurs dans leurs décisions d'investissement et de propriété.

Les PRI agissent pour les intérêts à long terme :

- de leurs signataires ;
- des marchés financiers et des économies dans lesquels ils opèrent et, en fin de compte, de l'environnement et de la société dans son ensemble.

www.unpri.org

SASB (Sustainability Accounting Standards Board)

Les normes SASB guident la divulgation d'information des entreprises à leurs investisseurs au sujet de leur durabilité avec un impact financier important. Les normes, disponibles pour 77 industries, identifient les sous-ensembles de questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus pertinentes pour la performance financière de chacune des industries.

www.sasb.org

SBTi (Science Based Target initiative)

L'initiative *Science Based Target* encourage l'action climatique dans le secteur privé en permettant aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions, fondés sur la science.

L'initiative SBTi :

- définit et promeut les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions et des objectifs « *net-zero* », conformément à la science du climat ;
- réunit une équipe d'experts pour fournir aux entreprises une évaluation et une validation indépendantes des objectifs ;
- fournit une assistance technique et des ressources spécialisées aux entreprises qui fixent des objectifs fondés sur la science et conformes aux dernières données scientifiques sur le climat ;
- agit en tant que partenaire principal de la campagne « *Business Ambition for 1.5°C* », un appel urgent à l'action lancé par une coalition mondiale d'agences des Nations unies, de chefs d'entreprise et de leaders industriels, qui mobilise les entreprises pour qu'elles se fixent des objectifs scientifiques de zéro pour cent dans la perspective d'un avenir à 1,5°C.

Plus de deux mille entreprises dans le monde mènent la transition vers une économie « *net-zero* » en se fixant des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science du climat par le biais du SBTi.

www.sciencebasedtargets.org

Sustainalytics

Sustainalytics est une société indépendante de recherche, de notation et d'analyse ESG qui soutient les investisseurs du monde entier dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsable. Depuis plus de 25 ans, l'entreprise est à l'avant-garde du développement de solutions innovantes de haute qualité pour répondre aux besoins évolutifs des investisseurs mondiaux.

www.sustainalytics.com

TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures)

Le *Financial Stability Board* a créé la TCFD afin d'élaborer des recommandations pour des divulgations plus efficaces en matière de climat afin de promouvoir des décisions d'investissement, de crédit et de souscription d'assurance mieux informées et, en retour, de permettre aux parties prenantes de mieux comprendre les concentrations d'actifs liés au carbone dans le secteur financier et l'exposition du système financier aux risques liés au climat.

La TCFD s'engage en faveur de la transparence et de la stabilité des marchés. Une meilleure information devrait permettre aux entreprises d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans leurs processus de gestion des risques et de planification stratégique.

À mesure que cela se produira, la compréhension par les entreprises et les investisseurs des implications financières associées au changement climatique augmentera, ce qui permettra aux marchés de canaliser les investissements vers des solutions, des opportunités et des modèles économiques durables et résilients.

www.fsb-tcfd.org

Dit jaarverslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands
This annual report is also available in English

Réalisation : www.landmarks.be

© Photographies : Couverture : Getty Images
Portraits : Nathalie Gabay, Owen Egan
Pages 4, 16, 17 : istock
Pages 4, 26, 27 : istock
Pages 4, 56, 57 : istock
Pages 4, 66, 67 : istock
Pages 5, 136, 137 : istock
Pages 5, 182, 183 : Shutterstock
Pages 5, 196, 197 : istock
Pages 5, 288, 289 : istock
Pages 5, 302, 303 : Getty Images
Pages 12, 13 : Shutterstock, Brunno Covello, Sanoptis, Affidea
Pages 18, 19 : Getty Images
Page 84 : Pernod Ricard
Page 86 : SGS
Page 88 : adidas
Page 90 : Imerys
Page 92 : Umicore
Page 94 : Shutterstock
Page 96 : Shutterstock
Page 98 : Shutterstock
Page 100 : Shutterstock
Page 105 : Shutterstock
Page 107 : Affidea
Page 109 : Sanoptis
Page III : Canyon
Page 113 : Parques Reunidos
Page 115 : Shutterstock
Page 133 : Hourly, ECT
Page 148 : Good Planet
Page 149 : Café Joyeux
Page 149 : Fonds Erasme

Imprimé en Belgique par l'imprimerie Die Keure



Groupe Bruxelles Lambert

Avenue Marnix 24 - 1000 Bruxelles - Belgique

RPM : Bruxelles

TVA : BE 0407 040 209

IBAN : BE07 3100 0655 5266

BIC : BBRUBEBB

Site internet : www.gbl.be

Pour obtenir des renseignements sur GBL :

Tél. : +32 2 289 17 17